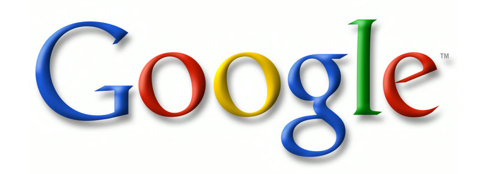
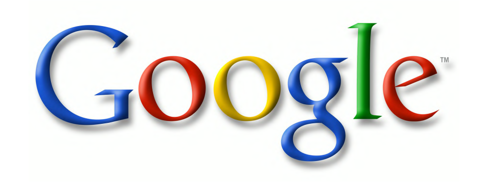
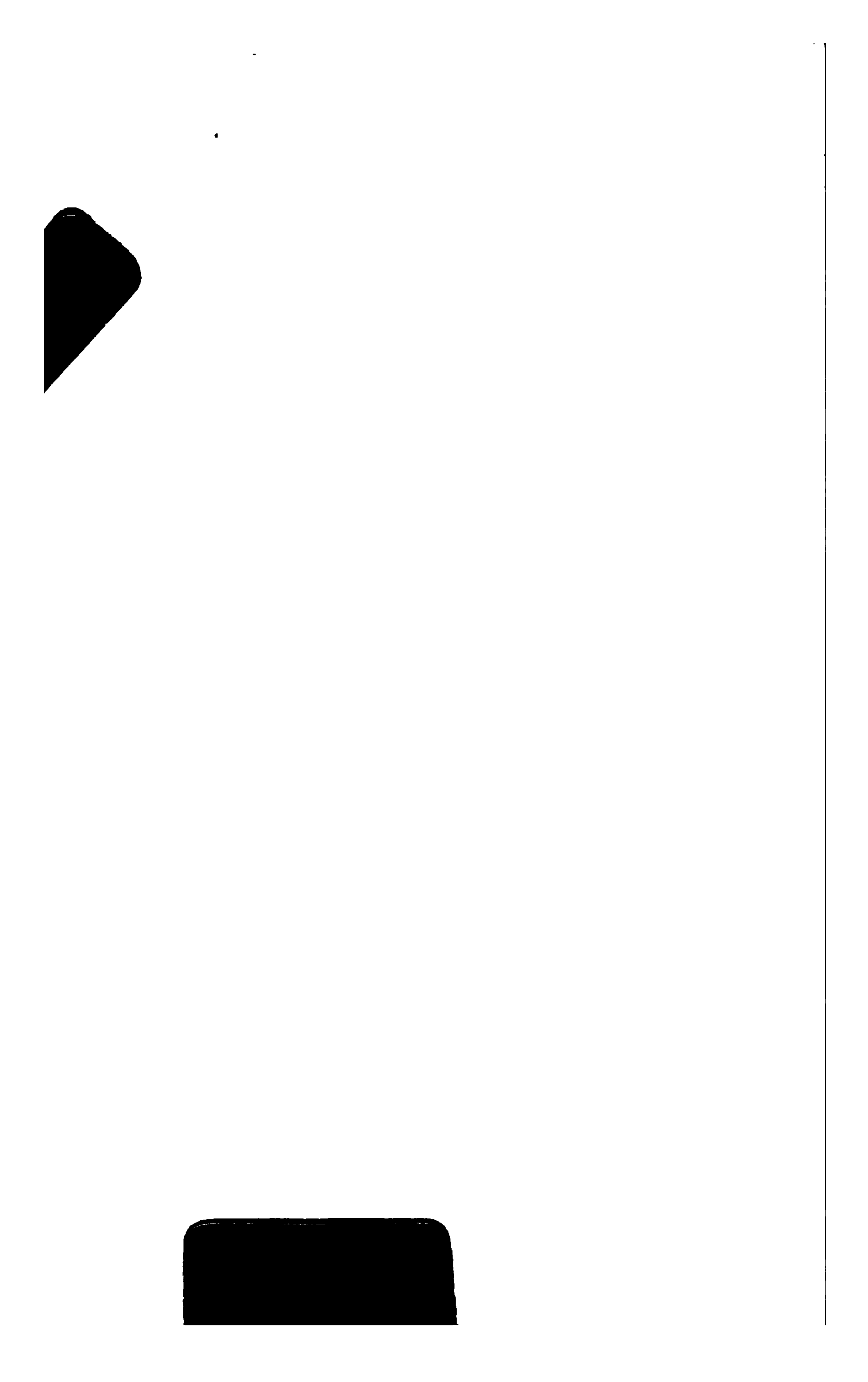



Google



RFM

Po[illegible]ba[illegible]







# NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.



# NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS;

*OUVRAGE DÉDIÉ*

A L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

*Par M. l'Abbé* ROUBAUD.

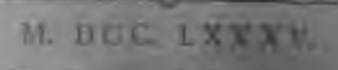
TOME TROISIEME.





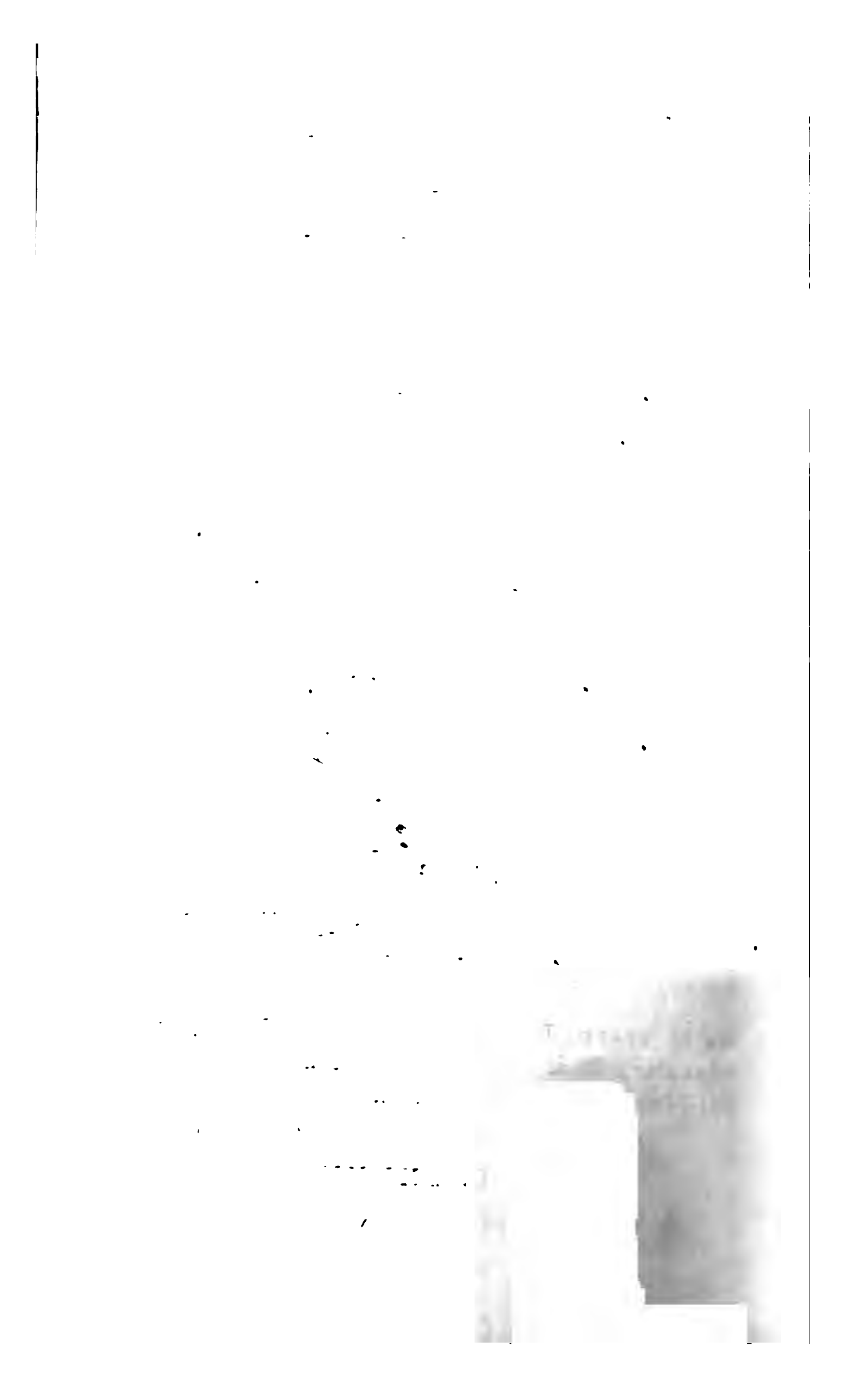
*A PARIS,*

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la [illegible], de MADAME, & de Madame Comtesse d'A[illegible], des Mathurins, Hôtel de Cluni.



M. DCC. LXXXV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*





# NOUVEAUX SYNONYMES FRANÇOIS.

## L.

### *Labyrinthe*, *Dédale*.

*Labyrinthe*, mot latin, grec, égyptien, est formé de l'article *L* ( le ), de *bire* ( palais ), & de *ein* ( soleil ). Le palais, construit par plusieurs Rois d'Egypte, dans le nome d'Héracléopolis, à l'honneur du Soleil ou d'Hercule, représentoit, par ses divisions & ses subdivisions infinies, celles de la révolution annuelle de cet astre, c'est-à-dire, les mois, les jours, &c. Sur le modele de ce palais, il en fut bâti trois autres, un en Crete, un autre à Lemnos, un troisieme en Etrurie (*a*). *Dédale*,

(*a*) *Voyez* Pomponius Mela, l. 1. c. 9; Pline, l. 34, c. 16.

fameux ouvrier, construisit celui de Crete; & le nom de l'ouvrier a été donné à l'ouvrage. Mais ce nom grec signifie industrieux, habile, bien exécuté, artistement varié, ingénieusement fabriqué. Le mot est formé de *δαι* (habileté, sçavoir), & de *δαλ* (grand, élevé).

Selon sa valeur primitive, *labyrinthe* désigne le dessein de l'ouvrage: *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours & les détours sont si multipliés qu'on s'y égare & qu'on ne sait où trouver une issue: il se dit au propre & au figuré. *Dédale*, nom détourné & appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guere que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement & de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous dirons le *labyrinthe de Versailles*; mais le Poëte l'appellera fort bien un *dédale*, sur-tout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Pline regarde les grands *labyrinthes* de l'antiquité comme les chef-d'œuvres de l'industrie humaine. Lucrece appelle la terre *dédale*, à cause de l'infinie variété & de l'incompréhensible accord de ses merveilles.

*Dédale* est un mot noble; *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles. On dira également le *labyrinthe* & le *dédale* des Loix: on dira [illegible] tôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la Chi[illegible] palais de la Justice est un vaste *dédale*; [illegible] avenues sont quelquefois de tortueux *lab*[illegible] Les grandes ville[illegible] vrais *dé*[illegible]

carrieres forment quelquefois [illegible] dangereux.

*Dedale* ne doit donc être employé qu'en grand, il ne devroit même être qu'en beau ou en bien, puisqu'il exprime l'heureux artifice de l'ouvrage. Les Grecs & les Latins ne le prennent qu'en bonne part. Mais ils prenoient en mauvaise part *labyrinthe*, figurément appliqué aux discours, aux affaires, aux choses obscures & difficiles à démêler. Ainsi, par un desordre inextricable, une affaire qui a beaucoup de branches, est un *labyrinthe* : avec un ordre réel mais impénétrable, un ouvrage plein de sçavantes combinaisons est un *dedale*. Le corps humain est un *dedale* dans sa construction, dont il est impossible de concevoir entierement l'art : le cœur humain est un *labyrinthe*, par ses sentimens confus qu'il est impossible de suivre, d'expliquer, d'accorder ensemble. Les Grecs appelloient *labyrinthe* le discours d'un homme qui n'a ni [illegible] ni fin : Plaute appelle *logo-dædalus* le discours adroit qui cache son artifice sous des paroles séduisantes.

---

## *Lacs, Rets, Filet.*

Espece de piéges pour surprendre & prendre.

De la lettre L, représentant la main qui prend, saisit, [illegible] le radical [illegible], *laq*, qui sert à désigner [illegible] choses, [illegible] qui prennent, saisissent [illegible], saisir, surprendre ; & [illegible] sa famille), *lacs*, [illegible] qui enlace, attache,

enchaîne. *Rets* vient du primitif *rat*, *rad*, lien : d'où l'hébreu *ratham*, lier, *rets*, *filet* ; le celte *raff*, corde, lien ; le theuton *reif*, lien, nœud ; *rat*, lien du mariage ; le gallois *rhwyd*, *filet*, *rets* ; le latin *restis*, corde ; *rete*, filet ; *retæ*, joncs ou arbres qui embarrassent & arrêtent la navigation ; l'espagnol *red*, *filet*, &c. *Filet* vient de fil ; en hébreu *pthil*, fil, corde, ruban, voile. *Fil*, *pil*, *fol*, *pel*, *vel*, fil, poil, cheveu, peau, voile, &c. désignent différens objets qui couvrent, cachent, enveloppent, contiennent, selon la valeur de leur racine commune, *hal*, couvrir, cacher, envelopper, voiler. Le hongrois *halo* signifie *filet*, *rets*.

Ainsi le propre du *filet* est d'envelopper & de contenir : celui des *rets*, d'*arrêter* & de retenir ; celui des *lacs*, de saisir & d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs* d'*amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres entrelacées, des cordons noués d'une certaine maniere. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulans. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un lacis, ou par l'entrelacement de plusieurs cordes ou ficelles jointes ensemble par mailles & à jour. Les *rets* sont des especes de *filets* pour la chasse ou pour la pêche : il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets*, & autres especes de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse & la pêche, soit pour différens autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en françois que

*rete* l'étoit en latin ; il a donc borné l'usage du mot *rets* à désigner certains *filets* de chasse & de pêche. Ainsi nous appellons *filet*, le réseau dans lequel on enferme ses cheveux, & que les Latins appelloient *rete*. Le mot de *filet* est là très-bien appliqué, puisque son idée propre est de renfermer & de contenir.

Au figuré, nous disons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a tendus, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes. Cependant c'est sur-tout de cette attention & du choix que dépend l'élégance du discours.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués : ils attirent, ils surprennent, ils attachent, selon la valeur & la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un Sophiste : cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une Coquette : une Coquette se prend dans ses propres *lacs*.

> La Coquette tendit *ses lacs* tous les matins ;
> Composa, de sa main, les fleurs de son visage.

*Boil.*

*Rets* ne se dit guere au [illegible] cette raison de l'en exclure [illegible] dans votre chemin, vous [illegible] liens multipliés, vous [illegible] que vous faites pour vous [illegible] la main d'au[illegible] [illegible]fem ; plus [illegible]

dans les *rets* que dans les *lacs*. Dans l'emploi des *rets*, l'intention eſt toujours de prendre, de s'emparer, de ſe rendre maître, comme à la chaſſe & à la pêche.

Le *filet* eſt un piége caché ou déguiſé, dans lequel on ſe trouve enveloppé ſans pouvoir trouver une iſſue. Aux propriétés particulieres des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure & renferme comme dans un voile. Ainſi, quand pluſieurs objets ſont pris & *enveloppés* à la fois, on dit voilà un beau coup de *filet*.

---

## *Laine*, *Toiſon*.

FILET délié qui paſſe par les pores de la peau de certains animaux, tels que les brebis, les moutons, &c., & ſert à les couvrir. *Laine*, mot latin, grec, &c., vient du celte *lan*, ce qui couvre, enferme, revêt. *Toiſon* vient de *tondre*, & c'eſt la *laine tondue*. Ainſi la *laine* eſt le vêtement de ces animaux ; & la *toiſon*, leur dépouille.

Une *toiſon* eſt la totalité de la *laine* dont l'animal eſt revêtu ; on diſtingue différentes ſortes de *laines* dans une *toiſon*.

Quoi qu'on en diſe, il eſt infiniment plus avantageux de bien ſoigner les troupeaux du pays & leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangeres procure à peine deux ou trois belles *toiſons* à grands frais.

Lorſque le luxe des Romains étoit à ſon plus haut période, Columelle (*a*) atteſte qu'ils recher-

---

(*a*) L. 7. C. 2.

choient les *laines* des Gaules par préférence à celle de tout le reste du Monde connu. Aujourd'hui les *toisons* de nos troupeaux dégradés par un mauvais gouvernement, altérées de main en main par quatre ou cinq revendeurs, ne permettent pas à nos fabriquans de soutenir la concurrence de l'Espagne & de l'Angleterre.

Les nourriciers augmentent le poids des *toisons* par des saletés onctueuses & par un suint artificiel; effet du resserrement des brebis dans un espace trop étroit : mais ce stratagême mal-adroit diminue le prix & la bonté des *laines*, en altérant leur substance & leur qualité (*a*).

On coupe, on enleve, on lave, on vènd la *toison* ; mais c'est la *laine* que l'industrie prépare & travaille de mille manieres. La *toison* n'est qu'un objet de vente : la *laine* est la matiere mise en œuvre par différens arts. Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabriquans.

☼ De *laine*, nom propre de la chose considérée en elle-même ou dans la main de l'industrie, nous avons fait *lainage*, *lainerie*, & même *lanifice*, employé par des sçavans économes; mots dont je vais, en passant, expliquer les différences par la valeur de leurs terminaisons.

*Lainage* désigne les *laines* en général ou en gros, le genre de matieres, les choses ou les productions de ce genre : un Curé dixme sur le *lainage* ou les

(*a*) Mém. de M. l'Abbé Carlier, Journ. de Physique, Février 1784.

*laines*. Un Négociant fait trafic de *lainage*, c'est-à-dire de *laines* ou de *laineries*. L'ouvrier, appellé *laineur*, *laine* ou donne le *lainage* en tirant les *laines* ou les poils sur la superficie des étoffes. La terminaison *age*, ainsi que je le remarque ailleurs, désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces actions ou de ces choses, ou leur ensemble, leur tout. L'*ouvrage* est l'action faite ou le travail fait; *partage*, l'action de faire des parts, ou les parts qui en résultent; *pâturage* est l'action de pâturer, ou une dénomination tirée de cette action; *passage*, l'action de passer, ou la chose, le lieu propre de cette action; *abordage*, l'action d'aborder; *outrage*, action outrée & qui outre; *fromage* (au lieu de *formage*), résultat ou produit de la chose mise dans des formes; *aulnage*, résultat de l'action de mesurer à l'aulne; *assemblage*, action d'assembler, d'arranger ensemble différentes choses ou son produit; *équipage*, assemblage, ensemble de choses destinées à un genre de service; *ménage*, toutes les affaires ou les soins de l'intérieur de la maison; *langage*, espece ou maniere propre & particuliere de parler; *courage*, sentiment propre & particulier du cœur; *apanage*, le pain, la chose, le partage assigné aux Cadets pour leur entretien, &c.

La terminaison *erie* est trop amplement expliquée dans un autre article, pour que je m'y arrête ici long-tems. *Lainerie* désigne collectivement toutes sortes de fabrications & de marchandises de *laine*. La terminaison sert particuliérement à dénommer différentes sortes d'art ou d'industrie, *Imprimerie*, *Bonneterie*, *Verrerie*, &c.; & les ouvrages de ces arts collectivement pris, *la Poterie*,

*la Maçonnerie*, *la Verrerie*, &c. Nous dirons *l'art de la Lainerie*; les Italiens disent simplement l'art de *la Laine*. On fait commerce de *laineries* & de *lainages* : le commerce des *laineries* est celui des ouvrages, des draps, des étoffes, &c. faites avec de la *laine*; le commerce des *lainages* est celui des *laines* brutes ou travaillées, ou des choses de *laine*. Il faut que les *laines* soient manufacturées, façonnées, adaptées par l'industrie à différens usages, pour être *laineries*.

Le *lanifice* semble se confondre avec la *lainerie*; aussi ce mot ( emprunté du latin ) n'est-il pas établi dans la Langue. Cependant il exprime énergiquement le travail ou la manufacture de la *laine* par sa terminaison *fice*, de *fac*, *fic*, faire, produire, travailler, façonner, former, &c. Ainsi l'*artifice* est l'art de *faire* une chose, ou la chose *faite* avec art ; l'*orifice*, le trou *fait* à un vase, l'entrée d'une chose profonde ; le *sacrifice*, une offrande *faite* à Dieu ; le *maléfice*, une action méchamment faite, &c.

Le mot latin *lanificium* signifie ouvrage de *laine*, ou art de la *Lainerie*; & celui de *lanificus*, un ouvrier en *laine*. *Lanifice* est plus propre pour indiquer la fabrication même des *laines* ; & *lainerie*, les choses fabriquées de cette matiere. Le *lanifice* sera l'art même de la *lainerie*, & la *lainerie* l'ouvrage du *lanifice*. *Lanifice* peut encore indiquer tous les genres de soins & de travaux qu'exige la *laine* ou la toison, avant que d'être mise en œuvre ; au lieu que *lainerie* ne regarde que la *laine* ouvrée. Je conviens que *lanifice* peut désigner, comme chez les Latins & dans les mots que nous venons de citer, l'ouvrage même

fait de *laine* : mais lorſqu'on a deux mots ſuſceptibles de la même idée, il faut affecter ſpécialement à chacun ſon idée particuliere & rigoureuſe. Enfin *lainerie* eſt un mot collectif, employé dans un ſens indéfini ; ainſi l'on dira qu'un drap de *laine* eſt de la *lainerie*. Mais ſi *lanifice* ſe prenoit pour le drap même, il s'employeroit dans un ſens abſolu & déterminé, ce drap ſeroit un *lanifice* : c'eſt ce qu'on ne dit pas.

---

## *Lamentable, Déplorable.*

*Lamentable* qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'eſt-a-dire des cris plaintifs, longs & immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des *pleurs* ( lat. *ploratus*), c'eſt-à-dire des larmes accompagnées de cris.

*La*, *las*, *lam* ſont des cris de douleur, les ſignes naturels de la plainte. De là notre vieux mot *lais* & le latin *leſſus*, qui n'exprime que la plainte ou le gémiſſement ſimple. De là le mot latin & françois *lamentation*, qui, par le ſon le plus élevé, & par la voix prolongée *lam*, ainſi que par alluſion à la cauſe, marquée dans le reſte du mot, exprime des cris ou des plaintes très-fortes & ſoutenues, qui ſont cauſées par une violente affliction. Les *lamentations* ne ſont pas de ſimples *gémiſſemens* : *gem*, autre ſigne ſenſible de la douleur, eſt beaucoup plus foible & moins éclatant que *lam*, qui forme néceſſairement un grand cri. Le *gémiſſement* eſt une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée ; il échappe d'un cœur ſerré ou oppreſſé : la

*lamentation* est l'effusion d'un cœur qui ne peut ni se contenir ni s'arrêter ; elle est grande, sombre, lugubre, opiniâtre. La colombe & la tourterelle *gémissent*, & ne se *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés & lugubres, *ejulatus* : le *gémissement*, dit le même Philosophe, est quelquefois permis aux hommes ; les *lamentions* ne le sont pas même aux femmes. La *lamentation* se rapproche du *hurlement*, cri élevé, traînant, & effrayant, propre aux loups & aux chiens qui semblent se désoler. Le *gémissement* ne marque que la sensibilité : la *lamention* marque en général une sorte de foiblesse; mais dans de grandes calamités publiques, les *lamentations* paroîtront justes, naturelles, convenables : il faudroit que, comme celles de Jérémie, elles égalassent les calamités.

On dit, dans l'Encyclopédie, que la force, la continuité, les *gémissemens* distinguent les *lamentations* de la *plainte* qu'on regarde comme un discours, tel que celui d'un homme qui *se plaint pour demander justice*. La *lamentation* est une espece particuliere de *plainte* ; & toute expression vocale de la souffrance, de la douleur, de l'affliction ou du mécontentement, peut s'appeller *plainte* : ainsi l'on dit qu'un malade qui, sans parler, dans le sommeil même, pousse quelque accent douloureux, se *plaint*. On se *plaint* avec des soupirs & des sanglots, comme avec des *gémissemens* & des *lamentations*. Le *soupir* est le simple & douloureux accent d'une voix embarrassée &, plus littéralement, d'une *respiration* gênée ; de *spir*, souffle, respiration. Les *sanglots* sont des soupirs redoublés & plus élevés, semblables au hocquet ou au glousse-

ment de la poule, pouſſés avec une voix entrecoupée, & produits par un mouvement convulſif du diaphragme : quoique ce mot ſemble être une onomotapée, le latin *ſingultus* paroît tenir à *ſingulus*, chacun en particulier, ce qui convient bien à des accens entrecoupés. Enfin, à la *plainte*, on oppoſe quelquefois le *regret*. La *plainte* eſt dans la bouche ; le *regret* eſt dans le cœur. La *plainte* roule ſur tout ce qui cauſe de la douleur, de l'affliction, une peine, un mal : le *regret* ne tombe que ſur la perte qu'on a faite, ou ſur la privation d'un bien qu'on auroit deſiré d'obtenir ; car ce mot ſignifie *retour vers*, *regreſſus*. On *plaint* les autres, on *ſe plaint* : on *regrette* ſon ami, les places qu'on a perdues ou qu'on auroit voulu poſſéder. L'Abbé Girard s'eſt un peu embarraſſé dans l'explication des verbes *plaindre* & *regretter*.

J'oubliois de remarquer que *plainte* vient du lat. *planctus*, mais qu'il n'en a pas conſervé l'énergie, puiſque le mot latin exprime l'action de ſe frapper la poitrine ou quelque autre partie du corps, dans une grande affliction : *pla*, *plo*, marque le bruit rendu par un corps frappé fortement. *Plainte* répond plutôt aux mots latins, *queſtus*, *querela*, *querimonia* ; *queſtus*, *plainte* ſimple & ordinaire ; *querela*, *plainte* vive, turbulente, qui demande de l'aide, du ſecours, ou juſtice contre quelqu'un ; *querimonia*, complainte grave, longue, ſoutenue, répétée, *lamentable*.

Il nous reſte les pleurs & les cris mêlés, eſpece de *plainte* qu'on auroit pu appeller *déploration*. Je demande la permiſſion de me ſervir de ce mot pour la commodité du diſcours. Qu'on ſe rappelle la valeur de la racine *plo* ; qu'on ſe repréſ...

[illegible]omme [illegible] [illegible] ses [illegible]; [illegible] [illegible] par des cris [illegible] [illegible] [illegible], on se [illegible] [illegible]. Il est clair que la *déploration* est [illegible] [illegible] que la *lamentation* [illegible] plus langoureuse elle-même que la *déploration*. La *déploration* est d'un homme qui se désole, qui se désespere; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut se [illegible], se consoler. La douleur du premier est profonde, elle sort du fond du cœur; la douleur du second est [illegible], elle paroît être profonde. Celui qui *déplore* son sort, vous touche & vous [illegible]; celui qui *lamente* sur le sien, vous [illegible] & vous afflige: vous pleurez sur l'un, vous gémirez avec l'autre. On *déplore* un grand malheur, une grande calamité qui porte au cœur le coup le plus sensible: on *lamente* de même un grand malheur, une grande calamité, mais quelquefois aussi on *lamente* un accident fâcheux comme un grand malheur. Il est difficile d'affecter la *déploration*; il faut des pleurs & tous les signes d'une douleur naturelle: il est facile de pousser des *lamentations*; il ne faut que des cris & un visage [illegible]. Les gens trop sensibles ont beaucoup de [illegible] à *déplorer*: les gens mélancoliques & [illegible] de caractere *se lamentent* souvent, & [illegible] savoir pourquoi. Après qu'on a bien *déploré* [illegible] malheur, les larmes épuisées, on se *lamente* encore long-temps.

L'[illegible] qui ne distingue à présent, sans [illegible], l'objet *lamentable* de l'objet *déplorable*. L'[illegible] *lamentable* est fait pour exciter en vous, par ces fortes impressions, des sentim[illegible]

[illegible], & ne s'exhalent que par de longues [illegible] de longs *regrets*. [illegible] en nous, par ces [illegible], une sensibilité si vive, qu'il [illegible], non seulement ces cris, mais encore les [illegible] notre douleur. Le spectacle de la [illegible] qui semble répandre le [illegible], & qui le porte au fond de l'ame, avec des [illegible] d'horreur, est vraiment *lamentable*: le spectacle de l'humanité souffrante, qui, en proie à la misère & à la douleur, implorant la pitié, invoquant la mort même comme un bienfait, vous brise le cœur, est vraiment *déplorable*. Une ville qui se renverse sur ses habitans, est un objet également *déplorable* & *lamentable*.

La situation des personnes est *déplorable*; leurs cris mêmes sont *lamentables*. Je veux dire qu'on appelle aussi *lamentables* les signes propres de la *lamentation*.

*Lamentable* est un grand mot qui convient proprement aux grands objets. *Déplorable* tombe également, comme la misère, sur toute sorte de malheureux.

J'ai recueilli dans cet article plusieurs mots que j'ai trouvés en mon chemin, mais synonymes, liés au sujet, & propres pour entrer dans un tableau & en éclairer l'objet principal.



---

## *Lancer, Darder.*

*Lancer*, jetter en avant avec [illegible] quand on porte un coup de *lance*. *Darder*, [illegible] avec violence un *dard* ou un trait [illegible] avec cette espece de trait. *Lan* [illegible] qui signifie *étendue*, [illegible] Les Hébreux ont dit [illegible] Grecs, λογχὴ, λόγχη; les Celtes, [illegible] les Latins, *lancea*, pour [illegible] très-longue & de longues [illegible] est un mot celte [illegible] désigne une arme [illegible] ont dit δόρυ; *les pis* [illegible] les aiguillons des [illegible] morceaux de fer [illegible] rie : ce mot vient du [illegible] celte, pointe, fer, &c.

Ainsi on *lance* [illegible] dre au loin : les [illegible] & les Arabes [illegible] que des instrumens [illegible] percer : l'aspic [illegible] rain dans la plaie, comme [illegible] harpon pour [illegible] vaisseau ; l'abeille *darde* un [illegible]

*Lancer* n'a que la signification [illegible] a de plus celle de [illegible] couleuvre des Moluques [illegible] d'arbre pour se *lancer* [illegible]

Le soleil *lance* & *darde* [illegible]

lorſqu'il les répand dans le vuide ou le vague des cieux ; il les *darde*, lorſqu'il les jette à plomb ſur un objet, le frappe & le pénetre.

Jupiter *lance* la foudre & ne la *darde* pas ; car, quoique la foudre ſoit bien repréſentée comme un trait perçant, ſon effet ſenſible & propre n'eſt pas de percer ; elle écraſe, elle renverſe, elle embraſe, elle conſume. Cependant, ſi elle étoit conſidérée comme un trait ſubtil qui pénetre, elle pourroit être *dardée* ; mais alors vous en affoiblirez l'idée. On *lance* & on *darde* des feux.

Au figuré, *lancer* eſt d'un très-grand uſage : on *lance* des regards, des eaux, des ſarcaſmes, des anathêmes, &c. *Darder* ne s'employe guere qu'au propre : cependant on a dit, *darder* des œillades amoureuſes, le trépas, des eaux, & même des pleurs. On auroit mieux dit *darder* des épigrammes, des ſarcaſmes, & tout ce qui s'appelle trait piquant. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction la plus courte & l'intention formelle de frapper. A l'égard de la direction, on *darde* contre & droit ; on *lance* contre, ſur, vers, & dans différens ſens.

On dit *décocher* un *dard*, & *décocher*, au lieu de *darder*, un épigramme, un trait de ſatyre, de colere. Cette derniere expreſſion n'eſt que familiere & figurée, elle ſignifie proprement tirer ſur quelqu'un. *Décocher*, c'eſt à la lettre, tirer de l'arc, ou plutôt tirer ou faire partir une fleche ou un trait avec la corde qui étoit arrêtée dans la *coche* ou l'entaille du bois. Ces circonſtances déſignent une action préparée, combinée, adroite, avec beaucoup de force & d'effet. Saint-Evremond a dit *décocher un compliment*, & on le dit encore, je ne ſçais

ſçais pourquoi, ſi ce n'eſt pour déſigner la facilité, l'abondance, la légereté avec laquelle on fait des complimens, comme ſi on en avoit plein ſon *carquois*, ou comme ſi on les avoit là tout ajuſtés & tout prêts pour les jetter à la tête dans l'occaſion & en paſſant. Saint-Evremont dit : Cet homme eſt civil juſqu'à l'excès, à chaque porte il vous *décoche un compliment.*

---

## *Landes, Friches.*

*Lan* ſignifie étendue ; *land*, dans les [illegible] du Nord, pays, étendue de pays ; *lande*, en [illegible]çois, terre qui ne produit rien ou qui ne [illegible] que des *lans* ou *landes*, en Bas-Breton, [illegible] rins, genêts, ou brouſſailles, &c. *Friche*, [illegible] *fricq*, n'eſt qu'une corruption de *frais* [illegible], ſelon Du Cange, au mot *friſcum*. Il [illegible] venir de *fre*, *fri*, franc, intact : [illegible] l'autre origine, il déſigne une terre [illegible], [illegible]che, franche, vierge.

*Lande* annonce donc une [illegible] demande pas. Il y a des *friches* [illegible], des *landes* dans des provinces. Les [illegible] mauvaiſes terres qui ne [illegible] ſérables productions ; les *friches* ſont [illegible] cultes ou négligées, auxquelles il ne [illegible] culture. Dans un pays neuf, des Colons [illegible] d'abord les *friches* & laiſſent les *landes*. [illegible] ſtériles ne ſont que des *landes* [illegible] croire que l'A[illegible] terres *ingrates* [illegible]

enſeigne à cultiver ſes *friches* ou a défricher ſes bonnes terres. C'eſt là que l'Agriculture a pris naiſſance ; c'eſt là ſur-tout qu'elle s'étend & ſe perpétue. La *lande* eſt telle par ſa nature même ; la *friche* n'eſt telle que faute de culture.

Je ſçais qu'on dit rarement *lande* ou *friche* au ſingulier : il eſt vrai que le premier mot annonce beaucoup de terre & de pays, & que le ſecond déſigne une ſorte de contagion qui s'étend d'une terre à l'autre. Si le champ de mon voiſin tombe en *friche*, il travaille à y faire tomber le mien. On prétend, dans un Dictionnaire, qu'on ne dit plus guere *des friches*, quoiqu'on diſe tomber en *friche*. On dit des *friches*, & ſouvent, depuis qu'on a recommencé à parler d'Agriculture, & il faut bien le dire. Mais de l'expreſſion très-uſitée, *tomber en friche*, il réſulte qu'on entend ſur-tout par *friches* les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* exiſtent par elles-mêmes ; les *friches* ſe forment par notre négligence ou par dégénération.

Si vous voyez des *landes* dans un Empire, priez Dieu pour ſa proſpérité : priez Dieu pour ſon ſalut, ſi vous voyez des *friches* s'y former.

On demande quels ſeroient les moyens les plus ſimples, les plus praticables, les plus efficaces pour cultiver les *landes* d'un pays ? Je réponds qu'il y en a un, & qu'il n'y en a qu'un : rendez dans tous leurs alentours la culture floriſſante. Avec des *friches* autour d'elles, des *landes* ſont à jamais incultivables, ſauf un ſecours miraculeux : mais la bonne culture d'un champ produit celle du champ voiſin, & ainſi juſqu'à l'infini.

Puiſque vous voulez que la population ſoit la

richesse d'un Etat, je veux qu'on [illegible] cents mille mendians valides avec [illegible] toute ressource, & des *landes* [illegible] sez-moi des richesses ! Puisque vous [illegible] ter exciter les défrichemens, [illegible] actuelle, & laissez aller la richesse [illegible] vous êtes dispensé de toute autre [illegible] gement, vous n'aurez plus de [illegible]

Dans un Etat agricole, un [illegible] de bonne foi, s'il faudroit bien [illegible] francs pour mettre en valeur [illegible] aussi considérables que celles de [illegible] cette effrayante & incroyable [illegible] droit que l'autorité à un tel [illegible] ber tout à l'heure tout un Royaume [illegible] Chinois disent qu'il n'y a que [illegible] pour gouverner un Etat [illegible]

[illegible] La maniere d'employer ces [illegible] fait bien sentir leur différence. On [illegible] les passages longs, secs, vains [illegible] d'un ouvrage : on dit d'une [illegible] prit naturel, mais sans acquis [illegible] pour le faire valoir, que c'est [illegible]

---

## *Languissant, Langoureux.*

DANS les adjectifs, la terminaison [illegible] marque *ce qui est*, l'état d'être tel ; la [illegible] [illegible], la force, l'habitude, l'abondance [illegible] [illegible] d'une qualité, d'être tel. *Lang*[illegible] languissant, qui est en langueur ; *langoureux* [illegible]

ne fait que languir, qui outre ou affecte la langueur.

Ainsi on est naturellement *languissant* ; & on fait artificieusement le *langoureux*. On a bien l'air *languissant*, mais on prend l'air *langoureux*. Votre ami vous dit adieu d'une voix *languissante* ; un galant pousse auprès de sa belle des soupirs *langoureux*. Un malade très-affoibli vous demande des secours d'un ton *languissant* ; un mendiant rusé vous demande l'aumône d'un ton *langoureux*.

S'il n'y a pas de l'affectation dans le *langoureux*, il y a du moins quelque chose d'excessif, d'immodéré, d'habituel, de singulier dans sa maniere d'être. Ainsi l'on dira d'un convalescent qu'il est encore, un peu *languissant*, & d'un autre, qu'il est encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paroît toujours *languissant*. Il ne suffit pas d'être *languissant* pour être appellé *langoureux*, il faut le paroître par des signes ou des démonstrations frappantes de langueur & d'une langueur assez soutenue, & sur-tout mêlée de plaintes & de marques de sensibilité, &c.

Aussi *langoureux* sert-il à exprimer telle espece de langueur qu'on attribue à quelque passion violente ; tandis que la langueur, exprimée par le mot *languissant*, ne désigne que l'abattement ou la simple diminution des forces. La femme qui dit : *Oui, Seigneur, je languis, je brûle pour Thésée*, le dit *langoureusement* & non *languissamment*. Un amant est *langoureux* sans être *languissant*. Un discours *langoureux* sera tendre ; & un discours *languissant* seroit froid. Des regards *languissans* sont *langoureux* [illegible] tendres en [illegible] temps. Ce dernier terme [illegible] du style [illegible]reux.

---

## *Lares*, *Pénates*.

Les *Lares* & les *Pénates* sont, dans la Mythologie, des Dieux ou des Génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées, de tous les lieux.

Ceux qui prétendent que les *Lares* sont des Génies privés ou attachés aux familles particulières, & les *Pénates* des Dieux publics, protecteurs des contrées ou de la chose publique, contredisent toutes les autorités (*a*). Il y avoit des *Lares* publics comme des *Pénates* privés.

Les Romains avoient des *Lares* & des *Pénates*, que leurs Auteurs ne cessent de confondre. Ils avoient reçu les premiers des Latins ou des Etrusques, & les seconds des Troyens. On dit en conséquence qu'il faut aller chercher l'origine du nom de *Penate* dans la Langue phrygienne, tandis que l'origine du nom de *Lare* doit se trouver dans la Langue latine ou dans l'étrusque; mais *lar* & *pen* sont des mots celtes, & le latin est une Langue celtique. Le celte n'a pas moins de rapport avec le phrygien, que les croyances & les mœurs des peuples Celtiques n'en ont avec ceux de la Phrygie. Quoi qu'il en soit, *pen* est une racine latine

---

(*a*) *Voyez* Arnobe, l. 3, *adverſ. Gent.*; [illegible] Saturn. 7, 13; S. Aug. *de Civitate Dei* [illegible] ter, dans ses *Inscriptions*; Servius, sur le [illegible] néide; Vossius, *de Idol.* 1, 12, &c.

très-féconde ; & *lar*, dans l'acception de *lare*, y forme à peine quelques mots. Quant aux Etrusques, il paroît, par Arnobe, qu'ils appelloient ces Dieux domestiques *Consents*. Le culte des *Lares* fut introduit à Rome par le Sabin *Tatius*.

*Lar* signifie habitation, maison, foyer; en celte, *lar*, habitation, place, sol; en grec, *laura*, grand bourg; en oriental, *dur*, *dar*, habitation : racine *ar*, haut, élevé, roide, ce qui désigne bien les bâtimens. *Pen* marque proprement l'élévation, la hauteur, la sommité ; en celte, *pen*, tête, chef, face, ou partie élevée; en oriental, *phen*, face, élévation, sommet : de là les noms de diverses montagnes, telles que les Appennins. Les Gaulois adoroient le Dieu *Pen* sur les hautes montagnes.

Mais ce mot sert aussi à désigner l'intérieur, le fond, la profondeur ; & c'est dans cette acception que tous les Auteurs anciens & tous les Interpretes ont toujours pris le nom de *Pénates*. Cicéron (*a*) dit que ces Génies domestiques sont ainsi appellés parce qu'ils résident dans l'intérieur (*penitùs*), ou parce qu'ils veillent à la provision (*penus*) de la maison, &c. ; c'est pourquoi, ajoute-t-il, les Poëtes les appellent *Pénétrales*. *Pen* signifie ce qui *pénetre*, ce qui est au dedans, ce qui est enfoncé.

Les *Lares* peuvent être particuliérement considérés comme les Dieux protecteurs de l'habitation & de la famille en général ; & les *Pénates*, comme les Dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *Lares* gardoient sur-tout

(*a*) *L. 2. de Natur. Deor. 68.*

la maison, des ennemis du dehors; les *Pénates* la préservoient des accidens intérieurs.

Les *Lares* latins étoient représentés sur les monumens avec des chiens à leur suite, ou même avec des peaux de chien pour vêtemens : cet animal étoit leur symbole. Les *Pénates* troyens étoient représentés sous la figure de deux jeunes hommes armés de lances & assis : l'appareil militaire les distingue. La vigilance & la fidélité sont l'apanage des *Lares* ; la force & la défense sont le partage des *Pénates*. Les *Lares* sont des gardiens qui veillent pour avertir du danger; les *Pénates* sont des défenseurs qui attendent pour le repousser : c'est le même objet présenté par différens noms sous des attributs différens ou dans des fonctions diverses.

Les *Lares* président proprement à la sûreté : tout est en sûreté sous leurs yeux, dit Ovide (*a*), & c'est pourquoi ils étoient appellés *Præstites*. Les *Pénates* président particuliérement au ménage : selon l'idée de Cicéron, ils étoient ainsi appellés à cause des provisions qu'ils avoient dans leur district, comme les *pourvoyeurs* étoient appellés *Penatores*. Les *Pénates* seroient donc aussi les Dieux de la nourriture, tandis que les *Lares* l'étoient de la naissance.

Mais c'est assez de ces foibles conjectures pour un sujet si peu important. Les *Lares* des Latins, les *Pénates* des Troyens, les *Consents* des Etrusques, les *Curetes* des Samothraces, les *Dactyles Idéens* des Grecs, &c., semblent être les mêmes Génies, ou esprits, ou manes diversement qualifiés.

---

(*a*) *Fast. L.* 2.

Nous disons poétiquement ou familiérement nos *Pénates*, & non pas nos *Lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *Pénates*, on les salue.

---

## *Larmes*, *Pleurs*.

Du primitif & celte *ac*, eau, & du celte *rum*, *rym*, petit, les Grecs formerent *dacruma*, les Latins *lacryma*, larmes : les Celtes disoient *daigr*. La *larme* est, à la lettre, une goutte d'eau : nous demandons une *larme* ou une goutte de liqueur. De *pla*, onomatopée, cri plaintif, les Latins formerent *planctus*, *ploratus*, plainte, gémissement, lamentation : nous avons donné à *plor*, *pleur*, la signification particuliere de *larme*, comme les Italiens à *pianto* : mais le sens primitif & propre du mot est celui d'un cri ou d'un signe éclatant de douleur ; & il n'a été long-temps employé que dans cette acception : *pleur* signifioit un grand deuil.

Corneille a eu tort de dire que *les pleurs d'une amante ont de puissans discours* : mais s'il avoit seulement attribué aux *pleurs* un langage, il n'auroit fait que suivre l'usage ancien & le sens propre du mot. Quand Scipion fit brûler la flotte des Carthaginois dans leur port, ce fut à tous, dit Amyot, un si misérable spectacle, qu'*on n'oyoit que pleurs & lamentations*, ne plus ne moins que si Carthage eût été ruinée de fond en comble. Racine dit : *Seigneur*, *écoutez les pleurs de Cléofile*. Madame de Sévigné raconte que Mademoiselle, suivant son humeur, *éclatoit en pleurs*, en cris, en plain-

tes, en douleurs excessives. Voilà les *pleurs* avec tout leur cortege.

*Larme* est donc la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal & découler de l'œil. *Pleur*, par [illegible] de sa signification naturelle, désigne une espece particuliere & une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes & accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le ris, la joie, l'amitié, comme [illegible] *larmes*. [illegible], sont [illegible]

[illegible]

*larmes* ſoulagent, & les *pleurs* ſemblent aigrir la douleur.

Les premiers *pleurs* des enfans, dit J. J. Rouſſeau, ſont des prieres ; leur douleur éclatante *implore* notre ſecours. O ſentiment, ſentiment, s'écrie-t-il, douce vie de l'ame! quel eſt l'infortuné mortel à qui tu n'arraches des *larmes* ?

Le malheureux qui n'a jamais verſé des *larmes*, verſera des *pleurs*, & pas une *larme* ne tombera ſur lui.

La ſenſibilité, la pitié, la tendreſſe, les paſſions douces, répandent des *larmes* : la colere, la fureur, le déſeſpoir, les paſſions violentes, ne verſent que des *pleurs*. Pline l'ancien diſtingue bien (*a*) les *larmes* de la miſéricorde, de pluſieurs autres ſortes de *larmes*, & ſur-tout de celles que nous appellons *pleurs*. Nous diſons des *pleurs de rage*, & des *larmes de joie. Lacrumo gaudio*, dit Démée dans les Adelphes.

Andromaque verſe des *larmes* ; pour Hermione, il n'y a que des *pleurs*. Andromaque ſent couler ſes *larmes* ; l'amour maternel les verſe pour exciter une pitié généreuſe : Hermione ne ſentiroit pas jaillir ſes *pleurs* ; la fureur qui les excite, les dérobe à la fierté.

Il ſied à Céſar d'arroſer de *larmes* les cendres de Pompée. Il ſied à Cornélie de ne pas verſer des *pleurs*, il faut qu'elle vomiſſe des flammes.

Par une volubilité & une inconſéquence aſſez naturelle de l'eſprit, Xercès qui vient de treſſaillir d'allégreſſe à la vue de ſa nombreuſe armée, fond tout à

(*a*) L. 11, ch. 37.

Comme celui qui s'excite à verser des *larmes*, paroît peu touché ! comme celui qui s'efforce de retenir ses *pleurs*, paroît navré !

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup & coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu & coûtent beaucoup.

Le Héros ne connoît guere les *pleurs* : mais s'il ne connoissoit pas les *larmes*, que seroit-ce donc qu'un Héros? un grand cœur n'est pas foible, mais il est sensible & tendre.

Quelle est cette gloire qui ne s'acquiert que par les malheurs & les *pleurs* du genre humain ? Les trophées de Timoléon, dit Plutarque, ne couterent pas une robe de deuil, pas une *larme* de tristesse à sa Patrie. Voilà mon Héros.

Sous le berceau que vous baignez de *larmes*, est le tombeau qu'arroseront vos *pleurs*.

Aux *pleurs* des malheureux, allons mêler nos *larmes* : voilà tout le traité de la consolation.

Voyez, dans les Maximes de la Rochefoucauld, le détail que l'Auteur fait de différentes sortes d'hypocrisie dans les afflictions : l'hypocrisie des *larmes* & celle des *pleurs* y sont parfaitement distinguées & caractérisées par les expressions comme par les idées. Les passages seroient trop longs à rapporter ici.

⁂ On dit une *larme*, & non pas un *pleur* : voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avoit dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. On a la *larme* à l'œil ; il en tombe une *larme*. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur* (a) ; & encore ce *pleur*

(a) Là commencera ce *pleur* éternel ; là, ce grincement

est une lamentation, suivant le sens naturel du mot. On dit de *grosses larmes*, & non pas de *gros pleurs* : la *larme* a une forme comme la goutte, comme la *larme* batavique, ou celle de Job ; mais les *pleurs* se mêlent & se confondent toujours pour former des ruisseaux : on dit aussi des *larmes de sang* plutôt que des *pleurs de sang* ; parce que le mot *larme* a un rapport particulier à la liqueur qui découle, & que *pleur* ne désigne proprement que l'éclat de la douleur. Mais ces termes sont sans cesse employés l'un pour l'autre, par égard au nombre & à l'harmonie de la phrase ; & la Langue elle-même les confond dans le verbe *pleurer*, qu'elle oblige, par indigence, à désigner également les *pleurs* & les *larmes*. On a dit autrefois *larmer* ; mais ce mot est proscrit : *lacrymer* se seroit plutôt conservé, comme *lacrymal*, *lacrymatoire*. *Larmoyer* n'a qu'un sens restreint.

## *Larves, Lémures.*

ESPRITS ou Démons qui, chez [illegible] les anciens, venoient, la nuit, [illegible] le repos des vivans, &c. [illegible] les esprits étoient les ames des morts [illegible] des méchans, esprits malfaisans, [illegible]

---

de dents qui n'aura jamais de fin. Oraison funèbre d'Anne de Gonzagues.

(a) Voyez Ovide, L. 5, Fast. ; Apulée, L. de Deo Socratis ; S. Augustin, L. 9, de Civitate Dei ; Spon, Recherches d'Antiquité, Dissertation XVIII.

*larves* & *lémures*; & celle des bons, esprits bienfaisans, *lares* & *pénates* (*a*). Il n'est pas plus aisé de distinguer les *lémures* des *larves*, que les *pénates* des *lares*.

*Larve* paroît venir, comme *lare*, de *lar*, habitation, & alors c'est un esprit domestique : mais le latin *larva* signifie proprement spectre, fantôme, masque. M. de Gébelin forme le mot de *lémure* des mots orientaux *ur*, lumiere, & *hem*, carnage ; & il en fait un *jour de carnage*. Cette définition convient bien aux *lémuries*, fêtes de *lémures*, mais non aux *lémures* mêmes. Le *lémure* seroit plutôt l'apparence ou l'image d'un mort, selon cette origine même : *lem* désigneroit la destruction, la mort, la nuit ; & *ur*, l'apparence de l'objet, du mort, visible pendant la nuit, dans les ténebres. Si nous prenons *ur* pour le feu qui brûle, & pour le symbole de la destruction, du ravage, de la mort ; & *lem* pour *lum*, lumiere, ce qui fait voir, ou pour *lym*, eau, qui rend l'image des objets, & pour le symbole des représentations & des images mêmes des objets, le *lémure* sera également la représentation du mort qui apparoît pendant la nuit, ou l'ame, c'est-à-dire, dans le style des Anciens, un corps aérien ou subtil, image du corps matériel & palpable.

Je présume que les *larves* sont ces spectres, ces fantômes de différentes figures sous lesquelles les esprits ou ames des morts apparoissent aux vivans; & que les *lémures* sont les images, les ombres des morts eux-mêmes qui apparoissent aux vivans sous

(*a*) *Voyez* Ovide, S. August. &c. *ubi supr.*

leur figure corporelle & propre. Je me fonde sur la valeur des termes, & sur la distinction communément faite entre les formes ou propres ou étrangeres que l'on suppose aux différentes sortes de revenans dans des formes hideuses, comme les loups-garoux, les larves faisoient peur aux vivans: sous la forme propre & avec le méchant génie des personnes, les lémures, comme nos lutins, faisoient du mal aux vivans. Ce sont les *larves* qu'on nous représente comme des épouvantails nocturnes (*a*); ce sont les *lémures* qu'on nous peint comme de mauvais esprits acharnés à tourmenter les hommes (*b*).

La fête des morts, célébrée à Rome au mois de Mai, s'appelloit *lémuries* ou *lémurales*, & il n'y étoit pas question de larves. L'objet de cette fête funebre étoit d'appaiser les mânes des morts, mânes qui, considérés sous ce rapport avec les vivans, devenoient des lémures. Le Sacrificateur, en jettant derriere lui des fêves noires, conjuroit les esprits par ces paroles : *Je me délivre, moi, & les miens*; & après un grand charivari, on les prioit de laisser les vivans en paix (*c*). Les *lémures* étoient donc proprement les persécuteurs des vivans. Il n'y avoit point de *larvales*, soit que les larves fussent compris sous le nom générique de *lémures* dans cette fête, soit que par leur caractere [illegible] ils ne fussent pas des objets convenables d'une fête particuliere.

---

(*a*) *Voyez* Apulée, in *Apologia*; [illegible]

(*b*) Ovide & tous les *Auteurs* [illegible]

(*c*) *Voyez* les Fastes d'Ovide; le Livre [illegible] *de Re rusticâ*; les *Recherches de* Spon [illegible] *drier*, par M. de Gébelin; [illegible]

Ne se pourroit-il pas que les *larves* fussent uniquement regardés commes des victimes condamnées, pour peine de leurs fautes, à errer sur la terre sous des figures hideuses, & à les expier par des transformations analogues, selon l'idée de la métempsycose ; & que les *lémures* fussent employés comme des Ministres des Dieux, chargés d'éprouver les gens de bien, & de punir ou de ramener les méchans par leurs persécutions. Cette différence expliqueroit pour quoi les *lémures* avoient les honneurs particuliers d'une fête, tandis que les *larves* en étoient privés. Dans les *lémuries*, on prioit les ames; dans les *larvales*, on auroit dû prier pour elles, si cette institution s'étoit accomodée au génie de la Religion.

Apulée dit (*a*) que, dans l'ancienne Langue latine, *lémure* désignoit l'ame séparée du corps ; & que les *lémures* se divisoient en *lares* ou Génies bienfaisans & en *larves* ou mauvais Démons. Cette distinction paroît assez naturelle. Alors *lémures* seroit un mot générique qui pourroit bien désigner quelquefois l'espece particuliere des *larves*, mais par le moyen de quelque modification. Saint Augustin rapporte (*b*) au contraire que les Platoniciens faisoient des ames des bons les *lares*, & des ames des méchans les *lémures*. Et pourquoi les Romains n'auroient-ils honoré les *lémures* que comme des esprits malfaisans ? Disons que les *lémures* étoient les ames malfaisantes des méchans ; & les *larves*, ces mêmes ames errantes sous l'apparence

(*a*) *De Deo Socratis.*

(*b*) L. IX, *de Civitate Dei.*

des

de ſpectres. Dans un point ſi obſcur, il faut ſçavoir s'en tenir aux conjectures ſans s'y attacher.

---

## *Laſciveté, Lubricité, Impudicité.*

PENCHANS, paſſions, vices relatifs aux plaiſirs des ſens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins, *laſcivus*, *laſcivia*, *laſcivire*, formés du cri de joie, *la*, & de *cieo*, remuer, ou plutôt de *civeo*, remuer avec vivacité, pétulance, volupté, expriment proprement l'idée de bondir, ſauter, folâtrer. Nos mots *laſcifs* & *laſciveté* ne déſignent qu'une forte inclination aux plaiſirs des ſens, marquée par des mouvemens particuliers. Le mot latin *lubricus*, ſignifie gliſſant ou pente où l'on ne peut ſe retenir : nos mots *lubrique* & *lubricité* ne déſignent que le penchant violent & preſque irréſiſtible d'un ſexe vers l'autre : cependant on dit en Médecine, *lubrifier*, pour oindre, rendre gliſſant : on a dit auſſi la *lubricité* de l'air. Il eſt à obſerver que *lub* ſignifie volonté, deſir, affection, goût. *Impudicité* marque par la négation *in*, le contraire de la chaſteté, de la *pudeur*, de la *pudicité*; & ſelon la valeur de *pu* & *pud*, il emporte l'idée d'un goût, d'un plaiſir ſale, déshonnête, honteux dans un ſens moral & religieux.

Le *laſcif* treſſaille à la vue de ſon objet ou à la ſeule idée du plaiſir; il deſire vivement, il jouit voluptueuſement. Le *lubrique* eſt emporté vers ſon objet; ſans frein dans ſes deſirs, dans ſes plaiſirs il eſt ſans retenue. *L'impudique* ſe livre ſans pudeur à un objet ou à ſes goûts; ſans reſpect pour la

pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir; & qui également irrité par la résistance & par la jouissance, va, sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentimens & des mœurs propres à ce tempérament & à ces vices, & contraires à la modération de la Nature & à la sainteté des regles.

La Bergere *lascive*, chatouillée par son penchant, veut être apperçue, poursuivie, & voluptueusement vaincue par son Berger. La *lubrique* Messaline souvent lassée, jamais rassasiée, a donc épuisé les plaisirs & ses forces, sans avoir épuisé ses feux. L'*impudique* Athénien aime mieux encourir l'infamie qui ne lui permet pas d'approcher des temples & de parler en public, que de se sevrer de plaisirs déshonnêtes & défendus.

L'*impudicité* ne regarde que l'homme; car il a seul des idées & des relations morales. La *lasciveté* lui est commune avec les animaux; on dit que les moineaux, les boucs, les chats sont *lascifs* : ce mot ne désigne que les sensations & les mouvemens physiques. Dans l'Encyclopédie, on assure que la *lubricité* convient également aux animaux : on le nie dans le Dictionnaire de Trévoux; par la raison, dit-on, que ce défaut naturel est aussi relatif aux mœurs & contraire à la décence. Mais ne pourroit-on pas dire la même chose de la *lasciveté*? Dans l'homme tous ces penchans ont un aspect moral : mais cet aspect n'est indiqué par la valeur pro-

pre du terme, que dans l'*impudicité* qui exclut formellement l'idée morale de *pudeur*. Le mot de *lubricité* n'exprime par lui-même qu'une sorte de *lasciveté* qui n'a point de retenue : les animaux *lascifs* à l'excès & avec certaines circonstances physiques & sans moralité, seront donc justement appellés *lubriques*, & avec d'autant plus de raison que la *lubricité* a quelque chose de brutal & de furieux que n'a point la *lasciveté*. Mais comme il n'est donné qu'à l'homme d'outrer à tout excès ce genre de plaisirs, & qu'il est bien rare que l'animal y tombe, c'est au premier que la plus forte qualification est naturellement applicable.

☼ Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures ; ce qui excite ces penchans, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

☼ On avance dans un Dictionnaire, que le mot *impudique* ne se dit plus dans le style noble, parce qu'il présente une idée qui ne l'est pas. Par la même raison, on ne devroit pas dire dans ce style, *viol*, *fornication*, *adultere*, *libertinage*, *débauche*, *crapule*, &c. ; & il en seroit de même de *lascif* & de *lubrique* ; car l'idée présentée par ces mots n'est pas noble. Mais l'exemple de tous les Moralistes & de tous les Prédicateurs nous rassure. On ne parleroit donc jamais noblement d'un vice bas, ni honnêtement d'un vice honteux. Perraut reprochoit à Despréaux d'avoir employé dans *sa Satyre sur les femmes*, les mots *luxurieux* & *lubrique*, qu'il trouvoit déshonnêtes, parce qu'ils exprimoient

des choses déshonnêtes. Le grand Arnaud, dans une réponse au Critique, justifie parfaitement le Censeur des mœurs, en Moraliste rigide, en Grammairien philosophe, & en Ecrivain pur. Je n'ai rien à dire après lui. Mais il observe que ces mots étoient un peu vieux; & je dois observer qu'il ne leur est resté aucune trace de vieillesse : Despréaux suffisoit bien pour leur rendre toute leur vigueur.

⁂ M. Beauzée dit, à la suite des Synonymes de l'Abbé Girard, que la *luxure* est une habitude, un penchant criminel d'un sexe vers un autre; la *lubricité*, l'influence sensible de ce penchant sur les mouvemens indélibérés; la *lasciveté*, la manifestation extérieure de ce penchant par des actes étudiés & prémédités. Je n'ai pas trouvé des raisons capables de justifier ces dernieres assertions.

La *luxure* est un vice, un excès moral, une espece de péché capital, comme la paresse. Le mot, par la valeur de *lux*, marque l'excès, la surabondance, la surcharge; & par sa terminaison *ure*, ce qui fait, constitue, détermine l'excès. L'habitude, l'état des choses, sont ordinairement distingués par la terminaison *ude*, comme dans le mot même d'*habitude*, & dans *étude*, *solitude*, *servitude*, &c. La *lubricité* & la *lasciveté* sont, comme l'*impudicité*, selon le sens de leur terminaison commune, des qualités de l'agent ou de l'action, & non de simples manifestations ou des influences sensibles. La *lubricité* a, comme la *lasciveté*, des mouvemens très-délibérés; mais elle n'a aucune retenue, selon la constitution du mot. La *lasciveté* a, comme la *lubricité*, des mouvemens très-indélibérés, comme on le voit dans les animaux qui sont *lascifs*, sans étude & sans préméditation.

## *Légal*, *Légitime*, *Licite*.

*Al*, terminaison de l'adjectif *lég-al*, signifie ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à, ce qui a quelque rapport ou relation avec : *banal*, ce qui est relatif ou commun au *ban*, c'est-à-dire, au pays, au district, à la seigneurie, à un peuple : *vital*, ce qui concerne la vie, ce qui y influe : *moral*, ce qui regarde les *mœurs*, ce qui est de cet ordre : *pectoral*, ce qui a quelque rapport avec la *poitrine*, quelque influence sur elle : *latéral*, ce qui est de l'un ou de l'autre *côté* (*latus*), ou relatif aux côtés de la chose : *brutal*, ce qui convient à une brute : *oriental*, ce qui regarde l'*orient*, ce qui est à l'*orient*, &c. : *légal*, ce qui concerne la *loi*, (*lex*, *legis*).

*Ime*, [illegible]

*Ite*, [illegible]

devenu ; *maudit*, *maudite*, ce qui eſt ou a été *maudit* ; & de même *écrit*, *écrite* ; *introduit*, *introduite* ; *proſcrit*, *proſcrite*, &c. : *licite*, ce qui eſt permis par la Loi, laiſſé à la *volonté*, abandonné au libre arbitre : *li*, *lu*, *lib*, *lic*, *lab*, ſignifient volonté, liberté. Ce mot eſt un terme dogmatique qui emporte une idée morale ou un rapport à une Loi, au lieu que *permis* eſt un terme générique, uſuel, & applicable aux choſes qui ne ſont point du reſſort de la Loi proprement dite ; outre qu'une choſe eſt *licite* dès que la Loi ne l'a point déclarée mauvaiſe, au lieu qu'il faut une autoriſation pour qu'une choſe ſoit *permiſe*, ainſi que l'a obſervé M. Beauzée.

*Légal* ſe dit proprement des *formes*, des obſervances, des choſes preſcrites par la Loi poſitive, ſous peine ou de nullité ou d'animadverſion de la part de la Loi. *Légitime* ſe dit proprement des choſes fondées ſur la *juſtice* eſſentielle ou ſur la Loi ſociale dérivée de la *Loi naturelle* de juſtice, en un mot, ſur un droit qu'on ne peut violer ſans tomber dans l'injuſtice. *Licite* ſe dit proprement des actions ou des choſes que les Loix regardent du moins comme indifférentes, & qu'elles rendroient moralement mauvaiſes ſi elles les défendoient.

Mon action eſt *légale*, lorſqu'elle eſt faite dans les formes preſcrites, & la Loi me la garantit. Mon action eſt *légitime*, lorſque je ne fais qu'uſer de mon droit, ſans attenter au droit d'autrui, & la puiſſance doit me la garantir. Mon action eſt *licite*, lorſqu'elle eſt autoriſée ou qu'elle n'eſt aucunement défendue, & la Loi me garantit d'animadverſion.

C'eſt la forme qui rend la choſe *légale* ; c'eſt

le *droit* qui rend la chose *légitime*; c'est le pouvoir qui rend la chose *licite*.

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la Loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la Loi le défend en vertu d'un droit.

La disposition de vos biens, quoique *légitime* & conforme à la loi de la propriété, n'est pourtant valide qu'autant qu'elle est faite d'une manière *légale*. Une condamnation bien *légale* n'est pourtant pas *légitime*, si elle tombe sur un innocent. Le concubinage, parce qu'il n'est pas *licite*, ne fait que des enfans *illégitimes*, faute des conditions *légales* requises en vertu du droit établi & des formes qui donnent au mariage l'authenticité sociale & qui constatent sa *légitimité*.

En fait de restitutions, la compensation est *légitime*: mais elle n'est pas *licite*, si elle n'est *légale*; c'est-à-dire, que vous y avez droit; mais votre droit est de la demander aux Tribunaux, & non de la faire par vos mains.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plaintes contre quelqu'un, mais sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui, & la vengeance personnelle & arbitraire n'est jamais *licite*.

L'intérêt *légal* de l'argent est le taux du Roi; tout autre intérêt plus fort [illegible] comme *licite*, il seroit usuraire. L'intérêt de l'argent au taux déterminé par la libre convention & de bon accord avec certaines conditions ou dans certains cas, passe pour *légitime*. L'intérêt *légitime* est celui qu'on est en droit de prétendre, selon les principes

C [illegible]

de la morale, ou, pour mieux dire, de la justice : l'intérêt qu'il est expressément permis de prendre par les Ordonnances, est *licite* devant tous les Tribunaux : la Loi fixe l'intérêt *légal*.

Considérons d'abord ce qui est *légitime* ; ensuite ce qui est *licite* ; enfin ce qui est *légal* : ainsi procede la vraie probité.

---

## *Légérement, à la Légere.*

*Léger*, peu pesant, est le latin *levis*, *lève*, de la même famille que *lever*, *élever* ; & c'est ce qui se leve facilement, s'éleve en l'air, &c. La racine est *lab*, *law*, &c., qui, en celte & dans plusieurs autres Langues, signifie *main*, & sert à désigner l'action de prendre avec la main, de lever, de porter en l'air.

*Légérement* énonce une simple modification de la maniere dont les choses sont ou doivent être : *à la légere* désigne un costume différent de celui que les choses ont dans l'état naturel : l'adverbe marque une *particularité* : la phrase proverbiale, une *singularité*. Le premier attribue la légéreté ; l'autre un caractere, une allure, un air, une forme de légéreté remarquable & distinctive. Voy. *A l'aveugle*, *Aveuglément*.

Au sens propre, nous disons *armé*, vêtu *légérement* ou *à la légere*. Les soldats armés *légérement* ont des armes & des vêtemens qui ne les chargent point : les soldats armés *à la légere* ont une espece particuliere d'armure qui les distingue. Nos troupes sont aujourd'hui armées *légérement*, en comparai-

[illegible]

[illegible] *légèrement*, lorsque [illegible] à la légère, lorsque [illegible]

[illegible] c'est à la légère.

[illegible] mais mal à propos voudrions-nous [illegible] de nouvelles applications auxquelles l'analogie nous invite.

Des ouvrages sont travaillés *légèrement*, lorsqu'ils le sont avec cette aisance, cette [illegible], cette délicatesse qui annoncent la souplesse, la dextérité, la sûreté de la main. Pourquoi ne dirions-nous pas que la garde-robe d'une femme est montée *à la légère*, lorsqu'on n'y trouve que des tissus fins, comme les feuilles de rose, pour ne briller qu'un jour, des imitations mesquines d'un grand luxe, en un mot, l'apparat de la folie sur un fond de misère ?

Les jeunes filles, élevées en habit de garçons, marchent, dit-on, plus *légèrement* & mieux ; cela peut être, & même aussi hardiment que des Grenadiers. Les maisons des nouvelles villes qu'on élève à Paris, sont, pour la plupart, construites à

fort *à la légere*, qu'elles seront à peine, pour les propriétaires, des bâtimens viagers.

☼ Au figuré, comme au propre, *légérement* se dit quelquefois en bonne part, par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement* : mais au figuré, nous ne disons *à la légere* qu'en mauvaise part. Cette phrase exprime une légéreté déplacée, tandis que l'adverbe désigne quelquefois une légéreté convenable.

Vous ne parlez que *légérement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant ; & ce n'est pas en parler *à la légere*, vous faites bien.

Un Panégyriste passe *légérement* sur les défauts & les torts de son héros ; & certes, il ne le fait pas *à la légere*, il agit avec réflexion & avec adresse.

Dans ces cas-là, il y a opposition entre l'adverbe & la phrase adverbiale. Il y a donc, dans l'un & dans l'autre, des propriétés fort différentes & des différences essentielles.

☼ *Légérement*, pris au figuré dans le même sens qu'*à la légere*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'adverbe attribue à l'action ou à la personne un défaut, un vice de légéreté : la phrase adverbiale désigne, dans la personne, l'air, le costume, les manieres de la légéreté.

L'homme qui ne réfléchit pas, agit *légérement*. L'homme frivole agit *à la légere*.

Vous parlez *légérement*, lorsqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légere*,

lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger.

Le présomptueux traite les choses *légérement*; le fat les traite *à la légere*.

L'étourdi prend son parti *légérement*, il y songe à peine; il se conduit *à la légere*, comme si les choses ne valoient pas la peine d'y songer.

On s'engage *légérement* (car c'est avant d'entreprendre qu'il faut réfléchir); & alors on se conduit souvent *à la légere*, parce qu'on ne sent pas toute l'importance de l'engagement.

Il y a des hommes superficiels qui sont réduits à traiter *légérement* les matieres; mais en revanche, ils parlent de tout : il y a des hommes légers qui traitent *à la légere* les choses les plus graves; mais aussi déliberent-ils gravement sur les plus futiles.

---

## *Lépreux, Ladre.*

Le *lépreux* & le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La *lepre* est le genre de maladie : la *ladrerie* est cette maladie particuliere dont un sujet est actuellement atteint. *Lépreux* est le nom propre & connu des Anciens : *ladre* est une [illegible] tion détournée & corrompue de quelques [illegible] lectes celtiques.

Les hommes sont [illegible] *lépreux*; & les [illegible] maux, *ladres*. La *lepre* [illegible] les Juifs : la *ladrerie* est [illegible] cochons.

Au figuré, *lepre* est [illegible] *lepre du péché* : *ladrerie* [illegible]

appelle *ladrerie* une vilaine & ſordide avarice.

Ces termes préſentent la maladie ſous des aſpects différens. Regle générale : toutes les fois que le même objet a différens noms, chaque nom le diſtingue par un caractere particulier, comme je l'expliquerai plus au long dans un autre article. Ainſi l'*hydrophobie* eſt proprement l'horreur de l'eau ; & la *rage* nous annonce une ſorte de fureur effrénée.

Le nom de *lepre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il déſigne. Les Orientaux appellent cette maladie *bereth*, *bera*, mot qui, précédé de l'article *al*, *l*, a fait *lebre*, *lepre*, *lepra* : *leb* ſignifie blanc, le blanc ; & la blancheur de la peau eſt un des premiers caracteres de ce mal. Dans les Indes, on fait peu de cas des hommes blancs, parce que cette couleur eſt, chez eux, l'indice de la *lepre*. Ceux qui tirent ce mot du grec λεπρα, le dérivent de λεπις ou de λεπύριον, écorce, écaille, parce qu'en effet, dans cette maladie, la peau ſe couvre d'une ſorte d'écailles ou d'une vilaine croûte, ils n'obſervent pas que *lep*, en grec, ſignifie auſſi blanc ; λεπροω, blanchir ; ainſi *lepidus*, en latin, ſignifie poli, luiſant. Or il eſt convenable de préférer l'idée propre du mot radical. Le mot *lépreux* indiqueroit donc proprement les premiers degrés de la maladie & le caractere diſtinctif des *ladres* appellés *blancs* qui ont la face encore aſſez belle, la peau blanche, le cuir liſſe.

*Ladre* déſigne au contraire l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulceres ou d'écailles, parvient à un ſi haut point d'inſenſibilité qu'on perce avec une aiguille le poignet du malade, ſes pieds & juſqu'au gros ten-

don, le plus sensible de tous, sans qu'il en souffre aucune douleur : bientôt les membres se détachent, tombent successivement, & le malade meurt en détail. Il ne seroit pas raisonnable de contester que cet état d'insensibilité & de corruption, soit celui du *ladre*. Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre*, lorsqu'il paroît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. On remarque que les Grecs ont appellé cette maladie ἐλεφαντίασις, à cause que les *ladres* ne sentent rien & ressemblent à l'éléphant que la dureté de sa peau rend très-peu sensible. Dans cet état, le corps est couvert d'ulceres & au dernier période de la corruption : tel étoit l'état du *Lazare*, c'est-à-dire, du *ladre* ou *lazre*, comme on a dit autrefois ; car *ladre* est une corruption de *Lazare* ; & l'on a dit *Saint Ladre* pour *Saint Lazare* ; & les *ladres* sont appellés *Lazares* dans les Statuts de plusieurs anciens *Lazarets*. Du celte *lazr*, nous avons fait *ladre*, comme les Latins en ont fait *latro*. Ce mot celte signifie tuer, mettre à mort : l'insensibilité du *ladre* est une espece de mort, & la mort absolue s'ensuit bientôt. En général, la racine celtique *lac*, *laz*, *lad*, signifie couper, déchirer, mettre en lambeaux ; & le *ladre*, tout déchiré, pour ainsi dire, par ses ulceres, tombe en lambeaux, & périt.

---

## *Levant, Orient, Est.*

Le *Levant* est littéralement le lieu où le soleil paroît se lever par rapport à un pays : cette dénomination est tirée de *soleil levant*. L'*Orient* est le

lieu du ciel, où le jour commence à luire, la lumiere à briller : *or* signifie jour, lumiere. L'*Est* est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se leve ; le mot désigne le souffle, le vent, *st*, que le lever du soleil excite.

Le *levant* désigne proprement l'aspect du soleil qui se leve, & l'exposition du lieu qu'il frappe en se *levant* : nous divisons le Globe, un pays, un quarré de terre, selon les aspects de cet astre ; le *levant*, le *couchant*, &c. L'*Orient* est la région, la contrée du ciel ou de la terre sur laquelle les astres répandent d'abord leur lumiere : nous disons les *pays Orientaux*, *la partie Orientale du ciel* : le mot d'*Asie* désigne l'*Orient* ou les contrées Orientales, & celui d'*Europe* les pays Occidentaux. L'*est* est un des points cardinaux de l'horizon d'où le vent souffle, & déterminé par le lieu du lever du soleil : nous divisons la boussole par l'*est*, l'*ouest*, &c. selon la direction des vents.

Le *levant* appartient proprement à la Sphere, à la Géographie : l'*orient*, à la Cosmogonie, à l'Asstronomie ; l'*est*, à la Navigation, à la Météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous & plus près du soleil *levant*, est notre *levant* : mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*Orient* : nous appellons *levant*, une partie de l'Empire Ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; & les vastes contrées des Indes, & autres pays éloignés s'appellent l'*Orient* : tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, &c.

Avec ces notions vous expliquez les dénomina-

[illegible] du côté opposé, de celui où les astres paroissent terminer leur course, le *couchant*, l'*occident*, l'*ouest*.

Quant aux deux autres points cardinaux de la sphère, nous ne donnons à l'un & à l'autre que deux dénominations, à l'un celles de *midi* & de *sud*, à l'autre celles de *septentrion* & de *nord*. *Midi* [illegible], ainsi que *septentrion*, [illegible] *levant* & d'*orient*.

*Midi* est proprement le milieu du jour, *medius dies*. Le *midi* marque [illegible] du soleil & autres astres quand ils passent dans le *méridien*. Il désigne aussi les terres [illegible], situées sous l'équateur & en [illegible], par rapport à nous, jusqu'au pôle austral. [illegible] placé au *nord*, [illegible] que le soleil [illegible]. Ce mot est donc Astronomique, Géographique, & correspondant aux différentes acceptions de *levant* & d'*orient*.

Mais [illegible]

*hud*, eau, humidité. Conformément à leur Langue particuliere, les Navigateurs ont dit, la *mer du ſud*, comme la *mer du nord*.

Le *ſeptentrion* eſt le point cardinal qui répond ſur l'horizon au pôle boréal; & il ſe dit de la partie du ciel & de celle du globe qui eſt oppoſée au *midi* & ſituée entre l'équateur & le pôle. Le *nord* a beaucoup uſurpé de ſon domaine; car, par exemple, on dit plutôt aujourd'hui, le *nord* que le *ſeptentrion* d'un jardin, d'un édifice; ſans doute parce qu'il eſt plus commode à dire. *Septentrion*, compoſé de *ſeptem*, ſept, & de *trio*, bœuf, ſignifie les *ſept bœufs*: cette dénomination eſt tirée des conſtellations que nous appellons *ourſes*, placées vers le pôle arctique, & principalement compoſées de ſept étoiles fort apparentes.

*Septentrion* eſt auſſi le vent qui ſouffle de ce côté, la biſe. Mais en terme ſcientifique, nous diſons plutôt & plus juſtement le *nord*, le *vent du nord*, avec les Marins. *Nord* vient de l'oriental *nord*, flambeau; ce flambeau eſt l'étoile polaire qui ſervoit de guide aux Phéniciens. C'eſt toujours la navigation qui donne les noms propres pour diſtinguer les vents & leur direction.

Je finis cet article par une obſervation ſur deux manieres de parler ſynonymes. Nous diſons *les peuples, les pays de l'orient*, de l'*occident*, *du midi*, *du nord*, plutôt que *du ſeptentrion*; & *les pays*, *les peuples Orientaux*, *Occidentaux*, *Méridionaux*, *Septentrionaux*. Il me ſemble que la premiere locution convient mieux pour déſigner la poſition abſolue; & la ſeconde, la poſition relative. Je m'explique: les peuples du *midi*, du *nord*, &c., ſont réellement au *midi*,

au *nord*, &c. du globe ; & les peuples *Méridionaux*, *Septentrionaux*, &c. sont plutôt au *midi*, au *septentrion*, &c., relativement à celui qui parle & ou au pays dont il parle. L'Allemagne n'est pas au *midi*, ce n'est pas un pays du *midi*; mais elle est *méridionale* à l'égard des pays plus *septentrionaux*, elle est à leur *midi*. Les provinces *méridionales* de la France sont à *son midi*, & non *au midi absolu*. Les *pays du midi* appartiennent *au midi*; les pays *méridionaux* regardent le *midi*. J'ai déjà dit que la terminaison *al* signifie ce qui regarde, ce qui est relatif.

Je pourrois encore ajouter une remarque sur un usage introduit, de distinguer, d'une maniere particuliere, *les peuples du nord* des *peuples Septentrionaux*. On a coutume de prendre les *peuples Septentrionaux* pour ceux qui sont le plus avancés dans le *nord*, sur-tout lorsqu'il s'agit de les distinguer les uns des autres. Le *septentrion* est alors la partie du *nord* la plus reculée ou la plus voisine du pôle.

---

## *Lever*, *Hausser*.

*La*, *lab* est un mot primitif & celtique qui signifie main, & désigne la main, en tant qu'elle prend, ôte, enleve ( & c'est le sens du mot *ab*, changé quelquefois en *ar*) : de là le grec *labo*, prendre ; le latin *levare*, enlever, alléger ; le françois *lever*, & ses composés *élever*, *enlever*, *relever*, &c. *Al* est également un mot primitif formé de la lettre *A*, qui marque la qualité d'*avoir*, la propriété, la possession ; & de la lettre L, qui marque l'élévation, & qui, primitivement, la repré-

sentoit sous la figure d'une *aile*; il désigne ce qui a de l'élévation, de la *hauteur*. La lettre T ajoutée à ce mot, marque une grande élévation. D'*alt*, nous avons fait *aut*, *haut*.

Ainsi l'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle étoit. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui étoit imposé, tirer ce qui étoit dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractere distinctif & ineffaçable de ce dernier terme. On *leve* & on ne *hausse* pas l'appareil d'une plaie, le scellé, un siége, une aune d'étoffe, le masque, une sentence, un interdit, des fruits, des rentes, des contributions: on *hausse* & on ne *leve* pas un mur, un plancher, les monnoies, une paye, des gages, les prix des denrées. On ne *leve* que ce qu'on ôte d'une place: on ne *hausse* que ce qu'on éleve plus haut.

Il arrive assez communément qu'on *leve* en *haussant* ou plaçant plus haut; qu'on *leve* pour *hausser* ou donner une certaine hauteur; qu'une chose *levée* en est plus haute qu'auparavant. En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps qui, par un simple changement de situation & de direction, la reprend, sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle: tandis que

*hausser*, dans les mêmes [illegible]
mande un nouveau degré [illegible]
hauteur que l'objet avoit [illegible]
*hausse* un mur.

Vous *levez* ce qui se [illegible]
le couvercle ou le dessus [illegible]
en changeant seulement la [illegible]
sontale qu'elle étoit, devient [illegible]
n'a que sa hauteur. S[illegible]
une hauteur qu'il n'a point [illegible]
quelque situation [illegible]
il faudroit le *hau*[illegible]
on *hausse* ce qui étoit [illegible]

Une échelle est [illegible]
pour la dresser & l'[illegible]
n'a pas assez de hauteur [illegible]
à votre but, il faut la [illegible]

Vous étiez assis, vous [illegible]
*haussez* pas; vous [illegible]
hauteur: si vous vous [illegible]
& que vous éleviez [illegible]
pour toucher [illegible]
vous *haussez*, vous vous [illegible]
hauteur naturelle.

Le Soleil se *leve* & [illegible]
qu'il commence à paroître [illegible]
courir sa carriere a[illegible]
car il ne sort pas [illegible]
tracer.

On *leve* la tête [illegible]
quand on l'*eleve* [illegible]
teur singuliere.

Vous *levez* & vous [illegible]
est le mot propre pour [illegible]

simple : *hausser* désignera une hauteur qui n'est point ordinaire & qui a quelque chose de remarquable.

Vous *levez* les yeux & vous ne les *haussez* pas ; car vous ne faites que changer leur direction sans changer leur hauteur. Et voilà aussi pourquoi on n'*éleve* pas les yeux. Dites *lever les yeux au ciel*, & non *élever les yeux vers le ciel.*

☼ *Elever* est, plutôt que *lever*, synonyme de *hausser*, par la raison qu'il désigne toujours la *hauteur*. Ce mot désigne même une grande hauteur, une hauteur éminente ou du moins remarquable, qui met l'objet au dessus de la hauteur commune ; au lieu que *hausser* ne marque qu'une augmentation de hauteur, sans aucun autre rapport, de maniere que l'objet peut être encore assez bas.

*Elever* indique, par sa valeur propre, le lieu, la place d'où l'objet part pour aller en haut ; c'est *lever de*. *Hausser* indique proprement la hauteur nouvelle que l'objet acquiert ; car il en avoit déjà. Vous *élevez* un mur, en le prenant à sa base pour le porter à une certaine hauteur : vous le *haussez*, en lui donnant, par une construction nouvelle, plus de hauteur qu'il n'en avoit. On *éleve* de bas en haut ; on *hausse* d'un degré à un autre.

*Elever* suppose différens degrés de hauteur que l'objet parcourt par une augmentation progressive, & qu'il laisse au dessous de lui. *Hausser* n'annonce qu'un nouveau degré indéfini de hauteur, sans aucune progression déterminée. Vous *élevez* une pyramide par différens lits de pierres posées les unes sur les autres : vous *haussez* une statue, en la posant sur une base de pierre.

*Elever* eſt l'oppoſé d'*abaiſſer*, mettre en bas, en un lieu bas. *Hauſſer* eſt l'oppoſé de *baiſſer*, mettre plus bas, au deſſous, moins haut.

Je ne dis rien des applications figurées de ces termes; elles doivent ſe conformer aux différences de leur ſens phyſique.

---

## *Libéralité, Largeſſe.*

LA lettre L ſert à déſigner la main, le bras, emblême de la puiſſance, de la faculté, de la *liberté*. La *libéralité* eſt la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreuſement, celle d'un homme *libre*, puiſſant, noble; ſon action eſt de *livrer*, donner avec la main : le don ou la choſe donnée eſt *une libéralité*; & c'eſt ce dont il s'agit ici. De *lar*, grandeur, étendue, en celte, en phénicien, en étruſque, s'eſt formé le mot *large*, étendu dans un certain ſens. La *largeur* eſt la ſeconde dimenſion d'un corps. Au figuré, on a dit *largeſſe*, pour exprimer les dons faits d'une main *large*, *largâ manu*, diſent les Latins, ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* eſt un don généreux; la *largeſſe* une ample *libéralité*. Ce qu'on donne *libéralement*, n'eſt pas dû; ce qu'on donne *largement*, n'eſt pas compté ou meſuré. Il y aura, ſi l'on veut, une bonne meſure dans la *libéralité*, une grande meſure dans la *largeſſe*. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largeſſes* de la profuſion. Mais de plus, la *libéralité* eſt toujours un don, tandis que la *largeſſe* n'eſt ſouvent que pro-

fusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité*.

L'économie peut suffire pour des *libéralités*; pour des *largesses*, il faut de l'opulence.

La vertu de la *libéralité* fait plutôt des *libéralités* que des *largesses*; elle donne moins pour donner mieux, long-temps, & même davantage.

Ceux-là se trompent, dit Tacite (*a*), qui prennent pour *libéralité* une *luxueuse largesse* : il y a beaucoup de gens qui sçavent dissiper & ne sçavent pas donner. Je hasarde le mot *luxueux*, pour rendre le *luxuriosus* des Latins, pris dans un autre sens que notre mot *luxurieux*.

Les *libéralités* modestes & sages se font avec aisance & noblesse; les *largesses* ambitieuses & brillantes se font avec éclat & faste.

Une main *libérale* fait un plus beau présent qu'une main *large*, dit Séneque (*b*).

Les *largesses* sont de l'argent jetté en l'air; les *libéralites* sont de l'argent placé.

Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libéralités*. Dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances, envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses*.

Les *largesses* publiques ne conviennent qu'à la plus haute grandeur; les *libéralites* particulieres lui conviennent bien davantage. Il ne s'agit pas d'être magnifique, mais *libéral* : il n'y a de *libéral* que le bienfaisant; sans justice il n'y a point de bienfaisance.

---

(*a*) *Hist.* 30, 2.

(*b*) *De Benef.* 1, 7.

Dans les anciennes fêtes nationales, le peuple crioit *largesse* ou *noblesse*; & des hérauts, en répondant à ses cris, *largesses*, jettoient des médailles d'or & d'argent, appellées *pieces de largesses*, par cette raison. Les Chevaliers assez grands Seigneurs pour tenir cour, faisoient aussi *largesse* (*a*). Aujourd'hui, c'est plutôt *noblesse* : je dois appeller ainsi la distribution de ces dons, autrefois perdus, aujourd'hui convertis en *libéralités* sages, compatissantes, bienfaisantes, qui délivrent des fers un débiteur impuissant, & sauvent ou récompensent par des établissemens, la vertu de tant de filles laborieuses, & réjouissent l'humanité.

Les *libéralités* secourables font adorer & bénir celui qui les répand, moins pour les dons en eux-mêmes qui souvent lui coutent peu, que pour le caractere bienfaisant qui détermine son choix. Les vaines *largesses* ne servent, selon la remarque de Cicéron (*b*), qu'à faire pousser des cris & des clameurs à une vile populace, à des femmelettes, à des mercénaires qui se les arrachent sans songer à celui qui les fait.

Les *libéralités* sont faites pour soutenir, encourager, attacher. Les *largesses* sont plutôt propres à corrompre, éblouir, avilir.

Philippe de Macédoine, qui sçavoit bien se concilier les esprits par des *libéralités* faites à propos, instruit des *largesses* qu'Alexandre faisoit aux Macédoniens, lui demanda s'il comptoit s'assurer de

(*a*) *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, par M. de Ste. Palaye T. 1, p. 99 & 170.

(*b*) *De Officiis*, 2, 57.

leur fidélité en les corrompant, & s'il vouloit être regardé comme leur Banquier plutôt que comme leur Roi.

Les Romains, dans le premier âge de la République, ne connoissoient pas même les *libéralités* tirées du trésor public; à peine accordoient-ils une médiocre subsistance aux enfans de leurs Généraux tués sur le champ de bataille, sans leur laisser du pain. Lorsqu'ils souffrirent qu'on fît des *largesses* au peuple pour acheter l'édilité & autres places, tout fut au pillage; & leurs Empereurs enfin, en épuisant sans cesse le trésor par des *largesses* toujours plus nécessaires, asservirent la tyrannie elle-même à la faim, aux besoins, aux fantaisies, aux volontés de la populace & de la soldatesque.

S'il y a peu de mérite, suivant la remarque de Cicéron (*a*), à faire des *libéralités*, quand on a sous sa main un trésor, quel mérite y auroit-il, demandoit un Roi, à faire des *largesses*, quand on plonge les mains dans le trésor du peuple?

Le Perse Nourschivan faisoit, avant de régner, de grandes *libéralités* aux gens à talens agréables: ils s'attendoient à de grandes *largesses*, lorsqu'il fut sur le trône. *Autrefois*, dit-il, *je donnois ce qui m'appartenoit; aujourd'hui je donnerois ce qui appartient à mon peuple.*

Le repentir, dit Pline le jeune (*b*), suit les *libéralités* irréfléchies. Les rapines, dit Cicéron (*c*), suivent les *largesses* immodérées.

---

(*a*) *Ibid*, N. 52.
(*b*) *Epist.* L. 1, v. 8.
(*c*) *De Offic.* 2, 54.

Les secours utiles & productifs sont les vraies *libéralités* des particuliers. Les grandes & fructueuses dépenses sont les justes *largesses* des Rois.

Cratès comparoit les Princes qui enrichissent de leurs *largesses* les courtisans, sans *libéralité* pour les services & les besoins de l'utile citoyen, à ces figuiers qui, placés sur un rocher escarpé, portent des fruits, non pour les hommes, mais pour les corbeaux & les milans (*a*).

Louis XII ne se permit pas des *libéralités* au profit des courtisans ; aussi fut-il joué sur les treteaux comme un vil avare. Mais il eut la royale *largesse* de remettre, chaque année, au peuple une portion d'impôt ; aussi fut-il à sa mort appellé, par la voix publique entrecoupée de sanglots, *le Pere du peuple.*

☼ Qu'on me permette de consigner ici mes regrets sur ce qu'on ne dit plus, comme autrefois, *large* dans le sens de *libéral* : il [illegible] utile que celui de *largesse*; & nos peres [illegible] connu le prix. *Autant, dépend* [illegible] *que large.* Henri I du nom, [illegible] au douzieme siecle, fut [illegible] *le Large* [illegible] nal des Ursins dit, [illegible] VI étoit *large* & [illegible] & donner finances ; [illegible] noir ceux écus, [illegible] être *libéral* que [illegible] lez dit, dans [illegible] *icelle Agnes, de* [illegible] *aumônes, &* [illegible] *vres eglises & aux* [illegible]

---

(*a*) [illegible]

n'eſt pas prodigue, & qu'il s'employe très-bien en bonne part.

---

## *Liberté*, *Franchiſe.*

J'AI déjà dit que *li*, *lib* marque la faculté, le pouvoir, la volonté, le plaiſir, la *liberté*. La *liberté* eſt le pouvoir de faire ce qu'on veut, ce qui nous plaît. *Franc*, en allemand *fran*, en angl. *frée*, en anglo-ſaxon, *frag* & *frac*, en theuton, *franck*, *wranc*, & en holland. *wranckrik*, &c., viennent du nord où l'on adoroit une déeſſe *Fréa*. Le mot primitif eſt *frag*, *frac* : c'eſt pourquoi les *Francs* ſont quelquefois appellés *Fracti*, mot pris fort à contreſens pour le participe latin de *frango*.

La *franchiſe* eſt une ſorte de *liberté* ou une circonſtance de la *liberté*. Ce mot, l'allemand *frenheit*, l'anglois *fréedom*, &c. ſignifient *liberté* & *exemption* : l'exemption eſt donc l'idée propre qui diſtingue la *franchiſe* de la *liberté*. Auſſi cette idée ſe retrouve-t-elle dans toutes les acceptions & les applications du mot ; ce qui forme une regle générale pour déterminer le ſens propre & eſſentiel des termes. Ainſi un bien eſt *franc* & quitte, lorſqu'il n'eſt chargé d'aucune dette. Un *franc - aleu* ne releve d'aucun Seigneur immédiat. Une liqueur, ſans mélange & ſans altération, eſt *franche*. Ce ſont des obſtacles, des barrieres, des difficultés qu'on *franchit* : on s'*affranchit* d'une ſujétion. La *Franche-Comté* eſt ainſi appellée parce que ſes habitans étoient exempts de toute impoſition, ou parce que ſes Comtes ſe déclarerent & ſe main-

tinrent *francs* de tout hommage envers les Empe-
reurs, comme dit Duchesne.

La *liberté* est donc le pouvoir de réduire en
acte ses facultés ou d'exercer sa volonté. La *fran-
chise* est une exemption de charges ou de condi-
tions onéreuses sur l'exercice de ses facultés & de
sa volonté. La *liberté* [illegible]
bilité présente de faire la [illegible]
facilite l'exécution entiere de la [illegible]
de quelque [illegible] La
*liberté* peut être gênée, [illegible]
rêtée ; la *franchise* [illegible]
barras.

La *liberté* a d'ailleurs [illegible]
plus étendu que la *franchise* [illegible]
de *liberté*, [illegible]
*berté* [illegible]
n'a guère [illegible]
[illegible]

On dit [illegible]

[illegible]

plusieurs de ces peuples étoient exempts de toute tribut & de toute charge, au rapport de Tacite (*a*); & cette *franchise* les distinguoit & les illustroit avant la *liberté* & l'indépendance.

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux Loix ; & si ces Loix sont tyranniques ? la *liberté* n'est que dans la jouissance pleine & entiere de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne ; & si vous en indemnisez quelqu'un qui la supporte pour vous ? la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la Taille de votre Fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la regle générale ; la *franchise*, dans l'exception particuliere. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilége.

La *liberté* est commune à la Nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'Etat ou pour de simples particuliers.

La *liberté* d'exercer toutes sortes de professions

---

(*a*) » Omnium harum gentium virtute præcipui Batavi, » non multùm & ripâ, sed insulam Rheni amnis colunt: » Catorum quondam populus, & seditione domesticâ in » eas sedes transgressus, in *quibus pars Romani Imperii fie-* » *rent.* Manet honos & antiquæ societatis insigne ; nam » nec tributis contemnuntur, nec publicanus atterit : » exempti onèribus & collationibus, & tantùm in usum » præliorum sepositi, velut tela & arma, bellis reservan- » tur «. *De Mor. Germ.* N°. 29.

honnêtes est ou doit être commune à toute une Nation ; mais si le droit de travailler n'est plus qu'un droit *royal* qu'il faille acheter, il n'y a réellement plus de *liberté* pour le pauvre sans un privilége de *franchise*. La *franchise* est le complément de la *liberté*.

Divers peuples, en s'incorporant dans une Monarchie, ont stipulé la conservation de leurs *libertés* & de leurs *franchises* ; c'est-à-dire, de leurs droits constitutifs & de leurs priviléges d'exemption.

C'est, pour une Province, une *liberté* que de s'imposer elle-même ; c'est, pour un ordre de Citoyens, une *franchise* que de n'être pas imposé.

L'Eglise Gallicane a conservé ses *libertés* ou le droit de suivre les anciens canons & son ancienne discipline. Le Clergé de France compte, parmi ses précieuses *franchises*, l'exemption de tributs sous le nom d'impôts.

Les villes murées, à force de *franchises*, ont dépeuplé les campagnes ; mais la campagne sera toujours l'asyle naturel de la *liberté*.

Les *libertés* qui tendent à restreindre ou à usurper le droit d'autrui, sont injustes & odieuses. Les *franchises* qui tendent à augmenter les charges d'autrui, ou à surcharger les autres, sont injustes & odieuses.

Les *libertés* sont donc des droits qui augmentent le pouvoir ou diminuent la dépendance ; & les *franchises*, des priviléges qui diminuent les gênes & augmentent les jouissances.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires ; & c'est là sur-



tout que la *franchise* eſt bien diſtinguée de la *liberté*.

Les Loix prohibitives ôtent la *liberté* du commerce ; les *Loix* fiſcales en ôtent la *franchiſe*. Un commerce eſt *libre* dans tous les ports : il n'eſt *franc* que dans des ports privilégiés, & ce n'eſt que là qu'il eſt parfaitement *libre*. Là j'ai la *liberté* de paſſer avec ma marchandiſe, en payant : un autre qui a la *franchiſe*, paſſe ſans payer.

Nous ſçavons par l'Hiſtoire d'Allemagne, que, dans les Monarchies modernes, il y avoit autrefois un ordre particulier de Citadins qui, *libres* ſans être nobles, établis à la maniere des anciens Germains, poſſédoient & cultivoient, autour de leurs habitations, des terres *franches*, une ſorte de domaine ; de là tant de rues de *francs Bourgeois* qu'on trouve encore aux extrémités des grandes villes anciennes.

☼ Au moral, la *franchiſe* eſt une *liberté* de parler, exempte de toute diſſimulation. Dans quelque ſens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*. En morale, il déſigne une des nuances de la vérité de caractere : c'eſt une qualité qui fait parler comme on penſe, ſans rien diſſimuler. Elle tient de la *liberté*, mais elle eſt plus retenue, moins indépendante, & ne va jamais ſans quelque *candeur*. Elle eſt voiſine de la *ſincérité*, qui empêche de parler autrement qu'on ne penſe, & qui obſerve les ménagemens qu'on ſe doit & qu'on doit aux autres. La *franchiſe* franchit facilement cette barriere, pour peu qu'on la preſſe : elle dégénere en *liberté* outrée ; elle devient imprudence, indiſcrétion, témérité, ſelon qu'elle eſt plus ou moins offenſante ou dangereuſe.

Ainsi donc le propre de la *franchise*, dans le discours, est d'exclure la contrainte, de passer par-dessus les considérations, de franchir les barrieres ou les limites posées par l'usage. Dans le même cas, la *liberté* se prend quelquefois pour une sorte de licence ou d'indépendance, une extension du pouvoir ou du droit de parler, un effort contre une force supérieure.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense ; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise* : c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à ceux qui demandent des conseils : on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagemens. S'il faut parler, parlez avec *franchise* : s'il est dangereux de se taire, parlez avec *liberté*. Il convient à celui qu'on interpelle, de répondre avec une *franchise* honnête : il sied à celui qu'on opprime, de s'élever avec une *liberté* noble contre l'oppression. Il faut que la *franchise* ait l'air de la complaisance : il faut que la *liberté* se couvre du respect. Un bon Prince excite la *franchise* de ses Conseillers, & encourage la *liberté* des Magistrats.

---

## *Se Licencier, s'Emanciper.*

SE *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception usitée du mot. *Licence*, abus de la *liberté*, *liberté* immodérée : rac. *li*, *lic*. *S'émanciper*, se mettre hors de tutele ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a

pas ou qu'on ne prenoit pas : *émancipation*, action de mettre hors de sa main, de sa puissance : de *man*, main ; *cip*, *cap*, prendre ; *é*, hors, hors de.

Se *licencier* dit manifestement plus que s'*émanciper*. Plus les femmes cherchent à s'*émanciper* & à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentemens & à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matiere morale, quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. S'*émanciper* peut être familiérement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avoit pas osé faire, qui ne sont que hardies ; mais à la rigueur, il marque seulement trop de *liberté* au lieu d'une vraie licence. Vous vous *émancipez* beaucoup, pour quelqu'un qui releve de maladie, dit le Dictionnaire de l'Académie.

Qui s'*émancipe*, pourra bientôt se *licencier*.

Celle qui s'*émancipe* devant un sexe hardi, l'invite à se *licencier* avec elle. Une fille qui se met sous la puissance d'un mari, pour s'*émanciper*, trouvera bon mari l'homme qui lui permettra de se *licencier*.

Ce qu'on appelleroit à peine aujourd'hui s'*émanciper* pour une femme, ç'auroit été, il n'y a pas long-temps, se *licencier* avec scandale.

Ceux qui s'*émancipent* en paroles, donnent lieu de croire qu'ils se *licencient* en actions.

Ne vous *émancipez* jamais avec les Grands, quelque familier que vous soyez avec eux : la premiere chose dont ils se souviennent toujours, c'est qu'ils sont Grands. Ne vous familiarisez pas avec les Grands, si vous ne voulez pas qu'ils se *licencient* envers vous : ne voyez vous pas que leur familiarité vous honore, & qu'elle a beaucoup à prendre sur

ſur vous, pour que vous ſoyez au pair avec eux. On pourroit excepter de la regle, ces hommes doués du rare talent qu'on pourroit appeller *don de familiarité*, qui fait qu'en plaiſant à tout le monde, on fait oublier toutes les diſtinctions : tel étoit ce fameux Gourville qui nous a laiſſé des Mémoires.

---

## *Limer*, *Polir*.

CES termes ſont expliqués l'un par l'autre dans les Dictionnaires ; & ils ſe confondent ſouvent au figuré, quand il s'agit de ſtyle & de diſcours.

Divers Sçavans ont dérivé *lime* de différens mots grecs, de λίμη, lime ; de λίζειν, racler ; de λεῖος (*lævis*) poli. C'eſt le celte *lim*, *lem*, aigu, pointu, tranchant ; & l'imitation du bruit que la *lime* rend ſous la main en travaillant les métaux. Le celte *pol* ſignifie tourner, renverſer : les Grecs l'ont appliqué à la terre & à une foule d'autres objets dans le ſens de cultiver, orner, embellir. Les Latins diſoient *des champs polis*. *Polir* eſt donc un mot bien propre pour déſigner la culture de l'eſprit, la politeſſe des mœurs, l'élégance du ſtyle.

Le ſens propre de *limer* eſt d'enlever avec la lime les parties ſuperficielles & ſaillantes d'un corps dur : celui de *polir* eſt de rendre, par le frottement, un corps uni, luiſant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a pluſieurs objets différens ; on *lime* pour *polir*, pour amenuiſer, pour ſcier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différens moyens ; on *polit* avec la *lime*, avec l'émeri, avec le poliſſoir, &c.

*Limer*, pour *polir*, c'eſt enlever les aſpérités, les parties ſuperflues, ce qu'un corps a de rude & de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le luſtre qu'exige la perfection. Vous appercevrez les coups de *lime* ſur l'ouvrage, ſi on ne lui a pas donné le *poli*.

*Lime*, au figuré, déſigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y auroit d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'eſprit : *poli* déſigne bien la dernière façon, la derniere main, la perfection, l'agrément & le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

*Polir* fait que le travail de *limer* diſparoît. L'exactitude, la correction, la préciſion, l'égalité, font un ſtyle *limé* : le ſtyle *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque choſe de brillant ou de lumineux. Boſſuet & Corneille ne s'occupent point à *limer* leur ſtyle ; Fénelon & Racine *poliſſent* le leur avec beaucoup de ſoin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de rien ôter de la ſubſtance & de l'agrément du diſcours, à force de le *limer* & de le *polir*. Voilà l'Ecrivain qui ſent la force des termes & les met à leur place. Il faut *polir* & *limer* un ouvrage, dit S. Evremont, afin d'en ôter la *prémiere rudeſſe* qui ſent le travail de la compoſition. Voilà un Ecrivain qui intervertit les termes & néglige ſon ſtyle. Il eſt clair que *polir* dit plus que *limer* ; qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli* ; & qu'on ôte la premiere rudeſſe de la compoſition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudeſſe. Cependant l'Auteur, prévenu d'une mauvaiſe habitude, retombe dans

la même faute en disant qu'il n'y a que les gens oisifs qui perdent leur temps à *polir* & à *limer* une rime.

---

## *Limon*, *Fange*, *Boue*, *Bourbe*, *Crotte*.

Ces termes désignent également une terre détrempée avec de l'eau, imbibée d'eau, mais non de la même maniere ou dans le même état.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée, & enfin déposée par les eaux. Les rivieres charient & déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble : la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le sédiment ou le dépôt des liqueurs s'appelle *limon*, *lie*, &c. ( mots qui tiennent ensemble par une origine & par une valeur commune ). Le *limon* se pétrit : nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

> La Nature vous a formé
> D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire.
>
> *Madame Deshoulieres.*

*Limon* vient de *li*, *lim*, eau ; d'où le [illegible], le Latin *limus*, cette terre [illegible] que les eaux ont coutume d'entraîner, selon les [illegible] ; mais qu'ils opposent à *lutum*, *boue*, & à *cænum*, [illegible].

La *fange* est une terre [illegible], [illegible], plus épaisse que [illegible], & [illegible]. Je trouve dans un Dictionnaire, *fange*, *boue épaisse* : ce mot [illegible]

Ce qui eſt *fange* dans les campagnes, eſt *boue* dans les villes, c'eſt-à-dire, plus épais, plus ſale, plus noir. M. de Voltaire ne ſuppoſe que de la *fange* dans les ſillons des champs.

Dans les ſillons *fangeux* de la campagne humide,
Le Roi marche incertain, ſans eſcorte & ſans guide.

*Boue* renchérit ſur *fange*; & c'eſt pourquoi Port-Royal dit, il m'a *tiré d'un abîme de fange & de boue*. L'homme bas rampe dans la *fange*: l'animal immonde ſe vautre dans la *boue*. L'homme d'une très-baſſe origine, eſt né dans la *fange*: l'homme vil par ſes mœurs eſt une ame de *boue*. *Fange* vient de *fan*, *phan*, qui, dans les Langues orientales comme en celte, en grec, &c. ſignifie clair, lumineux, & par analogie *eau*. *Fangue*, en vieux françois, ſignifioit *lac*, marécage: le celte a dit *faneq*. *Fa*, clair ou lumineux, joint à la négative X, a fait, en latin, *fax*, *fex*, trouble, liqueur épaiſſe, lie, ſelon M. de Gébelin. La *fange* eſt donc proprement une *boue* claire & liquide.

La *boue* eſt une terre détrempée, plus ou moins épaiſſe, ſale, noire, & puante; telle que celle qui s'amaſſe dans les rues des villes, après la pluie. On enleve les *boues* d'une ville: les *Boueurs* les tranſportent dans des tombereaux; on rachete les *boues* & lanternes. En fait de baſſeſſe, il n'y a rien au deſſous de la *boue*. On traîne dans la *boue*, celui qu'on traite avec la derniere ignominie. Celui qui paſſe d'un état élevé ou honoré à un état vil & mépriſé, tombe dans la *boue*. *Aujourd'hui ſur le trône & demain dans la boue*, eſt une locution qui rapproche les extrêmes. La *boue* a donc phyſiquement les qualités propres à ſoutenir & à juſtifier

les qualifications les plus injurieuſes. Ce mot vient de *bo*, *bu*, *bou*, *eau*, eau ſale & noirâtre, comme le *brou* des Flamands, le *braw* des Gallois, &c.

La *bourbe* eſt une *boue* profonde, entaſſée, très-épaiſſe, telle que celle qui ſe forme dans les eaux croupiſſantes, les étangs, les marais, ou qu'on laiſſe amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y ſçauroit marcher, on ne s'en tire pas, on s'y *embourbe* : elle forme un *bourbier*. Vous n'oſeriez paſſer un gué *bourbeux* ou boire une eau *bourbeuſe*. La *bourbe* des eaux croupiſſantes infecte le poiſſon. *Bor*, *bro*, *brou*, ſignifie eau, une vilaine eau. Le grec dit *borboros* dans le ſens de *bourbe*; & cette réduplication de *bor* marque très-bien l'épaiſſeur & l'entaſſement. Un amas épais de pus s'appelle *bourbe*. Au figuré, une affaire très-embarraſſée eſt un *bourbier*.

La *crotte* eſt une terre détrempée, *fange*, ou *boue*, une pouſſiere liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche peſamment, s'attache aux vêtemens, à la perſonne, &c., & les ſalit, les tache, les gâte. C'eſt dans les rues & autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte*; on s'y *crotte*, on ſe *crotte* comme un barbet. C'eſt la *crotte* qu'un carroſſe, un cheval fait rejaillir ſur le pauvre paſſant. Nicod tire ce mot de *cruſta*, croûte; Ménage le dérive de *creta*, terre tenace & gluante. C'eſt le même mot que *crotte*, excrément : il ſignifie ordure, ſaleté, vilainie ; & il vient de l'hébreu *kor*, *kur*, excrément ; en grec, [illegible], excrément, ordure, craſſe, *ſcorie*.

## *Liste*, *Catalogue*, *Rôle*, *Nomenclature*, *Dénombrement*.

*Liste*, *lista* en basque & dans la basse latinité, *leist* en allemand, vient, comme les mots *lisiere*, *litre*, *linteau*, &c. du celte *lez*, près, limite, bord (en latin *littus*); & il désigne proprement une bande plus ou moins longue, telle que la laniere de parchemin sur laquelle on écrivoit autrefois les noms des personnes ou des choses qui avoient ensemble quelque rapport commun, comme pour en rappeller seulement la mémoire par un simple trait, tel que le nom de la personne. Nous coupons encore des bandes de papier pour faire des *listes*; & les *listes* ne forment guere sur le papier qu'une certaine bande d'écriture. On dit la *liste* des Juges, la *liste* des morts, la *liste* des visites, la *liste* des bénéfices, la *liste* des emplettes qu'on veut faire, &c. La *liste* est une suite plus ou moins longue de simples & brieves indications, mises ordinairement les unes au dessous des autres.

*Catalogue* est un mot grec qui signifie recensement ou état détaillé; de *logos*, discours, parole; & de *kata* dans le sens de *chaque*, chacun en particulier, distributivement (*singulus*). Le *catalogue* est fait avec un certain ordre, une certaine distribution, un dessein particulier; & même avec des explications & des éclaircissemens : ce n'est pas une simple *liste*; il contient plus d'indication : il est même quelquefois raisonné & accompagné de discours. On a fait un Ouvrage très-sçavant sous

le titre de *Catalogue des Papes*. On dit le *catalogue des Saints*, *inscrire sur le catalogue des Saints*; ce qui indique les titres & les preuves de la sainteté. On dit le *catalogue d'une bibliotheque*: ce *catalogue* est bien ou mal fait, selon que les indications sont ou ne sont pas justes & suffisantes. Un *catalogue de livres* n'est pas une simple *liste* de noms sans ordre & sans indication particuliere. Ainsi le *catalogue* est une sorte d'Ouvrage, fait avec une certaine méthode, pour donner des renseignemens sur les objets qu'on y présente en détail & qui forment un ensemble, un tout.

La lettre *R*, les mots *ro*, *rou*, *rot*, désignent le roulement. *Rôle*, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau*; car on rouloit autrefois ces sortes de *listes*, comme toutes les expéditions de Justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle des causes à plaider*, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers*, &c. Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tour, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujetties à la même condition, soumises à une regle commune.

*Nomenclature* signifie manifestation, exposition, dénombrement des *noms*. Les Romains appelloient *Nomenclateurs* ces gens qui se chargeoient d'apprendre aux Candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontroient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom,

ſelon la régle très-ſenſée de la civilité Rômaine. La *nomenclature*, eſpece de *liſte* ſeche de mots, a pour objet d'apprendre les mots d'une Langue, c'eſt-à-dire, les *noms* des choſes dans cette Langue; les *noms* des perſonnes qu'il s'agit de faire connoître; les *noms* qu'on donne ou qu'il convient de donner aux différens genres d'objets conſidérés & claſſés dans l'Hiſtoire Naturelle, &c. La *nomenclature* joue ſur-tout un grand *rôle* dans la Botanique. On pourroit définir ce mot, la grande ſcience de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) eſt un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitans d'une ville, d'un Empire; & c'eſt là le cas où ce mot eſt ordinairement employé. On veut ſçavoir fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de ſe propoſer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays; & on en fait le *dénombrement*. Cependant on fait auſſi le *dénombrement* des choſes : nous joignons à ce mot celui d'*aveu*, en Juriſprudence féodale, en parlant de la déclaration qu'on donne au Seigneur dominant, de tous les fiefs, droits & héritages qu'on reconnoît tenir de lui. On appelle auſſi *dénombrement* en Rhétorique, la diviſion des parties d'un diſcours, ſur-tout dans une narration où l'on fait mention en détail des choſes relatives au ſujet : j'aimerois mieux dire *énumération*; ce mot eſt littéraire, & ſpécialement affecté au diſcours, au récit, à l'art de parler. Le *dénombrement* ſemble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets; l'*énumération* nous rappelle plutôt la diviſion des parties, ou les particularités de la choſe. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros; vous en faites

l'*énumération*. Le *dénombrement* tend à ſçavoir la quantité : l'*énumération* tend à raſſembler les détails de la choſe pour la rendre plus ſenſible, plus frapante. Laiſſons à chacun ſa Langue.

L'Hiſtoire Romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitans d'une ville, d'un pays, & de leurs biens. Mais le mot *cens*, *cenſus*, ſignifie proprement eſtimation, jugement, revenu; & le *cens* avoit pour objet, dans le *dénombrement des citoyens & de leurs biens*, de régler ſur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun ſelon ſes facultés, comme de connoître le nombre des combattans. Nous entendons par *recenſement* une nouvelle vérification, en terme de Droit, de finance, de commerce.

L'Abbé Girard ſe propoſoit de joindre aux mots *liſte* & *catalogue*, celui de *table*, formé de *tab*, étendre, couvrir, & ſervant à déſigner une étendue large & plate. Nous appellons *table*, un tableau raccourci & méthodiquement diſpoſé pour donner la facilité de voir ou de trouver ce qu'on deſire ſçavoir. Ainſi nous faiſons des *tables aſtronomiques*, des *tables généalogiques*, mais ſur-tout des *tables de livres*. Ces dernieres *tables* indiquent, ſoit par ordre de matieres, ſoit par ordre alphabétique, les principaux points traités dans un livre, & l'endroit du livre où il eſt traité : c'eſt une eſpece de répertoire & d'indice. Ainſi ce genre de *table* s'appelle quelquefois *index*, mais proprement à l'égard des livres latins. Les Commerçans ou les teneurs de livres nomment auſſi quelquefois *index*, un livre rédigé par ordre alphabétique, qui ſert à leur indiquer les différens articles de leur livre de raiſon. L'*index* doit être un bon ſommaire [illegible]

vrage : on a fait jusqu'à des livres sous ce titre. *Index*, mot latin, vient de *dek*, *deik*, doigt; ce qui montre, ce qui indique : il marque donc quelle est la fin de ce genre de travail.

---

## *Littéralement*, *à la Lettre.*

DANS le sens littéral, ou conformément à la valeur des termes ou des paroles, *littéralement* désigne le sens naturel & propre du discours; *à la lettre*, en désigne le sens strict & rigoureux. L'adverbe signifie, selon la force naturelle des termes & la signification grammaticale des expressions : la phrase adverbiale signifie, dans toute la rigueur morale & au pied de la *lettre*.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne se dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne se dit qu'en plaisantant.

Nous devons entendre *littéralement* les passages de l'Ecriture, le texte des Canons, les Loix, tout ce qui fait autorité, tant qu'il n'y a point de raison naturelle & valable de leur attribuer un autre sens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre*; *car la lettre tue*; *c'est l'esprit qui vivifie*.

Il n'y a point de traduction plus infidele que celle qui rendroit *littéralement* la haute Poésie. Il n'y a point de commerce plus triste que celui d'un homme qui prend tout *à la lettre*.

✻ On voit, dans ces exemples, que le mot *littéralement* annonce la fidélité grammaticale la plus

exacte ; & la phrase [illegible]
la plus scrupuleuse.

Vous traduisez *littéralement* [illegible]
*mot à mot*. Vous [illegible]
répétez *mot pour* [illegible]. Dans [illegible]
donnez une exp[illegible]
vous faites le [illegible]

On rend *litt*[illegible]
le texte d'un A[illegible]
phrases corresp[illegible]
les mêmes [illegible]
l'une & dans [illegible]
par une trad[illegible]
que le génie du [illegible]
le ton, les f[illegible]
ne peut faire [illegible]
& selon l'e[illegible]
des expressi[illegible]
qui fait les bons T[illegible]
complimens [illegible]
peut, c'en [illegible]
qu'ils ne [illegible]

[illegible] La *lettre* [illegible]
*téralement* [illegible]
*téraie*. C'e[illegible]
un rapport [illegible]
tention, [illegible]
*littéralement* [illegible]
ticuliere de rendre, de tradu[illegible]
mots, les expressions, [illegible]
& les convenances de l'[illegible]

## *Livre*, *Franc*.

LA *livre* de poids, divisée en vingt parties, n'est devenue, depuis long-temps, qu'une *livre de compte*, désignant vingt sous. Le *franc*, ancienne monnoie valant une *livre*, n'est plus que la valeur numéraire d'une *livre*. Le *franc* représente proprement la *livre* composée de vingt sous.

Le *franc* est la *livre* propre de France. Il n'y a qu'une sorte de *franc* ; il y a plusieurs sortes de *livres*, la *livre* tournois, la *livre* parisis, la *livre* sterling, &c. Il est vrai qu'on distinguoit le *franc tournois*, le *franc parisis*, &c., selon l'espece de *livre* que valoient les *francs*, & que le *franc-barrois* est encore une monnoie fictive en usage dans le Barrois & la Lorraine, à l'égard des rentes & des amendes, & absolument étrangere ailleurs & dans tout autre cas. Mais tous ces *francs* n'en étoient pas moins des *livres de France* ; & la dénomination de ces monnoies étoit tirée de leur premiere empreinte, qui étoit l'effigie d'un François à pied ou à cheval. L'Auteur de l'*Essai sur les mœurs & l'Histoire des Nations*, dit, en parlant des anciennes monnoies, un *franc de France* : je n'en connois point d'autre.

Il est donc faux que ces deux mots soient purement synonymes, comme on le répete encore après Bouhours. Les *livres sterlings* ne sont pas des *francs*.

On répete encore qu'il n'est peut-être point de mots où la bizarrerie de notre Langue paroisse

davantage que dans l'emploi de *livre* & de *franc*. Je ne conviens pas de cette bizarrerie : il ne me paroît pas difficile de montrer que l'usage, dans ses variétés, est fondé en raison.

1°. On ne chiffre, on ne compte que par *livres* dans le commerce, en finances, & dans les comptes ordinaires, & non par *francs*. La raison en est sensible; on comptoit par *livres* avant qu'il y eût des *francs*; & quand il y eut des *francs*, il fallut les résoudre en *livres*, comme on y résout les écus. D'ailleurs, il entre dans les comptes compliqués des sous & des deniers; or c'est la *livre* qui se divise en sous & se soudivise en deniers; & non le *franc* qui désigne seulement la *livre*, & qui se divisoit en *demi-francs* & *quarts de francs*, inconnus aujourd'hui. Et voilà pourquoi on ne dit jamais *francs*, lorsque dans une somme il y a des fractions: il faut dire *quatre livres dix sous*, *cinquante livres quinze sous six deniers*. Les sous sont les fractions ou divisions de la *livre*; ils sont la *livre* commune, les deniers sont le *sou*. *Franc* ne doit donc être proprement dit qu'en compte rond.

2°. On ne dit pas un *franc*, *deux francs*, *trois francs* : on ne dit pas *une livre*, *deux livres*, si ce n'est quand on fait des comptes; car alors il s'agit de réduire les sous & toute la somme en *livres*. *Sou* est le mot convenable pour les petites sommes : on compte par sous, jusqu'à un écu, ou trois *livres* : les pieces mêmes d'argent au dessous d'un écu s'estiment par sous, une piece de vingt-quatre, de douze, de six sous. Cette maniere est plus simple & plus commode dans la conversation que toute autre ; il est bien plus naturel de dire *vingt* & *quarante* sous, comme dix-neuf & trente-neuf, ou

vingt-un & quarante-un ſous, que de dire un *franc* & une *livre*, pour en revenir enſuite aux ſous. On dit *cent ſous* & non *cinq francs*, & plutôt que cinq *livres*, peut-être parce que cent forme une ſorte de nombre plein, & une ſorte de période arithmétique. On dit *trois livres* & un écu, ce qui forme une piece, & une valeur ronde. On dit un écu de *trois livres* & non de trois *francs*, & un écu de *ſix francs* ou de *ſix livres* : *trois francs* ſeroit trop dur à l'oreille.

3°. C'eſt l'oreille qui défend d'employer *francs* dans certains cas où l'on ne ſe ſert que de *livres* : pourquoi la choquer ſans aucune utilité ? La douceur eſt un mérite dans les Langues : l'oreille eſt le chemin & du cœur & de l'eſprit. Par cette raiſon, *franc* ne ſe met pas devant *rente*; *franc*, *ran*, forment une rude cacophonie. Mais on dira fort bien une rente de *cinquante francs*, *cinquante francs de penſion*.

Par la même raiſon, on ne dira pas *trois francs*, *vingt-trois francs*, *trente-trois francs*, *quarante-trois francs*, &c.; ni même *un franc*, *vingt-un francs*, *trente-un francs*, &c. La rencontre des voyelles naſales ou le choc des lettres rudes, feroient un effet très-déſagréable. De même on ne dira pas *trois cents francs* : on dira *trois cents livres* ou *cent écus*, comme *un écu* ou *trois livres*.

Par la même raiſon, il vaudroit mieux dire, *cent livres* que *cent francs*; mais l'oreille eſt accoutumée à *deux cents*, *cinq cents*, *huit cents francs* ; elle permet donc *cent francs*, quoique le Pere Bouhours juge que ce ſeroit mal parler.

*Cent francs* au denier cinq, combien font-ils ? *vingt livres*.
*Boil.*

4°. On dit *un sac de douze cents francs*, &c., & non de *douze cents livres* ; la raison en est que dans ce cas & autres semblables, la *livre* pourroit être prise pour *livre* de poids. Toutes les fois que le mot *livre* peut être équivoque, il faut dire *franc*.

---

## *Livrer*, *Délivrer*.

J'AI dit que la lettre *L* désigne la main : sous l'emblême de la main, elle désigne la puissance, la faculté, la capacité, la *liberté*, dans les mots *lab*, *lib*. De là, *livrer*, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un ; & *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la librè disposition de quelqu'un.

*Délivrer* a deux acceptions différentes ; la premiere, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté ; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui étoit retenu, ce à quoi l'on étoit tenu. Ne croyons pas que les différentes acceptions d'un mot soient étrangeres l'une à l'autre ; il faut au contraire les interpréter l'une par l'autre : & la justesse de cette regle est sur-tout sensible dans le cas présent. Les deux acceptions du mot *délivrer*, vous retracent l'idée de mettre une chose au pouvoir ou à la libre disposition de quelqu'un, soit par l'action de *livrer* ou transmettre, soit par l'action de *libérer* ou affranchir. Or il est naturel de penser que celui qui *délivre* une chose, la *livre* en se *libérant* ou en s'acquittant, ou se *libere*, s'acquitte en la *livrant* : il

la *livre* d'entre ſes mains où elle étoit, entre les mains où elle doit être. La prépoſition *de*, marque le lieu d'*où* la choſe ſort pour être remiſe & comme reſtituée au pouvoir ou à la diſpoſition d'autrui. Ménage prend le mot *délivrer* pour le latin *deliberare*; & Du Cange prouve qu'on a dit *deliberare* dans le ſens de *livrer entre les mains* : il eſt encore à remarquer que *délivrer* pourroit, dans le ſens de ce mot latin, indiquer une choſe *délibérée*, conclue, arrêtée, preſcrite, ou convenue. Enfin les Juriſconſultes Romains prennent *libération* pour payement, ou pour adjudication, &c. De toutes ces obſervations, je conclus que *délivrer*, dans le ſens de *livrer*, ajoute à ce dernier, l'idée d'une charge dont on s'acquitte, ou d'un marché qu'on exécute; & cette concluſion s'accorde avec l'uſage.

*Livrer* n'exprime donc que la ſimple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce ſoit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les regles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la perſonne qui eſt en attente ou en ſouffrance. Vous *délivrez* la choſe que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous ne *livrez* pas : vous retiendriez à la perſonne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraiſon* change la poſſeſſion de la choſe : la *délivrance* acquitte l'un & ſatisfait l'autre.

On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains. On vous *délivre* les effets d'une ſucceſſion que vous recueillez.

Un Marchand vous *livre* la marchandiſe dont vous lui *livrez* le prix. Un Ouvrier vous *délivre* les ouvrages

ouvrage [illegible] avez commandés, & vous [illegible]

[illegible] la somme que vous empruntez ; [illegible] lettres de change en payement ou [illegible]

[illegible] des meubles dont vous [illegible] vous lui *délivrez* le legs que le [illegible]

[illegible] personne l'effet qu'on vient de [illegible], vous le lui *délivrez* [illegible] & dernier enchérisseur.

Une [illegible] au pillage ; un [illegible] *livré* à la Justice. La paye est *délivrée* aux [illegible] ; le pain se *délivre* aux prisonniers.

On peut vous *livrer* des papiers qui ne [illegible] partiennent point, le sac de votre [illegible] *délivre* des papiers, des expéditions, [illegible] auxquels vous avez droit, ce [illegible] votre possession. *Délivrer* se [illegible] pour *expédier* ; mais alors il n'est pas [illegible] *livrer*.

Vous *livrez* de la main à la main [illegible] vous plaît de vous défaire. Le [illegible] les deniers déposés dans ses [illegible] vente de votre terre.

Il est clair qu'on ne [illegible] *délivrer*, dans les cas [illegible] *chir* ; alors il est opposé à *livrer*. [illegible] la personne qu'on *livre*, [illegible] vertu d'un traité ou par [illegible]

J'ai parcouru presque [illegible] qu'on a coutume de [illegible] l'idée de *livrer* : elles [illegible]

## *Longuement*, *Long-temps.*

*Longuement*, disoit Vaugelas, n'est plus en usage à la Cour, où il étoit si usité, il n'y a que vingt ans; c'est pourquoi l'on n'oseroit plus s'en servir dans le beau langage : on dit *long-temps* au lieu de *longuement*.

*Long-temps* ne veut pas dire *longuement*; & je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le sens pur & simple de *long-temps* : il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus long-temps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, &c. Ce mot répond au *longiter* (*trois fois long*, *très-long*) des Latins, tandis que *long-temps* n'exprime que leur *longùm* ou l'idée positive & simple. Il convient aussi bien à notre Langue que *longamente* à l'italien, & *luengemente* à l'espagnol.

L'Académie observe que *longuement* ne se disoit qu'en plaisantant, & pour marquer qu'un discours, qu'un sermon a ennuyé. Il se dit sérieusement, mais familiérement, & pour l'ordinaire dans un esprit de blâme ou de critique. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*. On ne plaisante pas, quand on dit dans l'autre exemple rapporté par l'Académie : demeurez ici, tant & si *longuement* qu'il vous plaira; on peut le dire même avec humeur.

*Long-temps* désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite

d'une *maniere* plus ou moins *longue*, lente, pareſſeuſe, languiſſante, &c.; tel eſt le diſcours diffus, prolixe, traînant, prolongé au delà des juſtes limites.

On mange *longuement*, quand on eſt *plus long-temps* à manger ou à table que les autres.

On eſt *long-temps* à faire un ouvrage de longue haleine; ſi en outre on le fait *longuement*, c'eſt à ne pas finir.

Vous conviendrez avec Paſcal, que vous écrivez *longuement*, quand même vous n'écririez pas *long-temps*, lorſque vous n'avez pas le temps d'être court.

Il n'eſt guere de Prédicateurs qui ne prêchent *longuement*; car il en eſt bien peu qui n'excedent par la longueur de leur diſcours la meſure d'attention dont l'auditeur eſt capable. L'eſprit gêné déjà par la contrainte du corps, ne ſçauroit être tendu aſſez *long-temps* vers le même objet, pour ne pas ſe fatiguer & s'ennuyer d'une révolution continuelle d'impreſſions & d'idées qui ſe preſſent, ſe confondent, s'effacent, & ne forment à la fin qu'un chaos. Il n'en faut pas davantage pour que tout le fruit du meilleur ſermon ſoit perdu.

Celui-là parle le plus *longuement*, non pas qui parle le plus *long-temps*, mais qui dit des mots pendant que l'autre dit des choſes.

Si vous tournez avec de longs circuits de paroles autour d'une même idée, vous parlerez *longuement*, & on ne vous écoutera pas *long-temps*.

Les Athéniens diſcouroient *longuement* pour l'oreille d'un Spartiate. Les Apophtegmes de Sparte dureront auſſi *long-temps* que les plus beaux diſcours d'Athenes.

On excuse les défauts d'un Ouvrage, avec le prétexte qu'on n'y a pas travaillé *long-temps* : eh, que ne preniez-vous le temps de bien faire? Travaillez *longuement*, s'il le faut, que nous importe? faites bien, voilà ce qu'on vous demande.

*Il faut écrire comme on parle* : oui, à condition que nous n'écrirons pas comme nous parlons; car nous écririons bien *longuement*, bien irréguliérement, bien platement, bien grotesquement, &c. *Il ne faut point parler comme on écrit* : oui, quand on n'écrit point pour parler; car nous ne supporterions pas *long-temps* une conversation écrite, & par exemple dans le style des Versificateurs qui cadencent les mots, des Poëtes qui chantent, des Orateurs qui déclament, des Logiciens qui argumentent, &c. Tout cela veut dire, *écrivez*, *parlez naturellement*.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-temps*.

Avec une abondance d'idées, on parle *long-temps* : avec une abondance de paroles, on parle *longuement*.

---

## *Lorsque*, *Quand*.

» Ce sont, dit l'Abbé Girard, deux mots de
» l'ordre de ceux que la Grammaire nomme con-
» jonctions, pour marquer de certaines dépen-
» dances & circonstances dans les événemens qu'ils
» joignent : mais *quand* paroît plus propre pour
» marquer la circonstance du temps, & *lorsque*
» paroît mieux convenir pour marquer celle de

» l'occaſion. Ainſi je dirois : Il faut travailler *quand*
» on eſt jeune ; il faut être docile *lorſqu'on* nous
» reprend à propos. On ne fait jamais tant de fo-
» lies que *quand* on aime ; on ſe fait aimer *lorſ-*
» *qu'on* aime : le Chanoine va à l'égliſe *quand* la
» cloche l'avertit d'y aller ; & il fait ſon devoir
» *lorſqu'il* aſſiſte aux offices.

» Cette différence, ajoute-t-il, paroîtra peut-
» être futile ; mais pour être délicate, elle n'en eſt
» pas moins réelle ; on peut même ſe la rendre
» plus ſenſible, ſi l'on veut. Il n'y a pour cet effet
» qu'à ſubſtituer, dans les exemples que je viens
» de donner, d'autres termes à la place de *quand*
» & *lorſque*. L'on verra que des expreſſions qui
» ne marquent préciſément que la circonſtance du
» temps, telles que celles-ci, *dans le temps que*,
» *au moment que*, *aux heures que*, conviendroient
» parfaitement à la place du mot *quand*, & qu'elles
» n'y changeroient rien au ſens ; mais qu'elles ne
» conviendroient point à la place de *lorſque*, &
» qu'elles y altéreroient le ſens : au lieu que des
» expreſſions qui marquent d'autres circonſtances
» que celles du temps, y conviendroient bien à
» la place du mot *lorſque*, & n'y conviendroient
» pas à la place du mot *quand*. Car enfin, dire
» qu'il faut travailler *quand* on eſt jeune, c'eſt
» dire qu'il faut travailler dans le temps & non
» dans l'occaſion de la jeuneſſe. Mais dire qu'il
» faut être dociles *lorſqu'on* nous reprend à pro-
» pos, c'eſt dire qu'il faut l'être dans les occaſions,
» & non dans le temps où l'on nous reprend. De
» même en diſant, qu'on ne fait jamais tant de
» folies que *quand* on aime, on veut dire que le
» temps où l'on eſt amoureux, eſt celui où l'on

» fait le plus de folies ; & non que ce soit faire
» des folies que d'aimer. Mais en disant qu'on se
» fait aimer, *lorsqu'on* aime, on veut dire qu'on
» se fait aimer en aimant ; il n'est point alors
» question du temps où l'on se fait aimer, mais
» de ce qui est propre à se faire aimer, &c. «.

L'explication est claire : mais la distinction, sur quoi est-elle fondée ? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du temps ? Est-il vrai que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion ? C'est ce qu'il falloit me prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, & par les meilleurs Ecrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, & même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine :

> Si tu m'aimois, Phédime, il falloit me pleurer,
> *Quand* d'un titre funeste on me vint honorer ;
> Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grece,
> Dans ce climat barbare, on traina ta maitresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse : elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, & que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand* ; ce qui accuse l'Abbé Girard de la plus forte des méprises. Et si les différentes acceptions dans lesquelles notre Langue prend quelquefois incontestablement ces mots ou ceux de leur famille, s'accordent avec leur sens originel & le confirment, qu'avons-nous à desirer ou à craindre ?

*Lors* est la même chose que l'*heure*, de l'orien-

tal *or*, latin *hora*, italien *ora*, françois *heure*. *Lors de son élection*, *de son décès*, signifie sans doute, *à l'heure*, *au temps de son décès*; & *lorsqu'il fut élu*, signifie peut-être bien, *lors de son élection*. *Or* & *ores* signifient présentement comme l'*or* & l'*ora* des Italiens. *Alors* signifie *à cette heure*, dans *ce temps-là*; & *lorsque* est le même qu'*alors que*. *Dès-or-mais*, *dors-en-avant*, signifient d'*ici*, *de ce temps-là à l'avenir*. Quelques-uns de ces mots ne se prennent que dans leur sens propre : d'autres ont étendu leur domaine, mais sans perdre leur idée caractéristique, trop fortement empreinte pour être jamais effacée. Donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance de temps.

*Quand* désigne précisément la liaison, l'ensemble, comme le mot oriental *cad* prononcé *cand*. La lettre *Q* désigne de même la force unitive, tout ce qui lie; de là *qui*, *que*, *quel*, &c., qui servent à lier ensemble les idées ou les parties d'un discours. La vertu de ce mot est donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses, sans aucune idée particuliere de temps. Le latin *quandò* ne la présente pas davantage; il signifie particuliérement *fois*, *la fois que*, *cette fois*, ou *ce cas*, *cette circonstance*, *cette occasion*. *Quandò* se prend même pour *aliquandò*, de même que *quandò-que*, quelquefois : *quandò-cunque*, *toutes les fois que*, *toutefois & quantes*, &c. : donc le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. *Par* cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance particuliere du temps; circonstance que le concours suppose; seul même, il

peut la désigner dans l'interrogation ; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel temps* ? On ne dira pas, *lorsque viendrez-vous* ? Il faut donc nécessairement dire, *quand viendrez-vous* ? *Pourquoi* n'interroge point par *lorsque* ? parce que le mot *que* forme union, & suppose déjà une autre idée, ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, & non *à quelle heure*.

Il est encore à observer que *quand* se prend encore tantôt pour *quoique*, & tantôt pour *si*. Ainsi vous direz : je ne ferois pas une injustice *quand* la Loi même me l'ordonneroit ; c'est-à-dire quoique la Loi me l'ordonnât, ou mieux, *dans le cas même* où la Loi me l'ordonneroit. *Quand* cet homme ne réussira pas dans son entreprise, quel bien vous en reviendra-t-il ? c'est-à-dire, si cet homme ne réussit pas, *supposé qu'il* ne réussisse pas, *dans le cas* où il *ne réussira pas*, &c. ; il est évident que dans ces exemples, *quand* ne signifie pas *en tel temps* ; il veut dire *en tel cas*. Or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorsque*; & c'est par la raison qu'il ne signifie pas *en tel cas*, & qu'il signifie *en tel temps*. Donc la vertu propre du mot *quand* est de marquer la circonstance *du cas*, puisqu'il la marque dans toutes ces acceptions certaines : donc il doit la marquer également dans les acceptions contestées : donc il la marque évidemment, puisque l'idée commune de toutes les acceptions est l'idée même démontrée par l'étymologie.

Je demande à présent pourquoi le mot *quand*, dans les occasions où il n'est pas synonyme de *lorsque*, est employé pour signifier *en tel cas*, si ce n'est pas là son sens naturel ? Et pourquoi, si c'est-là le sens naturel de *lorsque*, ce mot n'y sçauroit être employé ?

Voilà les raiſons de mon opinion : j'en ai inutilement cherché pour l'opinion contraire. J'obſerve même que des Gens de Lettres qui adoptent le ſentiment de l'Abbé Girard, le contrediſent dans les exemples qu'ils citent à côté. Par exemple, ils diſent, *quand* je ſonge à la miſere de l'homme, *quand* je penſe que l'avarice eſt une paſſion générale, &c., eſt-ce que le mot *quand* marque, dans ces paſſages, une circonſtance de temps?

J'ai inſiſté ſur cette mépriſe, parce qu'elle abuſe beaucoup d'Ecrivains. On ſuit l'Abbé Girard, ſans ſçavoir pourquoi, ou plutôt parce qu'il eſt commode de croire & de s'épargner l'embarras d'un choix & d'un examen : moi auſſi, j'ai ſuivi la foule, en attendant l'inſtruction : je la ſuivrai peut être encore, par une juſte défiance de moi-même, en attendant un jugement qui fixe l'opinion ou l'uſage.

---

## *Louche, Bigle.*

*Louche* paroît venir de *luſcus* (borgne) qui dans la baſſe latinité a ſignifié *bigle*, au rapport de Nicod : nous diſons *louche* pour trouble & pour ambigu. Un vin eſt *louche*, quand il n'eſt pas clair ; une conſtruction eſt *louche*, quand elle ne préſente pas un ſens clair & net ; & que l'expreſſion qui paroît ſe rapporter à une choſe, ſe rapporte à une autre. Le *louche* regarde de travers, obliquement, ſi bien qu'on ne ſçait pas ce qu'il regarde.

*Bigle*, prononcé *bicle* en Anjou, au rapport de Ménage, *biſcle* en languedocien, eſt une con-

traction de *bis oculus*, *binus oculus*, comme si l'on disoit *œil double*, *double vue*, défaut qui semble faire voir double, ou regarder en deux endroits. On ne se sert guere que de *louche* : nous oublions de jour en jour notre Langue.

Le défaut propre de *louche* est de tourner les yeux de côté au lieu de regarder directement l'objet, de maniere qu'il paroît regarder d'un côté, tandis qu'il regarde de l'autre. Le défaut propre du *bigle* est de tourner un œil ou les deux yeux en dedans, de maniere qu'ils ont deux directions opposées, & semblent regarder deux objets.

---

## *Loyal*, *Franc*.

LA difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudroit, s'il nous manquoit, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le substantif *loyauté ?*

On a coutume de joindre ensemble les deux épithetes *franc* & *loyal* ; homme *franc* & *loyal*, procédé *franc* & *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchise* & la *loyauté* ; & la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs & de manieres, par laquelle l'ame se montre & se déploye, avec cette liberté & cette aisance qui annoncent tout à la fois & la pureté & la noblesse des sentimens. L'homme *franc* est droit & ouvert ; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de généro-

sité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, & qui non seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connoître & juger. L'homme franc a le caractere vrai : l'homme loyal releve ce caractere par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grace dans les manieres. Il n'y a rien à dire à l'homme franc : vous ne songerez pas qu'il puisse y avoir quelque chose à dire à l'homme *loyal*.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, nette, pure, bien conditionnée. Si l'on pouvoit dire qu'elle est *franche*, ce seroit pour marquer qu'on n'y trouve ni mêlange, ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci : on loue l'autre.

On dit qu'un cheval est *franc* du collier, quand il tire bien, qu'il va de lui-même, qu'il n'a pas besoin d'être châtié, aiguillonné. On dit qu'il est *loyal*, quand on n'a qu'à lui demander un manége pour qu'il le fasse, qu'il employe toute sa force pour obéir au moindre signe, & qu'il s'abandonne entiérement à la volonté du Cavalier. On estime le premier : on aimeroit le second.

Les Vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* & de *probité* : ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité & d'honneur : ils donnent pour *déloyal*, celui qui n'a ni parole, ni foi, ni loi ; & la *déloyauté* est une infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une *fidélité*, & par conséquent une *probité* franche, sincère, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans détour, & pour ainsi dire, sans [illegible] tion.

Cette obſervation nous conduit à l'idée premiere du mot, & nous rappelle ſon vrai ſynonyme, *féal*. Les vaſſaux qui avoient prêté ſerment à leur Seigneur, s'appelloient *féaux* & *loyaux*, comme qui diroit gens vivans ſous la *loi* ou ſelon la *loi* à laquelle ils ſont ſoumis, ſous la *foi* & ſelon la *foi* qu'ils ont promiſe. On diſoit auſſi *léal* & *leude*. La *loyauté* eſt la fidélité, la conformité à la *loi* : la *féauté* eſt la fidélité, la conformité à *ſa foi* : *fidélité* eſt un terme générique & indéfini. On a dit *légal* & *légalité* dans le ſens de *loyal* & *loyauté*, pour fidélité, probité, droiture : mais on n'entend plus par ces mots que la conformité des actes & des opérations avec les diſpoſitions des Loix poſitives, & ſpécialement ſelon les formes preſcrites par les Loix.

Le ſtyle féodal avoit paſſé juſque dans la Littérature. Marot diſoit :

> Or maintenant j'apperçoy *loyauté*,
> Je voy à l'œuil amour & *féauté*,
> Je voy vertu, je voy pleine lieſſe :
> Tout cela voy : voire mais en qui eſt-ce ?

Le gouvernement *féodal* a diſparu ; & l'on n'a plus dit *feauté* ; & *féal* n'eſt guere reſté que dans les Lettres de Chancellerie. *Loyauté* n'eſt plus qu'un vieux mot, mais aſſez connu : on dit encore *loyal*, mais dans certains cas, & dans le ſtyle familier : un Pair, quand on le reçoit au Parlement, promet de ſe comporter *comme loyal & magnanime Pair*. *Fidele* & *fidélité* tiennent lieu, en quelque maniere, de *féal* & de *féauté* : nous n'avons point de termes qui remplacent *loyal* & *loyauté*,

ſur-tout dans l'acception & l'étendue que le langage du Monde leur avoit données.

Nous ſçavons que ce qui a les qualités & les conditions requiſes par la *Loi*, eſt *loyal* dans le ſens propre du mot : il eſt ſenſible que celui qui a toutes les qualités & les conditions requiſes par les *loix de la Société*, *du Monde*, ou du moins *de ſon état*, eſt l'*homme loyal*. Ainſi le Marchand eſt *loyal*, lorſqu'il exerce ſa profeſſion avec la droiture, la probité, l'honnêteté, les bienſéances, les formes requiſes. L'homme du Monde eſt *loyal*, quand, aux qualités eſſentielles de la fidélité, de la probité, de l'honneur, il ajoute le déſintéreſſement, la nobleſſe, la franchiſe des procédés & des manieres dont le Monde fait une ſorte de regle de bienſéance, de convenance, d'état. L'*homme loyal* reſſemble donc beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour l'homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce auſſi facile que ſûr.

Le *galant homme* met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'*homme loyal* a dans le caractere. Vous avez raiſon de compter ſur des procédés honnêtes de la part du *galant homme* ; il ne vous faudra [illegible] de l'*homme loyal* pour être ſûr de [illegible] de ſa conduite. Confiez ſans [illegible] *galant homme* ; rapportez-vous-en [illegible] *homme loyal* qui ſera plutôt pour vous que pour [illegible] traitez avec le *galant homme* pour [illegible] [illegible] a, pour ainſi dire, [illegible] l'*homme loyal* pour le [illegible] *homme* avec [illegible] franchiſe [illegible] *homme loyal* [illegible] franchiſe d'un cœur tout [illegible] *homme loyal* [illegible]

fait naturellement & d'abondance de cœur ce que le *galant homme* fera peut-être par principes, avec réflexion, avec mesure. Le *galant homme* n'a pas cette bonhommie de l'*homme loyal*, qui allie une certaine naïveté dans les manieres avec la noblesse des sentimens. Le *galant homme* fait bien ce qu'il doit : l'*homme loyal* le fait, comme si c'étoit son plaisir ; & c'est en effet son plaisir. Vous êtes content du *galant homme* : vous êtes enchanté de l'*homme loyal*.

Je présente bien plutôt la forme que le fond du *galant homme*. La raison en est que le mot *galant* désigne bien plutôt des manieres qu'un caractere moral. Le sens propre de ce mot est celui de gai, gentil, agréable, plaisant, réjouissant : *galle*, *galler*, en vieux françois, réjouissance, se réjouir ; grec *gaô*, rire ; osque *gau*, latin *gaudium*, joie, gaieté ; françois *gaillard*, dispos, plein de gaieté.

Qu'est-ce donc que cette dénomination de *galant homme* qui s'éloigne si fort de l'idée propre du mot distinctif, qui, à cause de ses différentes acceptions, n'offre d'abord qu'un sens équivoque, & qui a excité beaucoup de vains débats dans un ordre de gens qui l'ont toujours à la bouche? Lisez la 449e Remarque de Vaugelas. Vous y verrez des gens de la Cour & des *plus galans de l'un & de l'autre sexe* se tourmenter pour donner des notions du *galant*, sans parvenir à une définition ou plutôt à une description exacte : car à la fin, on en fait *un composé* ( un galimatias ) où il entre *du je ne sçais quoi*, ou *de la bonne grace*, *de l'air de la Cour*, *de l'esprit*, *du jugement*, *de la civilité*, *de la courtoisie & de la gaieté : le tout sans contrainte*, *sans affectation & sans vice*. Vaugelas

dit qu'avec cela il y a de quoi faire un honnête homme de la Cour, mais qu'il n'y en a pas assez pour faire un *galant homme*, ainsi que l'avoue l'Académie.

A l'occasion de cette remarque, l'Académie assigna trois acceptions différentes à la dénomination de *galant homme* : 1°. celle d'homme civil, honnête, poli, de bonne compagnie & de conversation agréable : 2°. celle d'homme habile dans sa profession, qui entend bien les choses dont il se mêle, qui a du jugement & de la conduite : 3°. celle d'un homme qui mérite une louange familiere ou un compliment flatteur, ou du moins à qui on le fait en lui disant qu'il est *galant*.

Aucune de ces acceptions n'est celle dont nous venons de parler, & dont on veut parler quand on dit qu'un tel est un *galant homme*, un *honnête homme* à qui l'on peut se confier ; qu'un autre s'est tiré d'une mauvaise affaire en *galant homme* & en *homme d'honneur* ; qu'un homme dont l'honnêteté, la probité, la délicatesse ont été mises à l'épreuve, est vraiment un *galant homme*, &c. Que de confusion & d'incertitude, des acceptions si différentes jettent dans le langage ! Avec quelle réserve il faut employer ces termes & ces qualifications équivoques ! Qu'il est louable de les éviter !

---

## *Lumiere, Lueur, Clarté, Eclat, Splendeur.*

M. d'Alembert a dit : » *Eclat* est une *lumiere* » vive & passagere ; *lueur*, une *lumiere* foible &

» durable ; *clarté*, une *lumiere* durable & vive ;
» ces trois mots se prennent au figuré & au propre :
» *splendeur* ne se dit qu'au figuré, la *splendeur*
» d'un Empire «.

L'Abbé Girard avoit, ce me semble, mieux dit : » La *lueur* est un commencement de *clarté*,
» & la *splendeur* en est la perfection : ce sont les
» trois différens degrés de *lumiere* ( & *l'éclat* ? )...
» Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se
» borne à faire appercevoir & découvrir les objets :
» la *clarté* les fait parfaitement distinguer & con-
» noître ; la *splendeur* les montre dans leur *éclat*
» ( dans tout leur *éclat*, dans leur plus grand
» *éclat* ) «. C'est avec plaisir que je consacre presque uniquement cet article à commenter & à justifier cet Ecrivain.

*Lu* est un mot primitif qui, en arabe, en celte, en grec, en latin, désigne la *lumiere* & ce qui y est relatif. La *lumiere* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications & des gradations de la *lumiere*. La *lueur* est une *lumiere* foible, un *commencement de clarté*, un rayon ; mais ce n'est nullement une propriété de la *lueur* d'être durable ; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagere* & *fugitive*, épithete qu'on y joint si souvent, & avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est *foible* de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur* : une *lueur* d'espérance ne se soutient pas ; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

De *cal*, chez les Orientaux *hal*, désignant la chaleur & les *couleurs*, les Celtes firent *cla*, blanc,

[illegible], comme les Grecs [illegible] chez les [illegible] [illegible], *clair* en [illegible] couleur, ou de [illegible] La *clarté* est une *lumière* [illegible] pur & qui chasse les ombres ; [illegible], elle peut fort bien n'être pas [illegible] produit une très-vive *clarté* [illegible] dans une [illegible] [illegible] & [illegible] [illegible] une *clarté* pâle & foible, comme une [illegible] brillante.

*Éclat* [illegible] *clameur* [illegible] grand bruit, du fracas, [illegible] *éclat* d'une [illegible] *éclat* de la [illegible] grande *lumière*, comme [illegible]

[illegible]

Le [illegible], *bel*, grande *lumière*, brillant [illegible], *éclat* propre du soleil, s'est formé le mot *splendeur*. La *splendeur* est la plus grande *lumière*, un éclat éblouissant, la plénitude de la lumière & de l'éclat. Ce mot se dit au propre proprement du soleil & des astres, qui tendent à la plénitude de la *lumière*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, &c.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumiere* foible & légere; la *clarté*, une *lumiere* assez vive & plus ou moins pure; l'*éclat*, une *lumiere* brillante ou une vive *clarté*; la *splendeur*, la plus grande *lumiere* & le plus vif *éclat*.

La *lumiere* fait voir; la *lueur* fait voir imparfaitement & confusément; la *clarté* fait voir distinctement & nettement; l'*éclat* fait voir facilement & parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir longtemps ou le fixer; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, & avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis.

La *lumiere* est en opposition directe avec les ténebres. La *lueur* perce à travers ces mêmes ténebres. La *clarté* dissipe l'obscurité. L'*éclat* chasse les ombres. La *splendeur* est toute *lumiere*.

Dans l'usage figuré de ces termes, on observera les mêmes différences & la même gradation.

---

## *Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence.*

L'ACADÉMIE & tous les Vocabulistes françois affectent au mot *luxe* l'idée propre d'excès & de déréglement : *luxus* a la même idée chez les Latins. Tous les mots latins, françois, &c. de la même famille portent le même caractere. Les Moralistes, les Economistes de tous les temps jusqu'à nos jours, ne l'ont jamais autrement envisagé. Au figuré, ce mot exprime un vice du discours, &c. Aussi les Apologistes du *luxe*, lorsqu'ils ont voulu se donner les airs du Paradoxe, ont-ils dénaturé ce terme, en le

réduisant à l'expression des superfluités, des commodités, des jouissances agréables ; & il le falloit bien, sans quoi ils n'auroient rien dit que tout le monde n'eût dit ou pensé. Quelques Etymologistes croyent que ce mot & celui de *luxure* viennent de *luxe*, parce que ces vices énervent le corps : *luxer* & *luxation* tiennent à l'oriental *luz*, déboîter, démettre. D'autres Sçavans font descendre *luxe* de *lo*, *laus* élevé, mais en y ajoutant l'idée modificative d'*excès*. Il réunit le double sens de *luc*, qui exprime les deux contraires, lumiere & obscurité, éclat & deuil ; c'est la définition même du *luxe* qui, par l'éclat, produit le deuil, par l'excès le défaut, par la richesse apparente la misere réelle.

*Faste* est le mot *fas*, *fast*, abondant, haut, élevé ; c'est ce que l'oriental *phasq* signifie : *fast*, en theuton, veut dire beaucoup, fort. Notre mot *faîte*, *fastigium*, exprime proprement la plus haute élévation. Ces mots tiennent au radical, *fat*, abondance, excès. Comme ce qui est élevé, est ce qui paroît davantage, les Latins ont attaché à *fastus*, *faste*, l'idée particuliere d'apparence, d'ostentation, de gloire.

*Somptuosité* vient de la racine *sum*, *sam*, élevé, grand : d'où les mots latins *summa*, somme, *summatus*, souveraineté, *summè*, grandement, extrêmement ; *sumptus*, frais, grand frais ; *sumptuosus*, qui est d'une grande dépense ; *somptuosité* n'a point d'autre valeur.

*Magnificence*, en latin *magnificentia*, est composé de *mag*, grand, & de *fic*, *fac*, faire, qui exprime l'action apparente, une chose d'éclat, & dérivé de *magni-facere*, estimer grandement, faire grand cas, exalter ou élever fort haut. Toute cette

famille annonce la grandeur, l'élévation, le prix, la ſplendeur, la ſublimité.

Ces mots déſignent donc de grandes, groſſes ou fortes dépenſes; le *luxe*, une dépenſe exceſſive, déſordonnée; le *faſte*, une dépenſe d'apparat, d'éclat; la *ſomptuoſité*, une dépenſe extraordinaire, généreuſe; la *magnificence*, une dépenſe dans le grand & le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaiſe part, comme il le fut toujours. *Faſte* ſuit naturellement la même regle; on veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faſte* de ſcience, de vertu, de douleur, &c. *Somptuoſité* a beſoin d'idées acceſſoires, pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une maniere déterminée. *Magnificence* eſt proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité des perſonnes, il annonce même une vertu noble & ſublime; mais auſſi la *magnificence* peut tomber dans le *faſte* & le *luxe*.

Il y a *luxe* dans les dépenſes libres qui, par une grandeur démeſurée ou un déplacement pernicieux, attaquant, à l'égard de l'Etat, les avances de la culture, font avorter la reproduction & dégénérer le revenu; ou qui, à l'égard des particuliers, attaquant leurs fonds ou avances de fortune, détériorent leur condition & conſument leurs reſſources. Il y a *faſte* dans les dépenſes qui, par la parade, l'oſtentation, la pompe, ne ſervent qu'à jetter un inutile éclat, & à éblouir les vues foibles. Il y a *ſomptuoſité* dans les dépenſes qui, par leur intenſité, leur profuſion, leur maſſe, ſurpaſſent les meſures d'une eſtimation ordinaire & de l'attente, & laiſſent l'imagination étonnée. Il y a *magnificence* dans les dépenſes qui, par leur grandeur,

leur hauteur, leur [illegible], leur [illegible], leur beauté, ravissent l'admiration, [illegible] la curiosité, & [illegible]

Le *luxe* [illegible] la [illegible] de l'opulence [illegible] dérèglement d'esprit & de conduite. Le *faste* [illegible] la grandeur, la majesté [illegible]. La *somptuosité* annonce la grandeur & l'opulence : grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence & la grandeur, relevées par la maniere & par l'objet : c'est, pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangeres ne l'obscurcissent.

Le *luxe* du jour consiste principalement dans la grandeur des petites dépenses, dépenses mesquines, futiles, honteuses ou pitoyables, à renouveller le lendemain. Le *faste* des Cours consiste principalement dans une multiplication prodigieuse de dépenses d'une certaine parade & de distinction. La *somptuosité* de nos ancêtres consistoit principalement dans des consommations [illegible] qui vivifioient le territoire. La *magnificence* [illegible] raine consiste principalement dans de [illegible] ges dépenses qui applanissent [illegible] l'Empire, & rapprochent, par la [illegible] lité de la circulation, toutes les [illegible] de tous les consommateurs.

Le *luxe* produit la [illegible] touffe. Dans la décadence, [illegible] mais c'est celui de la [illegible] [illegible] raffinée & [illegible] & les [illegible] cette n'[illegible] théatre.

Pompe, [illegible]

eût été le maître, avoit malheureusement traîné malgré lui, dans son armée, le *luxe* de Rome; Pompée & Rome périrent. A la publication de la Bulle d'or, Charles IV, avec tout le *faste* d'un Roi des Rois, fut servi à table par des Souverains puissans; mais ces honneurs étoient vuides de puissance. Nabuchodonosor, par la merveilleuse *somptuosité* de ses ouvrages, éleva Babylone au dessus des Cités les plus renommées de l'Univers: Babylone s'écroula sous le poids de ces mêmes ouvrages. Louis XII exerça pendant tout le cours de son regne & au milieu des guerres les plus dispendieuses, une *magnificence* vraiment royale envers ses peuples; & ce Prince, simple & modeste, économe jusqu'à être accusé d'avarice, fut le plus magnifique des Rois & le plus glorifié par le plus beau des surnoms.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces Rois de Perse, qui promettent les plus grandes récompenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs & de nouveaux moyens de dépense; & vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images & le deuil des peuples vaincus; & transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Elevez jusqu'au sommet des pyramides d'Egypte vos regards étonnés de leur *somptuosité*; baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossemens humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles; mais regardez ensuite à ses fondemens, & cherchez enfin tout autour les beautés de la Nature.

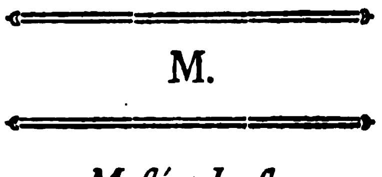
On a fort bien obſervé que les Etats ne périſſent que par le *luxe* ; puiſque l'Hiſtoire a négligé de nous donner le tableau des impôts & leurs proportions avec le revenu territorial, nous n'avons donc point d'Hiſtoire. On dit que le *faſte* convient aux perſonnes qui, par leur état, doivent repréſenter : je ne ſçais ſi la grandeur, la ſomptuoſité, l'éclat, la magnificence des dépenſes néceſſitées par l'état ou l'occaſion, doivent s'appeller *faſte* ; mais je demande ſi des hommes grands par eux-mêmes ou par leurs actions, un St. Louis, un Duguesclin, un Louis XII, un Henri IV, un Turenne, ont beſoin de *faſte* ? On loue ſans meſure la *ſomptuoſité* d'un Prince dans les établiſſemens, les édifices, les monumens qu'il éleve : eſt-il donc bien difficile & méritoire de faire avec beaucoup d'argent & ſans privation une grande dépenſe ? Célébrons ces établiſſemens, ſi le bien de l'Etat les exige ; ſi par une grande dépenſe ils en épargnent de plus grandes ; s'ils ſont fondés, placés, diſtribués, dirigés avec l'économie qui, par une ſage & belle ordonnance, fait de plus grandes choſes avec beaucoup moins de frais ; en un mot, s'ils payent le capital par des intérêts [illegible] forts que ne [illegible] fait tout autre [illegible]. On exalte beaucoup, [illegible] des Grands, la magnificence ; & [illegible]

[illegible]

il y en a jusque chez le bas peuple : il se glisse dans les genres de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtimens, dans leurs meubles, dans leurs habillemens, dans leurs équipages & leur train ; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solemnités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les monumens, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulens pour étaler en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux Grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage bien entendu qui les fait estimer, honorer & glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au Public.

Accommodez-vous à votre fortune, il n'y aura plus de *luxe*. Méritez la considération, l'estime, la gloire, suivant votre état, vous trouverez le *faste* superflu. Vivez seulement avec vos richesses d'une maniere honorable, la *somptuosité* vous restera pour les bienfaits. Dépensez, & dépensez encore avec autant d'intelligence que de grandeur à enrichir vos peuples, & la richesse de votre Empire publiera votre *magnificence*, comme la beauté du Ciel publie celle de la Divinité.





# M.

## *Maflé*, *Jouflu*.

*Maflé*, qui a le visage plein & large. *Jouflu*, qui a de grosses joues.

*Jouflu* n'exprime que l'embonpoint des *joues*. *Maflé* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des levres & des parties voisines : mais par une suite assez naturelle, il a désigné l'embonpoint du visage entier, & enfin celui même de la taille ou du corps.

*M*, *ma*, *mu*, *mo* indiquent proprement les levres, la bouche, ses environs : de là, les mots *mâchoire*, *museau*, *musle*, *menton*, *moue*, &c. : autant d'idées relatives au devant & au bas du visage ou de la figure. *Joue*, en bas-breton *jot*, en italien *gota*, en languedocien *gaoute*, &c., du celte *code*, élevé, désigne la partie du visage la plus élevée, relevée en bosse, bombée. Le mot *fl* imitant & désignant les fluides, les liquides, & particuliérement le *soufle*, en lat. *flatus*, a servi à composer, avec *ma* & *jou*, *maflé* & *jouflu*, par la raison très-simple que le *maflé* & le *jouflu* semblent *souflés* & *boursouflés*.

On veut que *maflé* ne se dise guere que des femmes, & *jouflu* des enfans. Pourquoi donc res-treindre l'emploi propre & naturel des termes ? pourquoi l'homme qui a un [illegible]

pas *maflé*? pourquoi une personne faite, qui auroit de grosses joues, ne seroit-elle pas *jouflue*? que seroient donc l'un & l'autre ? c'est cela ce qui s'appelle de la bizarrerie, & c'est à ce genre de bizarrerie qu'il ne faut pas condescendre.

Qu'on peigne les vents *jouflus* ; c'est leur vrai costume. Mais pour quoi ces petits Amours tout *maflés*? en sont-ils plus jolis ?

Les Asiatiques & les Africains aiment les *grosses maflées* ; c'est leur goût, Je ne sçais si l'on s'est jamais avisé de peindre la beauté *jouflue*.

*Jouflu* est, nous dit-on, un mot familier ; & *maflé*, un mot populaire. Cependant le sens propre de ce dernier mot & ses rapports avec plusieurs autres mots de la Langue étant connus, pourquoi seroit-il rejetté de la bouche des honnêtes gens ? J'ai bien regret à un grand nombre de ces termes populaires, bannis du beau langage sans être remplacés. Les Dictionnaires en offrent à chaque page : voyez dans celui des rimes, combien de rimes refusées au style noble vont enrichir le bas-comique sur-tout, suivant l'observation de M. Marmontel. Il y a sans doute beaucoup de mots bas, barbares, forgés, contournés, dépourvus de sens & de recommandations, que la délicatesse ne sçauroit adopter. Mais des termes convenables, bons & utiles, des termes qui portent une idée caractéristique, qui peignent un objet particulier, & qui sont seuls à l'exprimer, ce n'est pas la délicatesse, c'est une humeur fantasque qui les renvoye au peuple, c'est la sottise des *Précieuses ridicules*. Comment donc désigner la chose qu'ils expriment ? par des mots vagues, par de périphrases ? mais les mots vagues ne donnent qu'une idée vague, & non l'idée dis-

tinctive de la chose : mais les périphrases ne sont que de plates longueurs, lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée simple. Désignera-t-on les gens par leurs qualités, lorsqu'il ne faut que dire leurs noms ? Ainsi donc, plutôt que de puiser dans l'abondance du langage populaire ( je ne dis pas sans choix & sans goût ), plutôt que de nous servir de ce que nous avons sous la main, nous resterons pauvres, & nous nous réduirons aux ressources de la misere.

## *Magnifier, Glorifier.*

OH, certes ! ce n'est pas un mot populaire que *magnifier*, il est bien noble ; & toutefois, qui oseroit s'en servir ? Ainsi, d'un côté, aujourd'hui nous dédaignons les mots populaires ; de l'autre, nous proscrivons des termes distingués : que nous restera-t-il ?

» Ce mot, dit Vaugelas, est excellent & a une » grande emphase pour exprimer une louange ex- » traordinaire. M. Coëffeteau en use souvent après » Amiot & tous les Anciens. Encore tout de nou- » veau, un de nos plus célebres Ecrivains (*a*) ne » fait point de difficulté de s'en servir. Mais avec » tout cela, il faut avouer qu'il vieillit, & qu'à » moins que de l'employer dans un grand ou-

(*a*) L'Auteur, si je ne me trompe, entend parler de M. de Maucroix, qui dit, dans la Traduction des Homélies de Saint Chrysostôme : On *magnifie* la puissance de Dieu & la constance des Martyrs.

» vrage, il auroit de la peine à passer. J'ai une
» certaine tendresse pour tous ces beaux mots que
» je vois ainsi mourir, opprimés par la tyrannie
» de l'usage, qui ne nous en donne point d'autres
» en leur place, qui aient la même signification
» & la même force «.

L'Académie observe sur cette remarque, que ce mot n'a guere d'usage qu'en parlant de Dieu & des choses saintes. Dans son Dictionnaire, elle le conserve sans lui imprimer la note de vieillesse, comme si elle vouloit nous engager à l'employer à l'égard des objets précédens. C'est ainsi qu'en bornant l'application d'un terme à ce qu'il y a de plus sublime, on lui donne un grand caractere; & cela sert bien à distinguer les genres de styles.

Toutes les anciennes versions du premier verset du *Magnificat*, portent, Mon ame *magnifie* le Seigneur : toutes les traductions nouvelles, Mon ame *glorifie* le Seigneur. Mais si la *gloire* n'est pas la *grandeur*, *glorifier* n'est pas *magnifier*.

*Magnifier*, c'est exalter, célébrer la grandeur, lui rendre le plus grand hommage. *Glorifier*, c'est exalter, célébrer la gloire, rendre gloire. Quiconque entend les mots de *magnifique* & de *magnificence*, entend celui de *magnifier*. *Ma*, *mag*, en latin *magnus*, désigne la *grandeur*. *Glo*, *gl*, *cl*, signifie éclat, rayon, lumiere. *Fier*, dans la terminaison des verbes, est le verbe *faire* ou *devenir*.

S'il falloit exprimer en un seul mot l'action de celui qui tranche du grand, qui joue la grandeur, qui a de grands airs, nous ne dirions pas qu'il s'*exalte*, nous ne dirions pas qu'il se *glorifie*; ce

n'est pas cela. Et si nous disions qu'il se *magnifie* ? cela s'entendroit.

Ces généreux Panegyristes qui veulent faire quelque chose de rien, ou qui ajoutent quelques coudées à la stature de leurs petits heros, les *magnifient*, ce me semble, plutôt qu'il ne les *glorifient*.

Je ne sçais si de tant de *Très-Hauts & Très-Puissans Seigneurs*, *monseigneurisés* de leur propre grace, il n'y en a pas quelques-uns qui se *magnifient* un peu. Je ne sçais si, depuis que les Gens de qualité se sont fait la loi de descendre de quelque Prince Souverain, il n'y en a pas quelques-uns qui se *glorifient* un peu. C'est une grande illustration que ceux-ci ajoutent à la grandeur.

Je ne propose ces exemples que pour faire sentir la valeur des termes, & l'utilité du mot *magnifier*, sans vouloir le faire descendre si bas. Qu'on le réserve pour les grands ouvrages, comme le demande Vaugelas ; qu'on le reserve pour les choses saintes, comme le dit l'Académie : mais qu'on le conserve. C'est aux Prédicateurs, sur-tout, qu'il convient d'en rétablir l'usage, & d'en orner leurs discours.

---

## *Maint, Plusieurs.*

***Maint***, dit La Bruyere, est un mot qu'on ne devoit jamais abandonner, & par la facilité qu'il y avoit à le couler dans le style, & par son origine, qui est françoise. Vaugelas [illegible]

d'être employé dans un Poëme héroïque, il ne feroit pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapportoit qu'il pouvoit encore figurer avec grace, non seulement dans une Epigramme ou dans un Conte, mais encore dans un Poëme héroïque, sur-tout quand on le répete comme dans ce vers :

Dans *maints* & *maints* combats, sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style Marotique, & dans l'enjouement de la conversation.

*Maint* signifie *plusieurs* : mais *plusieurs* marque purement & simplement la pluralité, le nombre ; tandis que *maint* réduit la *pluralité* à une sorte d'unité, comme si les objets formoient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part. Quiconque sent la force & l'utilité des mots collectifs, doit regretter & recommander celui-là. Il n'y a personne qui ne trouve une différence sensible entre ces deux phrases : *Tout homme est sujet à erreur* ; *tous les hommes sont sujets à l'erreur. Tout* désigne la qualité propre de l'espece, de l'humanité : *tous* ne désigne qu'une qualité commune aux individus, à la généralité. La locution, *maint Auteur*, semble annoncer un nombre d'Auteurs qui forment une sorte de classe, & comme s'ils faisoient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, & moins que *beaucoup*.

*Maint* a le privilége rare de se répeter & d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint & maint*, comme *tant & tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux Langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles quant à la grace & au genie; & par-là elles ont quelque chose de precieux. La locution *maint & maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque maniere, s'empêcher de s'en servir de temps en temps, & de dire *mainte & mainte fois*.

La Bruyere regrette également le mot *moult*. *Moult*, dit-il, quoique latin, étoit dans son temps d'un même mérite; & je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. *Beaucoup* ne vaut pas *moult*; car il rappelle naturellement l'idée fort étrangere d'un *beau coup*, & nullement celle d'une assez grande abondance; tandis que *moult* vous met sous les yeux la *multitude*.

*Maint* vient de *main*, *manus*, *man*, qui marque la capacité, la contenance, la quantité, le nombre. *Plusieurs*, dérivé de *plus*, vient de *plo*, *put*, *pol*, multitude.

---

## *Maintenir, Soutenir.*

Des édifices anciens *se maintiennent & se soutiennent*, comme d'[illegible] [illegible] de fer *maintiennent & soutiennent* [illegible] protecteur *maintient & soutient* [illegible] Une femme se *maintient & se soutient* [illegible] *maintenez* & vous *soutenez* votre [illegible]. [illegible]

*nir* & *soutenir* signifient également *défendre* & *conserver*.

*Maintenir*, c'est, à la lettre, *tenir la main* à une chose, la tenir dans le même état : *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en dessous*, la tenir à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu & qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particuliere, & qui couroit risque, sans cela, de tomber. Si on *portoit* la chose sur soi ; si on en portoit le poids, on la *supporteroit*. Vous *maintenez* ce que vous voulez qui dure ; vous *soutenez* ce que vous voulez qui soit assuré.

C'est sur-tout la vigilance qui *maintient* : c'est sur-tout la force qui *soutient*. La puissance *soutient* les Loix : les Magistrats en *maintiennent* l'exécution. Vous *soutenez* une famille par vos secours ; vous y *maintenez* la paix par vos soins. On *soutient* ce qui est foible, chancelant : on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Celui qui *maintient* sa maison par son économie, la sert peut-être aussi bien que celui qui la *soutient* par son crédit.

L'*accord seul des esprits* maintient *celui des cœurs*. Si vous voulez être *soutenu*, *soutenez*-vous vous-même.

Celui qui ne sçait pas se *maintenir* dans la médiocrité, ne *soutiendra* pas l'opulence.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractere : il faut de l'habileté pour *maintenir* longtemps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts : vous *maintenez* les choses dans l'ordre & à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque :

tique : vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorsque vous ne les négligez pas.

On *maintient* son dire en insistant, par sa constance. On *soutient* son opinion, en combattant pour elle avec des preuves.

Ce qui ne se *maintient* pas, change, passe : ce qui ne se *soutient* pas, baisse, tombe.

La santé se *maintient* par le régime : la vie se *soutient* par la subsistance. Par la subsistance, vous existez : par le régime, vous subsistez dans le même état.

Vous *maintenez* donc la chose dans l'état où elle étoit : vous *soutenez* la chose pour qu'elle soit en bon état. Des Juges vous *maintiennent* dans la possession de vos biens : des amis vous *soutiennent* dans vos entreprises. L'établissement qui reste dans le même état, se *maintient* : celui qui résiste aux choses, se *soutient*. Il s'agit de *maintenir* la paix, plutôt que de *soutenir* des guerres.

*Maintenons* les coutumes, quand elles sont bonnes : mais si elles sont mauvaises, l'ancienneté est-elle un titre pour les *soutenir* ?

Il s'agit plutôt de conserver pour *maintenir*, & de défendre pour *soutenir*.

Une femme se *maintient*, qui conserve sa beauté, sa fraîcheur, ses avantages. Une femme se *soutient*, qui résiste aux accidens, aux attaques, aux ravages du temps.

Il y a des ames qui *soutiendront* les grands revers : où est l'homme qui se *maintienne* long-temps dans une certaine égalité d'ame ?

Qui se *maintiendra* toujours dans une place où l'on a toujours besoin d'être *soutenu* ?

J'ai parcouru, dans ces exemples, les manieres les

plus usitées d'appliquer ces termes : elles reviennent toutes à mes idées.

---

## *Mal parler*, *Parler mal*.

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit; & *parler mal*, sur la maniere de les dire : le premier est contre la morale, & le second contre la grammaire.

» C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit du respect; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer des expressions hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une maniere embarrassée, ou à contre-sens; d'affecter des figures gigantesques en parlant de choses communes ou médiocres; de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être breves, ou breves les syllabes qui doivent être longues.

» Il ne faut ni *mal parler* des absens, ni *parler mal* devant les Sçavans, &c. «.

Pour moi, je ne vois dans ces deux manieres de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens; & je dirois également, il ne faut ni *mal parler* devant les Sçavans, ni *parler mal* des absens. Il en est de *mal* comme de *bien* : or on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penser*, dans un sens grammatical. *Mal* se met éga-

lement devant ou après mille autres verbes avec la même signification : vous direz *mal enfourner* ou *enfourner mal* une affaire.

M. Beauzée observe lui-même que cette distinction n'a lieu qu'à l'infinitif & dans les temps composés du verbe : ainsi on ne diroit pas *il mal parle*, comme on dit *il a mal parlé*. Je conclus de là que celui qui vient de *mal parler*, *parloit mal*, sans autre différence que celle du mode.

*Mal parler* & *parler mal* se prennent de même moralement & grammaticalement, selon le sujet & les circonstances du discours, avec cette différence que, quand il ne s'agit que de la maniere de parler, le verbe n'a pas besoin de régime; mais que quand il s'agit des choses & de leur moralité, le verbe exige un régime après lui. *Mal parler* & *parler mal* sans addition, c'est mal exprimer ou exprimer mal sa pensée ; au lieu que vous direz *mal parler* ou *parler mal* des absens, de ses amis, de tout le monde, pour faire entendre qu'on en dit du mal.

Si la maniere différente de placer l'adverbe change quelque chose à l'expression, c'est de renforcer l'idée quand il précede le verbe. Alors l'adverbe & le verbe semblent s'incorporer ensemble, comme s'ils ne formoient qu'un mot composé. L'idée de l'adverbe paroît être plutôt confirmative que modificative; & l'expression en est plus énergique. C'est ainsi que plusieurs mots composés d'un adverbe & d'un verbe disent beaucoup plus & avec plus de force que le verbe suivi de l'adverbe. Par exemple, nous disons *mal-traiter* & *traiter mal* : or *maltraiter* annonce un traitement plus dur, plus injurieux, plus violent que *traiter mal*, sans aller

pourtant jusqu'à *outrager*, action qui *outre* la chose & *outre* les personnes. Appliquez aux adverbes construits différemment avec les verbes ce que je dis ailleurs des adjectifs placés devant ou après les substantifs. Voyez l'art. *Sçavant Homme & Homme Sçavant.*

---

## *Mal-avisé, Imprudent.*

*Avisé*, qui *voit à* sa chose, qui voit bien : *avis*, ce qu'on croit voir de mieux ; de *vis*, vue, voir, viser, & de la préposition *à*. *Prudent*, qui voit en avant, qui apperçoit au loin : *prudent* est comme le latin *providens* ; de *pro*, en avant, au loin ; & de *vid*, qui voit. La prudence se distingue de la sagesse par une connoissance profonde, telle que la prévoyance.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser, est *mal-avisé* : celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il auroit dû y voir, est *imprudent*. Le *mal-avisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait ; il la fait mal : l'*imprudent* ne sçait pas bien la valeur de ce qu'il fait ; il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances & des convenances ; il les choque : le second n'a pas approfondi les conséquences & les suites de la chose ; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection, de précaution : celui-ci manque de sagesse, d'application, de prévoyance.

Je suis *mal-avisé*, si je laisse passer l'occasion que je devrois saisir : si je n'ai pas prévu l'événe-

ment que j'aurois dû prévoir, je suis *imprudent.* Dans ce dernier cas, je ne sçais pas ce que je fais : dans le premier, je ne fais pas ce qu'il faut.

Souvent nous sommes très *mal-avisés* sur nos propres affaires, tandis que nous sommes fort *avisés* sur celles des autres : nous ne voyons pas les nôtres de sang froid, & nous voyons mal. Nous sommes quelquefois plus *imprudens* en agissant avec réflexion, qu'en suivant notre premier mouvement ou notre premiere idée : il faut délibérer de sang froid, & non que la crainte ou telle autre passion délibere.

Il est des circonstances où nous sommes *mal-avisés* pour avoir pris trop d'avis différens qui nous brouillent l'esprit. Il est des extrémités où la prudence même nous oblige à des démarches *imprudentes* qui nous perdront peut-être.

Le *mal-avisé* qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent* qui ne s'embarrasse point de courir des risques, est un fou.

Il y a beaucoup de gens qui perdent leurs procès pour être *mal-avisés* : il y a beaucoup de gens qui se perdent de réputation pour être *imprudens.* Les uns ne songent pas aux convenances, & les autres aux conséquences.

A dire tout ce qu'on pense, sans sçavoir devant qui on parle, on est fort *mal-avisé.* A dire des choses qui peuvent offenser, à quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent.*

Il faut pardonner à un homme simple & droit d'être un peu *mal-avisé* : il faut pardonner à un homme sans usage & sans expérience, d'être un peu *imprudent.* C'est même une grande regle de justice de ne pas juger les personnes sur une regle

commune à tous, mais de juger chacun ſelon ſon caractere & ſa maniere propre d'être. Celui-ci ne m'offenſe pas qui me dit des choſes que je trouverois très-offenſantes de la bouche de tel autre. Tant vaut l'homme, tant vaut l'action.

Quel homme n'eſt pas quelquefois *mal-aviſé* ? mais on l'eſt plus ou moins eſſentiellement. Quel homme n'eſt pas *imprudent* une fois par jour ? mais l'un eſt plus habile que l'autre à cacher ou à réparer ſon imprudence.

---

## *Malicieux*, *Malin*, *Mauvais*, *Méchant*.

CES termes expriment une diſpoſition à nuire, à faire du mal.

» Le *malicieux*, dit l'Abbé Girard, l'eſt par » caprice ; il eſt obſtiné ; s'il nuit, c'eſt de rage ; » pour l'appaiſer, il faut lui céder «.

Ce n'eſt pas cela. Si le *malicieux* nuit de rage, il ne l'eſt donc point par *caprice* ; car la *rage* n'eſt point un *caprice*. Mais le *malicieux* ne nuit pas de *rage*. L'enfant qui médite une *malice*, le fait ſouvent de ſang froid ; & la rage ne médite point. Votre ami vous fait gaîment une *malice*, & avec auſſi peu d'obſtination que de colere. Eſt-ce par la vertu du caprice, de la colere, de l'obſtination, que la *malice* ſupplée à l'âge, ſuivant un axiome de Juriſprudence ? N'eſt-ce pas plutôt par une certaine fineſſe d'eſprit que la *malice* déſigne ? Quand on dit de quelqu'un qu'il eſt *malicieux* comme un *ſinge*, veut-on dire que le ſinge ſoit emporté, obſtiné par caractere ? L'attribut du ſinge, n'eſt-ce

pas la ruse accompagnée d'un dessein [illegible] de nuire ? Est-ce qu'il s'agit [illegible] le malicieux? Il faut le découvrir, le [illegible], le prévenir, le déconcerter, éviter ses pièges, [illegible] à ses ruses cachées.

Cicéron dit que la *malice* est une manière de nuire rusée & [illegible]. & qu'elle veut même quelquefois passer pour prudence. L'[illegible], *malitiosus*, est [illegible] de [illegible]. Le propre de la *malice* est de cacher ses desseins & sa marche. Ainsi l'on dit un *innocent* [illegible] *de malice* : ainsi l'on dit *la malice du péché*, pour désigner le venin caché qu'il renferme : ainsi l'on dit qu'on a fait une chose nuisible sans *malice*, sans mauvaise intention. Il y a dans la *malice*, dit un des Auteurs de l'Encyclopédie, de la facilité & de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité : le *malicieux* veut faire de petites peines & non causer de grands malheurs ; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente ; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaisir à en faire. Disons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes sortes de *malice*, depuis la *malice agréable* jusqu'à la *malice noire* : les Latins disoient *malitia mala*, pour exprimer celle dans laquelle il entroit de la méchanceté. *Malicieux* est donc le plus foible de tous ces termes, puisqu'il ne se prend pas même toujours dans un sens odieux.

» Le *malin*, dit encore l'Abbé Girard, l'est
» de sang froid ; il est rusé ; quand il nuit,
» c'est un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il
» faut s'en défier «.

N'est-ce pas le *malicieux* que l'Auteur nous

donne pour le *malin* ? Il a été trompé ſans doute par l'abus qu'on fait de ce dernier mot, ſur-tout en parlant des enfans. On appelle, & fort mal à propos, *malin* un enfant qui fait des *malices* aſſez ingénieuſes ; & ſes *tours malins* ne ſont que des *malices* : il n'eſt donc que *malicieux*. Abſolument parlant, un enfant peut être *malin* dans le ſens propre du mot ; mais il ne l'eſt que comme un enfant. Cet abus a également trompé l'Encyclopédiſte que j'ai cité plus haut : car il dit que le ſubſtantif *malignité* a une toute autre force que ſon adjectif *malin* ; puiſqu'on permet aux enfans d'être *malins*, & qu'on ne leur paſſe pas la *malignité* ; parce que c'eſt l'état d'une ame qui a perdu l'inſtinct de la bienveillance, qui deſire le malheur de ſes ſemblables, & ſouvent en jouit. De cette obſervation, il falloit conclure que cette application particuliere du mot étoit vicieuſe & mauvaiſe, puiſqu'elle dénature le mot.

Mais l'uſage n'a-t-il pas pu changer la valeur du terme ? Non, s'il a conſervé le mot propre pour exprimer l'idée étrangere à celui-là, & s'il employe le même terme ſelon ſon vrai ſens dans toutes ſes autres applications ; & voilà une regle pour diſtinguer l'abus de l'uſage. Que les circonſtances de la choſe ou du diſcours vous engagent quelquefois à vous relâcher du ſens ſtrict & ſévere du mot, ce n'eſt pas à dire qu'il change de ſens. Quand vous direz à quelqu'un, par plaiſanterie ou par hyperbole, qu'il eſt *malin* ou *méchant*, *méchant* & *malin* ne ceſſent pas de ſignifier ce qu'ils ſignifient.

Or nous diſons l'eſprit *malin*, une vertu *maligne*, de *malignes* influences, une fievre *maligne*, une *maligne* interprétation, &c. ; & la qualité

que nous attribuons alors aux objets, est la *malignité* proprement dite. Nuire est leur propriété, leur but, leur effet naturel ; mais ils nuisent par des moyens subtils & cachés. Il y a dans l'homme *malin* & de la *malice* & de la *méchanceté* : mais sa *malice* est plus malveillante, plus mal-faisante & plus raffinée ou plus profonde que celle de l'homme purement *malicieux* : mais sa *méchanceté* est couverte, dissimulée, artificieuse, sans la brutalité, sans la violence, sans l'abandon de l'homme proprement *méchant*. Les Interpretes Latins disent *malignus*, *quasi malè genitus*, mal né, né pour le mal ; comme *benignus*, *benè genitus*, bien né, né pour faire le bien. Le latin *malignus* est synonyme de malveillant, mal-faisant, inique, pervers, dangereux, funeste. Le *malin* prend plaisir à faire du mal.

L'Abbé Girard poursuit ainsi : » Le *mauvais* l'est » par emportement ; il est violent ; quand il nuit, » il satisfait sa passion : pour n'en rien craindre, » il ne faut pas l'offenser «.

Ne diroit-on pas que l'emportement fait le *mauvais* ? Cependant on peut être *mauvais*, sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractere contribuent à rendre *mauvais* : il y a même des gens emportés, qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise*, quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise*, que l'air est *mauvais*, qu'un discours, des habitudes, la mine, l'air, des ouvrages, &c., sont *mauvais*. Le *mau-*

*vais* ne vaut rien ; il fait du mal. Un homme est *mauvais*, quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a les vices contraires qui font que, dans l'occasion qu'il y a d'exercer quelqu'une de ces vertus caractéristiques de l'homme ou de l'espece, il fait du mal.

*Mauvais* est le latin *malus*, qui naturellement a fait dans notre Langue *mauv*, *mauvais* ; & il se prend dans les différentes acceptions du mot latin. Du Cange & Huet le tirent immédiatement de *maleficus*, comme si l'on avoit dit autrefois *maufais* : en effet, le Diable que le peuple appelle quelquefois *le Mauvais*, s'appelloit *le Maufès*. Mais il y a le *mal-faisant* ( *maleficus* ), qui n'est que propre à faire du mal, & qui n'en fait que quand on le met en jeu, à l'épreuve, en compromis ; & c'est-là le *mauvais*. Il y a le *mal-faisant* qui, naturellement & par lui-même en activité, fait le mal, travaille à le faire, ou tend violemment à le faire ; & c'est- là le *méchant*. On a dit *mauvaistié* pour exprimer la qualité de *mauvais* : il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'éprouvent souvent le besoin d'un substantif pour désigner la quantité ; & quelquefois ils vont jusqu'à en faire un, comme *mauvaiseté*, qui ne sent pas, comme *mauvaistié*, la barbarie & la corruption. J'ai remarqué que le Diable est appellé *mauvais Ange* ainsi qu'*Esprit malin* : il est sensible que cette derniere qualification désigne ses ruses, ses artifices, ses prestiges, son habile & profonde mal-faisance, dont la premiere ne rappelle point l'idée (*a*).

---

(*a*) Je ne sçais pourquoi de tant d'acceptions qu'on donne

» Le *méchant*, dit enfin l'Abbé Girard, l'est » par tempérament; il est dangereux; quand il » nuit, il suit son inclination: pour en être à couvert, il faut le fuir «.

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dis-

---

à *mauvais*, comme fâcheux, incommode, sinistre, dangereux, funeste, corrompu, &c., l'Abbé Girard va choisir, pour faire un article de son livre, l'idée de *chétif*. Il y a si loin d'un de ces mots à l'autre, qu'il est plus difficile d'en déterminer la différence que la ressemblance. L'Auteur leur attribue pour qualité commune, une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage. Avec une idée si générale & si vague, on trouveroit à un mot des synonymes sans nombre, qu'on seroit étonné de voir ensemble. *Chétif* signifie qui n'a point de valeur, qui est sans mérite, qui excite la pitié ou le mépris; ce qui ne nous ramene à *mauvais* que par réflexion & par induction: *chétif* est bien plutôt synonyme de pauvre, misérable, maigre, petit, que de *mauvais*: car le sens propre de *chétif*, ital. *cattivo*, est celui de malheureux captif, de l'aveu de tous les Étymologistes. Quant à l'application de ce mot aux choses d'usage, telles que les étoffes, le linge, &c. il n'y a aucune raison de prétendre que *chétif* [illegible] sur *mauvais*; & qu'un habit *chétif* ne peut plus servir, tandis qu'on porte au besoin un habit mauvais. Un habit peut être si *mauvais* qu'on ne le porte pas, & l'on portera bien encore l'habit *chétif* qui sera trop court, trop étroit, trop mesquin, en cas de besoin. Des fruits *chétifs* vaudroient mieux à manger que des fruits mauvais. On mange, quoiqu'on fasse une *mauvaise* chere, & avec une *mauvaise* chere [illegible] ne mange pas [illegible]. Soignez l'enfant *chétif*, respectez [illegible] de l'homme, n'avilissez pas tout l'homme, [illegible] créature, &c.

positions prochaines pour le devenir ; car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractere dur & féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance ou le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le *méchant* est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal ; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. Il est *malin*, s'il a un esprit capable de servir plus sûrement son iniquité ; mais il employe également la force, le courage, l'audace. S'il a des momens de relâche, de calme, de gaîté, il sera *malicieux*. En deux mots, il fait du mal tant qu'il peut ; il n'a de plaisir qu'à en faire ; il en fait de toute sorte de manieres ; s'il n'en fait pas, il médite, il projette d'en faire ; s'il ne peut en faire, il souffre, il se tourmente. Qui descendroit dans son cœur, trouveroit que le plus malheureux des hommes, c'est le plus *méchant*. Heureusement, il est contenu ; il est contenu par le danger, par son intérêt. Par son intérêt même, il est forcé de faire du bien. En proportion de la *méchanceté* qu'on a, on ressemble plus ou moins à cet effroyable portrait. Ce n'est pas la faute de la Langue, si quelquefois on altere, on affoiblit la valeur du terme, au point même qu'il ne signifie plus rien. L'Académie a depuis long-temps remarqué que *méchant* est plus fort & plus odieux que *mauvais*.

M. de Gébelin croit, avec Ménage, que le mot *méchant* est le latin *mis cadens*, qui cheoit, réussit, tombe malheureusement : *cadere*, cheoir ; *mis*, *mes*, signifie privation, mal, misere ; l'oriental *ſkan*, pauvre, misérable. Alors son acception propre & primitive seroit à peu près celle de *mauvais*

dans son sens le plus étendu ; mais avec cette différence que *mauvais* marque la propriété, la mauvaise qualité de la chose, & *méchant* marquera le mauvais succès, l'effet malheureux ; dans ce sens, nous disons un *mauvais* ou un *méchant* habit, de *mauvais* & de *méchans* vers, une *mauvaise* ou *méchante* terre, &c. Cette acception de *méchant* se distingue de la précédente par la maniere de placer cet adjectif. De *méchans vers* sont *mauvais* ; des *vers méchans* sont satyriques : un *méchant pays* est *mauvais*, il ne vaut rien ; un *peuple méchant* est mal-faisant, il faut le craindre. Vous ne direz pas qu'un livre est *méchant*, quand il n'est que mal fait ; il est *mauvais*. Ainsi, dans son acception foible, l'adjectif *méchant* précede le substantif. Revenons au sens & au caractere moral de nos synonymes.

Le *malicieux* est tel par une disposition ou une tournure d'esprit & d'humeur, qui fait qu'on se plaît à causer un tort, une peine, ou même une légere humiliation à quelqu'un, par la finesse & l'adresse qu'on a l'art d'employer avec succès ; & qu'on se réjouit de la peine qu'on a faite. Le *malin* est tel par une corruption profonde & raffinée, qui fait qu'on travaille à nuire tant qu'on peut, de maniere que la main soit invisible ou le moyen impénétrable, pour porter le coup plus sûrement, plus avant, plus impunément ; & qu'on jouit avec une délectation secrete du mal qu'on a fait. Le *mauvais* est tel par un vice grossier & intraitable de caractere & d'humeur, qui fait qu'on se livre tout entier au penchant qu'on a de nuire ou de faire du mal, dès qu'il est excité ; & qu'on trouve à l'avoir fait une brutale satisfaction. Le *mé-*

*chant* eſt tel par une corruption & une dépravation abſolue de cœur & d'eſprit, qui fait qu'on veut nuire & faire tout le mal qu'on peut par toute ſorte de moyens, manifeſtes ou cachés, ruſe ou force, n'importe; & qu'on ne jouit que du plaiſir de faire tout le mal qu'on peut faire.

Il y a de l'eſprit & une ſorte de foibleſſe à être *malicieux* & *malin* : la *malice* & la *malignité* combinent & concertent ; puiſqu'elles ſe cachent, elles craignent : mais le *malin* a tout l'eſprit qui convient au *méchant* ; & s'il agit en homme foible, c'eſt quelquefois parce que cette maniere eſt plus ſûre que la force. Le *mauvais* ſe paſſe fort bien d'eſprit ; le pouvoir & la force lui ſuffiſent. La force peut ſuffire au *méchant* : mais avec de l'eſprit, il eſt cent fois plus *méchant*.

Salomon dit que la *malice* des femmes ſurpaſſe celle des hommes : les hommes ont la force ; les femmes y ſuppléent par la *malice* : & voilà pourquoi les enfans ſont en général *malicieux*. La *malice* diſpoſe à la *malignité* : le talent & l'habitude s'étendent & s'élevent par degrés à meſure que leur ſphere s'agrandit ; & gâté par le ſuccès, l'eſprit corrompt le cœur. Les gens de mauvaiſe humeur ſont aſſez naturellement *mauvais* : car on eſt *mauvais* ou tout près de l'être dans un accès de mauvaiſe humeur : il ſemble qu'il faille ſe venger de ce qu'on ſouffre ; & l'humeur en donne la force comme elle en inſpire la volonté. Enfin le *méchant* eſt un être dénaturé, l'ennemi du bien, l'ennemi de l'humanité : tout homme qui ſe corrompt devient plus ou moins *méchant*. Que ſeroit-ce ſi le pouvoir de nuire ne manquoit pas bientôt au *méchant* ?

[illegible]

---

## [illegible]

[illegible] *niaque*, [illegible] plus communé [illegible] ner, [illegible] minu[illegible] attaque, [illegible] la lettre, [illegible] tourmenté [illegible] attaque du [illegible]

*Maniaque* & [illegible] même sens : [illegible] *mania*, [illegible] quils croyoient, par [illegible] *lunatique* chez [illegible], par ce mot, exprimoient également une [illegible] produite par les mêmes influences. [illegible] ils appelloient *lunatique*, celui qui n'avoit que des accès périodiques de folie, tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier; & il en est de même de celle du

qui eſt au jour peut être facilement connu, ſans l'être, du moins comme ce qui eſt *notoire* ou *public*. Les Latins appelloient *manifeſtaire* un voleur découvert & pris ſur le fait; & la choſe, miſe en évidence, étoit également *manifeſtaire*, mot qui ſe rapproche beaucoup de *notoire*.

*Notoire*, qui eſt fort connu, ce qui l'eſt d'une maniere certaine : de *no*, connoiſſance. Le latin *notus* veut dire *connu*; qu'eſt-ce que ſon dérivé *notorius* ajoute à cette idée ? Ce mot eſt proprement un terme de droit; & les Juriſconſultes nous apprennent qu'on appelloit *notoria* les accuſations & les informations qui donnoient la connoiſſance & la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Qu'on ſe rappelle ce que je viens de dire du latin *manifeſtarius*. La terminaiſon *oire* déſigne ſur-tout la cauſe, l'efficacité, ce qui fait qu'une choſe a tel effet, &c. : *illuſoire*, ce qui eſt fait pour ſéduire, ce qui fait illuſion : *gratulatoire*, ce qui eſt deſtiné & propre à féliciter ou à rendre des actions de graces; *ambulatoire*, ce qui ne fait qu'aller, venir, changer, varier; *péremptoire*, ce qui tranche toutes les difficultés &c. Ce qui eſt *notoire* eſt ſi bien connu, qu'il eſt certain & indubitable.

*Public*, pris adjectivement, s'applique à toute ſorte d'objets aſſez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, &c., eſt également *public*. C'eſt ici ce que tout le monde ſçait ou connoît; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connoiſſance, ſans établir par lui-même la certitude de la choſe; ce qui eſt propre au mot *notoire*. *Public* vient de *pul*, *plu*, *ple*, multitude; d'où s'eſt formé le latin *plebs*, public.

Il eſt donc facile de connoître ce qui eſt *manifeſte* :

ce qui est *notoire* est bien & certainement connu: on connoît assez généralement ce qui est *public*.

La chose *manifeste* n'est plus cachée : la chose *notoire* n'est pas incertaine : la chose *publique* n'est pas secrete.

Il n'y a point à dissimuler sur ce qui est *manifeste*; à contester sur ce qui est *notoire*; à se taire sur ce qui est *public*.

La *manifestation* déclare ce qui est; la *notoriété* le constate; la *publicité* le répand.

Reconnu par les Parties, un fait est *manifeste* : vu par une foule de témoins, il est *notoire* : sçu de tout le monde, il est *public*.

Il y a des vérités *manifestes* qu'on ne veut pas sçavoir, parce qu'on a peur de les croire, & on les nie. Il y a des vérités *notoires* auxquelles on feint de ne pas se rendre, parce qu'on veut se singulariser, & on les combat. Il y a des vérités *publiques* que presque personne ne sçait, parce qu'on ne veut point passer sa vie à faire foule au coin des rues pour lire, si on le peut, des affiches : prétendez-en cause d'ignorance !

Le terrible jour que celui de la *manifestation* des consciences! La terrible peine que la *notoriété* du crime imprimée sur le visage par un signe d'opprobre, au lieu de sang répandu! Le terrible frein que celui de la *publicité* des accusations, des informations, de toutes les procédures & de toutes les délibérations de la Justice!

Il est *manifeste* que les places ne sont pas faites pour les personnes : il est *notoire* qu'elles l'ont quelquefois été : voyez les faits *publics* consignés dans l'Histoire, pour sçavoir la suite de cet arrangement.

☼ *Notoire* & *public* n'ont rapport qu'à la connoiſſance qu'on a des choſes ; mais *manifeſte* déſigne de plus la qualité des choſes conſidérées en elles-mêmes, dans le ſens de ſes deux autres ſynonymes, *clair*, *évident*. Des principes, des vérités, des raiſonnemens ſont *manifeſtes*, *clairs*, *évidens* en eux-mêmes. *Cal*, beau en grec, blanc en celte, lumineux, ſerein, joint au mot *ar*, vif, a fait le latin *clarus*, clair, qui a une lumiere vive, une blancheur éclatante, une clarté pure. *Évident* vient du verbe latin *videre*, voir ; c'eſt ce qu'on voit très-diſtinctement, ce qu'il eſt impoſſible de conteſter, ce qui ravit notre conſentement même malgré nous. J'ai dit que *manifeſte* ſignifie littéralement & rigoureuſement mis en lumiere, au jour, à découvert.

Rien de caché dans ce qui eſt *manifeſte*, il n'y a qu'à le conſidérer. Rien d'obſcur dans ce qui eſt *clair*, il n'y a qu'à le regarder. Rien d'incertain dans ce qui eſt *évident*, il n'y a qu'à voir, à ouvrir les yeux. Ce qui eſt *évident* eſt très- *manifeſte* & très-*clair* ; or l'objet *manifeſte* tombe, pour ainſi dire, ſous les ſens ; & la choſe *claire* ſaute aux yeux. Il n'y a rien à développer dans ce qui eſt *manifeſte*, rien à éclaircir dans ce qui eſt *clair*, rien à dire ſur ce qui eſt *évident*.

Il y a devant nous des choſes très-*manifeſtes* que nous ne voyons pas : nos yeux ſont en quelque ſorte diſtraits. Il y a des choſes très-*claires* que nous voyons mal ; nous avons quelquefois les yeux troubles. Il y a des choſes très-*évidentes* que nous ne voulons pas voir ; nous fermons les yeux.

Il eſt bien facile de connoître ce qui eſt *mani-*

*feste*, de concevoir ce qui est *clair*, de se convaincre de ce qui est *évident*.

Un coup-d'œil jetté sur des vérités *manifestes* ne nous en donnera peut-être que des perceptions imparfaites & confuses; mais il faut en acquérir, par l'attention, des idées *claires*, distinctes & complettes; & c'est par l'enchaînement & la combinaison de ces idées que le raisonnement méthodique parvient à rendre, dans un foyer de lumiere, ces vérités *évidentes*; évidence qui seule exclut la crainte de se tromper, & ravit ainsi notre *consentement* ou notre *assentiment* (*a*).

Après des recherches pénibles, je crois avoir trouvé des différences *manifestes* entre des mots synonymes. De plus grandes difficultés m'attendent; c'est de rendre mes idées *claires*, & si *claires* que mes Lecteurs les conçoivent sans beaucoup d'efforts. Enfin une peine me reste; je crains l'erreur ou l'illusion; je crains que ce qui me paroît *evident*, ne leur paroisse pas bien prouvé; je crains que ce qui me paroît vraisemblable, n'ait à leurs yeux aucune apparence de vérité.

---

(*a*) *Assentiment* est un terme de Métaphysique qu'on distingue du *consentement*. L'*assentiment* est l'acquiescement de l'esprit; il concerne la vérité des choses: le *consentement* est l'acquiescement de la volonté; il concerne la bonté des choses. Par l'*assentiment* vous reconnoissez la réalité des rapports que les choses ont entre elles; & par le *consentement*, la convenance des rapports qu'elles ont avec nous.

## *Manigance*, *Machination*, *Manege*.

*Manigance* eſt un mot bas : faudroit-il le rejetter ? Ne faut-il pas des mots bas, pour repréſenter des choſes baſſes ? Ne ſont-ils pas plutôt les noms propres de ces choſes ? *Machination* eſt au contraire un mot noble : ne ceſſeroit-il pas de l'être, s'il s'appliquoit à des choſes qui ne peuvent être anoblies ? *Manege* eſt enfin de miſe par-tout : & ne faut-il pas de ces termes communs pour exprimer des idées communes à divers genres de choſes ? Sans cette diſtinction, ſans cette variété ou plutôt ſans cette diverſité, une langue n'auroit qu'une couleur & un ſtyle.

*Manege* & *manigance* viennent de *main*, *manus*, *man*. La *main*, l'inſtrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'inſtrument par excellence, eſt naturellement faite pour déſigner l'adreſſe, la dextérité, l'artifice, la fineſſe, la ſubtilité ; & c'eſt une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différens. Ainſi donc, le *manege* eſt une *maniere* adroite d'*agir* ou de faire, de manier. La *manigance* eſt un mauvais *manege*, une maniere ruſée de faire des choſes baſſes, de vilaines choſes. Le mot *man* ſignifie auſſi couvert, caché ; car la *main* ſert à cacher, à couvrir ; & c'eſt encore une idée propre à ces deux termes. Je ne ſçais ſi la terminaiſon de *manigance* n'a pas quelque rapport au mot *ganſe*, qui déſigne un entrelacement, un lien, un moyen de ſaiſir, d'arrêter. Nicod croyoit que ce mot ſignifioit *brouillis d'affaires* ou

une contenance mal composée. *Manege* (dans l'acception dont il s'agit ici) n'a été reçu ou du moins mis en vogue que dans le dernier siecle, avec la valeur de l'italien *maneggio* : Bouhours soupçonnoit même que nous le devions au Cardinal Mazarin.

Quant à *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler & de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oseroit mettre au jour; puisque la *machine* est un assemblage de pieces qui, par leur combinaison, & leur artifice, augmentent les forces mouvantes, &c. Le *micmac* nous donne en petit quelque idée de la *machination* qui est dans le grand; mais il entraîne une complication, un embrouillement, qui fait qu'on n'entend rien aux choses, qu'on ne les démêle pas, quoique le *micmac* se trahisse par quelque côté; ce qui l'éloigne de la *manigance* dont il paroît si voisin. *Machination* n'a qu'un sens odieux.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées & artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter & de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manege* est une conduite habile ou plutôt adroite, avec laquelle on manie ou ménage si bien les esprits & les choses, qu'on les amene insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur & sans vertu, pour qui tous les moyens sont bons, & les moyens les plus lâches, les meilleurs. Le *manege* est la ressource familiere de ceux qui vivent dans des lieux où

l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manege*.

Le petit peuple n'entend guere que la *manigance*. L'intérêt, la passion, la malignité enseignent la *machination*. La Cour est la grande école du *manege*.

Les sots sont très-capables de *manigance* : il n'y a que de mal-honnêtes gens qui le soient de *machination* : il faut des gens fins, souples & stylés pour le *manege*.

Que les grandeurs & les dehors ne nous imposent pas : il y a cent fois plus de *manigance* que de *manege*, là où on excelle même en *machinations*. Au lieu de négociations, des *micmacs*, disoit un Courtisan. Je voudrois qu'on essayât d'exprimer cette pensée autrement que par le mot populaire de *micmac*.

Je pardonne quelque *manigance* à un pauvre misérable qu'on n'écouteroit pas, s'il parloit raison & sur-tout misere. Je ne croirai jamais qu'un personnage envoyé pour représenter un Roi dans une Cour étrangere, se permette des *machinations* qui tendent à troubler ou la Cour ou le pays. Je conçois qu'on ait recours au *manege* pour de mauvaises négociations ou avec des esprits faux, ou pour brouiller les affaires.

Le peuple marchand fait, dit-on, toute sorte de *manigances* pour farder & débiter sa marchandise. Un Ministre est en place pendant un mois ou environ qu'on le tâte, sans qu'il se fasse des *machinations* contre lui. Les enfans mêmes ont leur *manege*, & assez adroit pour faire des dupes.




## *Manœuvre, Manouvrier.*

*Ouvriers* qui, sous les Chefs ou les Maîtres, travaillent de la main ou à quelque art méchanique.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

*Manœuvre* est la dénomination propre de certains aides qui servent les Maçons & les Couvreurs, dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une appellation générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* differe du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait & qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* & de son industrie.

A la campagne, tous les gens qui ne vivent que de leurs bras appliqués aux travaux de la terre, s'appellent ordinairement *manœuvres* ou plutôt *journaliers*. Ces *manœuvres* sont compris dans la classe générale des *manouvriers*, gens de peine qui gagnent leur vie, dans quelque métier que ce soit, en travaillant sous les ordres d'autrui pour un salaire. Ces *manœuvres*-là sont, sans contredit, les plus précieux des *manouvriers*, puisqu'ils s'exercent au plus précieux des Arts.

Nous dirons plutôt des *manouvriers*, un *manœuvre*, en spéculant, en [illegible]

rons plutôt les *manouvriers*, en généralisant, en parlant collectivement. Les premiers forment, en quelque sorte, des especes dans divers genres ; & les seconds, un genre dans une classe. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait : vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société. Le *manœuvre* est un petit ouvrier ; le *manouvrier* est un pauvre malheureux.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois, *c'est un manœuvre* : la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre*, celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'Art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile ; & s'il n'est pas Entrepreneur ou Maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est atteint du vice de pauvreté.

---

## *Manque, Défaut, Faute, Manquement.*

On a coutume de distinguer *manque* & *défaut*, de *faute* & *manquement* ; des idées particulieres m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, & j'espere qu'il n'en résultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devroit y avoir, ce qu'il s'en manque pour qu'une chose soit complette ou entiere, ce qu'on trouve *de manque* ou de moins qu'il ne faut, par opposition à ce qu'il y auroit de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on desire-



roit, de ce qu'on n'a pas en sa possession, par oppo-
sition à ce qu'on y a.

Dans un sac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, le *défaut* est de trente livres: c'est ainsi qu'on parle, & vous ne direz pas le *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque* ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut*: le *défaut* existe toutes les fois que vous n'avez pas une chose, ou que la chose cesse, comme quand on dit, le *défaut de la cuirasse* ou au *défaut de l'épaule*. Le *manque* est toujours relatif; le *défaut* est plutôt absolu. Par le *manque*, vous n'avez pas assez; il n'y a pas ce qui devroit y être: par le *défaut*, la chose n'est pas ou n'est plus; mais il n'est pas dit qu'elle dût être.

Le *manque* de soin fait plus de tort que le *manque* de sçavoir. Dans ce proverbe Anglois, le *manque* de soin & de sçavoir désigne seulement l'insuffisance, & non le *défaut* absolu ou la privation totale de sçavoir & de soin. Le *manque* d'esprit dit seulement qu'on n'a pas la dose d'esprit ordinaire ou convenable: le *défaut* d'esprit exprime une privation quelconque, & même la nullité. L'argent vous *manque* en route, & ce *manque* vous oblige à vous arrêter; vous n'en aviez pas assez: le *défaut* d'argent annonce simplement que vous n'en avez pas; & en conséquence vous ne pouvez rien entreprendre. Le *manque* suppose donc une règle ou une mesure donnée; ce qui le distingue du *défaut* qui en fait abstraction.

Tel est le sens naturel & propre de [illegible]: mais l'acception commune de *défaut* [illegible] sur

une irrégulalité qui rend la chose défectueuse. Les deux sens de *défaut* se distinguent en ce que, pris pour *irrégularité*, il demande l'article devant son régime ; & qu'il l'exclut au contraire, quand il signifie *manque*. Le *défaut d'esprit* veut dire qu'on n'en a pas ; un *défaut de l'esprit* désigne qu'on a dans l'esprit quelque qualité vicieuse.

Je confesse que *défaut* pour *manque* ne me plaît pas, & j'aimerois mieux *faute*. Mes raisons sont, outre l'équivoque présentée d'abord par ce mot, qu'il signifie réellement ici *faute*, & qu'il faut l'abandonner pour en revenir à celui-ci pour parler d'une maniere adverbiale. Ainsi, dans le sens de *manque*, on dit adverbialement *faute* de bien, de moyen, de ressource, pour *à faute* ou *par faute* : *faute* d'un point, Martin perdit son âne : *faute* d'argent, on est un sot, dit Scarron. Mais on ne dira pas adverbialement, *défaut d'un point*, *défaut d'argent*. *Défaut* signifie aussi *faute*, *faute* de comparoir, dans le style du Palais.

Je ne dissimulerai même pas une idée qui paroîtra d'abord bien étrange, mais qui peut-être n'est pas si dénuée de raison qu'on ne me la pardonne, si on ne l'approuve pas. Je ne sçais s'il ne vaudroit pas mieux dire *le faute d'argent* que le *défaut d'argent*. *Faute* seroit alors considéré sous son aspect adverbial qui en fixeroit l'idée. On diroit le *faute*, comme on dit l'*apropos*. Ne disons-nous pas *le boire*, *le manger*, pour exprimer l'action de boire & celle de manger ? Ces manieres de parler ont de la grace & jettent dans la Langue de la variété ; & les idiotismes lui impriment un caractere distinctif. Je ne remarquerai pas les variations de genre que plusieurs de nos substantifs subissent,

comme quand on dit, *la foudre* & *le foudre*, [illegible] *grand* [illegible] & de *grandes* [illegible], [illegible] & des *gens fous*, *une chose belle* & [illegible] *qui est beau*, une *personne si bonne* [illegible] n'est si *bon*, &c. Le *faute* d'argent, d'esprit, de [illegible], ne seroit qu'une phrase elliptique qui [illegible] *le cas où il manque telle chose*, comme [illegible] signifioit *dans le cas où on manqueroit* [illegible] *faute*, *le cas où on a manqué de* &c. [illegible] trop en dire pour parler en vain.

Avançons. *Faute* est donc synonyme [illegible], avec la différence que j'ai observée [illegible] *faut*. La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* [illegible], tandis que la *faute* est tantôt de commettre [illegible] pas permis, & tantôt d'omettre [illegible]. Ne nous y trompons pas : le *manquement* [illegible] point [illegible] positive [illegible] *manquement* [illegible], [illegible] tres [illegible]. Il faut donc [illegible] *manquement*. [illegible] *manque* [illegible] loi. Par [illegible] *manquement*, [illegible] [illegible] qui [illegible] *manquement* [illegible] Le *manquement* est [illegible] à la regle ; ainsi nous disons *manquement* [illegible] *de respect*, *de parole* : nous ne disons pas une *faute de parole*, *de respect*, *de foi* ; ce [illegible] que l'opposition au bien, le mal.

[illegible]*quement* paroît donc plus foible que *faute*. [illegible] on dit que le *manquement* est une [illegible] Il est vrai que *faute* se dit [illegible] dans l'ordre moral [illegible]

*manquement* n'a pas la même importance. Cependant nous disons *manquement* de foi, ce qui est grave en fait de probité, d'honneur & de mœurs; & c'est bien plus qu'une *faute*. L'habitude de dire *manquer à sa parole*, dans le langage de l'honneur, a fait qu'on a donné un grand relief au *manquement de parole*; d'ailleurs, ce *manquement* est nécessairement grave par les circonstances; puisque c'est *manquer* à la loi qu'on s'étoit soi-même imposée. Enfin *manquement* est vraiment le mot propre pour exprimer l'*omission* simple dont il s'agit ici. Il faut toujours en revenir à l'idée premiere.

Comme on dit *manquement*, on dit *manque de foi*. *Manque* exprime la nature, l'espece de la chose, d'une maniere générale : *manquement* exprime l'action ou l'omission particuliere par laquelle on est coupable de ce *manque*. On dit *le manque de foi* & un *manquement de foi* : le *manque de foi* n'existe que par & dans le *manquement*. S'il étoit vrai que *manquement* en ce sens ne fût plus en usage, comme un Vocabuliste le prétend, il seroit à propos de le réhabiliter.

☼ L'idée propre de *faute*, *défaut*, *faillir*, est celle de tomber : celle de *manque*, *manquer*, *manquement*, est d'être privé, d'avoir besoin d'une chose qui échappe, qu'on ne trouve pas. Nos réflexions répondent au sens naturel de ces termes.

---

## *Mansuétude*, *Douceur*, *Bonté*.

Le mot *mansuétude*, renfermé dans le style religieux, n'a pas fait une grande fortune, & parce

qu'il eſt iſolé dans notre Langue, & parce qu'on n'en a jamais déterminé la juſte valeur. Il entre, dans la *manſuétude*, de la *douceur*; il y entre de la *bonté* : mais elle n'eſt ni la *douceur* ni la *bonté* pure. En aſſociant la *manſuétude* avec la *douceur*, en l'aſſociant avec la *bonté*, je ne prétends pas aſſocier & comparer enſemble ces deux dernieres qualités, trop manifeſtement diſtinctes : je ne fais que les rapprocher pour chercher les rapports qu'elles ont avec la *manſuétude*, & donner une idée ſuffiſante de cette derniere qualité, dont il nous manque une notion aſſez préciſe.

Les Interpretes Latins diſent que *manſuetus* eſt comme *manu aſſuetus*, littéralement *accoutumé par la main*, c'eſt-à-dire, apprivoiſé, adouci, familiariſé par les careſſes, les flatteries, telle que l'action de paſſer doucement la *main* ſur le corps d'un animal pour l'amadouer. En effet, les Latins oppoſoient *manſuetus* à *ferus*, l'animal ſauvage & farouche, à l'animal doux & privé.

Mais cette idée eſt bien foible & bien petite pour une auſſi grande vertu que la *manſuétude* qui ſuppoſe les plus belles qualités de l'ame, & qui ne fait preſque que perfectionner ces qualités par un exercice habituel & conſtant. M. de Gébelin éleve notre eſprit bien plus haut. En convenant que *ſuetus*, *ſuetudo* marquent la coutume, l'habitude, il cherche & trouve dans la racine *man* l'acception de *bonté*, celle de *bonté parfaite*. Les premiers Latins diſoient *manus* pour *bon* : de là *manna*, manne, ſuc doux & mielleux : de là *immanis*, qui n'eſt pas bon, qui eſt cruel, outré : de là vraiſemblablement *humanus*, humain : de là auſſi *amœnus*, doux & agréable, &c.

La *bonté* formera donc le fond de la *manſuétude*. Mais la *manſuétude* eſt l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* conſtamment exercée & néceſſairement perfectionnée par cette pratique conſtante. Auſſi eſt-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'eſt la *bénignité*, quand il s'agit de ſe prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaiſance : c'eſt la *débonnaireté*, quand il faut être patient, modéré, réſigné juſqu'à la longanimité. Auſſi l'Académie l'a-t-elle appellée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'ame. Auſſi les Ecrivains ſacrés, & ſpécialement S. Paul (*a*), aſſocient-ils ſouvent la *manſuétude*, avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*, l'humilité, la longanimité, la modération, &c. Il en eſt de même des Philoſophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* eſt inſéparable de tant de *bonté*. Il ne ſeroit même pas difficile de la trouver dans le mot. *Man* ſignifie auſſi ſource, ce qui coule de ſource, facilement, également, doucement : nous venons de voir auſſi le ſens de *doux*, *adouci* dans *ſuetus*, *aſſuetus* : la racine orientale & celtique *ſue*, *ſua*, ne déſigne-t-elle pas auſſi quelque choſe de bon, d'inſinuant, de *doux*, de perſuaſif, de *ſuave*, comme dans les mots latins formés de *ſuad* & de *ſuav* ? Quand *ſuet* ſeroit tiré de cette racine, la terminaiſon *udo*, *tudo*, *ude*, *tude*, ſuffiroit ſeule pour marquer l'habitude & la conſtance.

Enfin la conſtance propre à la *manſuétude* ſe ré-

---

(*a*) *Ep. ad Galat.* 5, 22. *Ad Epheſ.* 4, 11, 2, *ad Timoth.* 2, 25, &c.

duit

duit à une égalité d'ame, qui en même temps qu'elle nous rend *doux*, traitables & faciles, lors que c'est à nous à exercer la *bonté*, nous donne la force, la fermeté, l'espece d'insensibilité par laquelle on résiste aux impulsions de la colere & à toutes les atteintes étrangeres sans en être ébranlé. C'est avec ces traits que Speusippe peint la *mansuétude*; & Festus, en la retenant toujours dans le juste milieu de la modération, ne veut pas même que la miséricorde l'[illegible].

Ainsi la *mansuétude* est une constante tranquillité de l'ame, qui, fondée sur une *bonté* inaltérable, & accompagnée d'une *douceur* inépuisable, supporte le mal de la même maniere & avec la même vertu dont elle fait le bien.

La *mansuétude* n'est proprement, dans notre Langue, qu'une vertu chrétienne: elle est néanmoins dans l'ordre purement moral, telle que les Latins nous l'ont transmise; & je ne vois aucune raison pour borner ainsi l'usage d'un terme si précieux & si distingué de tous ses prétendus synonymes.

---

## *Marchandise, Denrée.*

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique, à désigner en gros tous les objets de commerce: mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée*; & alors il doit indiquer une classe particuliere d'objets de commerce. Cette opposition n'est pas nouvelle; & quoique Du Cange assure que, dans la basse-latinité, *denrée* exprimoit toute sorte de *marchandises*, l'un & l'autre mot

annonce, & jusque dans les actes publics, deux objets différens. Il est dit dans une chartre de Philippe le Bel de l'an 1309, qu'on pourra vendre dans le lieu marqué ses *marchandises* & ses *denrées* (*mercaturas & denariatas*), en payant les droits accoutumés. Il paroît que, dans ces temps-là, le mot *denrée* caractérisoit la vente en détail. Un statut de Guillaume, Roi d'Ecosse, permet aux Marchands de vendre en gros, *in grosso*, & non en *denrées*, *in denariatis*. Papebroch a fort bien prouvé qu'on entendoit par là tout ce qui peut s'acheter en détail, à bas prix, pour la valeur d'un *denier*. On disoit un *denier* ou une *denrée* de pain, de vin, d'hydromel, de cire; & même, au rapport de Du Cange, une *denrée* de terre, de vigne, &c., valant un *denier* de revenu; ainsi que des *denrées* de bétail, *vivæ pecuniæ*, comme on le voit dans le Glossaire de Spelman. L'idée primitive du mot s'est sensiblement éloignée de nous : mais celle de *convertir une chose en deniers*, conservée dans le mot *adénérer*, nous est restée. Ainsi la vente est précisément indiquée par le mot *denrée*, chose vénale : & quant à l'idée de la vente en détail, si elle n'est plus distinctive, il ne faut pourtant pas la perdre de vue.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent jusque dans le plus petit détail pour les besoins de la vie, & se consomment au premier usage : les *marchandises* opposées aux *denrées*, sont les matieres premieres, travaillées, façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, &

qui ne ſe conſomment que par un uſage plus ou moins long.

Divers Vocabuliſtes définiſſent la *denrée*, ce qui ſe vend pour la nourriture & la ſubſiſtance des hommes & des bêtes. D'autres diſent, après Savary, que le mot *denrée* eſt le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux ; & qu'on peut diſtinguer les groſſes *denrées*, telles que les bleds, le foin, le vin, le bois (à brûler) ; & les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre ſubſiſtance ; & au premier uſage qu'on en fait en ce genre, ils ſe détruiſent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, &c. ſont purement des *marchandiſes*, & non des *denrées* ; parce qu'ils forment des matieres durables, ou des ouvrages d'induſtrie également durables, deſtinés à d'autres beſoins que ceux de notre ſubſiſtance journaliere, & qui ne s'uſent que par une conſommation lente.

Lorſqu'on a voulu faire baiſſer, à force de prohibitions & de reglemens, le prix des *denrées* pour procurer une main-d'œuvre à bon marché aux Manufacturiers, & ces *marchandiſes* moins cheres aux Conſommateurs, on a détruit les fondemens pour bâtir en l'air ; car dès que le Cultivateur vend mal ſes *denrées* & ſes autres productions, il cultive mal, & bientôt il n'a ni *denrées*, ni matieres premieres à fournir à l'induſtrie, & il n'y a plus de *marchandiſes*. La terre ou l'agriculture produit, alimente, ſoutient, éleve, conſerve les arts ainſi que les hommes.

Le commerce le plus digne d'être protégé,

encouragé, favorisé, est sans doute celui qui, en même temps qu'il pourvoit aux premiers besoins de tous & de chacun & de chaque jour, porte le plus tôt, le plus souvent, le plus d'argent à la terre, source unique de toute production & de toute richesse. Or le commerce des *denrées* fournit la nourriture journaliere & la subsistance, tandis que le commerce des *marchandises* ne regarde, en général, que des besoins secondaires ou plus rares: & le premier rend directement & immédiatement au Cultivateur le prix, le prix entier des *denrées* (déduction faite des frais de transport, s'il y en a), objets qu'il faut sans cesse faire renaître pour des besoins sans cesse renaissans; au lieu que le second fait passer le prix des *marchandises* par différentes mains qui les partagent, en rendent le moins qu'elles peuvent au Cultivateur, le lui rendent plus tard, & ne lui renouvellent pas si souvent & si réguliérement leurs demandes pour des objets de durée, qui suffisent plus ou moins long-temps au besoin ou au desir.

☼ A cette différence capitale prise dans l'usage économique de ces mots, j'en ajouterai une autre tirée de leur valeur primitive; & celle-ci nous indiquera quand & comment la *denrée* devient & peut être proprement appellée *marchandise*.

La *denrée* est proprement ce qui se vend, se débite; & la *marchandise*, ce qui se trafique, se revend. Le Vigneron qui vend son vin, le vin de son crû, vend une *denrée*: le Marchand qui l'achete & le revend, vend une *marchandise*: le premier fait commerce de *denrées*, le second en fait *marchandise*. Les légumes sont des *denrées* dans les

mains du Jardinier qui les met en vente ou qui les apporte au marché ; ils deviennent des *marchandises* dans les mains du Regrattier qui les revend à son échoppe, à son étal, ou à sa boutique. Les choses ne sont que *vénales* dans le premier cas ; & dans le second, elles sont *marchandes*.

Cette différence, si sensible quoiqu'inconnue, est économiquement très-utile, puisqu'elle nous fait distinguer par la valeur & l'emploi propre de chaque mot, le commerce du Cultivateur qui a produit la *denrée*, & le négoce du Marchand qui fait de la *denrée* du Producteur une *marchandise* circulante d'une main marchande à l'autre. Est Marchand qui vend des *marchandises* ; n'est pas Marchand qui vend ses *denrées*.

---

## *Mari, Epoux.*

*Mar*, *mas*, fort, mâle, viril : oriental, *mari*, fort, viril, époux, le mâle. *Epoux*, lat. *sponsus*, promis, accordé, fiancé, & par extension *marié* ; du verbe *spondere*, promettre, cautionner.

*Mari* désigne la qualité physique ; c'est le terme physique. *Epoux* marque l'engagement social ; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle : l'*époux* répond à l'*épouse*, comme un conjoint à l'autre. Les Latins appelloient l'animal mâle, *mari* : *époux* ne peut convenir qu'aux personnes. On prend un *mari* : la cérémonie donne un *époux*.

*Epoux* est donc par lui-même un mot plus noble; il est seul du haut style : *mari* est plus familier. Mais chaque condition a son style comme ses mœurs; le petit peuple dit *mari* & *femme*, ou même *mon homme*, *ma femme* : les Bourgeois délicats & graves diront *mon époux*, *mon épouse* : plus haut, ce sera *monsieur* & *madame*; & quand on descend jusqu'à la familiarité, *mon mari* & *ma femme*, si ce n'est quelqu'un de ces mots plats & sots qu'on appelle *mots d'amitié*.

Le mot *mari* annonce la puissance : le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître; qui prend une *épouse*, prend une compagne. Une *femme* est en puissance de *mari*; le *mari* est le chef & le maître de la communauté : deux *époux* sont l'un à l'autre; & ce mot désignant également l'*époux* & l'*épouse*, semble mettre entre eux une sorte d'égalité.

Le *mari* a les droits; & l'*époux*, les devoirs. Tel qui ne se souvient pas qu'il est *époux*, n'oublie point qu'il est *mari*. Tel s'appelle *bon mari*, qui n'a que le nom d'*époux*. Il faut connoître les mœurs pour sçavoir la langue qu'on parle.

*Mari* désigne l'état, l'état de *mariage*; & par cette raison, l'on auroit dû appeller la femme *marie*, comme les Latins l'ont appellée *marita*. *Epoux* désigne simplement la foi donnée ou la fidélité promise : aussi ce mot s'emploie-t-il dans un sens spirituel; & l'on dit qu'une Vierge est l'*épouse* de Jésus-Christ.





## *Marquer*, *Indiquer*, *Désigner*.

*Marquer* vient de *mar*, *marc*, *marque*, qui, en celte, & dans les differentes langues de l'Europe, signifie empreinte, caractere, note, signe distinctif qui fait reconnoître la chose. On imprime une *marque*, on met une *marque* aux marchandises, au linge, pour les distinguer. *Marquer* veut proprement dire mettre une marque; mais dans l'acception dont il s'agit, c'est faire reconnoître un objet à certaine marque, à certain trait distinctif.

*Indiquer* vient du mot primitif *di*, jour, lumiere, ce qui fait qu'on voit; & de *dak*, *dig*, *doigt*, le doigt qui montre, fait voir : de là le δείκω des Grecs, lat. *indico*. *Indiquer* signifie donner un *indice*, montrer comme avec le doigt, donner des lumieres sur une chose. L'*indice* met sur la voie.

*Designer* vient de *signe*, lat. *signum*, orient. *sem*, celte *sin*. Le *signe* annonce, décele, avertit par des rapports particuliers avec la chose. *Désigner* signifie faire connoître par des signes, des traits, des circonstances propres ou relatives à la chose.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer & de faire discerner un objet par des caracteres particuliers, de maniere qu'on ne puisse pas le méconnoître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des lumieres, des renseignemens sur un objet qu'on ignore ou qu'on cherche, de maniere à diriger nos regards, nos pas, nos soins, nos pensées pour le voir, le remarquer, le trouver. Le propre de *désigner* est

d'enſeigner ou d'annoncer la choſe cachée par le rapport de certains ſignes avec elle, de maniere que, ſans la mettre ſous nos yeux, nous la ſçachions & nous en ſoyons certains.

Les *marques*, comme les empreintes, les caracteres, les taches, ou propres ou appliquées à l'objet, le font connoître & reconnoître au milieu d'une infinité d'autres, par quelque propriété diſtinctive, ou par des traits excluſifs. Les *indices*, comme les *indications*, les notions, les renſeignemens, nous montrent, par ſa lumiere & l'inſtruction, l'objet, le but, la voie, & nous aident, en nous dirigeant, à y parvenir. Les *ſignes*, comme la *ſignature*, les *ſignaux*, les *ſignalemens*, par leur vertu ſignificative ou démonſtrative, fondée ſur une liaiſon néceſſaire ou établie avec l'objet, nous apprennent que la choſe eſt, où elle eſt, ce qu'elle eſt.

Le cadran *marque* les heures : le barometre *marque* les degrés de peſanteur de l'air : votre ſceau *marque* votre approbation : l'ouvrier *marque* ſon étoffe, il y met ſa *marque* : votre Lingere *marque* votre linge : les rides *marquent* la vieilleſſe : l'habit eccléſiaſtique *marque* l'état, &c..... Toutes ces *marques* ou empreintes, ou tracées, ou appliquées, vous font diſtinguer l'objet de tout autre, ou ſes qualités excluſives.

L'*index* d'un livre *indique* la diviſion & la place des matieres : votre doigt *indique* l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route : la bouſſole *indique* le chemin du Nord : un homme officieux vous *indique* où vous trouverez ce que vous cherchez : des écriteaux *indiquent* des objets à vendre, &c. Tous ces

*indices*, souvent étrangers à l'objet ou éloignés de l'objet, ne sont que vous aider à y parvenir.

La fumée *désigne* le feu : le signalement *désigne* la personne : l'enseigne *désigne* le Marchand : les symboles *désignent* des choses cachées : les pavillons différens *désignent* les Nations : le pouls *désigne* l'état de la santé, &c. Tous ces *signes* sensibles, liés à l'objet par des rapports connus, vous donnent avis & connoissance de la chose.

La physionomie ne fait qu'*indiquer* le caractere; car elle ne donne que des présomptions ou des indications éloignées & même incertaines. La conduite, ou une suite d'actions, *désigne* le caractere; car le caractere nous détermine & nous mene. Il y a des traits de caractere si *marqués*, qu'ils ne nous permettent pas de le méconnoître; car ils ne conviennent à aucun autre objet.

Le mot *désigne* la chose; la parole *désigne* la pensée : le mot & la parole sont des *signes*; ils annoncent, déclarent, expriment. Rigoureusement parlant, les mots & les paroles ne *marquent* point, parce qu'ils sont plutôt l'expression que l'empreinte des choses, & qu'ils revêtent l'idée entiere, au lieu de la distinguer par quelque trait particulier; cependant il est des cas où il seroit très-convenable de le dire. Si les mots & les paroles ne sont pas propres, clairs, expressifs, ils ne feront quelquefois qu'*indiquer* les choses.

La culture des terres fait plus qu'*indiquer* la civilisation des peuples; elle la suppose, l'établit, la prouve, la démontre; elle la *désigne*, car elles sont essentiellement liées l'une à l'autre. Mais comme l'agriculture n'est pas la *marque* propre, le

trait diſtinctif, le caractere affecté à la civiliſation; elle ne la *marque* pas, rigoureuſement parlant.

Des *marques* d'honneur vous diſtinguent: certains *ſignes* manifeſtent votre volonté: des *indices* nous font conjecturer. Ce ſont des différences que les *marques* mettent entre les choſes: ce ſont des lumieres ou des inſtructions que les *indices* donnent à l'égard des choſes inconnues ou incertaines: ce ſont des choſes cachées ou ſecretes, que les *ſignes* révelent ou annoncent.

---

## *Marri, Fâché, Repentant.*

*Marri* mériteroit d'être conſervé, ſoit parce qu'il eſt affecté ſur-tout à un genre particulier de ſtyle (au ſtyle religieux), & que c'eſt, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes excluſivement propres aux différens genres de diſcours; ſoit parce qu'il exprime ſeul l'eſpece de triſteſſe & de chagrin que les Latins appelloient *mœror*, mot tiré de la même racine que *marri*, à ſçavoir, l'oriental *mar*, *mor*, triſte, noire, morne, ſombre. *Mœror* eſt la paſſion ou la triſteſſe profonde qui s'exprime par la plainte, par les larmes, par tous les ſignes extérieurs d'une douleur vive, *ægritudo flebilis*, dit Cicéron (*a*). Tel eſt l'état de l'homme *marri*. Il

---

(*a*) *Ægritudo* eſt à l'eſprit ce qu'*Ægrotatio* eſt au corps; une *maladie*; c'eſt un déſordre de l'eſprit. *Flebilis*, qui fait pleurer, qui excite les pleurs, déplorable.

n'est pas seulement *affligé*; l'*affliction* désigne, à la lettre, l'état d'un homme souffrant, abattu, accablé par quelque coup (*flag*, *flig*) de l'adversité. Il n'est pas seulement *chagrin*; le *chagrin* marque proprement l'état d'un cœur *fermé*, *serré*, *oppressé*, & en quelque sorte enivré de douleur (selon le sens de l'arabe *Shakrain*): il faut que sa douleur éclate, & sa douleur durable est accompagnée de *regrets* tendres, de pleurs, de lamentations, *flebilis*.

*Fâché* est un mot plus vague: il exprime un déplaisir quelconque, & jusqu'à un mécontentement léger & passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colere, un commencement de colere, un ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur *échauffé*. *Fac*, en [illegible], signifie indignation, mépris; *fache*, animer, irriter: *fâcher* signifie de même irriter. Ce mot appartient à la racine *fo*, *fa*; d'où le latin *fax*, flambeau, ce qui brûle, allume. De *fax*, *facher*, *fascher*, par le changement naturel de *x* en *s*, *ss*. On est *fâché* de tout ce qui déplaît; on peut donc l'être aussi de ses fautes: mais on n'est *marri* que de ses fautes. On peut être *fâché*, sans qu'il y ait lieu au *regret*; mais le *regret* est inséparable du *repentir*. On n'est *repentant* que comme on est *marri*, de ses propres actions: mais le *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri*, sur ses *fautes*. Il faut donc, pour rapprocher davantage ces trois termes, supposer ici qu'on est *repentant* ou *fâché*, comme *marri* de ses *fautes*.

*Repentance* désigne donc le regret que l'[illegible] une *reflexion* [illegible] que l'on fait, une so[illegible] *rétractation* de ce qu'on a fait; & le mo[illegible]

entre autres acceptions, a celle de penser, peser, méditer; *repen*, *re-penser*, réfléchir, revenir sur ses pas. Mais *pen* signifie aussi pointu, piquant, poignant; de là le mot *peine*, travail, tourment; & le *repentir* marque la peine, le tourment, la douleur poignante qu'on éprouve, comme l'action de réfléchir sur cette peine, le regret ou le retour qui porte à réparer le mal, la *pénitence* ou la *compensation* qu'on voudroit faire & pour réparer le mal & pour se délivrer de la *peine* qu'on en ressent, s'il est possible. Tout le monde reconnoît facilement ces idées dans le mot *repentant*: l'analyse prouve qu'elles lui sont propres & naturelles.

L'homme *marri* de ses fautes, les pleure, les déplore; & dans sa douleur amere & profonde, il demande sa grace, il demande son pardon avec les sentimens & les accens tendres & pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes, les déteste, s'en indigne; & dans son ressentiment tourné contre lui-même, il commence, en quelque sorte, à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente & les abjure; & dans ses regrets justes & réfléchis, il sent la nécessité, il reconnoît le devoir de réparer ses torts & d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri*; il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*; mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine dans l'homme *repentant*; & ce regret est en lui-même salutaire.

Il ne suffit pas d'être *fâché* de ses fautes; il faut

même lieu, quand on n'a qu'à tuer, fur-tout avec le fang froid du Boucher, & pour fatisfaire un appétit groffier, je veux dire une paffion brutale. La racine de ce mot eft le celte *boc*, bouche.

*Tuerie* eft de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais fans aucune autre indication donnée par le mot même. Auffi quand il défigne l'action, le fait de tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni deffein ni intention; & c'eft pourquoi il fe dit particuliérement des meurtres qui arrivent comme par accident ou par malheur dans une grande preffe, un grand tumulte, une grande bagarre : ce qui a fait dire avec quelque raifon, que ce mot n'eft pas noble. Mais c'eft le mot propre & néceffaire pour exprimer le cas que je viens de décrire. M. de Gébelin tire le mot *tuer* du primitif *du*, *tu*, noir, nuit profonde, fommeil : en celte, *tuad*, hache; *aber-thu*, facrifice d'animaux; en grec, *thyein*, égorger, facrifier; en latin, *tudo*, frapper, &c. *Tuer* eft donc mot à mot priver du jour, plonger dans le fommeil de la mort, par quelque coup mortel.

La barbarie, la férocité, l'atrocité dans toute leur horreur, ordonnent le *maffacre*. La foif du fang, la fureur effrénée, l'*acharnement* pourfuivent le *carnage*. L'humeur fanguinaire, l'ardeur de dévorer fa proie, l'impitoyable cruauté font une *boucherie*. Une aveugle impétuofité, un horrible défordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, caufent une *tuerie*.

Une politique atroce ordonne le *maffacre* de la Saint-Barthélemi, celui des Vêpres Siciliennes, celui des Innocens, celui des Romains répandus dans les Etats de Mithridate : voyez comme le champ

ſuccombent; la *boucherie*, ſur des hommes domptés, qu'on traite comme des animaux; la *tuerie*, ſur les malheureux.

✿ Il y a cette différence entre *tuerie* & *boucherie*, pris dans le ſens propre & pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie*, on ne fait que tuer les animaux; & qu'à la *boucherie*, on en étale & on en vend la chair. La *tuerie* eſt ordinairement dans la *boucherie*. Il a ſouvent été queſtion de transférer les *tueries* ( & non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui ſeroit bon, ſi le prix de la viande n'en étoit pas augmenté.

---

## *Mater*, *Mortifier*, *Macérer*.

*Mat*, de la même famille que *bat*, battre, en oriental, tuer; grec, ματτω, écraſer, broyer; lat. *mactare*, tuer, aſſommer, égorger; italien, *ammazzare*, tuer, aſſommer; eſpagnol, *matar*, tuer, comme dans la Langue d'Otahiti, &c. *Echec & mat*, ſignifie en perſan, en indien, &c. le *Roi eſt mort*: *mater* le Roi, c'eſt littéralement le tuer. Hors de là, ce mot, employé d'une maniere figurée ou adoucie, veut dire dompter, ſoumettre, ſubjuguer: le grec *matto* a le même ſens: *mate*, en anglois, ſignifie étourdir, atterrer, de même que mortifier: l'eſpagnol *matar* veut encore dire forcer: Saumaiſe dit que *mattus* veut dire en lat. triſte, mortifié, dompté, ſubjugué. Le *mat*, au jeu égyptien des tarots, eſt une piece qui ne prend rien; c'eſt le fou, *matte* en italien, ματταβὸς, en grec;

grec, qui n'a point de tête, de faculté, de liberté ou de puissance.

*Mortifier* est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage, & un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

*Macérer* vient de *mac*, mâchoire, & tout ce qui sert à concasser, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette derniere idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particuliérement à *macer*, maigre; l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, & par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications : il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, & particuliérement des oiseaux : on les *mate*, en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, & particuliérement des viandes ou des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les

attendrir ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, & sur-tout des plantes : on les *macere* en affoiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

En style chrétien, on dit également *mater*, *mortifier*, *macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le subjuguer, le maîtriser, le réduire en servitude, comme dit S. Paul : vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses desirs, d'éteindre ses feux, de briser l'aiguillon de la chair : vous le *macérez* par des exercices qui l'offensent, l'affligent, le tourmentent, & le tiennent dans un état de souffrance. C'est par la souffrance que vous le *macérez* ; c'est par la contradiction que vous le *mortifiez* ; c'est par la force du joug que vous le *matez*.

Le Fidele se *mate*, qui se dompte & prend l'empire sur lui-même : il se *mortifie*, lorsque, pour plaire à Dieu, il se refuse à ce qui lui plaît davantage, & pratique ce qui lui déplaît le plus : il ne se *macere* qu'en tourmentant son corps par les austérités de la pénitence. La *macération* n'est que la *mortification* du corps par les jeûnes, les veilles, la haire, le cilice, & autres austérités semblables : mais il y a des *mortifications* à l'égard de l'esprit & des passions. Tel qui supporte avec constance les *macérations* du désert, suivant la pensée de Bourdaloue, n'aura pas la force d'essuyer une *mortification* qui l'humilie. C'est à l'homme sensuel sur-

tout à ſe *macérer* : c'eſt à l'homme fragile & préſomptueux à ſe *mortifier* : c'eſt à l'homme indocile & rebelle à ſe *mater*. On *mate* ſes paſſions, puiſqu'on les dompte : on les *mortifie*, puiſqu'on les humilie & qu'on les refrene : on ne les *macere* pas, puiſqu'on ne ſçauroit les tourmenter corporellement. *Mater* ne perd jamais ſon idée phyſique.

Par cette raiſon, on ne *macere* pas quelqu'un ; on le *mortifie*, on le *mate* dans un ſens figuré. On le *mortifie* par l'humiliation, la honte, la confuſion, l'avanie : on le *mate* en le réduiſant au ſilence, en ne lui laiſſant ni excuſe ni reſſource, en le rangeant à ſon devoir, en détruiſant toutes ſes prétentions & ſa préſomption, en l'atterrant & le forçant à la ſoumiſſion, à l'obéiſſance, à la réſignation. Il faut *mortifier* l'homme vain & inſolent : il faut *mater* l'homme revêche & opiniâtre.

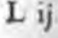
---

## *Matiere, Sujet.*

» LA *matiere*, dit l'Abbé Girard, eſt ce qu'on
» employe dans le travail. Le *ſujet* eſt ce ſur quoi
» l'on travaille.

» La *matiere* d'un diſcours conſiſte dans les
» mots, dans les phraſes, & dans les penſées. Le
» *ſujet* eſt ce qu'on explique par ces mots, par ces
» phraſes, & par ces penſées.

» Les raiſonnemens, les paſſages de l'Ecriture
» Sainte, les penſées des Peres de l'Egliſe, les ca-
» racteres des paſſions, & les maximes de morale,
» ſont la *matiere* des Sermons. Les myſteres de



» Foi & les préceptes de l'Evangile en doivent
» être le *ſujet* «.

L'Auteur prend évidemment ici la *matiere* pour les *matériaux*; or *matiere* n'eſt point, dans cette acception, ſynonyme de *ſujet*. On ne dira jamais que les mots, les penſées, les raiſonnemens, ſont le *ſujet* d'un diſcours; c'eſt la *matiere* dont ils ſont compoſés. Mais outre cette *matiere* ou ces *matériaux* qu'on met en œuvre, il y a une *matiere* ſur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique; & c'eſt celle-là qui eſt ſynonyme de *ſujet*: le *ſujet* eſt la *matiere* particuliere dont nous traitons. *Sujet*, de *ſub* & *jaceo*, ce qui eſt deſſous, ce ſur quoi on opere; *matiere*, de *mat*, étendue, ce qu'on parcourt, ce ſur quoi on éleve.

La *matiere* eſt le genre d'objets dont on traite; le *ſujet* eſt l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule ſur une *matiere*, & on y traite divers *ſujets*. Les vérités de l'Evangile ſont la *matiere* des ſermons; un ſermon a pour *ſujet* quelqu'une de ces vérités. Les *matieres* philoſophiques, théologiques, politiques, préſentent une multitude innombrable de *ſujets* particuliers à éclaircir.

La morale eſt la *matiere* des Eſſais de Nicole; & la maniere de converſer avec les hommes, eſt le *ſujet* d'un de ſes livres.

Leibnitz a écrit ſur toutes ſortes de *matieres*; mais il n'a pas écrit ſur toutes ſortes de *ſujets*. Son eſprit, capable de tout, ſembloit n'être borné que par le temps.

Le Cardinal Duperron écrivit avec un grand ſuccès ſur les *matieres* controverſées entre les Catholiques & les Proteſtans: il triompha dans ſa

diſpute avec Dupleſſis-Mornay au *ſujet* de l'Euchariſtie.

Pic de la Mirandole, à l'âge de vingt-trois ans, ſoutint ſes fameuſes theſes ſur toutes les *matieres* ſcientifiques. Parmi ſes cenſeurs, il y en avoit qui n'entendoient même pas le *ſujet* de quelques-unes de ſes propoſitions ; témoin celui qui prit le mot *cabale* pour un méchant hérétique, grand détracteur de Jéſus-Chriſt, & chef des Sectaires appellés de ſon nom *Cabaliſtes*.

Les Académies donnent des *ſujets* de prix. Des Profeſſeurs donnent des leçons ſur une *matiere*.

Il faut poſſéder toute la *matiere*, pour bien traiter le plus petit *ſujet*. Tout tient à tout.

On peut effleurer en paſſant une *matiere* : on doit approfondir ſon *ſujet*. Le *ſujet* eſt la *matiere* propre d'une diſcuſſion ou du diſcours.

Il y a également de la hardieſſe à traiter une *matiere* neuve & un *ſujet* rebattu : mais la hardieſſe du ſot ne s'adreſſe pas aux mêmes objets que celle d'un homme d'eſprit.

Vous connoiſſez, comme moi, des Orateurs, des Diſſertateurs, des Philoſophes, qui n'oublient rien ſur la *matiere* dont ils parlent, que leur *ſujet*. *Sur quoi a-t-il prêché ?* queſtion aſſez ordinaire.

Il y a toujours *matiere* à converſation pour les gens qui parlent ; il n'y a pas tant de *ſujets* de converſation pour les gens qui penſent.

Comment ſe fait-il que cet homme qui, [illegible] des connoiſſances profondes ſur une *matiere*, [illegible] l'habileté pour les mettre en œuvre, ne [illegible] ſinon rien qui vaille, du moins rien [illegible] Que lui manque-t-il donc ? le choix [illegible]

Au choix des *matieres*, je connois l'esprit d'un Auteur; au choix du *sujet*, son goût.

Une *matiere* n'est jamais épuisée, pour qui l'approfondit; un *sujet* n'est jamais ingrat, pour qui abonde en idées.

L'art du Louangeur est de trouver *matiere* à louanges, là où il n'y a pas le plus petit *sujet* d'éloge: les sots doivent retenir & payer, au poids de l'or, cet homme-là.

Il est sans doute de la politesse de mettre la personne qui vous visite sur la *matiere* qu'elle sçait: mais il faudra bientôt changer adroitement & sans affectation de *sujet*, pour rendre la conversation générale; car le monde n'est là que pour parler, & chacun a droit à vos égards. Combien d'esprit il faut pour être poli, sans parler de tant d'autres qualités naturelles & acquises? Comptez, je vous prie, les maîtresses de maison qui ont ce talent-là, le talent de s'occuper des uns, sans jamais paroître oublier les autres. J'en connois pourtant, & plus d'une; & je connois fort peu de monde.

---

## *Matinal, Matineux, Matinier.*

QUE d'embarras & de variations dans l'usage de ces mots, faute d'avoir connu la valeur des terminaisons qui les distinguent uniquement!

» De ces trois, dit Vaugelas, *matineux* est le
» meilleur; c'est celui qui est le plus en usage,
» soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose
» ou en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en
» faut beaucoup; les uns le trouvent trop vieux,

» & les autres sont nouveaux; & l'un & l'autre
» ne procède que de ce qu'on ne l'entend pas dire
» souvent: matineux & matinal se disent seule-
» ment des personnes: il seroit ridicule de dire
» l'étoile matineuse ou matinale. Pour *matinier*,
» il ne se dit plus ni en prose ni en vers, ni pour
» les personnes ni pour autre chose, sur-tout au
» masculin; car il seroit insupportable de dire
» un *homme matinier*: mais au féminin l'*étoile ma-*
» *tiniere* pourroit trouver sa place quelque part.

» L'Académie, dit Th. Corneille sur cette
» remarque, a été du sentiment de M. de Vaugelas
» en faveur de *matineux*, quoique plusieurs aient
» témoigné qu'ils diroient plutôt à une femme, *vous*
» *êtes bien matinale*, plutôt que, *vous êtes bien*
» *matineuse*. Il y a un petit Ouvrage fort connu,
» sous le titre de *la Belle matineuse*. *Matinier*,
» signifie ce qui appartient au matin. Il n'est en
» usage que joint à *etoile*, l'*étoile matiniere* «.

*Matinal* a prévalu depuis sur *matineux*; & l'Academie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin, & le second à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes se maintient, il faut nécessairement adopter cette distinction. Si l'on aime mieux parler selon le sens propre des termes, nous serons forcés de l'abandonner, & nous reprendrons même *matinier*, qui a de la vogue encore dans quelques provinces.

La valeur des terminaisons *al*, *eux*, *ier*, ét[illegible] déterminée, l'incertitude & l'arbitraire cessent; [illegible] tout est clair, l'usage se fixe.

J'ai déjà dit que la terminaison [illegible] appartenances, les dépendances, [illegible]

de la chose, comme on le voit dans *local*, ce qui est propre au lieu; *amical*, ce qui est propre à l'amitié; *fatal*, ce qui vient du destin; *conjectural*, ce qui n'est que conjecture. *Matinal* signifie donc ce qui est du matin, propre au matin, dépendant du matin, comme l'*aube matinale*, la *rosée matinale*, la *fraîcheur matinale*, &c. effets ou accessoires dépendans du matin. Cette épithete est donc propre aux choses; les personnes ne sont pas des circonstances du matin: enfin l'idée de *se lever* matin est absolument étrangere à ce terme. *Matinal* n'exprime donc ni l'acte ni l'habitude d'une personne qui se leve matin.

J'ai trop souvent expliqué la valeur de la terminaison *eux*, pour avoir besoin de la rappeller ici. *Matineux* désigne ou l'acte de se lever de grand matin, ou l'habitude de se lever très-matin. Cette épithete convient donc proprement aux personnes. Malleville avoit grande raison d'intituler son fameux sonnet, *la Belle matineuse*. Virgile (*a*) applique à son héros l'épithete de *matutinus*, *matineux*: sur quoi Servius observe que le Poëte transporte à la personne la qualification propre du temps. Virgile parloit très-exactement; & quand ce mot n'auroit pas été fort juste, il auroit été forcé de l'employer pour exprimer la diligence d'Enée, faute d'autre mot distinctif.

Mais *matineux* a un double sens, celui de se lever un jour de *très-grand matin*, & celui de se lever matin *habituellement*. Comment lever l'équivoque, sans périphrase? Il n'y aura qu'à dire *ma-*

(*a*) *Nec minùs Æneas se matutinus agebat.* Æneid. l. 8.

*tinier* pour exprimer l'habitude, [illegible] au mot, par sa terminaison, & particulièrement propre. La terminaison *ier* indique très-ordinairement l'habitude, l'attachement, l'état, le métier même, comme dans [illegible], [illegible], *Cordonnier*, & mille autres semblables en matière d'art & de profession. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profession de se lever matin. C'est pourquoi *l'étoile du matin* est *matinière*; car elle se leve régulièrement de bonne heure pour annoncer le matin.

Ainsi, l'aube du jour est *matinale* : un Chasseur qui se leve de grand matin un jour de chasse, est *matineux* : un Laboureur qui se leve tous les jours de bon matin, est *matinier*.

L'usage de se coucher vers le temps où l'aube *matinale* se leve, ne fait que déplacer la jouissance de la vie, en l'altérant : je ne vois que la laideur & les mauvaises mœurs qui y gagnent. L'effort d'être *matineux* pour des voyages, des affaires ou des plaisirs, vous jette au moins dans un mal-aise qui vous dégoûte & des affaires & des plaisirs : je vois que la paresse est une maladie qu'on ne sent pas, mais qu'une légere secousse fait bien sentir. Le temps n'est pas extrêmement éloigné que les boutiques de Paris étoient ouvertes deux heures plutôt qu'elles ne le sont aujourd'hui, [illegible] se fermoient-elles plus tard : ainsi pour les [illegible] *matiniers* de ce temps-là, l'année [illegible] treize de nos mois de travail, les [illegible].

*Matinal* est un mot spécialement [illegible] Poésie qui décrit, & qui n'a [illegible] décrire que le lever du [illegible] ce qui lui a donné tant de [illegible].

## *Mélancolique, Atrabilaire.*

LE *mélancolique* & l'*atrabilaire* sont tourmentés d'une bile noire, recuite, résineuse, visqueuse & tenace, qui est adhérente aux visceres, trouble les digestions, envoye des vapeurs épaisses au cerveau, arrête & vicie les humeurs, & cause enfin le plus grand désordre dans toute l'économie animale. Les villes fourmillent de ces malades-là.

Les deux mots, *mélancolique*, *atrabilaire*, l'un latin, l'autre grec, désignent le même état des personnes, car μελαν & *ater* signifient *noir*, *bilis* & χολη bile. Dans les Langues orientales, septentrionales, celtiques, la racine *at* exprime ce qui est mauvais & ce qui est noir; & dans toutes les Langues, *mel*, *mal*, désignent le mal & la noirceur. Mais le mot *ter* renforce celui qu'il modifie: ainsi en latin, *ater*, *atramentum*, *atrox*, *atrocitas*, &c. annoncent ce qu'il y a de plus noir & de plus mauvais : au lieu que souvent *mel*, *mal* ne désignent, dans différentes Langues, qu'un état de langueur ou de foiblesse. Ainsi la *mélancolie*, susceptible de graduations, ne va que par excès jusqu'à l'*atrabile* (qu'on me permette ce mot). Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* est toujours cruelle & terrible. Une simple tristesse vous donne l'air *mélancolique* qui intéresse : mais l'habitude de l'ame & la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraye.

Le *mélancolique* est dans un état de langueur & d'anxiété: sa tristesse est morne & inquiete. L'*atra-*

*bilaire* est dans un état de fermentation & d'angoisse; sa tristesse est sombre & farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être seul: l'*atrabilaire* ennuie les hommes, & il ne peut vivre avec lui-même. Le *mélancolique* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, sensible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'est encore aux peines de ses semblables: l'*atrabilaire*, ennemi des autres & de lui-même, voudroit ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

Aristote dit que les gens d'esprit sont *mélancoliques*; naturellement pensifs & réfléchissans, une vie sédentaire, laborieuse & solitaire les rend tels. Les tyrans sont des fous *atrabilaires*, & s'ils ne l'étoient pas d'abord, comment ne le deviendroient-ils pas bientôt, pleins de sentimens pénibles, nourris de crimes, toujours menaçans & tremblans, toujours & plus méchans & plus malheureux!

La délicatesse des nerfs, une constitution molle, un cœur tendre, les peines d'esprit, disposent à la *mélancolie*. L'abondance de la bile, des fibres seches & roides, l'usage habituel des [illegible] lens, des passions sans cesse irritées [illegible] session que par la privation, [illegible] brûle encore le corps après l'avoir [illegible] tent l'*atrabile*.

On est d'un tempérament *mélancolique* [illegible] nez garde à cet enfant, triste [illegible] rêveur & solitaire, [illegible] il a besoin de [illegible] continuel, d'alimens [illegible] des [illegible] & [illegible] à [illegible] [illegible] la [illegible] l'humeur *atrabilaire* [illegible] qui devient [illegible]

a besoin de fortes secousses, d'exercices violens; d'un régime adoucissant & frugal, de remedes simples & capables de diviser & d'entraîner les humeurs.

Craignez d'impatienter le *mélancolique*, sa bile est prête à fermenter. Craignez d'irriter l'*atrabilaire*, sa bile fermente sans cesse.

Le *mélancolique* devient visionnaire & fou. L'*atrabilaire* devient furieux & frénétique.

Le *mélancolique* meurt lentement : c'est l'*atrabilaire* qui se tue.

⁂ *Atrabilaire* ne s'applique qu'aux personnes; mais on dit un *temps mélancolique*, un *jeu mélancolique*, ou qui inspire la *mélancolie*. Le mot *atrabile* exprimeroit bien le mal physique : la *mélancolie* ne désigne souvent que des peines d'esprit manifestées par un air triste & languissant.

---

## *Méler, Mélanger, Mixtionner.*

Les Langues sont philosophiques & abondantes, lorsqu'avec la même racine elles distinguent par des modifications d'une valeur connue, la plus grande quantité de nuances dont l'idée du mot simple & radical est susceptible. Ainsi de *miscere*, *mêler*, les Latins ont fait les composés *ad-miscere*, *mêler*, joindre à; *com-miscere*, mêler avec, composer; *im-miscere*, *mêler* dans, ensemble, *mélanger*; *inter-miscere*, *mêler* entre, entremêler; *per-miscere*, *mixtionner*, confondre, fondre l'un dans l'autre; *pro-miscere*, *mêler* confusément, mettre pêle-

mêle; *remiſcere*, *mêler* de nouveau, remêler, &c: ainſi des ſubſtantifs, des adjectifs, des adverbes.

De la racine *mi* déſignant la bonté, la ſimplicité, la pureté, & de la fugitive *S* déſignant la privation, l'altération, le mélange, ſe formerent *mis* & *mes*, qui, dans une foule de Langues, ont ſervi à la compoſition d'une foule innombrable de mots. Les Orientaux, les Celtes, les Grecs, les Latins, en ajoutant à *mes*, *mis*, *mas*, un *c* ou un *g*, indiquant la capacité, la compoſition, la jonction, l'aſſemblage, firent, les premiers, *mazg*; les ſeconds, *meſg*, *meſc*, *miſc*; les troiſiemes, *miſgô*; les derniers, *miſc*: d'où le languedocien *meſcla*, en françois *meſler*, *mêler*.

*Mêler* eſt le verbe ſimple & le genre: *mélanger* & *mixtionner* ſont des dérivés; ils modifient & reſtreignent l'idée ſimple. Le *mélange* eſt proprement un aſſemblage ou plutôt une aggrégation de choſes diſpoſées ou combinées enſemble, pour former un tout, un tiſſu, un corps, &c. La *mixtion* eſt un mélange de drogues & de liqueurs: c'eſt proprement un terme de pharmacie.

*Mêler*, c'eſt mettre enſemble, avec, dans, entre, &c., à deſſein ou ſans deſſein, avec art ou ſans art, avec une ſorte de confuſion quelconque, toute ſorte de choſes de quelque maniere que ce ſoit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, &c. *Mélanger*, c'eſt aſſembler, aſſortir, ou compoſer, combiner, à deſſein & avec art, des choſes qui doivent naturellement ſe convenir, pour obtenir par leur aggrégation & leur variété, un réſultat avantageux & un nouveau tout. *Mixtionner*, c'eſt *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de maniere

qu'elles reſtent incorporées, & que la compoſition produiſe des effets particuliers.

On *méle*, on incorpore enſemble des liqueurs: on *méle*, on bat les cartes: on *méle*, on brouille mal-adroitement des écheveaux: on *méle*, on confond des papiers ſans y ſonger: on *méle*, on dérange des livres. Les eaux d'une riviere vont *ſe méler*, ſe confondre *dans* celles d'un fleuve: vous *mélez* la douceur *à* la ſévérité: le Cuiſinier *méle*, accommode un mets *avec* un autre, pour en faire un bon ragoût: ainſi de mille autres manieres de *méler*. L'art *mélange* des couleurs, des laines, des drogues, &c. Le Peintre *mélange* habilement ſes couleurs: le *mélange* induſtrieux des couleurs fait la peinture: le Fabricant *mélange* artiſtement les laines & les ſoies de différentes ſortes & de couleurs différentes, pour en former un tiſſu particulier: l'Apothicaire *mélange* des drogues dans une ſage proportion pour en faire un médicament: les recueils appellés *mélanges*, ne ſont bien ſouvent que des *œuvres* fort *mêlées*; & ce dernier titre leur conviendroit mieux. L'on *mixtionne* artificiellement des ſubſtances étrangeres les unes aux autres, que l'on fond ou confond enſemble; & c'eſt proprement la drogue qui diſtingue la *mixtion*: un breuvage *mixtionné* eſt dénaturé: ſi vous *mixtionnez* une liqueur, vous la falſifiez.

Vous *mélez* le vin avec l'eau pour boire: vous *mélangez* différentes ſortes de vin pour les corriger ou les améliorer l'un par l'autre, & en faire un autre vin: vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues.

⁂ *Méler* peut également s'employer en bonne

& en mauvaiſe part; *mélanger* s'employe plutôt en bonne part; mais *mixtionner* s'employe ordinairement en mauvaiſe part. Le premier de ces verbes eſt ſeul uſité au figuré.

☼ *Mêler* indique proprement l'action de faire un mélange; *mélanger*, le réſultat de cette action; *mixtionner*, l'artifice & l'objet de la même action.

---

## *Menſonge, Menterie.*

MAN, *men* ſignifie voile, couverture: *mend*, *ment*, *mentir* ſignifie littéralement mettre un voile ſur la vérité. La métaphore eſt bien marquée dans le mot anglois *falſehood*, voile trompeur, menſonge.

Du verbe *mentir*, vient ſans addition le ſubſtantif *menterie* : *menſonge* eſt évidemment un mot compoſé : il ajoute donc une idée particuliere à l'idée ſimple de l'autre terme. Les Latins diſent *mentitio* & *mendacium*, *menterie* & *menſonge*. Le *menſonge* eſt *menzogna* en italien; & la *menterie*, *bugia*. Les Eſpagnols appellent *mentira*, la *menterie*; & *embuſte*, le menſonge. Ces peuples & autres auroient-ils donc également chargé leurs Langues de mots abſolument ſuperflus? N'eſt-il pas plus vraiſemblable que, par deux mots, tirés même de familles différentes, ils ont prétendu exprimer ou déſigner des idées ou des choſes différentes?

Une *menterie* eſt une ſimple fauſſeté avancée dans l'intention de tromper : le *menſonge* eſt une fauſſeté méditée, combinée, compoſée de ma-

niere à tromper, à séduire, à abuser. Cette derniere assertion n'est point une supposition gratuite. Quand on dit que tous *songes* sont *mensonges*, c'est un rapport matériel, un rapport de signification, un rapport de choses qu'on nous rappelle tout à la fois. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort *songé*, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art; ou la *menterie* qui fait illusion comme un *songe*, une vision, qui impose, fascine, trompe spécieusement. L'espagnol *embuste*, correspondant à *mensonge*, marque l'embûche, le piege : aussi dit-on dans cette Langue *decir mentiras*, dire des *menteries*; & *urdir in embuste*, inventer des *mensonges*. Le latin *mendacium*, *mensonge*, démonstration trompeuse, signe insidieux, dit aussi plus que *mentitio*, *menterie*. Nous avons, dans notre Langue même, la preuve de ma proposition. *Mensonge* y signifie illusion, erreur séduisante; le monde, dit-on, n'est qu'*illusion* & *mensonge*. Le *mensonge* est aussi fable & fiction; la poésie, dit-on, vit de *mensonges* : le *mensonge* & les vers sont de tout temps amis, dit la Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble, & *menterie* du style très-familier. Le *mensonge* est une grande & profonde *menterie*; il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni les mêmes motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple & familiere; c'est un *mensonge* léger, badin, ou du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face, de *mensonge*; vous l'offenseriez : le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant

[illegible]

[illegible] *menterie* est [illegible]

L'[illegible]

Le [illegible] c'est ce qui [illegible] la [illegible] pas [illegible] de [illegible] l'homme.

Les enfans [illegible] *teries* : [illegible] & je vous [illegible]

Par ces [illegible] des *menteries* [illegible] rendez [illegible] grandes [illegible] petites ?

Le [illegible] *menteries*. Celui-ci [illegible] trompe les [illegible]

La [illegible] c'est même [illegible] pas rare parmi les gens importans, [illegible] beaucoup plus d'affaires sérieuses.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge* : elle ne trompe personne ; ou si elle trompe quelqu'un, c'est celui qui veut être trompé. Le discours flatteur que tout le monde tient à tout le monde, ne signifie rien.

Chez les femmes, dit [illegible]

se farder n'est pas, je l'avoue, parler contre sa pensée ; c'est chercher à imposer aux yeux, & vouloir paroître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espece de *menterie*. La fausse modestie, dit-il encore, est le dernier raffinement de la vanité, elle fait que l'homme vain ne paroît point tel, & se fait valoir au contraire par la vertu opposée au vice qui fait son caractere ; c'est un *mensonge*. Dans ces deux phrases, la force des termes est très-bien indiquée par la nature des choses & la qualité des actions.

❊ *Menterie* désigne proprement, par sa terminaison, l'espece d'action qu'on fait : ainsi, par lui-même, ce mot a la vertu de désigner toute espece de *mensonge*, ou plutôt de fausseté dite pour tromper. Mais *mensonge* ayant usurpé son domaine naturel, son usage a été restreint à l'espece la plus commune, la plus simple, la plus légere ; & c'est aussi à quoi sa terminaison a été souvent réduite, car elle est souvent renvoyée au style familier pour désigner quelque chose de commun, de petit, de léger, de futile, de frivole, de ridicule, comme dans *badinerie*, *minauderie*, *forfanterie*, *pillerie*, *vanterie*, &c. Voyez *Badinage* & *Badinerie*.

---

## *Merci, Miséricorde.*

Nous disons demander, crier *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire, grace, pardon.

On demande *merci*, comme on demande pardon, jusque pour les fautes les plus légeres ; comme on demande quartier ou grace de reproches, de railleries. On demande *miséricorde*, comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des

fautes graves ; comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excede de quelque maniere, vous criez *merci* : dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde.*

*Merci* ne se dit plus que dans certaines phrases familieres : dès-lors il a perdu son ancienne noblesse ; & il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde.*

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, & qui fait trop sentir sa supériorité : l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir & pardonner, perdre & sauver. Le foible demande *merci* ; le criminel implore la *miséricorde.* On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du Prince : on demande *merci* au plus fort.

☼ On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire, à sa discrétion. Mais la volonté, la bonne volonté vous reçoit à *merci* : le cœur, un sentiment tendre vous fait *miséricorde.*

N'attendez point de *merci* des gens durs & rigides : n'attendez point de *miséricorde* des gens insensibles & impitoyables.

Nous avons tous besoin de *merci* : cette pensée dispose à l'indulgence. L'indulgence est sœur de la clémence ; elle nous dispose à la *miséricorde.*

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles, comme des êtres intelligens : la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Si vous avez jamais été à la *merci* des flots & des

orages, oh! ſans doute vos ſemblables trouveront en vous *miſéricorde*. L'homme qui a ſenti la puiſſance peſer ſur lui, en eſt plus humble: l'homme qui a ſenti le malheur frapper ſur ſon ſein, en eſt plus tendre.

Le tyran ne connoît point la *miſéricorde*; vous êtes à ſa *merci*. On lui échappe, comme à une bête féroce, par prudence ou par bonheur.

☼ *Merci* exprime également la grace que l'on fait & celle que l'on rend: *grand-merci*, ſignifie je vous *remercie*, je vous rends grace: *remercier*, c'eſt rendre grace; ainſi *merci* devroit être conſervé, quand ce ne ſeroit qu'en faveur de *remercier*. *Miſéricorde* ne déſigne que la vertu qui fait grace, & les actes de cette vertu: on a de la *miſéricorde*, on fait *miſéricorde* ou des actes de *miſéricorde*; mais on ne rend pas *miſéricorde*, comme on rend grace.

*Merci* vient du latin *merces*, prix, récompenſe; & par extenſion, faveur, grace. On *mérite* en quelque ſorte ſa grace en s'humiliant pour la demander: on reconnoît, on commence au moins à payer la grace qu'on a reçue par la grace que l'on rend: il y a là un prix qu'on obtient, & un prix qu'on en paye. Voilà comment ce mot a naturellement deux ſens, ou plutôt deux acceptions, qui paroiſſent d'abord oppoſées.

Quant à *miſéricorde*, ce mot exprime littéralement la ſenſibilité du *cœur* (*cor*, *cord*), l'attendriſſement de l'ame ſur la *miſere*, ſur les maux d'autrui. Cette notion générale ſemble confondre la *miſéricorde* avec la *pitié*, qui toutefois, par la valeur du terme, annonce une bonté naturelle & une ſorte de *piété* envers celui qui ſouffre (1

*Pitié*. La [illegible]
& avec [illegible]
priété, sa [illegible]
*miséricorde* [illegible]
rieux, [illegible]
l'emporte [illegible]
comme [illegible]
une fa[illegible]
tendre pour [illegible]
deration [illegible]
avantages. & [illegible]
mérite [illegible]
au sentiment [illegible]
de sa misere. La [illegible]
nous engage à [illegible]
justice nous [illegible]
droits opposés. Ce [illegible]
c'est par une [illegible]
exposer votre [illegible]
d'un piége [illegible]
n'ai vu [illegible]
de cette vertu. On [illegible]
passion : on [illegible]
clémence, [illegible]
pourroit punir : on [illegible]
comme la pitié, a [illegible]
on dit que la *miséricorde* est en opposition avec la
justice. Eh bien! au lieu de séparer toutes ces idées
qu'il faut nécessairement supposer dans le mot,
pour faire d'une seule vertu plusieurs vertus différentes,
réunissez-les, & vous en formerez un caractere
propre & distinctif, & vous aurez une vertu
particuliere sous un nom propre, & avec une idée
qui doit se retrouver dans toutes les applications
justes du terme.

## *Mériter, être Digne.*

*Mérite*, lat. *meritum*, vient du primitif *mar*; grand, très-grand (de *M*, grandeur, *ar*, élevé, escarpé); & il se rapporte au latin *merces*, récompense, prix, salaire. *Meritum*, mérite, récompense, service, bon office : *meritus*, qui s'est élevé par sa conduite, qui a rendu des services, qui a gagné par son travail; & de même du verbe *mereri*, *mériter*. Ainsi le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, menent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

*Dam*, *dom*, *dum*, *dyn*, *dign*, forment le même mot primitif, qui, en oriental, en celte, en grec, en latin, &c. marque l'élévation, la force, la puissance. *Digne*, lat. *dignus*, signifie mot à mot qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par sa naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*. La *dignité* est une distinction; cette distinction annonce une supériorité qu'on peut avoir à différens titres, par le *mérite* qui s'acquiert, & par des avantages naturels ou autres qu'on a reçus. *Digne*, en lat. *dignus*, ne tiendroit-il pas aussi au verbe *dignosco*, qui exprime l'action de distinguer & discerner une chose de toute autre?

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services : l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite*, est récompense dans quelque sens : on est aussi *digne* de récom-

» de notre [illegible]
» notre [illegible]
» ment [illegible]
» quelque [illegible]
» les suites [illegible]
» du *merite* ».

» Telle est, dit B[illegible]
» l'*Ascension*, l'injuste [illegible]
» *récompenses* du monde, [illegible]
» les [illegible], & on les [illegible]
» sans les avoir. On les a [illegible]
» ce qui devroit humilier [illegible]
» [illegible]; on les *mérite* [illegible]
» les [illegible], c'est ce qui rebute [illegible]
» [illegible]. Quoique les [illegible]
» [illegible] qu'au *mérite*, toute autre [illegible]
» [illegible] à les avoir ». Ainsi [illegible]
[illegible] chacun croit être assez *digne* [illegible]
[illegible] sont pour le plus favorisé, [illegible]
[illegible], pour le plus intrigant, [illegible]

M [illegible]

plus importun : il ne resteroit rien au plus *digne* ; si quelquefois la fortune n'avoit le caprice d'élever plutôt que de récompenser le *mérite* & la vertu.

S'il est plus facile d'obtenir que de *mériter*, il est fort naturel qu'on travaille, non à *mériter*, mais à obtenir ; & les personnes qui *sont* les plus *dignes* d'obtenir, ne sçavent & ne peuvent guere que *mériter*.

Vous distinguerez bien entre divers concurrens, celui qui a le plus *mérité* ; les actions & les services parlent. Mais comment distinguer le plus *digne*, s'il faut juger les qualités de l'esprit & du cœur ? Qui peut scruter les profondeurs de l'ame ?

S'agit-il d'une place qui se donne aux services ? celui qui a rendu le plus de services la *mérite*. Ne faut-il pour une place que de la capacité ? celui qui a donné le plus de preuves de capacité, en *est* le plus *digne*.

Pour *mériter* une place, il faut avoir le *mérite* même de la place ; il y a de grands hommes qui ne sont pas *dignes* de certains petits emplois. Vous diriez néanmoins que toute récompense est bonne pour tout service, sur-tout quand les choses ne s'apprécient plus qu'en argent.

A celui qui demande une chose destinée à servir de récompense, vous répondrez, sans l'offenser, qu'il ne l'a point *méritée* : vous ne lui direz point qu'il en est *indigne*, ni sans doute qu'il n'en est pas *digne*, à moins qu'il n'ait mérité l'exclusion, & vous l'offenseriez. Dans le premier cas, c'est lui dire seulement qu'il n'a pas assez de service : dans le second, c'est le taxer au moins d'incapacité.

Vous avez beau dire & beau faire, on n'ôtera point, à celui qui a le plus *mérité*, la satisfaction

& l'honneur d'avoir mieux *mérité* que ceux qui l'emportent sur lui ; on n'ôtera point au plus *digne* ses qualités, la supériorité qu'il a sur les autres, & le sentiment qu'il a de la supériorité.

Croyez que celui qui dérobe aux autres la récompense qu'ils *méritent*, sera regardé, se comportera & finira comme ce misérable qui vole le bien d'autrui. Croyez que l'homme qui n'est pas *digne* de la place qu'il obtient, n'en paroîtra que plus indigne, n'en sera que plus rigoureusement jugé, la perdra honteusement, ou bien ne la conservera qu'avec des travaux infinis qui le rendront infiniment malheureux. Allez, si l'on ne fait pas justice, justice se fait.

Il est de l'ordre naturel & essentiel que chacun ait ce qu'il *mérite* : or, il est clair que le regne de cet ordre n'est pas de ce monde-ci. La curieuse révolution, si tous ceux qui ne sont pas *dignes* des postes qu'ils occupent, en étoient tout d'un coup dépossédés ! Oh ! combien de gens qui tremblent à cette proposition ?

※ Nous disons souvent un *homme de mérite*, & quelquefois familiérement, un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchise qui forment le fond du caractere de la personne, & qu'il est facile de reconnoître dans la simplicité de ses discours & de ses procédés, font le *digne homme* ; il est *digne* d'estime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes & remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous assurer l'approbation des honnêtes gens & la considération publique, ce qui vous fait distinguer avec éloge dans votre état, dans

votre profeſſion, dans la carriere ou l'ordre de choſes que vous ſuivez, c'eſt-là ce qui fait l'homme de *mérite*; il *mérite* bien de la ſociété, de la patrie, de l'humanité, &c. Votre *digne homme* eſt un bon & honnête homme; il a de fort bonnes qualités: l'*homme de mérite* a plus que de bonnes qualités, il a de la vertu; c'eſt *un homme*! On n'eſt pas un *digne homme* pour avoir des qualités honnêtes; pour avoir du *mérite*, on n'eſt pas *homme de mérite*: mais le *digne homme* eſt eſſentiellement & cordialement ce qu'il eſt; l'homme de *mérite* s'eſt fait une habitude & même un caractere de *mérite*, ſi je puis ainſi parler. On aime aſſez un *digne homme*, mais on le laiſſe: l'on aime ou l'on hait, l'on honore ou l'on dénigre l'*homme de mérite*; il fait ſouvent envie. Le *digne homme* a du ſens, & il n'a pas beſoin d'eſprit: l'*homme de mérite* n'eſt point tel, ſans une certaine doſe d'eſprit ou de talent; mais tout l'eſprit du monde ne fait pas, ſeul, un *homme de mérite*. Le *digne homme* reſte tout naturellement obſcur: il y a beaucoup de *gens de mérite* fort obſcurs, mais ils ne ſont pas faits pour l'être; ce n'eſt pas que la qualification d'*homme de mérite* ne ſoit quelquefois ridiculement prodiguée. Je ne pouſſerai pas plus loin ce parallele: liſez dans la note, deux paſſages de Bourdaloue ſur le *mérite*, tirés, l'un de l'Oraiſon funebre du Grand Condé, l'autre du premier Sermon de la Touſſaint: il ſeroit aſſez difficile d'en dire davantage ſur ce ſujet, & de dire auſſi bien (*a*).

---

(*a*) » De quelque maniere que nous jugions des choſes, » & quelque idée que nous nous formions du *mérite* des » hommes, il eſt rare de trouver dans le Monde un vrai

---

## *Mésaise, Mal-aise.*

LE mot oriental & celte, *me*, changé en *mi*, *mis*, *mes*, souvent placé au commencement de divers

---

» *mérite*; encore plus rare d'y trouver un *mérite* parfait, » & souverainement rare, ou plutôt rare jusqu'au pro- » dige d'y trouver un *mérite* universel, c'est-à-dire, tous » les genres de *mérite* rassemblés & réunis dans le même » sujet. On voit tous les jours des hommes avec peu » de *mérite*, aidés du hasard & de la fortune, ne laisser » pas de s'acquérir de la gloire, & faire de grandes ac- » tions sans en être eux-mêmes plus grands. On voit des » hommes d'un *mérite* distingué, mais borné; des braves, » mais dont les autres qualités ne répondent pas à la » valeur; de grands Capitaines, mais hors de là de pe- » tits génies. On voit des esprits élevés, mais en même » temps des ames basses; de bonnes têtes, mais de mé- » chans cœurs. On voit des sujets dont le *mérite*, quoi- » que vrai, n'a pas le bonheur de plaire, & qui, avec » tous les talens dont le Ciel les a pourvus, n'ont pas ce- » lui de se faire aimer. On voit des hommes qui brillent » dans le mouvement & dans l'action, mais que le repos » obscurcit & anéantit; que les emplois font valoir, mais » qui dans la retraite ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils » ont été. Où voit-on l'assemblage de toutes les choses, » &c. ?

» Il y a dans le monde des *mérites* stériles, c'est-à-dire » sans récompense, parce qu'il y a des *mérites* que les » hommes ne connoissent pas; & par ce seul principe, » combien dans le monde de *mérites* perdus, combien » d'ignorés, combien d'oubliés, combien d'effacés par » le temps, combien d'étouffés dans la foule & dans la » multitude! Il y a aussi des *mérites* connus, mais qui ne » plaisent pas. Combien par-là ne voit-on pas, parmi les » hommes, de *mérites* malheureux, rebutés, &, si j'ose » ainsi dire, réprouvés? des *mérites* qui, par l'aliénation » des cœurs, bien loin d'attirer la bienveillance & l'a- » mour, excitent plutôt la jalousie & la haine? Avoir du

mots composés, désigne la privation, l'altération, le défaut, l'éloignement, &c.; il se prend aussi pour *mal*, *mauvais*, &c.; que si l'on met également *mes* & *mal* devant le même mot, ceux-là doivent naturellement reprendre leur sens propre & rigoureux. Le *mésaise* ne sera donc que la simple privation d'aise où de bien-être; & le *mal-aise* sera un mal positif, ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal; & le *mal-aise*, une situation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé.

Mais il arrive que, quand de tels mots forment des synonymes dans la Langue, l'usage les distingue, en appliquant celui-ci à une espece particuliere d'objets, tandis que celui-là est restreint à une autre espece. Ainsi l'on prétend que *mal-content* se dit du supérieur à l'inférieur; & *mécontent* de l'inférieur au supérieur (*a*).

Je n'ai entendu dire *mésaise* que relativement

---

» *mérite* ou en avoir trop, c'est souvent dans le monde
» une exclusion pour les emplois & pour les places qui y
» tiennent lieu de récompenses. Enfin, quelque justes &
» reconnoissans que soient les hommes; je dis plus, quel-
» que libéraux & magnifiques qu'ils puissent être, il y a
» des *mérites* qu'ils ne récompensent pas, parce qu'ils ne
» le peuvent pas, des *mérites* dont ils conviennent & dont
» ils sont même touchés, mais qui excédant le nombre
» des graces dont ils sont les dispensateurs, leur devien-
» nent malgré eux des *mérites* onéreux, des *mérites* incom-
» modes, & même des *mérites* importuns «.

(*a*) Il faut pourtant observer qu'on est *mal-content*, quand on ne l'est guere ou qu'on n'est nullement satisfait; & *mécontent*, quand loin d'être satisfait, on est fâché & très-fâché.

à l'état de la santé : les Dictionnaires appliquent próprement *mal aise* à l'état de la fortune. Ainsi un homme *mal-aisé* ou qui est dans le *mal-aise*, n'est autre chose qu'un homme privé d'aisance ou des commodités de la vie, à l'étroit, exposé à des besoins. Dans ce cas-là, vous ne diriez pas *mésaise*; mais vous direz avec Fénélon : L'estomac a un dissolvant qui cause la faim, & qui avertit l'homme du besoin de manger: ce même dissolvant qui picotte l'estomac, lui prépare, par ce *mésaise*, un plaisir très-vif, lorsqu'il est appaisé par les alimens. Observons encore que, dans cet exemple, le *mésaise* a quelque chose d'assez léger. Le *mésaise* sera donc un état incommode du corps; & le *mal-aise*, si l'on veut, toute autre espece d'incommodité analogue, mais proprement celle d'un homme mal accommodé de la fortune.

Enfin, lorsque deux termes aussi faciles à confondre que ceux-là se rencontrent & se heurtent dans la Langue, il arrive insensiblement que l'un des deux fait tomber l'autre dans l'oubli. C'est ainsi que *mésaventure*, quoique négligé, a fait entiérement abandonner *malaventure*. *Malaise* l'a également emporté sur *mésaise*, très-peu usité aujourd'hui ; & il a bien fallu qu'il s'emparât de la signification ou de la fonction propre de ce dernier. L'Académie remarquoit, dans son premier Dictionnaire, que *mésaise* étoit vieux, & que *mal-aise* vieillissoit : ce dernier paroît s'être rétabli au détriment de l'autre. Si l'on reconnoît entre eux une différence fixe, pourquoi ne pas les conserver l'un & l'autre ?

---

## *Mésuser, Abuser.*

MAL user. Il y a donc deux manieres générales de *mal user*, distinctes & importantes à distinguer. Sans cela, comment tant de peuples différens se seroient-ils accordés à recevoir deux mots pour exprimer une seule & unique idée? Comme nous disons *mésuser* & *abuser*, les Latins ont dit *deuti* & *abuti*, les Italiens *misusare* & *abusare*, les Anglois, *misuse* & *abuse*, les Allemands, *mibran chen* & *ubelbranchen*, &c. Le mot primitif *heth*, *oed*, (temps), changé en *oth*, *uth*, *ut*, a servi dans les Langues de l'Occident comme dans celles de l'Orient, à désigner ce qui se fait *en tout temps*, les *usages*, les coutumes, les mœurs.

Il est facile en effet de distinguer deux manieres très-différentes de *mal user*: il y a un emploi des choses qui est *mauvais*, il y en a un qui est *méchant*; & voilà ce qui différencie nos deux verbes. On *mésuse* de la chose qu'on employe mal; on *abuse* de la chose qu'on employe à faire du mal. Or dans le premier cas, on peche contre la raison, contre la sagesse, contre ses intérêts, contre le bon ordre: & dans le second, on peche contre la justice, contre la droiture, contre la probité, contre les droits d'autrui. On *mésuse* par *déréglement*, en agissant, comme on dit, à tort & à travers, sans rime ni raison: on *abuse* par *excès*, ou en outre-passant son pouvoir, ses droits, les droits de la liberté.

Les Jurisconsultes ont défini la liberté le droit d'user & d'*abuser*; ce n'est pas là le mot, il falloit dire *mésuser*. Je *mésuse* de ma liberté, si je fais une sottise qui me nuit; mais j'en ai le droit. Si je m'en

sers pour nuire à autrui, j'en *abuse* alors, & j'outrepasse mon droit : mais c'est licence & non pas liberté.

Les Loix *abuseroient* de leur force, si elles l'exerçoient contre celui qui ne fait que *mésuser* de la sienne. La justice est de laisser à chacun ses droits, c'est-à-dire, sa liberté.

Une mauvaise tête *mésuse* de vos bienfaits ; un mauvais cœur en *abuse*.

Il n'est rien dont l'ignorance ne *mésuse* & dont la malice n'*abuse*.

Il y a deux choses presque aussi communes & presque aussi funestes l'une que l'autre, *mésuser* avec de bonnes intentions, & *abuser* par des intentions mauvaises. La *bonne intention* n'excuse pas celui qui doit avoir des intentions éclairées ; &, comme la *mauvaise intention*, elle fait le mal avec le bien même.

Un ami indiscret *mésusera* du secret que vous lui confiez : un ami perfide en *abusera* contre vous-même.

Là les filles *mésusent* de la liberté qu'elles ont de se choisir un époux : ici les parens *abusent* du droit qu'ils ont de les empêcher de choisir. Par-tout & toujours, nous sommes entre deux écueils.

Un grand Prince, digne de gouverner un grand Etat & familier avec ses Sujets, témoignoit, il n'y a pas long-temps, à un Artisan, pere de famille, l'envie qu'il auroit d'envoyer un de ses fils s'instruire en France, & de placer l'autre dans le pays. *Je supplie Votre Altesse Royale de ne pas combler mes enfans de vos bienfaits*, lui répondit l'Artisan : *l'un n'apprendroit peut-être qu'à mésuser d'un vain sçavoir, & l'autre, qu'à abuser*

*de sa fortune : moi, je leur apprendrai à vivre honnêtes & heureux, dans une laborieuse médiocrité.* Voilà le premier sage que j'aye rencontré jusqu'à ce jour, s'écrie le Sage couronné !

Ce n'est pas assez que de ne point *abuser* de ses richesses, il faut encore ne pas en *mésuser*. On n'est pas riche seulement pour ne point faire de mal aux autres, on l'est pour leur faire du bien, par le bon emploi de sa fortune.

Oh ! si l'on n'*abusoit* pas de la prospérité, & si l'on ne *mésusoit* pas de l'adversité !

Entre la maniere d'en *user* des gens habiles, & celle de *mésuser* des ignorans, il y a une troisieme voie, dit un proverbe italien. Oui, vraiment, il y a celle du bon sens, droit & éclairé. Mais n'y en a-t-il pas encore une quatrieme trop connue ? celle d'*abuser*.

Sans doute les Sciences, les Lettres, les talens corrompent les mœurs, mais quand on en *abuse*, & de même que la lumiere & la force. Le fait est qu'on en *mésuse* bien plutôt en les détournant de leur destination naturelle, l'utilité du genre humain.

A proprement parler, on ne *mésuse* pas de l'autorité, on en *abuse* : car tout acte d'autorité, s'il n'est tutélaire & juste, est injuste & oppressif.

Songe-t-on à distinguer si l'on ne fait que *mésuser* de ses avantages, ou si l'on n'en *abuse* pas ? Cette considération est bien puissante pour nous engager à en bien user.

Employer son crédit à faire obtenir des graces, c'est d'abord en *mésuser* ; c'est bientôt en *abuser*, car c'est un grand abus que les graces.

L'avare trouvera qu'on *mésuse* de son bien, &

qu'on

qu'on le [illegible], [illegible] qu'on en use [illegible] l'impatient [illegible] de la patience ou qu'on l'ex-cède, lorsqu'il vous brusque.

## Métal, Métail.

Sans doute il faut dire *métal* (a), & non *mé-tail*, pour désigner des corps solides & ductiles, qui se fondent au feu & s'étendent sous le mar-teau, & qui appartiennent au regne minéral : ainsi on dit *métallique*, *métallurgie*, *métalliste* [illegible] langue [illegible]; en oriental, *metal*, *metal*, en celte, *metall*, en grec, *metallon*; en latin, *metal-lum*; en italien, *metallo*; en espagnol, en anglois, en allemand, &c. *metal*, *metall*. Mais quelle est la valeur intrinseque de ce mot? La Langue grec-que nous en donnera une parfaite connoissance : *metallon* signifie *métal* & l'action de creuser (*effos-sio*) : *metallao* signifie creuser, scruter, fouiller, à la lettre chercher ce qui est dessous, sous la sur-face, dans l'intérieur. Le *métal* est une matiere tirée du sein de la terre. *Tal* veut dire extraire, arracher, tirer hors.

Mais le mot *métail* est il le même que *métal*,

(a) Quelques personnes écrivent encore *métail*. Un dé-fenseur de M. de Fontenelle, pour répondre au reproche que Rollin fait à cet Ecrivain ingénieux, d'assigner à des pensées énigmatiques, la fin de chaque alinéa, comme un poste dont elles devoient s'emparer, dit : » C'est un » fleuve dont chaque flot apporte sur les bords le précieux » *métail* qu'il roule en une prodigieuse quantité dans [illegible] » eaux «.

& doit-il être banni de la Langue comme inutile ? Je ſuis loin de le croire. *Métail* eſt tout à la fois fort différent de *métal*, & fort utile. Ce mot ſignifie un *alliage de métaux*, une compoſition, ou ſimplement un mélange. Les Etymologiſtes tirent *métail* ou *méteil* de *mixtale*, mot de la baſſe latinité. *Met*, *mes*, *mid*, *mis*, ſignifient moitié, milieu, mélange, mixtion, &c. Le *métail* eſt, comme l'*émail*, une compoſition. C'eſt *métail* qu'on a dit & qu'il faut dire pour déſigner l'alliage ou la compoſition de divers métaux, mal à propos appellée aujourd'hui *métal*, comme quand on dit *miroir de métal* ou d'*acier*, mélange de cuivre & d'étain; ou ſimplement de *métal*, lorſqu'il s'agit de la compoſition de cuivre rouge & d'étain fin, dont on fait les cloches. On appelloit autrefois *métail* ce mélange de froment & de ſeigle que nous appellons *méteil* : l'Eſpagnol l'appelle *meſtillon*.

*Métal* marque donc un *métal* quelconque, pur & ſimple : *métail*, une compoſition de métaux ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainſi, quand nous voudrons enrichir la Langue & parler clairement, nous dirons que l'or eſt un *métal*, que l'argent eſt un *métal*; & que le ſimilor eſt un *métail*, que le tombac eſt un *métail*.

Si les choſes n'étoient pas telles, j'oſe dire qu'elles devroient l'être. Il eſt ridicule de dire qu'une tabatiere d'or de Manheim n'eſt pas d'or, mais qu'elle eſt de *métal*; comme ſi l'or n'étoit pas un *métal* : la contradiction ou l'équivoque ceſſe, ſi l'on dit qu'elle eſt de *métail*.

## *Métamorphoser*, *Transformer*.

OPÉRER un changement de forme; μετὰ & *trans* marquent le changement, le passage; μορφή, forme.

La *métamorphose* appartient à la Mythologie; le mot dénomme les changemens de formes opérés par les Dieux de la Fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel & à l'ordre surnaturel; le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des Sciences exactes.

Niobé est *métamorphosée* ou *transformée* en rocher: Jupiter se *métamorphose* ou se *transforme* en aigle, en cygne, en taureau: Narcisse, idolâtre de sa beauté, méritoit bien d'être *métamorphosé* en fleur fugitive: le vaisseau des Argonautes est *métamorphosé* en constellation. Nabuchodonosor est *transformé* & non *métamorphosé* en bête. L'Ange de ténebres se *transforme* en Ange de lumiere: plusieurs especes de vers se *transforment* en mouches & en papillons: l'eau se *transforme* en air: une équation se *transforme* en une autre.

L'ancienne Histoire du Ciel n'est qu'un tissu de *métamorphoses*: la scene du monde est une *transformation* continuelle. L'allégorie fait des *métamorphoses*, des *transformations* qu'opere la Nature. Les *métamorphoses* merveilleuses de Protée rappellent les *transformations* continuelles & bien plus merveilleuses de la matiere.

☼ *Métamorphose* n'exprime, au propre, qu'un changement de forme: *transformation* désigne en-

core quelquefois d'autres changemens, comme la transmutation ou la conversion des métaux, la transsubstantiation ou le changement de substance, &c. : les Mystiques appellent *transformation*, l'état d'une ame confondue, perdue, abîmée, pour ainsi dire, en Dieu par la contemplation.

❊ La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux ; & il n'en est pas de même de la *transformation*, suivant ce qui vient d'être remarqué. Ainsi, au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manieres, de conduite, de sentimens, de caractere, ou de mœurs. La *métamorphose* est d'ailleurs une *transformation* si entiere, que, l'objet ne conservant aucun de ses traits, il est absolument méconnoissable. La *transformation* sera plus simple & plus facile ; elle s'arrête même ordinairement aux apparences & aux manieres.

Un déguisement étrange qui ne permet pas de reconnoître l'objet, s'appellera une *métamorphose* ; il en sera de même d'un grand changement subit. Le filou qui prendra le dehors & les manieres d'un honnête homme, ne fera que se *transformer* ; ces *transformations* sont faciles & communes.

L'amour-propre se *métamorphose*, comme un Protée, avec tant d'habileté, qu'il prend d'un instant à l'autre les formes même le plus opposées. Le faux dévot *transformera* ses vices en vertus, & vos vertus en vices, par les fausses apparences qu'il tâchera de leur donner.

Le Cardinal de Retz, dans sa retraite, est un homme absolument *métamorphosé*. Le Cardinal

Mazarin se *transformoit* de différentes manieres, selon le visage que lui montroit la fortune.

Le fanatisme *métamorphose* l'homme. L'usage du monde *transforme* l'homme rustique.

Le libertin se *transforme* quelquefois par respect humain ; il est *métamorphosé* par la conversion.

La Cour est le pays des *métamorphoses*, & la décadence en est le temps. La mode *transforme* chaque jour les parures, lorsque les parures ne sont que des colifichets qui *transforment* des colifichets.

Un Apollon qui se *transforme* en Berger, une Daphné qui se fasse *métamorphoser* en laurier, oh, le bon vieux conte !

☼ Ces exemples montrent assez que la *métamorphose* annonce, en général, un changement plus grand, plus profond, plus extraordinaire, plus entier que la simple *transformation*. Par la nature même des choses auxquelles le mot de *métamorphose* s'applique à la rigueur, il est sensible qu'il convient mieux que *transformation* au figuré ; & il y est en effet d'un grand usage.

---

## *Métier, Profession, Art.*

*Art*, lat. *ars*, ablatif *arte*, vient, selon M. de Gébelin, du mot *ar*, terre ; & il désigna d'abord l'*art* de travailler la terre, l'*art* primitif, & ensuite les *arts* succursaux ou secondaires : c'est l'industrie de l'esprit humain qui approprie, perfectionne, multiplie les biens à notre usage.

Donat, sur la premiere scene de l'*Andrienne*, tire ce mot du grec ἀρετὴ, industrie, vertu. D'autres le dérivent d'ἄρος, employé dans le sens d'utilité par Eschyne.

*Profession*, lat. *professio*, vient de *profiteri*, composé de *fateri* (déclarer, avouer), dérivé de *fa*, *fari* (parler). La *profession* désigne proprement une déclaration publique, une affiche authentique, selon la valeur particuliere que lui donne la préposition *pro*.

*Métier* vient, suivant M. de Gébelin, de *mat*, matiere. Mais cette origine laisse trop d'idées intermédiaires à suppléer sans aucune preuve. Pasquier a prouvé fort bien, & même par des lettres de Charles V, que *mestier* vient de *ménestrier*, *ministerium*, ministere : on a dit en latin, par abréviation, *mysterium* & *mesterium* ; & les gens de *métier* furent autrefois appellés *ministeriales*. *Minister*, formé de *man*, main, & de *stare*, être debout ; c'est, au rapport de M. de Gébelin, celui qui se tient debout, prêt à la main pour servir, serviteur ; ministre : *ministrare*, servir. *Métier* signifie donc service : il indique naturellement l'idée de besoin ; & l'on a dit avoir *métier* pour avoir besoin, être dans une nécessité. L'espagnol *menester* répond à l'italien *bisogna*.

Ainsi, littéralement parlant, le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la Société : la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue : l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

*Métier* désigne la condition qu'on remplit ; *profession*, la destination que l'on suit ; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail : la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe : l'*art* fait l'Artisan, l'Artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main ; la *pro-*

[illegible] travail quelconque ; l'*art*, un travail [illegible] sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

[illegible] vous dites le *metier* du Boulanger, le *métier* de [illegible]onnier, le *metier* de Maçon. Mais on dit la *profession* de Commerçant, d'Avocat, de Médecin, & non pas le *métier* ; car ces gens là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'*art* de la Serrurerie ou de l'Horlogerie, de la Peinture ou de la Sculpture, de la Rethorique ou de la Poësie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la maniere de les exécuter.

D'après cette idée & dans un sens restreint par l'usage ordinaire, le *métier* est, à l'égard de la Société, un service commun. A l'égard de l'état qu'on fait, c'est une *profession* vulgaire [illegible] ; & il y a des *professions* nobles, honorables, [illegible] gées, la Robe, l'Epée, l'Eglise. A l'égard du genie & de l'industrie propre de la chose, [illegible] *art* méchanique & subalterne ; & il y a des [illegible] libéraux, des *arts* sçavans, &c.

On fait un *métier* pour vivre, [illegible] de ce terme avec celui de besoin [illegible] *métier* est bon ou lucratif, [illegible] plus rien, qu'il faut que chacun [illegible] qu'il n'est si petit *métier* [illegible] maître, &c. Mais la *profession*, [illegible] au *métier*, fait abstraction [illegible] sance, les convenances, [illegible] goûts, en determinent [illegible] s'illustre dans sa *profession*, [illegible] comme on s'y enrichit [illegible] ne désigne par lui même [illegible]

connoiſſances, une habileté diſtinguée : c'eſt une ſcience pratique qui tend d'un côté à l'utilité, de l'autre à la gloire peut-être.

On appelle *métier*, *vil métier*, *métier mercenaire*, telle *profeſſion* qu'on veut décrier & flétrir. Ainſi Athalie dit à Joas, *quittez ce vil métier* : Fléchier reproche à des Prêtres de regarder leur vocation ( ou *profeſſion* ), moins comme un *emploi* qui doit les ſanctifier, que comme un *métier qui doit les nourrir* : Boileau dit que des Auteurs font d'un *art* divin un *metier mercenaire*. Ainſi la *profeſſion* & l'*art* ſont avilis par le nom de *métiers*.

⁂ Cependant le mot de *métier* eſt quelquefois relevé par ſon régime : ainſi on dit le *métier des armes*, le *métier de Roi*. On dit également le *métier des armes*, la *profeſſion des armes*, l'*art militaire*.

Le *métier des armes* déſigne un uſage habituel, ou l'habitude acquiſe par l'exercice & l'expérience. La *profeſſion des armes* marque l'emploi auquel on s'eſt conſacré. L'*art militaire* eſt la ſcience pratique de la guerre, ou le recueil méthodique des préceptes & des regles à ſuivre dans l'exécution.

Dans ces cas-là, le mot *métier* n'eſt point ennobli, comme on le croit, par la métaphore qui le détourne de ſon ſens naturel : il eſt au contraire ramené à ſa ſignification générale & primitive de *ſervice*, *office*, *miniſtere*. Ainſi on dit qu'un Militaire eſt au *ſervice* : la Royauté elle-même eſt un vrai *ſervice*.

⁂ Suivant ce que nous venons de dire du *métier* des armes, ce mot ſe prend quelquefois par extenſion, pour tout ce qu'on fait d'habitude & ce qu'on doit ſçavoir faire : ainſi on fait *métier* &

marchandise d'une chose ; qui fait tant de *métiers* n'en sçait aucun ; que chacun se mêle de son *métier* ; la Coquette fait *métier* de séduire, &c. La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on se donne : ainsi l'on dit faire *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, brave, loyal, &c. ; on est bel esprit, joueur, ivrogne de *profession* : les gens qui ne se sentent pas capables de soutenir un avis, prennent le parti d'être complaisans de *profession*. Enfin l'*art* se prend pour l'industrie, l'adresse, l'habileté en tout genre : ainsi on dit l'*art d'aimer*, *l'art de plaire*, *l'art du theatre*, *l'art du courtisan*, &c. &c. &c.

---

## *Mignon, Mignard, Gentil, Joli.*

POUR entendre facilement l'explication de ces termes, il faut avoir présentes à l'esprit les notions de la *delicatesse*, de l'*agrément*, de la *grace*, qui entrent dans la composition du *mignon*, du *mignard*, du *gentil*, & du *joli*.

La *delicatesse* est composée d'une finesse, d'une pureté, d'une élégance, qui ne sont discernées que par le goût, & parfaitement senties que par un goût exquis. L'*agrément* est un trait fin & animé, qui se fait remarquer par une impression de plaisir. La *grace* releve ce qu'il y a de plus *délicat* & de plus *agréable*, par ce qu'il y a de plus doux, de plus naturel, de plus propre à gagner le cœur. La *delicatesse* surprend, & on l'admire : l'*agrément* pique, & il nous plaît : la *grace* embellit,

& nous enchante. La *délicatesse* est l'excellence de la finesse ; l'*agrément*, une beauté légère & riante ; la *grace*, l'expression la plus élégante, la plus vraie & la plus séduisante de la Nature (*a*). J'espere que ces idées paroîtront assez justes, & qu'elles aideront à l'intelligence de ce que j'ai à dire.

*Mignon*, disent les Dictionnaires, délicat, *joli*, *gentil*. Ce mot est formé de la racine *mig*, *mil*, *min*, petit, fin, en celte, en grec, en irlandois, &c., opposé à *mag*, *mac*, *man*, grand, large. La *petitesse* est donc l'idée primitive du mot ; mais dans le petit, la finesse a quelque chose de délicat ; & si l'objet plaît, sa délicatesse est parée d'agrémens. Aussi *mignon* est-il un terme de tendresse & de flatterie ; & l'on appelle *mignons*, des favoris ; ce qui a répandu sur ce terme quelque chose d'odieux, fort propre à le faire négliger : tant le sort des mots dépend des mœurs ! Ce n'est plus qu'en souriant ou par dérision qu'on dit à un homme qu'il

(*a*) L'Abbé Girard n'a pas prétendu nous faire connoître les *agrémens* & les *graces*, en se bornant à nous dire que l'air & les manieres rendent *gracieux* ; l'esprit & l'humeur, *agréable* : que l'homme *gracieux* plait ; & que l'homme *agréable* amuse : que c'est plus par les manieres que par l'air que les hommes sont *gracieux*, & les femmes plus par l'air que par les manieres : que *gracieux* exprime proprement ce qui flatte les sens ou l'amour-propre ; & *agréable*, quelque chose qui convient au goût & à l'esprit : que les *graces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté ; & les *agrémens*, d'un assemblage de traits fins que l'humeur & l'esprit animent : que le corps est plus susceptible de *graces* & l'esprit d'*agrémens*. Fausses ou réelles, ces oppositions ne nous apprennent point ce que c'est que la *grace*, ce que c'est que l'*agrément*.

est un *joli mignon*. Nous disons un *visage mignon*, une *bouche mignonne*, & nous donnons cette épithete à de petits meubles, à des bijoux, & autres petits ouvrages de l'art travaillés fort délicatement. On ne dira plus qu'en riant, qu'un ouvrage d'esprit est *mignon*, pour en exprimer la grande finesse, comme on le faisoit autrefois, au rapport de Bouhours; & on est étonné de trouver dans des Dictionnaires nouvellement corrigés, un *[illegible] mignon*.

*Mignard*, nous dit-on encore, doux, [illegible] délicat : il a la même origine que *mignon*. C'est un de ces mots, disoit Bouhours, dont notre Langue s'est presque défaite, depuis qu'elle est devenue raisonnable; peut-être parce qu'il lui a paru trop mou & qu'il sent un peu le [illegible]. Quant à la mollesse du mot, ce n'est point une raison pour qu'on le rejette; c'en étoit une, pour les Poëtes de la Cour des derniers Valois, de l'employer sans cesse dans les vers qui devoient avoir un caractere tendre & délicat. Quant à l'air de [illegible] qu'on lui suppose, cette idée est absolument contraire à la valeur de la terminaison *ard* qui est augmentative, puisqu'elle exprime l'ardeur, la hauteur, la force. Ainsi le [illegible] *mignard*, s'il marque beaucoup de douceur & de mollesse, il exprime aussi des caresses & des flatteries insinuantes. On a dit la *mignardise* des graces : d'Ablancourt loue Lucien de la *mignardise* & de l'agrément qu'il a toujours avec une humeur gaie & enjouée : Rollin dit que la vraie éloquence ne dédaigne pas ce qu'on appelle gentillesses & *mignardises*. Aussi les idées de douceur, de mollesse, de tendresse, d'insinuation, les idées *gracieuses*, sont-elles capitales dans le mot *mignard*, qui se distingue par-là du *mi-*

*gnon*. C'est comme augmentatif & à raison de l'abus, que nous avons, en quelque sorte, condamné *mignard* à ne plus guere exprimer que l'affectation, l'afféterie, la fadeur, l'excès, les manieres de l'*enfant gâté*, d'un *mignot* ou de quelqu'un qui veut être *mignoté*. Le peuple & sur-tout les nourrices appellent leurs enfans *mignards* dans le sens propre & favorable du terme, que nous devons considérer ici, en prévenant nos Lecteurs que, pris dans un mauvais sens, il désigne l'affectation & l'abus des qualités qui forment son caractere primitif.

L'usage de *mignon* a été fort restreint ; nous gâtons celui de *mignard*; nos peres ont désennobli celui de *gentil*. De *gen* qui marque la naissance, est venu *gentil*, lat. *gentilis*, qui a de la naissance, de la noblesse; d'où *gentil-homme*. Un air *gentil*, une *gentille* action, une *gentille* entreprise, étoient jadis un air *grand*, une action *généreuse*, une entreprise *noble*. Le temps vint où l'on trouva tout *gentil*, le printemps, le rossignol, un vers, un minois, une plaisanterie, &c. *Gentil* cessa donc d'être noble : il devint agréable, plaisant, gracieux, sémillant. *Gentil*, disent les Dictionnaires, agréable, *mignon*, gracieux, *joli* & même *beau*; ce qui d'abord semble ne pas s'acorder. Le *gentil* a une tournure agréable, des graces dans ses façons & ses manieres, mais sur-tout cette *vivacité* naturelle que les Anciens avoient mise au nombre des graces avec le *brillant* & la *douceur* : il se passe même de traits; & il s'accorde si peu avec la grandeur & l'excellence, qu'on dit d'une chose de ce genre qu'*elle passe le gentil*. L'épithete de *gentil* ne loue qu'avec modération, comme quand on dit un *enfant gentil*, un *gentil cavalier*, un *gentil esprit*.

Enfin *joli* a fait la [illegible] aux dé-pens de *gentil* & de [illegible] avoir par lui-même & [illegible] relle, un titre [illegible] férence. Il se met à [illegible] femmes l'ont toujours [illegible] vent rien qui ne soit [illegible] On disoit particulierement [illegible] de *jolies choses* que [illegible] que l'esprit trouve toutes [illegible], dit l'illustre Auteur des R[illegible] le sens factice de ce [illegible] ou si peu connu, qu'on [illegible] Corneille étoit *joli* quelquefois, & M. de T[illegible] un *joli homme*. Aussi, dans sa [illegible] accep-tion, ne conservoit-il aucun [illegible] de son origine. *Joli* signifie gai, enjoué, content. On lit dans une des Cent Nouvelles nouvelles : *J'ai [illegible], dieu merci, de biens & de richesses [illegible], dont vous serez dame & maitresse, & vous serai [illegible] jolie.* Jo marque la *joie* : *joc*, *juc*, *jov* en latin signifient jeu, agréable, *jovial* ; & Ménage remarque qu'on a dit autrefois *jouli*. On dit en languedocien *pouli* ; ce qui, selon la valeur de la racine *pol*, désigneroit un avantage particulier, une raison de préference. En allemand, *jollen*, être gai, joyeux ; & en anglois, *jolly*, gai, agréable, enjoué. Ainsi le sentiment que le mot *joli* désigneroit dans la personne, sa nouvelle signification le transporte en quelque sorte à ceux qui la considerent, en la désignant par l'impression que ses agrémens ou ses graces font sur nous. Les idées qui rapprochent le plus ce mot de son origine, sont celles d'agréable, de riant & de gracieux ; & en effet elles lui conviennent parfaitement. S'il est dif-

ficile de définir le *joli*, parce que l'on est *joli* de mille manieres différentes, il faut du moins retrouver ces caracteres dans les différentes manieres de l'être. En général, le *joli* est dans le petit ce que le *beau* est dans le grand ; & il en arrive plutôt qu'on admire l'un & qu'on aime l'autre (*a*). Comme il y a tant de choses *jolies* dans ce monde, de *jolis* enfans, de *jolies* femmes, de *jolis* esprits, de *jolis* garçons, de *jolis* chiens, de *jolis* vers, de *jolies* pieces, de *jolis* sujets, de *jolis* bijoux, de *jolis* habits, de *jolies* maisons, de *jolies* campagnes, de *jolies* expériences, &c. &c. je ne prétends point que toutes mes idées s'accordent avec les applications très-diversifiées du mot. Je considere le *joli*, ainsi que le *gentil*, le *mignard* & le *mignon*, dans les personnes. A l'égard des au-

(*a*) Je ne prétends pas dire que le même objet ne puisse être *joli* & *beau* tout à la fois, *beau* par la régularité & la perfection des parties & des traits qui doivent être grands, *joli* par l'agrément & la grace des traits qui doivent être fins. A plus forte raison, je n'ai garde de refuser les graces à la *beauté* pour les donner en apanage particulier au *joli*. La *grace* est proprement dans l'air & les manieres ; la *beauté*, dans les traits & les formes : la *grace* est elle-même un genre de *beauté* douce & riante. Or, cet air, ces manieres, cette *beauté* doivent naturellement s'accorder avec ces traits & ces formes, loin de s'en éloigner. M. Watelet prouve même très-bien que rien n'est plus près de la *grace* que la *beauté*. » On a peut-être aussi grand tort de séparer, » comme on fait aujourd'hui, l'idée de la *beauté* de celle » des *graces*, que de trop distinguer dans les Lettres un bon » Ouvrage, d'un Ouvrage de goût. Peut-il y avoir un » goût véritable qui n'exige pas la plus juste combinaison » de l'esprit & de la raison ? Peut-il y avoir aussi de véri» table *grace* qui n'ait pour principe la perfection des corps, » relative aux usages auxquels ils sont destinés «.



[illegible] ces quā[illegible]
[illegible] sa petitesse [illegible]
[illegible] & gracieux pour [illegible]
[illegible] ; mais sans ces [illegible]
[illegible], on est *gentil*. E[illegible]
[illegible] ressemble point [illegible]
*gard*. [illegible]

plaît, s'il eſt naturel, par quelque choſe d'affectueux & de flatteur. Le *gentil* n'a pas beſoin de ſonger à plaire; il plaît par des moyens qui ſemblent être les ſaillies de la bonne humeur ou d'un eſprit agréable. Le *joli* plaît parce qu'il eſt préciſément fait pour plaire; il plaît par les charmes de la fineſſe, de l'agrément & de la grace.

Auprès du *mignon*, les objets du même genre paroiſſent matériels & lourds. A côté d'une femme *mignarde*, les autres paroiſſent dures & ſeches. A côté d'un enfant *gentil*, les autres paroiſſent ſots ou mauſſades. Au milieu de pluſieurs perſonnes *jolies*, on paroît laid, ſi on n'eſt beau.

Les femmes s'étouffent pour paroître *mignonnes*. Elles s'affadiſſent, quand elles veulent faire les *mignardes*. Si elles veulent faire les *gentilles*, elles grimacent. Lorſqu'elles ſe croyent *jolies* & qu'elles veulent le paroître, elles *enlaidiſſent*.

S'il y a une certaine meſure de grandeur donnée, il ſied mal d'être *mignon* : une jolie petite tête ſur de groſſes & larges épaules, eſt difforme. S'il faut avoir des traits mâles & un caractere de force, il eſt bien ridicule d'être *mignard* : un *homme mignard* eſt une ſotte femme. S'il eſt de la bienſéance d'être grave & poſé, il faut avoir peur d'être *gentil* : un Magiſtrat *gentil* eſt un plaiſant perſonnage. Si une choſe eſt faite pour être belle, il eſt bien miſérable de la faire *jolie* : ce peuple qui trouve tout *joli*, & qui ne veut que du *joli*, eſt un *joli* peuple !

Dans cette derniere phraſe, *joli* eſt dit ironiquement; & l'ironie s'accommode auſſi des autres termes, qu'elle dénature de même. Je n'entreprendrai pas d'expliquer les variations auxquelles ſe

prêter

prêtent ces mots dans leurs différentes applications à tel ou tel genre de choſes. Il faut finir.

---

## *Minutie*, *Babiole*, *Bagatelle*, *Gentilleſſe*, *Vétille*, *Miſere*.

CES mots déſignent des choſes petites, de peu de valeur ou de conſéquence. Ce n'eſt pas ſans regret que j'aſſocie *gentilleſſe*, terme d'éloge décidé, avec les autres termes qui n'ont point ce caractere, ou qui en ont un tout oppoſé. Cependant une *gentilleſſe* n'eſt qu'une jolie *bagatelle* ; & je crois qu'en prévenant mes Lecteurs ſur le tort que j'ai l'air de lui faire, j'obtiendrai d'eux la permiſſion de réunir des mots qui, quoique ſenſiblement différens, tiennent à une idée commune, pour éviter l'inconvénient de multiplier les articles, & de me répéter ennuyeuſement.

*Minutie* ne vient pas de *mineur*, comme on l'a cru : il eſt immédiatement tiré de *menu*, lat. *minutus* ; d'où *minutia*, extrême petiteſſe, petiteſſe contemptible, comme diſent les Interpretes. Par cette raiſon d'étymologie, j'écris *minu-t-ie* avec un *t* plutôt qu'avec un *c*. J'ai dit que *min* ſignifie petit : *menu*, ce qui eſt fort petit, qui a *moins*, qui eſt moindre. Nous en avons fait auſſi *mince*, qui a peu d'épaiſſeur, tandis que *menu* veut dire proprement qui a peu de volume. Je ne dis pas qui a peu [illegible] *groſſeur* ; car c'eſt le mot *fin* qui eſt oppoſé à [illegible] comme à *groſſier*. Le *délié* eſt *fin*, mais [illegible] flexible & ſouple avec une certaine long[illegible] idées different peu de celles de l'Abbé G[illegible]

les mêmes termes. *Minutie* désigne donc la qualité de fort peu de chose, de chose de peu de conséquence, de ce *qui n'est pas essentiel, qui ne fait rien au gros de l'affaire*, ou de la chose, comme dit Bouhours. Saint-Evremont disoit : Ce mot a enfin franchi les bornes de la Langue Latine : il ne paroissoit d'abord qu'en lettres italiques dans nos livres imprimés, comme un peu honteux de l'honneur qu'on lui faisoit ; aujourd'hui il va la tête levée, habillé à la françoise. Le Cardinal de Retz s'en servoit volontiers.

De *ba*, *bab*, qui expriment les idées relatives à l'enfance, vient *babiole*, hochet, joujou d'enfant, ce qui n'est pas digne d'un homme fait, chose de *bibus*. On a dit dans la basse latinité, *baubella*, petit joujou : en italien, *bambella*, poupée, &c.

Le celte *bach* signifie petit. On en fit *bague*, qui signifioit en vieux françois une chose de peu de valeur. Les Italiens donnerent le nom de *bagattino* à une petite monnoie qui ne vaut qu'un denier. Leur mot *bagatella*, comme notre mot *bagatelle*, désigne une chose qui n'a point de valeur ou qui n'a que fort peu de prix.

De *gentil*, expliqué dans l'article précédent, s'est formé *gentillesse*, qui désigne, dans ses différentes applications, des agrémens légers, des traits fins, des ornemens délicats, de jolies choses, & spécialement de petits ouvrages délicatement travaillés & curieux par la façon. On achete des *gentillesses* à la foire.

*Vétille* paroît être le latin *vetilia*, petits brins, brins d'osier avec lesquels on lie la vigne. Nous donnons ce nom à des instrumens ou à des objets fort petits, & qui servent à arrêter, à retenir. Ainsi ce

mot tient à la racine *vet*, qui signifie empêcher, défendre, arrêter. Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sçais pourquoi les Vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misère*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. La racine, *me*, *mi*, exprime le mépris comme le défaut. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misere*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *miseres*, qu'une chose qui n'en vaut pas la peine est une *misere*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfans : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne sçauroit faire cas : *gentillesse*, la légéreté, le peu de solidité d'une chose qui n'a que le mérite de l'agrément : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser, à laquelle il ne faut pas s'arrêter : *misère*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise.

Les petits esprits s'occupent très-sérieusement de *minuties* : eh ! de quoi s'occuperoient-ils ? Les meilleurs esprits s'amusent quelquefois à des *babioles* : chacun a, chaque jour, ses momens d'enfance. La frivolité de l'esprit & des mœurs donne un grand prix aux *bagatelles* : nous estimons les choses selon les rapports qu'elles ont avec nous. Un goût léger & délicat nous attache à toute sorte de *gentillesses* : on aime bien mieux l'esprit que la

raiſon. Les gens d'une humeur difficultueuſe & d'un eſprit borné, ſont forts en *vétilles*; s'ils voient un fétu dans l'œil, ils ne voient plus l'œil. Une ſenſibilité ou une ſuſceptibilité extrême s'affecte des plus petites *miſeres* : pour peu que vous touchiez les gens de cette ſorte, c'eſt comme ſi vous les touchiez à la chair vive.

Où en ſont les affaires, ſi le Préteur ſe mêle de toutes les *minuties* ? Où en eſt notre âge, ſi l'on ſe ruine de tous côtés en *babioles* ? Où en ſont les hommes, ſi les femmes ne ſont plus que de jolies *bagatelles* ? Où en ſont les mœurs, ſi toutes les méchancetés paſſent ſous le nom de *gentilleſſes* ? Où en eſt la raiſon, s'il n'eſt plus permis de parler que de *vétilles* ? Où en ſommes-nous, ſi les *miſeres* ſont traitées comme de grandes affaires, & les grandes affaires comme des *miſeres* ?

Le ſuffiſant qui ne fait rien, traite de *minutie* ce que les autres font. Il vaut mieux s'amuſer avec des *babioles*, que de s'ennuyer ou de faire tant de choſes qu'on fait gravement dans le monde. La plupart des choſes que nous faiſons avec le plus d'intérêt & d'ardeur, ne ſont que des *bagatelles* quand elles ſont faites. Il eſt ſouvent moins embarraſſant de répondre à de fortes difficultés, qu'à des *vétilles* qui déroutent. Des amis qui ſe brouillent pour des *miſeres*, n'étoient point amis.

Ménagez ces eſprits que la Nature a ſpécialement chargés des *minuties* ; car la vie eſt ſi minutieuſe dans ſes détails, que leurs ſoins vous en épargnent une bonne partie; & ſans les petits, il n'y auroit point de grands. Ne riez pas de ceux qui pourroient nuire, & qui ne s'occupent que de *babioles* : il y a des hommes qu'il faudroit remercier d'être inu-

tiles. Ne croyez pas que ceux qui ne ſongent qu'à des *bagatelles*, ne font tous que remplir leur petite vocation : ſi chacun pouvoit ſe mettre à ſa place, combien de ces gens-là qui deviendroient de grands hommes ! Ne vous engouez pas de toutes les *gentilleſſes* de ce peuple : car à la fin, il ne pourra ni ſentir profondément, ni penſer fortement, ni vouloir courageuſement, ni agir noblement. Ne vous arrêtez pas à ces *vétilles* qu'on vous oppoſe pour vous détourner de vos grands deſſeins ; une fois que les grandes difficultés ſont levées, votre réponſe à toutes les autres eſt d'exécuter & de réuſſir. Concevez-vous comment il y a des riches qui ſongent à peine une fois en paſſant, & par accident, que ce qui n'eſt pour eux qu'une *miſere*, ſeroit ſouvent le ſalut & la richeſſe de pluſieurs familles ? Mais conſolons-nous ; il y a des riches dont le plus grand luxe (ſi je puis ainſi parler), eſt en charités ; & rendons à notre Siecle la juſtice, qu'il n'y en eut peut-être jamais d'auſſi ſage dans la diſtribution de ſes charités.

C *Minutie* ſe dit particuliérement des petites actions, des petites occupations, des petits détails, des petits ſoins, des petits acceſſoires, de ce qui, dans les affaires, dans les ouvrages, ne tire pas à conſéquence. *Babiole* ſe dit proprement des ouvrages mêmes ou des choſes qui reſſemblent à des hochets, à des joujoux. *Bagatelle* ſe dit auſſi des ouvrages mêmes, [illegible] préſens, &c. de peu de valeur, [illegible] le peu de valeur [illegible] *Gentilleſſe* s'ap-[illegible]ation. *Vétille* ſert [illegible] difficultés,

les petits obstacles, les petites chicanes, &c. qu'on rencontre ou qu'on éprouve dans ses entreprises, dans ses raisonnemens, &c. *Misere* désigne bien le peu de qualité des choses méprisables ou qui ne sont pas dignes d'attention.

---

## *Mirer, Viser.*

*Mir* signifie ce qui excite l'attention, la surprise, l'*admiration* : *mirer*, regarder, considérer attentivement. *Vis* signifie visage, face, vue : *viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer ; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet, & on *vise* à un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits* de Séneque. *Mirer* ne se dit guere qu'au propre ; & *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un Canonnier *mire* une tour & *vise* à l'abattre. Vous *mirez* une étoffe à contrejour pour en découvrir les tares : vous *visez* au blanc pour y adresser votre coup.

Une fille se *mire* & tâche de s'admirer dans une glace. L'homme expérimenté *vise* plus haut pour atteindre plus bas.

Le distrait semble *mirer* un objet qu'il ne regarde même pas. L'hypocrite, comme le louche, regarde d'un côté, pendant qu'il *vise* de l'autre.

On voit bien ce que le courtisan *mire*, mais on ne voit pas où il *vise*.

La vie d'un grand nombre d'hommes se passe à *mirer* un objet & un autre sans *viser* à rien.

On *mire* beaucoup d'objets, & puis on n'en poursuit aucun. On *vise* où l'on veut, & on arrive où l'on peut.

Si vous *mirez* la physionomie, elle vous échappe; il y a des choses qu'on ne voit qu'au premier coup-d'œil. Serviteur très-humble au bel-esprit, dit Moliere, je n'y *vise* pas; il y a des choses qu'on est sûr de ne pas attraper quand on y *vise*.

Que vous importe ce que cet homme-là *mire*? Dès que sa position & sa passion dominante vous sont connues, vous sçavez où il *vise*.

Le paon, dit-on, se *mire* dans sa queue: & où est l'homme qui souvent ose, si je puis ainsi parler, s'envisager soi-même? Entre ceux qui attrapent sans *viser*, & ceux qui *visent* sans attraper, quelle différence de nombre!

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but; les voies qui y menent, n'y menent pas toujours.

*Mirez* bien, *visez* bien, attrape qui peut.

---

## *Mobilier, Mobiliaire.*

TERMES de Droit & d'économie. Ces mots ne sont pas seulement distingués par la maniere de les écrire, puisqu'on ne dit pas *mobiliair*, comme on dit *mobilier*; & qu'on prononce *mo-bi-li-aire*, *li* formant seul une syllabe, au lieu que *lier* dans

*mo-bi-lier* & *mo-bi-lier-e*, n'en forme qu'une ſeule.

Nous diſons également choſe, ſucceſſion, avance, richeſſe, *mobiliere* ou *mobiliaire*. La terminaiſon latine des adjectifs *aris*, ſe rend également en françois par *ier* & par *aire* : ainſi de *ſingularis* & de *particularis*, nous avons fait *ſingulier* & *particulier* ; & d'*exemplaris* & *ſalutaris*, *exemplaire* & *ſalutaire*. Mais la terminaiſon latine *arius* fait *aire* en françois, plutôt qu'*ier* : ainſi *neceſſarius*, *contrarius*, *precarius*, &c. nous ont donné *néceſſaire*, *contraire*, *précaire*, &c. *Mobiliaire* a cette derniere terminaiſon & ſes rapports ; *mobilier* a la premiere, ainſi que ſa valeur déterminée. Or *arius* indique en général, avec un ſens plus étendu, un rapport plus vague avec le mot radical, que la modification *aris*. *Particularis* ſignifie ce qui eſt à part, & *ſalutaris*, ce qui ſauve : mais *precarius* ſignifie ce qui exiſte comme par grace, ce qui ſemble ne ſe ſoutenir qu'à force de *prieres* ; *neceſſarius*, ce qui impoſe une néceſſité, ou ce qui eſt impoſé par la néceſſité Il en eſt de même des mots ſuivans, dont la terminaiſon a la même origine : *ſecondaire* ſignifie ſeulement ce qui eſt au deſſous, en ſous ordre ; *ſomptuaire*, ce qui eſt relatif aux dépenſes ; *mortuaire*, ce qui a quelque rapport aux morts, comme dans le *drap mortuaire*, un *extrait mortuaire*, &c. ; *agraire* ſignifie, non quelque choſe des champs, mais quelque choſe de relatif aux champs, comme la loi du partage des terres.

*Mobile*, ce qui ſe meut, ce qui ſe meut aiſément : *meuble*, choſe *mobile* ou tranſportable, employée au ſervice d'une maiſon : *mobilier*, qui eſt *meuble*, qui fait meuble : *mobiliaire*, qui a rapport

aux *meubles*, au *mobilier* (pris substantivement), ou qui est regardé comme meuble, lors même que ce n'est pas un meuble proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose ; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliers* ; ils sont la chose même, des meubles : l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires* ; ils ne sont pas meubles, mais on les assimile aux meubles. Le don des meubles meublans est rigoureusement *mobilier*, tandis qu'un don en argent n'est vraiment que *mobiliaire*. Les avances *mobilieres* de la culture consistent dans les instrumens & les meubles de l'atelier rustique : ses avances *mobiliaires* consistent dans toutes les choses mobiles, les provisions, comme les instrumens nécessaires au Cultivateur. La richesse *mobiliere* est en meubles : la richesse *mobiliaire* est en effets de tout genre ou meubles, ou assimilés aux meubles & rangés dans cette classe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité.

Cette distinction n'est pas inutile, puisque la différence existe en effet dans les choses ; mais elle ne se borne pas à ce service particulier. Ainsi, par exemple, quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions relativement à ses meubles, nous dirons des *dispositions mobiliaires*, & tout le monde nous entendra ; mais des dispositions *mobilieres* sembleroient être des arrangemens de meubles.

La Jurisprudence [illegible]
au [illegible], [illegible], [illegible] au

Loix relatives aux dépenses s'appellent *somptuaires*, comme la Loi Romaine relative au partage des terres s'appelloit *agraire*. *Jurisprudence mobiliere* seroit une expression aussi louche & aussi désagréable que l'est *Jurisprudence criminelle*. *Mobilier* signifie proprement ce qui est meuble, comme *criminel* ce qui est crime : or la Jurisprudence n'est ni crime ni meuble ; & il faut de la réflexion & de l'habitude pour que l'esprit s'accommode de ces manieres de parler : nulle difficulté au contraire, si l'on dit *Jurisprudence mobiliaire*, si l'on disoit *Jurisprudence criminaire* ; car ces adjectifs expriment proprement ce qui est relatif au mobilier, aux crimes.

---

## *Le grand Monde, le beau Monde.*

Le mot *monde* se prend ici pour les gens polis. Cette acception paroît être fondée sur ce que le mot latin *mundus* a la signification de net, propre, brillant, agréable (*a*). Les gens qui hantent la Cour, dit-on dans un Dictionnaire estimé, sont appellés les gens *du monde*, le *beau monde*, le *monde poli*. Ce seroit en vérité bien restreindre le *monde*, le

---

(*a*) *Mon* exprime la hauteur, la grandeur, le volume ; idée bien convenable au monde. Mais les Grecs & les Latins semblent plutôt avoir considéré le *monde* du côté de l'élégance, de la beauté, de la perfection, dans le sens de l'adjectif *mundus*, propre, élégant, ajusté, paré. Les Grecs, dit Pline 11, 4, l'ont appellé d'un nom qui signifie *ornement* (κοσμον), & nous, d'un nom qui signifie *élégance parfaite* (*mundum*).

*monde poli*, que de le réduire aux gens de la Cour. Le *grand monde*, ajoute-t-on, ce sont les *gens de qualité*. C'est en vérité trop étendre le *grand monde* que de lui faire embrasser tous les *gens de qualité*, & sur-tout ce nombre prodigieux de *gens de qualité*, qui n'étoient hier que des gens de condition. Enfin les mêmes Vocabulistes disent qu'on appelle *beau monde* les gens polis, qui ont de l'esprit, de la politesse, qu'on appelle aussi le *grand monde*. On croiroit encore qu'ils veulent dire qu'il *n'y a* de polis & de spirituels que les gens de qualité.

Il auroit mieux valu copier l'Académie. On appelle, a-t elle dit, le *grand monde*, la Cour & les gens de *haute* qualité ; & l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance & le rang qui font la grandeur, & par conséquent le *grand monde* : c'est une politesse aisée tout à la fois & noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manieres, c'est-là ce qui fait le *beau monde* ; car c'est la perfection & l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la premiere classe de la société : le *beau monde* est l'élite du *monde poli*. Les gens du *grand monde* font une grande figure dans le *beau monde*.

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un beau cercle qu'il faut voir quelquefois pour se [illegible]

Les femmes jouent [illegible] le *grand monde*, & le pl[illegible]

Les Gens de L[illegible]

déplacés dans le *grand monde* ; qu'est-ce qu'ils font là ? Mais ils ne doivent point paroître étrangers dans le *beau monde*, s'il y faut de l'esprit, du goût, & l'art de parler.

Les airs du *grand monde* ne sont pas l'air du *beau monde*. Ne vous laissez pas imposer par les airs du *grand monde*, ou séduire par l'air du *beau monde*.

Il y a les mœurs du *grand monde* & les formes du *beau monde*. Le *grand monde* fait une société dangereuse ; & le *beau monde*, une compagnie agréable : je ne dis pas la *bonne compagnie*.

Le *grand monde* a cela de propre, qu'il dégoûte de tout autre & de lui-même. Le *beau monde* a cela de particulier, qu'il donne presque tout aux formes & rien au fond ; moins aux formes & beaucoup plus au fond, ce seroit la *bonne compagnie*.

---

## *Montueux, Montagneux.*

Il y a des pays *montueux* & des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux* ; & les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'Académie, Bouhours, & M. Beauzée sur-tout, ont fort bien observé que le *mont* désigne une masse détachée ou réellement ou idéalement de toute autre, & que ce mot ne se dit guere en prose qu'avec un nom propre, le *mont Sinaï*, le *mont Parnasse*, le *mont Atlas*, le *mont Gibel*, le *mont Cenis*, les *monts Pyrénées*, &c. : au lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une appellation vague désignant seulement l'espece de corps ou de masse, sans aucune distinction individuelle ; aussi faut-il

qu'il est suivi de la preposition *de* pour être appliqué à des objets individuels, & l'on dit les *montagnes* des Alpes, les *montagnes* de Suisse, &c.

Mais aurions-nous fait un nouveau mot exprès, & uniquement pour remplir ce dernier office, que le mot simple remplit si naturellement dans la Langue latine? L'usage ne suppose-t il pas manifestement entre eux quelque différence physique, marquée par une modification particulière dans le mot composé? La *montagne* ne réveille-t elle pas toujours dans notre esprit l'idée d'une masse plus forte, plus grosse, plus large, plus vaste, en général plus grande que le *mont*? Je ne crois pas que la *montagne* soit précisément plus haute & plus escarpée que le *mont*, comme M. de [illegible] semble le penser : je crois seulement que c'est une masse beaucoup plus considérable que le *mont*, ou plutôt que c'est un *mont* très gros, très large, très étendu, d'un très-grand volume. Le *mont* est opposé au *val* ou *vallon*; on court par *monts* & par *vaux* : la *montagne* est proprement opposée à la plaine; on [illegible] sur la *montagne*. [illegible] deux parties, [illegible] la partie [illegible] *montagne* [illegible]

[illegible]

côté, uni de l'autre, est *montagneux*, comme on l'a justement soupçonné dans le Dictionnaire de Trévoux.

Ces mots viennent du celte *mon*, élévation, qui tient à *man*, grand. *Montagne* est comme *mons magnus*, *ingens*, grand *mont*.

## *Mur*, *Muraille*.

La *muraille* est, dans la chose comme dans le mot, l'extension du *mur*. *Mur*, *mor*, en celte, signifie pierre, amas de pierres; & cette racine se retrouve dans plusieurs Langues avec la même idée ou quelque idée semblable. *Muraille* semble tenir au latin *murale*, ou plutôt à *muralia*, ce qui a rapport aux *murs*, ce qui est formé de *murs*, comme la *muraille* qui est une suite de *murs*. Notre terminaison *ail* ou *aille* sert à désigner la grandeur, l'amas, l'assemblage, la quantité.

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie : la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions. On dit les *murs* d'un jardin, & les *murailles* d'une ville.

L'Architecte, le Maçon, distinguent différentes especes de *murs*; ils considerent sur-tout les qualités de leur construction. Le Voyageur, le Curieux, s'arrêteront plutôt à l'espece appellée *muraille*; ils en considéreront sur-tout la force, la grandeur ou la beauté, comme à l'égard des *murailles* de Babylone, une des sept merveilles, ou des *murail*[illegible] gnon, un des ouvrages les plus re[illegible] ce genre.

... de *murs*, de fossés, ...

... Chronologie R...

... c'est-à-dire, de l...

... : *urbs*, ...

... *condo*, ...

Or, quelques brigands rassemblés au hasard, à peine auroient-ils pu élever de foibles *murs* pour former des chaumieres, dans la premiere origine du peuple. Mais avec le temps, leur hameau devint une ville; & c'est à cette époque, c'est-à-dire, à l'époque où ils entourerent Rome de *murailles* & de fortifications, que leur histoire commence.

L'Art dit proprement *mur*, lorsqu'il s'agit de distinguer la matiere de laquelle il est construit, *mur de pierre*, de *terre*, de *brique*, d'*airain* (au figuré); ou sa forme, *mur en décharge*, en *allée*, en *ailes*; ou sa destination, *mur de clôture*, de *refend*, de *séparation*, &c. Il n'en est pas de même de *muraille*, qui ne se présente guere que sous son idée distinctive de grandeur & de force.

Ainsi Fléchier dit, dans l'Oraison funebre de Turenne, en parlant de Machabée : *Cet homme que Dieu avoit mis autour d'Israël, comme un* mur d'airain, *où se briserent tant de fois toutes les forces de l'Asie*, &c. Bossuet, dans la profession de la Valliere, représente l'homme déchu de sa grandeur, comme un grand édifice dont le *comble s'est abattu* sur les *murailles*, & les *murailles sur le fondement*; de maniere qu'on trouve dans ses ruines les traces de sa grandeur & la marque de l'Architecte.

Les priviléges ou les droits particuliers qui favorisent les classes de citoyens aux dépens les unes des autres, sont autant de *murs de séparation* qui découpent & divisent la société en associations jalouses & rivales : mais tout ce qui unit est vertu; tout ce qui divise est vice. Les immunités & les prérogatives attachées aux *murailles* municipales, combattent les loix de la Nature & de la Société;

&

& l'ombre de ces *murailles* illustrées est funeste aux campagnes qui, flétries & desséchées, laissent enfin les villes elles mêmes assises dans l'ombre de la mort. La politique citadine change le pain en pierre ; la politique rurale change les pierres en pains.

☼ J'ai dit que la terminaison *aille* sert à désigner la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la collection, &c. Ainsi *bataille* signifie grand *com-bat*, combat général ; *futaille*, assemblage de *fûts*, &c. : *canaille*, *valetaille*, *gueusaille*, &c., annoncent une classe de gens : *volaille*, *grenaille*, &c. sont également des mots collectifs. Aussi cette terminaison prend-elle le pluriel sans singulier dans une multitude de mots, tels que *broussailles*, touffes de petits bois ; *entrailles*, parties intérieures du corps ; *semailles*, ensemencemens des terres d'un canton ; *victuailles*, amas ou provision de vivres, &c.

---

## *Mutuel, Réciproque.*

Le celte *mo*, *mu*, désigne la mobilité, le mouvement, le changement : de là le latin *mutare*, changer, échanger : d'où *mutuare*, prêter, donner en échange ; & *mutuus*, *mutuel*, donné & reçu de part & d'autre. *Réciproque* est également un mot latin composé de *re*, qui marque la répétition, de *cip*, *cap*, qui signifie prendre ; & de *proc*, *procar*, demander, exiger absolument, impérieusement : *réciproque* exprime donc l'idée de

reprendre, de recevoir, de rendre ce qui eſt dû, exigé à raiſon de ce qui a été donné. Faute d'avoir eu recours à l'étymologie, on n'a pas même ſoupçonné la différence de ces termes : l'étymologie la démontre.

Le mot *mutuel* déſigne l'échange ; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner & de recevoir de part & d'autre ; & le ſecond, l'action de rendre ſelon qu'on reçoit, c'eſt-à-dire, la réaction.

L'échange eſt libre & volontaire : on *donne en échange*, & cette action eſt *mutuelle*. Le retour eſt dû ou exigé : on *paye de retour*, & cette action eſt *réciproque*.

Les choſes du même genre, celles qui s'échangent l'une contre l'autre, qui s'accordent enſemble par leur conformité, ſont *mutuelles*. Celles mêmes d'un genre oppoſé ou différent, mais qui ſont corrélatives, qui menent de l'une à l'autre, qui ſe contrebalancent ou ſe compenſent les unes les autres, ſont *réciproques*.

L'affection eſt *mutuelle*, dès qu'on s'aime l'un l'autre : elle eſt *réciproque*, lorſqu'on ſe rend ſentiment pour ſentiment. Dans le premier cas, l'affection eſt pure & libre : dans le ſecond, il ſe trouve une ſorte de devoir & de reconnoiſſance.

Des ſervices volontaires, déſintéreſſés, rendus de part & d'autre, ſont *mutuels* : des ſervices impoſés, mérités, acquittés de part & d'autre, ſont *réciproques*. Des amis ſe rendent l'un à l'autre des ſervices *mutuels* : les Maîtres & les Domeſtiques s'acquittent les uns envers les autres par des ſervices *réciproques*.

Nous nous donnons des ſecours *mutuels* : nous nous devons des ſecours *réciproques*.

Le don eſt *mutuel*, qu'on ſe fait l'un à l'autre : le don eſt *réciproque*, qu'on ſe rend l'un pour l'autre. Mais le don eſt ſur-tout *mutuel*, quand il eſt le même ou du même genre de part & d'autre, cœur pour cœur, corps pour corps, biens pour biens : il n'eſt que *réciproque*, s'il s'agit d'objets différens cédés en compenſation.

Ainſi un mari & une femme engagent *mutuellement* leur foi : mais auſſi ils s'engagent *réciproquement* à des devoirs différens.

La ſympathie & l'antipathie ſeront des ſentimens *mutuels* : ce qu'on ſent, eſt ce qu'on fait ſentir. La bienfaiſance du patron & la reconnoiſſance du client, ſont des ſentimens *réciproques* ; ils ne ſont pas les mêmes, mais ils ſe répondent l'un à l'autre.

Les mêmes droits de part & d'autre ſont *mutuels* : des droits différens d'un côté & de l'autre, ſont *réciproques*. Les Citoyens ont les mêmes droits à l'égard les uns des autres, ces droits ſont *mutuels* : le Prince & les Sujets ont des droits différens & même oppoſés en apparence ; ces droits ſont *réciproques* & nullement *mutuels*.

Les droits & les devoirs ſont *réciproques*, parce qu'ils naiſſent les uns des autres, ou qu'ils ſe ſuppoſent également par une corrélation néceſſaire : mais ils ne ſont pas *mutuels*, car ils forment deux choſes différentes & de différente nature.

☞ *Mutuel* ne ſe dit guere qu'en matiere de volonté, de ſentiment, de ſociété : *amitié mutuelle*, *obligation mutuelle*, *don mutuel*. *Réciproque* s'étend ſur une foule de choſes éloignées de

cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, &c. pour exprimer particuliérement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. Ainsi le verbe latin *reciproco* signifie refluer, remonter vers sa source, revenir : ainsi l'on dit dans quelques provinces *réciproquer*, pour dire répondre à des avances, riposter, rendre la pareille : ainsi deux termes qui reviennent au même, s'appellent *réciproques* : ainsi Cicéron nous dit que ces deux choses, ces deux propositions sont *réciproques* : *s'il y a une divination, il y a des Dieux : s'il y a des Dieux, il y a une divination*, &c.

☙ J'ai cherché fort inutilement sur quoi Vaugelas a pu se fonder, pour prétendre que *réciproque* ne se dit proprement que de deux, & même qu'il ne se dit jamais de plusieurs ; mais que *mutuel* ne se dit proprement que de plusieurs, & qu'il ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement. Th. Corneille rapporte que l'Académie a trouvé cette distinction trop subtile, & qu'on dit indifféremment l'un & l'autre terme, en parlant de deux ou de plusieurs. En effet, cette distinction est purement idéale, sans raison & contre l'usage.



# N.

## *Nabot, Ragot.*

*Ot* est une terminaison commune à beaucoup de substantifs & d'adjectifs de notre Langue. Quelquefois il représente le participe passif des Latins, *devotus*, dévoué, *dévot*; *præpositus*, préposé, *prévôt*; *depositus*, déposé, *dépôt*, &c. : alors il exprime ce qu'est la chose, son état. Quelquefois il indique l'assemblage, la multitude, le volume, la capacité; *fagot*, amas de bâtons liés; *ballot*, amas de choses renfermées ensemble; *billot*, grosse piece de bois; *magot*, amas d'argent caché; *tricot*, assemblage de mailles; *maillot*, vêtement qui enveloppe, &c. : peut-être notre ancien mot *ost* (armée) ne désignoit-il proprement que la multitude ou l'assemblage : *vest*, *ouest*, désigne l'enveloppe, &c.

Mais sans nous amuser à chercher les différentes significations d'*ot*, arrêtons-nous sur celle qu'il importe d'établir dans cet article. *Ot* est, de même qu'*et*, un diminutif familier dans notre Langue : ainsi de pâle, *pâlot*; de vieil, *vieillot*; de Guillaume, *Guillot*; de Charles, *Charlot*; de mi[illegible]e, [illegible]; de noir, *noirot*, & ensuite *noiraud*, &c. : alors il tient à l'idée de notre verbe *ôter*, retrancher, enlever. C'est avec *ot*, *otte*, *et*, *ette*, que Ronsard, dans ses Poésies, La Noue, dans son

Dictionnaire de Rimes, Mademoiselle de Go
nay, dans ses Avis, multiplioient si prodigieu
ment les diminutifs, qu'ils en furent à la fin tr
décriés (car ils ne sont ni sans utilité, ni sa
agrément). Quoi qu'il en soit, l'idée de diminutio
de dégradation, de petitesse, est si naturelle a
mot *ot*, qu'il la porte dans un grand nombre d
termes : ainsi *marmot*, petit enfant ; *manchot*
privé d'une main ; *magot*, petite vilaine figu
contrefaite ; *culot*, le plus jeune des enfans, &c.

*Ot* exprimant ainsi l'idée de petitesse, s'il fai
corps avec un autre mot qui exprime la mêm
idée, de diminutif il devient augmentatif : i
marque un redoublement de petitesse, comme i
l'on disoit *petit petit*, extrêmement petit. C'est ce
qui arrive à l'égard de *nabot* & *ragot*, qui formen
le sujet de cet article ; car *nab* & *rag* signifien
*petit*. Ces termes sont du style familier & mépri-
sant : la petitesse qu'ils indiquent est contre nature
ou contre l'ordre commun.

*Nab*, dans *nabot*, marque la petitesse, comme
*na*, *nan* dans *nain*, mot latin & grec : ces mots
viennent de *na*, *ne*, naître ; & ils désignent des
rapports avec la naissance, mais particuliérement
l'enfance & son langage. Νηπους signifie enfant,
ou qui n'a point de pieds, qui a les jambes fort
courtes ; c'est notre *nabot*. Ménage a cru d'abord
que ce mot venoit de *nanottus*, diminutif de
*nanus* : mais ensuite il l'a dérivé, comme Borel,
de *napus*, navet ; parce que les navets sont gros
& courts comme les *nabots*. Le *nabot* est donc gros
& court ; mais ce n'est pas tout-à fait un *nain* : le
*nain* est une espece d'homme manqué, un homme



## *Naïveté, Ingénuité, Candeur, Franchise, Sincérité.*

J'EMPRUNTERAI, sans difficulté, dans cet article, les idées & même les expressions de l'Abbé Girard, de M. de Voltaire, de l'Auteur des *Considérations sur les mœurs de ce Siecle*, & de M. Roubaud de Tresséol, qui a traité la même matiere dans un ancien Mercure de France, &c. Peut être ont-ils laissé quelquefois ou plus d'exactitude ou plus de développement à desirer.

*Naïf* est le *nativus* des Latins. *Na*, *nat*, désignent ce qui a rapport à la *naissance*, à la *nature*. C'est donc la *nature* pure & franche qu'exprime la *naïvete*, qualité si propre à l'*enfance*. L'Auteur des *Considérations* dit que la *naïveté* est l'expression la plus simple & la plus naturelle d'une idée. Nous parlons de la qualité qui fait qu'on s'abandonne entiérement, dans ses paroles, au sentiment qu'on a des choses, comme si la *nature* elle-même s'exprimoit avec un abandon absolu.

*Gen* signifie production, naissance, noblesse, en celte, en grec, en latin, &c. Le latin *ingenuus*, *ingénu*, signifie né libre, bien né, né avec des sentimens honnêtes & purs. L'*ingénuité* est une bonne qualité naturelle, si précieuse dans les enfans. Aussi je n'aime point qu'on nous la représente surtout comme *bêtise* ou *sottise*. Si elle fait une imprudence, c'est par une facilité, par une simplicité louable qui ne sçait rien cacher.



*Can* signifie en celte, & dans les Langues celtiques, blanc, beau, brillant. La *candeur* est la blancheur, la pureté, l'innocence de l'ame qui se montre, pour ainsi dire, toute nue.

*Franc* signifie libre, ouvert, comme je l'ai dit ailleurs. C'est donc la *franchise* qui fait dire *librement* ce qu'on pense, & non la *naïveté* qui ne fait que parler *tout naturellement*. C'est l'homme *franc* qui ne flatte pas, à proprement parler : le *naïf* est bien loin de l'idée de la flatterie.

*Sincere* signifie sans fard, sans mélange, sans altération, lat. *sine cerâ*. La *sincérité* dit la vérité toute pure.

La *naïveté* fait qu'on dit tout bonnement tout ce qu'on pense, & qu'on le dit comme on le pense, sans réflexion & sans art. L'*ingénuité* fait que l'on convient innocemment de ce qu'on sent ou de ce qu'on sait, sans songer aux inconvéniens de ce qu'on dit, ou même sans les sentir. La *candeur* fait qu'on a naturellement le cœur sur les levres, sans [illegible], pour ainsi dire, les levres du cœur. La *franchise* fait qu'on dit librement sa pensée sans rien [illegible], & ce n'est que par une prudence ou une défiance [illegible]. La *sincérité* fait qu'on ne dit que ce qu'on pense, sans s'engager à dire tout ce qu'on pense.

La [illegible]



dire, d'elles-mêmes, dès qu'elles font provoquées. La *fincérité* fuit cette droiture & cet amour de la vérité, qui ne fouffrent ni le menfonge ni le déguifement qui en tient.

La *naïveté* n'eft pas toujours à l'abri du blâme & du reproche ; mais naturelle & avec une forte de grace, elle fe fait aimer. *L'ingénuité* manque quelquefois à la prudence, aux convenances, à des obligations fociales ; mais toujours innocente & fans malice ; & plus fujette à trahir les fecrets & les intérêts de l'*ingénu* que ceux des autres, elle fe fait excufer. La *candeur* n'offre jamais rien que d'aimable en foi & d'agréable aux autres ; belle fans fard & fans deffein, elle fe fait adorer. La *franchife*, loin de plaire à tout le monde, comme on le dit, déplaît fouvent aux autres, foit par fa faute, foit par la leur, en fe compromettant avec leur amour-propre qui la trouve rude, hardie, injufte, imprudente, indifcrete, infolente même quelquefois, comme elle peut l'être en effet : fujette à devenir offenfante & même dangereufe, elle fe fait plutôt eftimer & craindre. La *fincérité*, plus réfervée, plus modérée, & qui fçait fe taire, plus affectueufe, plus cordiale, & qui fuppofe la confiance, devroit fe faire aimer ; mais comme elle ne peut pas faire aimer la vérité, elle ne peut fouvent que fe faire eftimer.

La *naïveté* auroit quelquefois befoin de lumieres ou de réflexion ; & l'*ingénuité*, de difcernement ou d'expérience. La *candeur* n'a befoin que de fe conferver. La *franchife* auroit quelquefois befoin de frein & d'adouciffement ; & la *fincérité*, d'une connoiffance particuliere des caracteres, & d'une certaine fineffe pour leur faire goûter la vérité.

La *naïveté* s'accorde avec le [illegible]. L'[illegible]
est la vertu propre de l'enfance & le [illegible] de la
*candeur*. La *candeur* se présente à [illegible]
comme la robe de l'innocence. La *franchise* ne
regne qu'avec des mœurs [illegible]. La [illegible]
fait le lien des vraies amitiés, & [illegible]

Les [illegible] jurés [illegible]
qualités louables, se [illegible]
[illegible]
[illegible] hair les hommes !

---

## *[illegible]*, *[illegible]*, *Conter.*

D[illegible], [illegible]
*narr*[illegible]
n'aime [illegible] le mot de *narr*[illegible]

les paroles coulent de la bouche ; la narration est un discours suivi. *Raconter* ne veut pas dire *conter* de nouveau : ce qu'on conte une seconde fois, on le *reconte* : on *raconte* ce qu'on rapporte pour la premiere fois. *Ra* semble n'être ici que la racine *ra*, *re* (courir, rouler, couler), appliquée à la parole qui coule de la bouche, comme dans divers mots celtes ou grecs, tel que *Rhétorique*. Ainsi *raconter* signifieroit rapporter de suite, tout au long, en parcourant la chose, ou par un discours suivi. *Conter* a fait le tourment des Etymologistes. Ménage le tiroit de *commentari*, feindre, imaginer. Muratori, en rejetant cette étymologie, renonce à l'espérance d'en trouver une meilleure. M. de Gébelin croit qu'il vient du grec κεντός, pique, ou de κοντός, petit ; car le *conte* réunit les deux qualités d'être court & piquant. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt du latin *contari*, ou de *cunctari*, *percontari* ou *percunctari* ? *Contari* & *percontari* signifient s'informer, interroger avec curiosité : *cunctari* ou *percunctari* signifient différer, s'arrêter ou s'amuser plus ou moins long-temps. Mis à l'actif, ces verbes signifieront donc informer, exciter ou satisfaire la curiosité de quelqu'un, & arrêter quelqu'un ou retenir son attention, l'amuser : ces idées sont précisément propres à nos mots *conte* & *conter*. Cette étymologie me paroît la plus naturelle. Mais il faut recourir à l'usage pour trouver la différence de ces trois mots, selon que les idées leur sont plus particuliérement affectées, sans l'être à l'un exclusivement aux autres ; car ils sont bien souvent confondus.

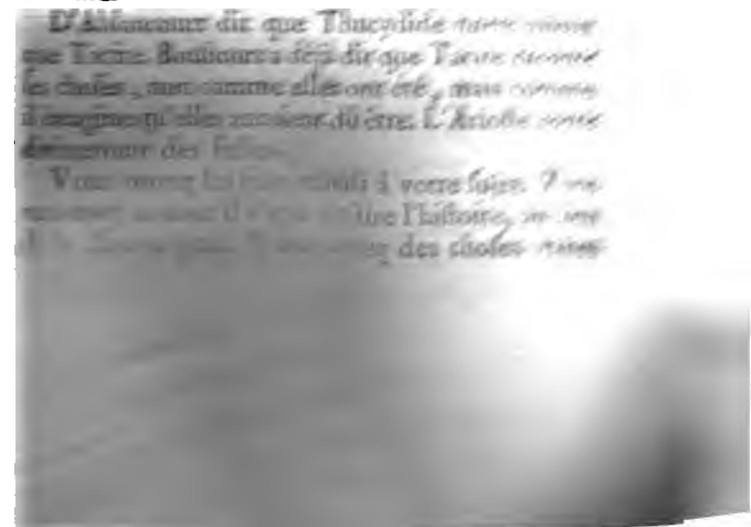
Ainsi *narrer* est de la Rhétorique & d'apparat ; on ne regarde proprement qu'à la maniere. *Raconter*

eſt de l'inſtruction & en tout genre de choſes : on regarde ſur-tout à la vérité & à la fidélité. *Conter* eſt de la converſation ou dans le genre familier : on regarde au fond & à la forme.

On *narre* avec étude ou art, pour attacher, intéreſſer, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits, apprendre la choſe à la perſonne, aux gens, au monde qui doit ou veut être inſtruit. On *conte* avec agrément, pour amuſer, pour plaire, pour occuper agréablement quelqu'un, récréer ſa ſociété, les curieux qui cherchent le plaiſir.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être ſimple, fidele, circonſtancié, exempt de réticences & de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant, & curieux. Le *conte* a ſes regles comme la *narration* ; c'eſt de [illegible] le *récit* a ſes loix plutôt que [illegible] peindre les faits, comme [illegible]

Les Orateurs, les Hiſtoriens, les [illegible] [illegible]



ou feintes, plaisantes ou sérieuses & même *morales*.

Les beaux diseurs *narrent* en racontant, & tant pis pour eux. Ceux qui aiment beaucoup à parler sans raisonner, *racontent* & *racontent*. Si l'on sçavoit combien il faut d'esprit & d'agrément dans l'esprit pour *conter* !

Il y a de bons *Narrateurs* : on donnoit autrefois ce nom aux Avocats. Un *raconteur* d'office n'est guere qu'un ennuyeux de peu d'esprit : c'est le sens ordinaire du mot. Un *conteur* est mauvais *conteur*, s'il n'est qualifié de bon : autrefois il y avoit des *conteurs* (*conteours*, *contours*) en titre, qui alloient réciter, chez les Grands, des contes en prose, comme les Troubadours y chantoient leurs vers.

---

## *Nation, Peuple.*

CES mots ont plusieurs acceptions différentes, selon lesquelles ils different dans leurs rapports. Etablissons d'abord leur sens primitif, qui constitue leur différence primitive.

La lettre *N* a particuliérement désigné les idées relatives à la *naissance*; & cette idée est celle de *nation*, en latin *natio*, mot dérivé de *nasci*, *natus*, naître, né. Ce mot collectif rassemble tous ceux qui ont la même naissance ou qui sortent de la même tige. Chez les Romains, la Déesse *Nation* étoit ainsi appellée, parce qu'elle présidoit aux *naissances* : *A nascentibus, Natio nominata est*, dit Cicéron, *de Divin.* 3, 47.

*F*[illegible] *plus*, *pol*, *pul*, *fol*, *mul*, désignent [illegible], le nombre, la foule, la multitude. De [illegible] Latins [illegible] *populus*, *peuple*, grand nombre, [illegible], comme s'ils avoient dit *pol*-[illegible] bien par la valeur de *po*, puissant, grand, [illegible].

Ainsi, dans le sens littéral & primitif, le mot [illegible] marque un rapport commun de naissance, d'origine; & *peuple*, un rapport de nombre & d'ensemble. La *nation* est une grande famille; le [illegible] est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même pere; & le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

Les Gaulois de l'Europe, les Galates de l'Asie, les Gallo-Grecs, les Gallois d'Angleterre, & peut-être les Galles de l'Afrique, forment une même *nation*. Ces Galles forment, au milieu de l'Afrique, un *peuple* guerrier, redoutable, inconstant, vagabond, fort ressemblant aux anciens Gaulois.

Dans le même sens, les Iroquois, les Abénaquis, & autres *peuples* sauvages qui ne forment proprement que des hordes ou des bandes, des troupes, sont justement appellées *nations*, & distinguées comme *nations* par leurs traditions mêmes, qui les font descendre de différens chefs.

Tacite dit que les Sueves sont une *nation* différente des Cattes & des Tencteres avec lesquels ils s'entremêloient dans la Germanie, de maniere à ne former, à certains égards, qu'un *peuple* avec eux.

La même Langue, dans la bouche de deux *peu-ples* éloignés, comme les Bretons & les G[illegible] annonce qu'ils ne sont originairement qu'u[illegible]

*tion.* La confuſion des Langues dans l'idiome d'une *nation*, tel que l'anglois, annonce qu'elle n'eſt, quant à ſa compoſition, qu'un *peuple* mêlé.

☼ Dès que *nation* déſigne un rapport de naiſſance & d'origine, il eſt naturel d'appeller *nation* la totalité des races nées ou établies de pere en fils dans le même pays, & déſignées par une dénomination commune comme le nom à l'égard des familles. Ce mot, dit Feſtus, déſigne ceux qui ſont nés dans un pays à l'excluſion de ceux qui ſeroient venus d'ailleurs. Mais ni les Indigenes ne ſont indiqués, ni les Aborigenes ne ſont exceptés par le mot *peuple*. Ainſi, dans cette acception, la *nation* conſiſte dans les naturels du pays; & le *peuple*, dans les habitans. Si le *peuple* a là un domicile, la *nation* ſeule y a ſa patrie.

Un *peuple* étranger qui forme une Colonie dans un pays lointain, eſt encore Anglois, Allemand, François; il l'eſt de *nation* ou d'origine. Les *peuples* de l'Italie ou de l'Allemagne, quoique différens de race & dans des Etats différens, compoſent la *nation* Italienne ou Allemande, du nom de la contrée où ils ont pris naiſſance, & où ils vivent avec des rapports particuliers de langage, de mœurs.

A la diſſolution de l'Empire Romain, la Germanie fut inondée de *peuples barbares* qui, dans leur furie vagabonde, foulerent & refoulerent, pouſſerent & repouſſerent, vomirent & revomirent de toutes parts les *nations Germaniques*. Le déluge tomba du nord ſur le midi; & de ce chaos ſortit l'Europe moderne.

☞ Il réſulte de là, que divers *peuples* raſſemblés, naturaliſés, unis par divers rapports communs dans le même pays, forment une *nation*; & qu'une *nation* ſe diviſe en divers *peuples*, diſtingués les uns des autres par des différences ou locales & phyſiques, ou politiques & morales. Il réſulte de là, que la *nation* eſt un grand *peuple*.

Les Gaulois, les Bourguignons, les Viſigots, les Francs & autres *peuples*, naturaliſés dans ce pays, amalgamés ou incorporés les uns dans les autres, fondus en un Société politique, ont formé la *nation* Françoiſe. La *nation* Françoiſe ſe diviſe en *peuples* différens, Normands, Gaſcons, Languedociens, Bretons, établis dans différentes Provinces, ſous divers reſſorts, avec des coutumes propres.

Les Nomes de l'ancienne Egypte, les Cités de l'ancienne Gaule, les Tribus Arabes, les Hordes Tartares, les Cantons Suiſſes, les Provinces-Unies, les Etats-Unis de l'Amérique, nous rappellent des *peuples* diſtincts par des relations ou des aſſociations particulieres, dans la *nation* ou la Société générale.

De ces *peuples* réſulte la *nation*. Les *peuples* ſont unis, & la *nation* eſt une. La *nation* eſt le corps; & les *peuples* ſont des eſpeces de corporations nationales. Vous parlez collectivement au nom de la *nation*, & diſtributivement au nom des *peuples*.

☞ Politiquement parlant, la *nation* & le *peuple* conſervent leur caractere propre & leurs différences naturelles. La *nation* eſt une grande famille politique, à l'inſtar de la famille naturelle: le *peuple*

est une grande multitude rassemblée & réunie par des liens communs.

La *nation* est attachée au pays par la culture ; elle le possede. Le *peuple* est dans le pays, il l'habite. Aussi disons-nous particuliérement une *nation agricole*, & des *peuples pasteurs* ou *chasseurs*.

La *nation* est le corps des Citoyens : le *peuple* est l'ensemble des regnicoles.

En Pologne, la *nation* est composée d'environ deux cent mille hommes ; le reste n'est qu'un *peuple* privé des droits de Citoyen, des droits naturels à l'homme.

La *nation* qui ne fait pas corps, n'est en effet qu'un *peuple* ou une multitude rassemblée sous des conditions qui ne sont pas celles d'une Société parfaite.

La *nation* comprend les *peuples*. La *nation* est une, par l'unité de volonté, de puissance, de Loi, d'intérêt, d'existence politique : les *peuples* se distinguent par des variétés, comme on l'a remarqué plus haut.

Nous ne disons pas la *nation Grecque* ; nous disons *les Grecs* ou *les peuples de la Grece*, parce qu'ils formoient, non un *Etat*, mais des Etats indépendans & sans cesse désunis, & avec une simple confédération contre les ennemis étrangers.

Nous considérons particuliérement dans la *nation*, la puissance, les droits des Citoyens, les relations civiles & politiques. Nous considérons dans le *peuple* la sujétion, le besoin sur-tout de la protection, & des rapports divers de tout genre.

Un Roi est le Chef d'une *nation*, & le pere du *peuple*.

Les alliances, les traités, les guerres, se font

de *nation* à *nation*, & non de *peuple* à *peuple*; mais le *peuple* ou les particuliers en profitent ou en souffrent.

La *nation* est, sous divers rapports, gouvernante & gouvernée; le *peuple* n'est que gouverné, si l'ordre particulier du *peuple* ne gouverne par des Magistrats de son choix. Les Loix se font par les Représentans de la *nation* & en son nom; elles ne se font par les Représentans du *peuple* que dans la Démocratie.

L'Etat étant conquis & soumis à un nouvel ordre de choses, la *nation*, proprement dite, est détruite, mais le *peuple* reste. Les Gaulois, subjugués par César, furent & s'appellerent *Romains*.

Les Juifs, considérés sous deux aspects différens, étoient *nation* & *peuple*. Dans l'ordre naturel & à l'égard des autres Sociétés politiques, ils étoient la *nation Juive*. Dans un ordre surnaturel & eu égard à leur Gouvernement Théocratique, ils étoient le *peuple de Dieu*.

Les Romains ne s'appelloient point la *nation Romaine*; c'étoit le *peuple Romain*, car c'étoit le *peuple-roi*.

☼ Le *peuple* est donc encore distingué de la *nation*, comme un ordre particulier de l'Etat. La *nation* est le tout; le *peuple* est la partie, & cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs Ordres, & le *peuple* en est le dernier.

Par-tout où il n'y aura point, dans ces différens Ordres, égalité ou réciprocité de droits & de devoirs; ou, si l'on veut, dès qu'il y aura d'un côté des droits sans devoirs, & de l'autre des devoirs

ſans droits, il y aura dans un Etat deux *nations* qui lutteront l'une contre l'autre, comme Eſaü & Jacob dans le ſein de leur mere : *duæ ſunt gentes in utere tuo* : ou plutôt il n'y aura, au lieu de *nation*, que deux *peuples* ennemis, l'un oppreſſeur, l'autre opprimé. Mais quelque riches & puiſſans que les premiers Ordres de l'Etat ſemblent être, ſi le *peuple* eſt pauvre & miſérable, la *nation* eſt pauvre & miſérable.

⁂ J'ai dit que l'on conſidere ſur-tout la *nation* ſous les rapports politiques de puiſſance, mais ſans exclure d'autres rapports qui ſoient généraux & communs à tout le *peuple*, ou plutôt à tous les *peuples* de l'Etat, ſur-tout les qualités morales, car les qualités phyſiques s'attribueront plutôt au *peuple* qu'à la *nation*. Une *nation* eſt belliqueuſe, fiere, ſuperbe, comme un *peuple*, plutôt même qu'un *peuple* ; car le mot *nation* s'empare naturellement de toute idée d'élévation : mais on dira plutôt qu'un *peuple* eſt blond ou brun de couleur, petit ou grand de ſtature, robuſte ou débile de corps. En général, les qualifications morales ſe partagent entre le *peuple* & la *nation*.

Un Roi de Danemarck écrivoit, il y a plus de quatre ſiecles, à un Roi de France, qu'en ſecondant ſes projets, il ne pouvoit joindre les troupes Danoiſes aux troupes Françoiſes, parce que l'humeur des deux *nations* étoit incompatible ; & que la hauteur & la fierté du *peuple* Danois ne ſupporteroit point la vivacité & la pétulance des *peuples* François.

⁂ Je paſſe ſous ſilence des acceptions ſubalternes

Le *tempérament* eſt proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mélange avec la doſe des humeurs, *tempérées* ou modérées l'une par l'autre. *Tempérer* a pour racine le mot *tep* (lat. *tepidus*, *tiede*), naſalé : en arabe, en celte, *dap*, *daph*, veut dire chauffer. Ce mot ſignifie modérer, adoucir, affoiblir une choſe par une autre ; & c'eſt ainſi que le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. Les divers degrés de froid, de chaud, de ſec, d'humide, forment la *température* de l'air ; l'humeur dominante forme le *tempérament* ſanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, &c. Le bon *tempérament* réſulte ſur-tout de l'équilibre des humeurs.

La *conſtitution* s'étend plus loin : elle conſiſte dans la compoſition & l'ordonnance des différens élémens d'un corps, des différentes parties d'un tout, qui le *conſtituent* ou l'*établiſſent* tel, ou qui fondent & forment ſon exiſtence, ſon *état*, ſa maniere propre & *ſtable* d'être (de *ſt*, *ſtare*, *ſtatuere*, être, établir à demeure). Ainſi tout ce qui entre naturellement dans un corps animé pour former ſa maniere propre & habituelle d'être, concourt à ſa *conſtitution*. L'ame & le corps, unis enſemble, *conſtituent* l'homme ; la matiere & la forme *conſtituent* le corps phyſique ; les ſolides & les liquides, tous les élémens d'un corps animé, ſelon les rapports qu'ils ont entre eux & avec ſa deſtination naturelle, forment enſemble ſa *conſtitution*. La force ou l'irritabilité des nerfs influe ſur la *conſtitution* du corps, tout comme la chaleur ou la froideur du ſang ; ainſi des autres branches du ſyſtême animal. Ce ſyſtême phyſique eſt au corps ce qu'eſt à un Etat ſa *conſti-*

[illegible]*tution*, qui determine par [illegible] par des formes distinctives, d'une maniere [illegible] genre de gouvernement. La *constitution* [illegible] tous les rapports qui [illegible] tence & sa maniere. [illegible] reunir les differentes [illegible] aux solides ou aux liquides. [illegible] sur-tout celles qui [illegible] la delicatesse, la [illegible] dit, *c'est un bon* [illegible] *un* [illegible].

*Complexion* vient [illegible] grec, en latin, [illegible] *pel*, *ple*, *pl*[illegible], tourmure [illegible] La *complexion* [illegible] mées, les [illegible] habituelles, [illegible] *temperament* ou des humeurs [illegible] autre element [illegible] distinguent [illegible] que l'une des [illegible] rois mieux [illegible] *constitution* [illegible] qu'une *complexion* [illegible] propre au *temperament* [illegible] par l'usage [illegible] inclinations [illegible] de ceder [illegible] comme quand on dit, *complex*[illegible] *complex* [illegible] l'humeur, les volontés capricieuses [illegible] auxquels une personne est [illegible] un Ministre [illegible] [illegible] fiance, [illegible]

Le [illegible] l'assemblage des

qualités naturelles ; le *tempérament*, du mélange des humeurs ; la *conſtitution*, du ſyſtême entier des parties conſtitutives du corps ; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractere, le fond du caractere ; le *tempérament* l'humeur, l'humeur dominante ; la *conſtitution*, la ſanté, la baſe ou le premier principe de la ſanté ; la *complexion*, la diſpoſition, la diſpoſition habituelle du corps.

---

## *Nef*, *Navire*.

POUR abréger, je réunirai, dans cet article, diverſes obſervations ſur la même famille de mots.

*Nef* n'eſt, depuis long-temps, qu'un terme poëtique ; & tant pis. Il peut être conſidéré comme le mot ſimple, & employé comme genre. *Navire* diſtingue une eſpece de bâtiment de haut bord pour aller en mer ; & il ſert auſſi à déſigner collectivement tous les grands bâtimens ou les vaiſſeaux. *Nef* devroit au moins ſervir de genre à l'égard des petits bâtimens, & *navire* à l'égard des autres.

*Nef* marque proprement quelque choſe d'élevé, de conſtruit ſur l'eau ; *navire*, une maiſon flottante, une habitation pour aller ſur mer. En celte *nef*, *neb*, déſigne ce qui eſt élevé, comme le *nez* ſur le viſage, ce qui eſt élevé au deſſus, comme la *nuée*, le *ciel*, &c. : *na*, *nar*, *nau*, *nat*, déſignent, dans toutes les Langues celtiques, les idées d'eau, d'habitation ſur l'eau, de nager ou d'aller ſur l'eau. *Nef* diſtingue l'élévation & la forme : ainſi l'on dit *nef*

d'église, & l'on appelle *nefs*, certains petits vases qui ont la forme d'une *nef* : *navire* exprime particuliérement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer* (*navim agere*) ; le *navire* est la *nef* qui *va* (*ire*, aller).

On a dit *nocher* & *nautonnier* ; on ne dit guere ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, & je ne sçais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment : le *pilote* est un conducteur, un gouverneur de *pile* (vieux celte), c'est-à-dire vaisseau, navire, grand bâtiment qui a un gouvernail, un *peautre*, en vieux françois (de *pal*, pieu, corps long & étroit), tenu par le *pilote*. [illegible]

[illegible]

[illegible]

ſcience ou la pratique de la *navigation*. On dit l'architecture *navale* ou qui regarde la conſtruction des vaiſſeaux, & l'aſtronomie *nautique* ou qui concerne la navigation, la conduite des vaiſſeaux; des proviſions *navales* & des problêmes *nautiques*; un combat *naval* & des courſes *nautiques*, &c. Les Latins appelloient ainſi *naval* ce qui concernoit la guerre *navale* ou de mer : ils appelloient *nautique* ce qui ſe rapportoit aux *nautonniers*, appellés eux-mêmes *nautici*.

Nous diſons auſſi *marin*; mais ce mot eſt vague & flottant d'une acception à une autre. *Marin*, qui vient de la mer, ou qui appartient à la mer, *ſel marin*, *loup marin*, *corps marin*, *monſtre marin*. *Marin*, qui ſert ſur la mer ou à la navigation, *cartes marines* ou *nautiques*. *Marin*, qui eſt habitué à la mer, au ſervice de mer; nous appellons *marins* les Officiers de mer.

On a demandé quel ſeroit le mot propre pour dénommer la ſcience, l'art, le moyen, l'inſtrument propre pour découvrir au loin les vaiſſeaux, leur nombre, leur marche, &c.? Je crois qu'on pourroit dire *nautoptique*; *naut* qui regarde la navigation ou les navires; *optique*, qui concerne la vue, la perſpective.

✿ La *marine* joint à la navigation, la conſtruction & le ſervice de mer; ou dans d'autres termes, elle comprend l'architecture navale, le pilotage, l'art des évolutions militaires. Nous appellons auſſi *marine* le Corps des Officiers, des Soldats, des Matelots, même avec les vaiſſeaux & tout ce qui ſert à conſtituer la puiſſance *navale* d'un Etat.



☞ Faut-il dire *naviger* ou *naviguer*? On dit l'un & l'autre; quoique les Marins disent *naviger*, je crois qu'il vaut mieux dire *naviguer*. Pourquoi? parce que c'est le mot latin *navigare* qui a le *G* fort, *gu*, comme dans *navigation* & *navigateur*. La terminaison latine *gare* se change ordinairement en *guer* dans notre Langue : *instigare*, instiguer, instigation, instigateur; *promulgare*, promulguer, promulgation; *divulgare*, divulguer, divulgation; *conjugare*, conjuguer, conjugaison; *allegare*, alléguer, allégation, &c.... C'est la terminaison *gere* qui se change aussi naturellement en *ger*; *affligere*, affliger, affliction; *exigere*, exiger, exaction; *protegere*, protéger, protection, protecteur; *negligere*, négliger, négligence; *erigere*, ériger, érection, &c. Je conviens que *mitigare* a fait mitiger, *obligare*, obliger, *fustigare*, fustiger, &c.: mais ce sont-là des exceptions à la regle, dans laquelle, nous rentrons aussitôt, en disant *mitigation*, *obligation*, *fustigation*, &c. Or il vaut mieux suivre la regle générale que de se jetter dans l'exception, quoique l'usage en donne le choix. Ces deux terminaisons latines *gare* & *gere* viennent également du verbe *agere*, faire, pousser, conduire, &c.: mais la premiere, par son *a* long, semble désigner une action plus forte & plus constante que la seconde avec l'*e* bref.

---

## *Negre, Noir.*

*Negre* est le latin *niger*, *noir*. Les Portugais, qui, les premiers, découvrirent la côte occiden-

tale de l'Afrique, appellerent *negro* le peuple de couleur *noire*, répandu ſur la plus grande partie de cette côte, & le pays *Nigritie*. Les *negres* étoient auparavant déſignés par le nom commun d'*Ethiopiens*. Les Grecs & les Latins oppoſoient, dans pluſieurs phraſes proverbiales, l'*Ethiopien* au *blanc* : l'*Ethiopien ne blanchit pas*.

Le *negre* eſt proprement l'homme d'un tel pays; & le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous oppoſez les *noirs* aux blancs; & des *negres*, vous faites une ſorte de bétail.

On fait la traite des *negres*; & on cherche la cauſe de la couleur des *noirs*. Si la couleur des *noirs* fait des brutes, la traite des *negres* ne peut être maudite ni de Dieu ni des hommes.

Concevez l'eſprit humain! Le fameux Las Caſas, ce véhément & vénérable patron des Américains, c'eſt lui qui fut le premier bourreau des *negres*; c'eſt lui qui donna la premiere idée d'enlever des Africains pour les condamner aux fers & aux tourmens dont il s'efforçoit de délivrer ſes chers Indiens. Croyoit-il donc que des *noirs* n'étoient pas hommes auſſi bien que ſes peuples *jaunes* ?

Les *negres* peignent le Diable blanc, ainſi qu'il convient à des *noirs*, & ſur-tout à des *noirs* perſécutés par les blancs. Chacun ſe fait des Dieux à ſon image & ſelon ſes intérêts.

Je veux croire que les *negres* eſclaves ſont bien traités & fort heureux; mais que ſignifie donc cette maniere de parler proverbiale, ſi généralement reçue, ſi ſouvent employée, *traiter quelqu'un comme un negre* ? Au Pérou, il eſt défendu aux *noirs* d'avoir un commerce charnel avec une blanche, ſous peine d'être honteuſement mutilés : ce que font les couleurs!

Si la couleur des noirs en fait physiquement une autre espece d'hommes, comment arrive-t-il (fait avéré) que les negres transplantés dans d'autres climats, blanchissent d'une génération à l'autre ; & que les Européens noircissent, transplantés dans ceux des noirs, sans croisement de races, & par ces changemens gradués du noir au blanc, & du blanc au noir ?

Le latin *niger*, noir, est formé de la négation *ni*, & du celte *gar*, *ger*, brillant, lumineux, coloré. Le noir est l'absence de toute couleur. Une des propriétés de la lettre *N* est d'exprimer la négation, la privation, l'absence, par les mots *ne*, *ni*, *non*, *nenni*, &c. Ce dernier mot differe de *non*, en ce que la négation redoublée *ne*, *ni*, est évidemment plus forte & plus ferme, comme le *nein* du Tudesque, que la simple négative *non*. *Non* signifie pas ou point : *nenni*, point du tout, non certes. *Nenni* n'est qu'un mot de conversation familiere. Je fais cette observation en passant pour ne pas multiplier les articles.

## *Néologie, Néologisme.*

Le Dictionnaire *néologique* de l'Abbé Desfontaines, entrepris pour ridiculiser les mots nouveaux, & en général les innovations dans le langage, a introduit dans la Langue cette famille nouvelle des mots grecs *neos*, nouveau ; *logos*, discours, parole.

Cette famille a été bien accueillie, ... les mots nous manquoient, & ... facile d'en saisir ou retenir le ... mot avec *neuf* & *nouveau*, est ...

déjà dans une foule de mots françois avec une idée connue.

*Logie* sert ordinairement à désigner un genre de science, de connoissances, de traité, comme dans *théologie*, *chronologie*, *astrologie*; & souvent une qualité du discours, comme dans *amphibologie*, *battologie*. Ce mot, par lui-même, ne se présente pas sous un mauvais aspect, puisqu'il signifie *parole*. *Isme* indique, comme nous l'avons remarqué, un systême ou une doctrine particuliere, une créance ou la profession d'une créance particuliere, comme dans *magnétisme*, *matérialisme*, *théïsme*; & souvent l'affectation, l'abus, l'excès de la chose, comme dans *fanatisme*, *sophisme*, *purisme*.

Dans quels cas cette terminaison est-elle propre à désigner l'abus ? C'est sur-tout quand la Langue a un autre mot qui, uniquement distingué par sa terminaison du mot terminé en *isme*, n'exprime que l'idée nue de la chose. Ainsi le *philosophisme* sera l'abus de la *philosophie*; le *purisme* est une affectation de *pureté* dans le langage.

La *néologie* annonce donc, sans aucune note, un genre nouveau de langage, des manieres nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, d'expressions & de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire; & c'est ainsi qu'on l'entend.

L'Académie a donc eu raison d'adopter, dans son Dictionnaire, le mot *néologie*, que d'autres Vocabulistes ont passé sous silence. Il ne s'agissoit plus que de le distinguer de *néologisme*.

[illegible] traite la quef-
[illegible] des mots nouveaux ?
[illegible] est permis d'acquerir
[illegible] nouvelles [illegible] ? Il y
[illegible] utile, necessaire,
[illegible]

[illegible] les regles : la premiere
[illegible] à la Langue que ce qui
[illegible] ces regles est de suivre,
[illegible] nouveaux mots, le genie,
[illegible] propres de la Langue. Des
[illegible] ne font que surcharger
[illegible] sterile, des mots
[illegible] & bizarres qui réveillent
[illegible] néologisme tout pur.
[illegible] par le mot néologue,
[illegible] un sens contraire à la
[illegible], ou [illegible] déterminée selon la for-
[illegible] du mot, [illegible] personnel. Néologie
[illegible] du [illegible] philologie fait philologue :
[illegible], comme philologie, ainsi que philologie, en
[illegible] néologie se prend, [illegible] être pris de même en
[illegible] part, néologue doit [illegible] & l'on a fait tout
bonne part, comme philologue ; néologiste, comme
le contraire. Néologisme donnoit néologiste, comme
purisme a donné puriste ; & il falloit dire néolo-
giste comme on a dit puriste pour désigner, selon
la valeur du substantif qui le produit naturellement,
l'affectation & l'abus de la chose. Néologiste seroit
donc propre pour qualifier celui qui innove sans
raison, tandis qu'on appelleroit néologue celui qui
a des raisons légitimes d'innovation. Le Physicien
qui découvre & invente, est forcé d'être néologue ;
le Poëte qui, comme Ronsard, forge ou fabrique
des mots superflus & barbares, est un néologiste.

ridicule. Le génie eſt *néologue*, il fait ſa Langue : le faux bel-eſprit ſera *néologiſte*, il gâte la Langue. Du moins le mot *néologue* ne doit qualifier que la perſonne qui innove, ſans éloge & ſans blâme ; tandis que le blâme eſt néceſſairement affecté au *néologiſte*.

---

## *Net, Propre.*

CES adjectifs ſont ſynonymes, en tant qu'on les oppoſe à *ſale*.

*Net*, en latin *nit*, *nit-idus* ; en anglois *neat*, &c., vient de *ni*, éclat en celte, formé de *li* (lumiere, blanc), par un changement ordinaire de *l* en *n*. *Net*, ce qui eſt blanc, clair, poli, ſans ordure, ſans ſouillure, ſans tache, ſans défaut, ſans mélange étranger. *Propre*, formé de *pro* (en avant, en tête, premier), exprime ce qui conſtitue l'eſſence, ce qui appartient en propre, ce qui eſt convenable ou diſpoſé pour une fin. Mais, par une ellipſe particuliere à notre Langue, ſelon la remarque de M. Gébelin, il prend la ſignification de *net*, *ajuſté* : *une perſonne propre*, *un appartement propre*, c'eſt-à-dire, un objet qu'on a mis dans l'état où il doit être, où il eſt convenablement ; un objet *approprié*, rendu *propre* à être vu, employé.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une diſpoſition convenable à la deſtination & à l'uſage de la choſe. La *netteté* n'eſt que le premier élément de la *propreté*. Une choſe

eſt

eſt *propre*, quand elle eſt *nette* & arrangée comme il convient.

Une aſſiette *nette*, blanche, eſt *propre*, propre pour y manger. Des ſouliers ſont *nets*, quand on les a bien décrottés : mais quoique *nets*, ils ne ſont pas *propres*, s'ils ſe trouvent déformés, avachis, éraillés. On dit d'un habillement qu'il eſt *propre*, plutôt que *net*, parce que l'habillement eſt fait non ſeulement pour être blanc & ſans aucune ſaleté, mais encore ajuſté, ſelon les convenances & les bienſéances. Quoique *nette* & vêtue d'habits *nets*, une perſonne n'eſt pas *propre*, ſi elle a ſa chevelure dans un déſordre déſagréable, un côté de ſon habillement plus long ou plus pendant que l'autre, des vêtemens qui ne ſont pas faits pour ſa taille.

On dit qu'un enfant eſt *net*, lorſqu'il ne laiſſe plus aller ſous lui ; mais il faut bien encore d'autres conditions pour qu'il ſoit *propre*. Il y a des gens qui, avec une *netteté* recherchée & dans leur perſonne & dans leurs habits, n'ont pas l'air *propre*, par une ſorte de diſgrace naturelle qui fait que leur figure & leur encolure déparent en quelque ſorte leurs ajuſtemens.

On dit d'un gros mangeur qui ne laiſſe rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets* : mais ces plats-là ne ſont pourtant pas *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange.

On dit, en maniere de proverbe : Qui veut tenir *nette* ſa maiſon, n'y met ni femme ni pigeon. Cependant il n'y a rien de plus *propre* qu'une femme *propre* ; les hommes ne pouſſent jamais ſi loin les *recherches* de la *propreté*.

☼ Je n'ai rien à dire d'une foule

dans lesquelles ces mots n'ont aucun rapport l'un avec l'autre. Cela prouve combien ils sont éloignés l'un de l'autre dans leur sens naturel.

---

## *Nippes, Hardes.*

*Nippes*, dit M. de Gébelin, signifie hardes; habillemens avec lesquels on est toujours propre & qui se lavent : du primitif *nip*, eau; en grec, *nip*, eau, *nipto*, laver; *nip*, eau, en algonquin & en virginien, &c.; en hébreu *nyp*, distiller, arroser; en danois *nipper*, en suédois *neppe*, propre, paré. Avant cet Interprete de la Nature, les Etymologistes étoient si embarrassés sur l'étymologie de ce mot, qu'ils alloient la chercher jusque dans l'espagnol *naypes*, qui signifie *cartes à jouer*.

*Hardes*, dit ce Sçavant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi : ce mot est pour *fardes*, même famille que *fardeau*; de *fer*, porter. *Harde*, en françois, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux. Les Francs ont appellé *horda*, les Saxons *heorda*, les Danois *hird*, les Goths *hairda*, un troupeau. Notre vieux mot *hardelle* signifie troupe, multitude, amas. Tout le monde connoît la valeur de notre mot *horde*. Le tudesque *hord* & le gothique *haurd* désignent une chose, un lieu fait pour rassembler & renfermer une quantité d'objets; tel est un coffre, une armoire. *Harde* indique de même l'assemblage, l'amas, le paquet.

Les *hardes* sont expressément distinguées des *nippes* dans divers passages d'Auteurs connus. Ainsi

Moliere fait dire à son *Avare* : que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes*, *nippes* & bijoux.

Les Dictionnaires nous donnent le mot *nippe* pour un terme générique qui se dit *tant des habits que des meubles*, & de tout ce qui sert à l'ajustement & à la parure; & le mot *hardes*, pour un terme collectif qui désigne *tout ce qui sert à l'habillement*, & par conséquent à la parure; & par extension, *les meubles destinés à parer une chambre.*

*Nippes* indique donc également & des habits & des meubles; & *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillemens quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes différent-ils l'un de l'autre? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtemens qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément : mais les *nippes* sont les *hardes* destinées sur tout à la propreté & à la parure, comme le linge dont on change & qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes* & de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtemens qui couvrent : & l'on parle de *nippes*, pour marquer précisément qu'il y a des *hardes* de parure & de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre? [illegible] désigne de même les meubles ou [illegible] employés pour la propreté, comme le lin[illegible] de lit : *hardes* ne peut désign[illegible] petits meubles portatifs & à l'us[illegible] comme des étuis, des cou[illegible] *hardes* emporte de petits meub[illegible]

signifie troquer, échanger des *hardes* ou de menus meubles.

Le mot *hardes* marque nécessairement une collection, un amas, un paquet; tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choses. On met ses *hardes* en paquet; on a sa valise pleine de *hardes*; nos *hardes* forment notre équipage: mais nous exprimons par *nippes*, ou tels effets que nous avons, ou l'usage que nous en faisons, les qualités qui les font remarquer. *Hardes* n'a point de singulier; & *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être considérées en détail. L'idée d'assemblage & de multitude est si naturelle dans le mot *hardes*, que plusieurs Etymologistes, tel que Borel, le tirent de *har*, *hart*, *hard*, qui signifie lien, attache, corde; parce que les *hardes* sont des choses qu'on lie & dont on fait des paquets pour le voyage.

*Hardes* se dit également de ce qui concerne les hommes & les femmes; *nippes* se dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme si la propreté & la parure étoient particuliérement affectées à ce sexe, ou si leurs *nippes* formoient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouissances. Ainsi une femme s'est réservé, par son contrat de mariage, ses *nippes* & ses bijoux. A la Chine, un pere ne donne en dot à sa fille que des habits, des *nippes* & quelques meubles.

*Nippes* se dit encore plutôt à l'égard de la garde-robe des femmes du comm

e celles des femmes d'une classe supérieure. Une bourgeoise a de bonnes *nippes* : une grande Dame de belles *hardes*, ou plutôt de beaux habillemens, une belle garde-robe. La propreté est la magnificence du peuple. Une bonne ménagere se distingue par ses *nippes*, comme une femme de la Cour par ses bijoux & autres effets précieux.

Nos Vocabulistes oublient le verbe *nipper*, quoiqu'on dise tous les jours qu'une fille, une femme se *nippe*, qu'elle est bien *nippée*.

---

## *Noircir, Dénigrer.*

*Dénigrer* est le latin *denigrare*, composé de *nigrare*, *noircir*. *Noircir*, actif, rendre noir ; *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer* ne se dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*. L'idée de *dénigrer* est de peindre en noir, ou avec des traits fort défavorables, c'est décrier indignement : celle de *noircir* est de peindre des plus noires couleurs, ou de la maniere la plus flétrissante, c'est diffamer odieusement.

Celui qui vous *dénigre*, veut vous nuire ; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit*, veut vous perdre ; il attaque votre honneur, il vous perd de réputation ; le calomniateur *noircit* ; le détracteur *dénigre*.

L'action de *noircir* est d'autant [illegible]

qu'elle ne tombe que sur l'innocence, la vertu, la probité, l'honneur & les mœurs. L'action de *dénigrer*, toujours maligne, mais moins méchante par elle-même, & avec un ressort beaucoup plus étendu, roule sur tous les genres de réputation & de mérite, sur les talens agréables comme sur les qualités essentielles, en un mot sur toute sorte d'avantages. Il faut à celui qui vous *noircit*, que vous paroissiez vicieux, méchant, criminel : il suffit quelquefois à celui qui vous *dénigre*, que vous passiez pour ignorant, ridicule, sot, &c.

Les Sçavans se *dénigrent* quelquefois les uns les autres : ceux qui n'ont d'autre raison de les haïr que leur science, sans avoir même l'espérance de les *dénigrer* efficacement, les *noircissent*.

A *noircir* les autres, il y a d'abord un effet certain, c'est celui de commencer par être soi-même *noirci*. A *dénigrer* ses concurrens, c'est au moins parler comme l'envie ; & l'envie est un hommage rendu au mérite, comme l'hypocrisie en est un rendu à la vertu.

Les Historiens qui, pour briller par le paradoxe, s'attachent à *noircir* les belles réputations & à réhabiliter les noms proscrits, jouent, avec beaucoup moins d'esprit qu'ils ne pensent, le rôle des sots, & avec un succès à peu près semblable. Les détracteurs de l'Antiquité *dénigroient* ce qu'ils n'entendoient pas ; & tout ce qu'ils prouvoient contre les Anciens, c'est qu'ils ne les entendoient pas.

☼ Par la raison que *noircir* attaque l'honneur, il ne se dit que des personnes ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer* s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses ; car on

tâche à rabaisser leur prix, à les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise ; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* & on *noircit* un Auteur, un Marchand.

Je ne sçais sur quoi des Vocabulistes se sont fondés, pour dire que *dénigrer* est bas & hors d'usage ; rien n'est moins exact.

---

## *Noise, Querelle, Rixe, &c.*

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entre-choquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin avec des caracteres particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent l'un l'autre.

L'opposition des *opinions*, le desir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment & maintiennent la *dispute*. Ce mot signifie littéralement différence, diversité, division (*dis*) d'opinions, de pensées, d'avis (*put*, penser). Dans la *dispute*, il n'y a qu'à s'expliquer & à s'entendre : mais faute de modération sur-tout, on ne s'explique pas, on ne raisonne pas toujours bien ; on ne s'entend pas, on ne veut pas s'entendre. Il faudroit réduire la *dispute* à une discussion froide, qui, en rapportant & pesant le pour & le contre, démêleroit, approfondiroit & éclairciroit la matiere.

La force & l'éclat de la discussion, ou plutôt de la contestation (opposition formelle & directe qui dément, dénie, défie, attaque, repousse, poursuit); l'esprit de parti, impétueux & obstiné; les altercations vives & multipliées, avec les grands mouvemens de l'opposition, portés même jusqu'au tumulte, font & distinguent le *débat*. Le *débat* marque, comme le *combat*, l'emploi de toutes ses forces pour *battre* un adversaire, c'est-à-dire, en triompher, & à peu près avec les mouvemens de l'homme qui se *débat*, se démene, & s'efforce de l'emporter. Les partis amenent les *débats*. La discussion des affaires publiques dans une grande assemblée, ne se fait guere sans *débats* vifs & tumultueux. Dans ces sortes de *débats*, l'éloquence du corps a beaucoup de crédit, mais moins que les raisons secretes de prévention : je les voudrois par écrit & au rapport d'un homme habile, impartial & incorruptible, s'il s'en trouve.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation toute entre-coupée de réponses, de répliques, de ripostes, qui sont plutôt des mots & des saillies que des raisonnemens suivis, l'impatience que la contradiction excite & qui excite la vivacité de la contradiction, & même des cris, mais sans querelle établie, forment l'*altercation*. Le mot *alter*, *autre*, démontre cette *alternative*, cette espece de *réciprocation* par laquelle l'*altercation* est caractérisée. C'est ainsi que les Latins entendoient ce terme, & qu'on auroit dû nous l'expliquer : ils appelloient *altercation* cette espece de petit combat dans lequel les Avocats se lançoient l'un à l'autre des traits rapides. Quintilien l. 6, c. IV, dit qu'un bon *altercateur* ne doit

être ni colere ni turbulent, ni criard. Il est bien difficile qu'il n'y ait pas quelquefois des *altercations* entre un mari & une femme : je tremble pour eux, si elles deviennent fréquentes; sans mauvais procédés, ils deviendront insupportables l'un à l'autre. Il faut du sang froid & de la modération, pour que l'*altercation* n'aille pas plus loin.

La confusion & l'embarras des choses, la difficulté de les débroûiller & de les éclaircir, la dissention portée dans les esprits par la diversité de sentimens ou d'intérêts, brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt, avec des raisons apparentes pour s'y tenir, & sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent le *démêlé*. Il s'agit manifestement dans le *démêlé*, de *démêler* ce qui est *mêlé*, de se *démêler* d'un embarras, d'une affaire qui se brouille & qui brouille les esprits. Les *démêlés* tirent à conséquence : prenez des Juges, des Arbitres, des Conciliateurs; car plus vous contesterez, plus vous vous débattrez, plus vous vous échaufferez, & moins vous pourrez vous rapprocher, vous entendre, vous concilier.

La différence de sentimens, de volontés, de prétentions, &c., qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion, l'amour-propre; la mésintelligence qui se refuse à l'accord & provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différend*. Il est sensible que ce mot tient à celui de *différence*, mais c'est la *différence* que les Latins appelloient *discrimen*, qui sépare, divise, oppose par des circonstances aggravantes. Dans les *différens*, il y a divers partis à prendre, ou de les accommoder par des

arrangemens amiables, ou de les terminer par un jugement, ou de les vuider, comme les querelles, par des voies de fait : le premier de ces partis est sage, le second équitable ; des bêtes & des bêtes féroces prendroient le troisieme.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noise*, de *rixe*, &c.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive & emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches. *Querela*, en latin, plainte vive, mécontentement, ressentiment marqué. En chaldéen, en syriaque, en arabe, *kahré*, *kara*, se plaindre. Chacun connoît les expressions & les effets du ressentiment & de l'emportement.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour *nuire*, molester, vexer, ou de maniere à causer du mal, du tort, du tourment. C'est le grec *neikos*, *querelle*, vexation ; lat. *noxa*, faute, dommage, tort ; anglois, *noise*, vacarme, fracas, & *nac*, vexer, molester. La racine *nos* signifie proprement maladie ; *nech*, *noch*, en celte, chagrin, tourment ; *noc*, en latin, nuire, faire du mal, porter dommage. Comme ce mot n'est guere qu'un terme familier, sa force en a été affoiblie.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultans d'une vive colere. C'est le latin *rixa*, qui semble tenir au mot *ringor*, tordre la bouche de colere, donner toutes les marques du courroux, vomir des injures, se déchaîner contre quelqu'un, comme les chiens. La racine de *rixe* est le celte *rhys*, guerre : *reise*, en vieux François, signifioit une expédition militaire

La *rixe* eſt une petite guerre entre des particuliers. C'eſt-là un terme de Pratique ; & dès lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadverſion de la Juſtice. *Riote* eſt un diminutif de *rixe* : il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de ſociété, &c. Ce mot eſt bas.

Ainſi la *querelle* naît du mécontentement, du reſſentiment ; elle ſort des bornes de la modération, ou du moins de la douceur. La *noiſe* naît de la méchanceté ou d'une paſſion qui veut nuire ; c'eſt le but ou l'effet propre de la choſe. La *rixe* naît d'une grande colere, du courroux : elle eſt un délit & une ſorte d'attentat.

Le mot *querelle* eſt, comme le genre, ſuſceptible de toute ſorte d'extenſions, de modifications, d'acceſſoires. *Noiſe* dénonce proprement un principe de malveillance qui pique, chicane, vexe, pour exciter ou plutôt ſuſciter une *querelle*, un différend, une *rixe*, du trouble, & faire du mal, du tort ou de la peine. *Rixe* a un caractere déterminé par la nature des actions & des entrepriſes qu'il indique.

Quelquefois la *querelle* s'éleve, ſans qu'on ſçache comment, ni qui a tort ou raiſon. On voit bien celui qui cherche *noiſe* ; on recherche ſur-tout l'auteur, la cauſe, le principe de la *noiſe*. On eſt communément entraîné dans la *rixe* ; & il s'agit de découvrir l'agreſſeur.

Les gens pétulans & emportés ſont ſujets aux *querelles*. Les perſonnes aigres, acariâtres, ſont ſujettes aux *noiſes*. Le peuple groſſier & brutal eſt ſujet aux *rixes*.

## *Nom, Renom, Renommée.*

*Volito per ora virûm*, je vole de bouche en bouche : voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient *ce qu'on* publie *de quelqu'un* ; tandis que *réputation* exprime littéralement *ce qu'on en* pense ( de *put*, penser, estimer, croire ) ; & la *célébrité*, l'éloge *qu'on en fait* ( de *célébrer*, louer, exalter ). Mais dans l'usage le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité* ; le *renom* se rapporte mieux à la *réputation* ; la *renommée* est au dessus de l'une & de l'autre. Sans épithete, nos trois synonymes se prennent communément en bonne part : mais le mot *nom* ne se dit guere que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un Artisan qu'il a du *renom*, le *renom* ou la réputation d'être un bon ouvrier : la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une *grande réputation* : le *renom* ajoute au *nom*, & la *renommée* au *renom*.

*Nom* vient de *no*, connoître ; & il signifie ce *qui fait connoître & reconnoître.* Avec l'acception de *renom*, il n'est d'usage que dans certaines phrases, *acquérir*, *se faire un nom* ; *avoir*, *laisser un nom* ; c'est-à-dire, se faire connoître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu ; vous avez un *nom* & non pas du *nom*, quoiqu'on ait dit *un peu de nom*, *quelque nom*, au lieu de *renom*. Il rejette le régime composé ; on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur ; on en acquiert le *renom*.

Le *renom* eſt le *nom* répété, redoublé, répandu, ſuivant la force de la particule réduplicative & intenſive *re* : il emporte donc un plus grand *nom*, une plus grande réputation. Quand il eſt employé d'une maniere abſolue, comme dans ces exemples, *homme de renom*, *ville de renom*, il prend le ſens de *renommée* qui ne s'employe pas de cette ſorte.

La *renommée* eſt un très-grand *nom*, un *nom* par-tout connu; le *renom* qui a le plus d'éclat & de durée; une réputation auſſi haute que vaſte, formée par le concours des *cent voix*, par une ſorte de concert ou d'accord unanime, & même par une eſpece de jugement public qui, ſur des faits & des titres connus & même éclatans, fixe l'opinion & la mémoire. Ce mot ne ſignifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'eſtimation commune. Souvent il annonce un perſonnage allégorique qui ſeme les bruits & diſtribue les réputations.

Ce mot, par la valeur de ſa terminaiſon, annonce l'aſſemblage, une réunion, un corps, un réſultat de divers jugemens, d'une foule de ſuffrages, des différentes réputations acquiſes par une ſuite de faits, &c. Ainſi le mot d'*armée* marque une réunion de troupes en un corps & ſous un Chef; celui de *ramée*, un aſſemblage de rameaux & de branches entrelacées; *fumée*, un amas, un tourbillon, un nuage de flammes éteintes; *nuée*, un amas, un corps de nuages ou autres objets; *ondée*, une pluie à flots ou ondes; *poignée*, tout ce que contient la main; *potée*, plein un pot, &c. Telle eſt la ſignification ordinaire de la terminaiſon ſubſtantive *ée*, ajoutée à un autre mot de la Langue : comme on le voit dans *potée*, formé de *pot*; *poignée*, de *poing*; *ondée*, d'*onde*; *braſſée*,

de *bras* ; *fournée*, de *four* ; *cueillerée*, de *cueillere* ; *renommée*, de *renom*, &c.

Par le *nom*, vous êtes connu, diſtingué : par le *renom*, on fait du bruit, on a de la vogue : par la *renommée*, vous êtes fameux, tout eſt rempli de votre *nom*, & il eſt durable. Le *nom* vous tire de l'obſcurité ; le *renom* vous donne de l'éclat ; la *renommée* vous couronne de toute ſa gloire. Le *nom* vous a élevé au deſſus de votre ſphere ; le *renom* vous a élevé au deſſus de vos Pairs ; la *renommée* vous a élevé ſur le grand théatre où les réputations n'ont ni borne ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le conſomme.

Avec un mérite brillant & les circonſtances, on ſe fait un *nom*. Des qualités & des ſuccès qui éblouiſſent les eſprits & flattent la faveur populaire, dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens ſublimes, aux qualités tranſcendantes, à ce qui produit de profondes impreſſions & de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'eſt pas ſi aiſé, dit la Bruyere, de ſe faire un *nom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom* qu'on s'eſt déjà acquis. Il eſt auſſi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'exprimer comment il ſe fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il ſeroit plus facile de trouver des vertus modeſtes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en ſont point enorgueillies.

*C'eſt un fardeau peſant qu'un* nom *trop tôt fameux. Le ſuccès vient du ſort ; du ſuccès le* renom. *L'obſcurité vaut mieux que tant de* renommée.

Le *nom* eſt un bruit qui flatte ; le *renom*, un bruit qui étourdit ; la *renommée*, un bruit qui tranſporte : tout cela n'eſt que bruit.

Celui qui s'eſt fait un *nom* a effectivement l'avantage de s'entendre nommer quelquefois par quelques perſonnes. Celui qui a travaillé pour s'entendre applaudir tout autour de lui, uſe en un jour de *renom* toute ſa réputation future. Celui qui jouit le plus de ſa *renommée*, eſt celui qui occupe le plus ſon imagination à la célébrer ſur tous les tons au nom des quatre parties du Monde & de la poſtérité.

Combien d'hommes qui ſacrifient leur repos pour avoir un *nom* ! Combien qui ſacrifient leur honneur pour avoir du *renom* ! Combien qui ſacrifient leur vertu & leur bonheur pour avoir de la *renommée* !

Il n'eſt pas ſans exemple que le mérite égale le *nom*. Il y a quelques exemples de *renom* conſtamment ſoutenu. Il n'eſt pas impoſſible que la *renommée* vaille ce qu'elle coûte.

Que de gens qui, avec de grands droits à la *renommée*, ont vécu ſans *nom* ! Que de perſonnages qui ont long-temps ſurvécu à leur *renom*, quoiqu'on les crût morts avec lui ! Que de grands hommes qui n'ont jamais vu leur *renommée* ! Qu'eſt-ce que l'opinion ? qu'eſt-ce que la fortune ?

L'Auteur du *Paradis perdu* n'eut d'autre *renom* que celui de Républicain fougueux & de vain déclamateur ; il mourut ſans *nom* : ſa *renommée* naquit long-temps après ſa mort.

Combien de *noms* faits par des mains étrangeres, qui préferent l'argent ! Combien de fois le *renom* eſt ſurpris par une cabale qui en rit ! Combien de

*renommées* usurpées sur des subalternes qui n'oseroient les réclamer ! Après cela, jugez les hommes.

---

## *Nommer, Appeller.*

» On *nomme*, dit l'Abbé Girard, pour distin-
» guer dans le discours : on *appelle* pour faire
» venir dans le besoin. Le Seigneur *appella* tous
» les animaux, & les *nomma* devant Adam pour
» l'instruire de leurs noms : tel est le sens du texte
» hébreu. Il ne faut pas toujours *nommer* les choses
» par leur nom, ni *appeller* toutes sortes de gens
» à son secours «.

*Appeller* n'est point synonyme de *nommer*, lorsqu'il signifie inviter à venir à soi, comme dans les cas posés par l'Abbé Girard. Appellez-*moi cet homme*, & nommez-*moi cet homme*, sont des phrases fort différentes. *C'est toi qui l'as* nommé, *je le dis & me* nomme, ce n'est pas dire, *c'est toi qui l'as* appellé, *je le dis & m'*appelle. Mais dans une acception secondaire, *appeller* signifie dire le nom de la personne ou lui donner un nom, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours ; & c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, & c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

*Nommer*, dire le *nom* ou donner un *nom* ; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeller*, formé de *pel*, annonce proprement des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais comme en *appellant*, il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *ap-*

*peller*

*peller* pour *nommer* : *comment l'*appellez - *vous ? comment se* nomme-*t il ? Nommer* marque le *nom propre* de la personne : *appeller* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* quelqu'un par son nom ; on l'*appelle* de diverses manieres.

La belle Hélene fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége ; & dans l'espérance que les Grecs se trahiroient par surprise, elle *appella* leurs principaux Capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, & en contrefaisant la voix de leurs femmes.

Adam, ou le Seigneur *nomma* les animaux de noms convenables ou analogues à leurs qualités, ainsi que Platon, dans son Cratile, présume que Dieu le fit de tous les êtres. Lorsqu'Adam, honteux de sa faute, se cacha, Dieu l'*appella* par son nom, en le *nommant*, Adam, où es-tu ? Dans cette derniere phrase, le mot *appeller* a, par l'addition du *nom*, un double sens.

C'est ainsi qu'en *appellant* quelqu'un par son *nom*, on le *nomme*. Celui qui *nomme* ce qui est comme ce qui n'est pas, *appelle*, selon le passage d'Isaïe, Cyrus par son nom, deux cents ans avant sa naissance.

*Appeller* demande donc à sa suite quelque nom ou quelque signe particulier, pour qu'il signifie *nommer* : mais on ne nomme les gens que par leurs noms, ou propres, ou patronimiques, ou [illegible] ; & on les *appelle* ou de leurs noms, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Boileau nomme Chapelain, & il *appelle* un chat un chat, & Rolet un fripon.

Vous nommez Sinon, & vous l'*appellez* perfide.

Vous *nommez* Tibere, & vous l'*appellez* monstre? Vous *nommez* Louis XII, & vous l'*appellez* le Pere du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, & vous l'*appellez* le Chevalier sans peur & sans reproche.

Autrefois les Guerriers distingués étoient *appellés* de quelque surnom, tels que le *preux*, le *hardi*, le *brave*, le *téméraire*, le *loup*, le *renard*, *cœur de lion*, &c. selon les qualités par lesquelles ils s'étoient le plus signalés dans les hasards de la guerre. Avec cette excellente maniere de publier & de récompenser le mérite, nos peres ne *nommoient* pas un Chevalier illustre, sans rappeller ses exploits & désigner à un Général tous les genres de talens qu'il devoit employer selon les conjonctures.

Les Fondateurs de Rome *nommerent* leur ville *Valentia* : ce fut son nom mystérieux qui signifie en latin, comme *romé* en grec, élévation, ville élevée. On l'*appella* aussi tout simplement la *ville*, non pour désigner par-là, comme on l'a cru, la ville par excellence ; mais par opposition à la campagne, & parce qu'elle étoit la seule ville de l'Etat naissant.

Dans la primitive Eglise, on baptisoit en plongeant dans l'eau ; & à chaque immersion, on *nommoit* une des personnes de la Trinité. Alors tous les nouveaux baptisés, quel que fût leur âge, étoient indistinctement *appellés* enfans.

Plusieurs anciens Peuples (& il reste des traces de cet usage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appelloient* fils d'un tel : il n'y avoit pas moyen de renier son pere.

Jean de Montigni, Premier Président du Parlement de Paris, fut *appellé* le *Boulanger* par le

peuple reconnoiſſant des ſecours qu'il lui avoit procurés dans une diſette : après lui ſa famille ſe *nomma* le Boulanger.

Tel homme qui s'*appelle* le Comte ou le Marquis, n'oſeroit *nommer* ſon pere. Un grand nom ſied à un petit Plébeïen, comme un grand habit à un petit homme.

Qui craint d'être *appellé* comme il ſe *nomme*, qu'il s'*appelle* comme il voudra ; c'eſt ce que je dirois, s'il n'y avoit les plus graves inconvéniens à parler & à traiter ſans ceſſe dans la Société avec des maſques.

---

## *Nonne, Nonnette, Nonnain.*

NOMS donnés autrefois aux Religieuſes, & employés encore dans le ſtyle badin.

*Nonne* eſt le mot ſimple ; il ſignifie une fille Religieuſe. *Nonnette* eſt un diminutif de *nonne* ; c'eſt une jeune Religieuſe. *Nonnain* eſt une fille d'un Ordre religieux ou appartenant à un Corps de Religieuſes. La terminaiſon de ce dernier mot exprime un rapport de naiſſance, d'origine, de ſociété, de communauté : ainſi l'*Américain* eſt né en Amérique ; le *Républicain* eſt membre de la République ; le *Franciſcain* eſt de l'Ordre de Saint-François ; le *vilain* eſt du village ou de la claſſe des objets vils.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la perſonne ; le ſecond, ſa jeuneſſe ou quelque choſe de tendre ou de fin ; le troiſieme,

un rapport particulier de la personne avec l'Ordre ou la Société dont elle est.

Le mot *nonne*, dans le sens de Religieux, Saint, Pénitent, existoit dans l'Egypte chrétienne dès les premiers siecles. Les Religieux ont été appellés *Nonni* & *Nonnones*, comme les Religieuses *Nonnæ* & *Nonnanes*. Ces mots expriment certainement un rapport de famille, celui de pere & fils, de mere & fille. Borel croit qu'ils signifient *peres* & *meres*, & qu'ils attribuent par honneur aux Religieux & aux Religieuses, un droit de révérence paternelle & maternelle : il est particuliérement autorisé dans sa conjecture par un passage de la regle de Saint-Benoît, & par le mot italien *nonno*, grand-pere. Vossius pense que ces termes signifient au contraire *fils* & *filles*, & qu'ils viennent de l'hébreu *nin*, fils ( en basque *ninia*, fils & filles ), ou mieux encore, de l'égyptien *non*, qui a le même sens : en effet, cette dénomination paroît être venue de l'Egypte ; & dès que le Supérieur a été appellé *Abbé* ou *Pere*, & la Supérieure *Abbesse* ou *Mere*, il a été tout naturel d'appeller *fils* & *filles* les Religieux & les Religieuses.

La *Nonne* differe donc de la *Religieuse*, en ce qu'elle est agrégée à une famille & soumise à une Mere spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espece particuliere de religion & soumise à une regle.



## *Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions.*

CES termes, présentés ailleurs comme synonymes, ne peuvent l'être tous que dans une acception littéraire. J'avouerai même qu'il y a loin des *notes* aux *réflexions* : cependant on en a même rapproché les *pensées*. Je ne vais pas jusque là ; & je ne suis la voie qu'on a tracée d'abord, que pour rendre plus sensibles les limites trop foiblement marquées entre ces différens mots.

L'idée propre de *no*, *not*, est de connoître, de faire bien connoître : la *note* fait connoître, mieux connoître ou ressouvenir. L'idée de *marc*, *marque*, est de former un signe distinctif : la *remarque* fait distinguer, discerner & regarder attentivement ce qui peut être confondu, ce qui échappe. L'idée propre d'*observer* (*ob-servare*) est de garder, de tenir devant soi, sous ses yeux, de fixer : l'*observation* est un examen ou le résultat d'un examen attentif & de nouvelles recherches. L'idée primitive de *considérer* est d'attacher ses regards sur un *astre* (*sydus*), sur un objet important, curieux, [illegible] pour être examiné avec une diligence constante : la *considération* roule sur les différentes faces d'un objet dont elle pénetre ensuite les profondeurs. L'idée de *réfléchir*, composé de *fléchir*, est [illegible] de suivre une nouvelle direction, [illegible] [illegible] *réflexion* intellectuelle est un [illegible] [illegible] la pensée, ou la pensée app[illegible]

Dans le cas présent, les [illegible]

ment à éclaircir ou expliquer un texte : les *remarques*, à relever ou dans un ouvrage ou dans un ſujet, ce qui attire ou mérite particuliérement l'attention ; les *obſervations*, à découvrir par un nouvel examen des choſes nouvelles, & à conduire par de nouveaux développemens ou d'un ouvrage ou d'un ſujet à des réſultats du moins plus certains : les *conſidérations*, à développer avec étendue les différens rapports d'un objet intéreſſant & la raiſon des choſes, en préſentant l'objet diſtinct ſous ſes différentes faces : les *réflexions*, à creuſer les idées ou à tirer de nouvelles penſées du fond des choſes.

Les *notes* doivent être claires, courtes, préciſes, comme les notices & les notions ; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des paſſages, des alluſions, en un mot, de diſſiper quelque obſcurité ; & ſi elles étoient fort étendues, elles ſeroient des commentaires. On fait différentes ſortes de *notes* ſur un ouvrage ; mais on n'en fait pas un livre, quoique dans pluſieurs livres on ſoit obligé de chercher le *texte* parmi les *notes*.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques ; car il ſeroit peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque ou ce que perſonne ne ſe ſoucie de remarquer : mais les beautés & les défauts, le bon & le mauvais qui ne frappent point ſans beaucoup d'attention, c'eſt-là l'objet des *remarques* ſoit ſur un ouvrage ſoit ſur une matiere. On fait des *remarques* ſur la Langue Françoiſe comme ſur la Philoſophie d'Ariſtote. La Fontaine nous renvoye au *livre des Remarques*.

Les *obſervations* doivent être lumineuſes, curieuſes, ſçavantes ; car c'eſt pour démêler ce qu'il

y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particuliere à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité & sa critique. Les *observations* sont quelquefois des ouvrages particuliers, comme les *remarques*. On fait des *observations*, non seulement dans la Société & sur des écrits, mais sur toute sorte de sujets physiques, métaphysiques, moraux.

M. Beauzée donneroit, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques*; car il dit que le mot d'*observation* sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la Société ou sur les ouvrages; & il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, & du goût pour choisir ce qui est plus digne d'attention, & pour rejetter ce qui n'en mérite point. L'Abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix & une distinction; & que les *observations* désignent quelque chose de critique & de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques* : vous *remarquez* ce qui vous frappe; & vous *observez* pour découvrir & sçavoir. Il faut, sans doute, dans les unes & dans les autres du goût & de la critique; mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent; & dans les *observations*, celle d'un sçavant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possede.

Les *considérations* doivent être étendues & [illegible] des, grandes ou importantes du moins par l[illegible] après qu'on a porté une *observation* stud[illegible] ses divers aspects, elles descendent par u[illegible]

tation constante jusqu'au fond des choses, pour en rendre compte & raison ; & elles ne s'exercent proprement que sur des objets *considérables*, faits pour être *considérés*, dignes de *considération*, selon le rapport naturel que ces mots ont entre eux. Les *considérations* forment des ouvrages philosophiques & méthodiques sur des sujets graves, intéressans, relevés, tels que les mœurs, la Religion, la Société, les finances, les causes de la grandeur & de la décadence d'un Empire.

Les *réflexions* doivent être naturelles sans être triviales, neuves ou exprimées d'une maniere neuve & piquante, plutôt judicieuses & solides que subtiles & ingénieuses ; car il faut qu'elles naissent du sujet, qu'elles réveillent l'attention, qu'elles instruisent & se gravent dans l'esprit. Elles sont ou éparses dans un ouvrage, ou ajoutées à un ouvrage, ou rassemblées en un corps d'ouvrage, mais détachées : elles donnent moins l'idée des choses que des idées sur les choses ; elles font penser.

---

## *Notifier, Signifier.*

La *note* & le *signe* font connoître, sçavoir. La *note* dit plus que le *signe*. Si le *signe* donne à connoître, la *note* fait remarquer & distinguer. Le *signe* désigne, indique, montre, enseigne : la *note* éclaircit, explique, consigne, caractérise. Le *signe* exprime ; & la *note* imprime. Le *signe* fait que la chose est connue, qu'on en connoît l'existence : la *note* fait que la chose est bien connue, claire, cer-

taine, notoire, qu'on en connoît même la valeur, la propriété, la qualité, &c. Enfin la *note* est un *signe* très-clair, très-marqué, très-certain, très expressif.

Ainsi, *notifier*, c'est *signifier* formellement & nettement, d'une maniere authentique, dans les formes, de façon que la chose soit, non seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous [illegible] résolution expresse aux personnes : *vous notifiez* [illegible] que vous leur *signifiez* en regle [illegible] propres à donner à votre *signification* la valeur [illegible]

[illegible]



vos bâillemens; vous verrez qu'il faudra le lui *notifier*.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous; vous le chassez, il s'en va : vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société; mais l'on entend ce que vous voulez dire, & l'on part. Dans le monde poli, tout, jusqu'à une injure, tout se dit poliment: au lieu de grossiéretés, des méchancetés.

Autrefois le Droit public de l'Europe étoit que les Puissances se *notifiassent* solennellement les unes aux autres les déclarations de guerre, par des Héraults d'armes, personnages sacrés dans leurs fonctions : cette cérémonie avoit quelque chose de franc & de noble qui distinguoit essentiellement la guerre du brigandage. Le brigandage ne *signifie* en aucune maniere ses résolutions, il se trahiroit; il les exécute.

Pour assurer & conserver mes droits, je fais *notifier* dans les formes, à qui il appartient, les actes ou les titres qui les constatent. Pour intenter une action en Justice, je ferai *signifier* par un Officier public les demandes auxquelles on doit répondre. En termes de Palais, la *signification* emporte, comme la *notification*, les formes juridiques; & telle espece d'acte s'appelle *notification*, telle autre *signification*. Sur cela, rapportons-nous-en aux livres de Pratique. En général, on dit que la *notification* est une *déclaration* certaine & assurée de quelque acte, que l'on en fait à *quelqu'un*, en lui en donnant copie; & que la *signification* est la *notification* qu'on a faite à une *Partie*, par la copie qui lui en est donnée & attestée par un Officier public.



## *Nourrir*, *Alimenter*, *Sustenter.*

La lettre *N* désigne les idées relatives à la naissance & à la production. Le primitif *no* signifie production, fruit. *Nu*, *nou*, indique la nourriture, ce qui entretient, la production, ce qui forme une espece de reproduction. La *nourriture* se convertit en notre propre substance ; & l'action de *nourrir* a nécessairement trait à cet effet. Ainsi on dit que les alimens *nourrissent* ; & c'est-là le sens primitif du mot. Si nous disons qu'une personne en *nourrit* une autre, nous voulons dire qu'il lui donne la *nourriture*, ce qui se change en sa substance, ce qui la fait vivre.

*Alimenter* est formé d'*aliment* ; l'*aliment*, selon la terminaison du mot, est ce qui fait qu'on s'éleve, qu'on s'accroît, qu'on se maintient, qu'on subsiste, qu'on se nourrit ; ce mot latin vient du verbe *alere*, dont la racine est *al*, qui exprime les idées relatives à l'élévation : ainsi nous disons élever ou *nourrir* des enfans, &c. Mais *alimenter* n'est pas le mot *alere* d'où vient le mot *aliment* qui a fait *alimenter* ; aussi n'exprime-t-il qu'une action relative à l'aliment qui nourrit.

*Sustenter* est le latin *sustentare*, fréquentatif de *sustinere*, soutenir, tenir par-dessous, servir d'appui ; & il signifie faire subsister, ou donner des secours pour qu'on puisse subsister, exister, ne pas tomber, ne pas cesser de vivre. On dit *sustenter*, & non pas *substanter*, qui seroit formé de *substance* & qui signifieroit entretenir la *substance*,

fournir à la *ſubſtance. Suſtenter* indique un état de beſoin, de preſſe, de ſouffrance, & l'action de ſoulager, d'aider, de faire ſupporter.

Ces termes ne ſont tous les trois ſynonymes qu'autant qu'ils déſignent un ſoin relatif à la conſervation de la vie par les alimens.

*Nourrir*, c'eſt fournir à la ſubſtance des corps vivans, de maniere qu'elle ſoit conſervée par vos alimens qui ſe transforment en cette ſubſtance même. *Alimenter*, c'eſt fournir à leur ſubſiſtance, de maniere qu'ils aient toujours des alimens pour ſe nourrir. *Suſtenter*, c'eſt pourvoir à leurs beſoins rigoureux & preſſans, de maniere que, par vos alimens, ils aient ce qui eſt néceſſaire pour vivre.

Vous *nourriſſez* ceux à qui vous donnez les alimens dont ils ſe nouriſſent : vous *alimentez* ceux à qui vous procurez conſtamment les alimens qu'ils conſomment : vous *ſuſtentez* ceux à qui vous donnez les alimens néceſſaires pour qu'ils exiſtent.

Vous maintenez la vie de ceux que vous *nourriſſez* : vous entretenez la ſubſiſtance de ceux que vous *alimentez* : vous ſoutenez l'exiſtence de ceux que vous *ſuſtentez*.

La vraie mere *nourrit* ſon enfant de ſa propre ſubſtance. Un Pourvoyeur *alimente* des conſommateurs par des fournitures de denrées. La charité *ſuſtente* l'indigent par des ſecours.

L'agriculture *nourrit* les peuples par ſes productions. Le commerce *alimente* un pays par des approviſionnemens ſucceſſifs. Le travail *ſuſtente* le petit peuple par de modiques ſalaires.

Vous n'*alimentez* pas vos enfans, vos gens, ceux à qui vous donnez la nourriture, vous les *nourriſſez*. Vous ne *nourriſſez* pas vos voiſins, des étrangers

chez [illegible]
les [illegible]
tion. [illegible]
pas [illegible]

La [illegible]
l'argent [illegible]

Ceux [illegible]

Ceux [illegible]

communication successive des moyens qui entretiennent les choses, fournissent à leur consommation, perpétuent leur durée, &c.

Vous *nourrissez* le feu dont vous entretenez l'action & la force : vous *alimentez* un feu dans lequel vous jettez de quoi l'entretenir : on *nourrit* un canal avec des eaux qui deviennent ses eaux : on *alimente* un vivier dans lequel on a soin de mettre de nouveau frai de poisson. Au figuré, on *nourrit* la discorde, en tenant toujours les esprits en fermentation & en guerre : on l'*alimente*, en présentant sans cesse aux esprits de nouveaux moyens & de nouveaux motifs de division & d'opposition.

☼ L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'alimens : aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets ; autre acception des mots *nourrir* & *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain par exemple, n'*alimente* pas ; il *nourrit* & *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit* : la nourriture suffisante & nécessaire pour soutenir la vie, *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter* : mais avec plus ou moins d'alimens, on est *nourri* bien ou mal, trop ou trop peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sçait déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance ; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie, sans aucun rapport à la maniere dont l'effet est opéré par les alimens.

La viande fraîche & le sang des animaux ap-

qués sur la peau, *nourrissent* le corps ; c'est ce qui fait que les Bouchers sont, pour l'ordinaire, gras, frais & vermeils. Six onces de bons alimens par jour suffisent pour *sustenter* une personne ; c'est ce que des curieux ont éprouvé, & ce que l'expérience de divers peuples chasseurs nous avoit appris : les Médecins les plus indulgens ne permettent que trente-six onces de toute sorte de nourriture.

Les fruits *nourrissent* peu ; les sucs des viandes *nourrissent* trop : ce qui n'empêche pas qu'on n'abreuve de bons bouillons les malades qu'il faudroit à peine *sustenter*. Il faut manger pour se *nourrir*, & se *nourrir* pour se *sustenter*. Celui qui se contente de se *sustenter*, est celui qui se *nourrit* le mieux, pourvu que, d'ailleurs, il donne assez de travail à son estomac.

☞ J'ai une remarque à faire sur la formation de ces trois verbes. *Nourrir* est un verbe simple qui exprime une action simple, comme les verbes *aimer*, *lire*, *créer*, *coudre*, &c. : de ces verbes, nous formons assez ordinairement des substantifs qui désignent l'effet produit par cette action : de là les mots *nourriture*, *lecture*, *créature*, *couture*. *Alimenter* est un verbe composé & formé du substantif *aliment* ; comme *tourmenter* est formé de *tourment*, *réglementer* de *réglement*, *fermenter* de *ferment*, *médicamenter* de *m*[illegible], &c. Ces verbes doivent donc exprim[illegible] [illegible]tive à ces substantifs qui [illegible] [illegible]se d'un effet, la source, [illegible] fie donner des *m*[illegible] guérir ; *tourm*[illegible] [illegible]i trouble & blesse ; [illegible]

qui a la propriété de nourrir, &c. *Sustenter* est le dérivé d'un autre verbe, de *soutenir*; & comme dérivé, il exprime la fréquence, la répétition, la *réitération* des actes, que les Latins ont coutume d'exprimer par les terminaisons *itare*, *itari*. Ainsi *hærere*, s'arrêter, a fait *hæsitare*, s'arrêter plusieurs fois; *vocare*, appeller, *vocitare*, appeller à cris redoublés; *polliceri*, promettre, *pollicitari*, promettre souvent, &c. Mais cette regle trouve peu d'applications dans notre Langue, qui, très-souvent, a le verbe primitif sans le dérivé, ou le dérivé sans le primitif, & qui en confond les idées distinctives.

☼ Enfin il me reste un coup-d'œil à jetter sur les notions que l'Abbé Girard donne de la *subsistance*, de la *nourriture* & de l'*aliment*.

On fait, dit-il, des provisions pour la *subsistance*; elle est commise aux soins du pourvoyeur. On apprête à manger pour la *nourriture*; elle se prépare à la cuisine. On choisit entre les mets les *alimens* les plus convenables; sur cela, on consulte le goût ou le Médecin. De là il conclut que le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin; le second, à la satisfaction de ce besoin; & le troisieme, à la maniere de le satisfaire.

Je n'observerai point qu'il falloit comparer les *subsistances* & non pas la *subsistance* avec les *alimens*: que la *nourriture* se passe fort bien de cuisine; témoin le lait qui fait la *nourriture* du *nourrisson*: que les *alimens* ne tiennent leur qualité ni de la personne qui les prend, ni du Médecin qui les prescrit: que le besoin n'entre dans la notion

propre

propre d'aucun de ces termes caractérisés par des rapports supposés, étrangers ou accessoires. Mes lecteurs, étonnés de ne pas trouver, dans cet article, la plus légere idée des choses, ont déjà prévenu ma critique.

L'*aliment* est ce qui a la propriété de *nourrir*, ce qui fait la *nourriture*. La *nourriture* est l'effet produit par l'usage des *alimens*; ou l'*aliment* en tant qu'il est employé à *nourrir*, & qu'il se convertit en la substance des corps. Les *subsistances* sont les choses, ou, pour mieux dire, les productions qui, par un usage quelconque, nous font *subsister* : je parle de ce mot dans un autre article.

---

## *Nourrissant*, *Nutritif*, *Nourricier*.

*Nourrissant*, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opere la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet; le second, la puissance; le troisieme, l'action.

Les [illegible] abondent en *parties nutritives*, dont l'[illegible] quantité de *suc* [illegible]

Il y a dans [illegible] a des rapports [illegible] la nourriture [illegible] est-il [illegible] ali- [illegible] il [illegible] lait,

qui, ſi l'on en ſçavoit régler l'uſage, ſeroit très-bon pour corriger les humeurs, rétablir la poitrine, & réparer les forces. Le ſuc *nourricier*, formé de ce corps muqueux & ſucré, eſt lui-même un fluide muqueux & ſucré qui ſe convertit en ſang dans les veines du méſentere, & qui, par les arteres lymphatiques, ſe répand dans toutes les parties du corps & va s'y aſſimiler, de maniere que leur ſubſtance en eſt accrue, & que leurs pertes en ſont réparées.

Selon ce que je viens de dire, les alimens doux ſont en général *nourriſſans* & ſalubres : Pline parle de quelques vieillards qui avoient pouſſé la vie fort loin par l'uſage ſeul du vin doux. Le ſucre de canne a trop de parties *nutritives*, & il renferme trop de ſel pour qu'on ne ſe borne point à en faire un uſage modéré, très-ſain alors, pourvu qu'il n'ait point paſſé par le feu & les drogues du Confiſeur. Mais il s'agit bien moins de connoître la qualité des alimens, que de ſçavoir ce que votre eſtomac digere bien & facilement, & de reſpecter le travail par lequel il donne la coction & la perfection à la lymphe *nourriciere* qui fait la bonne ſanté, la force du corps, la douceur & la joie de la vie, la vie elle-même.

Les alimens ſucculens ſont trop *nourriſſans*. La ſurabondance de leurs parties *nutritives* excite dans l'eſtomac une fermentation déréglée, qui tend à la corruption. Alors le ſuc *nourricier* eſt vicié ; & il porte dans tout le corps un principe de maladies lentes ; principe ſur lequel aucun remede ne peut directement agir, & qui ne peut être expulſé que par une forte tranſpiration.

L'eau eſt *nourriſſante*, puiſqu'on voit des plantes & qu'on a vu des arbres, tel que celui de Van-

helmont, vivre & croître dans l'eau, ſans tenir à la terre par des racines. L'effet des engrais ſemble prouver que les parties huileuſes, ſulfureuſes, &c., ont une qualité *nutritive*. La ſeve des arbres eſt leur ſuc *nourricier* qui ſe répand dans tout le corps ; mais chaque branche paroît avoir ſes organes particuliers de nutrition, & ſa circulation propre.

*Nourriſſant* eſt le mot uſité. *Nutritif* eſt un mot dogmatique : les Médecins diſent *un remede purgatif & nutritif* : on diſtingue par la qualification de *nutritives* les parties ſubtiles des alimens, propres à la nutrition, des autres ſubſtances groſſieres qui en ſont ſéparées par l'effervefcence de l'eſtomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la phyſique des corps animés, & ſpécialement des plantes.

---

## *Nue, Nuée, Nuage.*

*Nab*, *neb*, marque l'élévation. En celte *neb*, *nef*, ſignifie le ciel, le haut des airs, de même que *nue*. En celte & en latin, *neb*, *nub*, ſignifient *nue*, &c., en languedocien *nive*. *Nub* ſignifie encore couvrir, voiler, comme dans le latin *nubere* : en grec *nyx*, en latin *nox*, en différentes Langues celtiques *nos*, en françois *nuit*, déſignent l'obſcurité, les ténebres, la privation de lumiere. Cette ſeco[illegible] propriété appartient, comme celle d'élévat[illegible] famille dont il s'agit ici.

[illegible] mot ſimple : il déſigne des vapeurs [illegible]ndenſées dans les airs. *Nuée* eſt un [illegible] & comme les ſubſtantifs dérivés

d'un autre, & diſtingués par cette même terminaiſon, il déſigne les circonſtances particulieres de la choſe, la *nue* ou un amas de vapeurs épaiſſes, ſombres, menaçantes, groſſes de pluie, & prêtes à crever. *Nuage* eſt égalementun compoſé de *nue*; & par le mot *age*, il déſigne particuliérement l'action ou l'effet produit par l'interpoſition de la choſe, celui de cacher, de couvrir, d'obſcurcir, d'offuſquer. Ces remarques achevent de juſtifier les idées de Bouhours & de M. Beauzée ſur ces trois termes; c'eſt tout ce que l'Académicien m'a laiſſé à faire; car les obſervations ſuivantes lui appartiennent quant au fond.

L'idée d'*élévation* eſt ſi particuliérement affectée à la *nue*, que dans toutes les applications uſitées du mot, ſoit au propre, ſoit au figuré, c'eſt la hauteur qu'il offre à notre conſidération, comme dans les exemples ſuivans. Un Ange, une Divinité deſcend ſur une *nue*, du haut des Cieux. L'aigle perce la *nue* & ſe perd dans les *nues*. Un arbre, un mont ſourcilleux, s'éleve juſqu'aux *nues* & s'y cache. Dieu voit du haut des *nues* les entrepriſes des hommes. On éleve quelqu'un juſqu'aux *nues* par des louanges exceſſives. Un homme ſaute aux *nues*, tombe des *nues*. Les Myſtiques, dit Boſſuet, n'ont ſongé qu'à percer les *nues*, & à ſe faire perdre de vue par leurs Lecteurs. L'un a peur de ramper, & ſe perd dans la *nue*, dit Boileau. L'idée d'élévation domine manifeſtement dans toutes ces phraſes où l'on ne ſubſtitueroit pas à la *nue*, la *nuée* ou le *nuage*.

L'idée de l'abondance ou de la quantité préſentée ſous un aſpect ſiniſtre, ou du moins déſagréable, eſt ſi bien propre à la *nuée*, que le mot, ſoit au figuré, ſoit au propre, nous retrace toujours

cette image, ainsi qu'on le voit dans les applications suivantes. La *nuée* est épaisse, grosse, sombre, orageuse : elle annonce, porte, vomit la pluie, l'orage, la foudre. Isaïe, dit Balzac, prioit les *nuées* de *pleuvoir* le Juste. Le jour, dit Costar, est toujours plus beau que les ténebres, quoiqu'il ne sorte que d'une *nuée* grosse de foudres. La *nuée* creve au propre comme au figuré ; & au figuré, *nuée* se prend pour complot, entreprise funeste. Des tourbillons de poussiere en vont former une *nuée*. On menace Alexandre d'une *nuée* de fleches : tant mieux, dit-il, nous combattrons à l'ombre. Enfin on dit une *nuée* de témoins, d'oiseaux, d'insectes, & toujours pour marquer la grande quantité.

L'idée d'obscurité répandue est si bien dominante dans le mot *nuage*, qu'il la porte par-tout, au figuré comme au propre, mais souvent avec des modifications variées à l'infini. Un *nuage* de traits ou de poussiere obscurcit l'air. Vous avez un *nuage* sur les yeux, lorsque votre vue est offusquée. Aucun *nuage*, dit Fléchier, ne troubla la sérénité de sa vie. Les passions, dit Nicole, produisent des *nuages* qui nous dérobent les vérités les plus sensibles. Il s'éleve des *nuages* qui répandent le trouble entre des époux, des amis.

Mais il faut observer que le [illegible] susceptible de toute sorte de quali[illegible] épais ou léger, clair [illegible] avec beaucoup d'[illegible] son caractere [illegible] pelle ou en [illegible] tre-choquant [illegible] dans les [illegible] *nues* [illegible]

élévation, c'eſt d'être délayées, fondues, étendues de maniere à former comme une couche de vapeurs dans l'atmoſphere.

---

## *Nuer, Nuancer.*

*Nuer* vient de *nue*. Les couleurs variées produiſent à peu près ſur un fond le même effet que les nues ſur le ciel.

*Nuer* & *nuancer* ſignifient, dit-on, mêler & aſſortir les couleurs, de maniere qu'il ſe faſſe une diminution inſenſible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur en la faiſant paſſer du clair à l'obſcur, ou de l'obſcur au clair. Il y a là deux idées très-diſtinctes, le paſſage d'une couleur à une autre, & celui des nuances d'une couleur à d'autres nuances de cette couleur. Or la premiere de ces idées eſt celle que les anciens Dictionnaires ſemblent avoir uniquement affectée au verbe *nuer*, & notamment le premier Dictionnaire de l'Académie, qui attribue à ce mot la ſeule propriété d'aſſortir les couleurs de maniere qu'il ſe faſſe une diminution inſenſible de l'une à l'autre. *Nuancer* déſigneroit donc l'aſſortiment des différentes teintes de la même couleur; ce mot, inconnu aux Vocabuliſtes de ce temps-là, eſt encore peu uſité.

*Nuer* a fait *nuance*; *nuance* a fait *nuancer*. *Nuer*, ce ſeroit donc plutôt, ſelon la remarque précédente, former des nuances ſur un fond de couleur par l'aſſortiment de différentes couleurs nouvelles; *nuancer*, aſſortir les nuances d'une couleur par la diverſité de ſes teintes. Ainſi l'un exprimeroit la

variété des couleurs, & l'autre la variété des nuances de chacune.

Il importe peu que cette diſtinction ſoit agréée, quoique raiſonnable. *Nuer* ſignifie proprement former des nuances, ſoit avec différentes couleurs, ſoit d'une ſeule; *nuancer*, aſſortir ces nuances ſelon leurs propres rapports : ce qui déſignera deux genres d'induſtrie. Il eſt à obſerver que *nuer* un deſſin, ſignifie marquer ſur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer : ainſi le deſſinateur *nue*, & l'ouvrier *nuance*. Dans le Dictionnaire du Commerce, *nuer*, c'eſt diſpoſer les couleurs ſelon leurs nuances; & *nuancer*, diſpoſer les nuances de l'étoffe, de la tapiſſerie, de la broderie.

*Nuer* ſe dit proprement de ces ſortes d'ouvrages : cependant les Fleuriſtes diſent *une fleur bien nuée*; l'anémone, appellée *albertine*, eſt *nuée* d'incarnat. Les Naturaliſtes diront que des papillons & des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diverſité de couleurs. Les Brodeurs appellent *or nué*, l'or employé avec de la ſoie dans un ouvrage, de ſorte que l'or ſerve comme de fond au tableau, & que la ſoie ſerve à donner les couleurs convenables aux figures.

*Nuer* ne ſe dit point au figuré : mais on y dit *nuancer*, pour déſigner la différence fine, délicate, imperceptible [illegible] qui ſe trouve entre les mots, les idées, [illegible] eſpeces de choſes, comme vertus, paſſions [illegible] une raiſon d'approprier au mot [illegible] des nuances de la [illegible] couleur.

[illegible] , ou derniere ana-

lyse, de ces différentes observations, que *nuer* exprime l'action ou l'art d'assortir & de distribuer sur un fond ou un tissu, les couleurs ou leurs teintes, selon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond & avec les objets qu'elles figurent, représentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'observer, de distinguer, d'employer les nuances, soit celles qui forment ou marquent le passage d'une couleur à une autre, soit celles qui marquent ou forment les différens degrés d'une couleur, selon que la chose l'exige. Cette distinction générale n'a rien d'arbitraire, ou plutôt qui ne soit conforme à l'étymologie comme à l'usage.

---

## *Nul, Aucun.*

*Nul*, *nè ullus*, *nè unus*, pas un, pas un seul: *aucun*, *aliquis unus*, quelqu'un. *Nul* porte avec lui sa négation; *aucun* en attend une pour en devenir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive & absolue qu'*aucun*. *Nul* exclut *chacun*, chaque individu, chaque chose, d'une maniere déterminée, depuis la premiere jusqu'à la derniere: *aucun* négatif exclut *quelqu'un*, celui-ci ou celui-là, une chose & une autre, d'une maniere indéterminée. *Nul n'ose*, c'est-à-dire qu'il n'y a *pas un seul* qui ose: *aucun* d'eux n'ose, c'est-à-dire qu'il ne se trouve pas *quelqu'un* qui ose. L'homme négatif & sans égards, n'a *nul* égard pour vos prieres, il les rejette absolument: l'homme honnête & capable d'égards, n'a *aucun* égard à vos prieres dans telle occasion, il ne s'y rend pas. La justice rigoureuse

qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité moins sévere, qui fait quelquefois acception des malheureux & des foibles, n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut & doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoiqu'en disent quelques Grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : *les injures ne firent sur lui* nulle impression, il faudroit dire : *les injures ne firent sur lui* aucune impression. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche ? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfere quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans les cas graves, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien, *je n'ai vu cet homme-là* nulle part, *je ne fais* nul cas *de celui-ci*, *je ne dois* nul égard *à l'autre*, *un contrat est* nul & de nul effet. Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation ; & la raison en est que, sans une négation particuliere, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a dit & bien dit : *le bien est de* nulle considération *devant Dieu*, *mais non pas devant les hommes* ; *cette piece est de* nulle valeur ; *cette machine est bien inventée*, *mais elle est de* nul usage. On ne diroit pas qu'une chose

*eſt d'aucun uſage*, d'*aucune valeur*, d'*aucune conſidération*, pour exprimer qu'elle n'en a point : *aucun* ne prend ce ſens que dans la propoſition négative. Des Hiſtoriens diſent : *Il y avoit peine de mort contre quiconque avoit tué volontairement* aucun *de ces animaux* : *il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaiſon de toutes les eſpeces de connoiſſances entre elles, d'en mépriſer* aucune partie. *Aucun* eſt là mis, en mauvais ſtyle à la vérité, mais dans ſon vrai ſens, pour *quelqu'un* ou *quelque*.

❁ *Nul* ſe dit, au nominatif, pour *perſonne*, ſans rapport à un nom exprimé. Nul *ne ſçait s'il eſt digne d'amour ou de haine* : nul *ne va au pere que par le fils*. *Nul* déſigne là, ſans aucun nom, de la maniere la plus préciſe & la plus propre au ſtyle énergique des ſentences, l'univerſalité des hommes. *Aucun* ſe lie néceſſairement avec un nom : ainſi vous direz, *aucun Auteur*, *aucune raiſon*, *aucun de ces gens-là*, *aucune de ces choſes*.

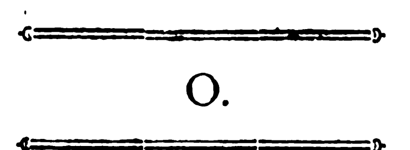
❁ *Nul* ſe prend encore dans une autre acception abſolument étrangere à *aucun* : il marque l'invalidité, l'inefficacité, la nullité d'un acte & autres choſes ſemblables. On dit auſſi en ce ſens, qu'un *homme eſt nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractere, ni énergie, ni influence. Cette acception ſert bien encore à confirmer la force négative, excluſive & deſtructive du mot, qui réduit les choſes à rien, qui fait qu'elles ſont comme non-avenues, comme ſi elles n'étoient pas.

## *Numéral, Numérique.*

LE mot *numérique* n'eſt pas la même choſe que *numéral*, comme on nous le dit ; car la choſe *numerale* forme toujours un nombre ; mais il n'en eſt pas de même de la choſe *numérique*. *Trois* eſt un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'eſt pas même cette différence dans le nombre, c'eſt celle d'un individu à un autre. *Numéral* ſignifie ce qui dénomme un nombre ; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* ſervent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates ; mais les rapports *numériques* ſont ſeulement tirés des nombres ; l'arithmétique *numérique* ſe ſert ſeulement de chiffres au lieu de lettres.

Les lettres *numérales* des Romains, I, II, III, IV, &c. ne ſont pas du *calcul numérique* ; ce calcul ſe fait avec les chiffres que nous appellons *arabes*, 1, 2, 3, 4, &c. : ces chiffres & ces lettres de nombre ont la même origine, quoique dans leur figure ils ne ſemblent avoir aucun rapport entre eux. La main eſt également leur type, avec cette différence que les lettres repréſentent les doigts coupés ou ſéparés de leur racine ; au lieu que les chiffres repréſentent, ſelon le nombre, la forme des doigts alongés & unis à leur baſe. Dans l'une & l'autre maniere, *un* eſt le pouce iſolé ; *deux* repréſente dans le chiffre deux doigts unis, & par les lettres deux doigts ſéparés, ainſi de ſuite. Le *5* offre le deſſin ou le contour des cinq doigts étendus ;

& V, la forme de la main dont les doigts du milieu ſont fermés ou retranchés. Après V, les Romains ajoutent des doigts ou des unités; les Arabes ferment la main & levent le pouce, figure repréſentée par *6*; & les nombres ſuivans, *7*, 8, *9*, ont des rapports marqués avec 2, 3, 4, parce qu'ils ſe forment avec les mêmes doigts, mais différenciés par des arrondiſſemens & par des pointes. Les Romains expriment la dixaine, terme des nombres, fixé par les dix doigts, avec un X, ſigne des deux mains miſes en croix; & ce ſigne porta d'abord à chacune de ſes pointes élevées, cinq autres petites lignes ou doigts. La dixaine arabe eſt exprimée par 10, c'eſt-à-dire premiere révolution des doigts: le zéro eſt l'imitation du poing ou de la main fermée. M. de Gébelin, un jour que nous cauſions enſemble ſur cette matiere, fut ſi frappé de la vraiſemblance & de la ſimplicité de mon idée, qu'il ſuſpendit la publication annoncée de ſes conjectures ſur l'origine de ces deux ſortes de chiffres. Cet excellent homme, ſi ami du vrai qu'il étoit toujours prêt à renoncer à ſes plus grandes idées & à ſes plus belles découvertes, avoit toute la candeur & la docilité d'un enfant.



# O.

## *O*, *Oh*, *Ho*.

*O* eſt une voix forte, pleine, ſonore, naturelle à celui qui s'écrie, à celui qui appelle, à celui qui invoque, à celui qui apoſtrophe, à celui qui s'étonne, à celui qui s'indigne, à celui qui éprouve une grande joie ou autre grande paſſion. Un cri fort & retentiſſant eſt le ſigne & l'expreſſion naturelle d'une impreſſion, d'une ſenſation profonde, qui a beſoin de s'exhaler & de ſe répandre. Le ſon *O*, en frappant le haut du palais & en ſe repercutant dans toute la capacité de la bouche, s'enfle; &, en ſortant par un paſſage étroit, par le canal de la bouche retrécie ou des levres arrondies comme par un porte-voix, il porte au loin, & va frapper fortement l'oreille. Il s'emploie donc naturellement pour appeller, pour réveiller l'attention, pour attirer les regards, pour exprimer une ſituation extraordinaire.

J'ai dit que la bouche s'arrondiſſoit pour prononcer *o*. De là vient la figure de la lettre *o*, pure imitation de la rondeur que la bouche forme, en exprimant ce ſon, [illegible] ſigne naturel des corps ronds, comme [illegible], en oriental *hol*. L'aſpiration *h* [illegible] naturelle d'une affection vive: [illegible] figure du doigt étendu, [illegible] la longueur, l'éléva-

tion, l'éloignement; ainſi le mot *hol*, changé dans la ſuite en *ſol*, eſt l'indice naturel d'un corps rond & élevé qui excite de vives affections; & tel eſt le *ſoleil*. L'écriture alphabétique eſt donc auſſi bien donnée par la Nature que le langage. J'obſerverai encore, & ce n'eſt pas ſans objet, que la voyelle *o* n'eſt que la quatrieme dans l'ordre alphabétique, par la raiſon que la bouche s'ouvre moins pour le prononcer, que pour prononcer *i*, comme elle s'ouvre moins pour prononcer *i* que *e*, *e* que *a*: mais elle s'ouvre moins encore pour prononcer *u*, *ou*. Permis à l'ignorance de trouver tant de choſes arbitraires & riſibles.

L'interjection *o* s'emploie avec ou ſans aſpiration. Elle ne prend point d'aſpiration, lorſqu'il ne s'agit que d'exprimer purement & ſimplement la ſenſation, le ſentiment, l'idée ſans acceſſoires; lorſque vous n'avez beſoin que d'avertir par l'émiſſion de la voix ou du cri; lorſque vous paſſez promptement de ce mot à un autre ſur lequel la voix s'éleve, appuie, ou ſe repoſe. Ainſi vous vous écriez, *ô Ciel! ô Dieu! ô mon pere! ô temps! ô mœurs! ô crime! ô terreur! ô bonté ſuprême! O* n'eſt là que le cri pur du beſoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnoiſſance, &c.

Si l'interjection eſt modifiée par l'aſpiration, ſon idée l'eſt également; & elle l'eſt différemment, ſelon que l'aſpiration précede ou ſuit la voyelle.

Si l'aſpiration ſuit la voyelle, il eſt évident qu'elle alonge la ſyllabe & qu'elle prolonge le cri. *Oh!* c'eſt comme ſi vous diſiez réduplicativement *o o*, en coulant & ſans diſtinguer les deux voix. *Oh* eſt donc une exclamation plus forte, plus grande, plus ſoutenue, le cri d'une ſenſation plus profonde & plus durable, celui d'une intention

plus marquée & plus développée, tandis que *o* n'est qu'un pur éclat de voix. Vous dites *o* pour appeller quelqu'un qui est à portée de vous entendre : si la personne est éloignée, & que vous craigniez de n'en être pas entendu, vous criez *oh*, *oh* ! La douleur d'une vive piqûre vous fait jetter un cri *o* : la douleur d'une blessure profonde vous fait pousser un cri lamentable, *oh* ! *O* n'est qu'une voix fugitive qui appelle, pour ainsi dire, la suite du discours : vous vous arrêtez, vous pesez sur *oh* ! c'est une sorte de phrase ; & cette phrase nous apprend que vous êtes pénétré de douleur, de joie, d'admiration, de terreur, &c. ; & que vous voudriez nous pénétrer des mêmes sentimens.

Si l'aspiration précede la voyelle, c'est tout le contraire. Les poumons semblent se vuider, la voix s'épuiser, la sensation se dissiper par la force de l'aspiration. En disant *ho*, vous chassez tout d'un coup un grand volume d'air ; & la voix s'arrête aussi-tôt. Cette interjection exprime donc une sensation vive, impatiente, prompte à s'exhaler ; & qui exhale, pour ainsi dire, toute entiere par sa force, par sa précipitation, par l'élan de l'homme qui étouffe. Vous dites *ho* dans la vive surprise que vous cause la présence subite d'un objet très-inattendu ; mais la sensation ne dure pas : vous direz *oh* dans une grande & longue admiration, & votre exclamation est soutenue par la sensation durable qui prolonge l'accent. *Ho* marquera un mouvement vif de plaisir ; *oh*, la joie, une joie profonde : il en sera de même de la douleur & de tout autre sentiment. Aussi l'exclamation *ho* exprime-t-[illegible] particuliérement la vivacité de la surprise. [illegible]ez-vous marquer encore mieux votre surprise ?

vous répéterez le cri *oh*, *oh*, avec ſyncope, ou en entrecoupant votre diſcours avec l'effort d'une voix épuiſée, difficile, gênée, comme dans le rire *hi! hi! hi!* où les coups de goſier ſont très-diſtincts & très-ſenſibles.

La même obſervation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *he*, &c.; puiſque la différence vient de la maniere de placer l'aſpiration. Mais ces interjections ne ſervent-elles pas quelquefois à exprimer les mêmes ſenſations que *oh*, *oh*, l'admiration, par exemple, & autre paſſion vive? oui, ſans doute: elles ſont donc ſynonymes ſous ce rapport. *Ah*, *eh*, *oh*, exprimeront la ſurpriſe: l'exprimeront-ils ſans aucune différence? non certes; car ces cris ſont ordinairement involontaires, on ne choiſit pas entre l'un & l'autre: c'eſt donc la Nature qui inſpire telle ou telle voix; & chaque voix a ſa raiſon dans la Nature. Quelle eſt donc la raiſon particuliere de chacune de ces exclamations?

Il faut la chercher dans la valeur diſtinctive des voix & des voyelles. *A* ſe prononce ſans modification, de toute l'ouverture de la bouche, &, ſi je puis ainſi parler, de toute l'ouverture de l'ame. Cette voix rend & réfléchit en quelque ſorte la ſenſation de la maniere la plus libre, la plus franche, la plus pure; & cette ſenſation doit remplir l'ame, puiſqu'elle force ou néceſſite la plus grande ouverture de la bouche. *Ah!* eſt donc l'exclamation d'un cœur plein & libre de rendre ſa ſenſation par un éclat égal à la force de l'impreſſion. *A* exprime dans toutes les Langues, la poſſeſſion, la jouiſſance, ce qu'on *a*, ce qu'on *a* dans l'ame. L'interjection eſt donc l'expreſſion

preſſion naturelle & néceſſaire de la grande ſenſation.

*E* n'eſt autre choſe que le ſon même de la reſpiration naturelle ; & c'eſt par cette raiſon qu'il eſt le ſigne propre de la vie & de l'exiſtence, & dans toutes les Langues, *hé*, *é* eſt la racine d'une foule de mots qui expriment cette idée. Moins ouvert que l'*a*, moins ſonore que l'*o*, il n'exprime qu'une ſenſation plus douce, ou il n'exprime une ſenſation quelconque que d'une maniere plus douce, ſans l'éclat de l'*a*, ſans la force de l'*o*. *Eh* affoiblit donc ou adoucit la ſenſation que vous exprimez également par *ah* & par *oh*.

*O* ſe prononce de maniere que la voix en eſt plus ſonore, plus retentiſſante, plus frappante ; elle fait ainſi plus d'impreſſion ou la porte plus loin. C'eſt ſur-tout cet effet que la Nature produira par les interjections *o*, *oh*, *ho* : c'eſt pour cela qu'elle ramaſſe, enfle & pouſſe fortement la voix. Auſſi *o*, *oh* ſont-ils les cris naturels de celui qui appelle, qui appelle à ſon ſecours ; & *o* s'eſt tout naturellement placé devant ce qu'on appelle grammaticalement le *vocatif*. *Oh* marque donc l'intention ou du moins la propriété de produire plus d'effet.

*Ah !* ſera donc l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre grande ſenſation, ſans autre deſſein & par l'effet naturel de l'impreſſion. *Eh !* ſera l'émiſſion douce de la plainte, de la joie, de tout autre ſentiment qui, s'il ne peut pas abſolument ſe contenir, ſe modere du moins. [illegible] l'exploſion d'une grande peine, [illegible] d'une grande ſenſation, qui [illegible], un ſoulagement, un re- [illegible] à ſatisfaire la paſſion de

V

l'ame. *Eh!* marque l'existence de la sensation; *ah!* sa grandeur; *oh!* son énergie.

De même, *ha, ha, ha* est un éclat de rire franc & ouvert. *Hé, hé, hé* est un rire simple & modéré. *Ho, ho, ho* est un gros rire accompagné de surprise ou de moquerie, ou de quelque autre circonstance aggravante. *Hi, hi, hi* est le rire tout bas & contraint. *I* est la plus foible, la plus gênée, & la plus timide des voix. . . .

J'en ai assez dit, si l'on veut m'entendre: j'en ai trop dit, pour qui ne le veut pas, & ne trouve qu'à rire dans la scene de M. Jourdain avec son Maître de Langue. Si ce n'est là qu'un rêve de mon imagination, je suis bien trompé: je croyois étudier la Nature, & j'ai cru l'entendre parler.

---

## *Obliger, Contraindre, Forcer, Violenter.*

CES termes expriment des actions contraires à la liberté de quelqu'un. L'Abbé Girard remarque que *violenter* enchérit sur *forcer*, & celui-ci sur *contraindre*; mais toutefois que la liberté est *également ravie* par l'action qu'ils énoncent. L'expression est au moins trop forte; car la contrainte ne *ravit* pas, elle n'ôte pas même toujours absolument la liberté. M. d'Alembert pense que *contraindre, obliger, forcer*, désignent quelque chose que l'on fait contre son gré: cependant ce n'est pas toujours contre son gré qu'on remplit des *obligations*, celles par exemple de la reconnoissance.

On dit, ajoute ce Philosophe célebre: Le res-

pect me *force* à me taire, la reconnoissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le mérite *oblige* les plus indifférens à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit une fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste ; & on *oblige* l'ennemi d'en décamper.

Je crains que ces applications ne suppléent pas à l'explication des termes. *Obliger*, lat. *ob-ligare*, lier tout autour. *Contraindre*, lat. *con-stringere*, serrer de tous côtés, étreindre fortement. *Forcer*, de *fer*, *for*, *hortz* (porter, élever) signifie employer des moyens puissans, efficaces par eux-mêmes, qui ôtent ou ravissent. *Violenter*, de *vi*, (force) avec l'augmentatif *ol* (grand, élevé), marque l'abus & les excès de la force par les mauvais traitemens.

Ainsi l'*obligation* lie, engage : la *contrainte* moleste, contrarie : la *force* emporte, entraîne : la *violence* maltraite, outrage.

L'*obligation* empêche ou entraîne la liberté ; la *contrainte* la tourmente ; la *force* l'ôte ; la *violence* la viole, si on me permet de le dire.

L'Abbé Girard estime que le mot *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une *atteinte* donnée à la liberté dans le temps de la *délibération*, par des oppositions *gênantes* qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination qu'on suivroit si les moyens n'en étoient pas ôtés (dites plutôt affoiblis) : que le mot *forcer*, paroît proprement exprimer une *attaque* portée à la liberté dans le temps de la *détermination*, par une autorité *puissante* (ou plutôt par une *puissance*) qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté dont on a re-

gret de n'être pas le maître : & que le mot *violenter*, donne l'idée d'un *combat* livré à la liberté dans le temps de l'*exécution*, par les efforts contraires d'une action *vigoureuſe*, à laquelle on eſſaye en vain de réſiſter. J'ajoute qu'*obliger* exprime un *empêchement* mis à la liberté, ſoit avant, ſoit pendant & la *délibération* & la *détermination* & l'*exécution*, par une *cauſe quelconque*, même par la volonté de la perſonne obligée.

*Obliger* eſt un acte de pouvoir, qui impoſe un devoir ou une néceſſité. *Contraindre* eſt un acte de perſécution ou d'obſeſſion, qui arrache plutôt qu'il n'obtient un conſentement. *Forcer* eſt un acte de puiſſance & de vigueur, qui, par ſon énergie, détruit celle d'une volonté oppoſée. *Violenter* eſt un acte d'emportement ou de brutalité, qui emploie le droit & les reſſources du plus fort à dompter une volonté rebelle & opiniâtre.

Les préceptes de l'Evangile *obligent*, dès qu'on eſt Chrétien, mais ſans *contraindre*; car on eſt parfaitement libre d'obéir ou de déſobéir. Les perſécutions d'un importun vous *contraignent* quelquefois, mais ſans vous *forcer*; car vous pouviez y réſiſter encore. Une puiſſance irréſiſtible qui vient ſur nous quand nous ſuivons la direction oppoſée, nous *force* à reculer ſans nous *violenter*; car il eſt naturel que nous nous déterminions, ſans attendre la violence, à renoncer à ce que nous ne pouvons pas faire. Un maître inique & abſolu qui vous ordonne une choſe honteuſe ou injuſte, vous *violentera* pour vaincre, par de mauvais traitemens, votre réſiſtance, & vous mener au crime malgré vos efforts.

On s'*oblige* ſoi-même, quand on s'engag

ſe *contraint*, quand on ſe gêne fort. On s'efforce plutôt qu'on ne ſe *force*, dans ce qu'on fait avec répugnance. On ne ſe *violente* pas ; car on ne peut pas vouloir efficacement & faire tout enſemble des choſes contraires.

☼ *Obliger* a différentes acceptions figurées. *Contraindre* ne ſe dit auſſi que dans un ſens figuré, tantôt rigoureux, tantôt relâché. *Forcer* s'applique ſeul aux choſes : on *force* des barrieres, des obſtacles : il a toujours un ſens plus ou moins dur ou ſévere. *Violenter* ne ſe dit guere qne dans le genre familier ou du moins modéré, & ce n'eſt ſouvent qu'une maniere de parler : au figuré & dans le genre noble, on dira *faire violence*, même aux choſes, à la Loi par exemple.

## *Obliger à faire, Obliger de faire.*

TH. CORNEILLE & Bouhours ont remarqué & prouvé par l'uſage, que pluſieurs de nos verbes, tels qu'*obliger*, *contraindre*, *forcer*, *s'efforcer*, *tâcher*, &c. prennent également après eux la prépoſition *à* & la prépoſition *de*, quand ils ſont ſuivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainſi l'on dit *obliger*, *contraindre*, *forcer*, &c. à *faire* ou de *faire*. Il eſt ſans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, ſelon qu'on dit l'un ou l'autre devant un ſubſtantif. *obliger à faire* une choſe, comme *obliger* à une choſe, &c. Mais l'uſage a ſes licences, & même ſes raiſons, pour s'écarter de la regle générale. Il s'agiroit donc de trouver, dans ces deux manieres de s'exprimer, une

différence générale qui en déterminât le sens particulier & en réglât l'emploi. Quoique les Grammairiens n'aient pas poussé si loin leurs recherches & leurs réflexions, ils m'aideront, par leurs remarques, à résoudre ce problême, & à mettre la science à la place de l'aveugle routine. A la regle générale, je joindrai quelques exceptions dans lesquelles l'usage semble attribuer à d'autres verbes également suivis des deux prépositions, des sens particuliers.

Si je ne me trompe, 1°. la préposition *à* placée entre les deux verbes, marque particuliérement le rapport, l'influence & l'action de la cause, de la puissance, du sujet qui *oblige*, *force* ou *contraint*: au lieu que la préposition *de* marque spécialement l'effet de cette cause & de cette action sur l'objet ou le sujet qui est *contraint*, *forcé* ou *obligé*. 2°. La préposition *à* désigne plutôt le genre d'action & le but, sans aucun rapport déterminé de temps; au lieu que la préposition *de* annonce plutôt l'acte & l'exécution ou présente ou prochaine, & par conséquent avec une détermination de temps assez précise.

Je prouve la premiere de ces distinctions relative à la cause & à l'effet. Nous disons plutôt *à* lorsque le verbe régisseur est à l'actif, & *de* lorsqu'il est au passif. Vous vous *obligez* à faire une chose, & vous êtes *obligé* de la faire. La nécessité nous *force* à nous aider; & nous sommes *forcés* de nous aider. La résistance vous *contraint* à user de force; & vous êtes *contraint* d'en user. Une douce violence vous *force* à quitter votre luxe & vos délices; & vous êtes *forcé* d'y renoncer. Comme la Religion nous *oblige* à révérer les Princes, les Princes sont *obligés* de révérer la Religion, dit un Orateur.

Corneille observe qu'on met plutôt *à* que *de* après le passif ; Bouhours observe & confirme par des exemples, que nos bons Auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Or il est à remarquer qu'avec le verbe passif, vous n'êtes pas même *obligé* d'énoncer la cause : ainsi vous dites, *je suis obligé de partir*, *forcé de me défendre*, *contraint de céder*, sans autre énonciation. L'actif énonce au contraire nécessairement la cause : ainsi vous direz, *la loi m'oblige*, le *respect me force*, la *fortune me contraint*. La préposition *de* sert donc plutôt à marquer l'effet produit ; & la préposition *à* nécessite à désigner la cause qui le produit. La premiere dénote donc particuliérement le devoir & la nécessité qu'on impose ; & la seconde, le devoir ou la nécessité qui est imposée.

Je prouve la seconde différence relative à l'action & à l'acte. La préposition *à* désigne précisément le genre & l'objet de l'obligation ; tandis que l'obligation se fait sentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la chose. Ainsi la Religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de son prochain aux dépens du sien propre ; c'est un devoir qu'il doit remplir : mais la justice l'*oblige*, par une condamnation, *de* faire à sa partie réparation d'honneur ; c'est une peine qu'il subit. Vous vous occupez *à* une chose, quand elle est l'objet de vos occupations, ou que c'est votre genre d'occupation ordinaire : vous vous occupez *de* la chose, quand vous y songez, quand vous y travaillez actuellement. L'ambition *force* le courtisan *à* ramper, il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force* de ramper. Ainsi parlent nos bons Ecrivains, comme dans les phrases suivantes : La prévoyance *oblige* à

faire des épargnes ; les impies *forcent* la Providence *à* les punir : la valeur *contraint* la fortune *à* se déclarer pour elle ; & tout au contraire, votre vainqueur vous *contraint* de fuir : la mauvaise conduite de votre ami vous *force* de l'abandonner ; de petites pertes *obligerent* Alexandre de séparer ses troupes.

Aussi dit-on *à* plutôt que *de*, lorsqu'il ne s'agit que d'une obligation morale & générale à remplir dans l'occasion ; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* qu'*à*, lorsqu'il s'agit d'une nécessité physique & présente dans le temps de l'exécution. Je ne sçais même, disoit Bouhours, si, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conscience, *à* ne seroit point mieux que *de*. Oui certes, lorsqu'on ne parle que d'une loi, d'une regle, d'une autorité qui vous impose un devoir ou une nécessité, abstraction faite de la circonstance du temps. Mais dans la circonstance du temps, on est *obligé* par une force *d'*agir ainsi. La charité vous *oblige* à pardonner, lorsque vous serez offensé : vous êtes *obligé* de pardonner, dans le cas précis de l'offense.

Cette seconde distinction s'accorde parfaitement avec la premiere ; & elles se confirment l'une l'autre. L'actif qui demande, après lui, la préposition *à*, n'exprime que l'existence de l'obligation ; mais le passif qui suppose déjà l'existence de l'obligation, en marque l'accomplissement & l'effet par la préposition *de*.

Et non seulement ces distinctions sont justifiées par l'usage & par des préjugés légitimes ; mais encore elles sont fondées en raison, & sur la valeur même des prépositions. *A*, comme chez les Latins *ad*, marque la fin, le but, la chose *à faire*, la

chose *à venir*, plus ou moins éloignée : *de* désigne l'induction, l'extraction, la conséquence, l'origine de la chose, l'effet produit par la cause. Ainsi l'obligation *à* remplir, la loi *à* observer, tend *à* un but, *à* une action, *à* un effet futur ; elle indique la chose *à faire* : mais l'*obligation de* faire, la nécessité *d'*agir, marque sensiblement la circonstance, le cas présent *de* faire ce qui est à faire dans le moment. La circonstance vous *oblige de faire* ce que la regle vous *oblige à faire* dans cette occasion.

Observez encore qu'on dit *obliger*, *forcer*, *contraindre*, *être obligé*, *forcé*, *contraint à une chose*, & non pas d'*une chose* ; la raison en est que le substantif ne désigne que le genre d'obligation & d'action, & non l'acte & l'exécution même de la chose.

Faut il ajouter que quelque fois l'oreille demande une préposition plutôt que l'autre ? Une oreille délicate, dit Bouhours, ne pourroit souffrir *obliger à abandonner* ; & *obligé de défendre* lui paroîtroit un peu dur. Cette considération est de quelque poids, pourvu qu'il n'y ait d'ailleurs nul inconvénient, ajoute l'Observateur.

Passons à quelques autres verbes également suivis de l'une & l'autre prépositions. Les uns sont dans la regle générale : les autres prennent des acceptions différentes.

On dit *tâcher* & *s'efforcer à* ou *de*. *Tâcher à* signifie tendre avec effort à un but, se proposer fermement une chose, la prendre à tâche, y diriger toutes ses facultés : ainsi l'on dit *j'y tâchois* ou *je n'y tâchois pas*, c'est-à-dire j'avois ou je n'avois pas ce dessein, c'étoit ou ce n'étoit pas mon projet,

le but où je visois, où je dirigeois mes efforts. *Tâcher de* exprime les efforts que l'on fait dans l'exécution même, les soins qu'on se donne en faisant la chose, toutes les ressources que l'on emploie à la faire, le travail & le tourment avec lequel on poursuit le succès : on *tâche* de bien faire ce qu'on fait ; on *tâche* d'obtenir en sollicitant vivement. Si vous *tâchez* à être plaisant, vous ne le serez pas ; si vous *tâchez* de l'être, vous ne l'êtes pas : on est naturellement plaisant, & la plaisanterie doit être naturelle ; le dessein & le travail vous trahissent. Ce verbe suit donc la regle générale qui distingue le dessein, le but, l'objet éloigné par la préposition *à* ; l'acte, l'exécution, la chose présente par la préposition *de*. S'*efforcer* est dans le même cas, si toutefois il est du bel usage de dire s'*efforcer à* faire.

On dit ainsi *prier à* dîner, *à* souper, ou *de* dîner, *de* souper. Bouhours observe qu'on *prie à dîner* d'avance & par un dessein formé ; mais qu'on *prie de dîner* sur le champ & sans préparation. Ainsi M. Dacier dit, dans une Remarque sur les Epîtres d'Horace, que ce Poëte écrit à Manlius Torquatus, pour le *prier à* souper la veille d'une grande fête : & Madame Dacier, en parlant de Térence, que ce Poëte ayant lu à Cécilius quelques vers de l'*Andrienne*, celui-ci le *pria de* souper. Les Sybarites, dit Fontenelle dans ses Dialogues, *prioient* les gens *à* manger un an avant le jour du repas, pour avoir le loisir de le faire aussi délicat qu'ils le vouloient. Mademoiselle de Scudéry raconte que quelqu'un l'ayant *priée de* dîner chez lui, & ayant été *pri*[é] dîner ailleurs une heure après, il y alla sans [l']avertir. *Prier à* marque la cérémonie, & *pr*[ier]

la familiarité. Cette remarque de Bouhours est conforme à la regle.

On *commence* de même & on *continue de* parler, *d'*écrire, *de* faire, ou *à* parler, *à* écrire, *à* faire. Vaugelas prétend qu'il faut toujours dire *commencer à* sans aucune exception : l'Académie n'a point été de ce sentiment ; & Bouhours prouve qu'il est contraire à l'usage suivi par de bons Ecrivains. Pélisson parle, dans l'Histoire de l'Académie, de foux qui *commencent d'*être éblouis de la gloire : Regnier dit dans un Eloge, que le jour *commence d'*éclore ; Henri VIII, dit Bossuet, Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, *commença d'*ébranler l'autorité de l'Eglise. Je ne sçais si cette maniere de parler est là bien placée ; mais il me semble que *commencer à* faire a plus de rapport à l'état de la chose considérée relativement à sa perfectibilité ; & *commencer de* faire, à l'époque de l'action considérée relativement à sa durée. On *commence à* faire ce qui se fait progressivement, ce qui va croissant par degrés jusqu'à son plus haut période : on *commence de* faire ce qui se fait successivement, ce qui a un commencement, un milieu, une fin. Vous *commencez à* parler une Langue, lorsque vous ne la parlez encore qu'imparfaitement & difficilement : un Orateur *commence de* parler, quand il n'en est encore qu'au commencement de son discours. Un enfant *commence à* marcher, quand il fait à peine quelques pas : un Voyageur *commence d'*aller, lorsqu'il se met en route. Le jour qui ne répand encore qu'une foible lumiere, *commence à* luire : le jour qui ne fait que de répandre sa lumiere, *commence de* luire. Quand on n'en est qu'aux élémens d'une science, on *commence à* apprendre :

on *commence d'*apprendre, si on en est encore aux premieres leçons. *Commencer de* n'indique que le temps, l'exécution, la suite, l'action physique, tandis que *commencer à* désigne le succès, la faculté, la capacité, les progrès, des circonstances morales; & nous rentrons ainsi sans cesse dans la regle générale, comme à l'article suivant.

On *continue à* faire ce qu'on fait d'habitude, ce qu'on a coutume de faire, tant qu'on n'y renonce pas : on *continue de* faire ce qu'on fait actuellement, ce après quoi l'on est, tant qu'on ne discontinue pas. La premiere maniere de parler n'indique que la continuation; la seconde marque la continuité : celle-ci spécifie l'acte présent; celle-là en fait abstraction. On *continue à* jouer, tant qu'on est adonné au jeu : on *continue de* jouer, tant qu'on reste au jeu. Celui qui a toujours la même opinion, *continue à* la défendre : celui qui parle toujours pour son opinion, sans attendre, sans écouter les objections, *continue de* la défendre. L'Empire *continue à* décliner, quand il est sujet à éprouver des secousses de décadence : il *continue de* décliner, lorsque, dans sa décadence, il ne s'arrête pas. Vous *continuez à* faire ce que vous avez *commencé à* faire; & vous *continuez de* faire ce que vous avez *commencé de* faire.

Bouhours observe à propos qu'entre *oublier à* faire & *oublier de* faire, il y a cette différence qu'*oublier à* signifie perdre l'habitude, la science, le talent qu'on avoit; & *oublier de* signifie manquer à une chose par oubli, l'omettre, ne pas songer à la faire. On *oublie à* faire ce qu'on sçavoit faire, on désapprend : on *oublie de* faire ce qu'on devoit ou ce qu'on vouloit, on ne le fait pas. Là

c'eſt la perte d'un talent, d'une faculté : ici c'eſt une omiſſion, une action omiſe dans le temps. Toujours des rapports avec la différence générale & primitive.

Le même Auteur ne voit guere de différence entre *manquer à* faire & *manquer de* faire, ſinon que quand le verbe *manquer* eſt joint à une négative, on met élégamment, avec tous les Ecrivains un peu correcTs, *de* à la ſuite, & qu'on met plus élégamment *à*, quand il n'y a point de négative. Les malheureux *ne manquent* jamais de ſe plaindre; il y a déréglement dans les deſirs, ſi, *manquant à* obtenir ce qu'on ſouhaite, on en eſt chagrin.

J'ai de la peine à convenir de cette différence; car, puiſqu'on dit *manquer à* ſon devoir, pourquoi ne diroit-on pas *manquer à* remplir ſon devoir? *Manquer à* déſigne encore une omiſſion morale, ſans détermination de temps; *manquer de*, une omiſſion phyſique d'action dans le temps propre : là il y a *manquement*, ici *manque*. On *manque à* faire ce qu'on doit, comme on *manque à* ſon devoir, à ſes engagemens, à ſes obligations : on *manque de* faire ce qu'on ne fait pas dans le temps, ſoit que ce fût, ſoit que ce ne fût pas un devoir, comme on *manque* d'argent, de prudence, de hardieſſe quand on n'en a pas. C'eſt toujours le temps précis & l'exécution phyſique en oppoſition avec des conſidérations morales & des rapports vagues.

*Manquer à* ſe dit encore dans un ſens très-différent qu'on ne doit pas donner à *manquer de*. Il ſignifie quelquefois *manquer de peu*, avoir été tout près de la choſe, ſur le point de l'atteindre. Ainſi j'ai *manqué à* tomber, quand j'ai fait un faux pas; vous avez *manqué à* obtenir une place, ſi vous avez

été sur le point de l'obtenir; un autre a *manqué à* se ruiner, quand il s'en est peu fallu qu'il ne se ruinât. *Manquer de* signifie seulement qu'on n'a pas, qu'on n'a pas fait, que l'on n'est point parvenu à son but. Il est certain que *manquer d'obtenir* veut dire simplement *ne pas obtenir*; la circonstance d'avoir été sur le point d'obtenir ne sera bien marquée que par *manquer à*, comme par *faillir à*. Cette distinction seroit bonne à observer.

Des Ecrivains ont dit *engager de*, *exhorter de*: mais les exemples en sont rares, infiniment rares chez les Ecrivains purs & châtiés; & l'usage général est de dire *engager à*, *exhorter à*, ce qui me dispense d'entrer dans une nouvelle discussion. Que s'il falloit tolérer *engager* ou *exhorter de*, il faudroit, comme à l'égard de tout autre verbe semblable, y appliquer notre regle générale.

J'ai été long dans cet article, pour abréger par le rapprochement & éclaircir par la comparaison. Il est bon & convenable, ce me semble, de donner à tout une expression propre, à l'expression vague un sens précis, à l'expression équivoque un sens clair & unique.

---

## *Obscene, Déshonnête.*

BOUHOURS a très-bien remarqué que l'épithete *déshonnête* s'applique aux choses contraires à la pureté, à la chasteté, à la pudicité, à la pudeur, tandis que celle de *mal-honnête* marque le défaut ou de politesse, de bienséance, ou de bonne foi, de probité. *Obscene* dit beaucoup plus que *déshon-*

*nête* dans le même ordre de choſes; car ſon idée propre eſt celle de ſale, immonde, ordurier, ſuivant la valeur du latin *cœnum*, boue, bourbier, ordure; *ſcœnus*, chez les Sabins, impur, immonde; chez les Grecs, κοινον ſouillé, profane : d'où *cuneo*, ſe gâter; *in-quin-o*, ſouiller, gâter. On donne différentes étymologies du mot *obſcœnus*. Les uns le tirent de *can*, *cenn*, chant; d'où les vers *fe-ſcen-nins*, chanſons licencieuſes; les autres le font venir de *ſcena*, parce que l'ancien Théatre d'Italie étoit ſale & ordurier, &c. Quoi qu'il en ſoit, l'idée eſt toujours la même; & il n'y a point de difficulté ſur le ſens du mot.

La choſe *obſcene* viole ouvertement les vertus que la choſe *déshonnête* bleſſe. Je dis *ouvertement*, car c'eſt ce que la prépoſition *ob* exprime. L'*obſcénité* ajoute à la *déshonnêteté*, l'immodeſtie ou plutôt la licence impudente. Voler, tromper, commettre un adultere, dit Cicéron, c'eſt choſe *déshonnête*, honteuſe en ſoi; mais cela ſe dit ſans *obſcénité*. Il paroît que les Latins étendoient plus loin que nous l'emploi du mot *obſcene*.

O femmes! ſouvenez-vous bien qu'une penſée *déshonnête* fait perdre la pureté, & qu'une parole *obſcene* fait perdre la pudeur!

Des penſées *déshonnêtes* ſe préſentent quelquefois aux cœurs les plus purs; mais des manieres *obſcenes* appartiennent à la plus ſale corruption.

La prétendue modeſtie de notre Langue, ou, pour parler plus exactement, de notre langage, ne conſiſte, ce me ſemble, qu'à éviter les mots *obſcenes*; car il n'y a guere de choſe *déshonnête* qu'on ne diſe juſque ſur le théatre, avec des mots à double entente, & que le Public n'applaudiſſe

avec des éclats indécens. Je dis que la Langue n'eſt pas chaſte, comme l'a fort bien remarqué Rouſſeau, puiſqu'elle a des mots *obſcenes* : les Athéniens n'avoient point de nom pour exprimer le crime dont ils ne concevoient pas l'idée. Je dis que le langage eſt au moins *déshonnête* ; car on dit tout, & l'équivoque n'ôte pas la ſaleté.

*Obſcene* ne ſe dit communément que de certaines choſes, des choſes apparentes, des paroles, des tableaux, des poſtures, de ce qu'on peut appeller des *nudités* : *déshonnête* convient généralement à toute choſe qui bleſſe la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obſcenes*, lorſque les idées forment des images qu'on ſe plaît à conſidérer : mais la plus légere penſée peut être *déshonnête*. En général, l'*obſcénité* fait tableau, & ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*.

On dira bien, avec l'Académie, un Poëte *obſcene*, & de même d'un Peintre, d'un Acteur, d'une perſonne quelconque. Mais, ſelon la remarque de Bouhours, on ne dira guere une perſonne *déshonnête*; une perſonne eſt immodeſte, indécente, *obſcene*, impure, impudique, &c.

Un Auteur *obſcene* eſt une eſpece d'empoiſonneur ou d'incendiaire, toujours impuni; car il ne l'eſt jamais aſſez. Un peuple ſimple & innocent ne trouve point *déshonnêtes* beaucoup de choſes que la corruption même rend telles aux yeux des autres.

L'Hiſtoire nous a conſervé des Réglemens relatifs aux femmes de mauvaiſe vie; Réglemens qui ſont *déshonnêtes* dès qu'ils ſont publics; car régler authentiquement la corruption, c'eſt l'autoriſer

torifer; & il faut la profcrire. L'Hiftoire nous retrace encore des fupplices *obfcenes*, ordonnés chez différens peuples; fupplices qui, familiarifant les yeux avec l'obfcénité, contrarient la fin que la Loi fe propofe : tout ce qui eft de la Loi doit être chafte & dans les bonnes mœurs, loin d'imiter le crime qu'elle punit; vice plus commun qu'on ne penfe (*a*).

Femmes chaftes avec qui un époux fe permet d'être *obfcene*, apprenez que c'eft-là l'outrage d'un homme qui, fans amour & fans eftime, n'a de plaifir qu'à vous corrompre & à vous avilir. Maris infenfés, qui trouvez *déshonnête* dans vos femmes ce que la pudeur & la modeftie ne défavouent pas, apprenez que le moindre inconvénient auquel vous vous expofiez, eft de les rendre prudes, c'eft-à-dire, fauffes & méchantes.

☞ Je négligeois de rappeller, à l'égard du mot *déshonnête*, ce que j'ai dit ailleurs fur la racine *hon*, qui défigne l'*honneur*, & qui fert auffi à exprimer la *honte*, par le rapprochement des contraires. L'*honnêteté* eft proprement l'amour de l'*honneur*, ou la conformité des chofes avec les regles de l'*honneur*. Ce mot indique ici ce que nous appellons proprement *honneur* & *honnêteté* morale dans les femmes. *Dés* marque la négation, la privation, l'oppofition.

(*a*) Eft-ce par l'homicide que l'horreur de l'homicide fera infpirée? Vous n'infpirerez donc que la crainte de la mort; mais celui qui tue, ne craint pas la mort; car il s'y expofe.

## *Obſcur, Sombre, Ténébreux.*

*Obſcur*, qui n'eſt pas clair, privé de clarté : mot formé d'*obs*, privation, contrariété, & de *cur*, blancheur, clarté ; ou de l'oriental *skar*, ſe maſquer. *Sombre*, qui n'a qu'une foible lumiere, qui eſt à l'ombre : mot formé du latin *umbra*, *umra*, dérivé de *mar*, *mer*, *m-r*, le contraire de l'éclat, du jour. *Ténébreux*, qui eſt ſans lumiere, noir : mot formé de *ten*, feu, lumiere, & de *brelu*, ravir, fuir.

*Obſcur*, faute de *clarté*, de maniere que les objets ſont au moins plus difficiles à voir ou à diſtinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de maniere que la lumiere éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumiere*, de maniere qu'on ne voit rien, on ne voit pas.

Un lieu eſt *obſcur*, qui n'eſt pas aſſez éclairé. Un bois eſt *ſombre*, dont l'épaiſſeur, interceptant le jour, n'y laiſſe pénétrer qu'une foible & triſte lumiere. L'enfer eſt *ténébreux*, ou, s'il s'y éleve quelque ſombre lueur, elle ne ſert qu'à rendre les ténebres viſibles & plus affreuſes.

*Il fait obſcur*, lorſque le temps, eu égard à ſa clarté ordinaire, ne nous préſente plus qu'à peine le ſpectacle confus du ſoir. *Il fait ſombre*, lorſque le temps eſt ſi couvert & ſi rembruni qu'il reſte à peine une lumiere preſque inutile. *Il* ne *fait* pas *ténébreux* ; mais il fait *noir* : ce dernier mot explique le premier, qui eſt d'un ſtyle recherché.

Des nuages épais & la fuite du jour rendent le temps *obſcur* : des nuées *ſombres* & l'appareil

de la nuit le rendent *ſombre* : la nuit, la nuit parfaite le rend *ténébreux*.

La nuit qui n'eſt point éclairée par ſes *aſtres*, eſt *obſcure* : en accumulant les ombres, elle devient *ſombre* : par la profonde *obſcurité*, elle eſt *ténébreuſe*, ou plutôt ce ſont les *ténebres*, ces ténebres qui exiſtoient avant la lumiere.

L'*obſcurité* ſe gradue & ſe modifie, de maniere que de légere, pâle & douce qu'elle étoit, elle devient épaiſſe, triſte & *ſombre*; &, ſelon la valeur littérale du mot, elle ira juſqu'à être *ténébreuſe* : car *obſcur* peut bien exprimer l'abſence de toute lumiere.

L'*obſcurité* inſpire des penſées & des ſentimens différens, ſelon ſes degrés & ſes modifications. Le *ſombre* inſpire la triſteſſe & la crainte. Les *ténebres* inſpirent l'horreur & l'effroi.

⁂ Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; & cette diverſité d'application ſert encore à l'intelligence de leur ſens propre.

Un homme eſt *obſcur*, qui n'eſt pas connu, qui eſt confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Né de bas lieu, il eſt d'une naiſſance *obſcure*; car les lieux bas ſont naturellement plus *obſcurs*. Sa vie eſt *obſcure*, ſi elle eſt cachée, inconnue, ſans éclat, ſans appareil. Dans tous ces cas, l'*obſcurité* empêche de connoître, de remarquer, de diſtinguer. Il en eſt de même de l'*obſcurité* des temps, du paſſé, de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair, dont on a peu de connoiſſance, qu'on ignore. On appelle ſur tout *obſcur*, un diſcours qui n'eſt pas bien clair, bien intelligible. Cette épithete convient donc ſur-tout aux choſes qui, par

elles-mêmes, sont lumineuses ou doivent être claires.

*Sombre* ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, de l'esprit des personnes, des pensées, &c. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant : une humeur *sombre* est inquiete, chagrine, rêveuse, difficile, taciturne, mélancolique, atrabilaire. Il y a dans le tragique un genre *sombre*, noir.

*Ténébreux* se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses & secretes, enveloppées de voiles impénétrables, en un mot des mysteres d'iniquité.

---

## *Obséder, Assiéger.*

ETRE établi, campé devant, autour; entourer, environner pour ôter la communication. *Obséder* signifie littéralement *assiéger* : du latin *sedere*, *obséder*; du françois *siéger*, *assiéger*; *sedere*, siéger, s'asseoir, placer son siége, être dessus.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, &c. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Nous avons ainsi emprunté divers mots latins, pour exprimer dans un sens figuré, l'idée que la Langue exprimoit déjà dans le sens propre par son mot propre. Nous disons *oppresser*, composé du françois *presser*, au physique; & *opprimer*, composé du latin *premere*, au moral. Il paroît qu'*obséder* a été spécialement emprunté pour le style mystique : dans ce style, il suffit de dire qu'un homme est *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'est par le malin esprit qui s'attache à le poursuivre d'illusions pour le posséder.

Balzac dit qu'un favori *obſéde* le Prince & ſe l'*approprie*.

Les perſonnes & les choſes nous *aſſiégent*, comme nous *aſſiégeons* les choſes & les perſonnes : il n'y a que les perſonnes ou les êtres intelligens & des êtres moraux qui *obſedent*, ils n'*obſedent* que les perſonnes.

Les Courtiſans *aſſiégent* le trône & *obſedent* le Prince.

Des eaux, des neiges qui vous entourent & vous enferment, vous *aſſiégent*. Des parens, des domeſtiques qui vous iſolent & vous circonviennent, vous *obſedent*.

Les maux nous *aſſiégent* nous ou notre vie, comme des créanciers *aſſiégent* un débiteur : de même que le malin eſprit nous *obſéde*, les paſſions nous *obſedent*, comme des démons familiers.

On *aſſiége* par l'aſſiduité, les aſſauts, les pourſuites, pour parvenir à un but quelconque : on *obſede* par l'aſſiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner & gouverner la perſonne. Ainſi, *obſéder* quelqu'un, c'eſt l'*aſſiéger* ſans ceſſe, le circonvenir ou l'envelopper par les circuits artificieux de la ſéduction, pour s'emparer de ſon eſprit & de ſes volontés. L'*obſeſſion* a pour but la *poſſeſſion*.

L'homme en place eſt *aſſiégé* par d'importuns ſolliciteurs qui veulent lui arracher des graces. Le vieill[illegible] *obſédé* par ſes familiers, qui veulent diſ[illegible] de la fortune.

Un h[illegible]ra bientôt *aſſiégé*. Un eſprit [illegible]ble ſ[illegible]*dé*.

L'enfant qui a senti votre foible, vous *objédera* ; il ne tient qu'à lui de vous gouverner. Si vous faites des pauvres, vous en serez *assiégé* ; il faut bien que vos enfans vous demandent leur nourriture.

L'homme poli & fin *obsede* les femmes : l'homme rustique & brutal les *assiége*. L'un offense & révolte ; l'autre séduit & abuse. Lequel est plus odieux ou de l'assassin ou de l'empoisonneur ?

Celui qui se laisse *assiéger*, sera forcé. Celle qui se laisser *obséder*, sera possédée.

* *Assiéger* désigne les attaques du dehors ; mais *obséder* marque sur-tout la persécution intérieure. Vous n'êtes pas *assiégé* par une pensée, une imagination, une vision, une illusion qui vous poursuit sans cesse malgré vous ; vous en êtes *obsédé* : l'*obsession* est dans votre esprit même.

---

## *Observation, Observance.*

SELON la remarque de Bouhours, *observance* signifie proprement regle, institut, constitution religieuse, réforme. Nous disons les *observances régulieres*, l'*étroite observance*. Nous appellons aussi *observances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous disons les *observances de la Loi de Moïse*. La vie religieuse, dit Cheminais ( serm. sur la Profession religieuse ), gêne par une multitude de Loix, de coutumes & d'*observances*, & par une exactitude réguliere qui, de toutes les vertus, est celle dont l'amour-propre s'accommode le moins ; n'y trouvant point l'éclat qui flatte sa

vanité, & y trouvant toute la contrainte des vertus les plus héroïques.

Enfin, on a dit l'*observance* pour l'*observation* des commandemens de Dieu, des regles d'un Monastere, &c. Les Pharisiens, dit Bossuet, se glorifient de l'exacte *observance* des cérémonies de la Loi. Cheminais dit : Si un Religieux manque à observer une regle, l'*observance* d'une autre est une satisfaction présente. Le bon ordre des Communautés, dit un autre Ecrivain, dépend de l'exacte *observance* des regles.

Ainsi, comme le remarque Bouhours, la regle, qui est elle-même l'*observance*, a conduit insensiblement à l'*observance de la regle* ; & les *observances de la Loi*, à l'*observance des commandemens*. Il ne faut pas quelquefois, ajoute-t-il, d'autre fondement que cela, pour introduire une façon de parler, quelque irréguliere qu'elle soit.

Il résulte de là, qu'*observance* se dit pour & comme *observation*, en matiere religieuse : dans tout autre cas, on ne dit qu'*observation*. On ne dira pas l'*observance des Loix civiles* ou *des regles de l'art*, &c.

Il en résulte encore que l'*observance* regarde proprement les regles monastiques & les pratiques cérémonielles. On loue un Religieux de son zele pour l'exacte *observance des constitutions* de son Ordre : on louera des Gentils de leur zele pour l'*observation de la Loi naturelle*. On dira l'*observance du jeûne*, & l'*observation des préceptes de la charité*.

La différence des terminaisons met de plus dans la signification des termes, une différence générale. *Ion* désigne proprement l'action & l'acte ; *ance* ou *ence*, l'existence & l'état des choses. L'*observance*

eſt, proprement, le réſultat de l'*obſervation*, ou l'*obſervation* accomplie. L'*obſervation* fait, exécute : l'*obſervance* ſuppoſe la choſe faite, exécutée. En ſuivant la même idée, *obſervation* ſera plus propre à déſigner une action particuliere, l'*obſervation* particuliere d'un précepte, les *obſervations* différentes des différens préceptes ; & *obſervance*, l'exécution habituelle & entiere, l'*obſervation* fidele, étroite, conſtante, pléniere, abſolue de la Loi, de la regle, de l'ordre en général. Auſſi ces épithetes ſont-elles ordinairement jointes au mot *obſervance*.

---

## *Obſerver, Garder, Accomplir.*

CES termes ſont ſynonymes dans le ſens de faire, ſuivre, exécuter ce qui eſt preſcrit par un commandement, une regle, une Loi.

Le ſens propre d'*obſerver* eſt d'avoir ſous les yeux, de tenir les yeux ſur, de donner ſon attention à, (*ſar*, ſerrer ; *ſerr*, tenir lié, aſtreint ; & *ob*, devant, ſous les yeux). Le ſens propre de *garder* eſt de tenir ſous ſa *garde*, de veiller ſur, d'avoir toujours ſes *regards* ſur l'objet pour le conſerver, le maintenir, le défendre (du celte *waq*, veiller ; theuton *war*, garder ; faire *guet* & *garde*). Le ſens propre d'*accomplir* eſt celui d'achever de remplir, de compléter, de conſommer (de *ple*, multitude, *plenus*, plein ; *adimplere*, achever, *accomplir*).

Vous *obſervez* la Loi par votre attention à exécuter ce qu'elle preſcrit. Vous la *gardez* par le ſoin continuel de veiller à ce qu'elle ne ſoit violée en

aucun point. Vous l'*accompliſſez* par votre exactitude à remplir entiérement & finalement tout ce qu'elle ordonnoit.

*Obſerver* marque proprement la fidélité à ſon devoir ; *garder*, la perſévérance & la continuité ; *accomplir*, la perfection ou la conſommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions & dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*obſervez*. L'obligation qui vous lie ſans ceſſe & que vous pouvez à chaque inſtant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à ſa fin, comme une pénitence impoſée, vous l'*accompliſſez*.

Vous *obſervez* un commandement & un autre. Par votre conſtance à obſerver les commandemens de Dieu & de l'Egliſe, vous les *gardez*. Par l'obſervation pléniere de ces commandemens, vous *accompliſſez* la Loi.

On *obſerve* l'uſage, s'il y a lieu. On *garde* les bienſéances dont on ne s'écarte jamais. On *accomplit* ſes deſſeins, lorſqu'on en acheve l'exécution.

Il eſt encore vrai qu'il n'y a rien que l'on *obſerve* mieux, dans la Société, que le cérémonial & les formes : & nous nous plaignons qu'on ne les *obſerve* plus ! Il eſt des gens qui *gardent*, dit-on, religieuſement leur parole, & qui toutefois n'ont jamais payé un de leurs billets, une de leurs dettes à l'échéance : comment l'entendez-vous donc ? Il n'eſt perſonne qui ne ſe croye heureux, quand il voit *accomplir* ſes deſirs : attendez donc les effets de la jouiſſance, épreuve bien critique & du cœur & des objets de ſes deſirs.

Le méchant ſemble *obſerver* des préceptes de

justice & même de bonté : je dis qu'il semble les *observer* ; car quand il fait ce qu'il doit, il ne le fait point parce qu'il le doit. Le Juste seul les *observe*, parce qu'il les *garde* ; & il les *garde* par une crainte salutaire & continuelle de s'en éloigner. Le Saint enfin les *accomplit* par la persévérance finale ; & pour en *accomplir* un en particulier, il faut qu'il les *accomplisse* tous.

Vous trouverez toujours les hommes plus fideles à *observer* leurs superstitions que leur religion. Je dirois volontiers à celui qui, sans motif, veut me donner un secret à *garder*, *garde-le toi-même*. C'est un grand bonheur pour l'homme, que ses vœux soient rarement *accomplis*.

---

## *Obstacle, Empêchement.*

MOTS latins. *Obstacle* signifie ce qui est, ce qui est fixé, ce qui reste devant : *ob*, devant ; *stare*, être arrêté, rester. *Empêchement* signifie, à la lettre, ce qui embarrasse, entortille, gêne les pieds : *pes*, *ped*, pied ; & *en*, dans, entre. Mais *empêcher*, comme *empêtrer*, se dit, dans un sens étendu, de tout ce qui gêne, embarrasse, retient. L'*opposition* est une sorte d'*obstacle* ; puisque le mot exprime l'action de *poser devant*, d'aller contre : *l'entrave* est un *empêchement*, puisque ce mot désigne ce qui se met entre, en *travers*, pour traverser. *Embarras*, formé de *barre*, est de même un *empêchement* ; c'est comme un bâton mis entre les jambes. J'ai cru qu'il suffisoit d'expliquer ces derniers mots, qui participent à la même idée.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête : l'*empêchement* est çà & là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, applanir

l'*obstacle* : pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant : & c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter, le franchir, le renverser, l'applanir ; léger, il faut encore le détruire ou passer par-dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant : & c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en débarrasser, s'en délivrer, s'en affranchir ; c'est un lien à rompre. On met des *obstacles* & des *empêchemens* : il s'*éleve* des *obstacles* plutôt que des *empêchemens*.

L'*obstacle* se trouve sur-tout dans les grandes entreprises & avec de grandes difficultés ; l'*empêchement* dans les actions ordinaires & avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage ; les *empêchemens* l'impatientent. Le style & le discours élevés négligent les *empêchemens* pour en venir aux *obstacles*.

Celui qui craint les difficultés, voit par-tout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté, a toujours des *empêchemens*.

Toujours des *obstacles* devant nous & des *empêchemens* à nos pieds.

Quoique l'idée d'*obstacle* soit plus grande que celle d'*empêchement*, ce n'est pas à dire que l'*empêchement* ait moins de force relative que l'*obstacle*, pour vous faire échouer : ils sont seulement, l'un & l'autre, d'un genre ou dans un genre différent. Et puis, celui qui réussit dans les grandes choses, n'est-ce pas précisément lui qui va échouer dans les petites ?

L'Abbé Girard, faute d'avoir analysé les mots, n'a que des soupçons sur leur différence, & se [illegible] dans des conjectures précaires & gratuites.

## *Odeur, Senteur.*

NE pourroit-on pas, dit un Vocabuliste, regarder le mot d'*odeur* comme un terme générique qui se prendroit en bonne & mauvaise part ; & celui de *senteur*, comme restreint uniquement à une *odeur* agréable ? Mais l'usage rejette cette distinction ; & l'Auteur dit lui-même, avec tous les Vocabulistes, une mauvaise *senteur*.

Ce qui le confirme dans cette idée, c'est, ajoute-t-il, que le mot de *senteur* pris absolument & au pluriel, désigne toujours une *odeur* agréable ; & qu'ainsi on dit *acheter*, *aimer*, *porter des senteurs* ; & au singulier même, on dit, dans le même sens, *eaux*, *gants*, *poudre-de senteur*. Mais on dit également, & même plus ordinairement aujourd'hui, des *odeurs* pour désigner une *odeur* agréable ; & de même *porter des odeurs*, *poudre d'odeur*.

L'*odeur* est spécialement ce qui s'éleve ou s'exhale des corps ; du celte *od*, *ol*, *oz*, qui éleve ou s'éleve. La *senteur* est proprement ce qui se sent ou ce qu'on sent ; de la racine *sen*, en celte *syn*, sentir. L'*odeur* n'est *senteur* qu'autant qu'elle est sentie ou qu'elle fait sensation. Le *sens* relatif à l'*odeur* a été appellé *odorat*, pour être distingué des autres par la qualité ou la propriété particuliere qu'il distingue dans les corps. Cette distinction est simple & prouvée par elle-même.

Ainsi l'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat ; & la *senteur* est cette même émanation, sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être

par elle-même. Il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* en sorte, & qu'elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légère & foible, pour qu'elle soit insensible: mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou sensible, pour qu'elle affecte l'organe. Aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps: la *senteur* est propre à certains corps *odoriférans*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien, n'a point de *senteur*; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* foibles ou délicates.

Montaigne, dans son chapitre des *Senteurs*, nous donne lieu d'observer que l'*odeur* est attachée aux corps, & que la *senteur* s'attache au nez. Celui, dit-il, qui se plaint de Nature, de quoi elle a laissé l'homme sans instrument pour porter les *senteurs* au nez, a tort; car elles se portent elles-mêmes. Mais à moi particulièrement, les moustaches m'en servent: si j'en approche mes gants ou mon mouchoir, l'*odeur* y tiendra tout un jour.

*Odeur* est donc le terme générique, & c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espèce particulière d'*odeur* de chaque espèce de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guère que d'une manière vague & indéterminée, pour une forte *odeur*. [illegible] on dit l'*odeur* & non la *senteur* d'une plante, du [illegible], du thym, &c. pour distinguer les espèces. Un [illegible] a l'*odeur*, & non la *senteur*, de la rose. Un mélange a une *odeur*, & non une *senteur*, vineuse.

Au pluriel, les *odeurs* & les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon. Les *senteurs* doivent

donc être encore plus fortes que les *odeurs*. Vous avez des *odeurs* pour les respirer, lorsqu'il sent mauvais : un autre s'impregne de *senteurs* pour ne pas puer, & il en put davantage. Des *odeurs* douces & qui ne soient pas senties de vos voisins, passe : fi des *senteurs*, à moins que vous ne soyez dans un air infect. Avec des *odeurs*, vous sentirez peut-être bon, si l'on vous sent : avec des *senteurs*, on vous sentira au loin, malgré qu'on en ait. Le mot d'*odeur* ne conviendroit-il pas mieux aussi pour désigner les parfums naturels qui, sans apprêt ou sans mixtion, sentent ou font sentir bon ; & celui de *senteur*, à ces compositions & à ces mélanges que l'on forme artistement pour la même fin ? C'est la Nature qui donneroit les *odeurs* ; c'est le Parfumeur qui fabriqueroit les *senteurs*. Les Latins distinguoient ainsi *odoramenta* d'*odores*.

On dit figurément *odeur de sainteté*, l'*odeur des vertus*, &c. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre.

---

## *Odieux, Haïssable.*

Du latin *odi* (haïr), l'adjectif *odieux* : du verbe haïr, *haïssable*. Ce dernier terme est infiniment plus foible de *haine* que le premier. Si l'objet *haïssable* est digne de haine, l'objet *odieux* est digne de toute votre haine. La terminaison *eux* marque la plénitude, la force ; & la terminaison *ble*, la capacité, la disposition.

Avec certains défauts, on est *haïssable* : avec certains vices, on est *odieux*. Un homme méchant,

pervers, dangereux, intolérable, est *odieux* : une personne incommode, fâcheuse, impatientente, contrariante, devient *haïssable.*

Il n'y a point d'homme si parfait, qu'il ne soit *haïssable* pour un autre. Il n'y a point de méchant si endurci, qu'il ne soit quelquefois *odieux* à lui-même.

Combien ces vices sont en effet *odieux*, qui nous paroissent si aimables ! Combien ces personnes sont *haïssables*, qui rendent *haïssables* les vertus mêmes !

Quel art pour faire un monstre tel que *Lovelace*, rarement *haïssable*, mais ou souverainement aimable ou souverainement *odieux* !

Montrez-moi une Société où la franchise ne rende point *haïssable.* Montrez-moi un homme à qui la flatterie soit *odieuse.*

Combien de gens *odieux*, dès qu'on les voit tels qu'ils sont ! Combien de personnes *haïssables*, dès qu'on cesse de les aimer !

Dans le style familier du jour, c'est une faveur qu'une femme dise à un homme qu'il est *haïssable* ; une chose *odieuse*, ce sera de n'avoir pas vu la nouvelle Piece. Il en est aujourd'hui des choses comme des personnes, il n'y en a plus guere qui portent leur nom. Par quelles étranges locutions on distingue, par exemple, les couleurs ? Le mal est qu'avec ce langage-là, on veut faire du style fleuri & jusqu'à de l'éloquence. Représentez-vous un personnage qui, pour marcher avec grace ou noblesse, fait des tours d'adresse & de force comme un sauteur, ou cet homme de Sophocle, lequel ouvre une grande bouche pour souffler dans une petite flûte.

❊ *Haïssable* ne se dit guere que des personnes ou de leurs manieres, & dans le style modéré. *Odieux* se dit, dans tous les styles, des personnes & des choses.

---

## *Odorant, Odoriférant.*

ON a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition du mot *fer* qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jetter, répandre. Ainsi Pline donne à l'Arabie l'épithete d'*odoriférante* (*odorifera*), parce qu'elle produit les parfums (*a*) ; & non celle d'*odorante* (*odora*); car ce mot ne rendroit pas son idée. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin ; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très-*odorant*. On flaire, on sent ce qui est *odorant* : on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, & des *parfums odoriférans*, des *aromates odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument. Les corps *odorans* ont une odeur agréable, sentent bon. Montaigne dit que la sueur d'Alexandre étoit *odorante* & suave ; & que le Roi de Tunis, qui eut à Naples une entrevue avec

---

(*a*) *Arabia odorifera, in quâ nascuntur odores*. L. 5, c. 11.

Charles-Quint,

Charles-Quint, faisoit farcir ses viandes de drogues *odoriférantes*, qui, quand on dépeçoit la volaille, remplissoient le palais & même les rues d'alentour d'une très-suave vapeur.

Peut-être aussi *odoriférant* désigne-t-il l'odeur, en tant qu'elle est exhalée, répandue & sentie, comme le mot *senteur*; au lieu que le mot *odorant* n'indiqueroit proprement que l'odeur qui s'exhale, se répand, & doit se faire sentir, comme le mot même d'*odeur*. Dans cette hypothese, *odoriférant* dit plus encore qu'*odorant*.

Je ne dis pas qu'on a eu égard à ces différences: l'usage, au rapport de l'Académie, distingue ces termes en donnant *odoriférant* à la prose, & *odorant* à la poésie. *Odoriférant* peut souvent gêner & embarrasser les Poëtes; & sans le rejetter, ils auront fait celui d'*odorant*, qu'on rejetteroit sans raison de la prose, si on lui affecte une idée particuliere.

---

## *Œillade, Coup-d'œil, Regard.*

L'*œillade* n'est proprement qu'un *coup-d'œil*. Le mot *coup* exprime l'action d'un corps qui tombe sur un autre, qui le frappe; il désigne aussi l'action qui se fait promptement en un instant: cette double acception se retrouve dans le *coup-d'œil* & dans l'*œillade*. Mais l'*œillade* est proprement considérée comme un *coup-d'œil* ou un *regard* jetté d'une maniere détournée, comme en tournant les yeux sans tourner la tête, de maniere à regarder sans qu'il y paroisse. Le *regard* exprime l'action de prendre *garde*, de faire attention, de considérer de l'œil. Ce mot

vient de *gar*, garde ; d'où *égard*, considération, &c.

L'*œillade* est un *coup-d'œil* ou un regard jetté comme furtivement, avec dessein & avec une expression marquée. Le *coup-d'œil* est un *regard* fugitif ou jetté comme en passant. Le *regard* est l'action de la vue qui se porte sur l'objet qu'on veut voir.

Il y a toujours dans l'*œillade* une intention & un intérêt visible : on jette des *œillades* amoureuses, jalouses, animées, favorables, &c. On donne un *coup-d'œil* pour voir en gros ; on jette un *coup-d'œil* à dessein ou par hasard ; & il y a des *coups-d'œil* très-expressifs. Les *regards* se portent, se tournent, se jettent, se lancent, se fixent sur les objets ; ils forment l'action propre de la vue, & même une sorte de langage naturel.

Les passions dissimulées jettent des *œillades*. La légéreté jette un *coup-d'œil* vain ; mais la fierté lance un *coup-d'œil* dédaigneux. Chaque passion a son *regard* ; & le *regard* prend toute sorte de caracteres : *regard de colere*, *regard de pitié*, *regard doux* ou *sévére*, &c.

L'*œillade* parle aux yeux. Il y a tel *coup-d'œil* qui ne dit rien, & tel autre qui dit plus qu'un long discours & qui compromet moins. Tout se peint dans les *regards*, au moral comme au physique.

Les amans trahissent par des *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup-d'œil* d'avis, qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard*, ou la maniere de regarder propre à chacun, indique ou décele le caractere à celui qui sçait lire sur les visages.

*Œillade* ne se dit qu'au propre & dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup-d'œil* pour *œillade*. *Coup-d'œil* se dit au figuré comme *regard*; il exprime ou une légere attention de l'esprit; ou un talent composé de sagacité & de justesse, ou la vivacité & la pénétration comme dans le *coup-d'œil* du génie. *Coup-d'œil* se dit aussi de l'objet même qui frappe l'œil: ainsi une campagne couverte de riches moissons & de productions très-variées, est un beau *coup-d'œil* pour l'homme qui songe à ses semblables. *Regard* a d'autres acceptions qu'il est inutile de rappeller ici.

---

## *Œuvre*, *Ouvrage*.

» *Œuvre*, selon l'Abbé Girard, dit précisément
» une chose faite; mais *ouvrage* dit une chose
» travaillée & faite avec art. Les bons Chrétiens
» font de bonnes *œuvres*; les bons ouvriers font
» de bons *ouvrages* «.

*Œuvre* exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent*: *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création & l'*ouvrage* des six jours: la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance: le monde sorti des mains du Créateur dans six jours d'exécution, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*; l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes; & son *ouvrage* est leur salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la Na-

ture son énergie, & dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance & l'action de l'agent font l'*œuvre* : l'*ouvrage* est le résultat du travail & de l'industrie. On dit *œuvre* & non *ouvrage* de la chair. L'Artisan fait des *ouvrages*, & son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent. *Œuvre* est le latin *opus*; & ce mot exprime, dans son sens primitif, la production, l'action productive : *ouvrage* est proprement le latin *opera* ; & ce mot exprime le travail, chose industrieuse. Voyez *Production*, *Ouvrage*.

» Le mot d'*œuvre*, continue l'Abbé Girard, » convient mieux à l'égard de ce que le cœur & » les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* » est plus propre à l'égard de ce qui dépend de » l'esprit & de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* » de miséricorde & une *œuvre* d'iniquité, un *ouvrage* de bon goût & un *ouvrage* de critique «.

Voilà l'usage : mais la raison de l'usage ? c'est ce que je tâche toujours de découvrir : je la trouve ici dans la différence que je viens d'établir, ce qui m'en confirme la justesse. L'*œuvre* est l'action, l'action faite par une puissance : or, qu'est-ce que la Morale considere ? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien & le mal, la vertu & le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail : or, qu'est-ce que la Science entend par *ouvrage* ? les discours, les écrits, les pieces, les traités, les livres ; & l'Art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'est qu'une *action* bonne ou mauvaise selon les mœurs ; & cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, &c. L'*ouvrage* littéraire est une *chose* bonne

ou mauvaiſe ſelon la Science ; on trouve dans la choſe même de la critique & du goût.

Mais les *ouvrages* d'eſprit ſont les *productions* d'un Auteur : auſſi les appelle-t-on quelquefois *Œuvres*, *Œuvres* de théatre, *Œuvres* morales, *Œuvres* mêlées, *Œuvres* complettes, *Œuvres* poſthumes, &c. L'Abbé Girard prétend qu'*œuvres* ſe dit au pluriel du recueil de *tous les ouvrages* d'un Auteur ; & que lorſqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épithete, on ſe ſert du mot d'*ouvrages*. Mais le mot d'*ouvrage* au pluriel marque auſſi la pluralité ; & celui d'*œuvres* n'en marque pas davantage. Le recueil de *tous les ouvrages* forme les *œuvres complettes* : les *œuvres choiſies* ne renferment qu'une *partie* des *ouvrages* de l'Auteur ; & ſi le choix eſt bien fait, les *œuvres choiſies* valent beaucoup mieux que les *œuvres complettes*. Ce qui ſignifie un recueil entier, c'eſt le mot *œuvre* au ſingulier & au maſculin, quand il s'agit de gravures ; l'*œuvre de* Calot, l'*œuvre* de Balechou. On dit auſſi *œuvre* au ſingulier, pour un *ouvrage* particulier de Littérature : *La Pucelle eſt encore une* œuvre *bien galante*.

*Œuvres* eſt le titre de certains *ouvrages*. Les *œuvres* annoncent l'Auteur ; les *ouvrages* le ſuppoſent : l'*œuvre* eſt ſa production ; le livre eſt ſon *ouvrage*. L'*œuvre* eſt l'*ouvrage*, en tant qu'il eſt fait par l'Auteur & conſidéré comme tel ; l'*ouvrage* eſt bien fait par l'Auteur, mais on le conſidere tel qu'il eſt en lui même ou indépendamment de ce rapport. Ainſi l'on juge l'*ouvrage* & non l'*œuvre* : l'*ouvrage* eſt bon ou mauvais en lui-même & ſans égard à celui qui l'a fait ; mais à l'*œuvre* on connoît l'ouvrier, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes Lecteurs rendront facilement raison des différentes manieres usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux : mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matiere, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne ; & c'est-là l'*œuvre*. La matiere employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La Nature, dit un illustre Ecrivain, fait le mérite ; & la fortune le *met en œuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*œuvre*, & se mettre à l'*ouvrage*. On se met à l'*œuvre*, quand on commence son travail ; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matiere. Il y a le travail actif de l'ouvrier, qui fait l'*œuvre* ; & le travail passif, qui, reçu par le sujet, distingue l'*ouvrage*. Vous dites qu'il y a beaucoup d'*ouvrage* dans une tabatiere, & cet *ouvrage* est la façon de la tabatiere : vous en payez cher la *main d'œuvre*, c'est-à-dire, le travail de l'ouvrier qui a donné cette façon.

---

## *Office, Ministere, Charge, Emploi.*

*Office*, lat. *officium*, ce qui *présente* une chose *à faire*, ce que chacun doit faire : de *facere*, faire, & d'*ob*, devant, présent. Nous traduisons le latin *officium* par *devoir*.

J'ai dit au mot *métier*, que *ministere* signifie

*service* qu'on rend à un supérieur, à un maître ; & de même ce qu'on fait en son nom, comme son représentant ; lat. *ministrare*, servir.

*Charge* signifie fardeau, ce qu'on porte, tant au figuré qu'au propre : de la racine *car*, ce sur quoi une chose porte, roule ; d'où le latin *cardo*, gond, pivot, & nos mots *cardinal*, *char*, &c. Ce mot répond au latin *onus*, charge, fardeau ; & au figuré, dans le sens d'*office*, d'*emploi*, à *munus*, grande *charge*, *charge* pesante, importante ; d'où *munia*, fonctions, obligations dont on doit s'acquitter (*fungi*).

*Emploi*, ce à quoi l'on se *ploie*, l'usage qu'on fait d'une chose, l'occupation que l'on suit : du lat. *implicare*, entrelacer, mettre en œuvre ; rac. *pli*, *plo*, dont j'ai si souvent occasion de parler. L'*emploi*, dans le sens de charge, indique un travail déterminé.

Ainsi l'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire une chose utile à la Société : celle de *ministere* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un Maître qui commande : celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun : celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir ; le *ministere*, un service ; la *charge*, des fonctions ; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même-temps un pouvoir, une autorité pour faire ; le *ministere*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses ; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distinguent le titulaire ; l'*emploi*,

des salaires, des émolumens qui payent ou récompensent le travail.

Il implique une sorte de contradiction que l'un ait l'*office*, & l'autre le *bénéfice*. Il est naturel que celui qui prend un Agent, se serve ou ne se serve pas, à volonté, de son *ministere*, & qu'il le paye en conséquence. S'il y a des *charges* qui ne *pesent* rien, je veux dire qui n'imposent aucun exercice, *charge* n'est plus qu'un mot sans idée; mais ces *charges* n'en sont que de plus gros fardeaux pour le peuple qui paye. On sçait que tout *emploi* demande salaire; je ne sçais si l'*emploi* qui occupe le plus est le mieux payé.

Autrefois on appelloit *offices* ce que nous appellons *charges*: ainsi l'on dit encore *Grands Officiers de la Couronne*, *Officiers d'épee*, *Officiers de robe*, &c. En général, la *charge* est au dessus de l'*office*: nous disons les *grandes charges* & non les *offices* de la Couronne; mais sous les *grandes charges*, il y a beaucoup d'*offices* dans la Maison du Roi: nous disons *charges de Magistrature*, & *offices de Finance*: on a une *charge* de Président du Parlement & un *office* de Greffier, &c. Cependant *charge* s'emploie comme un mot générique; & il y a une infinité de petites *charges* fort ignobles, constituées telles, ou mises dans cet ordre par lettres du Prince. L'*emploi* est chose subalterne & très-subalterne, quelquefois honnête, souvent ignoble, toujours en sous-ordre. Nous ne disons *ministere*, dans le sens de place, dont je parle en ce moment, que de la place de *Ministre* du Roi; ainsi ce terme a un caractere bien distingué: mais nous disons le *ministere public*, le *ministere des autels*, avec une idée de noblesse; & le *mi-*

dans le ſens d'*entremiſe*, a quelque choſe de plus relevé que l'entremiſe ordinaire. Ce n'eſt pas à dire que chacun n'ait ici ſon petit *miniſtere* à remplir, toujours dans le ſens de ſervice à rendre aux autres ou à faire pour les autres.

En général, l'*office* eſt par lui-même ſtable & à demeure, mais on en ſupprime : il y a, par accident, des Miniſtres ſans *miniſtere* : vous avez des *charges* à temps, à vie, & même en héritage, & toujours faites pour le mérite : il y a beaucoup d'*emplois* où il y a beaucoup d'embarras & d'affaires.

Mais il faut conſulter les Dictionnaires, la Chancellerie, & les Praticiens, pour ſçavoir les applications de ces noms aux cas particuliers. Ma tâche eſt d'expliquer la valeur propre & l'uſage ordinaire des mots.

---

## *Offrande*, *Oblation*.

DANS un ſens rigoureux, l'*oblation* eſt l'action d'offrir ; & l'*offrande* eſt la choſe à offrir, & enſuite la choſe offerte. *Oblation*, lat. *oblatio*, eſt un mot dérivé du participe paſſif d'*offerre*, *oblatnm* : *offrande* eſt le gérondif *offerenda* ; & ceci nous donne la vraie explication de notre terminaiſon ſubſtantive *ande* ou *ende*. *Amandus*, *faciendus*, ſignifie ce qui eſt à aimer, à faire ; ce qui doit être aimé, fait ; ce qui eſt fait pour cela. Notre terminaiſon *ande* ou *ende* exprime ce qu'il faut faire pour, ce qu'on fait pour une deſtination. Ainſi la *réprimande* eſt un diſcours fait pour *réprimer* ; la

*demande* eſt l'indice donné pour faire ſçavoir ce qu'on deſire; la *guirlande* (de *gyr*, cercle) eſt une chaîne de fleurs faites pour couronner ou pour être miſes en rond ; la *prébende* (*præbenda*) eſt ce qui doit être *fourni* en argent ou en nature, aux Eccléſiaſtiques d'un Chapitre ; la *propagande* eſt une Congrégation établie pour la *propagation* de la foi ; la *bande* eſt un nombre de perſonnes raſſemblées pour aller de compagnie ; la *viande* eſt la chair deſtinée à être mangée, à faire vivre ; une *houpelande* eſt une eſpece de vêtement fait pour être mis par *deſſus* (*hup*) & envelopper, &c.

L'*offrande* eſt donc proprement la choſe deſtinée pour l'*oblation*. Si l'uſage, intervertiſſant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, & à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en exiſte pas moins dans les mots ; & le ſens primitif de l'un n'eſt que le ſens détourné de l'autre.

L'*offrande* ſe fait, dit-on, à Dieu, à ſes Saints, & même à ſes Miniſtres : l'*oblation* ne ſe fait qu'à Dieu.

L'*oblation* eſt alors un vrai ſacrifice : l'*offrande* eſt ſeulement un don religieux.

L'*offrande* du pain & du vin dans le ſacrifice de la Meſſe, eſt une *oblation*. Les préſens que les Fideles font en allant baiſer la patene, ſont proprement des *offrandes*.

Jéſus-Chriſt fait à ſon Pere, ſur la croix, une *oblation* de lui-même. Dans vos prieres, vous élevez votre cœur à Dieu, & vous le lui donnez en *offrande*.

Les *offrandes* des premiers Fideles, conſiſtant en pain & en vin, deſtinés à être conſacrés pour la communion, étoient des *oblations*. Ainſi, comme

Mabillon l'obſerve, ce qu'on appelle aujourd'hui l'*offrande*, eſt bien différent des *oblations* d'autrefois.

*Oblation* a toujours un ſens plus rigoureux qu'*offrande*; & il ne ſe dit que pour exprimer le ſacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuſes preſcrites à cet effet. Ainſi toute *offrande* n'eſt pas *oblation*; & l'idée du don ou même du dévouement ſuffit pour conſtituer une *offrande* ſans aucune cérémonie. La main ou ſacrée ou religieuſe fait ſon *oblation* ſur l'autel : le cœur fait en lui-même ſon *offrande*. *Oblation* eſt un terme de lithurgie, & le peuple ne l'entend pas : *offrande* eſt le terme commun & vulgaire, lors même qu'il s'agit de l'*oblation* rigoureuſe.

*Oblation* ne ſe détourne pas de ſon ſens religieux & propre. Nos Poëtes, nos Orateurs ſe ſervent du mot *offrande* pour déſigner ce qu'on préſente avec un reſpect & un zele fort vif : il eſt auſſi employé dans des phraſes populaires & proverbiales, pour revêtir d'un langage religieux des idées profanes. On dit, *à l'offrande qui a dévotion*, ou *l'offrande eſt à dévotion*, pour marquer qu'une choſe eſt libre. On dit, *à chaque Saint ſon offrande*, pour dire qu'il faut rendre à chacun ce qui lui convient, ou offrir à chacun ce qui peut lui convenir, pour ſe rendre tout le monde favorable.

---

## *Offuſquer, Obſcurcir.*

DE *fo*, *foc*, feu, lumiere, les Latins firent *fucus*, fard, déguiſement, fauſſe couleur; & *fuſcus*, *obſcurci*, caché, brouillé, troublé, terni, bruni, li-

téralement décoloré, qui n'a pas ſon éclat; car *ſè* ou *x* déſigne la privation, l'abſence. De là le verbe *offuſquer*. *Obſcurcir*, priver de lumiere, rendre obſcur. Voyez *Obſcur*.

*Offuſquer* ſignifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir & d'être vu clairement, dans ſa clarté naturelle, par l'interpoſition ou l'oppoſition d'un corps, d'un obſtacle. *Obſcurcir* exprime l'action ſimple & vague de faire perdre à un objet ſa lumiere ou de ſon éclat, ſans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Le ſoleil eſt *obſcurci*, lorſqu'il a perdu ſon éclat: ſi vous le conſidérez dans des nuages, il eſt *offuſqué*. Les nuages l'*obſcurciſſent* & l'*offuſquent*: ils l'*obſcurciſſent*, en lui ôtant ſa lumiere; ils l'*offuſquent*, en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Le hâle *offuſque* le teint; il laiſſe un maſque ſur la figure. Le teint s'*obſcurcit* avec l'âge; il n'a plus ſes couleurs & ſon éclat. Vous voyez le teint *obſcurci* par ſa dégradation, tel qu'il eſt: vous ne le voyez pas tel qu'il eſt, s'il eſt ſeulement *offuſqué* par des taches accidentelles.

Les paſſions *obſcurciſſent* l'entendement, de quelque maniere qu'elles le troublent: elles l'*offuſquent*, en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interpoſant entre lui & la vérité.

Une montagne qui borne la vue de votre maiſon, l'*offuſque*; & on ne veut pas dire qu'elle l'*obſcurciſſe*, comme un mur qui lui ôteroit le jour.

Une femme fardée eſt vraiment *offuſquée*, & elle vous *offuſque*: cependant ſon teint, loin d'être *obſcurci*, eſt enluminé.

Un feu ſombre vous *offuſque* plutôt que de vous

éclairer : cependant il éclaire l'objet plutôt que de l'obscurcir. Cette phrase fait bien, ce me semble, distinguer l'effet produit à l'égard de la *vue* par l'action d'*offusquer*, & l'effet produit à l'égard de l'*objet* par celle d'*obscurcir*.

La grandeur nous *offusque*, & nous tâchons de l'*obscurcir*.

La gloire de Miltiade *offusquoit* l'esprit de Thémistocle : la gloire de Thémistocle *obscurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémistocle *offusque* celle de Miltiade, [illegible] que celle de Miltiade *obscurcit* l'esprit de Thémistocle. La raison en est que l'*offuscation* [illegible] sur vous qui voyez & considérez l'objet, [illegible] l'objet lui-même ; au lieu que l'*obscurcissement* [illegible] que l'objet seul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offusque*, & [illegible] n'en soutenez la lumière qu'[illegible] curcit.

Trop de paroles *offusque* le *discours*, [illegible] surabondance fait perdre de vue [illegible], ce qui vaut quelquefois son prix. Trop [illegible] dans l'expression *obscurcit* l'idée, [illegible] curité vous donne un air de profondeur, [illegible] bien aussi son mérite.

Nous sommes *offusqués* par ceux qui [illegible] nous ; ils nous empêchent de voir [illegible] on voudroit bien les écarter. Nous sommes *obscurcis* par ceux qui sont au dessus de nous, ils nous couvrent de leur ombre pendant qu'ils sont au grand jour : on voudroit bien les rabaisser.

## *Oisif*, *Oiseux*.

M. Beauzée a donné la vraie différence de ces termes : il ne s'agit que de la justifier & de la commenter.

» Ces termes, dit-il, annoncent également
» l'inaction & l'inutilité. Etre *oisif*, c'est ne rien
» faire, être sans action, sans occupation : être
» *oiseux*, c'est avoir quelque rapport à l'oisiveté ;
» soit par goût, parce qu'on l'aime ; par habitude,
» parce qu'on y passe sa vie ; ou par ressemblance,
» parce qu'on est inutile «.

Remontons à l'origine de ces mots. *Oed*, *ed*, *et*, signifie temps, en celte & dans d'autres Langues anciennes. De là les Latins ont dit *otium* pour marquer le temps qu'on passe sans rien faire : de là *otiosus*, autrefois *ocieux* (*a*) dans notre Langue, & ensuite *oisif* & *oiseux*. *Otium* signifie proprement *loisir* ; mais l'*oisiveté* est, en latin, *otiositas*, mot formé d'*otiosus*, pour exprimer la qualité. *Oisif* répond à *otium*, loisir ; & *oiseux*, à *otiositas*, oisiveté. Avec du loisir, on est *oisif* ; avec de l'oisiveté, on est *oiseux*. Attilius dit, dans une Lettre de Pline le jeune, qu'il vaut mieux être *oisif* (*otiosum*) que de ne rien faire ; c'est-à-dire, avoir du loisir, que de rester *oiseux*. Les Etymologistes con-

(*a*) Du Bellay, dans son *Illustration de la Langue françoise*, *l. IV*, dit : *Quant aux épithetes qui sont, en nos Poëtes françois, la plus grand' part ou froids ou ocieux*, &c.

viennent qu'on a dit d'abord *oisi*, *oisir*; & que par la confusion de l'article *le*, *l'* avec ce mot, on en a fait *loisir*, ainsi que Vaugelas l'a remarqué.

On doit donc appeller *oisifs*, continue notre Académicien, l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme actifs, si l'on veut dire qu'ils sont *actuellement* dans l'*inaction*. Mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeller *oiseux*, ainsi que toutes les choses *inutiles* comme l'inaction, quand même ce seroient des actions.

*Oisif* n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle : *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif*, dès qu'on n'est pas en activité ; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*. La valeur distinctive de ce dernier mot est déjà connue par celle de sa terminaison : la terminaison *if*, en latin *ivus*, désigne quelque chose d'actif, qui fait, qui réduit en acte. Ainsi *actif* signifie qui est fort agissant & prompt à agir ; *communicatif*, qui se communique facilement ; *vocatif*, qui appelle ; *curatif*, qui guérit ; *palliatif*, qui pallie ; *oppressif*, qui opprime ; *plaintif*, qui fait plainte ; *négatif*, qui nie. Ainsi *oisif* indique ce qu'on fait ; *oiseux*, ce qu'on est dans le goût ou dans l'habitude de faire. *Oisif* ne marque que le repos ou la cessation du travail ordinaire : *oiseux* marque une sorte de léthargie ou d'inertie.

Un Ouvrier qui n'a point d'ouvrage, est *oisif* : un Ouvrier qui ne veut pas travailler, est *oiseux*. Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose : le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, & même quand il fait quelque chose, mais d'inutile ou d'*oiseux*.

Mademoiselle de Scudéri dit que les gens plongés dans la molleſſe méritent d'être appellés *oiſifs* dans une mauvaiſe ſignification. Cette mauvaiſe ſignification eſt propre au mot *oiſeux*.

> Là tous les ſoirs, la troupe vagabonde
> D'un Peuple *oiſif*, appellé le beau monde,
> Va promener de réduit en réduit
> L'inquiétude & l'ennui qui le ſuit.
>
> *Voltaire*, *Epît. ſur la Calomnie*.

Ce peuple eſt non ſeulement *oiſif*, mais *oiſeux*.

Au rapport de Cicéron (*a*), Scipion diſoit qu'il n'étoit jamais moins *oiſif* que quand il étoit *oiſif*, c'eſt-à-dire, plus occupé que dans ſon loiſir, ou quand il n'avoit point de travail commandé. Il eſt impoſſible que de tels hommes ſoient *oiſeux*.

Solon vouloit punir les *oiſeux*, qui ſont déjà bien punis par leur oiſiveté même, & non des gens *oiſifs*; car il y a un repos néceſſaire, & même un repos forcé.

Bouhours dit qu'à y regarder de près, *oiſif* va plus à la perſonne qu'à la choſe. L'une & l'autre épithetes vont aux choſes & aux perſonnes; mais *oiſif* ne convient proprement qu'à l'eſpece de choſes qui ont un principe d'activité ou un genre particulier d'énergie & d'action.

Ainſi la Nature paroît *oiſive* pendant l'hiver: la matiere eſt par elle-même *oiſeuſe*. L'épée du Soldat eſt *oiſive* en temps de paix: celle du Gentilhomme caſanier eſt fort *oiſeuſe*.

---

(*a*) *Dicere ſolitum Scipionem accepimus, numquam ſe minùs otioſum, quàm cùm otioſus eſſet.* Offic. l. 3.

Les

Les dix *Oiseux* de la Synagogue étoient ainsi appellés parce qu'ils n'avoient d'autre emploi que de lire les livres saints au peuple ; ce qui est une sorte d'emploi paresseux. On appelle deniers *oisifs* (*pecunia otiosa*), l'argent mort que naturellement il faudroit faire circuler & valoir.

Bouhours remarque qu'on dit une *vie oisive* : mais Fléchier préfere une *vie oiseuse*. La vie est *oisive*, quand on ne fait pas grand'chose : la vie est *oiseuse*, quand on ne fait rien ou rien de bon. L'inaction fait donc la *vie oisive*, & l'inutilité la *vie oiseuse* : oh! combien de gens *oiseux* ! Il y a, selon le mot de Séneque, des gens dont la vie ne peut être appellée *oisive*, mais bien une occupation *oiseuse* (*a*).

On dit des mots, des paroles, des épithetes, des phrases, des discours, &c. ou *oisifs* ou *oiseux*. *Oiseux* est le meilleur, quoiqu'*oisif* devienne peut-être plus commun ; & M. de Voltaire dit avec raison, dans la Préface de son *Electre*, des *termes lâches & oiseux*. On a même dit une *parole oisive*, en rappellant le *verbum otiosum* de l'Evangile : la parole n'est point *oisive*, c'est une action : mais elle est souvent *oiseuse*, car on en dit beaucoup d'inutiles. Si l'on veut absolument parler ainsi, *oisif* exprimera ce qui est superflu & sans effet ; *oiseux*, ce qui est tout-à-fait vain & ne peut produire qu'un mauvais effet.

---

(*a*) *Quorumdam non otiosa vita est dicenda, sed desidiosa occupatio. De Brevit. vitæ* Citation de M. Beauzée.

## *On, l'On.*

DANS l'écriture abrégée, *hom* vouloit dire *homo*, *homme*. *Hom*, *hon* se prononce *on* : par succession de temps, on a écrit comme on prononçoit. *On dit* signifie donc *homme dit* : les Italiens ont employé de même *uomo* ; les Allemands & presque tous les peuples Septentrionaux disent aussi *man* (homme). *On* ou *homme dit*, est une proposition particuliere ; car *on* signifie un homme quelconque, quelqu'un, & des gens. *L'on*, l'*homme dit*, est une proposition générale ; *l'on* signifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* est un pronom indéfini : *l'on* est une expression collective.

Cette distinction si naturelle de sens, Vaugelas, du Marsais, & presque tous nos habiles Grammairiens l'ont reconnue. Du Marsais reproche même à l'Abbé Girard de ne pas l'avoir observée. » Quand nous disons *si l'on* au lieu de *si on*, dit- » il en parlant du bâillement, *l'* n'est point alors » une lettre euphonique, quoi qu'en dise M. l'Ab. » Girard. *On* est un abrégé de *homme* ; on dit » l'*on* comme on dit l'*homme*. *On* marque une » proposition indéfinie, *individuum vagum* «. Comment se peut-il donc que ce Grammairien philosophe conclue ensuite, avec la foule, qu'il est *indifférent pour le sens de dire*, *on* dit ou *l'on* dit ; & que c'est à l'oreille à décider lequel doit être préféré ?

Est-il donc indifférent de faire une proposition

ou générale ou particuliere ? Est-il indifférent de laisser le Lecteur dans l'embarras de sçavoir si la proposition est ou particuliere ou générale, tandis que l'addition ou l'omission de l'article doit lever toute équivoque ? Est-il indifférent de violer une regle essentielle de la Grammaire, qui détermine par l'article, ce qui, sans l'article, reste indéfini ? Si nos Grammairiens veulent seulement dire que, dans l'usage reçu, on dit indifféremment, quant au sens *on* ou *l'on*, pourquoi n'ont-ils pas démontré le vice & les inconvéniens de l'usage ?

M'objectera-t-on l'autorité de l'usage même ? Je répondrai que, si on ne peche point en le suivant, il n'en est pas moins contraire à la Grammaire, à la raison, au sens propre des choses : je répondrai que l'usage change, & qu'il n'y a rien de mieux à faire que de le changer pour le réformer & le perfectionner : je répondrai qu'un usage introduit & maintenu par l'ignorance, ne défend point, lorsqu'on s'est éclairé, aux Ecrivains, faits pour donner l'exemple & la loi, de rendre avec ménagement à la Langue la clarté, la régularité, l'abondance. J'observerai plus bas, que *l'*, comme article, auroit encore une utilité particuliere.

Ainsi *on* & l'*on* ne sont pas réellement identiques quant au sens : loin d'être identiques, ils ne sont pas synonymes : loin d'être synonymes, ils sont si opposés l'un à l'autre, que l'un fait une proposition vraie, tandis que l'autre la rend fausse. Quand une personne seule vous a dit une chose, il est bien vrai qu'*on* vous l'a dite ; mais il est faux que l'*on* vous l'ait dite ; car tout le monde ne vous l'a pas dite. Cette distinction est bien évidemment utile & même nécessaire ; car, sans cela, vous ne

parlez plus que d'une maniere vague, & on ne sçait plus ce que vous voulez dire par *on* ou par *l'on*; on ne sçait pas si vous faites allusion à un individu ou à l'espece; on ne sçait si vous donnez une maxime générale ou une observation particuliere; chacun vous fera dire à son gré une chose ou une autre, vraie ou fausse, puisqu'on est obligé de vous commenter.

Par exemple, la Bruyere dit : L'on *se couche à la Cour*, & l'on *se leve sur l'intérêt; c'est ce que* l'on *digere le matin & le soir, la nuit & le jour.* Il dit encore : On *loue les Grands pour marquer qu'*on *les voit de près, rarement par estime ou par gratitude.* S'il n'y a point de différence entre *on* & *l'on*, ces deux propositions sont donc pareilles : *on* exprime donc la même chose que *l'on*; toutes deux elles doivent être également ou générales ou particulieres. Or la premiere est générale, puisque c'est en général la maniere de sentir & de vivre du courtisan : la seconde ne peut être que particuliere, car il est faux qu'en général nous ne louions les Grands que pour faire entendre que nous en approchons. Mais si *on* & l'*on* signifient deux choses différentes, il n'y a plus d'équivoque & d'obscurité; au premier mot vous comprenez que la premiere de ces propositions regarde tous les courtisans ou la foule; & l'autre, certaines gens ou certaine espece de gens.

Revenons à l'usage, & voyons ce qu'il nous enseigne. Faute d'avoir consulté la raison & la regle sur le bon emploi de ces locutions, l'euphonie a été invoquée pour leur assigner des places distinctes, c'est-à-dire qu'on a sérieusement entrepris d'assujettir la prose à des regles de versification, sans

ſonger que la poéſie, faite pour l'harmonie & diſtinguée par ſon harmonie propre, retombe dans la proſe, ſi la proſe s'aſſujettit aux mêmes loix. Il s'agit donc, quant à l'uſage d'*on* ou de l'*on*, d'éviter dans la proſe des bâillemens ou des hiatus que la poéſie proſcrit avec raiſon, mais dont la proſe la plus coulante & la plus pure eſt inévitablement remplie.

Ainſi on veut nous obliger à dire *l'on* après *ſi*, tandis que nous diſons ſans ceſſe *ſi un*, *ſi elle*, &c.; après *&*, tandis que nous diſons ſans ceſſe *& il*, *& elle*, *& ou*, &c.; après *ou*, tandis que nous diſons *utile* ou *agréable*, *où eſt-il*, *où il va*, *fou à lier*, *mou à l'excès*, &c.; & le tout, ſans que l'oreille en ſoit choquée. L'oreille ne ſçauroit être choquée des ſons qu'elle a coutume d'entendre ſans en être ſurpriſe, ſans même les remarquer: elle ſeroit inconſéquente & bizarre, ſi, en les approuvant dans tous les cas ordinaires, elle les rejettoit dans un ſeul: il ſeroit donc ridicule d'en exiger cette fauſſe délicateſſe. Eſt-il vraiſemblable, eſt-il poſſible qu'elle ſoit, par exemple, offenſée de *ſi on*, quand une foule innombrable de ſubſtantifs terminés en *ſion* ou *tion*, la frappent, preſque à chaque phraſe, agréablement ou du moins ſans la bleſſer? Il ne faudroit employer euphoniquement *l'* devant *on*, que dans les cas où le mot ſeul formeroit un bâillement ou un hiatus auquel l'oreille ne ſeroit point accoutumée, ou dont il n'y auroit que des exemples aſſez rares dans le langage pour être remarqués.

A cette occaſion, je voudrois diſtinguer le *bâil-*

*lement* proprement dit de l'*hiatus* (*a*). J'appelle *bâillement* proprement dit, l'effet produit par la répétition immédiate de la même voyelle ou de la même voix ; & c'eſt ce qu'exprime par l'imitation le mot *ba-ailler*. J'appelle *hiatus* l'effet produit par la ſucceſſion immédiate de deux voix ou voyelles différentes ; & c'eſt encore ce qu'exprime par l'imitation le latin *hi-are*. En général le *bâillement*, ainſi entendu, eſt pénible & déſagréable ; il n'en eſt pas de même de l'*hiatus*, qui, ſouvent au contraire, rend le langage plus liant & plus doux. La Langue a peu de mots dans leſquels la même voyelle ſoit répétée ſans conſonne ou articulation interpoſée : elle en a une infinité dans leſquels une voyelle ſe lie immédiatement avec une autre, comme dans *haïr*, *payer*, *prier*, &c. L'effet doit donc être à

(*a*) Je ſais que *bâillement* ſe dit plutôt à l'égard de la proſe, & *hiatus* à l'égard des vers : mais ce n'eſt point là une différence réelle de ſens. Je ſçais que M. Beauzée conſidere le *bâillement* comme un effet relatif à la perſonne qui parle, & qui reſte la bouche béante par l'émiſſion de deux voix ſucceſſives ; & l'*hiatus*, comme l'effet produit par la même cauſe ſur la perſonne qui écoute, & dont l'oreille eſt offenſée. Mais le mot latin *hiatus* ſignifie à la lettre, *bâillement* ; & il exprime l'ouverture de la bouche. Le mot primitif *hi*, d'où le latin *hio*, ſignifie de même *bâiller*, entr'ouvrir, reſter la bouche ou la gueule béante. Sans m'oppoſer à ce qu'on adopte cette différence, j'obſerve ſeulement qu'elle n'eſt pas fondée ſur la valeur des termes, & qu'elle paroit purement arbitraire quoiqu'utile. Quant à celle que je donne, fondée ſur la valeur & la conſtitution matérielle des mots, je ne diſſimule point que l'uſage n'y a pas plus d'égard qu'à la précédente : mais je la crois fort propre à diſtinguer deux choſes naturellement diſtinctes, ou deux eſpeces ou deux ſortes différentes de choſes dans le même genre.

peu près le même quand le même rapport se trouve entre deux mots. ainsi *qui est*, *il y est*, se prononcent avec la même mollesse & la même douceur qu'*inquiet*. Il faut donc en général éviter le *bâillement* s'il n'est imitatif & reçu; il n'y a point de raison d'éviter un *hiatus* familier à l'oreille. J'assimile au *bâillement*, la cacophonie produite par la répétition de la même syllabe, comme quand on dit, *qu'on conserve*.

Il me semble que les différentes remarques de Vaugelas peuvent se réduire à une observation générale. L'Abbé Girard, qui les rassemble en une phrase & les adopte, n'a pas pris garde qu'en faisant deux termes différens d'*on* & de *l'on*, & en ajoutant qu'ils sont entiérement semblables, il alloit directement contre le but de son livre qui tend à détruire la parfaite synonymie de sens, & non à distinguer les synonymes par des différences intrinseques d'une application arbitraire & précaire, & c'est en partie ce qui m'a fait entrer ici dans une discussion grammaticale. Achevons notre ouvrage.

L'Académie, dans ses Observations sur les Remarques de Vaugelas, juge, à l'égard de *si on*, que la rencontre des deux voyelles n'a rien de rude, & qu'il y auroit quelque chose de trop affecté à dire toujours *si l'on*.

A l'égard de *& on*, ainsi que de *ou on*, prononcés tout de suite & sans pause, il convient assez de séparer les deux syllabes par *l'*. Cependant on nous oblige à dire *& on*, *ou on*, quand le mot suivant commence par *l'*. Il faut donc que l'oreille s'accoutume à ces hiatus.

Il est certain que, si *l'* ne s'emploie que pour l'euphonie, l'objet n'est pas rempli, quand la lettre

*l* commence le mot suivant : il faut rejetter le secours, dès qu'il est inutile, à plus forte raison quand il ne fait que choc & embarras : mais *l'* est un véritable article. L'habitude & l'utilité rendront aussi supportables ces phrases, l'*on lit*, l'*on le dit*, l'*on le loue*, & autres, que celles-ci, *il lit*, *elle lit*, *il* ou *elle lit le livre*, *le long de l'eau*, *la loi l'ordonne*, & mille autres semblables.

*Qu'on*, *con*; *qu'on con*sente, *qu'on con*signe : c'est là de la cacophonie; & nous dirons plutôt *que l'on* en pareils cas. Mais on a tort de mettre en these générale qu'il faut dire *que l'on* devant *con*, *com* : la regle n'est juste que dans les cas où *con*, *com* se nasalent comme *on*, dans la prononciation. L'Académie a très-bien observé qu'en conversant, on dit plutôt, *qu'on commence*. La raison en est que *com* & *con*, dans *commencer*, *commettre*, *connoître*, &c. ne se prononcent pas avec le son nasal : vous dites *qu'on co-mence*, *qu'on co-noît*; de maniere que la lettre *n* ou *m* se rejette sur la syllabe suivante; & alors le son propre de *qu'on* n'étant pas répété, il n'y a point de cacophonie. Ainsi, quand vous direz, *on on*doie un enfant, il n'y a point de bâillement, parce que vous prononcez *o-n-ond* : mais le bâillement est sensible, à dire *on hon-nit*, puisque vous répétez le même son (*a*). Des Grammairiens voudroient même nous faire

(*a*) Je ne prétends pas proscrire ce bâillement particulier; puisque *on-on* imite le cri que l'on fait en *honnissant*. Je suppose ici que ce mot est prononcé comme il doit l'être; mais j'ai tort, car on trouve fort joli de prononcer *honir*, & de transformer ainsi les huées en des sons doux & flatteurs.

dire *l'on* après *que*, ſuivi d'un *c* qui a le ſon de *k*; comme dans ces exemples : *il y a des défauts* que l'on cache *ſoigneuſement ; on ne ſe perſuade* que l'on con*noît aſſez ſes devoirs qu'à proportion qu'on les aime moins.* Je conviens qu'il vaut mieux dire *qu'on*, quand les *que* ſont multipliés dans une phraſe.

Vaugelas conſeille de préférer *on* à l'*on* au commencement d'un diſcours & même d'une période: l'Académie en fait une loi. Et il eſt vrai que ſi *l'* ne ſe met que par euphonie, ce motif n'a pas lieu au commencement d'une phraſe, & il faut l'en bannir. Mais n'eſt-ce donc là qu'une lettre euphonique ? Je crois le contraire avec du Marſais; & je prouve que c'eſt un article par l'apoſtrophe ' néceſſairement placée entre *l* & *o* : l'apoſtrophe marque l'éliſion, l'éliſion retranche l'*e* : *l'on* ſignifie donc *le on* : il s'agit donc d'un véritable article, & non d'une ſimple lettre *euphonique.* Et s'il faut même, par euphoniſme, intercaler une lettre entre un verbe interrogatif & le pronom *on*, vous rejettez abſolument *l'* pour placer le *-t-* entre le verbe & le pronom, *ira-t-on*, *viendra t-on* : tant il eſt vrai que *l'* n'eſt nullement une lettre euphonique. Je ſuis donc bien loin de blâmer la Bruyere, d'avoir commencé par *l'on* tant & tant de paragraphes : l'on *n'a guere vu juſqu'à préſent un chef-d'œuvre d'eſprit qui ſoit l'ouvrage de pluſieurs* : l'on *devroit aimer à lire ſes ouvrages à ceux qui en ſçavent aſſez pour les corriger & les eſtimer* : l'on *n'aime bien qu'une ſeule fois, c'eſt la premiere* : l'on *ne peut ſe paſſer de ce même monde que l'*on *n'aime point*, & dont l'on *ſe mocque*, &c. Je conviens qu'on aimeroit mieux entendre dans cette derniere phraſe

*dont on se mocque*, comme le veut Vaugelas en parlant de *dont*. Mais l'Auteur avoit d'abord dit l'*on*, & il falloit continuer de même : que d'embarras !

C'est encore une regle que quand on répete plusieurs fois *on* ou l'*on*, il faut toujours dire de même : *on loue*, *on blâme*, *on crie*, *on menace*, *on dit* & *on fait* ; & non *on dit & l'on fait*, &c. La chose est convenable, lorsque le discours est rapide, & que le pronom se répete presque aussi-tôt. Ainsi Rousseau dit fort bien : On *n'est curieux qu'à proportion* qu'on *est instruit* : on *perd tout le temps* qu'on *peut mieux employer* : on *ne peut réfléchir sur les mœurs* qu'on *ne se plaise à se rappeller l'image de la simplicité des premiers temps*.

Mais si, dans l'*on*, nous considérons l'article, il sera très-utile de s'en servir dans des phrases longues, pour déterminer que le *on* dont on parle est le même dont on a parlé dans l'autre période, ou dans un autre membre d'une période étendue. *L'on* leve alors toute difficulté ; & en ce cas, il est encore utilement employé dans une proposition particuliere pour en désigner le sujet. J'ai dit, *on* ou un homme fait ; & dans la suite du discours, je continue en disant, & l'*on* ou cet homme-là croit. L'Abbé de Vertot dit ainsi : On *vendoit ordinairement une moitié de ces terres conquises pour indemniser l'Etat des frais de la guerre ; & l'autre moitié se réunissoit au Domaine public*, *que* l'on *donnoit ensuite gratuitement ou à un cens modique*, &c. *L'on* marque très-bien ici que celui qui donne, c'est celui qui a vendu. Cet usage établi donneroit la liberté d'employer plus souvent *on* avec des rapports différens : sans cela, il devient quelquefois équivoque & fatiguant : aussi a-t-il fallu établir

qu'il ne seroit pas employé dans la même phrase pour désigner des personnes différentes.

Il est inutile de remarquer combien *l'on* réuniroit d'avantages, employé dans un récit à remplacer le pronom personnel défini, employé déjà pour remplacer un sujet collectif, comme dans ce récit: » Les *Francs*, dans la cérémonie de l'installation » de leurs Rois, les éleverent d'abord sur des bou» cliers. A cet usage propre à une association » militaire, ils en substituerent un autre plus ana» logue à une Société policée. *L'on* plaça les Rois » sur des trônes ou des sieges sans dossier, pour » les avertir, dit-*on*, qu'ils devoient se soutenir » ou se maintenir d'eux-mêmes, & veiller sur eux » comme sur les peuples «.

---

## *Ordonner, Commander.*

*Ordonner*, donner ordre : *ordre* vient du primitif *r-d*, *rad*, *red*, gouverner, régir. *Commander*, montrer ou ordonner de la *main* : ce mot vient de *man*, la main qui indique, qui montre.

Le *commandement* est donc à la lettre la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne, *ordonne* : celui qui fait exécuter, *commande*. On *ordonne* en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande* en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force pour *ordonner* : il faut une domination, une supériorité pour *commander*. Un Maître *ordonne*; un Chef *commande*. La Loi, la Justice *ordonnent*, la force en main :

de terre pour prendre un cours plus ou moins continu : c'eſt le *fons* des Latins ( *fundere*, verſer ).

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'eſt de leur nobleſſe : mais cet homme nouveau & très-nouveau avoit un pere & des aïeux inconnus ; & peut-être eſt-il bon d'ignorer la *ſource* de ſon illuſtration, ce qu'il a fait pour y parvenir, & ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* eſt petite ; l'embryon d'un Géant n'eſt pas moins imperceptible que celui d'un Nain. Toute *ſource* eſt primitivement foible ; les plus grands fleuves, comme les ruiſſeaux que vous franchiſſez d'un pas, deſcendent d'un filet d'eau.

Regardez l'*origine*, ſi vous le voulez ; mais conſidérez la fin. Remontez, ſi vous le voulez, juſqu'à la *ſource* ; mais deſcendez juſqu'à l'abîme où tout s'engloutit.

Il eſt curieux de ſçavoir les *origines*, ſi elles peuvent nous éclairer. Il eſt bon de connoître les *ſources*, ſi nous pouvons y puiſer.

L'*origine* du mal en général eſt une grande & belle queſtion. Mais il me ſuffit, à moi, que la Religion l'ait réſolue ; & je ſerois plutôt occupé à découvrir la *ſource* des maux dont nous ſommes les victimes, de ceux qui nous environnent, & celle des maux que nous faiſons nous-mêmes, pour le malheur d'autrui & le nôtre. Mon eſprit n'eſt pas fait pour ces hautes penſées qui aſpirent à concevoir la Nature & la Divinité ; & mon cœur l'eſt pour ces doux ſentimens qui nous rendent heureux ou malheureux du bonheur ou du malheur de ceux avec qui nous vivons.

L'*origine* nous découvre souvent la *source*; elle nous met du moins à la *source* des choses. Cependant, combien il y a de choses dont l'*origine* nous est connue, & dont la *source* reste cachée! La connoissance de l'*origine* est proprement celle d'un fait; & la *source* en découvre le principe.

Les *origines* de la plupart des coutumes & des usages anciens, nous sont inconnues; & si elles nous étoient tout-à-coup manifestées, nous serions très-étonnés de voir tant de raison où nous trouvons tant de folie, & tant de folie où nous trouvons tant de raison, parce que nous jugeons tout selon l'esprit de notre siecle & de nos mœurs : par exemple, la danse *macabre* ou des *Macchabées*, quoiqu'elle renferme une bonne leçon pour des gens à qui l'on n'en donne guere, n'est pour nous qu'une ridicule momerie. Les vraies *sources* de ce qui a cours dans le monde, nous sont presque toujours cachées : eh ! que m'importe à moi, d'ignorer les *sources* du Nil, s'il répand réguliérement ses eaux grasses & fécondes sur mes terres, & si je sçais profiter de ses bienfaits ! j'en rends grace à l'Auteur de la Nature, *source* de tous les biens.

Mais il importe de connoître les *sources* des maux publics, les *sources* des abus, les *sources* des divisions, les *sources* des crimes, les *sources* de la misere; & sans cela, comment y remédier ? Il faut bien que le feu vous brûle & vous consume à la fin, quelque appareil que vous mettiez sur vos plaies. Si vous aviez une histoire, vous remonteriez jusqu'à l'*origine* de ces désordres; & si vous sçavez les principes essentiels de l'ordre, vous connoissez la *source* & le remede de tous les maux.

L'*origine* du langage date de la création de l'homme : la *source* du langage est dans la consti-

tution de l'homme. Sa ſenſibilité, frappée par des objets divers, exprime ſes ſenſations diverſes par les ſons de l'inſtrument vocal propres à chaque ſenſation; & ils vont frapper de la même maniere l'être organiſé de la même maniere : dès-lors, l'homme commence à parler, il eſt entendu. L'intelligence humaine, habituée à reconnoître la même ſenſation à la même voix ou au même ſon, & à diſtinguer les ſenſations diverſes par la diverſité des voix & des ſons qui les expriment, applique & affecte naturellement aux objets qui excitent les ſenſations, & comme les noms qui leur conviennent le mieux, les ſons ou les expreſſions naturelles de ces ſenſations qu'ils excitent; & voilà comment la Langue ſe forme.

Si je ne vais pas juſqu'à l'*origine* ou à l'étymologie des mots, comment fixerai-je l'idée incertaine d'un terme ? L'*origine* imprime un caractere ; & la vraie ſcience eſt à la *ſource* des choſes, là où ſont les principes, les cauſes, la raiſon des choſes, de leur exiſtence, de leurs qualités, de leurs propriétés.

⁂ J'obſerve que la terminaiſon *ine* exprime ordinairement l'intention, l'objet, la deſtination de la choſe. La *cuiſine* eſt le lieu fait pour y *cuire* & apprêter les mets ; *machine*, ce qui eſt fait pour des opérations induſtrieuſes ; *médecine*, ce qui eſt fait pour guérir (*mederi*) ; *latrines*, ce qui eſt fait pour qu'on s'y *cache* (*latere*), qu'on s'y renferme ; *doctrine*, ce qui eſt fait pour être *enſeigné* (*docere*) ; *marine*, ce qui eſt fait pour aller en *mer* ; *ſourdine*, ce qui eſt fait pour rendre le ſon *ſourd* ; *uſine*, ce qui eſt fait pour de grandes fabrications ; *poitrine*, la *poche* (*petto*, *pectus*) qui eſt faite pour contenir

l'air

l'air nécessaire à la respiration ; *rétine*, le réseau (*rete*), le tissu qui est fait pour arrêter, retenir, rassembler les rayons, &c. Mais cette terminaison n'a pas toujours le même sens ; ainsi dans *urine*, *résine*, *térébenthine*, &c. elle indique l'action de découler ; & c'est plutôt ce qu'elle exprime dans *origine*, où elle est manifestement formée de *gigno*, engendrer, produire ; *genus*, race, ce qui est produit, ce qui sort d'une *source*. Ce mot est donc propre pour désigner la *source* proprement dite ; & c'est ce qu'il exprime aussi quelquefois, quoique cette idee du terme ait été obscurcie par son extension & ses applications diverses. Ainsi *origine* ne marque proprement que les circonstances & les divers rapports de la chose naissante ; au lieu que *source* marque toujours une cause productive, féconde, continue. Une suite de choses *tire* son *origine* de telle autre ; une succession d'effets *prend* sa *source* dans un tel principe. L'*origine* est telle maniere dont les choses sortent de leur *source*.

---

## *Ourdir, Tramer.*

Au propre, *ourdir* signifie disposer les fils pour faire une toile ; & *tramer*, passer des fils entre & à travers les fils tendus sur le métier. Le sens de ces termes répond bien à leur origine. *Ourdir* est le latin *ordiri*, commencer : du primitif *aur*, *or*, commencement, lever ; d'où *aurore*, *origine*, *exorde*, &c. Ce mot a aussi de l'analogie avec le latin *ord-inare*, disposer, arranger, ordonner. *Tramer* est formé de *tra*, entre, travers : on com-

mence par faire la chaîne ; & par l'*entrelacement* des fils passés dans un sens contraire ou en *travers*, on forme la *trame*.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre : mais au figuré, on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* & *tramer* un mauvais dessein, une trahison, &c. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir*, un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'est commencer ; on *ourdit* même une *trame* : *tramer*, c'est avancer l'ouvrage de maniere à lui donner la consistance convenable : la chose étant *tramée*, elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose & d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir*, pour annoncer le commencement d'un projet, un dessein informe, les premieres idées & les premiers traits de la chose ; & celui de *tramer*, pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, la forme & la consistance que la chose commence à prendre. Au lieu d'une expression vague & commune, vous aurez deux idées distinctes qui vous épargneront souvent des longueurs ; vous peindrez d'un seul trait par le mot propre, employé selon son idée propre, tel ou tel état des choses, & leurs différences.

Nous disons aussi dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, & même de plus bas ou de plus odieux.

## *Outil*, *Instrument*.

*Outil*, autrefois *util*, ainsi que l'écrit souvent Montaigne, vient du latin *uti*, se servir, s'aider d'une chose. *Instrument*, mot latin, vient de *stru*, *struere*, *instruere*, construire, instruire, élever, arranger, composer. Le premier de ces mots ne marque que l'usage ou l'emploi de la chose ; le second en indique l'objet & la qualité. L'*instrument* fait des choses plus grandes, plus remarquables, plus combinées, mieux ordonnées que l'*outil* ne le promet.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts méchaniques & simples se servent pour faire des travaux & des ouvrages simples & communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, industrieuse, efficace, dont les arts plus relevés & les sciences mêmes se servent pour faire des opérations & des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose étoit plus compliquée, plus sçavante, plus puissante, ce seroit une *machine*. L'*engin* annonceroit sur-tout l'esprit d'invention, une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un Menuisier, d'un Charron; & des *instrumens* de Chirurgie, de Mathématiques. L'Agriculture a des *outils* & des *instrumens*; la pioche est un *outil*; la grande charrue est un *instrument*. Le Luthier fait avec des *outils* des *instrumens* de musique. L'*instrument* est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil*.

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main ; elle s'en aide : l'*instrument* est un sup-

plément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir ; l'*instrument* exécute avec art. L'*outil* a sa propriété ; l'*instrument* a son habileté, si je puis parler ainsi, ou son industrie propre. Il y a des *instrumens* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes : l'*outil* suit la main.

La nécessité a inventé les *outils* : la science a imaginé les *instrumens*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *instrumens*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connoissez son genre d'industrie ; par ses *instrumens*, vous connoissez quel est chez eux l'état des arts & des sciences.

Celui qui, le premier, considéra le bras de l'homme & ses manœuvres avec autant de sagacité que d'attention, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, & le premier créateur d'*instrumens*. La main, modele d'un nombre prodigieux d'*outils*, est le premier des *instrumens*.

Les Indiens n'ont, pour fabriquer les toiles les plus fines, que des *outils* si grossiers, que nos bons Ouvriers feroient à peine, par leur moyen, une grosse toile de canevas, si on en croit l'Historien Anglois des *dernieres guerres de l'Inde*. Mais la Nature leur a donné, ajoute-t-il, une main si déliée, si bien coupée, si adroite, qu'elle vaut les plus habiles *instrumens* de l'art.

Les Montagnards du Tyrol font avec une mauvaise lame de couteau, avec un clou, un morceau de fer, pour tout *outil*, ces jolies petites figures de bois que nous regardons toujours avec curiosité. Le talent, la persévérance, l'habitude, tiennent lieu d'*instrumens*.

Il n'y a que de mauvais *outils* pour de mauvais

Ouvriers. L'Artiste habile sçait faire de tout un bon *instrument*.

☼ *Instrument* est beaucoup plus employé au figuré qu'*outil*. Cependant *outil* marqueroit bien un état presque passif, une exécution servile, une obéissance aveugle, un moyen commun, une action simple : *instrument* caractériseroit une industrie particuliere, une influence remarquable, un concours d'intelligence, un moyen puissant, une action énergique. Opposés l'un à l'autre selon la valeur de leur sens propre, ils produiroient, ce me semble, un bon effet.

Un agent habile est un *instrument* ; un servile exécuteur est un *outil*. *Instrument* se prend aussi quelquefois pour auteur, moteur, machinateur.

Un Manœuvre est un *outil* de métier ; l'homme de talent est un *instrument* de l'art.

Le cœur du Prince est dans la main de Dieu, comme l'*outil* (la scie) dans la main de l'Ouvrier : cette phrase attribue tout à Dieu. Mais si je veux marquer le concours de l'homme dans les desseins de la Providence, je dirai qu'un mauvais Roi est l'*instrument* le plus terrible de la colere céleste.

Le scélérat raffiné cherche plutôt, pour exécuter son crime, un *outil* qu'il brise à volonté, qu'un *instrument* qui puisse se tourner contre lui-même.

La tyrannie brutale n'a besoin que d'*outils* [illegible] [illegible] & de [illegible] : la [illegible] [illegible] [illegible] *instrumens* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ; & [illegible] [illegible] [illegible] *instrumens*, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Tel [illegible] avec cet *instrument* de [illegible] [illegible], qui n'en a pas même été l'*outil*.

## *Outrageant, Outrageux.*

*Outrageant*, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*, le fait, l'effet de cette action ; elle *outrage*, on en est *outragé*, offensé cruellement. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espece particuliere d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractere, l'effet qu'elle doit par elle-même produire ; elle est faite pour *outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant*, fait un outrage : le discours, le procédé *outrageux*, fait outrage. Ce qui est *outrageux*, est donc *outrageant* par soi-même : il sera même bien *outrageant*, puisqu'il porte en soi l'outrage, & que sa vertu & son efficacité est d'outrager, selon la valeur de sa terminaison qui sert même à indiquer l'habitude, la plénitude, l'excès.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente ; car un homme *outrageux* a l'intention & le dessein, l'habitude & le défaut, le caractere & l'humeur qui porte à outrager.

Cette distinction entre les adjectifs formés du participe présent des verbes, & les adjectifs formés du substantif relatif à ces verbes, est bonne à établir ; puisque, fondée sur le sens des terminaisons *ant* & *eux*, elle nous rend la raison de deux fo

d'adjectifs adoptés dans la Langue, sans autre différence générale à assigner, & qu'elle nous donne une regle générale pour en déterminer la valeur propre & l'emploi. On en retrouvera l'application aux mots *languissant* & *langoureux*, *vaillant* & *valeureux*, &c.



# P.

## *Pacage*, *Pâturage*, *Pâtis*, *Pâture*.

De *pa*, bouche, font issus des mots sans nombre, qui, en différentes Langues, présentent des idées relatives à l'action de manger & sur-tout de *paître*, en latin *pascere*. De *pas*, *pasc*, *past*, viennent les mots du présent article, où nous les considérons selon leur acception commune de lieux où le bétail trouve à *paître*.

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir & engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* & se *repaît*. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrein inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

*Pacage* désigne la qualité de la terre & la production propre dont elle se couvre : ainsi le *bocage* est un lieu couvert ou parsemé de bois, de bosquets ; le *marécage* un lieu plein de marais ou de terres humides & bourbeuses ; le *plantage* un lieu couvert de *plants*. *Pâturage* marque & la propriété de la terre, & l'abondance de la production propre au bétail, & l'usage qu'on en fait : le bétail y *pâture*, c'est-à-dire qu'il y prend la nourriture qui lui convient & qui lui suffit, l'herbe & sa réfection.

*Pâtis* rappelle seulement l'action simple de *paître*; le bétail y trouve à *paître*, c'est-à-dire de l'herbe à *brouter* (*a*) ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain & entiérement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte & pauvre : c'est pourquoi, dans un bail de ferme, on distingue le *pré* de la *pâture*, tant d'arpens de *pré*, tant d'arpens de *pâture* : la *pâture* est donc opposée au *pré* qui est tout couvert d'herbes.

Les prés & les prairies, ou ces grands prés fertiles, arrosés, couverts d'herbes, forment naturellement des *pacages*. Ces *pacages*, soignés, entretenus, employés à leur destination naturelle, couverts de bestiaux, sont des *pâturages*. Les bruyeres, les landes, les bois comme les *prés*, forment des *pâtis*. Des friches, des terreins négligés ou abandonnés, de mauvaises terres qui ne sont ni en prés ni en labour, sont des *pâtures*. *Pâtis*, quoique moins usité, est un mot générique, vague & technique : le *pâtis* peut donc être fertile & gras, comme dans ces vers de la Fontaine :

Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras.

---

(*a*) *Paître* & *brouter* different l'un de l'autre en ce que le premier de ces verbes indique particuliérement l'effet de ce genre d'action, celui de nourrir ou faire subsister; & le second, la maniere propre de l'action, celle de manger l'herbe sur pied ou sur sa racine. Je donne, dans le texte, la différence de *paître* & de *pâturer* : *pacager* signifie seulement mener ou conduire le bétail dans des *pacages*; car il n'a point l'idée de nourrir.

Un âne, de la riche taille,
Tenté de l'herbe fraîche, & pour faire ripaille;
Voyant dans un *pâtis* un *grand troupeau* de bœufs;
Se mit à paître au milieu d'eux.

Mais, par lui-même, le mot n'exprime point l'abondance, au lieu qu'elle est naturelle au *pâturage*, à moins qu'on ne l'en dépouille par quelque accessoire. Ainsi l'on dit que les riches domaines consistent en *pâturages*; & ce mot est noble.

---

## *Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.*

PERSONNE ne dira sans doute *hâve* pour *pâle*, ou *blafard* pour *livide* : mais tous ces mots indiquent une sorte de pâleur ou de décoloration; & j'ai cru qu'on me permettroit de les réunir, pour ne pas multiplier les articles inutilement & me répéter.

De *bal*, lumiere, on fit *pal*, lumiere foible. De là *pâle*, dont les couleurs sont foibles, passées, blanchies.

De la même racine *bal*, *bel*, *bl*, soleil, lumiere, éclat, on a fait *blanc*, nom de la couleur du jour & de la lumiere. On a certainement dit d'abord *blac*; & *ac*, *eik* signifie qui a, qui possede, qui participe. *Blême*, *blesme* désigne l'*exemption*, la suppression, la dégradation du blanc naturel & en général de la couleur; car *bl* désigne différentes sortes de couleurs. On dit, au figuré, *blâmer*, c'est-à-dire ternir, flétrir.

De *lu*, lumiere, on a fait plusieurs mots, *luc*;

*liv*, qui désignent le contraire. Le celte *liu*, *lwid* signifie sombre, morne. Le latin *lividus*, comme notre mot *livide*, marque de même quelque chose de sombre & de noirâtre, comme la meurtrissure.

*Hâve* semble tenir au mot *havi*, brûlé pardessus, desséché, du grec *avein*, brûler, s'il n'a pas un rapport plus particulier avec la racine *car*, creux, cave : car ce mot ne désigne pas moins la maigreur que la pâleur. *Havée* signifie ce qui tient dans le *creux* de la main.

*Blafard* est composé de *bla* & de *fard*. Il désigne une couleur fade ou une couleur éteinte comme par une couche de blanc.

Ainsi, foible de coloris ou décoloré par une teinte de blanc sans éclat, un objet est *pâle*. Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ses couleurs, ou plutôt changé de couleur, le même objet est *blême*. Plombé & taché ou chamarré de noir, un objet est *livide*. Morne & défiguré par le décharnement, un objet est *hâve*. *Pâle* jusqu'à l'affadissement, tout blanchi par l'extinction de ses couleurs, un objet est *blafard*.

Le teint d'une personne est *pâle*, dès qu'il n'est pas assez animé. Si les chairs ont perdu leur couleur propre & leur vie, il est *blême*. Il est *livide*, lorsqu'un mêlange de blanc & de noir lui donne une couleur sombre ou rembrunie. Quand sa couleur est morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il est *blafard*. On dira plutôt un air *hâve* qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint n'exprime que le coloris, & que le mot *hâve* rassemble deux qualités, celle de la couleur qui est d'un blanc brun, & celle de la maigreur qui n'est pas applicable au teint.

Un convalescent est *pâle* ; il n'a point encore re-

pris ses chairs & sa carnation. Une personne, saisie de crainte, est *blême* : il semble que son sang se soit retiré ou glacé. Un malheureux, tout meurtri de coups, est *livide*; du sang extravasé & corrompu le noircit. Un pénitent, consumé par des macérations, est *hâve* : à la décoloration, il joint le *défigurement* (pour me servir d'un terme de Bossuet), & les autres signes extérieurs d'épuisement ou de débilitation. Une femme, crépie de blanc, est *blafarde*; elle n'a plus de teint, & son visage est d'un blanc mort.

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithete s'applique aux personnes, aux couleurs, à toute sorte de lumiere, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumiere est *pâle*, le soleil est *pâle*.

Un objet n'est guere *blême* que par accident. Cette épithete ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés : & dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *blême*. On est, on devient *blême*, on a le visage ou le teint *blême* par l'effet de la maladie, de la souffrance, de quelque passion violente, de quelque émotion subite. Mais la disette, l'indigence, &c. ont le teint *blême*, & c'est leur couleur propre.

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang & sa corruption, rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau : on appelle aussi *livides* les taches, les marques bleues ou noirâtres qui se forment sur la peau; & il en est de même des tumeurs. L'Envie a le teint *livide*.

*Hâve* ne s'applique aussi qu'aux personnes, &

proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Je ne sçais s'il convient de dire *les yeux hâves*, quoiqu'on semble l'assurer dans un Dictionnaire. Mais les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, pâles, décharnées, à former un visage *hâve*.

*Blafard* se dit en général de toute couleur, de toute lumiere qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. Le soleil, offusqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ses feux sans le cacher, est *blafard*.

---

## *Parade, Ostentation.*

DANS les choses morales, *parade* est regardé comme synonyme d'*ostentation*.

Indépendamment de la différence tirée de la racine ou de l'origine de ces mots, ils different en ce que *parade* sert plutôt à désigner l'action & sa fin ou son but; & *ostentation*, la maniere de faire l'action & son principe ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation* : l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non *avec parade*, mais avec *ostentation*; ce qui désigne la maniere de faire.

On se met en *parade* pour être vu ; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour la parade*; on la fait *par ostentation*. *Pour* marque la fin, & *par* le principe.

*Parade* ne désigne que l'appareil extérieur ;

l'*ostentation* seule est le vice. L'*ostentation* fait *parade* des choses.

Une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat ou avec appareil : une chose d'*ostentation* se fait par vanité, par vaine gloire.

*Parade* se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent : *ostentation* réveille toujours l'idée de blâme.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie : celui qui est réduit à se faire valoir par ses habits, les étale avec *ostentation*.

Dans le cas présent, la *parade* est la montre ou l'étalage des choses qu'on croit propres à faire briller ou à faire paroître avantageusement : l'*ostentation* est une montre vaine ou un étalage fastueux des choses qu'on croit propres à donner de l'éclat & à effacer tout le reste. S'il y a de la vanité dans la *parade*, l'*ostentation* est un excès de vaine gloire. On se *pare*, on se targüe de la chose dont on fait *parade* : on se glorifie, on s'enorgueillit de la chose qu'on fait avec *ostentation*. Cette distinction est reconnue par les Vocabulistes.

Celui qui fait *parade* de bel esprit, craint donc de n'avoir pas naturellement assez d'esprit pour être remarqué, s'il ne l'affiche. Celui qui met de l'*ostentation* dans ses paroles, craint donc que ce qu'il dit ne soit pas en soi assez bon pour être remarqué, s'il le disoit simplement.

Il y a une modestie de *parade* ; elle consiste à se mettre en vue en faisant semblant de se cacher. Il y a un silence d'*ostentation* : il consiste à substituer l'air & les gestes du dédain aux paroles.

La beauté, quand elle se met en *parade*, n'attire que les regards de la critique & de la censure.

L'*ostentation* de vertu, dans les femmes, est une maniere de provoquer la curiosité & les entreprises des hommes.

Faire *parade* de peu de chose, c'est prouver qu'on est bien peu de chose. Faire avec *ostentation* des choses communes, c'est prouver qu'on est bien au dessous du commun.

La vraie vertu & le vrai mérite ne font *parade* de rien; c'est ce qui ne brille point de soi-même qu'on tâche de faire briller. La vraie grandeur & la vraie gloire sont sans *ostentation*; l'*ostentation* n'est qu'une fausse & gauche imitation de la grandeur & de la gloire.

Théophraste n'estime pas que l'on puisse donner une idée plus juste de l'*ostentation*, qu'en disant que c'est dans l'homme une passion de faire montre d'un bien ou des avantages qu'il n'a pas. Cependant celui qui fait montre de ses richesses avec un grand étalage, peut être en effet très-riche. Mais cet homme veut ou donner aux choses un prix qu'elles n'ont pas, ou se donner par elles un mérite qu'elles ne lui donnent pas: l'*ostentation* est de la vanité; & il y a dans la vanité un vuide ou de choses ou d'esprit.

J'ai dit souvent que *par* désigne l'action de passer à travers, de mettre au dehors, de montrer ou de faire *paroître*: d'où *parer* ou couvrir d'ornemens; *se parer*, faire *parade* de, s'en faire un mérite, en faire un étalage. *Ostentation* vient du latin *ostentare*, fréquentatif d'*ostendere*, mettre en avant, montrer, exposer aux yeux: ainsi *ostentare* signifie montrer souvent, & par une extension naturelle, montrer avec affectation, étaler avec faste, exalter avec emphase; & alors il devient augmentatif.

Saint-Evremont a dit, à l'exemple des Latins ; *ostentateur*, beau mot pour le style noble.

---

## *Paralogisme, Sophisme.*

Il semble que Messieurs de Port-Royal ne mettent aucune différence entre ces termes, lorsqu'ils disent, dans leur Logique, qu'il n'est pas inutile de représenter les principales sources des mauvais raisonnemens qu'on appelle *sophismes* ou *paralogismes* : il auroit fallu dire *qu'on appelle ou sophismes ou paralogismes*, pour rendre la particule disjonctive, si l'on avoit voulu distinguer ces termes par un sens particulier à chacun.

Ces mots sont purement grecs. Mais, en grec, *paralogisme* désigne la déception opérée par des raisonnemens artificieux, des argumens captieux, des conclusions trompeuses ; tandis que *sophisme* désigne plutôt une fraude quelconque, la subtilité, l'astuce, un adroit artifice, sans application particuliere au raisonnement ou au discours exprimé par le mot *log* dans *paralogisme* ; car *soph*, racine de *sophisme*, signifie sagesse, science, faculté. Il est vrai que, par le sens même de cette racine, il est tout naturel de faire l'application du dérivé au raisonnement ; & il n'a point d'autre emploi dans notre Langue. La différence des mots grecs ne se retrouve donc plus dans les mots françois ; & si nous donnons à *paralogisme* le sens qu'il a dans le grec, il sera difficile de le distinguer de *sophisme*. Remontons donc jusqu'à la valeur primitive & littérale des mots par leur décomposition. *Para* sert

ici

ici à marquer l'opposition, la contrariété : le *paralogisme* n'est donc qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux regles. Or le mot *sophisme*, formé de *soph* & pris en mauvaise part, sera toujours un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paroît être reçue.

Le *paralogisme* & le *sophisme* induisent en erreur, le *paralogisme* par défaut de lumiere ou d'application, le *sophisme* par malice ou par une subtilité méchante, comme il est fort bien dit dans le Dictionnaire de Trévoux. Je me trompe par un *paralogisme*; par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux regles du raisonnement : le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique ; & par là même il désigne plutôt une opposition aux regles de l'art : *sophisme* est un terme plus familier, & il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner ; c'est aussi l'idée propre à tous les mots françois de la même famille. Platon comparoit les *sophistes* à des chasseurs qui tendent des piéges : les *paralogistes* (*a*) peuvent être comparés à des voyageurs qui s'égarent par inattention ou par ignorance.

Il est des sciences auxquelles il semble qu'on veuille attribuer exclusivement aux autres la certitude & l'évidence ; comme si les grandes vérités politiques ou morales ne se démontroient pas aussi rigoureusement que les vérités mathématiques ;

(*a*) Ce mot n'est encore que grec : mais il mériteroit bien autant que *sophiste* d'être françois. *Paralogiste* désigneroit l'homme qui, de bonne foi, raisonne mal ; & il y a de ces gens-là parmi nous comme chez les Grecs.

comme si l'on ne tomboit pas dans le *paralogisme* en géométrie tout aussi bien qu'en morale ; comme si l'on croyoit que la géométrie ne seroit pas aussi en butte au *sophisme* que la morale, dans le cas où une foule de gens mal intentionnés s'attacheroit à la combattre devant un peuple ignorant qui s'ingéreroit de la juger (*a*).

Nous disons les *sophismes du cœur*, les *sophismes de l'amour-propre*, & nous ne disons pas dans le même sens *paralogismes des passions*, les *paralogismes de l'intérêt personnel*. L'amour-propre, les passions ne raisonnent guere dans les formes ; mais, en feignant de raisonner, elles nous séduisent, nous entraînent & nous persuadent. Le *paralogisme* n'est qu'une erreur de l'esprit. Le *paralogisme* nous trompe, sans le vouloir ; le *sophisme* veut nous tromper, si l'on me permet de m'exprimer ainsi.

⁂ Il faut pourtant convenir que nous appellons souvent *sophismes* les faux raisonnemens que nous faisons sans aucune intention de tromper, & quand nous nous trompons nous-mêmes. Nous voulons alors désigner par ce mot un raisonnement qui n'a que de l'apparence sans solidité, un raisonnement

---

(*a*) » Si la Géométrie, dit Leibnitz dans ses *Nouveaux » Essais sur l'Entendement humain*, s'opposoit autant à » nos passions & à nos intérêts que la Morale, nous ne la » contesterions & ne la violerions guere moins, malgré » toutes les démonstrations d'Euclide & d'Archimede, » qu'on traiteroit de rêveries & qu'on croiroit pleines de » *paralogismes* ; & Joseph Scaliger, Hobbes & d'autres » qui ont écrit contre Euclide & Archimede, ne se trou- » veroient pas aussi peu secondés qu'ils le sont «.

illusoire. Or j'ai déjà remarqué que *paralogisme* n'est guere employé que dans le genre dogmatique, & par conséquent lorsqu'il s'agit sur-tout d'argumenter en regle ou de relever l'irrégularité de l'argument, comme dans l'école.

## *Parasite, Ecornifleur.*

GENS qu'on appelle trivialement *piqueurs d'assiettes*, *chercheurs de franches lippées*, *écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

*Parasite*, mot grec, qui prend sa nourriture chez quelqu'un, qui mange chez les autres, de maniere qu'un domestique étoit un *parasite*. Au rapport d'Athénée, l. VI, Solon institua des *parasites*, pour consommer avec les Prêtres, comme leurs assesseurs, les chairs des victimes immolées. Ministres du culte religieux, les *parasites* avoient l'intendance des *bleds* sacrés & même de certains sacrifices. Ainsi ce mot n'est nullement odieux en soi : il étoit même honorable & non seulement chez les Grecs, mais encore chez les Gaulois, selon le témoignage de Polybe. Mais lorsqu'il y eut à Athenes beaucoup de ces gens si riches qu'ils sont obligés de faire manger leur bien aux autres pour en jouir, lorsqu'il y eut de grandes tables, il s'éleva des essaims de convives qui s'introduisirent dans les maisons opulentes, s'y impatroniserent, & en devinrent les commensaux. On les appella *parasites* ; & ce mot se prit alors en mauvaise part. Il est tiré de *sit*, froment, nourriture, provision. Lucien composa un Traité pour prouver, à sa maniere,

que la *parasitique* ou l'art du *parasite* est un art libéral & même le meilleur de tous les arts.

Je ne vois pas des rapports assez marqués entre l'*écornifleur* & la corneille, pour dériver le premier de ces mots du latin *cornix* ( corneille ) avec Ménage & M. de Gébelin. Je composerois plutôt *écornifler*, d'*écorner* & de *nifler*, mot que nous avons dans *renifler*, respirer, attirer avec force & avec bruit dans le *nez*. L'*écornifleur* ne respire, ne convoite que de franches lippées; il escroque, pour ainsi dire, *écorne*, avale le dîner ou la part des autres; il gruge, comme on dit, impudemment, il dévore. Aussi ce terme est-il plus injurieux & plus avilissant que celui de *parasite*.

L'assiduité à une table & l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite* : l'avidité de manger & l'art de surprendre des repas, distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le Maître & de s'en occuper; il prend des formes : l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table & de s'en occuper uniquement; il n'a guere besoin que d'impudence. Le *parasite* sçait se faire donner ce qu'il convoite, & du moins on le souffre : l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, & on le souffre impatiemment. Le *parasite* paye en empressemens, en complaisances, en adulations, en paroles, en bassesses, sa commensalité : l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver : il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire.

Nous ne parlons pas des *parasites*, quoiqu'il y ait à Paris, comme à Athenes & à Rome, une foule innombrable de ces gens qui ne font que dîner

dans les maisons où l'on dîne, soit en qualité d'amis de la maison, soit sous le rôle de complaisans, soit à titre de diseurs défrayans pour la conversation & la Société : nos mœurs les autorisent ; & dès-lors le métier n'a plus rien d'odieux. Cependant l'espece des *complaisans* ressemble fort à ces *parasites* décrits par Lucien, dans le fond vrais *écornifleurs*, qui n'ont d'autre envie & d'autre plaisir que de manger aux dépens des autres, dans la forme bas valets qui servent fidélement, en présence, les défauts & les vices de leurs Patrons, & vils flatteurs, dont le grossier encens enivre la grossiere vanité de ces sots personnages qui ont une table pour avoir une Cour. Je voudrois pouvoir exposer ici l'origine & l'histoire de ces tables, de ces soupers, de ces dîners établis, & en développer les influences, aussi puissantes que variées sur les mœurs & la Société. Ces petites recherches seroient peut-être aussi curieuses qu'utiles pour l'importante histoire des mœurs.

---

## *Pas, Point.*

*Pas*, dit l'Abbé Girard, énonce la simple négation. *Point* appuie avec force & semble l'affirmer. Vaugelas avoit remarqué que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

L'observation est si juste, que *pas* ne nie souvent la chose qu'en partie ou avec modification ; & que *point* la nie absolument, totalement, sans réserve, selon la remarque du même Grammairien.

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être : telle autre

n'est *point* riche, & il s'en faut bien qu'elle le soit.

On n'a *pas* d'esprit, quand on n'en est *pas* pourvu : on n'a *point* d'esprit, quand on en est dénué.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader : vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. Dans le premier cas, il peut encore vous rester quelque doute ; vous êtes très-décidé dans le second.

Pour n'avoir *pas* d'argent, il suffit que vous en manquiez, que vous en ayez peu, que vous n'en ayez *pas* assez. Pour n'avoir *point* d'argent, il faut que vous n'en ayez *point du tout*, ou du moins que vous n'en ayez que si peu qu'on le compte pour rien.

Un homme n'est *pas fort* sçavant, il n'est *pas très*-beau, il n'est *pas bien* bon, il n'est *pas beaucoup* répandu : ainsi *pas* s'accorde avec les différens degrés de qualité. Mais il n'en est *pas* de même de *point*, il ne se prête *pas* à ces manieres de restreindre la négation, il exclut la totalité de la chose.

L'Académie, dans son Dictionnaire, met cette différence entre *pas* & *point*, quant à la signification. » Lorsqu'on dit, n'avez vous *point* vu un tel ? » n'avez-vous *point* pris ma montre ? l'interro» gation n'est qu'une question simple. Et lorsqu'on » dit, n'avez-vous *pas* vu un tel ? n'avez-vous *pas* » vu ma montre ? on marque par là que celui » qu'on interroge a vu celui dont on parle ; & » qu'il a pris la montre qu'on lui demande «. Je crains bien que cette finesse de langage ne soit guere observée, & que la différence de sens ne se tire plutôt du ton dont on interroge, que de l'emploi particulier ou de *point* ou de *pas*. Quoi qu

en soit, je m'en rapporte entiérement à l'Académie. *Point* aura donc encore la propriété d'exclure, dans la question, une connoissance que *pas* suppose dans la personne qui interroge, outre sa propriété naturelle de nier d'une maniere plus absolue ou plus rigoureuse que *pas*. Cette derniere différence se retrouve dans l'interrogation même. Si je dis, ne connoissez-vous *point* cette affaire ? c'est comme si je disois, n'en avez-vous *absolument aucune* connoissance ? & vous répondrez, *point*, ou je n'en *sçais rien du tout*. Au lieu qu'en disant ne connoissez-vous *pas* cette affaire ? je vous demande si vous la sçavez, & vous répondez, je ne la sçais *pas*, lors même que vous en avez quelque connoissance, mais une connoissance insuffisante. La premiere question semble dire, avez-vous connoissance de cette affaire ? & la seconde, en avez-vous la connoissance ou la science ?

Mais d'où vient donc cette différence de force négative, reconnue dans *pas* & *point* ? Elle vient de la valeur propre & naturelle des mots. Le *pas* est une enjambée, la premiere division du marcher, la trace imprimée par le pied sur la terre : le *point* est une piquure, la plus petite étendue possible, la valeur d'un *point* d'écriture ou de couture. Or, c'est de ces mots positifs que nos deux négations sont formées ; &, selon leur valeur positive, *point* qui représente la plus petite étendue est naturellement plus exclusif que *pas* qui ne laisse *pas* que d'avoir une étendue remarquable. *Il n'y en a pas*, c'est comme si on disoit, il n'y en a la valeur ou la longueur d'un *pas*, la trace du pied. Il n'y en a *point*, c'est, il n'y en a la valeur ou la grosseur d'un *point*, la trace de la plus légere piquure.

*Pas* & *point* marquent de petits objets ; mais de tous les objets le plus petit, c'est le *point* : c'est donc le *point* qui a dû marquer l'absence ou la privation la plus complette ; & c'est ce qui est en effet.

Cette remarque a été faite depuis long-temps par Nicod ; du Marsais l'a parfaitement développée en traitant de l'*article* ; elle est confirmée par M. de Gébelin & par tous les Grammairiens Philosophes. Tous les mots employés dans un sens négatif désignent par eux-mêmes des objets positifs, mais petits, tous jusqu'à la simple négative *ne*, *ni* qui signifie *petit*, dans son sens primitif, comme *rien* veut dire quelque chose, *rem*, en latin, accusatif de *res*, chose. Nos peres exprimerent d'abord le sens négatif par la simple négative *ne*, comme on l'a remarqué & prouvé par des exemples. Dans la suite, pour renforcer la négation, on y joignit divers mots qui désignent de petits objets, tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*, suivant l'observation de Nicod au mot *goutte*. On disoit, je n'en ai *grain* ni *goutte*, ou pour la grosseur ou la valeur d'un *grain de blé* ou d'une *goutte d'eau*. Nous disons encore *je ne vois goutte*. On dit encore dans quelques provinces, il n'en aura *mie*, *mie* pris dans le sens de *miette de pain*, en latin *mica*. Par allusion aux petits jets d'herbe, nous disons familiérement que quelqu'un n'a *brin* d'esprit.

Il n'est donc pas douteux que *pas* & *point* ne se rapportent au *pas* qu'on fait en marchant & au *point* qu'on fait en piquant ou pointant. Convertis en mots négatifs, ils ont nécessairement été d'abord employés selon l'analogie que les objets pouvoient avoir avec le *pas* & le *point*. Aussi on a dû

dire, *je n'irai pas* & *je n'écrirai point*, par la raison bien simple que c'est en allant qu'on fait des *pas*, & en écrivant qu'on fait des *points*, & de même de tous les objets analogues à l'action de marcher ou à celle de piquer ou de pointer. Il en étoit sans doute ainsi de *brin*, *mie*, *goutte*, *grain*; ce qui donnoit au langage plus d'abondance, plus de variété, & tout à la fois plus d'expression & d'image. L'oubli du sens propre des mots nous a fait perdre une différence particuliere qui les faisoit négativement appliquer à tel ou tel genre différent d'objets; & il ne leur est resté que plus ou moins de propriété ou d'attribution négative.

» On doit regarder *ne* pas, *ne* point, dit du » Marsais, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* est » composé de deux mots, 1°. de la négation *ne*, » & de *hilum* qui signifie la petite marque noire » que l'on voit au bout d'une feve. . . . Les Latins » disoient aussi ne *pas* faire plus de cas de quel- » qu'un ou de quelque chose, qu'on n'en fait de » ces petits flocons de laine ou de soie que le vent » emporte, *flocci facere*, c'est-à-dire *facere rem* » *flocci* : nous disons *fétu*. Il en est de même de » notre *pas* & de notre *point* . . . Or comme dans » la suite, le *hilum* des Latins s'unit si fort avec » la négation *ne* que ces mots n'en firent plus » qu'un seul, *nihilum*, *nihil*, *nil*, & que *nihil* se » prend souvent pour le simple *non* . . . de même » notre *pas* & notre *point* ne sont plus regardés » dans l'usage que comme des particules négatives » qui accompagnent la négation *ne*, mais qui ne » laissent *pas* de conserver toujours des marques » de leur origine «.

## *Passer, se Passer.*

NOTRE Langue a beaucoup de verbes qui, & dans un sens neutre & avec la forme des verbes réciproques, conjugués ou sans ou avec le pronom *se*, semblent avoir à peu près la même signification. Ainsi nous disons *passer* & *se passer*, *pâmer* & *se pâmer*, *amender* & *s'amender*, &c.

Bouhours & M. Beauzée ont établi une distinction particuliere entre *passer* & *se passer*. Mon dessein est de donner une regle générale applicable à toutes ces sortes de verbes, & d'en faire ensuite différentes applications.

Les verbes neutres different des mêmes verbes accompagnés du pronom; en ce que les neutres désignent d'une maniere générale la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose, ou le fait & l'événement final : au lieu que les autres désignent d'une maniere particuliere les changemens successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet & qui le conduit à l'événement final. Le pronom *se* ne peut être utilement employé qu'à désigner expressément l'action reçue & les changemens éprouvés par le sujet dans le temps de l'épreuve. Cette différence est très-sensible dans l'emploi de *passer* & de *se passer*; exemple sur lequel nous nous étendrons davantage, parce que l'usage de ce verbe est sans contredit le plus ordinaire.

La qualité & le sort des choses qui *passent*, c'est de n'avoir qu'une existence bornée & de finir. L'état

actuel & la révolution des choses qui *se passent*, c'est d'être sur leur déclin ou dans une crise de décadence qui amene leur fin. On dit que *passer* se rapporte à la totalité de l'existence ; & *se passer*, aux différentes époques de l'existence. *Passer* a bien plus de rapport à la fin de l'existence ; & *se passer*, à l'action d'une telle époque, la dégradation.

Les fleurs & les fruits *passent*, ils n'ont qu'une saison : les fleurs & les fruits *se passent*, lorsqu'ils se fanent ou se flétrissent. Les plaisirs sont, pour la plupart, comme ces fleurs qui ne sont que *passer* : la plupart des biens sont comme ces fruits qui *se passent*, dès qu'on les a cueillis.

Les couleurs *passent*, elles n'ont qu'une certaine durée : elles *se passent*, dès qu'elles commencent à s'effacer ou à perdre leur lustre. C'est ainsi que la beauté *passe* & *se passe*.

Les saisons *passent*, elles se succedent : elles ne *se passent* que quand elles tirent à leur fin.

Les modes *passent*, leur nature est de changer : dès qu'elles commencent à *se passer*, elles sont passées.

Ces distinctions sont palpables. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que *passer* & *se passer* s'appliquent souvent aux mêmes objets, il ne suffit pas de dire qu'il y a plusieurs endroits où l'on peut mettre indifféremment l'un & l'autre, mais que néanmoins l'un est quelquefois plus propre & plus élégant que l'autre. L'un & l'autre expriment des idées différentes, & si l'un est propre dans un cas, l'autre ne sçauroit l'être.

Bouhours observe que s'il s'agissoit, par exemple, de la beauté en général, on diroit *la beauté passe* ; mais que s'il s'agit d'une belle personne qui com-

mence à vieillir, on dira plus proprement & plus élégamment, *sa beauté se passe*. La raison en est que la proposition générale présente les qualités ou la fin commune aux objets de la même espece ; & que, dans les cas particuliers, on considere plutôt le changement ou la révolution opérée dans les objets individuels. C'est le sort de la beauté en général que de *passer* : mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

La beauté *passe* ; on a peu de temps à être belle & long-temps à ne l'être plus, comme dit Madame Deshoulieres. La *beauté* de nos jeunes femmes *se passe* avant qu'elle ait acquis toute sa perfection, & qu'elles aient acquis des ressources pour s'en *passer*.

Les maux *passent*, & votre mal *se passe*. Le temps *passe* ; & le temps de semer ou de recueillir *se passe*. Le goût du monde *passe* ; & votre goût pour le monde *se passe*, à mesure que vous en essuyez plus de dégoûts. Nous *passons*, & que reste-t-il de nous ? Le respect pour les anciens monumens *se passe* ; & nous apprenons à nos descendans à renverser ceux que nous aurons élevés.

* Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée & à sa fin, on s'en sert particuliérement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particuliérement une action ou une révolution, il sert particuliérement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue & sans pouvoir en rendre raison, que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec

laquelle il s'échappe, on dit le *temps passe*, les *jours passent*, les *années passent* : mais que quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

Le temps *passe* sans que nous nous en appercevions : il *se passe* sans que nous en profitions.

La vie *passe* ; & elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

Que de jours *se passent* laborieusement & longuement dans l'ennui ! & la vie *passe* comme un songe !

La vaine joie *passe* comme un éclair : la peine *se passe* avec le temps & la réflexion.

Il y a, dit Bouhours, des maux qui *passent* & des maux qui durent : les maux qui durent, *se passent* à la longue.

Ce Grammairien condamne la phrase suivante d'un bon Auteur : *Le Temps a dans ses mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures & les momens, les maux* se passent : il aimeroit mieux dire dans ce cas-là, *les maux* passent. Je ne suis point de son avis ; car il s'agit ici d'exprimer une diminution successive & graduelle qui suit le cours des heures & des momens jusqu'à leur fin : & c'est précisément là l'idée de *se passer*.

☼ Passons à quelques autres verbes qui, de même, dans un sens neutre, désignent simplement la qualité, la destination, le résultat ou l'événement ; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une succession d'efforts, de changemens, de progrès, jusque vers le terme de l'événement final.

Celui qui *pâme*, tombe en défaillance : celui qui

*ſe pâme*, ſe débat, pour ainſi dire, avant que de tomber. Le premier verbe déſigne le réſultat; & le ſecond, la criſe. On *pâme* de joie ainſi que de triſteſſe; la joie a, comme la triſteſſe, la propriété, la vertu de vous jetter dans un état de pâmoiſon. On ſe *pâme* à force de rire ou à force de crier; c'eſt-à-dire que des efforts ou des éclats ſucceſſifs de cri ou de rire menent par une progreſſion d'effets juſqu'à la défaillance.

Des fleurs, des oiſeaux *panachent*; c'eſt leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes d'un panache. Les oiſeaux, les fleurs *ſe panachent*, lorſque, par le développement & l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

Les choſes ſujettes à devenir noires, *noirciſſent*: le teint *noircit* au ſoleil. Les choſes ſe *noirciſſent*, lorſqu'elles perdent de leur blancheur & qu'elles deviennent noires: le temps *ſe noircit* à meſure qu'il ſe couvre de nuages épais & ſombres. Un objet pourroit *noircir* tout d'un coup: il ne *ſe noircit* que par degrés.

En diſant qu'une terre *amende*, vous la préſentez dans un état d'amélioration, vous conſidérez l'effet produit: en diſant qu'elle *s'amende*, vous la préſentez dans le travail de l'amélioration, vous conſidérez ſes efforts & ſes progrès.

La viande *pourrit*, les confitures *chanſiſſent*, le pain *moiſit*, &c.; ce ſont des accidens que ces objets doivent éprouver ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *ſe pourrit*, les confitures *ſe chanſiſſent*, le pain *ſe moiſit*; ces objets ſont alors dans la criſe ou fermentation qui produit la pourriture, la chanſiſſure ou cette pellicule bla

châtre qui se forme sur la surface, la moisissure ou cette efflorescence en mousse ou en duvet qui s'éleve sur cette pellicule.

Un homme *meurt*, qui rend le dernier soupir : un homme *se meurt*, qui se débat contre la mort.

Cet article m'a jetté dans de nouvelles réflexions sur le travail immense qu'il reste à faire, quand on sçait même le mieux l'usage, pour sçavoir la Langue : combien peu nous en connoissons les finesses ! comme nous sommes loin de l'entendre parfaitement ! Je parle de moi & même du commun des Docteurs ; & je le dis même des manieres de parler les plus familieres.

---

## *Passereau, Moineau, &c.*

LA source des noms propres est infiniment difficile à découvrir : les noms d'espece ou de genre sont ordinairement tirés des qualités distinctives de l'objet ; & l'espece ou le genre porte souvent des noms différens qui expriment les différentes qualités de l'objet, ou qui quelquefois ne présentent que des rapports difficiles à saisir, ou même que des allusions qu'il faudroit souvent deviner.

Les Etymologistes semblent avoir désespéré de trouver l'origine du mot *passereau*, ou plutôt du latin *passer* ; car dire, par exemple, que ce mot vient de *pati*, pâtir, souffrir, parce que cet oiseau est sujet au mal caduc, c'est avouer toute son ignorance. Je conjecture qu'il tient à la racine *pan*, *pans*, *pass*, qui exprime l'idée d'étendre, déployer. Je conviens que cette idée relative au déploiement

des ailes de l'oiseau & de son vol, ne donneroit qu'une appellation commune à toute espece d'oiseau : mais aussi c'est ce qui arrive souvent, & je remarque que les Latins appellent également *passer*, un poisson plat & large du genre des pélamides. Un nom commun à des animaux si différens ne peut être tiré que d'une qualité commune, telle que celle d'étendue. La terminaison *eau* ajoute au mot latin une idée de petitesse ; & *passereau* marqueroit une espece de petits oiseaux qui, étant fort communs, se seront appropriés un nom convenable au genre entier des oiseaux. *Moineau* a pris la même terminaison dans le même sens. M. de Gébelin dit que ce nom est dû à la couleur de l'oiseau, approchante de la robe de plusieurs Ordres de Moines. Bélon avoit déjà dit que ce mot vient de *Moine*, parce que sa couleur grise le fait ressembler à plusieurs Moines. Ménage le tire directement du grec *monos*, solitaire, à cause qu'il y a une espece de moineau qu'on appelle *solitaire*. En vérité, il y a bien moins de raison à affecter à une espece particuliere d'oiseaux, ce dernier nom qui ne porte que sur un trait bien léger de ressemblance & commun à tant d'autres especes, que celui de *passereau*.

Quoi qu'il en soit, *passereau* est certainement le nom propre ; car ces oiseaux étoient connus & nommés avant qu'on pût les comparer à des Moines. Mais *moineau* est devenu leur nom vulgaire & générique. Les Naturalistes distinguent encore plusieurs sortes ou variétés de cette espece d'oiseau, par le nom de *passereau*, particuliérement réservé à ces moineaux à plumage gris, qui sont ordinairement

rement leurs nids dans des trous de muraille, mais de jour en jour moins usité.

Dans le style religieux, nous disons *passereau* pour désigner le *passer solitarius* de l'Ecriture, & suivant l'idée particuliere de Ménage : je me trouve comme le *passereau* qui est seul sur le toit d'une maison. Par là même que ce mot n'est pas familier comme celui de *moineau*, il devient plus propre pour le style noble, pour ses comparaisons, ses métaphores & autres manieres de l'employer.

Il en est de même de *colombe* & de *pigeon*. *Colombe* est du discours ou noble ou tendre ; & *pigeon* est le mot commun. *Colombe* n'exprime plus aussi dans le langage ordinaire, comme *passereau*, qu'une espece ou une variété particuliere, tandis que *pigeon* est le mot générique. Ces deux noms sont également tirés de deux qualités ou de deux rapports différens de l'objet. La racine *col* marque l'union, le lien, l'assemblage, l'attache ; & nous regardons la *colombe* comme l'emblême de la tendresse, de l'attachement. Le nom de *pigeon*, en latin *pipio*, est tiré du cri des pigeonneaux ou des petits de la colombe ; & *pi* est, par cette raison, la racine de différentes dénominations de plusieurs especes d'oiseaux. M. de Gébelin tire aussi le nom de *colombe* de la nature des sons que fait entendre cet oiseau, de son *roucoul-ement* : cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que l'on disoit autrefois *coulon* au lieu de *colombe*. Quoi qu'il en soit, ce *roucoulement* est l'accent de la tendresse, de l'amour ; & le cri d'où vient *pipio*, n'est que celui du besoin & d'un foible organe. Nous retraçons les qualités physiques du

*pigeon*, & les mœurs ou la ſimplicité, l'attachement, la fidélité de la *colombe*.

Vous trouverez toujours des différences ſemblables dans les différens noms de certains animaux, conſidérés alors ſous diverſes faces, lorſqu'il ſera poſſible de remonter juſqu'à leur origine. J'en ajouterai encore ici quelques exemples, pour ne pas être obligé de revenir à de ſimples applications des mêmes principes.

Ainſi nous diſons *cochon* & *porc*. L'idée propre de *cochon* eſt celle d'animal immonde : *coch*, *cawch*, en celte, ſignifie fumier, fiente : *ko*, *kak*, en grec, veut dire auſſi ſale, puant, vilain, &c. Nous appellons métaphoriquement *cochon*, un enfant ſale, mal-propre : une femme graſſe, groſſe & mal bâtie, eſt une *coche*. L'idée propre de *porc* eſt celle d'animal qui fouille, fend, laboure avec ſon groin ou ſon muſeau pointu : *per*, *por*, *porc*, ſignifie piquer, percer, paſſer à travers. Les Latins ont tiré de la racine *porc* une foule de mots relatifs au travail de labourer & de ſillonner : *porca* ſignifie chez eux ſillon & truie ; & la famille des *Porcius* deſcendoit ſans doute d'un Laboureur diſtingué.

L'*âne*, *aſne*, lat. *aſinus*, nom venu de l'Orient, eſt, à la lettre, l'animal aux longues oreilles : de l'oriental *azn*, *auzen*, oreille. Auſſi diſtinguons-nous l'*âne* par ſes oreilles, & nous diſons ſouvent des *oreilles d'âne*. L'*âne* chargé devient un *baudet* ; mot celte formé de *bal*, porter. Nous plaignons le pauvre *baudet*, pliant ſous le fardeau & aſſommé pour peine de ſa foibleſſe. Ce mot n'eſt que du ſtyle familier.

Le *cheval*, en latin *caballus*, mot connu des Grecs, ſelon Heſychius, tire ſon nom de ſa grandeur :

*chev*, *chef*, *cab*, *cap*, désignent la tête, le sommet, la grandeur, l'élévation ; qualité que le mot *al* exprime également. Le *cheval* devient un *coursier*, dans le style noble ; & vous le distinguez alors par la rapidité de sa course, par son ardeur, par son courage. Chez les Latins, *caballus* étoit un *cheval* de bagage & de peu de prix : le *cheval* bon & beau s'appelloit *equus*, mot dérivé du primitif *òc*, *og* (haut, grand) ; nom de divers grands animaux. Pour désigner un *mauvais cheval*, un cheval usé, nous avons fait le mot *rosse*, du *ross* des Allemands.

---

## *Patelin*, *Patelineur*, *Papelard*.

L'OPINION commune sur l'origine du mot *patelin*, est que la Langue l'a reçu de l'Auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat patelin.* Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait ; & vous en trouvez aussi-tôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue* donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours* ; c'est ce qui fait le *patelin*, *patte douce* (*lenis*, doux). *Papelard* sembleroit venir du latin *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre *L*. Du Cange croit que ce nom vient des exclamations d'un flatteur qui s'écrie sans cesse en latin, *papæ* ! cri d'admiration. Si ce mot a désigné autrefois, comme on le dit, quelqu'un qui bégaye & grasseye, il exprimera plutôt l'imitation du langage doux & du ton caressant d'un enfant qui n'en est encore qu'aux

premiers mots de l'enfance, *baba*, *papa*. Ce sera même, si l'on veut, un dérivé du latin *pappare*, qui indique l'action de faire avaler à quelqu'un les morceaux qu'on a mâchés. Quoi qu'il en soit, le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manieres. *Pat*, *patte*, qui signifie en général pied, se prend au figuré pour main. On rapporte *pap*, *papa*, au langage. Je parlerai tout-à-l'heure des terminaisons *eur* & *ard*.

Le Dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple & artificieux qui, par des *manieres* flatteuses & insinuantes, *fait venir* les autres à ses fins. Il appelle *patelineur*, celui qui, par des *manieres* souples & artificieuses, *tâche de faire venir* les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant & rusé, qui flatte & amadoue avec de *belles paroles*, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Le mot *patelin* marque, sans accessoire, la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque, par sa terminaison, l'action de faire le *patelin*, l'acte de pateliner, l'habitude du patelinage. *Papelard* marque, par la sienne, le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractere, & par un caractere souple & artificieux. On est *patelineur* par le fait & par les manieres propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie & par un manege outré.

Je l'ai dit souvent, la terminaison *eur* désigne celui qui fait, qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose : *séducteur*, qui séduit, qui fait métier de séduire; *voleur*, qui

vole, qui fait profession de voler, &c. La terminaison *ard* exprime l'*ardeur*, la passion, l'*immodération*, l'excès : *musard*, qui ne fait que muser & s'amuser de tout, de rien ; *babillard*, qui a la fureur du babil ; *cafard*, hypocrite fieffé, exalté ; *hagard*, tout égaré, &c. Ainsi le *parleur* parle beaucoup ; & le *bavard* a la rage de parler, c'est un parleur impitoyable : le *pilleur* pille ; le *pillard* ne fait que piller, il ne songe qu'à piller, &c.

---

## *Pâtre, Pasteur, Berger.*

*Pat*, *past*, expriment l'idée de *paître*. Le *pâtre* & le *pasteur* font paître les troupeaux ; c'est-là leur trait caractéristique. Ces deux mots n'en forment qu'un seul, le lat. *pastor*, sous deux finales qui ne different que matériellement. Il a fallu les différencier dans leur emploi.

*Ber*, *berc*, *berg*, signifient enceinte de branches, bercail, bergerie (*a*) ; *bre*, brebis ; *béret*, en languedocien, bélier, mouton. Le *berger* a soin des bergeries & des brebis ; c'est son office propre.

*Pâtre* se prend dans un sens générique & collectif, pour désigner tout gardien de toute espece.

---

(*a*) Le *bercail* est proprement le logement d'hiver, fait pour les brebis avec des branches : on ne le dit plus guere qu'au figuré. La *bergerie* est le lieu destiné, construit, arrangé pour loger & soigner les brebis sous la garde du berger ; comme une *léproserie* est un lieu, un édifice construit, arrangé pour retirer & traiter les lépreux ; & ainsi de *maladrerie*, *orangerie*, *écurie*, &c. Ce mot se prend aussi pour le troupeau même, &c.

de troupeaux, comme le bouvier, le chévrier, le porcher, le berger ; & il se dit particuliérement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, &c. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique ; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail : Pan a soin des *brebis*, dit Segrais, Pan a soin des *pasteurs*. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

☼ Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs grossieres. Je ne sçais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme & le gros bétail qu'on met particuliérement sous sa garde. Je ne sçais si c'est à cause du rapport matériel du mot avec la terminaison *âtre* qui désigne quelque chose de sauvage, de dur, de désagréable : la terminaison latine *aster*, signifie sauvage ; *oleaster*, olivier sauvage. Nos épithetes *douceâtre*, *olivâtre*, &c. se prennent en mauvaise part. Nous disons *parâtre* & *marâtre*, pour désigner des parens durs, ou des parens d'alliance & par eux mêmes étrangers. Nous supposons au contraire dans le *berger* des mœurs simples & douces comme à leurs troupeaux. Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, sur - tout pour l'administration, parce qu'il n'est guere employé qu'au figuré pour désigner des Chefs spirituels ou temporels.

Dans le genre pastoral, les personnages de Théocrite ne sont quelquefois que des *pâtres grossiers* ; ceux de Virgile sont des *bergers* un peu ennoblis ; ceux de Gesner sont des *pasteurs* ten[illegible] & sensibles, inspirés par la simple & belle [illegible].

Dans quelques éditions de la Henriade, il est dit de Sixte-Quint :

Le *Pâtre* de Montalte est le rival des Rois.

*Pasteur* seroit un mot équivoque dans ce vers; car appliqué à un personnage chargé de la conduite des ames, il réveilleroit d'abord dans l'esprit cette idée religieuse; d'ailleurs, on appelle *pasteurs*, les Rois; l'Histoire Ancienne parle des *Rois pasteurs*. Ce mot ne marqueroit donc point du tout le contraste : celui de *berger* ne peut que l'affoiblir par une image gracieuse.

☼ Dans le langage de l'économie rurale, le *pâtre* & le *laboureur* forment la principale division de la classe agricole, comme le pâturage & le labourage sont les deux premieres branches de l'agriculture. Ainsi Fénelon dans son *Télémaque*, Fleury dans ses *Mœurs des Israélites*, &c., mettent sans cesse en opposition les *laboureurs* & les *pâtres*.

Le mot *pasteur* est particuliérement adopté dans le langage de l'économie politique. Ainsi l'on dit les peuples *pasteurs* par opposition aux peuples *chasseurs* & aux peuples *agricoles*. On observe que les Patriarches étoient des *Rois pasteurs*; & l'on appelle *Rois pasteurs*, les Rois Arabes de la seconde dynastie des Egyptiens. Le *pasteur* figure aussi dans l'Eglogue & dans le style grave.

Le *berger* est, dans l'économie rurale, une espece de *pâtre*; & un bon *berger* est un homme aussi précieux que rare. Mais le *berger* est sur-tout le héros d'un genre particulier de Poésie, quoique ce genre de Poésie se distingue par différens noms qui expriment des rapports particuliers, l'un au

*pâtre*, l'autre au *pasteur*, le dernier au *berger* proprement dit.

Le mot *bucolique* désigne littéralement ce qui concerne les bœufs & leurs *pâtres* : ce mot vient de *bu*, *bo*, *bœuf*. La *pastorale* doit regarder les *pasteurs* : mais les *pasteurs* Latins sont ordinairement des *bergers* dans notre Langue. La *pastorale* proprement dite, est une piece dramatique dont les personnages sont de l'ordre des *bergers* : le Tasse croyoit avoir créé ce genre, parce qu'il avoit fait oublier tous ceux qui l'avoient traité avant lui. Les *bergeries* sont des pieces particulieres du genre *pastoral* ou de vraies *pastorales*, ou des histoires des mœurs champêtres : les *bergeries* de Racan sont une agréable *pastorale*. Nous intitulons aussi des Poëmes de ce genre, *Eglogue* ou *Idylle*, mots grecs dont le premier signifie *choix*, *élite* ; & le second, *imitation*, *tableau*. L'*Idylle* est proprement un tableau des mœurs champêtres : l'*Eglogue* est, par une application particuliere à notre Langue, un récit de quelque histoire champêtre ou un entretien de *bergers*. Nous cherchons sur-tout dans l'*Idylle* cette sensibilité pure, cette simplicité touchante, ces mœurs naïves, ces tableaux charmans, cet intérêt tendre, cette instruction douce que Madame Deshoulieres sur-tout & les modernes Poëtes bucoliques de l'Allemagne ont mis avec tant de succès dans les leurs. L'*Eglogue* est rarement aussi morale que l'*Idylle* moderne.

## *Pauvre*, *Indigent*, *Nécessiteux*, *Mendiant*, *Gueux*.

*Je ne suis point pauvre*, disoit un bon paysan qui n'avoit pour tout bien que ses bras, & sur ses bras une famille (*a*); mais à qui l'on offroit la charité, quand il demandoit du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, & le *pauvre* qui demande l'aumône & qui en vit. Le premier est un homme *pauvre*; le second est ce qu'on appelle *un pauvre*, *un mendiant*, *un gueux*. *Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, & communément avec la livrée du *gueux* : il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice sans doute; mais la mendicité est l'abus & la honte de la pauvreté. Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable & encore moins punissable; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui, d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il falloit d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la mendicité.

*Pauvre* est le latin *pauper* composé de *pau*, peu, & de *per*, richesse, biens, partage. Le *pauvre* a peu, il est mal partagé, il manque de fortune.

*Indigent* est le latin *indigens*, participe d'*indigere*, composé d'*egere*, être sans bien, avoir be-

(*a*) Si quelque Grammairien difficile ne s'accommode pas de cette ellipse, qu'il lise : *& il avoit sur ses bras une famille.*

ſoin ; *è* particule excluſive, hors, ſans ; & *gé*, *ghé*, terre, biens. L'*indigent* n'a point de bien, il éprouve le beſoin, il pâtit.

*Néceſſiteux* eſt le latin *neceſſitoſus*, dérivé de *neceſſitas*, extrême beſoin, obligation indiſpenſable ; mot qui ſemble tenir à *nec*, triſteſſe, ſouffrance, mort., & à *necs*, lien, embarras, détreſſe ; mais qui eſt formé de la négative *ne* & de *ceſſus*, participe de *cedo*, qui ne cede pas ou ne fléchit pas, irréſiſtible, invincible. Le *néceſſiteux* eſt dans les liens & les douleurs de la néceſſité, d'un beſoin urgent, d'une détreſſe dont il ne peut ſortir, ſe tirer.

*Mendiant* eſt le latin *mendicus*, formé de *men*, *man*, main, & de *dicare*, préſenter, tendre. Le *mendiant* tend la main en demandant & pour recevoir la charité.

*Gueux* eſt le latin *ganeo*, vaurien, débauché, ſelon Paſquier ; ou l'allemand *geiler*, *mendiant*, ſelon Nicod ; ou le latin *quæſitor*, qui cherche, quête., demande, ſelon Ménage ; ou peut-être un dérivé du celte *gwaz*, qui ſert, ſelon la conjecture de M. de Gébelin ; ou, ſelon d'autres, le latin *egenus*, &c. *Gueux* vient de *ghé*, terre, poſſeſſion, comme *egenus* & *indigens* ; & il ſignifie dépouillé, dénué de biens. En matiere de fief, *guévé* ſignifie laiſſé vacant, abandonné ; *guévir*, ſe deſſaiſir, ſe dépouiller d'un bien, d'une propriété. Nous diſons un *gueux revêtu*, par la raiſon que le propre du *gueux* eſt d'être nu, dénué, dépouillé. Les *guenilles* ſont l'équipage du *gueux* [illegible] un *équipage gueux*. Nous appellons [illegible] ment *gueux*, celui qui n'a pas la fortune [illegible] tume de ſon état. *Gueux* eſt un [illegible]

& il indique, au physique & au moral, un désordre, un déréglement : vous appellez *gueux*, un misérable, un fripon, un homme vil, &c. Les *gueux* sont de vilains *pauvres*, des *mendians* suspects, des fainéans vagabonds. Voyez le tableau de la vie des *gueux*, tracé par le Sage dans le *Diable boiteux*.

Le *pauvre* n'a qu'une existence précaire, il est exposé au besoin. L'*indigent* est dans le besoin, il éprouve de la souffrance. Le *nécessiteux* est dans une extrême détresse, il manque des nécessités de la vie. Le *mendiant* professe, pour ainsi dire, la misere, il va sollicitant la charité publique. Le *gueux* gueusant étale la nudité ou le dénuement de la misere, il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant ou le plus révoltant.

La *pauvreté* est une condition laborieuse ; l'*indigence*, une dangereuse crise ; la *nécessité*, une maladie mortelle ; la *mendicité*, une profession infame ; la *gueuserie*, prise pour le métier fainéant de *gueuser*, est la plus vile & la plus odieuse mendicité.

Le *pauvre*, tant qu'il est valide, n'a besoin que de travail : donnez-lui du travail ; payez-lui & laissez-lui le prix de ce travail qui vous a servi & payé d'avance : c'est son pain, c'est sa vie. L'*indigent* a besoin d'assistance : aidez-le, pendant qu'il s'aide lui-même à se tirer de cet état ; & faites-lui bénir la leçon de prévoyance que la Providence vient de lui donner. Le *nécessiteux* a besoin & un besoin urgent de secours : il faut peu pour le sauver d'un grand danger, mais il le faut vîte : ayez donc votre petit trésor de secours en réserve & tout prêt ( s'il se vuide bientôt, il se remplit aisément ),

& la vigilance qui ne laiſſe pas la miſere ignorée & enſevelie dans des greniers, & la diligence qui ſçait le prix du moment & fait une épargne précieuſe du temps. Le *mendiant* a beſoin de ſubſiſtance ; mais ſi vous pouvez le nourrir dangereuſement oiſif, vous pouvez le nourrir utilement employé : des travaux, & il n'y aura point de *mendians* : tendez ainſi de bonne heure au *pauvre*, à l'*indigent* une main ſecourable, & ils ne vous tendront pas une main flétrie & peut-être bientôt ſuſpecte. Le *gueux* de profeſſion a beſoin ou ſemble avoir beſoin de tout : j'ai dit tout ce qu'il y avoit à faire pour vous épargner le ſpectacle déchirant ou rebutant de toutes les miſeres de la vie, les ſéductions d'une pitié artificieuſement inſpirée & dérobée à ceux qui ſouffrent en effet, les dangers de ces aſſociations particulieres qui ne tendent qu'à infeſter un pays. Voilà tout le ſyſtême de la charité religieuſe & politique.

Le *pauvre* eſt auſſi néceſſaire au riche que le riche l'eſt au *pauvre* : le travail du *pauvre* fait le revenu du riche, & le revenu du riche fait le ſalaire du *pauvre* : ne les mettez donc pas ſans ceſſe en guerre l'un avec l'autre. L'*indigent* manque de ce que les aiſés ont de trop : n'eſt-ce pas pour que tout le monde vive que la Nature donne l'abondance, & pour que vous la diſtribuiez au beſoin, que Dieu vous la donne à vous ? Apprenez-moi un emploi plus doux, plus beau, plus céleſte de votre ſuperflu, que de fournir au néceſſaire de votre frere qui peut-être le rendra demain à vos enfans, à vous-même. Le *néceſſiteux* ſemble accuſer la Providence, mais les cœurs ſenſibles la juſtifient. Oh ! ſi l'opulence lui refuſe juſqu'à des regards, voilà

des *pauvres* qui partageront leur nécessaire avec lui. Le *mendiant* est en face du Public : protégez toujours vos clients, craignez toujours d'opprimer l'innocence ; sçavez-vous bien qui l'a fait malheureux jusqu'à perdre la honte de la misere ? Je me tais : mais s'il ne refuse pas le travail, qu'avez-vous à faire, si ce n'est de le soulager ? Le *gueux* est votre honte, la mienne, celle de l'Etat ; un scandale & un fléau public : couvrez-le donc ; vos vieux vêtemens le pareroient : il s'engraisseroit des miettes de votre table : mais sur-tout faites-le rougir & ne lui laissez point d'excuse.

Il y a des *pauvres* dans toutes les conditions : mais que veut-on dire quand on s'écrie que l'Etat doit venir au secours de la pauvre Noblesse ? Voilà du travail, c'est tout ce qu'elle peut demander. Dieu a-t-il dispensé les Nobles de la loi du travail ? Y a-t-il une loi qui ordonne aux uns de travailler pour nourrir des gens oisifs ? Et qu'est-ce que cet insensé qui aimera mieux mourir de faim que de travailler pour vivre ? Le travail ne déshonnore pas : anoblissez-le. Il y a des riches mêmes souvent *indigens* ; hommes méprisables qui manquent du nécessaire pour regorger de superflu, & qui couvrent encore leur misere de faste. Il y a des *nécessiteux* retenus par la honte entre la mort & le crime : n'est-il donc point d'ame charitable qui ouvre leur cœur à la confiance ? N'est-il donc point de sage établissement où ils puissent déposer en secret & en sûreté leurs peines ? Il y a des *mendians* de toute espece & de toute qualité ; car qu'importe, lorsqu'on mendie la fortune, à quelles portes on aille frapper ! Il y a même des *gueux* superbes ; êtres

ridicules & impudens qui insultent non seulement à votre fortune, mais encore à votre pitié.

---

## *Paye, Solde, Salaire.*

L'IDÉE propre de *paye* est celle de remplir un *pacte*, de donner la valeur dont on étoit convenu. De *pac*, *pag*, *pach*, &c., *pacte*, *marché*.

L'idée propre de *solde* est de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui étoit en compte. De *sold*, *solv*, payer, se libérer, *solder* un compte, un engagement.

L'idée propre de *salaire* est de délivrer la provision de *sel* (symbole antique de la subsistance), le prix du travail. De *sal*, *sel*, mot primitif qui signifie *mer*, *sel*, *salut*, *santé*, &c.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire, engagée & obligée à le rendre moyennant ce *salaire*; &, dans une autre acception, le payement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*, comme si elle ne regardoit que les soldats : on dit aussi la *paye* des ouvriers, quand on leur distribue tout à la fois les *salaires* qu'ils ont gagnés dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde, selon l'usage ordinaire, le *soldat*, il faut observer que *soldat* vient de *solde*, & non *solde* de *soldat*. Ainsi il y avoit

dès *ſoldes* avant qu'il y eût des *ſoldats* ; & l'on dit *ſoudoyer*, avoir, tenir à ſa *ſolde* des agens, des eſpions, &c., engagés & payés pour d'autres genres de ſervices.

Le *ſalaire* concerne proprement l'ouvrier, qui, pour gagner chaque jour ſa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique auſſi généralement à toute rétribution légitimement & rigoureuſement due pour tout genre de ſoin : ainſi l'on dit que toute peine mérite *ſalaire*.

*Paye* déſigne particuliérement l'action de payer, de diſtribuer, de délivrer actuellement la *ſolde* ou les *ſalaires* que l'on doit, ſelon les conventions qui ont été faites. *Solde* déſigne ſur-tout l'engagement par lequel on s'eſt mis au ſervice & ſous la puiſſance d'autrui pour tel genre de ſervice & avec la condition de la *ſolde*. *Salaire* déſigne ſpécialement un droit & un beſoin rigoureux dans celui qui le gagne.

☼ Il eſt parlé dans les Synonymes de l'Abbé Girard & dans l'Encyclopédie, des *gages*, des *appointemens*, des *honoraires*.

Les *gages*, dit-on, regardent les domeſtiques, les occupations ſerviles ; & ce mot marque toujours quelque choſe de bas. Cependant il y a des *gages* attribués aux offices de Juſtice, aux offices de la Maiſon du Roi, & même aux plus grandes charges. Ainſi le mot ne marque pas toujours quelque choſe de bas & une occupation ſervile. Mais il déſigne toujours un ſerviteur, celui qui ſert un maître, qui lui eſt *engagé* moyennant des *ſalaires* attachés à l'office.

Les *appointemens*, ajoute-t-on, s'appliquent à ce qu'on appelle ou à ce qu'on peut appeller *places* & à toute ſorte de places grandes ou petites ; & ils

sont fixés par celui qui a l'autorité, au lieu que les *gages* sont de convention. Cette distinction est un peu précaire. A l'égard des offices publics, il est établi que les *gages* sont certains & ordinaires, attribués par Edit ou Lettres-Patentes, & payés par les Trésoriers ordinaires; & que les *appointemens* sont des pensions ou gratifications annuelles, accordées par brevet, & payées au Trésor Royal. Entre particuliers, il faut bien que l'on convienne des *appointemens* comme des *gages*. Mais *appointement* est un mot honnête, qui sert à distinguer des emplois & des services honnêtes & habituels qui ne vous mettent point au rang de domestique : c'est une sorte de pension qui dure autant que le service.

Le mot *honoraire* désigne clairement un service & une rétribution *honorable*. Par un ancien usage, les *honoraires* sont la récompense de l'enseignement, du conseil, de ce qui demande de la science, une capacité distinguée, l'exercice d'un talent ou d'un art noble ou libéral. On en donne, soit pour un service habituel, tel que celui d'un Instituteur, d'un Gouverneur; soit pour un service passager, tel que celui d'un Médecin, d'un Avocat.

---

## *Payer, Acquitter.*

*Payer*, en languedocien *paga*, est le celte *paga*, *paca*, faire un marché, donner ce dont on est convenu, le prix d'une chose. *Pac*, *pag*, racine de ces mots, présente en celte, en grec, en latin, l'idée d'arrêter, fixer, conclure, convenir, *pactiser*.

*Acquitter*, *quitter*, *quitte*, *acquit* expriment l'idée

l'idée de rendre *coi*, tranquille, calme, libre : c'est le sens du latin barbare *acquitare*. *Coi* est le *quietus* des Latins. On a dit *achoison* & *accoiser*, pour marquer l'action d'appaiser, de tranquilliser. *Achoisonner* signifioit le contraire de *coy*, tourmenter, molester, vexer, mettre à l'amende ; & *acheso*, tribut, impôt, amende, vexation. Cette famille tient à la racine *que*, qui marque la force, la puissance, la stabilité. L'idée propre d'*acquitter*, c'est de décharger d'un fardeau, de libérer ou de délivrer d'une charge, de rendre tranquille & libre.

Ainsi *payer* c'est remplir la condition d'un marché, en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de maniere à être libéré & quitte avec celui envers qui elle étoit imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, &c., ce qu'on reçoit moyennant un prix ; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage & greve à quelque titre ; & ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, & on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le marché ; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent : vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* les impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection & des dépenses publiques : vous *acquittez* des droits de péage & d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer & d'entrer.

Quand vous achetez une marchandise, vous la

*payez* : si vous ne la *payez* pas, vous la devez, vous vous imposez une obligation : il faudra un jour que vous *acquittiez l'obligation* & que vous *payiez la marchandise*. Ainsi *payer* une dette, c'est donner le prix de la *chose due*; & *acquitter* une dette, c'est remplir l'obligation de débiteur.

On *paye* les personnes, & on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un, lorsque vous *payez* pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger : *payer*, c'est satisfaire.

Vous *payez* une dette incertaine, pour *acquitter* votre conscience. Votre conscience délicate seroit chargée, si dans le doute vous ne preniez pas le parti le plus sûr.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit : mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnoissance, c'est un devoir.

La vertu se *paye* par elle-même, & elle ne fait que nous *acquitter* envers notre prochain & envers Dieu, autant qu'il est possible.

Celui qui prend facilement sans *payer*, aura peine à *payer*. Celui qui prodigue les promesses, n'entend pas s'en *acquitter*.

En général il n'y a rien qu'on *paye* plus cher que les sottises. En général & selon les mœurs des riches, il n'y a rien qu'on soit moins pressé d'*acquitter* que des engagemens envers les pauvres.

*Payer* se prend donc ainsi, par extension ou par métaphore, pour exprimer l'action de compenser ou de récompenser, de rendre la pareille, d'user de représailles, de donner un équivalent; toujours la même idée : & cette idée est étrangere au mot *acquitter*, qui, dans les applications morales, désigne également l'obligation dont on étoit chargé, les

devoirs qu'il faut rendre ou remplir, l'emploi qu'il s'agit d'exercer, &c.

C'est-là le sens de *payer* dans les exemples suivans. L'amitié seule *paye* l'amitié. La fatuité sera *payée* de mépris. Il faut *payer* la puissance par de grands travaux. On *paye* une grande fortune par de grands embarras. Le tyran *paye* de tout son repos les craintes qu'il inspire. Les Hollandois *payent* par un grand assujettissement la fidélité de leurs femmes. Toutes ces phrases annoncent la compensation ou la récompense, l'équivalent de la chose.

C'est toujours la *charge* dont on s'*acquitte* au moral, comme dans ces phrases. On s'*acquitte* fort bien des devoirs que l'on aime. Celui qui craint le plus, par délicatesse, de se charger d'une commission, est ordinairement celui qui s'*en acquitte* le mieux. Il y a des charges & des emplois très bien *payés* avec dispense & même avec défense de s'*en acquitter*. Un vœu est bien téméraire, dont on ne peut s'*acquitter* que par une très-grande vertu. L'un *acquitte* les obligations d'une place, l'autre en tire les émolumens. Dans le monde, les devoirs de bienséance sont ceux dont on s'*acquitte* le mieux, encore s'*en acquitte*-t-on bien mal. On dit qu'une personne se ruine à promettre, & s'*acquitte* à ne rien tenir ; c'est l'histoire de bien des gens. Tous ces exemples démontrent l'obligation & le devoir de faire, & le dessein d'en être quitte ou délivré.

On dit *payer de paroles*, *d'excuses* ; *payer de sa tête*, *de sa personne* ; *payer d'ingratitude*, *de mépris* ; *payer de complaisance*, *d'attention* ; *payer d'audace*, *d'effronterie*, *&c.* C'est comme si l'on disoit métaphoriquement, *payer en telle ou telle monnoie* : il s'agit de la maniere de remplir les condi-

tions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. Il n'en est pas de même d'*acquitter*; on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas; la chose à faire est toute déterminée par l'obligation. La raison de cette différence est que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire; & que l'action entraîne ses particularités: au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, & par conséquent il suppose qu'on fait ce qui est prescrit pour rendre quitte. A la vérité on dit, dans le moral, s'*acquitter* bien ou mal d'un emploi; parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire.

Les Dictionnaires rapportent les différentes manieres usitées d'employer ces mots avec différentes acceptions. En exposant successivement avec des applications particulieres ces divers emplois, j'ai tâché d'en expliquer la valeur; & cette explication m'a toujours ramené à l'idée essentielle & propre des termes.

---

## *Avoir peine, Avoir de la peine à faire une chose.*

Nous disons de même *avoir pitié* & *avoir de la pitié*, *avoir envie* & *avoir de l'envie*, *avoir horreur* & *avoir de l'horreur*, &c. *Avoir pitié*, *honte*, *soif*, c'est l'équivalent & l'explication des verbes qui seroient formés de ces noms. *Aimer*, *estimer*, *craindre*, &c., signifient *avoir amour*, *estime*, *crainte*. Les Latins disent *misereri*, avoir pitie; *pudere*, avoir honte; *sitire*, avoir soif, &c.

Dans la phrase, *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, ces noms sont des noms d'*espece*, pris dans un sens in-

défini, sans extension & sans restriction, sans graduation & sans qualification. Dans la phrase, *avoir de la peine*, de *la pitié*, de l'*horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel, & susceptible de restriction, d'extension, de qualification, en un mot, de modifications différentes.

La phrase *avoir peine*, *honte*, &c, exprime uniquement l'espece de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine*, *de la honte*, &c., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un cas particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la chose à laquelle vous répugnez naturellement : vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

On *a peine* à croire ce que l'esprit rejette de lui-même : on *a de la peine* à croire ce qu'on ne se persuade pas aisément. Dans le premier cas, il y a une répugnance ou un préjugé à vaincre : dans le second, vous trouvez des difficultés ou des embarras à lever.

Alexandre étoit dans une telle disposition d'esprit, qu'il *avoit peine* à croire ce qu'on lui disoit de l'armée innombrable de Darius : on *eut de la peine*, *une grande peine*, *toutes les peines du monde* à le lui faire croire.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées : nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une maniere claire & intelligible.

Vous *avez peine* à voir souffrir les malheureux. Mais, s'il en est un à secourir, vous ne songez pas

à *la peine que vous aurez*, vous volez à son secours.

Vous *avez peine* à passer par une ouverture étroite, s'il le faut. Vous *avez de la peine* à y passer, quand vous y passez en effet.

Il en est de même des autres exemples que j'ai cités. Ainsi, en général, j'*aurai honte* de choquer les bienséances : ce sentiment est en moi : j'*ai de la honte* à les voir choquer ; c'est tel sentiment que j'éprouve à certain degré.

Vous *avez faim* : voilà l'espece de besoin que vous sentez sans autre accessoire. *Vous avez la faim* canine, la faim la plus pressante : voilà le degré ou la qualité de la faim que vous éprouvez.

Vous *avez dessein* de faire une entreprise ; telle est la disposition de votre esprit. Vous *avez le dessein* de faire telle entreprise ; c'est une résolution particuliere que vous avez formée.

Une personne peureuse *a peur* ; c'est son naturel. Dans telle occasion, elle *a telle* ou telle *peur* ; c'est le fait circonstancié.

En général, *on a pitié* du pauvre, *horreur* du crime, *peur* du mal, &c. En vertu de ce sentiment général, on *a pitié* d'un pauvre, *horreur* d'un crime, *peur* d'un mal particulier. Mais par le fait & selon les circonstances, on *a* pour un pauvre *la pitié* qu'il mérite, pour un crime l'*horreur* qu'il inspire, pour un mal *la peur* qu'il doit faire.

⁂ Il est clair que le nom sans l'article donne au discours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il est sensible qu'il doit lui donner plus de force, puisqu'il exclut la restriction que le nom souffre ordinairement dans le second cas, si les accessoires n'en changent la valeur. *Avoir ho*...

*du crime* dit plus qu'*avoir de l'horreur pour le crime* : il semble même que la premiere phrase proportionne l'horreur qu'on éprouve au crime qui l'excite ; circonstance précieuse à remarquer. Il est également visible que le nom indéfini sied sur-tout lorsqu'il est suivi d'un régime indéfini, comme dans le premier de ces exemples : au lieu que le nom individualisé ou particularisé convient proprement dans tel cas individuel, comme quand on dit qu'*on a de l'horreur pour une telle action*.

---

## *Penchant, Pente, Propension, Inclination.*

*Pan*, *pen* signifie haut, & par corrélation bas ; *pant*, en celte, bas, vallée : de là *pencher*, aller vers le bas, baisser ; *pendre*, aller de haut en bas. Au physique, *penchant* désigne ce qui est hors de son aplomb, ce qui s'écarte de sa position droite : *pente* est l'état de la chose qui va en descendant, qui *pend*, pour ainsi dire, de haut en bas. Ainsi l'Académie avoit tiré *pente* de *pendre*, qui dit bien plus que *pencher*. De *pendre*, latin *pendere*, vient aussi le mot *propension*, lat. *propensio*, qui marque une *pente* forte & rapide, une tendance directe à la chûte ; car *propendeo* veut dire littéralement *pendre droit en bas*.

*Cyl*, *cil* en celte signifie la diminution, le décroissement, la petitesse : il se change souvent en *cli*. *Lin* ( ligne ) désigne aussi ce qui est mince, délié, petit. *Clin* signifie courber, baisser, se mouvoir un peu, s'écarter un peu de sa direction. Un *clin* d'œil n'est qu'un mouvement rapide de l'œil.

Le *dé-clin* est un commencement de décroissement, de décadence. L'*inclination* est l'action de plier, de se courber, comme on le voit dans l'*inclination* de tête, simple mouvement de la tête. L'*inclination* n'est donc qu'un mouvement, un changement simple, un léger *penchement*. Quand la victoire *commence à pencher* d'un côté, selon le Dictionnaire de l'Académie, on dit qu'elle *incline* de ce côté-là. Et voilà ce qui prouve ce que disoit l'Abbé Girard, qu'*inclination* dit quelque chose de moins fort que *penchant*; ce qui n'empêche pas que l'*inclination* ne soit plus ou moins forte : aussi *inclination* se prend-il même pour *attachement*.

Ainsi, au propre, le *penchant* est une direction qui porte la chose vers le bas : la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose de haut en bas : la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment : l'*inclination* est une impression qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons au propre le *penchant* d'une montagne, d'une colline, & la *pente* d'une montagne, d'une riviere. Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement, avec opposition au sommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaison sur la surface du plan incliné. Vous êtes sur le *penchant* de la montagne quand vous la descendez : vous suivez, vous graduez, vous mesurez sa *pente* ou l'étendue de son abaissement. Nous disons proprement la *pente* & non le *penchant* d'une riviere, parce que la riviere a une inclinaison prolongée & progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une

forte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne se dit guere dans un sens physique que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, ou de pencher doucement un autre corps, comme quand on verse par *inclination*. Hors de là, & s'il est question de lignes & de plans, on dit *inclinaison* ; l'*inclinaison de l'axe de la terre*.

Le *penchant* & la *pente* ne figurent guere dans la métaphysique : il n'en est pas de même de la *propension* & sur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue, qui nous porte vers certaines choses. Les *inclinations* des esprits, nous dit-on, sont au monde spirituel ce qu'est au monde matériel le mouvement : elles sont aussi nécessaires aux esprits que le mouvement l'est à la matiere. Ainsi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être, &c. ; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, pour les armes, &c. : ce sont-là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte & si puissante que l'ame est dans un état violent si elle ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroissement de force & d'énergie. Il résulte de là que le mot *inclination* est souvent employé, abstraction faite de toute moralité : mais ce n'est pas une raison pour dire, comme l'Abbé Girard, qu'on donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête, comme quand on parle d'*inclination* pour les arts ; au lieu qu'on suppose au *penchant* un objet plus sensuel & quelquefois même

honteux, comme quand on parle du *penchant* pour le libertinage; ce qui eſt faux.

En morale, le *penchant* marque une forte impulſion, la *pente* une ſituation gliſſante, la *propenſion* un puiſſant attrait, l'*inclination* une ſorte de goût ou une diſpoſition favorable.

Le *penchant*, plus ou moins fort, fait ſortir l'ame de ſon équilibre & de ſon indifférence par des mouvemens indélibérés qui la portent vers un objet : on y cede par foibleſſe, on y réſiſte par une force qui nous pouſſe en ſens contraire ou vers un autre objet. La *pente*, plus ou moins rapide, fait perdre l'équilibre ; elle entraîne, ou l'on ne ſe retient qu'avec beaucoup d'efforts. La *propenſion*, plus ou moins grande ou violente, emporte l'ame ſéduite par la promeſſe du repos, du bonheur, d'une grande ſatisfaction ; on s'y abandonne, on ne la combat qu'à regret & avec de puiſſans ſecours. L'*inclination*, plus ou moins agréable ou flatteuſe, inſpire le deſir qui ſollicite la pourſuite d'un objet ; on la ſuit, ou on la contrarie : & voilà pourquoi ce mot ſe prend pour affection, attachement, amour.

Il eſt faux que l'*inclination* doive plus à l'éducation, & le *penchant* au tempérament. Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, & naturels & contractés, & les uns & les autres bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, honnêtes ou dépravés. Nous naiſſons même plutôt avec des *inclinations* qu'avec des *penchans* : nous avons des *inclinations* naturelles, même indeſtructibles, telles que l'*inclination* vers notre bien-être. Sans les *inclinations* naturelles, nous ne ſerions qu'apathie & inertie. Les *inclinations* deviennent des *penchans* ; les *penchans* deviennent des *paſſions*. Les *penchans*

dominans & habituellement appliqués au même objet produisent la *pente*. La *propension* tient ou semble tenir à notre constitution ; c'est la nature ou une seconde nature : telle est la *propension* de la nature corrompue vers le mal.

Les *inclinations* forment comme une espece d'instinct ou de sympathie. Les *penchans* forment les passions & les mœurs. La *propension* forme la maniere d'être, le genre de vie. La *pente* forme les habitudes & un état passif.

Nous avons des *inclinations* & des *penchans*, divers, contraires mêmes, & tout à la fois. On ne dira pas que nous avons des *pentes* ou des *propensions* : mais on dira *une pente*, *une propension particuliere*. La *pente* occupe tant de place, qu'elle ne laisse guere lieu qu'à des *penchans*. La *propension* a tant de force, qu'elle ne souffre pas des *penchans* capables de la contrebalancer. La *pente* nous renverse, pour ainsi dire ; la *propension* nous domine. Le mot *pente* s'applique particuliérement aux choses ; & il indique une suite ou une intimité de rapports, qui naturellement nous entraîne d'un degré à l'autre, ou d'une chose à une autre. Ainsi on est sur la *pente* du vice ; la *pente* est rapide, d'un crime à l'autre ; l'on ne s'arrête guere sur la *pente* du mal.

---

## *Pendant que, Tandis que.*

L'ABBÉ GIRARD a fort bien dit que des prépositions *pendant* & *durant*, qui ajoutent un accessoire de temps au rapprochement de deux choses, la premiere ne fait entendre que l'époque du temps où les choses arrivent sans qu'elles en embrassent égale-

ment toute l'étendue, au lieu que la seconde exprime toute l'étendue du temps, ou l'égalité de durée dans les choses rapprochées. Ainsi *durant* signifie *pendant* la durée, toute la durée de la chose.

La même différence distingue les adverbes *pendant que* & *tandis que* : *tandis que* supplée à *durant que*, qui ne se dit guere. *Pendant* vient de *pen*, qui porte l'idée de *pendre*, suspendre, tenir en l'air : on dit *une affaire pendante* avec l'idée d'un rapport à son exécution ; & par une conversion dont il y a beaucoup d'exemples, on a dit *pendant cette affaire*, en ce temps-là, dans ce même temps. *Tandis que* vient de *tan*, *tam*, *tant*, signe de l'étendue & mot comparatif ; & de *di*, jour, temps : il indique ainsi toute l'étendue ou la durée du temps, *tant que*, *autant que*, *aussi long-temps* que l'autre chose dure. Ainsi l'Auteur de Télémaque fait dire par les habitans de la Bétique : *Tandis qu*'il restera des terres libres & incultes, nous ne voudrions pas même défendre les nôtres contre des voisins qui viendroient s'en saisir. Montesquieu dit : *Tandis que* les Loix subsisterent dans leur force, personne ne put se plaindre de ce qu'on lui ôtoit son fief, puisque la Loi ne le lui donnoit pas pour toujours. *Tandis que* est employé là dans son sens propre : c'est le *tandiù* des Latins, *aussi long-temps que*. Cicéron écrit à Atticus, 9. 4. : Quand je lis vos lettres, je me fais à moi-même moins de honte, mais seulement *tandis que* ou *tant que* je les lis.

Il arrive quelquefois à de bons Ecrivains de s'y tromper, comme on le voit dans la phrase suivante d'un Historien célebre de Louis XI : *Tandis que* les Ambassadeurs du Roi étoient à Bruges, le Duc tint un Chapitre de l'Ordre de la Toison d'or. Le

mot eſt impropre ; & il falloit dire *pendant que*, puiſque le Chapitre ne devoit pas durer autant que l'ambaſſade. Mais la Poéſie, moins rigoureuſe, préfere le premier de ces termes au ſecond, lors même qu'il ne s'agit que d'exprimer l'idée de concours ſans aucun acceſſoire, comme dans ces vers de Racine :

*Tandis que* mes Soldats prêts à ſuivre leur Roi,
Rentrent dans mes vaiſſeaux pour partir avec moi ;
Venez, &c.

Je me ſuis échappée,
*Tandis qu'à* l'arrêter ſa mere eſt occupée.

En vain de ce préſent ils m'auroient honoré....

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Si, *tandis que* je donne aux veilles, aux alarmes
Des jours toujours à plaindre & toujours enviés,
Je ne vais quelquefois reſpirer à vos pieds.

*Pendant que* n'eſt guere employé que pour déſigner la circonſtance ou l'époque commune des choſes ; au lieu que *tandis que*, par un uſage familier aujourd'hui, & peut-être introduit par l'ignorance de ſa valeur propre, ſert particuliérement à marquer des rapports moraux entre deux choſes, & à faire ſortir les oppoſitions, les contraſtes, les diſparates, comme ſi l'on diſoit *au contraire*, *au lieu que*, *au rebours*.

Ainſi Boſſuet, pour préſenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, ſe ſert toujours du premier terme, comme dans les phraſes ſuivantes. *Pendant que* la valeur de Conſtantin maintenoit l'Empire dans une ſouveraine tranquillité, le repos de ſa famille fut troublé par

Il y a vraiment des gens de mérite qui font fortune, il y en a ; *tandis que* la fortune fait sans cesse de rien une foule d'hommes merveilleux.

*Pendant que* ces gens-là se font fort de leur courage, je voudrois qu'il survînt une de ces occurrences où, pour exposer & soutenir la vérité, il faut oser. Les lâches ! *tandis qu*'ils ne cessent de parler de courage, ils ne sçavent pas même ce que c'est.

*Pendant qu*'un peuple malheureux rit à des fêtes, je me rappelle ce faux rire d'un mourant. De deux hommes d'Etat qui s'occupent avec une ardeur égale de la chose publique, je vois que l'un songe à l'avenir, *tandis que* l'autre ne songe qu'au présent ; & les voilà jugés.

*Pendant que* l'un travaille, l'autre est oisif ; & celui-ci vit dans l'abondance, *tandis que* l'autre meurt de faim.

Les femmes, *pendant qu*'elles veulent donner leurs mœurs aux hommes, prennent les mœurs des hommes ; & leur succès fait leur perte. Les femmes du monde, moins accessibles & plus rares, étoient plus recherchées & plus respectées ; *tandis que*, par une singuliere fatalité, depuis qu'elles se sont avisées de tenir leur cour, même avant que d'être sorties de leur lit, à peine en reçoivent-elles un hommage fugitif ; ils ne font plus société avec elles.

Autrefois on rassembloit ses amis chez soi ; aujourd'hui on y rassemble du monde. Les amis faisoient société, *tandis que* le monde fait cohue ; & *pendant que* la femme qui donne à souper à quarante personnes, se tourmente & [illegible] sonne ne fait attention à elle.

*Pendant que* les mœurs ſe corrompent, le reſpect, ce ſentiment ſi précieux, le reſpect de ſoi & des autres ſe perd ; & juſqu'à la politeſſe extérieure, tout frein eſt rompu. *Tandis que* la politeſſe eſt d'être ou du moins de paroître occupé des autres, & de ſe gêner pour les autres, vous ne voyez partout, à conſidérer la génération qui nous chaſſe, que des cercles où, moyennant quelques inclinations & une formule de civilité, chacun, tout pour ſoi, ne penſe qu'à ſe mettre à ſon aiſe & à faire ce qui lui convient, pouſſant la dépravation des mœurs juſqu'à la groſſiéreté des manieres.

---

## *Penſée, Penſer.*

Au lieu de répéter vainement la plainte de la Bruyere ſur la perte du ſubſtantif *penſer*, travaillons, avec quelques Poëtes, à le réhabiliter & à réparer nos torts.

Le mot *penſée* eſt changeant, verſatile, employé dans divers ſens. Dès-lors, il n'exprime que foiblement, & par les acceſſoires du diſcours, ce que *penſer* exprime ſenſiblement & par lui-même.

*Penſée* ſignifie ici réflexion, méditation de l'eſprit. Le *penſer* eſt la *penſée* qui intéreſſe l'ame, l'attache, l'occupe, la remplit, la tient en *penſement* (mot utile). L'eſprit s'entretient avec ſes *penſées* : l'ame s'entretient avec ſes *penſers*.

Le profond Métaphyſicien s'enfonce dans ſes *penſées*, & il y tient. Le Philoſophe ſenſible s'abandonne à ſes *penſers*, & il s'y complaît.

L'on s'égare quelquefois dans ses *pensées*, & l'on s'y perd : l'on s'égare aussi quelquefois dans ses *pensers*, mais on s'y retrouve. Une vaine illusion vous laisse l'esprit vuide ; une douce illusion laisse le cœur ému.

Le *penser* est proprement la *pensée* du cœur : car les *pensers* sont des *pensées* attachantes, accompagnées de soin, de souci, d'inquiétude, d'émotions, d'intérêt. Ainsi l'italien *pensiero*, qui est notre mot *penser*, signifie inquiétude, souci, soin : le *penser*, c'est-à-dire le chagrin, ne paye pas les dettes, dit un Proverbe de cette Langue. Avec des *pensées*, on est pensant : avec des *pensers*, on est pensif.

Les *pensées* inspirées & entretenues par une douce rêverie, par un tendre souvenir, par un sentiment affectueux, sont des *pensers* ; & ces *pensers* nourrissent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *pensées* ; & ses *pensers* sont une de ses plus douces jouissances.

Nous nous consumons en *pensées* plutôt tristes qu'agréables. A la grande douleur succedent de mélancoliques *pensers* qu'on aime mieux que la joie.

La vieillesse se repaît de tristes *pensées* : si elle a de doux *pensers*, ce ne sont guere que de tendres souvenirs.

On laisse là tous les genres de *pensées*, pour les tendres *pensers* de l'Idylle & de l'Elégie.

Enfin les *pensers* sont les *pensées* propres ou dominantes d'un tel genre, d'une telle passion, d'une telle situation. Ainsi l'ambition a ses *pensées*, & ce sont les *pensers* de l'ambition : elle les forme naturellement, elle s'y attache, elle s'en entretient, elle en entretient sa rêverie, sans cesse elle y revient;

c'eſt ce qui la flatte, l'excite, la remplit & la nourrit. Le mot *penſée* ne déſigne que l'action de *penſer* ; tandis que *penſer* en marque la maniere propre & diſtinctive.

Avec des traits ſi caractériſés, *penſer* a néceſſairement & manifeſtement une énergie que *penſée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand ſens & de l'excellence du mot, la Bruyere le trouve beau & vante ſes effets en poéſie. Mais ſur quoi donc les prérogatives de ce terme ſont-elles fondées ? Eſt-ce à ſes titres particuliers, eſt-ce au caprice qu'il les doit ? Il les doit à ſa valeur propre & à l'eſprit philoſophique de la Langue. *Penſer* eſt le verbe changé en ſubſtantif par une converſion familiere à notre Langue. Ainſi nous diſons le *rire* d'une perſonne, le *parler* d'un autre, le *faire* d'un Artiſte, &c. Or ces ſubſtantifs verbaux marquent le genre, l'eſpece, la maniere propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la perſonne : & c'eſt préciſément ce que marque le *penſer*. Ce n'eſt pas tout : *penſer* & *penſée* different eſſentiellement quant à la forme : de là une différence naturelle de ſens. *Penſée* a, comme l'italien *penſata*, une terminaiſon paſſive : c'eſt la *choſe penſée*, l'effet ou le produit de l'action de *penſer*. *Penſer* au contraire a la forme active du verbe : il déſigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cauſe productive. Auſſi le *penſer* a-t-il une activité & une efficacité particuliere ; c'eſt le travail & le tourment de l'eſprit : il le tient & penſant & penſif ; il l'attache à ſes *penſées* & le mene de l'une à l'autre ; il le met en *penſement* & le jette dans la rêverie. Ainſi les idées affectées à ce mot par l'uſage ne ſont que les développemens de ſon énergie naturelle.

## *Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion.*

Ce n'est pas moi qui présente ces termes comme synonymes : je les trouve associés de la sorte & avec *opération de l'esprit* (définition particulière d'un mot) dans le XII^e^. volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

» Tous ces termes, dit l'Auteur de l'article, » semblent être synonymes, du moins à des esprits » superficiels & paresseux, qui les emploient indifféremment dans leur façon de s'expliquer: mais » comme il n'y a point de mots absolument synonymes, & qu'ils ne le sont tout au plus que par » la ressemblance que produit en eux l'idée générale qui leur est commune à tous, je vais marquer leur différence délicate, c'est-à-dire, la maniere dont chacun diversifie une idée principale » par l'idée accessoire qui lui constitue un caractere propre & singulier. Cette idée principale » est celle de la *pensée* ; & les idées accessoires qui » les distinguent, en sorte qu'ils ne sont point » parfaitement synonymes, en sont les diverses » nuances «. Je doute que mes Lecteurs apperçoivent une grande synonymie entre tous ces mots divers, & que personne les confonde au point de dire, par exemple, *sensation* pour *idée*, ou *notion* pour *conscience*. Quoi qu'il en soit, en examinant les idées de l'Auteur, je me bornerai à ramener ou à y opposer les *notions*

munes & usitées de ces termes métaphysiquement pris, sans m'embarrasser ni des sens particuliers que chaque école peut leur donner dans son langage, ni des acceptions détournées qu'il a plû à l'usage de leur attribuer. Je traite de la Langue que tout le monde parle, & que nous devons tous entendre.

» On peut regarder le mot *pensée*, comme » celui qui exprime toutes les opérations de l'ame. » Ainsi j'appellerai *pensee* tout ce que l'ame éprouve, » soit par des impressions étrangeres, soit par l'u- » sage qu'elle fait de sa réflexion; & *opération*, » la *pensée* en tant qu'elle est propre à produire » quelque changement dans l'ame, & par ce » moyen à l'éclairer & à la guider «.

Tous ces termes annoncent des modifications de l'ame. La *pensée* est l'opération propre de l'esprit. L'ame pense & sent: le cœur sent, & l'esprit pense. A mettre une différence entre la *pensée* & l'*opération* de l'esprit, il faut dire que *pensée* ne présente qu'un acte pur & simple; & qu'*opération* indique une action, un travail de l'esprit. La racine primitive de *pensée* est le mot *pen*, qui signifie *tête*: c'est la tête qui *pense*; c'est là que nous sentons la *pensée*: la *pensée* est littéralement ce qu'on a dans la tête. *Op* marque la puissance, le secours, le travail: *opérer*, c'est faire, exécuter, travailler; & l'*opération* est l'action de faire ou l'acte d'une puissance qui fait, ainsi que l'ouvrage exécuté.

» J'appelle *perception*, l'impression qui se pro- » duit en nous par la présence des objets «.

La *perception* est, pour ainsi dire, la vision de l'objet présent, qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait *appercevoir* & connoître. *Appercevoir* n'est pas simplement *recevoir* les im-

preſſions des objets, c'eſt encore les leur rapp
comme à leur cauſe ou à leur ſource. Cette d
niere opération ſuppoſe manifeſtement la réfl
d'après l'impreſſion reçue. Il y a même deux ch
à diſtinguer dans cette réflexion, la vue de l'o
qui n'eſt qu'une *apperception* ; & une cert
connoiſſance acquiſe de l'objet, qui eſt la *per*
*tion* vraie & parfaite, comme la *concepti*
l'intelligence de la choſe. *Cap*, *cep*, racine de
ces mots, ſignifie *prendre*, *ſaiſir*, *contenir*.

» J'appelle *ſenſation*, cette même impre
» qui ſe produit en nous, en tant qu'elle vi
» par les *ſens* «.

La *ſenſation* eſt la *perception* excitée dans l'a
par la force des impreſſions produites ſur nos
ou ſur les organes du corps, à la préſence des ob
extérieurs & ſenſibles. La *ſenſation* eſt donc u
ſorte de *perception* matérielle. Il y a des *percep*
purement intellectuelles, telles que celles des ob
ſpirituels, des choſes abſtraites, des *notions* g
nérales, des objets moraux : elles appartienne
l'entendement pur ; & l'eſprit n'a pas beſoin d
s'en former des images corporelles. La *ſenſa*
va donc, pour ainſi dire, à l'ame par les ſens ;
c'eſt l'ame qui ſent, & non le corps ; c'eſt l'a
qui éprouve les *ſenſations* de douleur & de pl
Il ne ſuffit donc pas de dire, avec l'Abbé Gir
que la *ſenſation* va aux ſens, tandis que la *perc*
*tion* s'adreſſe à l'eſprit, & que le *ſentiment* va
cœur. La *ſenſation* eſt dans l'ame qui en éprou
de la douleur, du plaiſir, ou tout autre *ſentim*
en même temps qu'il s'y forme des *percepti*
corporelles : il y a même quelquefois des ébranl
mens dans nos nerfs, organes des *ſenſation* ſa

aucune *sensation* réelle, parce que l'ame ne s'en apperçoit pas. *Sens*, en celte *cyn*, en oriental *zem*, expriment l'idée de penser ou de sentir.

» J'appelle *conscience*, la connoissance qu'on » prend des objets «.

En Métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangere. Nous avons le sentiment intérieur de notre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'idée; nous n'avons la connoissance des objets étrangers que par les idées que leurs impressions nous en donnent : cette connoissance est une *perception* acquise; ce sentiment est *conscience*. En Morale, la *conscience* est le sentiment intérieur de ce qui est bien & de ce qui est mal. Il est des objets dont nous jugeons bien sans réflexion, comme par instinct, mais par sentiment, par ce sentiment intérieur & naturel qui fait la *conscience*. Ce sentiment est si naturel & si intime, qu'on en a fait les idées innées. La *conscience* est donc, avec raison, regardée comme un *sens intime* : elle est, avec raison, nommée *conscience*, c'est-à-dire *science intime*; car non seulement c'est une lumiere intérieure qui nous éclaire & nous guide, mais elle a une force particuliere qui l'emporte sur le raisonnement & la démonstration.

Et ceci donne la différence propre de la *sensation* & du *sentiment*. Le *sentiment* appartient à cette espece de sens intime : & la *sensation* est dans la dépendance des sens corporels. Le *sentiment* est en nous, comme une modification de l'ame, comme une chose qui nous est propre : la *sensation* vient du dehors, elle va dans l'ame porter une idée ou ré-

veiller quelque *ſentiment*. Le *ſentiment* eſt à l'ame, comme la penſée qu'elle produit : la *ſenſation* eſt à l'ame, comme l'idée qu'elle reçoit. Le cœur eſt fait pour aimer, il cherche à aimer, il aime, pour ainſi dire, d'un amour vague : un objet aimable ſe préſente à nous, & par une *ſenſation* agréable & vive, il va exciter & fixer le *ſentiment* dans votre cœur. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *ſenſation* pénible vous trouble, & un *ſentiment* impétueux vous fait voler à ſon ſecours. La *ſenſation* eſt paſſive & toujours paſſagere : le *ſentiment* eſt actif & ſouvent très-durable. La *ſenſation* eſt proprement phyſique ; mais le *ſentiment* eſt moral. Les *ſenſations* ne ſont que des accidens : les *ſentimens* forment nos affections, nos paſſions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractere, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

» J'appelle *idée*, la connoiſſance qu'on prend » des objets comme image «.

L'*idée* eſt en effet, ſelon le ſens propre du mot, l'*image*, la repréſentation des objets, intimement unie à l'ame ou gravée dans ſon entendement. C'eſt par l'*idée* ou la repréſentation immédiate des choſes, que l'eſprit les apperçoit & les connoît : c'eſt par cette *idée* conſervée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle. Les *idées* ſimples forment la matiere premiere de nos connoiſſances ; & les opérations de l'eſprit ſe réduiſent à mettre cette matiere en œuvre de différentes manieres, ainſi que Locke l'explique. Dans l'impuiſſance d'expliquer la nature de ces *idées* ou repréſentations, Malebranche a tout vu en Dieu. Chez les Orientaux & les Grecs, *id* ſignifie *idée*, connoiſſance, ſcience, image, modele.

» J'appelle *notion*, toute idée qui est notre » propre ouvrage «.

Toute *idée* qui est notre propre ouvrage, est notre *pensée*, & non pas une *notion*. L'*idée* représente l'objet ; la *notion* en représente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, représente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de son espece, c'est alors une *notion* ; & en effet elle en considere & compare alors les qualités communes. La *notion* déploye l'*idée* de la chose, mais d'une maniere succincte & imparfaite. Nous appellons *notions* communes, ces vérités élémentaires, ces principes naturels du sens commun ou du bon sens, que tout le monde conçoit de la même maniere. En général, la *notion* emporte une explication mais courte, un développement mais léger. J'ai dit que *not* signifioit connoissance.

Après ces *notions* un peu hasardées, notre Auteur continue. » On ne peut, dit-il, prendre in» différemment ces termes l'un pour l'autre, qu'au» tant qu'on n'a besoin que de l'idée principale » qu'ils signifient «. Ces cas sont rares ; & il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puisse être employé pour tel autre, comme *conscience* pour *sensation* : & l'Auteur le reconnoît lui-même tout aussi-tôt.

» On peut, dit-il, appeller les *idées* simples » indifféremment *perceptions* ou *idées* ; mais on » ne doit point les appeller *notions*, parce qu'elles » ne sont pas l'ouvrage de l'esprit ; on ne doit pas » dire la *notion* du blanc, il faut dire la *percep*» *tion* du blanc «.

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idee* du blanc est une idée simple & premiere qui

ne s'analyse pas ; & la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'Auteur, la *pensée* soit tout ce que l'ame éprouve. Ainsi ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou de l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorsque leur différence n'influera point sur le sens de la proposition ; ce qui arrive assez souvent. Mais s'il existe entre ces termes une différence, il est des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre, sans entraîner une confusion & une erreur. Selon l'Auteur, la *perception* est l'*impression*, & l'*idée* est l'*image* : or l'impression differe manifestement de l'image imprimée. Dans la réalité, la *perception* est l'action d'appercevoir ; or cette action doit être quelquefois nécessairement distinguée de l'image imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire, de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considere : il n'en est pas de même de l'*idée* ; elle reste gravée dans l'esprit, sans que l'objet lui soit présent, sans que son image lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idée* ; & il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin on ne dira jamais que la *perception* représente les objets ; on ne dira jamais que l'*idée* les apperçoive : donc il ne faut pas appeller indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* &

aux *perceptions*, ſans aucun égard à l'attention que l'eſprit peut leur donner, & à la maniere dont il peut les enviſager. Nous dirons encore, que l'eſprit forme, avec ſes *perceptions* ou ſes *idées* combinées, des jugemens & des raiſonnemens ; car il eſt évident que l'eſprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'eſt de la *perception* & non de l'*idée* qu'on parlera.

» Les *notions* à leur tour, continue l'Auteur,
» peuvent être conſidérées comme *images* ; on
» peut par conſéquent leur donner le nom d'*idées*,
» mais jamais celui de *perceptions* ; ce ſeroit faire
» entendre qu'elles ne ſont pas notre ouvrage : on
» peut dire la *notion* de la hardieſſe, & non la
» *perception* de la hardieſſe : ou ſi l'on veut faire
» uſage de ce terme, il faut dire les *perceptions*
» qui compoſent la *notion* de la hardieſſe «.

Notre Métaphyſicien revient toujours à ſon idée que la *notion* eſt notre propre ouvrage, tandis que les *idées* & les *perceptions* ſont produites en nous. Mais il y a des *notions* comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues & acquiſes. Quelques *idées* d'une choſe en forment une *notion* : or nous pouvons recevoir cette *notion*, comme nous pouvons la donner : des *notions* ſont de légeres connoiſſances, du moins quant à la forme. La *notion* peut être conſidérée comme une *image* ; elle eſt même un petit tableau, puiſqu'elle expoſe divers traits de la choſe. La *notion* peut donc s'appeller *idée*, mais moins parce que ce dernier mot ſignifie *image*, que parce que dans une acception ſecondaire, une *idée* ſe prend pour un court expoſé, ou pour un aſſemblage de rapports conſidérés dans la choſe :

ainſi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légere notice d'une affaire. Ce mot déſigne auſſi quelquefois toute ſorte d'opérations de l'eſprit, & par conſéquent notre propre ouvrage : ainſi le génie produit ſes *idées*; & il y a dans ſes *penſées* des *idées* de génie. Dans le ſens de *notion*, le mot d'*idée* eſt plus vague ; & la *notion* ſert plutôt à faire *connoître* la choſe par ſes élémens, tandis que l'*idée* la repréſente par divers traits. Une définition eſt une *notion* rigoureuſe, & non pas une ſimple *idée* de la choſe ; l'*idée* en ſeroit plutôt une légere *deſcription*. Lorſqu'il s'agit de fixer l'*idée* propre des mots, il ne faut pas confondre leurs acceptions différentes. Mais cet article n'auroit point de fin, ſi j'entreprenois d'expliquer toutes les acceptions de tant de termes dont on a tant abuſé.

Quant à *perception*, il ne ſe dit pas pour *notion*; parce que la *perception* ne ſe préſente que comme une *idée* ſimple, au lieu que la *notion* comprend pluſieurs *idées*; & parce que la *perception* n'eſt que la vue de l'objet qui ſe fait cônnoître à nous, tandis que la *notion* en eſt une connoiſſance diſtincte & détaillée qui le fait mieux connoître. Si les *perceptions* compoſent, comme on le dit, la *notion* de la hardieſſe, il eſt évident qu'on a des *perceptions* de la hardieſſe, & que la *notion* n'en eſt qu'un aſſemblage.

Enfin l'article de l'Encyclopédie eſt terminé par cette obſervation : » Une choſe qu'il faut encore » remarquer ſur les mots d'*idée* & de *notion*, » c'eſt que le premier ſignifie une *perception* con- » ſidérée comme *image*, & le ſecond une *idée* » que l'eſprit a lui-même formée ; les *idées* & les » *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui

ont capables de réflexion : quant aux bêtes, si
...int est qu'elles *pensent*, & qu'elles ne soient point
e purs automates, elles n'ont que des *sensations*
...des *perceptions*; & ce qui devient pour elles
ne *perception*, devient *idée* à notre égard par
...réflexion que nous faisons que cette *percep-*
*ion* représente quelque chose «.

e n'entreprends pas d'expliquer les mysteres de
...ature & de composer des Traités de Métaphy-
...ue. Je m'en tiens à la valeur des termes; & s'il est
...i que les bêtes n'aient pas des *notions*, puisque
*notions* entraînent des réflexions, des compa-
...ons, des jugemens, je demande pourquoi l'Au-
...r refuse nettement des *idées* aux animaux, quand
...'ose leur refuser des *pensées* ? Pourquoi il leur
...use des *idées*, sous prétexte qu'elles sont des
*ages*, pendant que les corps mêmes retracent
...s *images* ? Pourquoi il leur refuse des *idées*, quand
...eur accorde des *perceptions* qui ne font apper-
...voir les objets que par des *idées* ou des *images* ?
...s juger du fond des choses, j'observe seulement
...e les explications de l'Auteur ne se concilient
...int avec les *notions* qu'il donne des choses.

... L'Abbé Girard établit la différence suivante
...tre l'*idée*, la *pensée*, l'*imagination*.

» L'*idée* représente l'objet : la *pensée* le consi-
dere : l'*imagination* le forme. La premiere peint :
la seconde examine : la troisieme séduit «.

L'*imagination* qui *forme*, dit-on, l'*objet*, est
...ne puissance de l'ame ou la faculté qu'a l'ame de
...ormer des images, c'est-à-dire, de nous retracer
...les images sensibles des objets absens, ou d'opérer
...de telle maniere sur les images, que quelquefois

elles ſemblent être des inventions & des créations nouvelles. Or il eſt évident que cette *puiſſance* ne peut être aſſimilée ni à l'*idée* ni à la *penſée*, qui ſont des *effets* produits : c'eſt donc ſon effet propre ou une *imagination* qu'il faut comparer avec l'*idée* & la *penſée*, comme l'Auteur le fait dans ſes applications. Or l'*imagination*, conſidérée comme production ou effet de la puiſſance imaginative, eſt une *idée* ou une *penſée* imaginaire ou neuve, &c. & particuliere à la faculté d'imaginer ; c'eſt une *image* reproduite ou créée, ou diverſifiée, &c. ſans le concours des objets extérieurs. Comme il s'agit ici de l'exactitude du langage, mes Lecteurs ne ſeront pas ſurpris que je releve la faute de comparer un terme avec d'autres termes dans un ſens, tandis qu'il ne leur eſt comparable que dans un autre.

La *penſée* eſt une action quelconque de l'eſprit, ou un travail qu'il fait ſur ſes *idées* ; conſidération, réflexion, comparaiſon, combinaiſon, décompoſition, jugement, &c. Ainſi *penſée* ſe prend pour *idée* ; mais c'eſt une *idée* produite par l'eſprit. *Penſée* ſe prend pour *opinion* ; mais c'eſt une *opinion* moins méditée, moins approfondie, moins réfléchie, moins raiſonnée, moins appuyée, moins arrêtée. *Penſée* ſe prend pour *deſſein* ; mais le *deſſein* eſt plus combiné, plus concerté, plus décidé, plus achevé. *Penſée* ſe prend pour vue, réflexion, délibération ; mais elle a toujours quelque choſe de plus vague & de moins précis. *Penſée* ſe prend pour ſentence, maxime, &c. ; mais elle n'exprime ni le grand ſens de la ſentence, ni la hauteur ou la profondeur de la maxime. La *penſée* eſt ſuſceptible de toute ſorte de qualifications métaphyſiques, littéraires, mo-

rales, &c. : il y a donc la *pensée* littéraire, la *pensée* morale, la *pensée* métaphysique. La *pensée* est opposée tantôt à l'action, tantôt à la parole, &c... Je m'arrête : il est temps de finir.

---

## *Périphrase, Circonlocution.*

*Périphrase* signifie en grec, ce que *circonlocution* signifie en latin, un circuit, un détour de paroles. περὶ, *circùm*, autour : φράζω, *loqui*, parler, dire.

La *périphrase* ( & de même la *circonlocution* ) consiste à dire en plus de paroles ce que l'on auroit pu dire en moins, selon la définition de Quintilien.

La *périphrase* suppose la *phrase* : or nous entendons par *phrase*, une proposition composée de divers termes & qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution* ; & nous entendons par *locution*, une certaine maniere de s'exprimer, qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devroit naturellement rouler sur une proposition entiere ; & la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII *le Pere du peuple* ; Alexandre *le vainqueur de Darius* : ce n'est pas là une *phrase*. Par *périphrase*, vous direz que *le soleil sort des bras de Thétis*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se leve ou qu'il se couche : chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard : car, ainsi que l'observe du Marsais, la *péri-*

*phrase* tient aussi la place d'un mot ; quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution*.

*Périphrase* est proprement un terme de Rhétorique : la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée, pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple : la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée, & substituée à l'expression naturelle, sans art ou moins par art & avec une intention oratoire ou poétique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est à propos de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* seroit donc la *périphrase* commune, familiere, sans prétention de style & de recherche dans l'élocution : la *périphrase* seroit donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le discours.

Quoique cette distinction n'ait point été faite expressément, il n'est pas moins vrai que les Grammairiens & les Rhéteurs parlent & traitent plutôt de la *périphrase* que de la *circonlocution* ; qu'il est utile de distinguer ce qui appartient proprement à l'art, de ce qui n'a qu'un rapport accidentel avec l'art : il n'est pas moins vrai que, dans une foule de cas, on prend naturellement les détours de la *circonlocution*, sans avoir dessein de faire des *périphrases*.

L'Orateur cherche à donner à son discours plus de force, de chaleur & d'intérêt, par des *périphrases*

*phrases* qui déployent la chose pour la présenter sous ses aspects les plus favorables : le Poëte cherche sur-tout à donner à ses tableaux plus de grace, plus de noblesse, plus de grandeur, par des *périphrases* qui étendent & embellissent ses images. Le Philosophe a besoin de *circonlocutions* pour rendre, par des développemens, son idée plus claire & la chose plus sensible : le Traducteur qui n'a pas dans sa Langue le mot correspondant à celui de son Auteur, a besoin d'en expliquer l'idée par des *circonlocutions*. Ces *circonlocutions* du *Traducteur* & du *Philosophe* qui n'envisagent que la justesse de l'expression, doivent-elles être assimilées aux *périphrases* de l'Orateur & du Poëte qui ne considerent que la beauté du discours ? Ceux-ci veulent faire des figures, & ceux-là n'y songent point.

Dans la conversation ordinaire, nous usons de *circonlocutions* pour faire entendre ce que nous ne voulons pas ou ne pouvons pas dire d'une maniere expresse ; & ces détours ne s'appelleront pas des *périphrases*. Mais vous appelleriez *périphrases*, des *circonlocutions* inutiles, superflues, étudiées, affectées, opposées à la simplicité naturelle de la conversation. Ainsi la *circonlocution* sert plutôt à voiler, à déguiser, à affoiblir ou adoucir par une maniere détournée ce que la *périphrase* a plutôt pour objet de développer, d'éclairer ou de renforcer, & d'étaler par une exposition plus circonstanciée & plus frappante.

La *circonlocution* est présentée dans la nouvelle Encyclopédie, comme l'abus de la *périphrase*, comme une expression verbeuse & mal à propos employée au lieu de l'expression courte & simple, un étalage frivole de paroles superflues, une abon-

dance inutile, déplacée, embarrassée, ridicule. Parcourez toutes les Rhétoriques, tous les Dictionnaires tant françois que latins, *circonlocution* ne se prend pas plus en mauvaise part que *périphrase* ; & il n'y a pas moins de *périphrases* que de *circonlocutions* vicieuses. Ainsi l'usage général, conforme au sens propre du mot, détruit cette allégation destituée de tout fondement.

L'Auteur de cet article joint *circuit* à *circonlocution* & à *périphrase*, comme synonyme. Mais *circuit* n'emporte point l'idée de *locution*, de *phrase*, de discours, de paroles ; & pour ramener ce mot au sens des autres, il faut dire *circuit de paroles* ; ce qui est, à l'égard des autres termes, une sorte de *périphrase* & une vraie définition de mots. Nous ne disons guere *circuit de paroles* qu'avec l'épithete de *long*, *un long circuit de paroles*, pour désigner l'abondance inutile & verbeuse attribuée ci-dessus à la *circonlocution*, ou le défaut de prendre un trop grand détour. On dit que le *circuit*, en fixant l'attention sur une idée un peu différente dont il s'agit, affoiblit l'effet qu'elle craignoit, mais qu'elle avoit intention de produire ; & c'est ce que j'attribue particuliérement à la *circonlocution* qui va souvent à ce but par des détours ou par un *circuit de paroles*.

On ajoute que la *circonlocution* & la *périphrase* tendent *directement* à leur but, mais par une voie *plus longue*, & que le *circuit* n'y tend qu'indirectement & paroît l'éviter. Mais la voie *plus longue* est assurément *indirecte* ; & la *circonlocution* & la *périphrase* ne vont à leur but que par un *circuit* qui mene à ce but en tournant autour de lui ; car *circùm* signifie autour, en tournant

formant un cercle ou des lignes courbes ou des détours, dans *circon-locution* comme dans *circu-it*; & *péri* a le même sens dans *périphrase*.

---

## *Perpétuel, Continuel, Eternel, Immortel, Sempiternel.*

*Perpétuel*, lat. *perpetuus*, formé de *peto*, aller, marcher (*pes*, *ped*, pied), & de *per*, à travers, dans toute l'étendue, entiérement, pleinement; & appliqué au temps, à la durée, ce mot désigne proprement l'action de traverser, pour ainsi dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

*Continuel*, lat. *continuus*, formé de la racine *ten*, étendre, prolonger, maintenir, & de *con*, avec. Il marque proprement l'action qui se fait avec *tenue*, suite, constance, sans relâche, sans interruption; ce à quoi on tient la main & long-temps, qui ne cesse pas.

*Eternel*, lat. *æternus*, dérivé de la racine *æt*, temps, âge; en oriental, *hed*, *hoth*; en celte *oed*, temps. Il désigne l'état, la qualité de ce qui est de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne signifieroit-il pas plutôt l'*être*, celui qui *est*, celui qui est même avant & après les temps? car l'Eternel proprement dit n'a pas commencé d'être.

*Immortel*, lat. *immortalis*, formé de la négation *in*, & de *mors*, *mortalis*, mort, mortel. Il marque

la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

*Sempiternel*, lat *sempiternus*, formé du latin *semper*, toujours, à jamais, mot composé de *se*, *he*, *sem*, *heim*, qui marque l'existence, & de *per*, qui marque toute l'étendue, la plénitude, la perfection : *iternus* marque, comme *æternus*, le temps, le plus grand temps (*ter*, très). Ce mot qualifie donc ce qui est à jamais, ce qui existe toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainsi *perpétuel* désigne le cours & la durée d'une chose qui va ou qui revient toujours : *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une chose qui ne s'arrête pas, ou une suite longue de choses qui se succedent rapidement : *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin : *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne passe pas : *sempiternel*, la durée de la chose qui existe toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* & *continuel* expriment une action ou un cours de choses, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la chose dans l'avenir ; & que *continuel* marque une chose commencée & suivie, sans rien déterminer sur sa durée future. *Éternel*, *immortel*, *sempiternel*, ne sont proprement qu'annoncer un état permanent & illimité dans sa durée ; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du temps, *immortel* la durée de la vie, *sempiternel* la durée de l'existence. Dans un sens strict, *éternel* exclut un commencement de même qu'une fin ; *immortel* & *sempiternel* font abstraction du commencement.

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuſe & abſolue, ſans interruption & ſans intermiſſion : ainſi nous diſons également le *mouvement perpétuel* (& il ne ceſſe jamais), & des *rentes perpétuelles* (& elles ne ſont que revenir à certaines époques).

Le mot *continuel* ne ſouffre point d'interruption, ou il veut une ſucceſſion rapide ſans autre acceſſoire : ainſi des pluies ſont longues ou *continuelles*, dans une ſaiſon, mais à la fin elles ceſſent ; elles finiſſent un jour. Si des maux *continuels*, ou qui ne laiſſent point de relâche, duroient toujours, ils ſeroient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* & de *perpétuité*, toujours avec une idée plus ou moins ſévere & même effrayante ; ou plutôt il emporte toute la *continuité* & la *perpétuité* du temps ; ou même il déſigne une durée qui, oppoſée à celle du temps, n'a ni ſucceſſion ni changement, ni paſſé ni futur : c'eſt dans ce dernier ſens que Dieu eſt *éternel* : dans un autre ſens, les peines de l'enfer ſont *éternelles*, ou ſans ceſſe & ſans fin.

Le mot *immortel* marque la ſorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être perſonnifié, & de tout objet à qui l'on attribue la vie : ainſi le Dieu vivant eſt *immortel*, l'ame eſt *immortelle* ; la gloire qui ne paſſe point, qui brille toujours, qui vit dans la mémoire des hommes, eſt *immortelle*, & de même du nom, des hauts faits, &c.

Le mot *ſempiternel* rappelle une ſorte d'éternité ſucceſſive qui parcourt, comme par degrés, toute la ſuite des temps, pour ainſi dire, jour par jour, tous les jours, toujours (*ſemper*), pour ne jamais finir : mais comme ce mot, purement latin, n'a

point de famille dans notre Langue, il n'est point usité, & il ne se dit qu'en raillant d'une femme très-vieille & qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, & ne marquent souvent qu'une durée ou un temps plus ou moins long. Ainsi un Supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie, & on érige des monumens *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent : des plaintes très-longues & très-fréquentes sont *continuelles* : ce qui dure outre-mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de maniere à fatiguer, à excéder, est *éternel* : ce qui mérite ou laisse une longue & glorieuse mémoire, est *immortel* : la personne qui passe les bornes de la vie & qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle*. Ces applications en disent assez pour que le Lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou en mauvaise part.

---

## *Persévérer, Persister.*

Je l'ai dit souvent, *per* signifie entiérement, absolument, pleinement, parfaitement, fort, très : c'est ce superlatif qu'il marque à la tête de ces deux verbes. *Persévérer* vient de *sever*, *sévere*, rigoureux, inflexible, qui ne cede point, ne change point, ne se dément point, & reste dans le même état, dans son état naturel ou ordinaire : car je crois que ce mot vient de *ver*, *vir*, tourner, changer, varier, plutôt que de *ver*, vrai : *se* est la préposition *sine*, sans. Le latin *perseverus*, si voisin de *perseverare*, signifie très-sévere. *Persister*, lat. *persistere*, est un

composé de *sistere*, arrêter, s'arrêter, fixer, se fixer, soutenir, s'en tenir à, être ou tenir ferme, &c.

*Persévérer* signifie continuer avec attache ou plutôt poursuivre avec une longue constance ce qu'on avoit commencé & même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement & confirmer avec une ferme assurance ce qu'on a décidé ou résolu.

*Persévérer* se dit proprement des actions & de la conduite; *persister*, des opinions & de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupation ou de vie, qu'on *persévere* : c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa maniere de penser ou de vouloir, qu'on *persiste*.

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude; vous y *persévérez* : vous *persistez* dans votre déposition; & vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même sans se démentir : pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme sans varier. Celui qui *persévere* dans sa révolte, se comporte toujours en rebelle; il faut l'arrêter dans sa marche : celui qui *persiste* dans sa révolte, y est fermement attaché; il faudroit changer ses sentimens.

J'ai dit que *persévérer* marquoit l'attache, je veux dire une assiduité soutenue : j'ai dit que *persister* marquoit l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récollement, pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition : il faut une suite d'épreuves, pour qu'un Fidele soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévere* par l'habitude

de faire ; & c'eſt ce qui demande une longue conſtance : on *perſiſte* par la force de la réſolution ; & c'eſt ce qui annonce la fermeté.

Ce n'eſt pas aſſez de continuer, il faut *perſévérer* : ce n'eſt pas aſſez de réſoudre, il faut *perſiſter*. Si vous ne *perſiſtez* pas dans vos bons ſentimens, vous ne *perſévérerez* pas dans vos bonnes œuvres : ſi vous n'êtes pas ferme, vous tombez ; ſi vous n'êtes pas conſtant, vous changez. La vertu eſt de *perſévérer* ; la force d'eſprit eſt de *perſiſter*.

A *perſévérer*, on arrive à ſon but : à *perſiſter*, on demeure dans le même état. Rien ne réſiſte à celui qui *perſévere* : celui qui *perſiſte*, réſiſte à tout. Celui qui *perſévérera* juſqu'à la fin, ſera ſauvé : celui qui *perſiſtera* toujours, eſt fort de caractere ou opiniâtre : il eſt *opiniâtre*, s'il *perſiſte* dans une fauſſe opinion ou dans une mauvaiſe réſolution, ſans vouloir en convenir ou ſe déſabuſer.

Il eſt viſible, par ces dernieres phraſes, que *perſévérer*, employé ſeul & ſans acceſſoire qui détermine le bien ou le mal, ſe prend en bonne part : c'eſt ainſi que le ſubſtantif *perſévérance* déſigne une vertu. *Perſiſter* ne marque par lui-même ni louange ni blâme ; mais il entraîne ſouvent la qualification d'*opiniâtreté*.

Ainſi donc, quand on a dit que *perſévérer* marquoit la réflexion & la volonté de ne point changer, on n'a pas ſaiſi le caractere du mot : mais on a été tout près de ſaiſir celui du mot *perſiſter*, quand on a dit qu'il marquoit l'attachement & la conſtance ou l'opiniâtreté à *perſévérer*.

On a dit encore qu'il y avoit des cas où ces mots ſignifioient préciſément la même choſe ; mais que *perſévérer*, avec un ſens plus étendu, ſe dit géné-

ralement de tout ce qui demeure dans le même état, quelle que soit la cause de cette invariabilité ; & que *persister*, plus restreint dans sa signification, ne peut être employé que dans les cas où il y a un dessein arrêté, un acte ou une délibération de la volonté qui la détermine & la fixe à une chose. Ainsi on diroit qu'un corps *persévere*, mais non qu'il *persiste*, dans son repos, tant qu'une cause extérieure ne lui communique point de mouvement. Quelques Physiciens ont pu dire qu'un corps *persévere* dans son état, pour lui attribuer une sorte d'invariabilité, mais contre l'usage commun ou plutôt général, quoique d'une maniere conforme au sens naturel du mot ; car, hors de là, il seroit difficile de trouver un seul exemple qui justifie cette acception. A la maniere des Latins, nous n'employons ce mot que dans un sens moral, comme celui de *persister*, qui d'ailleurs pourroit, aussi bien que *persévérer*, être pris, selon sa valeur naturelle, dans un sens physique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de cas où l'un & l'autre aient exactement la même signification.

---

## *Pestilent*, *Pestilentiel*, *Pestilentieux*, *Pestiféré*.

*Pestilent*, qui tient de la peste, du caractere de la peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infecté & tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte,

communique, répand par-tout la peste, la contagion.

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin : on dit une fievre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, &c. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux *salubres* : leur infection p[illegible] causer ou communiquer la contagion.

*Pestilentiel* tient à *pestilence*, & *pestilence* marque le regne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique : des maladies *pestilentielles*, comme les fievres malignes & les petites véroles pourprées, sont propres à engendrer de funestes épidémies : des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles* sont les miasmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion ; ce qui les distingue fortement des vapeurs *pestilentes*. De tous ces mots, c'est celui qui nous est le plus familier.

*Pestilentieux* marque par sa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion : mais ce mot, adopté dans le dernier Dictionnaire de l'Académie, n'est pas usité ; & s'il est quelquefois employé, il paroît, par les citations de l'Académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentimens *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique. Les Latins qui n'avoient que les mots *pestilens* & *pestifer*, disoient au figuré, des *citoyens pestiferes*, un *tribunal pestifere* ; des *vices pestiferes*, une *joie pestifere*.

Dans notre Langue, *pestifere* est un terme [illegible] dactique, comme *somnifere*, *létif*[illegible]

&c. terme de Médecine. Le latin *ferre* signifie également produire, causer, porter, apporter : un corps *pestifere*, une odeur *pestifere*, une vapeur *pestifere*, cause, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie.

---

## *Peu, Guere.*

*Pu*, *pau*, *parv*, *peu*, expriment, dans un grand nombre de Langues, l'idée de petitesse, de *peu*. Ménage avoit rapporté, dans ses Origines, le mot *guere* au *guare* des Italiens, ou *gara* ( retrancher ) de l'hébreu : mais, dans ses Observations, il se reproche de n'avoir pas remarqué qu'il venoit du latin *avarè*, devenu, *varè*, ensuite *garè*, *guere*. C'est dommage que *guere* signifie *beaucoup* ; car il ne désigne *peu* qu'en vertu de la négation qui l'accompagne toujours : il *n*'y en a *guere*, ou il *n*'y en a *pas* beaucoup. *Ger*, *gar*, signifie amas, tas : de là notre mot *ger-be*, &c.

Il y a cette différence entre les deux phrases, *il n'y en a guere* & *il n'y en a pas beaucoup*, que celle-ci ne fait que nier ou exclure la grande quantité, le grand nombre, la vraie abondance; au lieu que l'autre exclut ou nie indéfiniment la quantité, le nombre, l'amas. Ainsi *non guere* diminue beaucoup plus & désigne beaucoup moins de choses que *pas beaucoup*. Il *n*'y a *guere*, c'est-à-dire il n'y a pas nombre, quantité, amas; il n'y a pas quantité remarquable, suffisante, convenable ; il y a manque, défaut, disette.

*Peu* est donc l'opposé de beaucoup ; & *guere* en

devient une forte négation. S'il n'y a *guere* d'une chose, non seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas [illegible] qu'il faut, il y en a *trop peu*, *fort peu*, il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation, ainsi que je le prouverai plus bas.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, & que *guere* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité ; & dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guere* ne détermine rien sur la petite quantité ; & dès-lors il laisse nécessairement une incertitude, un doute, & quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guere*, dit la Fontaine, n'a *guere* à dire : ce n'est pas à dire que qui sçait *peu*, parle *peu*. Sçavoir *peu* & parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup* ; ne voir *guere*, n'avoir *guere* à dire, indiquent l'idée vague de *pas grand-chose* ; mais l'esprit, invité par cette maniere de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Vous dites positivement qu'il y a *peu* de commerce dans un pays ; le commerce en est petit. Vous dites vaguement qu'il n'y a *guere* d'argent dans le commerce ; & par-là vous indiquez que l'argent y manque.

On dira qu'il y a *peu* de vin cette année, eu égard aux récoltes ordinaires, quoiqu'on n'en manque pas. Vous direz qu'il n'y en a *guere* dans le canton, pour marquer que vous ne croyez pas qu'il y en ait suffisamment ou pour le besoin.

Un homme qui a *peu* d'argent, en a & peut-être assez : un homme qui n'en a *guere*, en manque, il en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu* ? Mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guere*, qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables où *guere* désigne une *quantité insuffisante*, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité sans accessoire. On vit avec *peu*, on est content de *peu*; mais s'il n'y a *guere* de ce qu'il faut pour vivre ou pour être content, on vit mal & on n'est pas content. Les plaisirs durent *peu*; & les grands plaisirs ne durent *guere*.

⁂ Il y a différens degrés de *peu*, *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est pas ainsi de *guere*, il indique le *peu* comme indivisible : il exclut donc naturellement par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, & il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins*.

Il y a *peu*, *fort peu* d'originaux, & encore moins de bonnes copies. Il y a *si peu* d'originaux, qu'il n'est *guere* d'hommes qui, placés dans des circonstances tout-à-fait différentes, n'eussent été d'autres hommes.

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup* : avec *trop peu*, on ne fait *guere*, on ne fait pas grand'chose.

Sans expérience, on n'a *guere* de raison : avec une grande expérience, on n'en a encore que *trop peu*.

Il y a *si peu* de gens à leur place dans le monde, qu'on diroit presque le monde renversé. Il n'y a

*guere* d'homme aſſez fort pour aller ſe mettre à ſa véritable place, & point pour s'y maintenir.

Beaucoup d'eſprit & fort *peu* de goût, cela ſe rencontre : il ſemble que l'eſprit & le goût ſoient comme deux ſens différens de l'entendement. Du génie ſans goût, la choſe n'eſt *guere* poſſible, ſi elle l'eſt : qu'eſt-ce en effet que le génie, ſi ce n'eſt le goût ou le ſentiment & la révélation du grand, du ſublime, du beau (*a*) ?

Il n'eſt pas étonnant qu'avec *peu* d'eſprit & de talent, on ſe faſſe une réputation, dès qu'on a le talent & l'art de ſe faire une réputation. Il n'eſt *guere* de réputation qui ne hauſſe ou ne baiſſe à la mort de l'homme célebre ; car tant que les perſonnes exiſtent, nous jugeons les perſonnes & les œuvres tout enſemble.

☞ *Peu* qui comporte des degrés de comparaiſon, ne ſe place pas devant des comparatifs ou des termes de comparaiſon ; or c'eſt préciſément le contraire de ſon ſynonyme. On dit qu'une perſonne n'eſt *guere mieux* ou *guere meilleure* qu'une autre ; & il faudroit dire qu'elle eſt, non pas *peu*, mais ſubſtantivement *un peu* mieux, *un peu* meilleure qu'une autre. Or il eſt évident qu'*un peu* marque

(*a*) » Beaucoup de gens prétendent que le génie ex- » clut le goût ; & Corneille eſt toujours l'exemple dont » s'appuie cette aſſertion. Corneille me perſuade au con- » traire que le génie & le goût ſont inſéparables ; car il » ne manque jamais de goût que quand ſon génie l'aban- » donne «. *Doutes ſur les opinions reçues dans la Société.* Fort bien obſervé ! Eh ! qui donc nous a donné le goût de la bonne Tragédie ? c'eſt à cet homme qu'on refuſe le goût !

une différence sensible, un jugement positif, une quantité certaine : au lieu que *guere* n'indique alors qu'une quantité insensible, un jugement douteux, une différence insensible ou si légere qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guere moins* de probabilité pour une opinion que pour une autre, elles sont presque également probables : s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le sont inégalement. Entre deux objets dont l'un n'est *guere* plus agréable que l'autre, vous laissez choisir : entre deux objets dont l'un est *un peu plus* agréable que l'autre, vous choisissez. Souvent même vous pensez qu'il n'y a point de différence entre deux choses, lorsque par condescendance pour celui qui en trouve *un peu*, vous dites qu'il n'y en *a guere*. Ainsi *guere* dit ordinairement moins ou marque moins de grandeur ou de quantité que *peu*.

☼ Aussi l'Académie observe-t-elle que *guere* se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guere* que lui qui fut capable de faire cela, c'est-à-dire il est *presque* le seul, peut-être le seul homme capable de le faire : s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Il n'y a *guere* qu'Alexandre qui fut capable de songer à donner un centre de commerce au monde. Il y a *peu* d'hommes capables, comme Annibal, de servir l'Etat dans toutes les parties du gouvernement & de l'administration, autant que dans les armes : on nommera *Catinat* & fort *peu* d'autres.

Ecoutez le monde : il vous dira qu'il n'y a *guere* que des fous, ou qu'il n'y a que des fous qui, sans

intérêt & à leurs risques & périls, professent hardiment les vérités de l'ordre public. C'est *peu* que ce mot, mais c'est assez pour faire connoître la trempe des ames.

S'il y a beaucoup de spectacles, il y aura beaucoup d'oisiveté & *peu* de mœurs. Si les spectacles ne sont plus *guere* que des écoles de mauvaises mœurs, je ne demanderai point comment une honnête femme y va même publiquement (ce seroit une question bien ridicule dans ce siecle), mais comment elle y mene sa fille?

Vous allez consulter les registres des exécutions criminelles, pour sçavoir s'il s'est commis *peu* ou beaucoup de crimes dans un tel temps : & vous avez raison, si vous êtes sûr qu'il n'y a *guere* eu alors que des crimes qui ayent été punis par les Loix.

☼ Enfin il est très-ordinaire d'employer le mot *guere* pour adoucir la force & modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire séchement qu'une femme est laide, vous dites qu'elle n'est *guere* jolie ; & vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est qu'*un peu*. Vous dites que vous ne vous souciez *guere* d'une chose dont vous vous souciez *fort peu*, ou dont vous ne vous souciez point du tout. Pour ne pas trancher par une assertion absolue, vous direz qu'il n'y a *guere* de vertu sans défaut, de mal sans quelque bien, d'abus sans protecteur, d'absurdité sans partisan, &c. Vous vous abstiendriez modestement & philosophiquement de dire *peu*, quand vous n'avez rien de positif & d'absolu

folu à établir ; & que vous ne sçavez pas certainement s'il y en a *peu* ou *point*.

---

## *Piquant*, *Poignant*.

De *pic*, ce qui est pointu, aigu, ce qui perce, fiche, arrête, nous avons fait *piquer* ; les Latins ont fait *pug*, *pung*, *pungere*, d'où notre mot *poindre*. *Piquer* signifie *percer* dans, entamer légérement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piquure* est plus ou moins légere ; elle ne fait qu'une petite ouverture ; elle ne pénetre pas très-avant dans un corps épais & gros. Nous disons *poindre*, plutôt dans le sens de *percer*, paroître, commencer à luire comme le jour, ou à pousser comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le sens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe, *poignez vilain*, *il vous oindra* ; *oignez vilain*, *il vous poindra* : mais dans cet exemple, le mot ne désigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés ; or ses dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond & douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piquure* ; la *componction* est une vive douleur ; un *poignard* est une arme cruelle, ce qui cause une grande douleur, &c.

*Poignant* dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *point* & ne vous *pique* pas : il vous cause une vive douleur avec des élancemens, comme si l'on vous donnoit des coups de lancettes, & non de petits coups d'épingles. Une injure *poi-*

*gnante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. Le *piquant* est même quelquefois très-agréable ; il réveille, il chatouille : on est toujours blessé, toujours souffrant, de ce qui est *poignant*.

Mais la différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, & peut-être fondée sur celle-là, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique ; & *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, & votre mal est *poignant* : vous dites *une raillerie piquante* & *une douleur poignante* : une épigramme est *piquante*, & le remords est *poignant*. Ce mot est sur-tout une qualification de l'effet ou de la cause interne, tandis que l'autre désigne proprement l'action d'une cause extérieure.

Les choses nous paroissent *piquantes* en raison de ce que nous sommes sensibles : le mal que je trouve *poignant*, seroit peut-être léger pour vous. Le trait qui s'émousse contre l'un, perce l'autre : le breuvage qui n'est pour celui-là qu'un verre d'eau, est un poison pour celui-ci.

Le ressentiment est souvent plus *poignant* que l'injure n'est *piquante*. Le ressentiment est comme l'aiguillon resté dans la plaie ; il l'envenime, l'irrite & l'enflamme.

L'injure la plus *piquante* est celle qu'on mérite : le mal le plus *poignant* est celui qu'on s'est attiré. Comme on se fait justice de soi-même !

La langue maligne, qui s'est impunément essayée sur les foibles, en devient si *piquante* & si hardie, qu'elle semble chercher sa peine, comme l'abeille sa mort. L'envie, qui se nourrit du mal qu'elle fait, en devient plus *poignante* & plus [illegible] comme la faim qui ne se repaît que de [illegible]

## *Pis, Pire.*

COMMENT oser dire qu'une Nation éclairée tombe dans la méprise étonnante de prendre un adverbe pour un adjectif ! J'ai beau repasser dans mon esprit la preuve que c'est erreur inconcevable, je crains toujours de m'être fait illusion.

Cherchez le mot *pis* ; vous le trouverez par-tout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif.* Je l'ai cru sur la foi de l'autorité, je pourrois dire sur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* & *pis*, *adjectifs*, je n'ai pu reconnoître dans ce dernier qu'un adverbe : je ne dois point le dissimuler, & je proposerai mes doutes en les soumettant au jugement de nos Maîtres.

Si *pis* étoit adjectif, il seroit, du moins quelquefois, joint à un substantif, puisque c'est-là l'office propre de l'adjectif. Or il ne l'est jamais ; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas qu'il n'y a *pis* sourd que celui qui ne veut pas entendre : on ne dira pas, *un remede* pis *que le mal* : on ne dira pas qu'un malade est dans un *pis* état qu'il n'étoit, &c. ; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes : *Il n'y a rien qui soit* pis *que cela* : *Ce que j'y trouve de* pis : *Il ne me sçauroit rien arriver de* pis. Or ces exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci : *Il n'y a rien qui soit* mieux *que cela* : *ce que j'y trouve de* mieux, &c. *Pis* est l'opposé de *mieux*,

& il se place de même dans les mêmes cas, comme adverbe : *pire* est l'opposé de *meilleur*, & il s'employe de même seul, comme adjectif.

*Pis* adjectif auroit un féminin ; car ce mot ne sçauroit être des deux genres : seroit-ce *pire* ? Mais *pire* est *pire*, mot des deux genres ; & il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin & féminin, ait encore, on ne sçait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior* : *pis* est l'adverbe *pejùs*, formé du neutre *pejus*, comme *mieux* est *meliùs*, du neutre *melius*.

*Pis* est adverbe ; on en convient : or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. Ainsi *pire* n'est qu'adjectif comme *meilleur* ; c'est un point convenu : il n'y a que le peuple qui dise *tant pire*, *de mal en pire*, &c. *Pis* signifie *plus mal* ; & *pire*, *plus mauvais*.

Je sçais que *pis* & *pire* s'employent substantivement & dans le degré superlatif, mais celui-ci comme adjectif, & celui-là comme adverbe. On dit *le pis*, comme *le mieux* ; & *le pire*, comme *le meilleur*. Dans ces manieres de parler elliptiques, *pire* suppose un substantif sous-entendu dont il exprime la qualité & auquel il se rapporte : *pis* suppose un verbe sous-entendu dont il modifie l'expression.

*Le pis*, *le pis du pis*, *qui pis est*, *ce qu'il y a de pis*, *le pis-aller*, toutes ces locutions & autres semblables annoncent par le mot *pis* ce qui est, ce qu'il y a, ce qui arrive, ce qui se fait *de plus mal*. *Pis* qualifie l'espece d'action ou d'existence qui

seroit exprimée par le verbe sous-entendu. On fait *du pis* qu'on peut, quand on fait *aussi mal* ou autant de mal qu'on peut, comme on fait *du mieux* qu'on peut. L'un *prend les choses au pis*, *aussi mal* qu'il est possible, tandis que l'autre les *prend bien*, ou *en bien* autant que cela se peut. Ce que vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paroît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal*.

*Pis* désigne adverbialement comme *plus mal* le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne *le meilleur état*, *la meilleure action*.

*Le pire* réveille toujours l'idée d'un substantif par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'est-à-dire entre le degré médiocre ou moyen, & le degré *pire* ou le plus bas. Toujours *le pire* se rapporte à un mal ou à un autre substantif équivalent & suffisamment indiqué; & c'est *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainsi dans la regle; & il ne reste ni bizarrerie, ni inconséquence, ni difficulté, ni synonymie.

De *pes*, pied, dit M. de Gébelin, les Latins firent *pessùm*, aux pieds, au fond, en bas; de *pessùm*, *pessimè*, très-bas, très-honteux, très-mal; & nous en avons fait *pis*, mal, très-grand mal ( ou plutôt *très-mal* ). Ils ont fait aussi *pejor*, plus mauvais, plus méchant, plus honteux; & de là notre mot *pire*. Ainsi ce profond Etymologiste tire *pis* d'un adverbe, & *pire* d'un adjectif.

## *Pitié*, *Compassion*, *Commisération*.

*Pi* est, ainsi que *bi*, l'imitation du bruit qu'on fait en buvant, en tettant, en suçant. De là le celt. *piw*, mamelle, sein, lait; le grec *pipizo*, tetter, & *epios*, doux, bienfaisant; le latin *pius*, bon, doux, tendre, & *pietas*, *pitié*, piété. La *pitié* ouvre son sein aux malheureux; ils y puisent des secours comme, l'enfant dans le sein de sa mere; c'est une sensibilité ou plutôt une bonté tendre & secourable : Fléchier la définit une tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent.

De *pat*, ce à quoi l'on est exposé, ce qu'on éprouve, vient le grec παθ, affection, impression, émotion; d'où le latin *pati*, pâtir, souffrir, & *passio*, passion, affection; d'où nos mots *pâtir*, *compatir*, *passion*, *compassion*. La *compassion* nous fait souffrir *avec* (*cùm*, *com*) les autres & de leurs maux; c'est proprement, dit Pope dans sa Théorie des Passions, la peine que nous ressentons des souffrances d'autrui; c'est l'émotion qui, causée par les signes de la douleur, nous la fait actuellement partager.

De *mis*, mal, malheur, misere, sont formés les mots latins *misereri* & *miserari* : *misereri*, signifie avoir *pitié*, être touché du sort des misérables; & *miserari*, les plaindre, leur marquer de la sensibilité. *Miseratur is*, dit Festus, *qui aliena mala conqueritur*. La *commisération* est de déplorer les maux d'autrui, de mêler ses plaintes à celle des misérables, de pleurer avec ceux qui pleurent, &c.

La *pitié* est proprement la qualité de l'ame, qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'ame par des malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur, & le malheur par contrecoup. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'ame par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution & l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entiere de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuellement produit dans ce systême d'harmonie par le seul mouvement imprimé à une touche, & non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'éleve par degrés de l'idée vive au sentiment réel de la misere des autres hommes : l'ame est émue, avant que l'imagination travaille ; aussi les bêtes donnent-elles des signes sensibles de *compassion*. La *commisération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les ames se répondent les unes aux autres, & la voix de l'attendrissement se mêle avec celle de la souffrance : un cri de plainte excite une acclamation.

La *pitié*, reconnue dans l'homme, même par les détracteurs de l'espece humaine, tels que l'Auteur de la Fable des Abeilles, est la source naturelle des vertus sociales qu'ils s'obstinent à lui disputer : distinguée de la pure sensibilité par une

activité quelquefois héroïque, elle mene à la bonté, à l'humanité, à la tendresse, à la clémence, à la bienfaisance, à la générosité, à la charité, à la piété même qui n'est qu'un amour respectueux. Qui ressent le mal d'autrui, lui veut du bien, en écarte le mal, & jouit du bien qu'il lui fait. La *compassion* semble d'abord n'être qu'une qualité passive. La *compassion* de la plupart des hommes, dit un célebre Orateur, n'est que dans les sens: ils sont émus par les objets, & ne peuvent refuser ce ressentiment à la Nature : ainsi Charron dit, l. 1, c. 39, & l. 3, c. 30, que c'est une passion d'ame foible, une sotte & féminine *pitié* qui vient de mollesse d'ame émue, & loge volontiers aux femmes, aux enfans, aux hommes méchans & cruels ( car ce sont des lâches ). Oh! sans doute, il y a une *compassion* stérile & barbare qui tient plus de la sensibilité que de la *pitié*, & qui nous fait éviter les malheureux pour nous faire éviter une sorte de souffrance: c'est alors la passion forte qui triomphe d'une passion foible; c'est l'amour exclusif de nous-mêmes qui nous endurcit contre la *pitié* qui voudroit nous attendrir. Mais les mouvemens naturels de la *compassion* n'en sont pas moins en eux-mêmes des impulsions d'une *pitié* secourable; & d'abord elle se change en *commisération*; & la *commisération* témoigne aussi-tôt par des plaintes & des pleurs un intérêt tendre pour les misérables; & cet intérêt promet aux misérables déjà soulagés, tous les secours d'une *pitié* bienfaisante & même généreuse; & au défaut des grands bienfaits, les consolations, les conseils, les soins, les amis, les protections sont autant de ressources que la *commisération* laisse pour le soula-

gement des malheureux, comme l'obſerve J. J. Rouſſeau.

La *pitié*, dit l'illuſtre Auteur des Réflexions morales, eſt un ſentiment de nos propres maux dans autrui : oui, ſans doute; mais eſt-ce par une habile prévoyance que nous donnons des ſecours aux autres, & dans la vue qu'ils nous les rendent ? Nos ſervices ne ſont-ils que des biens anticipés que nous nous faiſons à nous-mêmes ? Eh ! la *pitié*, ſi elle n'exclut pas un retour ſur ſoi-même, ne prévient-elle pas ſans ceſſe la réflexion ? Un enfant attaqué par une bête féroce, jette des cris perçans ; l'homme ſenſible l'entend, le voit, vole, l'arrache à la dent meurtriere, & diſpute enſuite ſa propre vie. *Homo ſum*, je ſuis homme, voilà tout le ſecret de la *pitié*. Mais il eſt vrai que nous ne reſſentirons les maux d'autrui qu'autant que nous les auront ſoufferts ou que nous ſerons expoſés à les ſouffrir. Comment notre *compaſſion* ſeroit-elle excitée par un mal ſi étranger pour nous que nous n'en avons pas l'idée ? Comment nous mettrions-nous à la place de celui qui ſouffre, quand nous ne concevons ni ce qu'il ſouffre, ni même qu'il ſouffre ? Malebranche obſerve que l'homme ſouffrant qui ne changeroit ni d'air ni de contenance, n'inſpireroit aucune *compaſſion* ; & les maux qui ſe manifeſtent le moins, ſont ceux dont nous ſommes le moins touchés. Heureuſement nous paſſons aſſez généralement de bonne heure par l'école du malheur ; & à la fin, les plus malheureux d'entre nous, ce ſont ceux qui, n'y ayant point été inſtruits, ſont devenus auſſi incapables de ſupporter leur malheur propre, qu'ils ſont inſenſibles au malheur d'autrui. Ils n'entendront pas

alors un cri de *commisération*; pas une larme pour adoucir leur sort : ou s'ils éprouvent les douceurs de la *commisération*, s'ils éprouvent une *compassion* indulgente, s'ils éprouvent une *pitié* généreuse de la part des ames sensibles & nobles, cette épreuve sera leur désespoir : au sentiment de leurs maux présens se joindra l'horreur de leur vie passée.

La *pitié* est douce, dit J. J. Rousseau, parce qu'en se mettant à la place de celui qui souffre, on sent pourtant le plaisir de ne pas souffrir comme lui. Elle est douce encore par le bon témoignage que la conscience nous rend, & par la récompense que la vertu porte avec elle. Montaigne dit qu'au milieu de la *compassion* nous sentons au dedans je ne sçais quelle aigre-douce pointe de volupté maligne à voir souffrir autrui : cette malignité n'est que de l'amour-propre qui s'enorgueillit de l'humiliation des misérables. Les malheureux se cherchent les uns les autres, & s'attachent les uns aux autres, mais moins pour se soutenir mutuellement que pour disputer de malheur, ou pour se consoler par l'aspect d'un malheur plus grand; plaisir qui n'a pas plus en lui-même de malignité que celui de n'eprouver soi-même aucun mal. Aussi dans le concert de leurs plaintes, vous n'entendez guere celles de la *commisération*; on réserve sa sensibilité pour soi., c'est soi qu'on plaint : il n'y a que l'ame ferme & généreuse qui, oubliant ses propres maux, se livre toute entiere à la *commisération*; elle ne se plaint pas, elle nous plaint.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la :

gueur, que l'intérêt de chacun est celui de tous, & que l'intérêt de l'humanité est celui de chacun. La *compassion* ou la *pitié* appliquée à des cas particuliers, fournit de si fortes preuves de ces vérités, qu'elle va jusqu'à désarmer l'ennemi furieux qui se croit alors & se trouve en effet plus heureux de sauver sa victime suppliante que de l'immoler à sa colere. Voyez Marcellus, considérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraser & d'ensevelir sous les ruines de Syracuse; il frémit de sa gloire, & il en est puni comme d'un grand crime par les larmes ameres & intarissables d'une *commisération* stérile & désespérée.

Comme la *pitié* vient à l'appui de la raison, la raison vient à l'appui de la *pitié*; & la raison nous apprend que la vraie *pitié*, subordonnée à la justice, s'intéresse plutôt pour l'humanité que pour l'homme, pour l'espece que pour l'individu; & que la *pitié* pour les méchans est une barbarie. Ainsi les Livres saints nous défendent d'avoir *pitié* du pauvre en jugement : il appartient à la Justice à qui l'ordre social appartient. Mais le jugement une fois prononcé par la Loi, que la *compassion* la plus tendre, la plus miséricordieuse, la plus consolante préside à son exécution : frappez comme si vous ne frappiez qu'à regret; & ne multipliez pas autour du supplice tant de tourmens qui ne font haïr que les bourreaux qui semblent s'y complaire. A ce spectacle d'une cruauté recherchée & insatiable, la *commisération* publique éclate en faveur de la victime : on pleure sur celui qu'on auroit presque immolé soi-même; & au lieu de l'horreur du crime, vous n'avez inspiré que l'horreur du supplice & de votre justice criminelle. La justice n'est

pas d'être cruel ; il faut le dire, puisqu'on l'a tant oublié.

L'Aréopage, par un raffinement de justice, abjure avec la *pitié*, la raison, pour condamner à la mort un enfant qui a crevé les yeux à son oiseau. Et l'on cite, & l'on approuve, & l'on célebre cette atrocité insensée ! Et qui ? les hommes les plus sensibles, les plus bienfaisans (a) ! Ah ! qu'ils en-

(a) Voyez *l'Esprit des Loix*, L. V. c. 19. Ainsi, dans la crainte d'être séduit par sa sensibilité, on s'en dépouille pour s'abandonner aux idées rigoureuses de la justice, & l'on devient impitoyable comme la Loi : l'imagination, exaltée dans la sévérité de ces idées, franchit même à la fin les bornes de la justice même. Je ne sçais expliquer autrement les éloges donnés à ce jugement de l'Aréopage, jugement non moins insensé qu'atroce. Jugement insensé ; car cet enfant n'a sçu ce qu'il faisoit, & celui qui se trompe, comme le dit Platon, ne mérite que d'être éclairé : il n'a sçu ce qu'il faisoit, & il a cru qu'il pouvoit aveugler son oiseau, lui qui voyoit sa famille, sa Nation, les Juges, les Prêtres maltraiter & égorger des animaux jusque sur les autels : il n'a sçu ce qu'il faisoit, il n'a pas sçu même ce qu'il avoit fait, parce qu'il n'a pas entendu l'oiseau se plaindre & avertir sa *compassion* : il n'a pas sçu ce qu'il faisoit, car il étoit enfant, ignorant, inconsidéré, pétulant, étourdi, défaut de l'âge. Jugement atroce ; car il est atroce d'ôter la vie à un homme pour venger les yeux d'un oiseau, ou de punir une faute comme le plus grand des crimes ; car il est atroce de punir ainsi dans un enfant ce qui n'auroit pas même été légérement puni dans un homme fait ; car il est atroce de punir cet enfant des crimes qu'il n'a pas commis, sous prétexte que son caractere le porte au crime ; prétexte aussi abominable qu'absurde, qui feroit étouffer tous les enfans au berceau, & qui fait commettre un crime bien avéré en vertu d'un soupçon que ce crime en préviendra peut-être quelque autre.

tendent les cris d'un enfant, émus de la *compassion* la plus tendre & la plus vive, ils iront le soustraire même au châtiment paternel : fût-il coupable ? ils sçavent que la peine d'un enfant n'est que d'être corrigé, & qu'envers un enfant l'indulgence est justice. Et si ces hommes respectables, mais abusés, avoient été les témoins du supplice de ce malheureux Athénien, je le demande à leur cœur, n'auroient-ils éprouvé qu'une vaine *commisération* ? leur ame indignée & révoltée auroit fait trembler l'Aréopage, & l'enfant auroit vécu.

---

## *Plier, Ployer.*

VAUGELAS a très-bien observé que ces mots ont deux significations fort différentes : mais on n'a pas voulu l'entendre ; & *plier* a pris, presque par-tout, la place de *ployer*, sans toutefois l'exclure de la Langue ; car de bons Ecrivains, & sur-tout les Poëtes, *ployent* encore des choses que la foule n'a aucune raison de *plier*.

Tout le monde sçait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge ; & *ployer* signifie céder, obéir, & en quelque façon succomber, comme *ployer sous le faix*, une planche qui *ploye à force d'être chargée*. Mais comme on a dit aussi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès-lors inutile. Remontons plus haut ; & en fixant, s'il se peut, la différence capitale des deux termes, rendons-la si sensible, qu'elle se retrouve facilement dans toutes les acceptions, & jusque dans leurs

applications aux mêmes objets : c'eſt le ſeul moyen de remettre les choſes à leur place.

*Pel*, boule, s'eſt changé en *ple*, *pli*, *plo*, *pla*, d'où *plier*, *ployer*, en celte *pelyg*, en grec *pleko*, en latin *plico*, *plecto*, en allemand *biegen*, en anglois *plaite*, en eſpagnol *plager*, en italien *piegar*, &c. *Ployer*, ſouvent prononcé *pléyer*, rappelle particuliérement l'idée premiere de boule ou de *pel-oton*, de courbure ou d'arc ; & *plier* exprime proprement celle de *pli* ou d'*application* d'une partie ſur une autre, de *rendoublement* ou d'arrangement en double. Ces idées très-diſtinctes expliqueront toute l'énigme.

Au propre, *plier*, c'eſt mettre en double ou par plis, de maniere qu'une partie de la choſe ſe rabatte ſur l'autre : *ployer*, c'eſt mettre en forme de boule ou d'arc, de maniere que les deux bouts de la choſe ſe rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat ; on *ploye* en rond. Perſonne ne conteſtera qu'on ne *plie* de la ſorte : la preuve que c'eſt ainſi qu'on *ploye*, eſt dans l'uſage général & conſtant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* & de *fléchir*. *Plier* & *ployer* different donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous pliſſez, vous le *pliez* ; le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette diſtinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avoit *plié* ce que vous *dépliez* : on avoit *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* eſt-il un mot inutile, & le confondez-vous avec *déplier* ? Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier* ? Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous *roulez* ou *déroulez*, vous le *ployez* & *déployez*.

*Plier* ſe dit particuliérement des corps minces & flaſques, ou du moins fort ſouples, qui ſe pliſſent facilement & gardent leur pli : *ployer* ſe dit particuliérement des corps roides & élaſtiques qui fléchiſſent ſous l'effort & tendent à ſe rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mouſſeline, & on *ploye* une branche d'arbre. Quand je dis *particuliérement*, je ne dis pas excluſivement & ſans exception.

☼ J'ai déjà remarqué que nous diſions *plier* dans le ſens de *ployer*, courber, fléchir, ou de céder ; & ce n'eſt pas ſans raiſon, lorſque la choſe, en *ployant*, forme un pli, un coude, un angle. Ainſi on dira fort bien *plier* comme *ployer* le genou, le bras (contre le ſentiment de Vaugelas), parce que le bras & le genou *ployés* forment un vrai pli, le pli du jarret, le pli du coude, comme l'on dit. Mais à proprement parler, comme le dit ce Grammairien, un bâton, une épée *ployent* & ne *plient* pas ; car ils ne font que décrire un arc ou fléchiſſent, & ils tendent à ſe rétablir dans leur état naturel, tandis que les objets *pliés* reſtent naturellement comme on les met. On dira donc qu'il vaut mieux *ployer*, & non *plier*, que rompre, par la raiſon que les corps qui rompent ſont des corps durs & roides qui réſiſtent & refuſent de ſortir de leur état naturel.

Dans tous ces cas, *plier* dit un effet plus grand, plus marqué, plus approchant du pli rigoureux, que *ployer*. Ainſi dans une génuflexion profonde, vous *pliez* le genou ; il faut le *ployer* pour marcher. Pour marquer qu'une perſonne *ploye* beaucoup le corps, ſans pouvoir ſe relever, on dira qu'elle eſt

*pliée* en deux. Si vous voulez abſolument qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne faſſe en effet que *ployer*, ce ſera lorſqu'elle *pliera*, comme on dit, *juſqu'à la garde.* Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme foible *plie.* Une armée ne fait que *ployer*, tant qu'elle réſiſte & s'efforce de reprendre ſa place, ſinon elle *plie* ou s'enfonce, il ne lui reſte que la retraite. Ainſi donc au figuré, il ſuffit de fléchir, de foiblir, de mollir pour *ployer* ; on *plie*, quand on ne ſçait plus que céder, obéir, ſuccomber.

☼ *Plier* & *ployer* emportent quelquefois une idée ſecondaire d'arrangement avec une fin ou une deſtination particuliere. Le Marchand *plie* ſa marchandiſe pour en diminuer l'étendue ; car en la *dépliant*, il l'étend : il *ploye* ſa marchandiſe pour la ſouſtraire à la vue ; car en la *déployant*, il l'étale. On *plie* du linge, afin de le placer commodément & de le conſerver propre : on le *ploye* pour le renfermer & le mettre à part ou à couvert. *Ployer* eſt le contraire de *déployer* : or *déployer* ſignifie développer, expoſer au grand jour, mettre en ſpectacle, faire parade ; & c'eſt ſelon cette idée qu'on dit *déployer* ſes talens, ſes charmes, ſon éloquence, ainſi que des voiles, des enſeignes, &c. *Déplier* n'a point ce faſte & ce deſſein ; ainſi *plier* n'y a point de rapport.

Quoi qu'il en ſoit, en fait d'arrangement & d'ordre, on ne doit encore dire *plier* que des choſes qui ſe mettent en plis, ou bien par lits & par couches, ſemblables à des plis, telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes : *ployer* convient mieux à ce qui ſe met en paquet, en bloc, en peloton, de ce qui ſe roule, s'enveloppe ſans avoir beſoin de plis. Un Marchand de draps *plie* ſa

sa marchandise : un Marchand de porcelaines *ploye* la sienne.

---

## *Le Point du jour, la Pointe du jour.*

COSTAR demandoit à Voiture s'il falloit dire le *point* ou la *pointe du jour*? Voiture lui répondit, le *point du jour* ou la *pointe du jour*; vous en userez comme il vous plaira, & selon l'humeur où vous serez. Balzac fit la même question à Chapelain; & celui-ci prononça que le *point du jour* valoit beaucoup mieux; & qu'il ne falloit se servir de la *pointe du jour* que dans le style familier, & en y ajoutant le mot *petite* : c'est ce qui s'observe communément. Ménage, en préférant le *point du jour*, pense, avec raison, que, dans le discours familier, on peut fort bien dire la *pointe du jour* sans épithete. L'élégant Abbé de Vertot n'a pas craint que cette derniere locution déparât la noblesse de l'Histoire : il dit, dans la description du siége de Rhodes, que les Turcs, dès la *pointe du jour*, redoublerent leurs batteries, &c.

Pour juger entre ces deux manieres de parler, il faut en connoître la valeur. Le *point* & la *pointe du jour* different naturellement entre eux comme le *point* & la *pointe*. Ainsi le *point* & la *pointe du jour* s'accordent à désigner le plus petit jour, par la raison que le *point* & la *pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* est la plus petite division de l'étendue : la *pointe* est le plus petit bout de la chose. Le *point du jour* est le premier & le plus simple élément de

la *journée* qui commence à courir : la *pointe du jour* eſt la premiere & la plus légere apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour eſt la clarté répandue dans le monde ; la journée eſt la ſucceſſion des temps renfermés dans la durée du jour : or la *pointe* eſt au *point*, comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point* : la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le jour. La *pointe* fait partie du corps ; le *point* en eſt un ouvrage diſtinct. La *pointe du jour* eſt le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténebres, c'eſt la naiſſance du jour : le *point du jour* eſt le premier inſtant qui commence à marquer la diviſion des époques différentes de la journée ou du jour conſidéré dans ſa durée, c'eſt l'origine du temps. Le *point du jour* eſt le commencement de la durée, comme le midi en eſt le milieu : la *pointe du jour* eſt le commencement de la clarté, comme le grand jour en eſt la plénitude ou l'éclat.

Le propre du *point* eſt de marquer & de diviſer ; & c'eſt ce que fait le *point du jour*, qui marque & diviſe le temps. Le propre de la *pointe* eſt de poindre & de percer ; & c'eſt ce que fait la *pointe du jour* qui perce & luit à travers l'obſcurité.

Le *point du jour* eſt très-bien dit pour marquer le commencement de la durée du jour ; car le mot *point* ſe prend ſouvent pour l'inſtant, le moment, le temps précis d'une choſe : on dit *ſur le point* ou au moment de partir ; une choſe vient à *point* ou au temps propre ; vous arrivez à *point nommé* ou au temps précis. La *pointe du jour* eſt une très-

bonne maniere d'exprimer un petit commencement d'apparence ; car le mot *pointe* désigne toujours quelque chose d'aigu, de piquant, de perçant, de fin, de subtil : aussi *poindre* (piquer, percer), se dit-il proprement du jour qui commence à paroître, ainsi que de l'herbe qui commence à pousser; & l'on dit également que le jour, la clarté, un rayon de lumiere, percent à travers l'obscurité, les nuées, les corps transparens. Une *pointe* se dit aussi pour un *peu* ; & la *pointe du jour* n'est qu'un peu de lumiere.

Il y a donc une différence bien sensible entre ces deux locutions ; & vous n'avez plus à balancer sur l'emploi propre que vous devez en faire. Ainsi, quand nous parlons de l'époque ou de l'emploi du temps, nous disons le *point du jour* : nous dirons la *pointe du jour*, quand il s'agira de distinguer le degré ou l'effet de sa clarté. L'Observateur se leve avant le *point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour*, à cette époque ; & vous marchez à la *pointe du jour*, ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par le *point du jour* : la *pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la *petite pointe du jour*, & non le *petit point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue ; le *point du jour* est donc regardé comme indivisible : la *pointe* au contraire a plus ou moins de longueur & de grosseur ; & c'est une raison pour dire la *petite pointe du jour*.

## *Pontife, Prélat, Evêque.*

*Pontife*, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la Religion. Plusieurs Sçavans ont cru, avec Varron, que le mot latin *Pontifex* signifioit *faiseur de pont*; & que les *Pontifes* Romains étoient ainsi appellés, parce qu'ils avoient présidé à la construction & à l'entretien du pont *Sublicien* : comme si ces Ministres sacrés n'avoient point eu de nom avant d'être chargés de ce soin ; & comme si leur nom avoit pu être tiré d'un soin étranger à leur ministere, plutôt que de leurs fonctions propres, de ces sublimes fonctions. D'autres disent, avec Scævola, que *Pontifex*, formé de *pontis* & de *facere*, signifie *celui qui peut faire des sacrifices* : pourquoi des sacrifices ? comment cette idée est-elle exprimée dans le mot *Pontife ?* C'est ce qu'il falloit expliquer : car s'il est vrai que les *Pontifes* seuls avoient le droit d'offrir des sacrifices, ce n'est pas à dire que le mot porte en lui-même ce sens. Il falloit donc observer que *pot*, *potn* en grec, *pont* en latin, désignent l'élévation, la grandeur, la puissance, les choses élevées, vastes, vénérables, célestes. Le grec *potniades* signifie mot à mot *choses sublimes*, & désigne des choses célestes ou divines : le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matiere de religion, chef religieux. Le *Pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

*Prélat*, qui est élevé au dessus des autres, placé dans un haut rang, distingué par sa place, selon

la valeur du latin *Præ-latus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'Ordre Eccléſiaſtique excluſivement à tout autre. Ce mot revient au *Præſul* des Latins, celui qui mene la bande, la troupe, la proceſſion, la danſe (des Prêtres Saliens); & à l'*Antiſtes* des Phrygiens & des Grecs, qui étoit le premier Prêtre du Temple, à la premiere place, devant les autres. Il y a dans l'Egliſe deux ordres de *Prélats*: les *Evêques* forment le premier: le ſecond eſt composé d'Abbés, de Généraux d'Ordre, de Doyens, &c. qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la croſſe & la mitre, &c. A Rome, les Eccléſiaſtiques qui ont le droit de porter l'habit violet, s'appellent *Prélats*. Le *Prélat* eſt diſtingué par la ſupériorité & par des honneurs.

*Evêque*, eſpece de Magiſtrat qui, par une conſécration ou deſtination particuliere, exerce une juriſdiction & veille au gouvernement d'un diſtrict, d'un dioceſe. C'eſt le grec ἐπίσκοπος lat. *Epiſcopus*, inſpecteur, ſurveillant, intendant; mot dérivé de *ſp*, *ſpc*, regarder, conſidérer, *ſpéculer*, être *ſpectateur*, *inſpecteur*. L'*Evêque*, chez les Athéniens, étoit un Magiſtrat délégué pour viſiter une province, inſpecter l'adminiſtration, veiller au maintien ou au rétabliſſement de l'ordre. Arrien donne ce nom à des eſpeces de *Miſſi dominici*, employés, dans l'Inde, à s'inſtruire de l'état des choſes dans les provinces, pour en faire un fidele rapport. Chez les Romains, l'*Evêque* avoit l'inſpection & la police du pain & des alimens dans un reſſort appellé, à la grecque, *dioceſe*. Cicéron dit, dans le Liv. 7e. de ſes *Lettres à Atticus*, que Pompée voulut le faire *Evêque* d'un *dioceſe* de la Campanie. Ces fonctions des *Evêques* Grecs &

Romains indiquent assez les fonctions spirituelles, attribuées aux *Evêques* Chrétiens par l'imposition de ce nom.

Ainsi vous êtes *Pontife* par la puissance & par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Eglise : vous êtes *Prélat* par la dignité & par le rang que vous occupez dans la Hiérarchie Ecclésiastique : vous êtes *Evêque* par la consécration & par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocese. Le *pontificat* est une domination ; la *prélature*, une distinction ; l'*épiscopat*, une charge. La domination du *Pontife* lui donne le droit de commander & de présider : la distinction du *Prélat* lui attribue la préséance & des prérogatives honorifiques : la charge d'*Evêque* impose le devoir de veiller & de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Le mot *Pontife* & ses dérivés réveillent toujours les idées de grandeur & de prééminence, d'une autorité & d'un ministere divin, d'appareil & de pompe dans la représentation. Le mot *Prélat* réveille bien moins des idées de ministere & de fonctions, que celles des honneurs ecclésiastiques & d'un costume distinctif : ainsi La Fontaine a osé dire que l'âne se *prélassoit*, marchant seul devant le Meûnier & son fils, avec une gravité composée & même arrogante. Le mot *Evêque* & ses dérivés réveillent & réveilleront toujours l'idée d'une vie pastorale, d'une continuelle surveillance, d'un dévouement absolu au soin des Fideles, de leur foi, de leurs mœurs, de leurs besoins : on est *Evêque d'un tel diocese*, c'est-à-dire, Pasteur d'un tel troupeau ; & jamais des mœurs contraires n'en effaceront l'idée. S'il y a des *Evêques* sans fonctions, comme les *Evêques* titulaires des pays infideles, ils ne

sont pas moins appellés à ces travaux par leur consécration.

Dans le langage ordinaire, le nom de *Pontife* n'est donné qu'au *Souverain Pontife* (au Pape), aux *Pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux Saints *Evêques* dont l'Eglise fait l'office : ces cas-là exceptés, *Pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *Evêque*; & ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, & sur-tout du style poétique qui ne s'accommode pas du mot *Evêque* : mais ce nom, qui n'exprime ni jurisdiction ni office particulier, a quelquefois excité la censure qui s'égaye sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre, parvenus, comme dit Boileau, par la brigue aux honneurs, soutenant leur dignité par l'oiseuse consommation d'un ample revenu, & pour toutes vertus faisant armorier la crosse à côté d'une mitre, au dos de leur carrosse : ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Evêque* est le nom propre & vulgaire des Prélats chargés de la conduite spirituelle d'un diocese : ce nom honorable distingue des simples *Prêtres* l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire & de tous les pouvoirs du sacerdoce (*a*); & chaque *Evêque* se distingue des

---

(*a*) Le *Sacerdoce* & la *Prêtrise* désignent, dans les idées de la Religion, l'ordre & le caractere indélébile, en vertu duquel on a le pouvoir d'offrir le saint Sacrifice de la Messe & d'administrer divers Sacremens. Mais avec la simple *Prêtrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les Ordres, ni celui de donner la Confirmation, ni même celui d'exercer, sans une Jurisdiction ou sans une approbation particuliere, le pouvoir de confesser ; tandis

autres par le nom de la ville où il est censé résider.

---

que cette approbation est accordée, & que ces deux Sacremens sont administrés par l'Evêque en vertu d'une consécration spéciale : & c'est ce qui le constitue dans la plénitude du *Sacerdoce* conféré à l'homme. Le *Sacerdoce*, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs & de droits que la simple *Prêtrise*.

*Sacerdoce* est aussi un mot générique qui s'applique également à tous les genres de Prêtres, Chrétiens, Juifs & Païens, au lieu que *Prêtrise* n'a d'usage qu'à l'égard des Prêtres de la Religion Chrétienne, quoique nous disions *les Prêtres Païens ou Juifs*, faute d'avoir adopté le mot *Sacerdos* en même temps que celui de *Sacerdotium* : d'où il résulte que *Sacerdoce* n'indique proprement que la consécration au service des Autels, & l'office de faire les sacrifices & les cérémonies sacrées ; & que le Sacrement de l'Ordre & le caractere imprimé par ce Sacrement au Prêtre Chrétien distinguent proprement la *Prêtrise* : aussi est-ce proprement la *Prêtrise* qu'on reçoit par l'Ordination.

Enfin, *Prêtrise* est le mot vulgaire, & *Sacerdoce* est un mot noble. Dans le sens propre & simple du mot, *Sacerdoce* exprime le ministere & l'office de Sacrificateur ou de celui qui fait ou remplit les choses sacrées : en oriental *hag*, *chag*, signifie fête, sacrifice, offrande ; *sakar*, célébrer, louer ; en grec, *hagios*, saint ; en latin, *sacer*, sacré, &c. Quant au mot *Prêtrise*, il a été détourné de son acception primitive pour désigner l'autorité, la supériorité, ou un caractere imposant : *Prêtre* est le grec πρέσβυς, vieux, ancien, πρεσβύτερος, très-vieux, très-ancien, très-avancé en âge : de *by*, vie, & *pro*, en avant, avancé. Personne n'ignore que, dans toutes les Langues, les mots qui expriment la vieillesse, sont devenus les noms de l'autorité, de la dignité, de la prééminence.

❧

## *Posture, Attitude.*

*Posture*, maniere dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude*, maniere convenable d'être du corps, de la tête, &c.; c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable; mot qui, en passant par la Langue Italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine*.

La *posture* est une maniere de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire: l'*attitude* est une maniere de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, & on en change: l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, & on s'y maintient; sinon l'*attitude* devient *posture*. La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La *posture* marque la position, & la position est mobile: l'*attitude* marque la contenance; & la contenance est ferme. Une personne souffrante ne fait que changer de *posture*: l'homme constant gardera long-temps la même *attitude*.

On prend des *postures* & des *attitudes*: on fait des *postures* & non des *attitudes*. Il y a de la recherche & du mouvement dans les *postures*; les *attitudes* sont des manieres d'être données.

La *posture* est singuliere; elle a toujours quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. L'*attitude*

est pittoresque ; elle est l'expression naturelle du caractere, de la passion, de l'état actuel de l'ame.

Les positions forcées, outrées, bizarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures*. Les formes nobles, agréables, expressives du maintien & de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *postures* sont au corps ce que les grimaces sont au visage : ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les Baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire : les Acteurs prennent des *attitudes* pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un Danseur, se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable & belle dans la danse, n'est qu'une *posture* affectée, outrée & risible hors de là.

Les grotesques de Callot s'appellent *postures*, comme les indécences de l'Aretin. Les figures naturelles ont dans les tableaux les *attitudes* convenables à l'action représentée.

*Posture* est le terme vulgaire ; *attitude* est un terme d'art, employé par le Peintre, le Sculpteur, le Danseur, &c.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier ; au lieu que l'*attitude* n'est qnelquefois que de certaine partie, telle que la tête.

---

## *Poudre, Poussiere.*

Du celte *pol*, boue, limon, en grec *pelos*, en latin *pulvis*, espagnol *polvo*, italien *polvere*, &c.

nous avons fait *pouldre*, ensuite *poudre*. Les Grecs, les Latins, &c. ont des diminutifs de ces mots, qui répondent à notre mot *poussiere*. La *poudre* est la terre desséchée, divisée & réduite en petites molécules : la *poussiere* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enleve, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Homme, souviens-toi que tu es *poudre*, & que tu retourneras en *poudre* : telle est la traduction littérale de cette formule dans laquelle il s'agit de rappeller à l'homme sa fragilité, sa mortalité, par la matiere, la *poudre* dont son corps est formé : & c'est ainsi que traduit la Rue avec fort peu d'autres Prédicateurs. Cependant la cendre employée dans la cérémonie est plutôt une *poussiere* ; & les Grecs & les Romains exprimoient la valeur de ce dernier mot par *conis* & *cinis*.

Lorsque la terre est si desséchée qu'elle se met en *poudre*, il s'éleve dans les chemins beaucoup de *poussiere*, & les Voyageurs en sont couverts. Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en éleve une *poussiere* incommode & souvent dangereuse. La foudre qui écrase un corps, le réduit en *poudre* : la foudre qui consume un corps, le réduit en *poussiere*. On dit du tabac en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussiere*.

Le vainqueur qui vient de faire mordre la *poudre* à son ennemi, paroît assez beau, couvert de sueur & de *poussiere*.

L'industrie humaine est habile à mettre en *poudre* les corps les plus compacts ; mais, comme si elle n'étoit faite que pour détruire, elle ne sçait plus de cette *poudre* recomposer les corps. Lorsque l'Histoire des Nations devient celle des Parvenus,

les Empires ressemblent bientôt à ces terres arides d'où il ne s'éleve plus qu'une vaine *poussiere* qui va tout ternir, tout dessécher, tout étouffer, tout engloutir.

Dans le style hyperbolique, il suffit de renverser & de détruire pour mettre en *poudre*; il faut renverser de fond en comble & dissiper pour réduire en *poussiere*.

Nous appellons *poudres*, différentes sortes de compositions ou de substances broyées, pulvérisées, réduites en petits grains, en petites parcelles, & semblables à la *poudre* : ainsi nous disons *poudres de senteurs*, *poudres officinales*, *poudre à canon*, *poudre à poudrer*, &c. Nous appellerons *poussiere*, tout ce qu'il y aura de plus subtil & de plus fin, comme cette matiere qui s'éleve sur les étamines des fleurs pour les féconder, ces atômes que nous ne voyons voler dans l'air qu'à travers les rayons du soleil, la matiere subtile de Descartes, qu'on dit être une *poussiere* provenant de la raclure des angles des parties primordiales, &c. On dit, au figuré, qu'un homme a été tiré de la *poussiere*, du néant, lorsqu'il s'est élevé de la condition la plus basse ou de l'état le plus obscur, jusqu'à une certaine hauteur.

Au figuré, on dit jetter de la *poudre* & de la *poussiere* aux yeux. On jette de la *poudre* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'éblouir, d'imposer, de donner le change : on jette de la *poussiere* aux yeux, lorsqu'il s'agit d'aveugler, d'abuser, d'ôter la faculté de voir. La *poudre* offusque les yeux ; la *poussiere* y pénetre. Le faste jette de la *poudre* aux yeux du peuple : le prestige y jette de la *poussiere*.

## *Préocupation, Prévention, Préjugé.*

*Pré*, d'avance, par anticipation. *Préoccupation* désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal à propos ; *prévention*, celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit ; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt.

» Tous ces termes, dit M. Beauzée, expriment » une disposition intérieure, opposée à la connois- » sance certaine de la vérité. La *préoccupation* & » la *prévention* sont des dispositions qui empêchent » l'esprit d'acquérir les connoissances nécessaires » pour juger réguliérement des choses : avec cette » différence que la *préoccupation* est dans le cœur, » & qu'elle rend injuste ; au lieu que la *préven-* » *tion* est dans l'esprit, & qu'elle l'aveugle. Le » *préjugé* est un jugement porté précipitamment » sur quelque objet, après un exercice insuffisant » des facultés intellectuelles «.

La *préoccupation* n'est pas seulement dans le cœur ; vous avez l'esprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé* ; & c'est aussi ce que vous répondez pour vous excuser de n'avoir pas entendu ce qu'on vous disoit. La *prévention* tient fort souvent au cœur ; la *prévention* des peres & meres pour leurs enfans vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Evremont, a ses *préventions* aussi bien que l'esprit. La *preoccupation* & la *prévention* menent au *pré-jugé*.

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en

entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* eſt une diſpoſition de l'ame telle, qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* eſt un jugement anticipé, ou une croyance établie ſans un examen ſuffiſant ou une connoiſſance convenable de la choſe.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'eſprit ; elle l'abſorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement ; elle le ſuborne. Le *préjugé* ôte le doute raiſonnable ; il tranche.

La *préoccupation* rend ſourd & intraitable : la *prévention* rend partial & même aveugle : le *préjugé* rend indocile & opiniâtre.

Dieu vous garde de la *préoccupation* d'un maître qui vous juge d'autorité & qui ne veut pas vous entendre ; de la *prévention* d'un Juge qui entend mal votre affaire & qui n'entendra pas mieux vos raiſons ; & des *préjugés* fanatiques d'un peuple qui ne veut ni ne peut entendre raiſon.

Je ne ſçais comment m'inſinuer dans un eſprit dont la *préoccupation* a fermé, pour ainſi dire, toutes les avenues : je laiſſe à d'autres la fineſſe & le manege, & je garde autre choſe pour moi. Dès qu'on m'écoute, j'eſpere venir à bout de détruire une fauſſe *prévention* ; j'augure bien de celui qui écoute. Pour réduire à l'abſurde tel ou tel *préjugé* politique, il ne faudroit que la liberté de parler ; je ne dis pas pour en déſabuſer.

La *préoccupation* n'eſt jamais bonne à rien ; elle fait tort même à la vérité, par-là même qu'elle empêche l'erreur de ſe défendre. Il y a des *préventions* juſtes & raiſonnables : ainſi la juſtice & la raiſon veulent que nous conſultions nos *préven-*

*tions* pour l'homme d'une probité reconnue & contre l'homme suspect de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes, lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugemens provisoires sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample : le *préjugé* n'est plus alors qu'une opinion.

Je ne vivrai pas avec des gens sujets à la *préoccupation* : ils ne vous écoutent pas, & ils veulent qu'on pense ou qu'on parle comme eux. Il est si difficile de se garantir de toute *prévention*, qu'il faut bien se pardonner réciproquement celles qu'on a de part & d'autre ; c'est avec ces dispositions, qu'elles sont faciles à dissiper. Vous voulez mener un peuple par les *préjugés* ? fort bien, avec cela il se laissera mener : mais où le menerez-vous ? & vous-même, où irez-vous ?

Les Philosophes systématiques donnent tant d'ascendant à leurs idées sur leur esprit, que la *préoccupation* ne leur permet plus de voir autrement les objets que dans leurs idées mêmes : tout s'y moule. Il est si doux & si commode de se livrer à ses *préventions*, au lieu de les combattre, que si elles ne dictent pas la plupart de nos jugemens, il n'en est guere où elles n'influent : rarement juge-t-on un homme comme un autre sur les mêmes œuvres. Quelqu'un a dit que les *préjugés* sont les supplémens de la raison ; ils sont même la raison de la plûpart des hommes : combien de milliers d'hommes qui croyent, pour un qui sçait !

Il faut se garder de la *préoccupation* comme d'un démon qui vous obsede pour vous égarer. Il faut redouter les *préventions* du cœur ; mais aussi

craindre de jetter l'esprit dans des *préventions* opposées. Il faut, dit-on, respecter les *préjugés* ; &, ce qui vaut mieux encore, ne jamais trahir la vérité.

La jalousie est une *préoccupation* continuelle : aussi n'en guérit-on jamais. L'amour est une furieuse *prévention* : le cœur ne veut jamais avoir tort. L'incrédulité n'est, pour l'ordinaire, qu'un *préjugé* conçu de mauvaise foi : attendez le danger, & vous verrez.

Si les passions prennent sur nous tant d'empire, c'est sur-tout par l'éternelle *préoccupation* dans laquelle elles tiennent l'esprit : il faut à la fin que la raison s'y fasse. Si des sympathies & des antipathies cachées nous inspirent tant de *prévention* à l'égard de gens inconnus, que sera-ce donc à l'égard de ceux avec qui nous vivons ? Promettez-vous donc d'être justes ! Si l'opinion est la reine du monde, le *préjugé* en est donc le tyran ; car le *préjugé* est l'opinion érigée en raison, en regle & en loi.

Il semble, nous dit-on, que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation* ; la paresse, celui de la *prévention* ; & l'une de ces deux causes, celui des *préjugés*. L'amour-propre peut se mêler de tout, de la *prévention* comme de la *préoccupation* ; & il seroit bien plutôt le principe de la *prévention* que la paresse, qui ne fait certainement pas qu'on soit *prévenu* pour les gens qu'on aime, comme l'amour-propre ne fait pas toujours qu'on ait l'esprit rempli de certaines idées, à moins qu'on ne le regarde comme notre mobile ; & alors il n'agira pas moins dans les *préventions* & les *pré-*

*jugés*

*jugés* & dans tout autre cas que dans la *préoccupation*.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive & profonde qui remplit de son objet la capacité de l'esprit & captive la pensée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'ame de conserver son équilibre & son indifférence. Les *préjugés* naissent sur-tout de la foiblesse & de la paresse de l'esprit, qui aime mieux juger & croire que douter & apprendre.

Les têtes ardentes, étroites & foibles, sont sujettes à la *préoccupation*; & voilà pourquoi un sexe y est plus exposé qu'un autre. Avec de la mollesse & de la tenacité, des penchans déterminés & irréfléchis, plus de sentiment que de lumiere, la *prévention* est fort à craindre; & voilà pourquoi elle est tant à craindre. Le doute n'est supportable que pour les bons esprits & pour les cœurs droits; & voilà pourquoi il y a tant de *préjugés* & de gens à *préjugés*.

Les *préjugés*, ces idoles de l'ame, dit Bacon, viennent, ou de la nature de l'entendement qui donne à tout une existence intellectuelle, ou de la *préoccupation* du jugement qui naît de l'obscurité des idées, ou de la diversité des impressions fondée sur la disposition des sens (ce qui fait surtout la *prévention*), ou de l'influence des passions toujours mobiles & changeantes.

## *Près*, *Proche*.

CES deux mots viennent, comme le latin *prope*, de *por*, *pr*, face, tête; d'où les prépositions latines *præ*, *pro*, qui est en avant, devant, vers, contre. Mais *proche* tient à *prox*, qui sert à exprimer le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage: de là le latin *proximus*, prochain; *approximare*, approcher. La lettre *x* se change souvent en *ch*: *merx*, marchandise; *maxilla*, mâchoire; *laxare*, lâcher, &c. De *proche* en *proche* signifie du lieu, du point le plus voisin au plus voisin. Nous disons qu'un homme a *approché fort près*, *très-près* du but; il en a été *proche* ou *tout proche*.

✻ Ces prépositions doivent être suivies de la particule *de*; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, & mieux encore un régime composé: *près* ou *proche le Palais Royal*, *la porte Saint-Antoine*. Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près*, & non pas devant *proche*. Voir *de près*, suivre *de près*, serrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, &c. & non de *proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité; & par-là même il en exclut l'usage. Un homme regarde *de près* à la dépense, lorsqu'il est fort ménager. La véritable grandeur, dit la Bruyere, ne perd rien à être vue *de près*, elle se laisse *approcher de fort près*. Il faut voir les

choſes *de près*, ou les examiner attentivement pour en juger. On loue les Grands pour faire entendre qu'on les voit *de près*, qu'on les fréquente familiérement.

☼ Le mot *près* ſe prend donc adverbialement ; il n'en eſt pas de même de *proche* : mais *proche* ſe prend adjectivement, & il n'en eſt pas de même de *près* : voyez *Proche*, *Prochain*. Je ſçais qu'on a coutume de dire que *proche* eſt, ainſi que *près*, adverbe dans ces phraſes : ces deux villages ſont *tout proche* ou *tout près* ; ces deux amis logent *aſſez près* ou *aſſez proche*. Mais il eſt aiſé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime eſt ſeulement ſous-entendu ; & qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

☼ On dit *près* & non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, & autres verbes. Je n'ignore point que cette maniere de parler, *près de faire*, a été cenſurée, comme ſi elle n'étoit pas françoiſe. *Près de*, dit-on, veut un ſubſtantif, *près de la ruine*, *près d'être ruiné*. Je ſuppoſe que cette derniere maniere de parler n'eſt employée que pour l'explication de celle qui précede ; ſans quoi il y auroit contradiction entre l'exemple & la remarque. Quoi qu'il en ſoit, conſultez le Dictionnaire de l'Académie, & vous y trouverez *près de mourir*, *près d'être condamné*. Conſultez Trévoux, vous y lirez : *on dit* ſi près *que vous voudrez*, pourvu qu'il n'y touche, lorſqu'un *accident a été* près d'arriver. Conſultez tous les bons Ecrivains & l'uſage général, tout le monde parle de la ſorte. Corneille a donc pu dire,

*Si près de voir* ſur ſoi fondre de tels orages,
L'ébranlement ſied bien aux plus fermes courages.

*Horace, Act. 1 ſc. 1.*

Racine a parlé comme Corneille :

*Près d'unir* avec moi ſa haine & ſa famille,
Il me demande un fils pour époux à ſa fille.

*Mithrid. Act. 3, ſc. 1.*

Voltaire auſſi :

Je lui reſtois encore, &, *tout près de périr*,
Il n'avoit plus que moi qui pût le ſecourir.

*Henriade, Ch. 3, vers 109.*

Je crois néanmoins avoir remarqué que Racine ſemble éviter cette locution, & qu'il préfere ſouvent *prêt à*, à *près de*, devant un verbe.

Ils ſçavent que ſur eux, *prêt à ſe déborder*,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder.

Toujours *prêt à partir*, & demeurant toujours,
Quelquefois elle appelle Oreſte à ſon ſecours.

Je tremble au ſeul penſer du coup qui le menace ;
Et *prêt à me venger*, je lui fais déjà grace.

Je vois de votre cœur, Octavie effacée,
*Prête à ſortir* du lit où je l'avois placée.

Il me ſemble que, dans ces divers exemples, l'expreſſion propre ou du moins la plus propre, ſeroit *près de ſe déborder*, *de partir*, *de me venger*, *de ſortir*. Je ſçais qu'il eſt une infinité de cas où l'on peut dire également *prêt à* & *près de* ; parce qu'il eſt très-ordinaire qu'on ſoit en même temps *près*

ou *sur le point* de faire une chose, & *prêt* ou *préparé à la faire*. Mais les Grammairiens n'en ont pas moins raison de nous avertir qu'il ne faut pas confondre la préposition *près* avec *prêt* adjectif, puisque la préposition désigne le temps, le moment de faire ; & que l'adjectif signifie *disposé à faire*, *en état de faire*. Rollin dit que *Rome* prête à *succomber*, *se soutint par la constance du Sénat* : or Rome n'étoit pas proprement *disposée* à sa chûte ; mais elle étoit *près*, *sur le point*, *sur le penchant* de sa ruine. Cette façon de parler mérite d'autant plus d'être conservée, que la locution synonyme, *sur le point*, fixe une époque beaucoup plus précise & plus restreinte que *près de* : elle est même sur-tout d'autant plus nécessaire à la poésie, que l'expression à peu près équivalente est languissante & prosaïque. L'utilité de cette digression nous la fera sans doute pardonner.

✠ *Proche* ne s'emploie qu'au propre & dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps ; & il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style ; & il s'emploie selon diverses acceptions & dans une foule d'expressions figurées. Les Dictionnaires me dispensent d'entrer dans le détail de ces applications différentes.

---

## *Présenter*, *Offrir*.

L'ABBÉ GIRARD a joint à ces deux termes celui de *donner*.





» L'idée du don est, dit-il, le fondement essen-
» tiel & commun qui rend synonyme, en beau-
» coup d'occasions, la signification de ces mots :
» mais *donner* est plus familier ; *présenter* est tou-
» jours respectueux ; *offrir* est quelquefois reli-
» gieux. Nous *donnons* aux Domestiques ; nous
» *présentons* aux Princes ; nous *offrons* à Dieu.
» On *donne* à une personne, afin qu'elle re-
» çoive. On lui *présente*, afin qu'elle agrée. On
» lui *offre*, afin qu'elle accepte.
» Nous ne pouvons *donner* que ce qui est à
» nous ; *offrir* que ce qui est en notre pouvoir ;
» mais nous *présentons* quelquefois ce qui n'est ni
» à nous, ni en notre puissance.
» *Donner* marque plus positivement l'acte de
» la volonté qui transporte actuellement la pro-
» priété de la chose. *Présenter* désigne proprement
» l'action extérieure de la main ou du geste, pour
» livrer la chose dont on veut transporter la pro-
» priété ou l'usage. *Offrir* exprime particuliére-
» ment le mouvement du cœur qui tend à ce trans-
» port. Ainsi la valeur des deux derniers mots a
» plus de rapport à la partie préliminaire du don ;
» & celle du premier en a davantage à ce qui rend
» cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on
» peut fort bien dire qu'on *présente* en donnant,
» & qu'on *offre* pour donner ; mais on ne peut
» changer l'ordre de ce sens.
» Les biens, le cœur, l'estime, se *donnent*. Le
» respect, le pain bénit, les cayers (*cahiers*) des
» Etats ou des délibérations, se *présentent*. Les
» services personnels s'*offrent*.
» Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait
» *donner* ; l'intérêt y a quelquefois beaucoup de

» part. La maniere de *présenter* peut être plus
» agréable que le don même de la chose. On
» *offre* plus souvent par pure politesse que par af-
» fection de cœur «.

L'Auteur sent mieux qu'il ne s'explique ; & faute d'idées assez claires & distinctes, il marque de l'embarras & laisse des difficultés. Je supprimerai d'abord le verbe *donner*, parce qu'il n'est point synonyme de *présenter* & d'*offrir*, quoiqu'il ait quelque rapport avec ces termes, & parce que personne ne s'y trompe. J'observerai seulement que *donner* & *recevoir* sont réciproques : l'action de *donner* n'est accomplie qu'autant que la condition de *recevoir* est remplie d'un autre côté. Sans cela, le *don* n'a pas lieu ; il n'y a eu que la volonté de *donner*. Ainsi vous *donnez* ce qu'on reçoit, plutôt que vous ne *donnez* pour qu'on reçoive. Mais qu'on reçoive ou non & le *présent* & l'*offre*, l'action de *présenter* ou d'*offrir* n'en est pas moins consommée.

*Présenter* signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un : *présent*, ce qui est *près*, devant, en *présence*, de *præ*, devant, & *ens*, qui est. *Offrir* signifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre*, porter, & *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre *faire une offre* & une *présentation* : on sçait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter*. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui *donner* de la main à la main ; vous ne *présentez* que ce qui est *présent* : vous *offrez* ce que vous desirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement

la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent* comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est offrir une chose *présente* : *offrir*, c'est proposer une chose quelconque présente ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main ; vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect & de soumission : vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre, quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple & plus palpable : on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose (*a*). Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez* : il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connoître la valeur des mots *recevoir* & *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société ; il

(*a*) L'Abbé Girard dit dans un autre article, que *recevoir* exclut simplement le refus ; & qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* emporte, pour ainsi dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez ; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un Négociant *accepte* & ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous ; mais vous n'*acceptez* que de plein gré. On refuse ce qu'on ne *reçoit* pas : on rejette ce qu'on n'*accepte* point, &c.

y est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, & ses offres sont agréées ou acceptées.

Il est clair qu'on *présente* & qu'on *offre* également une chose pour la donner, dans la vue de la donner ; puisqu'on la *présente* pour qu'elle soit reçue, & qu'on l'*offre* pour qu'elle soit acceptée. Il est clair qu'en la donnant ou la délivrant, on la *présente* ; mais qu'on l'*offre*, soit en la *présentant* & la donnant, soit en s'engageant seulement à la donner sans la *présenter* actuellement. L'Abbé Girard s'est donc ou mal entendu ou mal expliqué.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, &c. choses à venir : on *présente* les remercîmens qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne ; choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer, & on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur ; & on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* des secours quand vous êtes dans la détresse : tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin.

Il y a des personnes fort obligeantes, toujours empressées à vous *présenter* tout ce qu'elles ont, hors ce que vous demandez ; & à vous *offrir* tout ce que vous voudrez, hors ce que vous voudrez.

Le rôle des pauvres & des petits est de *présenter* en pur don des bagatelles, pour qu'on les leur paye bien cher. Le rôle des importans & des protecteurs est d'*offrir* à tout venant le crédit qu'ils n'ont pas, & de garder pour eux celui qu'ils ont.

Si vous voulez qu'on vous *présente* beaucoup de choses, donnez. Si vous voulez qu'on vous *offre*, n'acceptez rien.

*Présenter*, c'est risquer quelque chose : tout *offrir*, n'engage à rien, dans le style du monde.

☞ Mais on *offre* aussi comme on *présente*, des objets présens ; & alors n'y a-t-il entre ces termes aucune différence ?

Il y en a d'abord une si grande, qu'il est des objets qu'on ne peut qu'*offrir* & qu'on ne sçauroit *présenter*. Par les définitions que nous avons données, il est sensible qu'on ne *présente* que des choses mobiles, & qu'on *offre* beaucoup d'autres choses. On *présente* & on *offre* des fruits, de l'argent, des bijoux, des dons manuels : mais on ne *présente* pas, on *offre* une maison, un terrein, un domaine, ce qu'on ne sçauroit porter avec soi. Voyez l'article *Don*, *Présent*.

Vous *offrez* à quelqu'un votre maison & l'hospitalité ; & ces objets ne se *présentent* pas. Vous *offrez*, & vous ne *présentez* pas l'usage ou la propriété d'une chose. Vous *offrez* & vous *présentez* à Dieu vos maux, vos peines, vos souffrances, afin qu'il les reçoive en expiation de vos fautes ou qu'il les accepte pour sa gloire. Pour *offrir*, il n'y a qu'à proposer ; pour *présenter*, il faut tendre l'objet à la personne.

Le Czar Pierre auroit *offert* à Richelieu la moitié de ses *Etats*, pour que le Ministre lui apprît à gouverner l'autre : mais s'il lui avoit *présenté* une *couronne*, il auroit couru risque de perdre la sienne, comme on l'a très-bien remarqué.

Vous *présentez* des tributs au Souverain ; & il vous *offre* l'abri du trône.

On *présente* la main au malheureux pour le tirer



du danger : on *offre* sa vie pour sauver celle de son ami.

Mais il y a aussi des choses qu'on *présente* & qu'on n'*offre* pas. Vous *présentez* & vous n'*offrez* pas un placet ou une requête. On *présente* à quelqu'un une personne qu'on ne lui *offre* point. Le peuple *présente* & n'*offre* pas, à proprement parler, ses doléances au Prince.

Et c'est ici le lieu de déployer enfin l'énergie particuliere du mot *offrir*. *Présenter* n'exprime que l'idée simple & nue d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la considere (car *présenter* comporte ces différentes intentions), mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose présentée, ni aucun sentiment qui accompagne la présentation, ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de proposer ou d'engager à agréer, mais particuliérement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, & même avec empressement, ardeur, zele, dévouement, ainsi que pour prouver ses sentimens particuliers, convaincre ou persuader la personne, lui complaire ou la satisfaire, la servir ou l'honorer, &c. Ainsi nous disons *offrir* des victimes, des sacrifices, son cœur, sa vie, un culte, & *s'offrir* soi-même en sacrifice, &c. Ainsi *offrir* signifie quelquefois, comme le latin *offerre*, dévouer, consacrer; de là les mots religieux *oblation*, *offrande*, *offertoire*. Ainsi nous *offrons* des témoignages éclatans de respect, d'amour, de tendresse, de soumission, de vénération, d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux Grands, à Dieu, &c.



Ainsi on *présente* de la main : on *offre* du cœur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on *présente* généreusement, & pour le plaisir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent, vous en *présente* : celui qui ne vous en doit pas, vous en *offre*.

On vous *présente* un siége : on vous *offre* sa place.

La politesse fait qu'on vous *présente* ce que le sentiment fait qu'on vous *offre*.

Par civilité, on vous *présente* un hommage : par dévouement, on vous *offre* des sacrifices.

On vous *présente* à boire, quand vous l'avez demandé ; on vous l'*offre*, quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *présentent* ; ils ont l'art de se faire refuser. Il y a des gens qui font semblant d'*offrir*, & ils disent qu'ils ont *offert*.

Un Général qui, rangé en bataille, attend l'ennemi, *présente* le combat. Un Général qui provoque & défie l'ennemi, *offre* le combat.

On vous *présente* un compte ; & on vous *offre* à l'appui des pieces justificatives pour vous convaincre.

Vous me *présentez*, dans un tableau des finances, un calcul hypothétique du nombre des habitans, & la somme des arpens de terre d'un Royaume : eh ! que m'importe à moi ? qu'est-ce que cela signifie ? Et si les hommes n'ont que des besoins, & si les terres ne sont que des friches ? déchirez ces états précaires ou inutiles & illusoires : *offrez*-moi celui du revenu territorial, qui seul paye le revenu public ; car on ne paye pas avec des

hommes & de la terre brute ; alors seulement je sçaurai si les impôts sont ou trop forts ou trop foibles. Vous me *présentez* du papier perdu ; & vous prétendez m'*offrir* des instructions ! Craignez qu'on ne dise que celui qui ne connoît rien à l'agriculture, ne sçait rien & ne peut rien sçavoir en finance, du moins en matiere d'impôt.

Celui qui, pour remplir la cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente* ; celui-là l'*offre*, qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre & sincere.

Vous *présenterez* toujours avec grace ce que vous *offrirez* de tout votre cœur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas : lorsqu'elle semble vous chercher, elle s'*offre*.

*Présentez*-vous comme vous voudrez : mais *offrez* les bienfaits comme on doit vous *offrir* des actions de graces.

Comment oserois-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir ? Si l'on m'*offre* des graces, je n'ai donc pas mérité des récompenses.

Que de choses dans un mot ! c'est ma réponse à ceux qui se récrieroient sur la longueur de certains articles de cet Ouvrage ; je pourrois même répondre : *Je n'ai pas tout dit, je n'en ai pas même assez dit.* Les applications des termes ne sont-elles pas du moins trop multipliées ? A cela, j'ai un mot à dire : je ne viens à bout de me convaincre de la justesse de mes idées & de les inculquer assez avant dans mon esprit, qu'à force d'en multiplier & d'en varier les preuves.

## *Présomption, Conjecture.*

*Présomption*, action de *présumer*, c'est-à-dire, de prendre d'avance un avis, une opinion ; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio præsumpta*, disent les Jurisconsultes. Du primitif *ham*, *hem*, prendre, les Latins ont fait *sum*, *sumere*, *præsumere*.

*Conjecture* est tirée de la racine latine *jac*, *jacere*, jetter, lancer : d'où *conjicere*, *conjectare*, jetter ensemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jetter les dés, de tirer au sort. *Conjectura*, dit Quintilien, l. 3, *à conjectu*, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'explique lui-même, d'une certaine direction de la raison vers la vérité ; mais avec l'idée de hazard & d'augure.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédibilité : la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture*. La *présomption* forme un préjugé légitime ; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic.

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencemens de preuves : la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnemens, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses : la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

Les motifs extrinseques, tels que les circonstances des temps, des lieux & des personnes, des

titres valides mais indirects, les preuves des faits qui tiennent à la chose, enfin les probabilités qui établissent une forte vraisemblance sans prouver directement la vérité, forment des *présomptions* : des rapports vagues, des inductions éloignées, des analogies imparfaites, des raisonnemens qui n'arrivent qu'à la vraisemblance, ne produiront que des *conjectures*.

La croyance universelle de tous les peuples & dans tous les temps, est une forte *présomption* en faveur d'une vérité morale, sans en être une démonstration directe. L'expérience dément si souvent nos *conjectures* sans nous en désabuser, que l'ancienneté d'une coutume ne prouve plus rien en sa faveur.

On a dit que c'étoit une forte *présomption* en faveur des dogmes du Christianisme que Descartes les ait prouvés, que Newton les ait crus, que Leibnitz les ait défendus, &c. ; & nos petits esprits forts en rient ! De toutes les *conjectures* ou plutôt de toutes les hypotheses hazardées touchant l'action du corps sur l'ame & l'action de l'ame sur le corps, il n'y en a peut-être point de plus ingénieuse & de plus grande que l'harmonie préétablie entre la suite des mouvemens de l'un & la suite des pensées de l'autre, & *vice versâ* ; mais les plus beaux génies s'arrêtent à l'hypothese.

Entre deux témoins dont l'un affirme & l'autre nie, la *présomption*, toutes choses étant égales d'ailleurs, est sans doute pour le plus honnête & le plus désintéressé : c'est donc une regle bien absurde & bien injuste qu'un témoignage en détruise un autre ; tel témoin en vaut cent. Entre deux Historiens d'un poids égal & contraires l'un à l'autre,



il eſt rare que la critique ne trouve pas des *conjectures* à tirer des circonſtances mêmes de leurs récits & des circonſtances relatives aux perſonnes ; & la vérité n'a-t-elle pas toujours quelque choſe de naïf qui vous ſaiſit l'ame ?

La *préſomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *préſomption* a lieu ſur tout à l'égard des faits poſitifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à *juger* : elle eſt familiere au Juriſconſulte & à l'Orateur. La *conjecture* s'exerce principalement ſur des choſes cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir : elle eſt familiere au Philoſophe & au Sçavant. Il ne ſuffit pas de *préſumer*, il faut prouver : il ne ſuffit pas de *conjecturer*, il faut trouver. La *préſomption* doit ſe changer en conviction ; la *conjecture* en réalité.

La *préſomption* doit, ſelon les Juriſconſultes, paſſer proviſoirement pour une vérité juſqu'à ce qu'on prouve le contraire : diſons plutôt que la *préſomption* autoriſe à croire, mais non à juger. La *conjecture* ne peut paſſer que pour une hypotheſe, quand même on ne prouveroit pas le contraire, tant qu'elle ne fait qu'augurer : car raiſonner ſur ce que les choſes peuvent être, n'eſt pas ſçavoir ce qu'elles ſont.

La *préſomption* eſt un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'eſt qu'une voie ouverte pour chercher la vérité ; ſçavoir ſi elle y mene.

Le danger de la *préſomption* [illegible] d'inſpirer [illegible] préventions & des partialités q[illegible] [illegible]ompent le [illegible]ment ; & la *préſomption* qui p[illegible] [illegible] de ce[illegible] n'eſt plus qu'une ſotte & dan[illegible] [illegible]

danger des *conjectures*, c'eſt de produire des préoccupations & des préjugés ſyſtématiques qui abuſent l'eſprit : la *conjecture*, reçue comme une réalité, eſt un miroir magique où l'on ne voit que des fantômes.

---

## *Sous le Prétexte*, *ſur le Prétexte.*

CES deux locutions ſont bonnes, ſelon Bouhours, & même également uſitées ; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien conteſter à l'uſage, j'obſerverai que la prépoſition *ſur* ne s'accorde point avec le ſens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætexere* (tendre devant, mettre deſſus, couvrir), déſigne un *tiſſu*, un voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguiſe la choſe : or la choſe qui eſt couverte, eſt *ſous* ce qui la couvre & non *ſur*.

Quoi qu'il en ſoit, l'uſage a-t-il prétendu donner le même ſens à deux prépoſitions contraires, telles que *ſous* & *ſur* ? Il me paroît plus naturel de penſer qu'il a laiſſé à chacune ſon ſens naturel, & qu'il en réſulte deux propoſitions différentes. On fonde, on établit, on appuye *ſur* : on couvre, on diſſimule, on cache *ſous*. Ainſi on fonde, on appuye ſes deſſeins, ſes actions *ſur un prétexte* : on cache ſes deſſeins, ſes motifs *ſous un prétexte*. Le *prétexte* eſt une raiſon fauſſe, feinte, apparente & mauvaiſe. Quand on fait une choſe ſans raiſon, on la fait *ſur un prétexte* : quand on la fait pour des raiſons qu'on diſſimule, on la fait *ſous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriſer, ſe diſ-

culper : dans le second, se déguiser, en imposer. On cherche un *prétexte sur* quoi l'on s'appuye pour s'autoriser à faire la sottise ou le mal qu'on a envie de faire : on imagine un *prétexte sous* lequel on fasse passer une action ou une entreprise pour toute autre chose que ce qu'elle est. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fausseté, & le second de nous séduire par une imposture. On prendra une résolution *sur un prétexte plausible* : on déguise ses vrais motifs *sous un prétexte spécieux*.

On laisse aller le mal, *sur le prétexte* qu'il est impossible d'y remédier : on protege les abus, *sous le prétexte* qu'ils tiennent à des choses utiles ; mais en effet parce qu'ils sont utiles à ceux qui les protegent. Dans la premiere phrase, le *prétexte* n'est qu'une mauvaise raison qu'on donne de sa conduite ; & dans la seconde, un déguisement de ses vrais motifs.

Celui-là qui n'est pas fort humain, se fonde pour renvoyer un malheureux sans secours, *sur le prétexte* qu'il y a trop de malheureux à secourir ; comme si on étoit dispensé de faire quelque chose, parce qu'on ne peut pas tout faire ! Celui-ci qui trouve l'argent du peuple fort bon, soutient qu'il ne faut pas laisser de l'aisance au peuple, *sous le prétexte* que l'aisance le rend insolent ; je ne pardonne à cet homme qui masque son avidité d'une cruelle politique, que de craindre les insultes.

*Sur le prétexte* de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes : mais *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez assez de gens qui, *sur le prétexte*

qu'il seroit ridicule de ne pas être & faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes* qui ne trompent personne; on fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*.

Que de crimes on honore & on encense *sur le prétexte* qu'ils supposent de grands talens & de grandes qualités! & je les aurois cru cent fois plus dignes d'anathême. Que de mal-honnêtes gens on caresse & on emploie, *sous prétexte* qu'ils rendent de bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! De bons services que d'honnêtes gens ne voudroient pas rendre! je n'entends pas cela.

☼ Ce n'est pas à moi d'observer qu'on dit *sous* avec ou sans article à sa suite; & qu'il faut l'article après *sur*, devant *prétexte* : *sous prétexte*, & non *sur prétexte*.

---

## *Prier*, *Supplier*.

*Prier*, demander avec une sorte de respect & d'instance : *supplier*, *prier* avec révérence & humilité, avec beaucoup d'empressement & d'ardeur. On *prie* ceux dont on veut obtenir quelque chose : on *supplie* ceux qu'on veut particuliérement intéresser & honorer. La *supplication* ajoute à la *priere* les signes qui supposent ou une assez grande distance entre celui qui prie & celui qu'il prie, ou des besoins & des desirs urgens dans celui qui *supplie*. Tout le monde connoît la posture du *suppliant*, qui, selon la valeur du mot, *plie* ou *ploye*

son corps, se courbe pour se mettre fort au *dessous*, se prosterne devant.

Vaugelas, Th. Corneille, M. Beauzée, &c. ont remarqué qu'en parlant aux Rois, aux Grands, ou en parlant d'eux, on dit *supplier* & non *prier* : mais qu'en parlant de Dieu & des Saints, on dit *prier*; & en leur adressant la parole, *prier* ou *supplier*. Il me semble qu'en parlant des Grands, on dit fort bien *prier*, & même en leur parlant, pourvu qu'on accompagne ce mot de tournures & de formules d'un respect plus ou moins profond selon les distances.

» D'où vient, demande M. Beauzée, cette dif-
» férence par rapport à Dieu & aux Grands de la
» terre? car l'usage même, que l'on donne ordi-
» nairement pour derniere raison, a aussi les siennes.
» Ne seroit-ce pas parce que la supériorité des
» Grands étant accidentelle & en quelque sorte
» précaire, vu les droits imprescriptibles de l'éga-
» lité naturelle, on ne doit se permettre aucune
» expression qui puisse leur rappeller trop claire-
» ment ces droits, & donner quelque atteinte à
» leur prééminence? Au contraire, la grandeur
» de Dieu est si incontestable, que le choix des
» expressions ne doit plus tomber que sur nos be-
» soins; & elle est si supérieure à notre néant, que
» les différences de nos façons de parler sont nulles
» à son égard «.

Cette raison est ingénieuse & philosophique : mais il me semble que la véritable raison de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'est que ce mot se prend alors dans un sens religieux, & qu'il est consacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir & un exercice de piété. *Prier*,

c'eſt faire la priere, ſes prieres, les prieres par leſquelles on rend un devoir & un culte. C'eſt la *priere* qui nous eſt recommandée & ordonnée comme un moyen de ſalut. Il faut *prier*; veillez & *priez*; *priez* & *priez ſans intermiſſion*: ce mot emporte ainſi toutes les idées acceſſoires de la choſe. Auſſi diſons-nous *prier Dieu*, dans un ſens abſolu, ſans addition, ſans ſpécifier ce qu'on lui demande; car l'objet de cet acte eſt conſtant & connu, comme l'obſerve M. Beauzée. Mais on ne dit pas *ſupplier Dieu*, ſans ajouter, déterminer & ſpécifier la grace qu'on deſire obtenir; car ce mot ne déſigne qu'un acte particulier & une maniere particuliere & accidentelle de *prier*. Il faut appliquer aux Saints ce que je dis de Dieu, avec cette différence qu'on *prie* Dieu pour qu'il nous accorde ſes graces, & les Saints pour qu'ils intercedent en notre faveur auprès de Dieu.

Mais à l'égard des Grands de la terre, le mot *prier* rentrera néceſſairement dans ſon acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le Roi & les Grands*, dans un ſens abſolu & ſans addition: on ne fait point la *priere* aux Grands; on leur demande accidentellement une choſe ou une autre. Ainſi, pour marquer le reſpect particulier qu'on leur porte, & la diſtance à laquelle on ſe tient d'eux, il faudra communément dire *ſupplier* au lieu de *prier*, qui les confondroit dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*.

Et il ne faut pas croire que le ſens religieux de *prier* ne tienne qu'à un caprice de l'uſage; c'eſt au contraire une acception fort naturelle & ſuggérée par la valeur primitive du mot. *Prier*, en latin *precari*, en languedocien *prega*, vient de l'oriental

*brek*, genou, *brak*, plier ; il ſignifie littéralemer
*plier le genou*, *s'agenouiller*, ſigne d'une vénéra-
tion profonde ou même de l'adoration ; & c'eſt :
cette idée que ſe rapporte ſon acception religieuſe.
Prodigué enſuite à toute ſorte d'objets profanes,
le terme s'eſt affoibli ; & il a ceſſé de préſenter à
notre eſprit l'image qu'il dépeint naturellement,
& que nous avons cru retrouver plus ſenſible dans
le mot *ſupplier*.

---

## *Privé, Apprivoiſé.*

» Les animaux *privés*, dit l'Abbé Girard, le
» ſont naturellement ; & les *apprivoiſés* le ſont
» par l'art & par l'induſtrie des hommes ; le chien,
» le bœuf & le cheval ſont des animaux *privés* :
» l'ours & le lion ſont quelquefois *apprivoiſés*.
» Les bêtes ſauvages ne ſont pas *privées* ; les fa-
» rouches ne ſont pas *apprivoiſées* «.

Ce n'eſt pas aſſez : il falloit ajouter que l'animal
*apprivoiſé* devient *privé*, c'eſt-à-dire, familier :
car *apprivoiſer* ſignifie rendre *privé*, familier, trai-
table. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'Abbé
Girard. Les chiens & autres animaux qui naiſſent
au milieu de nous, ſont naturellement *privés* ;
votre moineau, votre ſerin, vos tourterelles, ne
ſont *privés*, que parce que vous les avez *appri-
voiſés*. L'éléphant *apprivoiſé* devient ſi *privé*, qu'il
rend avec docilité une foule de ſervices domeſti-
ques, & qu'un enfant le mene plus facilement avec
une baguette que vous ne menez votre cheval avec
la bride, le fouet & l'éperon.

Les animaux naturellement *privés* sont des serviteurs à nos gages ; il faut leur payer des salaires en subsistances & en soins : toute société est une réciprocité de services. Des insectes *apprivoisés* ont fait la consolation & les délices de plus d'un prisonnier : comme les conjonctures rendent les choses précieuses ! & combien la société est nécessaire à l'homme !

Le lion, guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androcle, devint si *privé* & si benin, qu'il parcouroit assez librement les rues de Rome, sans donner aux enfans mêmes le moindre sujet de crainte : quelle est la puissance des bienfaits ! Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, la peine de l'exil que lui infligerent ses compatriotes, tremblans qu'un homme capable de dompter une bête féroce, ne captivât bientôt le peuple : comme une lâche peur est sotte & cruelle !

Il est certain qu'une multitude inutile & innombrable d'animaux *privés* mange, chaque année, bien des milliers d'hommes dans un Etat ; & le pauvre lui-même se fait manger par son chien : avons-nous donc perdu le secret de faire rougir les hommes ? Il ne faut pas pour cela tomber dans la ridiculité proposée de taxer les chiens. Il est certain que la bête féroce, le mieux *apprivoisée*, ne cesse pas d'être fort redoutable : le lionceau, élevé avec les agneaux, dit La Fontaine, croît pour la guerre, devient lion & mange les agneaux : évitez donc ces spectacles de férocité & de destruction, qui engagent des hommes à exposer tous les jours leur vie à la fureur de ces animaux, pour la gagner. Mais que dis-je ? tout le monde y court.

Il y a une petite espece d'hommes naturellement

si *privés*, qu'ils sont vos camarades & vos intimes avant que vous ayez eu le temps de les connoître. Il y a une espece de bêtes féroces, qui ne sera jamais *apprivoisée*; c'est le tyran farouche.

## *Prix, Récompense.*

*Prix*, en latin *pretium*, en celte comme en languedocien *pris*, en theut. *priis*, tient à la racine *præ*, *pre*, ce qui est mis devant, offert, préféré, *pris*. Il désigne proprement la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. Le P. Pezron, dans l'*Antiquité des Gaulois*, observe qu'anciennement *pris* signifioit *récompense* chez les Celtes; qu'on la faisoit des dépouilles les plus précieuses qu'on avoit prises sur les ennemis; & que cette sorte de *récompense* étoit la marque de la *valeur*. Le mot auroit ainsi passé de la valeur des personnes à celle des choses: & cette idée est renfermée dans le latin *præmium*, qui signifie également *prix* & proie ou butin. *Récompense* vient de *pen*, *pens*, peser, balancer; d'où *compenser*, *dispenser*, &c.: la *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense*, en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel & rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose: la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense*, ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez: vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de sa

chose, selon la qualité de la chose : la *récompense* est un avantage quelconque que l'on tient des personnes, & selon la reconnoissance des personnes. Deux choses, appréciables l'une par l'autre & de valeur égale, sont le *prix* naturel l'une de l'autre : deux objets, moralement aussi estimables & d'une utilité ou d'un agrément pareil pour l'un & pour l'autre, sont de justes *récompenses* pour l'un ou pour l'autre. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus ; c'est affaire de justice : les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables ; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix* : les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un Ouvrier est le *prix* de son travail : une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un Domestique ; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs & agréables services : vous le payez parce qu'il vous sert ; vous le récompenserez de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

Celui qui remplit son devoir a pour *prix* un droit acquis par l'accomplissement de son devoir. Celui qui fait plus que son devoir, mérite encore une *récompense* ; mais qu'il sçache se contenter de la mériter.

La victoire est le *prix* naturel du courage & de l'habileté protégée par la fortune : la gloire est une *récompense* de la victoire, mais quelquefois partagée par les vaincus.

La vertu, dit un Ecrivain plus célebre autrefois

qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même & sa propre *récompense*. En effet la vertu seule vaut ce qu'elle coûte ; & la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne se paye pas, mais il se reconnoît ; & la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les Loix y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

Le Ciel est le *prix* d'une sainte mort : une sainte mort est la *récompense* d'une sainte vie. Il y a quelque chose de gratuit dans la *récompense*, mais non dans le *prix*.

J'ai dit que le mot *prix* marquoit naturellement la comparaison, le concours, l'estimation, la préférence. Ainsi l'on met des *prix* au concours : ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux ; & la justice est censée les adjuger. On propose, on promet aussi des *récompenses* ; mais les *récompenses* semblent toujours avoir une teinte de faveur & de grace : vous les donnez & les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix* : on obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les plus dignes : La Rochefoucauld prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même.

Il ne faut croire ni que les Juges soient infaillibles sur le *prix* des choses présentées au concours, ni qu'ils se sont trompés toutes les fois que des concurrens & des censeurs d'office frondent la distri-

bution qu'on a faite des *prix*. Faut-il croire, comme le dit Bourdaloue dans son *Sermon sur l'Ascension*, que telle est la distribution des *récompenses* dans le monde, qu'on les a souvent sans les mériter, & qu'on les mérite encore plus souvent sans les avoir ?

Il est si difficile de juger, que, dans la plupart des genres de littérature, le Public n'ose pas décerner à tel Auteur le *prix* de son art : aussi n'ai-je pas balancé à remettre à une Société un *prix* laissé à mon jugement seul par un Bienfaiteur de l'Agriculture (*a*). Il est difficile que les *récompenses* aient leur vrai *prix*, si elles sont distribuées comme des graces, ou si les graces sont répandues comme des *récompenses* : aussi arrive-t-il alors qu'on cherche plutôt à obtenir qu'à mériter.

Rousseau disoit : Les *récompenses* sont prodiguées au bel esprit, & la vertu reste sans honneurs : il y a mille *prix* pour les beaux discours, aucun pour les belles actions. Ce Philosophe a trop peu vécu ; il auroit vu un grand nombre d'actions généreuses honorées & *récompensées* par la munificence de Louis XVI ; & un *prix* déjà institué par un excellent Citoyen pour le trait le plus marqué de vertu parmi le peuple.

Chimene est le *prix* d'un combat, & la *récompense* du vainqueur. Le *prix* est attaché à la chose ; & il devient la compensation ou la rétribution des travaux de la personne. Tancrede dit dans ce sens :

> Quel est donc ce superbe Orbassan ?
>
> . . . . . . . . . . . . . .

(*a*) Feu M. Hulin, Ministre du Roi de Pologne, Stanislas.

Qu'a-t-il déjà donc fait qui le doive enhardir
A demander le *prix* qu'on doit à la vaillance,
Qui des plus grands *héros* feroit la *récompense*,
Qui m'appartient ?

☼ *Récompense* se dit pour *dédommagement*, *indemnité* : on l'oppose aussi à *peine*. *Prix* a aussi d'autres acceptions : mais ce n'est pas le lieu d'en parler.

---

## *Probité*, *Intégrité*, *Honnêteté*.

LA racine latine *prob* renferme les idées de *preuve*, d'*épreuve*, d'*approbation*, de *probité*, &c. : elle indique ce qui est *bon* à mettre *en avant* (*pro*), à produire, à faire. La *probité* est l'espece de bonté qui empêche de faire du tort. *Probus*, disent les Interpretes Latins, *quasi prohibus* ; parce que la *probité* nous empêche (*prohibere*) de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes. C'est une vertu à l'*épreuve* & digne de toute *approbation*.

L'*intégrité* est la qualité d'*integre*, c'est-à-dire, *entier*, *intact*, qui n'a point été touché, entamé, souillé, gâté. La racine de ce mot est *tac*, toucher, précédé de la négation *in*. En morale, l'*intégrité* est une pureté de mœurs, qui n'a souffert aucune atteinte, une sorte d'innocence sans tache, une vertu entiere. Le propre de cette qualité est d'exclure l'altération, la corruption, le vice, le manquement.

*Hon*, mot primitif, oriental & celte, marque l'élévation en tout genre, l'élévation morale en

bonté, en beauté, en mérite, en rang, en considération. Le mot celtique *on* signifie bon, beau. De là *honneur* & *honnêteté*. L'*honnêteté* est de faire ce qui est *bon* en soi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous est imposé. Tel est le sens propre qu'il s'agit de considérer ici dans ce terme. C'est de l'*honnête* que je parle, c'est-à-dire, de ce qui est conforme à la raison & à la vertu, comme le dit Cicéron. Voyez l'article *Honnête homme*, *Homme honnête*.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme & constant à respecter les droits d'autrui & à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les regles essentielles du Juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme & constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme & constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les regles imprimées par la Nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit ; son principe est l'amour de l'ordre : vertu de caractere. L'*intégrité* est d'un cœur pur ; son principe est l'amour de ses devoirs : vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon ( je voudrois dire *bien né* ) ; son principe est l'amour du bien : vertu des belles ames.

La *probité* est une vertu de société ; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état : tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une Vierge ; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un Juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible : on est honnête

pour soi comme pour autrui ; on l'est seul comme dans la Société.

La *probité* défend ; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend & se conserve ; elle se défend contre les atteintes qu'on voudroit lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la *probité* ; elle commande plus que l'*intégrité* : elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes ; car cela est conforme à la raison & à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr ; l'*intégrité* le rend sain ; l'*honnêteté* le rend doux & salutaire.

La *probité* exclut toute injustice ; l'*intégrité*, la corruption ; l'*honnêteté*, le mal & même les mauvaises manieres de faire le bien.

Qui n'auroit, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les Loix civiles, & ne s'abstiendroit que de ce qu'elles punissent, seroit encore un assez malhonnête homme : je dis même *un très-mal-honnête homme* ; car il seroit encore malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manieres. Qui n'auroit que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se prostitue à un vil intérêt, seroit certes très-corrompu : les partialités, les considérations, les brigues, les cabales corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne feroit le bien par de bons motifs, qui ne le préféreroit au mal que par des calculs d'intérêt personnel, seroit sans *honnêteté* ; car, comme le dit Horace, les méchans s'abstiennent du mal par

la crainte de la peine, & les bons par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité*; car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, & manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le soleil a des taches qui n'alterent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumiere, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même; cette vertu qui fait non seulement ce qu'elle doit faire, mais beaucoup plus qu'elle ne doit rigoureusement; qui non seulement rend à chacun ce qui appartient à chacun, mais qui ordonne encore des sacrifices; qui faisant toujours le bien, tend toujours à faire le mieux; qui donne à l'*honnêteté* simple cette force, cet éclat & cette grandeur qui approchent l'homme de la Divinité.

D'après ces principes, cherchez la *probité* parmi les gens de *probité*; cherchez l'*intégrité* dans les sanctuaires où l'*intégrité* se réfugie; cherchez l'*honnêteté* là où on ne parle que d'*honnêteté*. Il y a le mot & la chose : la chose passe & le mot reste.

Il semble, dit fort bien un ingénieux Observateur, qu'on soit convenu de différentes especes de *probité*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, & qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. Il y a en effet, dans la Langue, différentes sortes d'*intégrité*, une *intégrité* qui est innocence, une *intégrité* qui est justice, une *intégrité* qui est chasteté; & leur idée commune ne peut être que

de remplir purement les conditions de l'état où de la vie que l'on professe. L'*honnêteté* prend, dans le monde, tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est : il y a l'*honnêteté* des manieres & celle des mœurs, l'*honnêteté* des femmes & celle des hommes, l'*honnêteté* de convention & l'*honnêteté* naturelle, &c. : mais, dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui ; & c'est un des caracteres distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité* est un coquin (c'est le mot) : celui qui a perdu son *intégrité*, est vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, est au moins mauvais.

☼ Nous sommes obligés d'appeller *honnête homme*, l'homme de *probité* : voilà donc l'idée d'*honnêteté* & celle de *probité* confondues. J'approuverois fort l'*homme probe* : on a hazardé cette locution ainsi que le mot *improbité*. Sans cela, nous n'aurons jamais la justesse de l'expression & une Langue vraiment philosophique. *Integre* n'a pas la même étendue de sens qu'*intégrité* ; il ne désigne qu'une justice, une équité *incorruptible* (*incorrompue*), & ne se dit guere que des Juges, des Supérieurs, & autres personnes semblables : ainsi nous serons trompés, si nous voulons expliquer le dérivé par le simple, ou le simple par le dérivé. J'ai déjà dit combien on avoit flétri le mot d'*honnêteté* pour l'accommoder aux mœurs.

L'Auteur des *Considérations sur les Mœurs de ce Siecle*, a très-bien parlé de la *probité*. Il la compare avec la *vertu*, non pas comme nous comparons ensemble

ensemble des synonymes, mais comme on peut comparer des objets qui ont entre eux de la ressemblance. Ce parallele ne sera point ici déplacé.

L'esprit seul, dit-il, peut & doit faire l'homme de *probité* : la sensibilité prépare l'homme *vertueux*. La fidélité aux loix, aux mœurs & à la conscience, fait l'exacte *probité* : la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, & y détermine. La *probité* défend, il faut obéir : la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la vertu n'emprunte la voix de la Religion. On estime la *probité*, on respecte la *vertu*. La *probité* consiste presque dans l'inaction, la *vertu* agit. On doit de la reconnoissance à sa *vertu* ; on pourroit s'en dispenser à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyen plus sûr que la *probité*. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges que la *vertu* d'un autre. La *probité* est la *vertu* des pauvres ; la *vertu* doit être la *probité* des riches, &c.

Ce que l'Auteur rapporte ici à la *vertu*, je le rapporte proprement à l'*honnêteté* : mais ce mot est si équivoque, & l'on met la *vertu* à si bon marché, qu'il a jugé nécessaire de se prêter aux idées communes. L'*honnêteté*, dans toute sa valeur, est d'ailleurs si près de la *vertu*, comme je l'ai remarqué ci-devant, que la *vertu* n'est, pour ainsi dire, que l'excellence de l'*honnêteté*.

Enfin notre Observateur compare ensemble la *probité*, la *vertu* & l'*honneur*. L'*honneur*, dit-il, est différent de la *probité*, peut-être ne l'est-il pas de la *vertu* ; mais il lui donne de l'éclat, & me paroît être une qualité de plus. L'homme de *probité*

se conduit par éducation, par habitude, par intérêt: ou par crainte: l'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense & sent avec noblesse: ce n'est pas aux loix qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion & encore moins l'imitation qui le dirigent: l'*honneur* est l'instinct de la *vertu*, & il en fait le courage. La *probité* a ses limites, & pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* & l'*honneur* peuvent s'élever & s'étendre à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais.

J'ai dit quel est le vrai principe de la *probité*, considérée comme une *vertu* particuliere. Je dirai que l'*honneur* est très-différent de la *vertu*; la *vertu* exige même quelquefois le sacrifice de l'*honneur* (a). L'*honneur* est le desir d'être *honoré*, ou la distinction brillante acquise par des choses *honorables*: la *vertu* ne cherche ni distinction, ni récompense, ni gloire; elle fait le bien pour le bien. Personne, dit Séneque, *Ep.* 81, ne me paroît plus estimer la *vertu* que celui qui perd l'*honneur*, la réputation d'homme de bien, pour n'en pas perdre la conscience. L'homme d'*honneur* est

(a) » Il faut être vertueux sans intérêt. Il n'y a point » de plus grand prix d'une bonne action que d'être bon. » Il n'importe que beaucoup de gens connoissent votre » rectitude. Celui qui veut que sa vertu soit vantée, ne » travaille pas pour la vertu, mais pour la gloire. Vous » ne voulez pas être vertueux sans gloire? mais certes » vous serez souvent obligé de l'être avec infamie: & » alors, si vous avez le sens droit, la mauvaise réputation acquise par des actions bonnes, vous réjouira «. *Séneque*, *Ep.* 113.

tel par l'élévation & la délicatesse des sentimens, qui ne souffrent ni tache ni atteinte sur sa réputation : l'homme *vertueux* est tel par un dévoûment absolu au bien, sans aucune considération accessoire, & même malgré toutes les considérations contraires. Il résulte de là que la *vertu* est dirigée par une regle immuable, & que l'*honneur* est exposé à la versatilité de l'opinion. La différence est d'ailleurs immense entre celui qui préfere d'être & celui qui préféreroit de paroître. L'Auteur observe lui-même que l'homme du monde qui est irréprochable au jeu & par la valeur, est *homme d'honneur* décidé. Je crains que nos Lecteurs ne remarquent, quant à l'article du jeu, qu'il parle du temps passé.

---

## *Problématique, Douteux, Incertain.*

*Problématique*, du grec πρόβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *du*, *duo*, deux, & de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques* : il n'y a pas des raisons suffisantes pour se décider dans les choses *douteuses* : il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour & contre : dans le second, entre le pour & le contre, il est embarrassé : dans le troisieme, il voit le pour & craint le contre. A l'égard des propositions *problématiques*, l'o-

pinion eſt libre : dans les cas *douteux*, le choix eſt difficile : ſur les objets *incertains*, on n'a qu'une opinion.

Vous chercherez la ſolution de ce qui eſt *problématique*, la vérification de ce qui eſt *douteux*, la confirmation de ce qui eſt *incertain*.

Il faut acquérir des idées claires de la choſe *problématique*, dont vous ne ſçavez que penſer; des raiſons ſolides à l'égard de la choſe *douteuſe*, dont vous n'avez que des idées précaires ; des preuves conſtantes de la choſe *incertaine*, à laquelle vous n'oſez ajouter foi.

Une vérité, pour ainſi dire, aventurée, eſt *problématique* : une vérité, fortement combattue, paroît *douteuſe* : une vérité, purement croyable, eſt encore *incertaine*.

Il y a la ſottiſe & l'art d'embrouiller les choſes les plus claires, de maniere à les rendre *problématiques*. Il y a deux ſortes de philoſophie, fondées ſur le doute ; l'une qui regarde tout comme *douteux*, pour ſe convaincre de ce qui ne l'eſt pas ; l'autre qui affecte de trouver tout *douteux*, pour ne pas même avouer ce qui eſt évident. Il y a une maniere de ſophiſme & d'impoſture, aſſez employée & peu remarquée, qui conſiſte à bien entourer les choſes *incertaines*, & à paſſer légérement ſur elles, pour appuyer ſur les choſes certaines & en tirer une concluſion commune à tous les points du diſcours.

Sur des points *problématiques*, commencez par douter, puiſque vous ignorez. Dans les cas *douteux* en morale, prenez le parti le plus ſûr, ſi le doute ne peut être levé. A l'égard des bruits *incer-*

*tains*, ne comptez que sur la fausseté, sur la malice & sur la crédulité des hommes.

☼ *Problématique* est un terme de science : on dit une *question* ou une *proposition problématique* : c'est un *problême* à résoudre. Mais le *doute* & l'*incertitude* nous accompagnent par-tout : les pensées, les opinions, les cas, les événemens, les faits, &c. sont *douteux* & *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses, tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens.

---

## *Procéder, Provenir, Emaner, Découler, Dériver.*

Ces termes désignent le rapport des choses avec leur origine.

*Procéder*, aller hors de, en avant, en lumiere, sortir de : *pro*, dehors, en avant, & *cedere*, quitter sa place. *Provenir*, *venir* de là ici, être produit & mis au jour : il désigne le cours de la chose depuis le lieu d'où elle *vient*. *Emaner*, sortir, jaillir d'un lieu, d'un corps, se répandre au dehors, de toutes parts : *man* signifie eau, & particuliérement la source assez abondante pour verser, surgir, répandre. *Découler*, *couler* de, couler lentement, par un canal : *col*, tuyau, canal. *Dériver*, se détourner, s'éloigner de la source ou de la *rive* : *ru*, eau ; celte *rhiv*, riviere, ruisseau ; en françois *rive*, bord.

*Procéder* indique particuliérement le principe & un certain ordre dans les choses : *provenir*, la

cause & les moyens ou la maniere de produire l'effet : *émaner*, la source & l'action de répandre avec force : *découler*, la source, la voie & l'écoulement successif : *dériver*, la source ou la racine, l'action d'en tirer la chose, ses modifications.

Je dis que *procéder* marque un principe ou ce qui fait que les choses sont ou sont ainsi : le discours *procede* de la pensée ; le mal *procede* d'un vice ; l'ordre *procede* du bon arrangement. J'ajoute que ce mot emporte une idée d'ordre ; car cette idée se retrouve dans ses différentes acceptions, & dans tous les mots de la même famille : ainsi on *procede* avec ordre dans les affaires ; les *procédés* forment la bonne conduite ; un *procédé* de l'art est une méthode : une *procédure* est une instruction réguliere : une *procession* est une marche bien ordonnée.

Je dis que *provenir* désigne la cause & sa maniere d'opérer : ainsi, pour sçavoir d'où les choses *proviennent*, il faut remonter des effets jusqu'aux causes, & expliquer comment les causes produisent les effets. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumiere d'un astre : la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins : la stérilité *provient* de la sécheresse qui refuse l'aliment & la vie aux plantes ; la facilité des grandes fortunes *provient* d'un désordre qui renverse beaucoup d'autres fortunes, petites & grandes.

*Procéder* & *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire, & *procéder* du style philosophique ou [illegible]. On cherche d'où *proviennent* les effets [illegible] ou moraux : on cher[illegible]



métaphysiques, les objets intellectuels. Ces mots ne se disent qu'au figuré, tandis que les autres s'employent & dans un sens figuré & dans le sens propre.

J'ai dit qu'*émaner* indique une source qui répand avec force ou avec abondance, au loin, de toutes parts : caractere d'une puissance active & féconde. C'est ainsi que la lumiere *émane* du sein du soleil ; que d'un grand principe, il *émane* des vérités innombrables ; que des particules subtiles *émanent* en abondance & sans cesse des corps ; que les actes *émanent* de la puissance.

J'ai dit que *découler* indique mieux la source d'où les choses découlent & la voie par laquelle elles coulent avec plus de suite que d'activité. C'est pourquoi l'eau *découle* d'une fontaine par un tuyau ; la sueur *découle* du corps par les pores de la peau ; la conséquence *découle* des prémisses dans un raisonnement ; une douce éloquence *découle* des levres de l'Orateur. *Découler* s'applique proprement aux liquides dont l'écoulement est perceptible & successif, tels que l'eau : mais *émaner* concerne plutôt les émissions abondantes des fluides subtils, tels que la lumiere.

J'ai dit que *dériver* regardoit les choses tirées & détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins : idée particuliere à ce terme. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau : le revenu public *dérive* du revenu territorial : un mal local *dérive* quelquefois d'un désordre éloigné : divers mots *dérivent* d'une racine commune. Et voilà pourquoi j'ai dit que ce verbe indique aussi une *racine* ; car la Grammaire l'a consacré pour désigner les mots qui

viennent d'un autre : celui-ci eſt le *radical* ; ceux-là ſont ſes *dérivés*.

## *Proche, Prochain, Voiſin.*

APRÈS avoir médité les remarques & les obſervations critiques de nos plus habiles Maîtres ſur ces trois mots, l'eſprit demeure enveloppé de nuages à travers leſquels il apperçoit à peine quelques rayons d'une lumiere incertaine, qui, s'ils l'avertiſſent d'une fauſſe route qu'il faut éviter, ne l'éclairent point du tout ſur celle qu'il doit prendre. Je ne déſeſpere pas d'éclaircir la matiere.

*Proche* vient du latin *propè*, *près*, non loin, à votre portée, dans le lieu qui touche : mot formé du verbe *e*, *es*, *eſt*, qui marque l'exiſtence, & de *pro*, *prop*, en avant, en face, devant vos yeux, &c., *Proche* eſt primitivement prépoſition, comme *propè* ; on en a fait un adjectif ; on a fait de ſon pluriel un ſubſtantif.

*Prochain* ſignifie *très-proche*, *le plus proche* : tous les Etymologiſtes conviennent que c'eſt le latin *proximus*. Sa forme eſt adjective ; & ſa terminaiſon naſale indique l'exiſtence, la relation de lieu, de temps, &c.. On dit ſubſtantivement le *prochain*.

*Voiſin* eſt un adjectif formé du latin *vicinus*, tiré de *vic*, *ouic*, qui ſignifie en celte & dans ſes dialectes, *habitation*, lieu. Il ne s'applique en effet, dans le ſens propre, qu'à l'habitation renfermée avec d'autres dans un certain arrondiſſement, tandis que *proche* & *prochain* embraſſent

aussi les relations de temps, &c. Les Espagnols disent qu'une ville a douze mille *voisins*, pour douze mille habitans qu'elle renferme dans ses murs. Nous appellons substantivement un *voisin* celui qui demeure dans une habitation voisine.

Ainsi *proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, &c., & même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande ou relativement grande; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Quand vous partez de Calais, Douvres est le Port d'Angleterre *prochain*, *le plus prochain*: l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France. Mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

*Proche* n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*; je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard est l'Auteur comique le plus *proche* de Moliere, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un & l'autre.

☼ Nous disons substantivement & figurément, *proches* pour parens, le *prochain* pour hommes ou les hommes en général, un *voisin* pour une personne qui loge près de nous.

Quel temps, quel pays où l'on connoît à peine ses *proches*; où l'on ne vit pas avec ses plus *proches*! Comment des gens si fiers de leur illustre race, reconnoîtroient-ils leur *prochain* dans cette

immenſe multitude qui n'eſt que de la race humaine ? Quel déſordre a donc fait dire en proverbe, *grand chemin, grande riviere, grand Seigneur, ſont trois mauvais voiſins*, quand l'ordre pur & proſpere nous les donne pour les plus deſirables ?

S'il eſt vrai que l'élévation & la fortune vous faſſent méconnoître vôs *proches*, comment ne pas trembler d'être frappé de la peſte des honneurs & des biens ? S'il eſt vrai que la couleur noire ou rouge ou cuivrée faſſe des eſpeçes différentes d'hommes ou plutôt d'êtres anthropophormes, pourquoi être ſi fort étonnés que les conquérans des deux Indes aient traité les Indiens plutôt comme des animaux que comme leur *prochain* ? S'il eſt vrai que, comme on dit dans un ſens moral, *n'eſt pas* voiſin *qui ne voiſine*, combien d'habitans de Paris, qui n'ont point de *voiſins* ?

Cette remarque qui ſemble nous éloigner de notre plan, nous y ramene par une objection ſpécieuſe qu'elle ſuggere contre la diſtinction que nous avons établie entre *proche* & *prochain*. Si le mot *prochain* diſoit plus que *proche*, comment auroit-on appellé toute la race humaine notre *prochain*, tandis que nous ne donnons à nos parens que la qualité de *proches* ? Je pourrois dire qu'une exception, ſur-tout dans un ſens figuré, ne détruit pas la regle ; je pourrois dire encore que le *prochain*, renfermant tous nos *proches*, il exprime même ceux qui nous ſont le plus *proches* : mais j'obſerverai ſeulement que quand nous appellons tous les hommes *notre prochain*, nous les regardons tous comme *freres* ; ainſi cet uſage même eſt parfaitement conforme à notre regle.

Passons à une remarque plus importante. Ces mots different grammaticalement & métaphysiquement, en ce que *proche* demande ou suppose après lui un régime ou une suite ; que *prochain* exclut au contraire tout régime ; & que *voisin* admet le régime ou s'en passe. Ainsi le premier n'exprime qu'une idée incomplette ; l'idée est complette dans le second ; le dernier a tantôt un sens complet & tantôt un sens incomplet.

Une terre est *proche* ou *voisine*, & non *prochaine* d'une autre. Nous disons la ville *prochaine* ou *voisine*, & non la ville *proche*. Une époque est *proche* d'une autre ; elle n'en est pas *prochaine* ; elle n'en est pas plus *voisine*, car *voisin* ne se dit que des relations locales. *Les modernes sont trop* proches *de nous : ils sont ombrage aux vivans. Un bonheur extrême est* proche *du malheur. La folie est tout* proche *d'une haute sagesse. La vieillesse est* proche *de l'enfance.* C'est ainsi qu'on a coutume de parler.

Je sçais que nous disons : *ces deux domaines sont proches*, mais en sous-entendant *l'un de l'autre* ; comme nous sous-entendons quelquefois le régime après la préposition *proche* ; *l'ennemi est proche* : l'esprit comprend aussi tôt la réticence & y supplée. Je ne connois point d'exemple d'un régime donné au mot *prochain* : quand nous disons, par exemple, *occasion prochaine de péché*, le régime dépend du substantif, comme quand nous disons *occasion éloignée de péché*. Au figuré, nous substituons *voisin* à *prochain*, lorsque la phrase veut un régime après l'adjectif : ainsi nous disons qu'un joueur est *voisin* de sa ruine ; qu'un discours est *voisin* du galimatias ; que les vertus sont *voi-*

*fines* des vices. Alors le mot *voisin* s'écarte de sa signification propre qui n'indique qu'une proximité locale.

☼ Vaugelas prétendoit que *prochain* & *voisin* ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif, & qu'ainsi on ne dit pas *plus prochain*, *très-prochain*; *plus voisin*, *très-voisin*. Il s'applaudissoit même de cette remarque qu'il trouvoit curieuse, & qui lui paroissoit d'autant plus nécessaire qu'il voyoit de bons Ecrivains commettre cette faute. Ménage qui ne laissoit passer aucune occasion de la reprendre, étoit assez de cet avis qu'il croyoit devoir suivre pour une plus grande perfection.

L'Académie, Ménage lui-même, Th. Corneille, &c., observerent qu'on disoit fort bien *plus prochain* & *plus voisin*, le *plus prochain village*, *le village le plus voisin. Il perdit courage*, dit l'Académie, *quand il vit la mort* plus prochaine: *on ne sçauroit être* plus voisins *que nous le sommes.* Malherbe, dans sa traduction du trente-troisieme livre de Tite-Live, dit: *les meurtriers sortirent de la ville par la porte qui se trouva* la plus prochaine. Quelques Coutumes disent *le plus prochain héritier*, &c.

La remarque de Vaugelas étoit fautive; mais la critique de ses Censeurs n'est pas irréprochable. Sans pouvoir se rendre raison de leur goût, Vaugelas & Ménage sentoient que le mot *prochain* a la valeur d'un superlatif; par-là il semble exclure d'autes degrés de comparaison: en effet, il est une infinité de cas où le mot exprime la plus grande proximité ou le plus haut degré de proximité. La maison *prochaine*, la rue *prochaine*, la semaine *pro-*

*chaine*, l'année *prochaine*, le terme *prochain*, la *prochaine* assemblée, &c., sont ce qu'il y a de plus *proche*, ce qui vient immédiatement après, ce qui exclut tout autre objet de comparaison; c'est le premier objet qui se présente ensuite. Voilà ce qui avoit induit ces Ecrivains en erreur; voilà ce que les Censeurs auroient dû remarquer. Il en est de même, dans divers cas semblables, du mot *voisin*.

Mais notre Langue a deux sortes de superlatifs; l'un absolu, qui exprime un *très*-haut degré sans rapport à aucune autre chose; l'autre relatif, qui exprime *le plus* haut degré, à l'exclusion de tout autre objet comparé. Le mot *prochain* équivaut tantôt à l'un tantôt à l'autre de ces superlatifs. Dans les derniers exemples cités, il signifie *le plus proche*; dans d'autres cas, il signifie seulement *très-proche*. Lorsqu'il veut dire *le plus proche*, il n'y a plus de degrés à y ajouter. Mais lorsqu'il ne veut dire que *très-proche*, il est clair qu'entre les objets même *très-proches*, il y en a qui sont *plus* ou *moins prochains*, comme on le voit dans les exemples cités par l'Académie, & à leur suite. Les Latins ont dit *proximior*, au comparatif, quoique *proximus* soit un superlatif. Il résulte de là que *prochain* signifie *le plus proche*, quand le substantif auquel il est joint, n'est pas expressément comparé à d'autres objets; & que, s'il y a une comparaison expresse, il ne signifie plus que *très-proche*. Il résulte de toute cette discussion, que *prochain* dit encore plus que *proche*.

## *Prodige, Miracle, Merveille.*

*Prodigium quasi prodicium*, disent les Interpretes Latins : le *prodige* est une chose qui *predit*, annonce d'avance, présage ; de *pro*, en avant, devant, & *dic*, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2, *de Nat. Deor.*, dit formellement que les signes des choses futures sont appellés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*. Valere Maxime, l. 1, c. 6, range les *prodiges* dans la classe des augures & des auspices. Nos Livres saints présentent aussi les *prodiges* comme des signes prophétiques. Cependant ce n'est là qu'une acception secondaire du mot : *prodigium* est formé de *pro*, prononcé, *prod*, pour éviter l'hiatus, & du verbe *ago*, pousser, chasser, piquer, faire aller, changé en *igo* dans ses composés. Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au dessus.

*Miraculum quasi res mira* : le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire* : de *mir*, voir, *mirer*, *admirer*. La terminaison neutre des Latins *um*, signifie chose. Le *miracle* est, comme le dit Valere Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause & donner la raison ; ou, selon Saint Augustin, ce qui passe notre espérance & notre conception ; ou dans l'acception rigoureuse de la Théologie, ce qui est au dessus des forces de la Nature, contraire à ses Loix. *Merveille*, en espagnol *maravilla*, en italien *maraviglia*, est le latin *mirabi-*

font des *miracles*, mais si pitoyables, si puérils, si ridicules, qu'ils ne valent pas celui de Mahomet, qui, quand la montagne refuse d'aller à lui, s'écrie : *Eh bien! je vais à toi*, & marche : les *miracles* seuls de Jésus-Christ sont des bienfaits d'une puissance divine. Si les *merveilles* de la Nature n'annoncent point un suprême Architecte, comme dit Newton, un suprême Ordonnateur, il est évident que rien ne peut prouver l'intelligence de l'homme ; & que, s'il en a une, il faut qu'il attribue à la matiere, à la matiere mise en mouvement sans moteur, au hasard qui n'est rien que notre ignorance, à des forces aveugles qui ne sont que des puissances supposées, un esprit infini.

Le monde est bien vieux, dit-on, ou du moins bien ancien : & il n'y a pas long-temps que l'apparition d'une comete étoit un *prodige* sinistre pour tout l'Univers ; & l'art de rendre le souffle aux asphixiques feroit crier au *miracle* dans la plus grande partie de l'Univers ; & la lanterne magique de Kircher fut une *merveille* pour l'Europe même.

Les singularités sont des *prodiges* pour celui qui n'a rien observé & qui s'étonne aisément. Les effets extraordinaires sont des *miracles* pour celui qui n'a aucune idée des possibles, & qui juge selon sa foiblesse. Un ouvrage curieux est une *merveille* pour celui qui n'a rien vu & qui ne peut rien apprécier.

☼ Et c'est par ces raisons-là que le style familier a fort affoibli, & que le style hyperbolique a même avili ces trois termes, comme tant d'autres faits pour exprimer de grandes choses. Mais du moins, si on leur ôte leur énergie, faut-il leur laisser leur idée propre, & ne pas les confondre l'un avec

l'autre. Ainsi ce qui est poussé fort loin ou porté fort haut, ce qui surpasse de beaucoup l'énergie ou la portée commune, de maniere à exciter la surprise & à fixer notre considération, sera regardé comme un *prodige* : ce qui est contraire à toutes les apparences & à toutes les vraisemblances, ce qui sembloit impossible & paroît incroyable, de maniere que l'esprit reste confondu ou qu'il en est enthousiasmé, sera regardé comme un *miracle* : ce qui est parfait dans son genre, ce qui se distingue par une supériorité marquée, de maniere à surpasser nos espérances & à enlever tous les suffrages, sera regardé comme une *merveille*.

Un soldat fait des *prodiges* de valeur, lorsqu'il y a peu d'exploits comparables aux siens. Une personne retirée par le plus heureux hasard ou par le secours le plus inattendu, d'un danger où elle devoit infailliblement périr, est sauvée par *miracle*. Ce sont des *merveilles* que des succès si rapides & si grands, qu'on n'auroit jamais osé se les promettre.

Une pluie teinte de rouge, passeroit encore pour un *prodige*, car c'est une chose extraordinaire & très-rare. La conjuration de Venise fut un *miracle* du secret ; car jamais secret si difficile à garder ne le fut si long-temps. La sphere d'Archimede seroit encore une *merveille* ; car la science & l'industrie réunies ensemble ne forment guere d'ouvrages si curieux.

⁂ On dit même des personnes qu'elles sont des *prodiges*, des *miracles*, des *merveilles* ; *prodige de science*, *miracle de be*[illegible] *merveille du siecle* :



exagérations à peine supportables dans la premiere chaleur de l'enthousiasme.

Il arrive souvent que ces enfans qui étoient des *prodiges d'esprit*, ne sont pas même des hommes ordinaires ; que des *miracles de vertu* n'attendent qu'une occasion particuliere pour n'être pas même des vertus communes ; & que la *merveille du jour* est oubliée ou ridiculisée le lendemain.

⁂ Les mots de *prodige*, de *miracle*, de *merveille*, avoient tant été prodigués dans les vers, selon la remarque de Pascal, que les bons Poëtes du siecle de Louis XIV ne les employerent plus qu'avec beaucoup de réserve, si ce n'est dans leur sens propre.

⁂ J'ai remarqué que le mot *prodige* venoit du verbe *ago*, qui marque l'action & l'énergie, ce qui fait, ce qui fait faire ; & cette idée se retrouve dans divers mots qui ont la même terminaison : *prestige*, ce qui fait illusion ; *vertige*, ce qui fait tourner la tête : c'est aussi la valeur propre & primitive de la terminaison *age*, ainsi que des terminaisons *ager*, *iger*, &c. pour les verbes. La terminaison *cle*, en latin *culum*, signifie, dans une foule de mots tant françois que latins, ce qui sert à faire, ce qui est fait pour, la destination, l'intention, la propriété d'une chose : ainsi *miracle*, ce qui est fait pour exciter l'admiration ; *spectacle*, ce qui est fait pour être considéré ; *oracle*, ce qui est fait pour parler ; *tabernacle*, ce qui est fait pour y loger ; *cénacle*, ce qui est fait pour y manger, &c. J'ai dit que le mot *merveille* étoit formé du latin *mirabilis* ; &, selon cette origine, la terminaison *eille* in-

diqueroit ce dont un objet est capable ou susceptible, sa propriété ou son effet : ainsi *merveille*, ce qui est propre à exciter l'admiration; *oreille*, ce qui a la propriété, la faculté d'entendre ; *oseille*, ce qui a la qualité, l'acidité propre pour piquer ; *treille*, ce qui a la propriété d'entrelacer, de s'entrelacer, &c.

Je ne dis pas que chaque terminaison ait toujours le même sens ; souvent le même mot en a plusieurs : & il est bien à croire que, quand on employe une terminaison comme une désinence vague & insignificative par elle-même, elle peut être quelquefois mal appliquée, si en effet elle a une signification. Du reste, je desire fort qu'on nous donne des découvertes, quand je suis obligé de m'en tenir à des conjectures.

---

## *Production, Ouvrage.*

*Produire*, ou plutôt le latin *pro-ducere*, signifie littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ses acceptions principales est celle d'engendrer, enfanter, donner naissance, tirer de soi, causer par son efficacité propre : & c'est ici l'acception particuliere du mot *production*. Ainsi nous disons les *productions* de la terre, de la Nature, de l'esprit, du génie, de toute cause qui produit par elle-même, qui donne l'être à ce qui ne l'avoit pas, qui tire une chose de sa propre substance ou de son fonds. *Ouvrage* est le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opere l'industrie : ce mot est tiré d'*opus*, moyen de se

procurer des subsistances, des richesses, des secours, & primitivement la culture de la terre; car *ops* signifie la terre productive ou couverte de fruits. Ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner une *production*; mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux & d'objets d'industrie. On dit des *ouvrages* de menuiserie, de broderie, de tapisserie; & ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considere; & dans les *ouvrages*, la forme. La *production* & l'*ouvrage* mis en opposition, different comme le *producteur* & l'*ouvrier*. Le *producteur* donne l'être; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité: l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être; & l'*ouvrage*, la forme.

L'arbre est une *production* de la terre; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée. La terre, avec un germe, produit un arbre par sa fécondité propre: le Charpentier ne fait que façonner le bois que la terre a produit.

L'Univers est la *production* ou la création d'une Puissance infinie qui l'a fait de rien: il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matiere ces formes merveilleuses & cette ordonnance faite pour jetter dans l'extase l'ame sensible.

La terre est la source unique des *productions*, & par conséquent des richesses, & par conséquent de tous les revenus tant publics que particuliers: il est donc d'un intérêt évident de prendre le revenu

public à sa source. L'industrie ne fait que des *ouvrages*, & le commerce ne fait que transporter ces *ouvrages* : l'un & l'autre ne font point des *productions* & des richesses ; ils gagnent seulement des salaires qui leur payent les *productions* qu'ils ont employées ou consommées, avec d'autres *productions* de la terre : ils ne peuvent donc payer ces impôts qu'avec de plus forts salaires ou une plus grande portion du revenu territorial qui, en derniere analyse, paye ces impôts.

Saturne qui dévore ses enfans, est le cultivateur qui consomme ses *productions* : Pygmalion, amoureux de sa statue, est l'artisan enorgueilli de son *ouvrage*. Avec un boisseau de blé, le Laboureur en fait dix : avec un bloc de marbre, le Statuaire ne fait que configurer diversement son bloc.

Les *productions* de la terre sont celles du cultivateur, par la raison que c'est lui qui la féconde, la fertilise, & la force à lui rendre le double de ce qu'il dépense à la cultiver : ainsi, comme la terre est la source unique des *productions*, la classe agricole est la seule classe *productive* de la Société. Les *ouvrages* de l'art ne sont que ces mêmes *productions* devenues usuelles par des façons ou des combinaisons nouvelles ; car l'art ne fait que travailler sur des matieres ou des matériaux donnés qu'il approprie à notre usage : ainsi le Corps entier des Artisans & des Artistes, ainsi que des Commerçans, ne forme dans la société qu'une classe industrieuse, subordonnée, mais nécessaire à l'agriculture.

Si vous ôtez au Cultivateur ses avances, les *productions* cessent de renaître : si vous ôtez à l'industrie les siennes, les *ouvrages* manquent.

Il ne faut que la confusion de ces mots & de ces idées simples pour ruiner les Empires : tant il importe d'avoir la science des mots, je veux dire la connoissance exacte de leur valeur.

Je sçais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la Nature* ; fort mal à propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre & physique ; très à propos, si c'est au moral & au figuré, pour exprimer l'esprit & le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie ; parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent en quelque sorte leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence ; & cet emploi figuré du mot est une preuve & une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appellés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention & de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des connoissances acquises, s'ils se réduisent à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage* ; mais il faut créer pour donner ses *productions*. Nous dirons les *productions d'un Auteur* ; car le propre de l'*Auteur* est d'*augmenter* la somme des lumieres : nous dirons les *ouvrages* d'un Ecrivain ; car il n'y a qu'à rapporter & à tourner les choses à sa maniere pour être *Ecrivain*. Voulez-vous être *Auteur*, dit M. de Voltaire ; voulez-vous faire un livre ? qu'il soit utile & neuf, ou du moins infiniment agréable.

## *Proférer, Articuler, Prononcer.*

EXPRIMER avec la voix. *Proférer* signifie porter au dehors, pousser en avant; du latin *ferre*, porter. *Articuler*, lier, joindre ensemble : du latin *articulus*, diminutif d'*artus* (membre), ce qui sert à joindre, à former une connexion entre les membres ou les parties de la chose. *Prononcer*, faire connoître, exposer ouvertement : de la racine *no*, connoître, faire connoître.; ou de *nu*, faire signe.

*Proférer*, c'est prononcer des paroles à haute & intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix.

L'homme seul *profere* des *paroles*; car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des *mots*, & plusieurs de suite; on en est même parvenu à l'apprendre à des chiens : mais il ne s'agit ici que du matériel des mots. La différence des climats & des habitudes fait que les habitans d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité : cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole; c'est tout, si elle balbutie. Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrénement, il n'est plus possible de bien *articuler* les lettres & les syllabes nazales; & l'on dit qu'une

perſonne parle du nez, lorſqu'en effet la voix ſonore ne paſſe point par le nez. Les peuples qui parlent la même Langue ne la *prononcent* pas tous de même : c'eſt dans ce ſens que l'on dit que chaque province a ſon accent.

En général, les paroles ſacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute & intelligible voix, comme dans le Mariage. Il faut *articuler* très-diſtinctement les paroles de la conſécration, & par conſéquent de maniere que les mots liés enſemble faſſent entendre une phraſe, & non des ſyllabes détachées. Il ſuffit que ces paroles ſoient *prononcées* aſſez haut pour que le Prêtre s'entende lui-même.

C'eſt une irrévérence que de *proférer* dans les temples des paroles profanes qui détournent les fideles. C'eſt une bien grande irrévérence que de ne pas *articuler* les prieres publiques qu'on fait à Dieu ; irrévérence ſi commune, même parmi ceux qui donnent l'exemple à l'autel, qu'elle ne ſcandaliſe preſque plus. C'étoit, chez les Hébreux, une irrévérence que de *prononcer* le nom de *Jehovah*, nom ineffable de Dieu.

En Grammaire, *articuler* ne ſe prend que dans un ſens phyſique, pour exprimer l'action de l'inſtrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée phyſique diſtincte, que celle de parler de maniere à être entendu & compris ; mais avec une idée morale d'intention & d'attention. *Prononcer* s'employe dans différens ſens & avec des rapports divers, ſoit phyſiques, ſoit moraux. Il y a des *articulations* fortes & des *articulations* foibles : il y en a de labiales & de linguales, &c. Il ne ſuffit pas d'*articuler* diſtinctement, il faut bien *prononcer*,

c'est-à-dire, faire sonner les mots, comme le fo[nt] les gens les plus polis & les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familiere. Tandis qu'on ne *profere* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, &c. Nous disons *proférer des formules*, *proférer des blasphêmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'éclat qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours*, *prononcer un jugement*, pour marquer la solemnité de l'acte, l'autorité de la personne ; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer.

---

## *Proie, Butin.*

CES mots désignent une prise ou plutôt une capture faite par force. *Proie*, en latin *præda*, signifie littéralement ce qu'on *prend pour* soi, pour sa nourriture, pour sa subsistance : il vient de *prad*, *prand*, nourriture, repas ; & tient au verbe *prehendere*, prendre, originairement *prehendre*. Ils se préparent à la *proie* & au festin, dit Virgile. Le cerf va périr, dit Ovide, & servir de *proie* ou de nourriture aux chiens. Le jeune lionceau, dit la Fontaine, s'instruit à la *proie*, c'est-à-dire, à la chasse qui doit le nourrir. Les Latins ont, par extension, appellé *præda*, tout ce qui provient du pillage. Mais c'est ce que nous avons exprimé par le mot *butin*, qui signifie proprement dépouille, chose utile qu'on ravit pour son usage. Ce mot-ci appartient aux Langues teutoniques. *Beute*, en allemand, a le même sens :

piller, & anciennement troquer. *Bot*, en anglo-ſaxon, veut dire profit, gain : l'anglois *to boot*, être utile ; *to boot-hale*, piller, voler.

Le mot *proie* ſert proprement à déſigner ce que les animaux carnaciers raviſſent & mangent, leur chaſſe : le mot *butin* eſt proprement affecté à déſigner ce qu'on a pris en guerre ou ſur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un & l'autre ſont le plus ſouvent employés dans des ſens plus vagues, le premier avec ſon idée diſtinctive de *deſtruction*, le ſecond avec ſon idée caractériſtique de *pillage*.

L'appétit féroce cherche une *proie* : l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnacier court à ſa *proie*, pour la déchirer & en faire ſa pâture : l'abeille diligente vole au *butin*, pour l'enlever & l'emporter dans ſa ruche. Le Chaſſeur pourſuit ſa *proie* : le Maraudeur fait du *butin*. Un édifice eſt en *proie* aux flammes qui le conſument : le glanage eſt un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même ; car nul autre n'a le droit de donner pour lui ce qui eſt à lui. Dans toutes ces applications, la deſtruction & le pillage ſont diſtinctement exprimés & marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin*, ſera la *proie* de la miſere : celui qui s'en engraiſſe, ſera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux ſoient la *proie* de l'homme, ſi l'homme ne veut être la *proie* des animaux ; car ils font la guerre ou à ſa perſonne ou à ſes ouvrages. Il faut bien que la Juſtice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris ſur des brigands, ſi, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, elle ne doit point participer au brigan-

dage; car la protection ou la puiſſance tutélaire a
déjà payée.

Chez les peuples antropophages, le priſon
de guerre eſt rigoureuſement la *proie* du v
queur, il eſt mangé; chez des peuples barb
du moins quant à leur droit des gens, les p
ſonniers de guerre étoient une partie du *b*
on les faiſoit eſclaves. Pour moi, je crois q
l'homme qui en rend un autre miſérable, le fer
bien èſclave, s'il le pouvoit; & que celui qui e
capable de faire périr ſon ſemblable, l'eſt na
rellement de le manger.

Quand le ſoldat n'avoit d'autre paye qu'une
portion du *butin*, la guerre pouvoit quelquef
payer & nourrir la guerre; mais le vaincu deven
la *proie* du vainqueur affamé. Depuis que la ſo
& les troupes réglées ont été ſubſtituées au *bu*
& au devoir du ſervice militaire, la guerre s'e
ſur-tout payée & nourrie de la ſubſtance pro
de chaque Nation belligérante, victorieuſe ou
vaincue; & long-temps encore dans la paix, el
ſont en *proie* aux horreurs de la guerre.

Dès qu'il y a une puiſſance tutélaire, le foible
n'eſt plus la *proie* du fort. Tant que le fiſc n'eſt p
dans les intérêts des exacteurs, la dépouille d
pauvre n'eſt point le *butin* du péculat.

Il n'y a de vrai malheur, philoſophiquement
parlant, que d'être en *proie* à une paſſion; & le
bonheur eſt de régner ſur ſoi. Il n'y a, dans la
ſomme de nos connoiſſances, preſque rien qui ſoit
à nous en propre; & l'homme le plus riche en
ſçavoir ne l'eſt que de *butin*.

Le premier ſupplice du tyran eſt d'être, le pre-
mier, la *proie* de la plus cruelle tyrannie; car la

tyrannie eſt encore plus terrible dans ſon cœur que ſur ſes peuples. Dans les Etats deſpotiques, l'impôt mis ſur les peuples eſt ordinairement modéré, mais le *butin* fait ſur eux eſt immenſe ; car les commiſſions du Prince ſont des pouvoirs de piller, conférés aux brigands qui ont le mieux payé ces pouvoirs.

Toute choſe eſt, dans la Nature, la *proie* d'une autre qui le ſera d'une autre à ſon tour, & ainſi à l'infini ; tout change, tandis que l'ordre eſt toujours le même. Le Naturaliſte eſt tout étonné, en remontant & étudiant les Alpes, d'y trouver, à différens degrés, les productions diſtinctives de tous les climats ; & il en revient chargé d'un *butin* auquel la terre entiere ſemble avoir contribué.

⁂ Quelques-unes des phraſes précédentes indiquent au Lecteur que le mot *butin* ne ſe prend pas toujours, comme *proie*, dans un ſens odieux.

---

## *Promenade*, *Promenoir*.

*Promenoir* eſt un mot preſque oublié, quoiqu'il déſigne une eſpece particuliere de *promenade*, utile à diſtinguer. Cependant on lit dans un Poëme récent : *Le Luxembourg*, *gai promenoir* ; & j'en loue l'Auteur. *Promenade* dit, ſelon Bouhours, quelque choſe de plus naturel : & *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, ſont des *promenades* : des *promenoirs* ſont des lieux plantés ſelon les alignemens de l'art. Le *promenoir* eſt en effet de l'art : mais la *promenade* eſt ou de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs

Elyſées ſont des *promenoirs* & des *promenades* : la plaine de Grenelle, des bois ſont des *promenades* & non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on ſe promene, eſt *promenade* : il n'y a de *promenoir* que le lieu deſtiné, arrangé, diſpoſé exprès pour qu'on s'y promene.

Un Courtiſan du dernier ſiecle écrivoit à une femme d'eſprit, ſa parente : Je ſuis fâché que vos *promenoirs* vous faſſent ſouvenir que vous n'êtes plus jeune. Ces *promenoirs* étoient, ſelon la réponſe de cette femme célebre, des *promenades* qu'elle avoit faites ; & l'ombrage que lui donnoient ſes plantations, lui rappelloit ſon âge. Buſſy-Rabutin parloit plus rigoureuſement que ſa couſine.

Boſſuet dit en parlant des palais de Salomon : Tout étoit grand dans ces édifices ; les ſalles, les veſtibules, les galeries, les *promenoirs*. On ſe ménage des *promenoirs* dans des jardins, dans des parcs. Les Anciens en conſtruiſoient toujours autour de leurs théatres ; les Philoſophes en avoient dans leurs lycées ; uſages bons à ſuivre. Nos trop grandes villes manquent de *promenoirs* ; & ſouvent il faut aller chercher trop loin les *promenades* : de là les inconvéniens d'une vie ſédentaire, le trop grand uſage des voitures, les dangers de l'iſolement, de la ſéparation, des amuſemens privés, &c.

*Promenade* ſignifie proprement l'action de ſe promener, & par extenſion le lieu où l'on ſe promene. La terminaiſon ſubſtantive *ade* déſigne l'action de faire telle choſe marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un enſemble, une ſuite d'actions ou de choſes d'un tel genre. Ainſi *bravade* exprime l'action de faire le brave ; *accolade*, l'action, la cérémonie d'embraſſer ; *baſtonnade*,

l'action de donner des coups de bâton ; *canonnade*, l'action de canonner ; *saccade*, une forte secousse ou l'action de secouer rudement ; *parade*, l'action de s'étaler ; *aubade*, un concert donné à l'aube ou au point du jour ; *algarade*, une sortie véhémente contre quelqu'un ; *cascade*, une chûte d'eau ; *gasconnade*, une action ou un trait de Gascon ; *arlequinade*, un tour d'Arlequin ; *enfilade*, une suite de choses à la file ; *cavalcade*, une file de gens à cheval ; *mascarade*, une bande de masques ; *esplanade*, une étendue de terrein applani ; *marmelade*, un amas de fruits mêlés, mis en pâte & confits ; *salade*, un amas d'herbes qu'on sale & assaisonne ; *grenade*, un fruit qui contient beaucoup de grains ; *rémolade*, une sauce dans laquelle il entre divers ingrédiens, &c.

*Promenoir* signifie uniquement & à la lettre un lieu destiné pour la *promenade*. La terminaison *oir* ou *oire* marque la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, un instrument fabriqué, &c., pour telle opération, tel dessein, tel objet. Ainsi *dortoir* signifie lieu où on se retire pour dormir ; *trottoir*, lieu élevé pour trotter à l'aise ou marcher sans embarras ; *boudoir*, lieu, cabinet fait pour qu'on s'y retire, qu'on y soit seul, comme si on boudoit ; *manoir*, lieu destiné à servir de demeure ; *observatoire*, lieu, édifice élevé pour observer ; *mouchoir*, linge pour se moucher ; *peignoir*, vêtement pour se couvrir le corps quand on se peigne ; *baignoire*, cuve à se baigner ; *ratissoire*, instrument pour ratisser ; *écumoire*, ustensile pour écumer ; *couloir*, *couloire*, vaisseaux à couler, à passer des liquides ; *nageoire*, espece d'aile, moyen pour nager ; *armoire*, meuble à serrer les

armes & enſuite des effets ; *doloire*, inſtrument à tailler le bois en travers & à faire des pieces *courbes* ( *dol*, en celte ) ; *oſtenſoire*, vaſe pour contenir & *expoſer à la vue* ( latin *oſtendere* ) ; *mémoire*, faculté, moyen pour ſe ſouvenir ; *preſſoir*, machine pour preſſer ou preſſurer ; *montoir*, maſſe élevée & ſolide pour aider à monter à cheval ; *hiſtoire*, ouvrage fait pour retracer les événemens ( de l'hébreu *ſter*, écrire, tracer ), &c. Je multiplie les citations, pour établir par leur enſemble la ſignification ou l'acception ordinaire des terminaiſons.

---

## *Propre à, Propre pour.*

LE mot *propre* déſigne ici les diſpoſitions néceſſaires pour un objet. La lettre *A* déſigne la poſſeſſion, l'action d'*avoir*, la préſence de ce qu'on *a*. De ce mot primitif, ſe formerent les prépoſitions *ab* & *ad*, dont la premiere marque le paſſé, & la ſeconde le futur. Le latin *ad* eſt en françois la prépoſition *à*. De *por*, tête, face, on a fait *pro*, *pour*, ce qui eſt en tête, en face, en préſence, en avant, devant : *pour* marque la conſidération, la vue, la perſpective actuelle, préſente. Lorſque les prépoſitions *à* & *pour* indiquent la fin ou l'objet, *pour* annonce la fin prochaine, l'objet immédiat ; & *à-fin*, la fin ultérieure, l'objet éloigné.

*Propre à* déſigne des diſpoſitions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité néceſſaire, mais peut-être inſuffiſante, une vocation ou une deſtination encore imparfaite. *Propre pour* marque

marque des diſpoſitions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entiere & abſolue, une vocation ou une deſtination immédiate. En deux mots, la premiere de ces locutions déſigne plutôt un pouvoir éloigné ; & la ſeconde, un pouvoir prochain.

Ainſi l'homme *propre à* une choſe a des talens relatifs à la choſe : l'homme *propre pour* la choſe a le talent même de la choſe. Un Sçavant en état de donner de bonnes leçons eſt *propre pour* une chaire ; un jeune homme en état de recevoir ſes inſtructions, eſt *propre aux* Sciences : le premier a toutes les qualités & les conditions requiſes pour inſtruire actuellement ; le ſecond a les qualités & les conditions néceſſaires pour s'inſtruire ou être inſtruit avec le temps. On eſt tout formé à l'égard de la choſe *pour* laquelle on eſt *propre* : il faudra ſe former à l'égard de la choſe *à* laquelle on eſt *propre*. *Propre aux* armes, vous ſerez, vous deviendrez guerrier ; *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer eſt *propre à* divers uſages, c'eſt-à-dire qu'il peut recevoir différentes formes d'une utilité différente : un couteau eſt *propre pour* couper, c'eſt-à-dire qu'actuellement il peut couper. Un homme *propre à* tout n'eſt pas également *propre pour* tout ; & *propre à* une choſe, il faut encore qu'il devienne *propre pour* la choſe en acquérant de nouvelles conditions. Un objet eſt *propre pour* faire & *propre à* devenir.

Cette diſtinction, fondée ſur la valeur des prépoſitions, eſt confirmée par une différence bien reconnue. La locution *propre pour*, laiſſe le ſens actif au verbe qui le ſuit ; tandis que la locution

*propre à*, donne après elle un sens passif même au verbe actif. *Propre pour* signifie *propre pour faire*, pour agir ; *propre à* signifie *propre à devenir*, à être fait : ainsi la premiere locution marque une propriété actuelle, active, efficace ; & la seconde, une propriété éloignée, passive, &, pour ainsi dire, brute.

Nous disons que des simples sont *propres pour* guérir, c'est-à-dire qu'ils operent par eux-mêmes la guérison : nous disons que des fruits sont *propres à* confire, c'est-à-dire à être confits en subissant des préparations particulieres.

La faulx est *propre pour* moissonner, ou couper la moisson : un champ est *propre* ou bon *à* moissonner, ou en état de souffrir la moisson.

Un bois est *propre pour* teindre ou donner la teinture : une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture.

Un Laboureur est *propre pour* semer ou répandre la semence : des graines sont *propres à* semer ou à être employées en semences.

Vous trouverez dans mille exemples semblables, & le pouvoir prochain & actif attribué à la préposition *pour*, & le pouvoir éloigné & passif affecté à la préposition *à*.

---

## *Prosternation, Prostration.*

CES mots expriment l'action de se *prosterner devant* quelqu'un, ou de se baisser, par une profonde révérence, jusqu'à ses genoux, jusqu'à ses

pieds. Le verbe latin *sterno* signifie étendre ou jetter par terre, coucher de son long, mettre bas, joncher.

Mais la *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne ; & la *prostration*, l'action par laquelle on est prosterné. La preuve en est que *stern* marque le présent & l'actif ; & *strat*, le passé & le passif ; *stern* qui étend par terre, *strat* qui est étendu par terre.

Il résulte de là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect ; & que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément & on se releve : dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot *prostration* sert-il à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prosternation* : on adore avec *prostration*.

La Bruyere demande si un Souverain est bien payé de ses soins par les *prosternations* de ses courtisans. Dupin observe que la *prostration* étoit fort commune dans l'ancienne Loi.

Les Chinois font plusieurs *prosternations*, quand ils se présentent devant l'Empereur : & plusieurs *prostrations*, quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, & par sa forme & par sa durée, tient de l'adoration.

## *Proverbe, [illegible].*

[illegible] ou dit sentence [illegible] ou popu[illegible]
[illegible] *proverbes*, dit [illegible] les sentence[illegible]
[illegible], & les [illegible] *proverbes* [illegible]
[illegible]êtes gens : [illegible] beaucoup [illegible]
*proverbes* qui [illegible] sentences des [illegible]
[illegible]tes gens ; & [illegible] de sente[illegible]
d'honnêtes gens [illegible] que la [illegible]
taine & Mo[illegible] Nous [illegible]
disons guere [illegible] l'epithete [illegible]
*vieux* : est-ce [illegible]
trouve d'[illegible] ?

*Verbe* [illegible]
mot, une [illegible]
est [illegible] *Adage* [illegible]
*adagium* [illegible]
ser, [illegible], & [illegible]
vers [illegible]
rence [illegible]
ce [illegible]
[illegible]

[illegible]



*ent toujours le hareng*, seroit donc un *adage*; ar ce *proverbe* mene du sens littéral à un sens caché. Mais *ad* ne veut pas dire *pour signifier autre chose*; au lieu que, par lui-même, il indique l'objet & l'effet de pousser *à faire*, d'exciter.

Le *proverbe* est une sentence populaire ou un mot familier & plein de sens : l'*adage* est un *proverbe* piquant & plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation : l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du sens & de la précision dans le *proverbe*; il y a de l'esprit & de la finesse dans l'*adage*. Le *proverbe* instruit; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir, est un *adage*.

*Tout ce qui reluit n'est pas or*; *monnoie fait tout*; *nul n'est prophete dans son pays*; *tel maître, tel valet*; voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*; *un tiens vaut mieux que deux tu auras*; *la mélancolie ne paye pas les dettes*; *faites bien, bien vous vient* : voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure singuliere, par l'invitation qu'ils nous font, par la regle de conduite qu'ils nous donnent.

Dans les *adages* d'Erasme comme dans les *proverbes* Arabes de Scaliger, les *proverbes* & les *adages* sont confondus ensemble, & avec raison; car il est inutile de les distinguer; il n'est pas toujours facile de le faire; &, comme les *adages* sont une espece de *proverbes*, les bons *proverbes* tiennent toujours de *l'adage*.





## *Proverbe*, *Adage*.

MOT ou dit sentencieux & familier ou populaire. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple, & les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens : je croirois qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens ; & je vois que beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que la Fontaine & Moliere, deviennent *proverbes*. Nous ne disons guere *adage* qu'en y joignant l'épithete de *vieux* : est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adage* que chez les Anciens ?

*Verbe* signifie mot, parole; le *proverbe* est un mot, une sentence qui va en avant (*pro*), court, est dans la bouche de tout le monde. *Adage*, lat. *adagium*, est formé du verbe *ago*, piquer, pousser, aiguillonner ; & de la préposition *ad*, à, vers, à une fin, vers un but : l'*adage* est une sentence ou plutôt un *proverbe* qui a quelque chose de piquant, qui aiguillonne, qui excite l'attention & pousse à l'action.

Varron explique *adagium* par *circumagium*, qui tourne autour, qui circule : ce seroit l'idée du *proverbe*, à moins qu'on ne voulût désigner parlà une idée enveloppée ou cachée sous l'idée apparente de l'expression. Scaliger a fort bien senti la valeur de la préposition *ad* dans *adagium* : mais il a supposé gratuitement, ce me semble, que le dessein de l'*adage* est de signifier autre chose que ce qu'il présente, *quòd agatur ad aliud significandum*. On a dit en conséquence que l'*adage* est une courte sentence qui a un sens caché : ce seroit alors une espece de *proverbe allégorique*. *La caque*

t si éloigné de l'idée
-il pour caractériser les
propres à chacune de
ne sentons-nous pas que
perfection & la disette
cessité de récourir, faute
périphrases, pour expri-
s sont le plus familieres,
faits d'armes doit l'être à un

action propre du *preux*. Le
ébelin, est le *premier* en va-
du moins entre ses pareils par
ée, par les *preuves* signalées
ire qui le constitue brave entre
ntre les forts, vaillant entre les
*neuf preux* sont l'élite des braves
'aliers. Le *preux* n'est pas seule-
x : il a plus que du *cœur*, de la
sécurité qui ne souffre pas la crainte.
ulement *brave*, il a plus que de la
s son *bras*, c'est-à-dire, ses forces ; il
de *braver* & d'affronter le danger. Il
nplement *vaillant* ; sa haute *valeur* est
nphante des plus grandes épreuves. *Pre*
primauté, la *prééminence*, &c. : *pro*
la *manifestation*, l'*évidence*, la *preuve* :
*ou* marque la *force*, la *valeur*, l'*utilité*,
*ance*, &c. L'excellent mot que celui de
é !

ant à celui d'*exploit*, il peut en effet expri-
, par une acception particuliere, une action
lat, digne de renommée, faite pour exciter
grands *applaudissemens*. La racine de ce mot

Cardan ( *de Sapientiâ* ) a fort bien obſervé que la ſageſſe & la prudence d'une nation eſt toute contenue dans ſes *proverbes* : j'ajoute qu'on trouvera ſur-tout ſon eſprit dans ſes *adages*.

Toute la raiſon humaine ſe réduit à quelques *proverbes* ; & l'*adage* eſt la meilleure maniere d'inſtruire.

Paſquier, Henri Etienne, Nicòd, Moiſant de Brieux, &c., ont ſoigneuſement recueilli les *proverbes* de notre Langue, & recherché curieuſement l'origine de ces ſentences nationales. Si les ridicules détracteurs de ces façons de parler & d'enſeigner les releguent parmi les *vieux adages* condamnés à l'oubli comme indignes de groſſir le tréſor de la Langue, le Philoſophe leur apprendra que c'eſt un tréſor pour l'Hiſtoire : là ſe peignent le caractere, l'eſprit, les mœurs, & les uſages mêmes des nations, pour qui ſçait les y chercher.

Il faut en convenir, nos aïeux ont étrangement abuſé des *proverbes* juſques à confondre les *adages* les plus agréables avec les plus groſſiers quolibets, & à les entaſſer les uns ſur les autres avec auſſi peu de meſure que de goût. Mais falloit-il pour cela les négliger, les décrier, & ſe jetter dans les quolibets les plus plats, les rébus, & les calembours où tant de gens d'eſprit mettent ſi ſouvent tout leur eſprit à faire heureuſement les ſots ?

---

## *Prouesse, Exploit.*

AVONS-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïſme, pour avilir celui de *proueſſe*, comme on l'a fait, en le renvoyant au ſtyle moqueur ? Le

mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différens genres d'actions propres à chacune de ces qualités ? Comment ne sentons-nous pas que rien ne prouve mieux l'imperfection & la disette d'une Langue que la nécessité de recourir, faute de mots propres, à des périphrases, pour exprimer les idées qui nous sont le plus familieres, comme celle des hauts faits d'armes doit l'être à un peuple guerrier ?

La *prouesse* est l'action propre du *preux*. Le *preux*, dit M. de Gébelin, est le *premier* en valeur : il se distingue du moins entre ses pareils par une valeur *éprouvée*, par les *preuves* signalées d'une vertu militaire qui le constitue brave entre les braves, fort entre les forts, vaillant entre les plus vaillans. Les *neuf preux* sont l'élite des braves & vaillans Chevaliers. Le *preux* n'est pas seulement courageux : il a plus que du *cœur*, de la hardiesse, cette sécurité qui ne souffre pas la crainte. Il n'est pas seulement *brave*, il a plus que de la confiance dans son *bras*, c'est-à-dire, ses forces ; il fait plus que de *braver* & d'affronter le danger. Il n'est pas simplement *vaillant* ; sa haute *valeur* est sortie triomphante des plus grandes épreuves. *Pre* marque la *primauté*, la *prééminence*, &c. : *pro* marque la *manifestation*, l'*évidence*, la *preuve* : *pro*, *prou* marque la *force*, la *valeur*, l'*utilité*, l'*abondance*, &c. L'excellent mot que celui de *prouesse* !

Quant à celui d'*exploit*, il peut en effet exprimer, par une acception particuliere, une action d'éclat, digne de renommée, faite pour exciter de grands *applaudissemens*. La racine de ce mot

eſt *plo*, imitation du bruit qu'on fait en frappant des mains, en *applaudiſſant* : le mot *exploſion* marque le bruit & l'éclat d'un corps qui en chaſſe un *autre avec* une grande violence. Ainſi le fait d'armes éclatant, ſignalé, mémorable, glorieux, s'appelle très-bien un *exploit*.

Il eſt fâcheux que les Romans de Chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *proueſſes* de leurs Chevaliers errans, ayent décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur & de l'héroïſme. La *proueſſe* n'eſt plus proprement que l'action d'un Chevalier, d'un Paladin ; l'*exploit* eſt d'un grand Capitaine, d'un Général. Le Roman racontera les *prouesſes* d'Amadis & de Splandian ; & l'Hiſtoire dira les *exploits* d'Alexandre & de Céſar. Il n'y a qu'un aventurier qui faſſe des *prouesſes*, & qu'un homme ridiculement vain qui parle de ſes *prouesſes* : le héros, le conquérant fait des *exploits* ; & c'eſt aux *exploits* que la renommée & la gloire s'attachent. Un trait de courage ſingulier, étonnant, mais ſans un grand deſſein & un grand intérêt, pourroit peut-être s'appeller fort bien encore une *prouesſe* : mais il faut, pour l'*exploit*, de grands intérêts & de grands effets. Je voudrois du moins dire la *prouesſe* du ſoldat qui fait un beau coup de main ; & l'*exploit* du Capitaine qui force la victoire ou qui fait rougir la fortune. S'il faut abſolument que *prouesſe* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrois qu'on n'employât pas auſſi le mot d'*exploit* dans le même ſens.

## *Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier.*

GENS employés à la levée des deniers publics. » Les Publicains, dit Ulpien, sont ceux qui » font du revenu *public* leur fruit ou leur jouissance propre ; car c'est de là qu'ils tirent leur » nom : & tous ceux qui tiennent à bail quelque » chose du fisc, sont bien appellés *publicains* «. *Publicani sunt qui publico fruuntur ; nam indè nomen habent : & omnes qui aliquid fisco conducunt, rectè vocantur Publicani. De Publ. & Vectig. l. 1.*

Les *financiers* sont des gens intéressés dans les *finances* ou l'argent du fisc. Les uns tirent ce mot de l'allemand *finantzer*, usurier : les autres, de *financia* qui, dans la basse latinité, signifioit, au rapport de Ducange, prestation pécuniaire. Mais d'où viennent *finantzer* & *financia*? de *finiendo*, disent les uns ; & parce que *financia* désignoit un compte *fini*, clos : de *finis*, disent les autres ; & parce que, quand l'habitant des villes fut obligé de se racheter en argent du service militaire, on appella *finare*, *finer*, le payement du droit de rester dans le ressort, en dedans des *confins*, *jus remanendi intrà fines*. Mais il est évident que tous ces mots *finer*, *financer*, *finance*, désignent un payement en argent ; & ce payement se faisoit en *argent fin*, en monnoie de bon aloi ; & l'on disoit *fin* pour *argent fin*. Nous disons encore, il y a tant de *fin* dans les monnoies. Ainsi le *financier* leve proprement l'impôt en argent & non en nature.

Les *traitans* ont été ainsi appellés des *traités*, des contrats, ou des baux qu'ils faisoient avec le Prince pour lever à leur profit certaines especes d'impositions, moyennant certaines sommes données au Prince. Ainsi les Fermiers sont des *traitans* proprement dits : mais des Administrateurs, des Régisseurs sont des *financiers* & non des *traitans*. Ces *traités* ont quelquefois porté des aliénations de droits à terme. On appelle aussi *traitans* ceux qui traitent avec le Gouvernement pour certaines fournitures.

Les *partisans* sont des gens qui ont fait au Roi un *parti* de certains objets particuliers de finance, ou qui forment des *partis* pour lever des contributions, comme à la guerre. On dit mettre le sel, la poudre, le tabac en *parti* : les tailles mêmes ont été mises en *parti* : La Bruyere dit qu'Ergaste mettroit en *parti* jusques à l'harmonie. Les *partisans* ressemblent fort aux *traitans* : mais leur nom paroît annoncer une distraction particuliere faite d'une portion du revenu public en faveur d'une Compagnie ; & en même temps il nous rappelle la destination & les expéditions des Officiers militaires qui, sous le nom de *partisans*, sont employés à la petite guerre. Ce mot étoit devenu si odieux sous le regne de Louis XIV, que la Bruyere n'osoit souvent désigner ces gens-là que par les lettres P. T. S. Il fut remplacé par celui de *traitans*.

Les *maltôtiers* sont des gens qui vexent les peuples par de mauvaises levées. Ce nom est formé de *mal* & de *tôte*, autrefois *tolte*, *toûte*, *tolle*, levée. *Tol*, *tal* signifie lever, enlever, en vieux françois *tollir* ; *tolle*, levée, impôt ; *tollart*, bourreau. Le nom de *maltôte* ou plutôt *maltoute*, a

été donné, pour la premiere fois, selon Bignon sur Marculphe, à l'impôt mis en 1296 pour faire la guerre aux Anglois. Le nom de *maltôtier* n'est qu'une dénomination injurieuse & populaire. C'est ainsi qu'on a dit autrefois *truander* pour gourmander & fouler; *parce que*, dit Pasquier, t. 1, p. 885 de ses *Recherches*, *ceux qui sont destinés à lever les* tributs (autrefois appellés *trus*) *sont ordinairement gens fâcheux qui ont peu de pitié des pauvres sur lesquels ils exercent les mandemens du Roi.* *Tru*, *treu*, *truage* signifioit *tribut*, selon Pasquier, du Cange, Ménage, M. de Gébelin, &c. Ce mot peut donner quelque lumiere sur ceux de *truste* & d'*antrustion*.

Reprenons. Le *publicain* est littéralement un percepteur des revenus publics: le *financier*, un agent du fisc; le *traitant*, un Fermier ou un Entrepreneur d'impôts; le *partisan*, un homme d'affaires & d'expéditions fiscales; le *maltôtier*, un exacteur tortionnaire d'impositions.

Le mot *publicain* s'applique proprement aux gens de finance de l'antiquité. Cicéron, en sa qualité de Chevalier, regardoit les *publicains* comme les colonnes de l'Etat, dans le temps que César jugeoit nécessaire de décharger la province d'Asie de ces colonnes qui l'écrasoient; & bientôt après Néron, Néron! indigné des vexations des *publicains*, résolut d'abolir tous les impôts, au rapport de Tacite, *Annal.* l. 13. Tout le monde sçait quelle étoit la réputation des *publicains* en Judée. Rollin dit que les *Fermiers-Généraux* de Carthage, furieux des réformes faites dans la finance par Annibal, homme d'Etat autant qu'homme de guerre, susciterent contre lui le Sénat Romain, & cau-

[illegible] sa perte. [illegible] ; les *publicains* : Tite-Live dit seulement dans ce passage, *les exacteurs des tributs*, *exactores tributorum*. La Bruyere dit fort bien : « Homere a [illegible] encore & sera toujours : les Receveurs de droits, les *publicains* ne sont plus, ont-ils été ? ... Y a-t-il eu dans la Grece des *partisans* ? Que sont devenus ces importans personnages qui méprisoient Homere..... Que deviendront les *Fauconnets* ? iront-ils aussi loin dans la postérité que Descartes né François & mort en Suede ? » Le mot *publicain* marque proprement l'emploi.

*Financier* est la dénomination propre & commune de l'état. On dit qu'un homme est dans la Finance, comme on dit qu'il est dans la Robe ou dans l'Epée. Nous disons les *financiers* & les *financieres*. Ces mots se prennent même adjectivement : les alliances financieres, dit Amelot de la Houssaye, ont encanaillé la plus illustre noblesse. Si le *financier* manque son coup, dit la Bruyere, *les* courtisans disent de lui, c'est un bourgeois, un homme de rien, un malotru ; s'il réussit, ils lui demandent sa fille. Toutes ces idées sont relatives à l'état & à la fortune du *financier*, homme d'argent. Ce mot doit se maintenir parce qu'il tient à une famille.

Le mot *traitant* rappelle sur-tout les rapports de cette espece de gens avec la chose publique, leur influence sur le Gouvernement, leurs conflits avec l'intérêt & le bien public. C'est l'aspect sous lequel Montesquieu considere les *traitans* dans son 13e. livre de *l'Esprit des Loix*. « [illegible] le peuple, dit-il, en occasion d[illegible] plus on enrichit celui-ci &[illegible]

» Pour arrêter la fraude, il faut donner au *trai-*
» *tant* des moyens de vexation extraordinaires,
» & tout est perdu.... Il faut, pour se défendre
» du *traitant*, de grandes connoissances. Le *trai-*
» *tant*, interprete des réglemens du Prince,
» exerce un pouvoir arbitraire sur les fortunes....
» Comme celui qui a l'argent est toujours le maître
» de l'autre, le *traitant* se rend despotique sur le
» Prince même; il n'est pas Législateur, mais il
» le force à donner des Loix «. Les Chambres de Justice, établies dans différentes occasions, ont sur-tout contribué à flétrir le nom de *traitant* & à y imprimer la tache que j'ai à peine indiquée. Il est porté dans un Edit de 1716, que la fortune des *traitans* est composée des dépouilles des provinces, de la subsistance des peuples, & du patrimoine de l'Etat.

» Le nom de *partisans* qu'on donnoit autrefois
» à cette espece de gens qui se chargent du recou-
» vrement des revenus du Roi, étant devenu
» odieux, on lui substitua celui de *traitant*. Ce
» dernier l'est-il moins? & ne rendront-ils pas
» odieux tous les autres noms qu'ils pourroient
» prendre ou qu'on pourra leur donner «? Je n'en sçais rien, & ce n'est pas mon affaire. Ce mot n'est pas oublié; mais il n'a pas la vogue qu'il avoit sous le regne de Louis XIV. La Bruyere, sur-tout, s'en sert comme d'une dénomination propre à la profession, dans son chapitre *des Biens de fortune*.
» Si l'on partage, dit-il, la vie des *partisans* en deux
» parties égales; la premiere [illegible] vive & agissante, est
» toute occupée à [illegible] le peuple; & la
[illegible]de, voisin[illegible] se deceler & a se
[illegible] les uns l[illegible] *partisans* [illegible]



» font bien sentir toutes les passions les unes après
» les autres. L'on commence par le mépris, à cause
» de leur obscurité. On les envie ensuite, on les
» hait, on les craint, on les estime quelquefois,
» & on les respecte. L'on vit assez pour finir, à
» leur égard, par la compassion «. On connoîtroit donc ainsi particuliérement les mœurs & la
vie des *partisans*.

*Maltôtier* n'est qu'une dénomination satyrique.
Le peuple ne l'oubliera jamais; & il l'applique assez indistinctement à toute la finance. On s'en souvient & parce qu'on en sent la force, & parce qu'il
est injurieux & méprisant de sa nature. C'est même
le seul à employer sans équivoque dans certains
cas. Ainsi l'Auteur de la *Confession de Sancy*, l. 2,
c. 1, remarq., dit énergiquement: » Zamet,
» quoiqu'agréable au bon Henri, n'en étoit pas
» moins un vil & insolent *maltôtier* qui osa se
» qualifier, dans le contrat de mariage d'une de
» ses filles, de Seigneur suzerain de dix-sept cent
» mille écus «.

Enfin, nous attribuons quelquefois à ces mots
des idées accessoires tirées de quelques circonstances particulieres. Ainsi Jesus Christ, ayant souvent associé, dans l'Evangile, les *publicains* avec
les païens & les femmes de mauvaise vie, on les
[illegible], lorsque en chaire, comme des gens sans
foi & sans mœurs, & on dira [illegible] & d[illegible]
[illegible] argent comme le [illegible]
[illegible], & le faste [illegible], on parlera de la
[illegible] & du luxe du financier; & on dira [illegible]
& [illegible] comme un financier. Les [illegible]
les [illegible]
mot [illegible]

dureté & de la cruauté des *traitans*, & on dira *dur & impitoyable comme un traitant.* Les Moralistes ayant sur-tout déclamé contre les mœurs des *partisans* & contre leurs vices inspirés par une grande & odieuse fortune, on parlera de la boursoufflure & de l'impudence d'un *partisan*, & on dira *vain & insolent comme un partisan.* Enfin la *maltôte* étant ordinairement considérée comme une sorte de pillage avilissant, on parlera de la bassesse & de la rapacité du *maltôtier*, & on dira *vil & pillard comme un maltôtier.*

---

## *Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence.*

NOUS considérerons ces termes dans leur sens moral, relatif à l'usage des plaisirs charnels que je désignerai, dans le cours de cet article, par le seul mot de *plaisirs.*

Du primitif *ur*, feu, vient le mot *pur*, à la lettre, ce qui a passé par le feu, ou qui semble avoir passé par le feu, parce qu'il est sans mélange, sans altération, sans tache : le feu fut naturellement l'emblême de la purification. La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs ou plutôt de l'ame. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, genre de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, & qui est si recommandable aux yeux de la raison & de la Religion : mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entiere, la plus parfaite, exempte d[illegible]illure, de tout ce [illegible]roit l'altérer.



*Cad*, *cat*, nuancé en *cas*, *cast*, &c. est, au rapport de M. de Gebelin, un mot primitif qui désigne les objets propres à contenir, à envelopper, à couvrir, &c. *Cas*, en toute Langue, signifie enceinte, enveloppe, habillement, ceinture ; en égyptien, *cas*, habit ; en theuton, *kasak*, casaque; en grec, *kester*, ceinture, tablier, &c. De la famille *cast*, habit, jupe, ceinture, ce qui couvre le corps, se forma le mot latin *castus*, *chaste*, modeste, pur, devot, qui se garde du vice, qui maintient sa pureté : ainsi, en hébreu, *chesd* signifie pureté, integrité. C'est, dit le Sçavant qui me sert de garant & de guide, c'est, mot à mot, la qualité d'une personne remplie de modestie & qui s'habille toujours décemment, couvrant ce qu'il seroit immodeste de laisser à découvert. Cette *pureté* physique, symbole de la *pureté* morale, est devenue le nom même de celle-ci. Ainsi la *chasteté* sera proprement le vêtement de la *pureté*, & la modestie du plaisir même. Si le plaisir est permis, elle tient sur lui d'une main le voile nuptial ; & de l'autre, le frein qui lui est imposé par la Loi.

*Pu*, *put*, *pud*, désigne la corruption. La *pudeur*, lat. *pudor*, est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête & honteux; une honte chaste & naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage, la modestie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend & se conserve par la *pudeur* : c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, & qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle cede au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir & en le resserrant dans les limites les plus étroites : elle ne

connoît que le plaisir honnête, & elle le craint : mais elle repousse avec force l'attentat. Voyez dans l'invocation de Valere Maxime, l. 6. c 1., à la Déesse *Pudicité*, l'influence qu'elle a sur les mœurs.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action & l'effort de se *contenir*, soit en s'*abstenant* des plaisirs qu'on desire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances qu'elle ne permet qu'avec retenue. Le terme françois n'exprime que la résistance à la volupté dont nous parlons ; & dans un sens religieux, il ordonne une privation absolue. Ainsi la *continence* de Scipion n'étoit pas ce que doit être celle d'un Chrétien célibataire. Le célibat est un état de *continence* absolue.

Adaptons ces idées propres des termes à l'usage qu'on en fait.

La *pureté* est l'état de l'ame qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte & sévere, qui dompte le corps, l'épure, & tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la Loi. La *pudicité* est une qualité délicate & vertueuse, qui met toujours la pudeur devant les desirs & les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté* ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs, & de frustrer la Nature ellemême de ses droits, par le sacrifice continuel de

ses appétits, & un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens (*a*).

La *pureté* est moins une vertu particuliere que l'excellence, la persévérance, l'honneur & le lustre de la *chasteté*. La *chasteté* est une grande régle des mœurs, & la gloire propre du sexe. La *pudicité* est la fidélité à un sentiment naturel exprimé & réglé par la pudeur dont elle ne passe pas les bornes. La *continence* est l'observation constante d'une Loi que la Religion ou la sagesse impose.

C'est proprement par le cœur qu'on est *pur*; & il suffit de se complaire dans une pensée impure

---

(*a*) » La *chasteté*, dit-on, est une vertu morale qui » prescrit des regles à l'usage des plaisirs de la chair : la » *continence* est une autre vertu qui en interdit absolument l'usage. La *chasteté* étend ses vues sur tout ce qui » peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de régler : » pensées, discours, lectures, attitudes ; gestes, choix » des alimens, des occupations, des sociétés, du genre » de vie par rapport au tempérament, &c. La *continence* n'envisage que la privation actuelle des plaisirs » de la chair «.

Il me semble que la *chasteté* interdit quelquefois absolument, comme la *continence*, l'usage des plaisirs : c'est ainsi qu'une fille est *chaste* ; & c'est par l'usage réglé des plaisirs qu'une femme l'est. Le vœu de *chasteté* est un vœu de *continence* absolue. Il me semble aussi que la privation absolue n'est que de la *continence* chrétienne & vouée, tandis que la *continence* purement morale n'exige qu'une grande modération, comme l'exemple de Scipion le prouve. Du reste, il est vrai que cette derniere vertu s'arrête à l'exclusion des plaisirs, au lieu que la premiere étend sa vigilance sur tout ce qui peut l'intéresser.

Quelqu'un a dit que la *continence* consiste à s'abstenir des plaisirs de l'amour ; & la *chasteté*, à ne jouir de ces plaisirs qu'autant que la Loi le permet, & comme la Loi le permet.

ou de savourer un desir impur, pour perdre ou corrompre la *pureté*. Avec un corps intact, on est *chaste*; mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur; la pensée & le desir l'offensent, elle se perd par des actions volontaires & illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps & la modestie du plaisir honnête : elle se perd même par la violence & la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps; elle se perd par sa foiblesse. Lucrece vivoit dans une *continence* virginale; Tarquin lui ravit sa *pudicité* : sa *chasteté* ne se démentit-elle pas? Saint Augustin en doute, & il demande pourquoi, si son cœur fût demeuré *pur*, son bras auroit vengé sur elle le crime & la honte d'un scélérat?

La *pureté* ressemble au feu sacré de Vesta, éternellement conservé dans son éclat par une main vierge. La *chasteté* s'échauffe & s'éclaire de ce feu, pour en épurer tous les autres. La *pudicité* l'entretient; & de ses douces flammes, elle anime la pudeur. La *continence* a besoin d'en emprunter la force, pour l'opposer aux feux de la concupiscence.

La *pureté* se conserve, pour parler le langage de l'Ecriture, par la finesse du serpent jointe à la simplicité de la colombe; elle se conserve au milieu du monde, comme la vie des trois enfans dans la fournaise, par un miracle divin : retracez-vous la vertu des Anges, mais essayez aussi de vous retracer leur béatitude. La *chasteté*, dit un Ecrivain aussi ardent que sensible, doit être une vertu délicieuse pour une belle femme qui a quelque élévation dans l'ame : tandis qu'elle voit toute la terre à ses pieds, elle triomphe de tout & d'elle-même;

elle s'éleve dans son cœur un trône, &c. : ce tableau nous rappelle celui de la *Chasteté* Romaine, représentée avec le sceptre en main & des colombes blanches à ses pieds. La *pudicité* ne se conserve & ne triomphe guere qu'en fuyant ; mais elle a de rudes combats à essuyer, lorsque le plaisir est aux prises avec la pudeur : aussi les Romains la peignoient-ils avec un voile qu'elle tiroit sur son visage, & une *haste* (espece de javelot) qu'elle tenoit en travers du corps. La *continence* ne se soutient & ne s'affermit que par des victoires continuelles sur soi-même : mais la victoire devient toujours plus facile ; à force de réprimer le desir, on l'éteint : rappellons-nous ces sacrifices de purification, qui, au lieu de détruire la victime, ne détruisent en elle que des principes de corruption.

Peres & meres imprudens, qui oubliez devant vos enfans le respect que l'on doit à la *pureté* de l'enfance (*a*), vous ne sçavez pas ce que vous faites ; avant qu'ils sçachent discerner le mal, vous les avez corrompus. Meres inconsidérées, qui, en prêchant à vos filles la décence & la *chasteté*, ne les formez pourtant que dans l'art de plaire ou d'allumer des desirs, même par cette décence maligne, vous les allumez dans leurs cœurs, ces mêmes desirs ; & vous ne leur laissez de la *chasteté* qu'un préjugé dont elles commencent à souffrir impatiemment le frein. Femmes vaines, qui ne cherchez que l'orgueil des triomphes, vous ne songez pas que votre manege suscite contre votre *pudicité* autant d'ennemis redoutables qu'elle vous

(*a*) *Maxima debetur puero reverentia.* Juven.

attire d'adorateurs; & que la femme qui emploie l'art de séduire, se prête bien plus qu'aucune autre à celui qui veut la séduire. Vierges folles, qui vous engagez à une éternelle *continence*, sans connoître la force de vos engagemens, avant de vous connoître vous-mêmes, vous tentez Dieu; & si vous ne touchez sa miséricorde, vous serez consumées par le feu que vous lui offrez en sacrifice?

---

## *Purger, Purifier, Epurer.*

CES termes expriment littéralement, l'un comme l'autre, l'action de rendre *pur*. Leur synonymie seroit-elle donc parfaite? Si elle l'étoit quant à leur signification primitive, l'usage les auroit différenciés par des applications particulieres & par des idées accessoires. Mais analysons ces mots, ou plutôt les mots latins *purgare*, *purificare*, *expurgare*; décomposons-les avec les Interpretes, & nous les trouverons distingués par des traits bien sensibles.

*Purgare*, *purger*, est mot à mot *purum agere*: or *agere*, *agir* ne marque que l'action, le soin, le travail: *purger* signifie donc agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire en sorte qu'elle le devienne. *Purificare*, *purifier*, est mot à mot *facere purum*: or *facere*, *faire*, signifie produire par son action, être la cause ou l'auteur, exécuter & consommer par sa propre efficacité; *purifier* signifie donc donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter & consommer l'action propre de sa *purifica-*

*tion. Expurgare*, *épurer*, c'est *purgare ex*, purger la chose de tout ce qu'elle a d'impur : or cette action consiste à attaquer directement, & à détruire entiérement les impuretés de la chose : *épurer* signifie donc rendre la chose toujours plus pure à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la pureté ; celle de *purifier* rend ou produit la pureté ; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la pureté.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulieres de chacun de ces termes, l'idée propre & distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger* ? celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on *se purge*, en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matieres étrangeres qui les dégradent : on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypotheques qui la grevent : on *purge* la mémoire d'un mort, en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on la délivre : on *purge* sa conscience de ce qui la charge : on *purge* son esprit d'erreurs & de préjugés funestes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte & nuit, mais sur-tout les matieres étrangeres qui forment un grossier alliage ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune des différentes acceptions

mot *purifier*, est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais & de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en se divisant & se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités, & se *purifient*. Le suc des alimens purs va *purifier* le sang dont il pénetre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme, & l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs & salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. L'Ange *purifie* les levres d'Isaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les *subtilise*, les spiritualise, les change en bien & en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer*, est celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de finesse, de délicatesse, d'élévation, en un mot de perfection ; c'est donc enlever non seulement ce qui est impur ou mauvais, mais encore ce qui n'est pas assez pur, assez bon. Les métaux s'*épurent* par des fusions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le sucre bien *épuré* prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le *sublimant*. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à mesure qu'elles s'*épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le style. Le langage qui s'*épure*, se polit. Le goût le plus *épuré* est le plus fin & le

plus délicat. Le cœur, les sentimens, l'ame, les idées, la foi, *s'épurent*, en s'élevant, en s'ennoblissant, en se réformant, en se perfectionnant. Bossuet blâme la dévotion *trop sublime* & *trop épurée* (trop désintéressée) de Fénelon. *Epurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cause & les moyens de le produire. Il est bon d'observer que ces différences sont justifiées par les propriétés naturelles des termes.

Otez donc de dessus les choses, d'entre les choses, du milieu des choses, celles qui ne produisent qu'un mauvais effet, & vous *purgerez* ce qui forme l'objet de vos soins. Enlevez par des moyens puissans, de la substance même de l'objet ce qui l'altere, le souille, le gâte, le corrompt, & vous le *purifierez*. *Purgez*, *purifiez* l'objet de ce qui en empêche le perfectionnement, de ce qui en diminue la perfection, de ce qui n'est pas consommé en perfection, vous l'*épurerez*.

L'action de *purger* rend la chose nette, claire, saine, libre de ce qui lui ôtoit sa pureté apparente ou l'offusquoit. L'action de *purifier* rend en effet à la chose sa pureté, son intégrité, sa vertu essentielle qu'elle avoit perdue par altération, mélange ou corruption; elle lui donne même la pureté qu'elle n'avoit jamais eue. L'action d'*épurer* suppose déjà une sorte de pureté; mais elle l'augmente par des dépurations, des raffinemens, des réformations, des purifications, des perfectionnemens successifs.

Un métal dégagé d'un grossier alliage, paroît *purgé*. *Purgé* par le feu de tout ce qu'il avoit en lui-même d'impur quoiqu'insensible, réduit à sa propre

propre ſubſtance, il eſt *purifié*. Plus on le *purifie*, plus il eſt *épuré*.

L'ame ſe *purge* des affections groſſieres. La charité ſeule la *purifie*, en l'embraſant, de toute ſouillure & de toute impureté. Plus elle ſe détache du corps & de la terre avec le ſecours de la grace, plus elle *s'épure* & s'éleve vers le Ciel ; mais quoique *purgée* de ce qu'elle avoit de terreſtre, quoique *purifiée* par le feu de la charité, n'aura-t-elle pas encore beſoin de *s'épurer* dans les feux du Purgatoire pour s'élever juſqu'à la vue intuitive de Dieu ?

Vous *purgez* un pays de malfaiteurs, comme un champ de mauvaiſes herbes ; mais il eſt auſſi difficile de *purger* l'un de fripons, que l'autre d'inſectes. Un vice groſſier eſt dans les mœurs comme une humeur groſſiere dans le corps ; & vous *purgez* le corps : un vice raffiné eſt dans le cœur, comme la corruption dans le ſang ; & il faut *purifier* le ſang : or cette cure ne s'opere que par le régime le plus ſain, le plus ſage & le plus conſtant. Il y a des gens qui jugent que les mœurs *s'épurent* à meſure que les manieres ſe poliſſent, à peu près comme les Orientaux croient que l'ame eſt *purifiée*, quand ils ſe ſont lavé le corps : il eſt pourtant vrai que, ſi les manieres n'*épurent* pas les mœurs, la grande dépravation des mœurs mene à la groſſiéreté des manieres.

*Fin du Tome troiſieme.*



